

Les Hauts-de-France, Oise, Commune de Couloisy

Le Village

La ferme censière de

la Grant Maison

Volume 1/2

Données administratives et résultats

sous la direction de

Louis Hugonnier

LOGIS Fermier



PUITS

Inrap Nord-Picardie
32 av. de l'Étoile du Sud
80440 Glisy

mai 2017

Jardins
Vivier

Rapport de fouille

Code INSEE
60167

Opération archéologique
9908

Arrêté de prescription
2006-605633A2

Code Inrap
F020940
GB19053401

Les Hauts-de-France, Oise, Commune de Couloisy

Le Village

La ferme censière de la Grant Maison

Volume 1/2

Données administratives et résultats

sous la direction de

Louis Hugonnier

par

Louis Hugonnier
Pierre-Yves Groch
Marjorie Galois
Anne-Sophie Marçais
Erik Mariette

avec la collaboration de

Béatrice Bethune
Muriel Boulen
Sébastien Charrier
Caroline Claude
Jennifer Clerget
Julien Dez
Kaï Fechner
Guy Flucher
Caroline Font
Perrine Gambier
Vincent Legros
Pierre-Marie Leroy
Francine N'diaye
Véronique Pissot
Bruno Robert
Annick Thuet
Jean-François Vacossin
Pascal Verdin

Inrap Nord-Picardie
32 av. de l'Étoile du Sud
80 440 Glisy

mai 2017

Hugonnier 2017 : HUGONNIER (L.) - *Les Hauts-de-France, Oise, Commune de Couloisy, "Le Village" - La ferme censière de la Grant Maison*. Rapport de fouille archéologique, Glisy, Inrap Nord-Picardie, 2017, 2 vol., 729 pages.

L'utilisation des données de rapport de diagnostic est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les clichés sont autorisés pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schéma, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 : "Les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués".

Sommaire

Volume 1

Données administratives, techniques et scientifiques

14	Notice scientifique
14	État de conservation du site
14	Principaux résultats
15	Localisation de l'opération
16	Arrêté de prescription
23	Arrêté d'autorisation de fouille
25	Projet Scientifique d'Intervention

Résultats

41	1. Introduction
41	1.1 Circonstances de l'intervention
43	1.2 Contextes géographique et géologique
47	1.3 Contextes archéologique et historique
47	1.3.1 Les données archéologiques
49	1.3.2 Les données historiques
49	1.3.3 Les données manuscrites : approches toponymiques et dynamiques seigneuriales
60	1.4 Problématique
60	1.5 Déroulement de l'opération
60	1.5.1 La campagne de fouille : du 3 mai au 17 octobre 2010
68	1.5.2 Post-Fouille et méthodologie
70	1.6 Principaux résultats
75	2. Nature et caractérisation des phénomènes et/ou occupations humaines
75	2.1 Quelques données sur une possible fréquentation mésolithique et néolithique des lieux
75	2.1.1 Contexte de découverte
75	2.1.2 Répartition des mobiliers
77	2.1.3 Les artefacts lithiques taillés
79	2.1.4 Parallèle contextuel
81	2.2 Les occupations antiques
81	2.2.1 Données générales
85	2.2.2 Les structures
143	2.2.3 Les mobiliers
158	2.2.4 Les données paléoenvironnementales
160	2.2.5 Propositions de phasage
165	2.2.6 Conclusion
171	2.3 Les occupations médiévales
171	2.3.1 Préambule

171	2.3.2 Des données altomédiévales inégales
184	2.3.3 Un horizon humifère "intermédiaire"
193	2.3.4 Les signes d'une première densification de l'espace villageois : l'occupation du XI ^e aux prémises du XIII ^e siècle
268	2.3.5 Transformations et mutations de l'espace villageois, XIII ^e -XVI ^e siècle : La Grant Ferme
360	2.3.6 La question des fermes médiévales/modernes et essais de comparaisons
365	2.4 Les occupations post-modernes et contemporaines : « l'après » grande ferme
365	2.4.1 Les vestiges
368	2.5 Conclusion générale

370 Bibliographie générale

379 Liste des illustrations

379	Liste des figures
385	Liste des tableaux
386	Liste des clichés
386	Liste des graphiques

Volume 2

399 Annexe 1. Sources et micro-toponymes

Louis Hugonnier, Inrap

399	A1.1 Inventaire des sources
404	A1.2 Série chrono-microtoponymique - Couloisy "le Village" 2010
410	A1.3 Série chrono-microtoponyme : microtoponymes marqueurs - Couloisy "le Village" 2010
411	A1.4 Mentions généalogiques (hors titulaires des actes) - Couloisy "le Village" 2010

427 Annexe 2. Sources manuscrites (Transcriptions intégrales et/ou extraits)

Louis Hugonnier, Inrap

427	A2.1 Janvier 1250 : Acte de vente par Gautier du Fresnoy à l'abbaye de Notre Dame de Soissons
427	A2.2 Extrait de la Recepte des Cens de Coloisy, 1295-1296
431	A2.3 Soissons vers 1300 – Etat des redevances appartenant comme il parroit a l'abbaye notre dame aux territoires de Trosly, Acy et Billy...
432	A2.4 Extrait d'un recueil des terres, cens et héritages de la Commanderie du Mont-à-Soissons et de Maupas, 1428 (incomplet)
437	A2.5 Accord entre l'abbesse de Notre-Dame de Soissons et le prieuré de Sainte-Croix sous Offémont concernant les possessions de Notre-Dame sur le territoire de Couloisy
439	A2.6 Bail à ferme par les religieux célestins de sainte croix sous offemont a Jean Prevost de 9 essins demy deux verges tant terre que pré sis a couloisy dépendant de la grande maison desdits religieux
440	A2.7 Bail par les religieux célestins de sainte croix sous offemont à quentin Baudet, d'une maison grange étable cour jardin appelée la grande maison avec 98 essins 9 verges ½ tant terre que pré sis audit Couloisy
441	A2.8 Bail par les religieux célestins de sainte croix sous offemont a Nicolas Lemaire de 31 essins ½ verges de terre et pres et autres héritages sis a Couloisy et environs etant des appartenances de la maison et cense de la Watoise
443	A2.9 Usages et pasturages, Crottoy et Couloisy, Jaulzy. 26 janvier 1580 (extrait)

446	A2.10 Couloisy, Déclarations et arpentages
452	A2.11 Prise à ferme du bail de la grand Maison par Barthélémy le Mercier, 17 septembre 1598
453	A2.12 Prise à ferme de la moitié de la grand Maison et de la Watoise par Barthélémy le Mercier
454	A2.13 Contrat de vente de la seigneurie de Couloisy, 1706

459 **Annexe 3. Etude intégrale des terres cuites architecturales** *Guillaume Lebrun*

459	A3.1 Méthodologie
460	A3.2 La répartition du mobilier
464	A3.3 Les données métriques
464	A3.3.1 Les tuiles avec rebords
465	A3.3.2 Les tuiles plates
467	A3.3.3 Les tuiles semi-circulaires
469	A3.3.4 Les autres éléments
469	A3.3.5 Synthèse
470	A3.4 Les groupes de pâtes
471	A3.4.1 Descriptions des groupes de pâtes
473	A3.4.2 Les argiles
475	A3.4.3 Les tuileries ()
476	A3.4.4 Synthèse
476	A3.5 Pistes de réflexion
477	A3.6 Conclusion

479 **Annexe 4. Données relatives à l'étude archéozoologique** *Perrine Gambier (CRAVO)*

479	A4.1 Méthodologie
479	A4.1.1 Détermination
479	A4.1.2 Enregistrement
479	A4.1.3 Quantification
479	A4.1.4 Estimation des âges dentaires
479	A4.1.5 Ostéométrie
480	A4.2 Résultats

483 **Annexe 5. Étude des roches** *Bruno Robert, Inrap*

483	A5.1 Méthode
483	A5.2 Les matériaux
483	A5.2.1 Les calcaires
484	A5.2.2 Les grès
484	A5.2.3 Silex
484	A5.2.4 Bois fossile
485	A5.2.5 Les roches exogènes
485	A5.3 L'outillage
485	A5.3.1 Outils de mouture
487	A5.3.2 Outils d'affûtage
487	A5.3.3 Support de travail : enclume, tas
488	A5.3.4 Balle de fronde
489	A5.3.5 Outils émoussés
489	A5.3.6 Outils rayées
490	A5.3.7 Les pierres taillées
491	A5.3.8 Élément de sculpture
491	A5.3.9 Déchets de construction
491	A5.3.10 Autres éléments minéraux non rocheux
492	A5.3.11 Déchet de taille

492	A5.4 Les pierres naturelles
492	A5.4.1 Les pierres non chauffées
493	A5.4.2 Les pierres chauffées
497	Annexe 6. Rapport xylogique
	<i>Julien DEZ, Inrap</i>
497	A6.1 Méthodologie et critique du corpus
500	A6.2 Le Moyen Age classique
500	A6.3 Le bas Moyen Age et le début de l'Époque moderne
500	A6.3.1 Le puits 2439
517	A6.3.2 Bref aperçu du paysage autour de Couloisy au Moyen Âge classique
519	A6.4 Le bas Moyen Âge
519	A6.4.1 Le puits 2012
521	A6.4.2 Les structures 2440 et 2519
526	A6.4.3 Un ensemble complexe de bois
534	A6.5 Réflexion sur la gestion de l'eau
534	A6.5.1 Véhiculer l'eau : cadre théorique
	<i>(avec le concours de Philippe Toussaint, ingénieur hydraulicien)</i>
538	A6.5.2 Une hypothèse de restitution
538	A6.5.3 L'évacuation des eaux
538	A6.5.4 Questions d'étanchéité et de raccordement des réseaux
542	A6.5.5 Conclusion
545	Annexe 7. Rapport de terrain et d'analyses pédologiques du site de Couloisy
	<i>Kai Fechner, Viviane Clavel, Inrap</i>
545	A7.1 Contexte et questions
545	A7.2 Méthodes utilisées
545	A7.2.1 Méthodes de terrain générales
549	A7.2.2 Utilisation d'une fiche d'enregistrement systématique des indices pédo-sédimentaires sur le terrain
550	A7.2.3 L'application de tests de phosphore à la sortie du terrain
555	A7.3 Observations
555	A7.3.1 Introduction
561	A7.3.2 Les fossés
563	A7.3.3 Les anciens horizons de surface
563	A7.3.4 Perspectives pour le post-fouille
563	A7.4 Tests et Analyses
563	A7.4.1 Les tests de phosphore
566	A7.4.2 Analyses physico-chimiques
567	A7.4.3 Etudes en lame mince
569	A7.5 Tentatives d'interprétation
569	A7.5.1 Le bassin
569	A7.6 Conclusions et perspectives
569	A7.6.1 Conclusions de l'étude des sols et sédiments de Couloisy
570	A7.6.2 Perspectives
570	A7.7 Appendices
570	A7.7.1 Appendice 1 - Liste des échantillons pédologiques, par contexte archéologique
571	A7.7.2 Appendice 2 - Analyses de phosphate total, totalisant les fractions inorganique et organique
571	A7.7.3 Appendice 3 - Tests de phosphore rassemblés
574	A7.7.4 Appendice 4 - mm 2012 selon Stoops

577	Annexe 8. Introduction, protocole et données relatives à l'étude des phytolithes <i>P. Verdin</i>
577	A8.1 Introduction
577	A8.2 Questions et hypothèses
578	A8.3 Matériaux et méthodes - Extraction des phytolithes des sédiments
581	Annexe 9. Echantillonnage, protocole, note sur la richesse pollinique des échantillons et documents relatifs à l'analyse palynologique <i>M. Boulen</i>
581	A9.1 Échantillonnage
581	A9.2 Protocole
584	A9.2.1 Note sur la richesse pollinique des échantillons
584	A9.2.2 Des résultats relativement homogènes
589	Annexe 10. Catalogues fournis par les spécialistes
589	A10.1 Catalogue des monnaies <i>Restauration par Francine N'Diaye, technicienne d'art à l'atelier de restauration du département des MMA</i>
589	A10.2 Catalogue des artefacts en matières dures animales <i>A. Thuet, Inrap</i>
589	A10.2.1 Activité de tabletterie
589	A10.2.2 Produits finis : ameublement
590	A10.2.3 Activité textile
591	A10.3 Catalogue du mobilier métallique <i>V. Legros</i>
596	A10.4 Catalogue du mobilier verre <i>L. Simon</i>
598	A10.5 Catalogue descriptif du mobilier marbre
601	Indications bibliographiques thématiques
612	Inventaire des unités stratigraphiques
646	Inventaire du mobilier
646	Inventaire général du mobilier
664	Inventaire mobilier céramique antique fourni par la spécialiste (Véronique Pissot)
674	Inventaire récapitulatif par lots, céramique médiévale (d'après inventaire détaillé), fourni par la spécialiste (Caroline CLAUDE)
680	Inventaire céramique Moderne suivi de la bibliographie de recherche (fournis par Guy Flucher)
680	Zone 1
680	Zone 2
682	Inventaire du mobilier faunique fourni par la spécialiste (Perrine Gambier)
695	Inventaire des prélèvements
698	Inventaire des clichés photographiques
699	Inventaire des minutes



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Les Hauts-de-France

Département
Oise (60)

Commune
Couloisy

Adresse ou lieu-dit
"Le Village"

Codes

code INSEE
60 167

Numéro d'Opération Archéologique (OA)
9908

Numéro de l'entité archéologique
—

Coordonnées géographiques et altimétriques moyennes selon le système national de référence (RGF93, Lambert 93 et IGN69)

x : 702 213 m
y : 6 922 316 m
z : 40 m ING69

Références cadastrales

Commune
Couloisy (60)

Année
2005

Section
AD

Parcelle(s)
57 / 66 / 73 à 75 / 78 / 351 / 365 /
388 / 392 / 393

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire(s) du terrain

OPAC de l'Oise
1, cours Scellier
BP 80 616
60016 Beauvais Cedex

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2005-602010A2
en date du 12 décembre 2005

Numéro de l'opération
F020940
GB19053401

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2010-602010-A3

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

OPAC de l'Oise
1, cours Scellier
BP 80 616
60016 Beauvais Cedex

Nature de l'aménagement

Logements locatifs à caractère
social et aménagement d'une
place publique

Opérateur d'archéologie

Inrap Nord-Picardie

Responsable scientifique de l'opération

Louis Hugonnier, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Nord-Picardie
32 avenue de l'Étoile du Sud
80 440 GLISY

Dates d'intervention sur le terrain

intervention
du 3 mai au 17 octobre 2010

Surface

8 000 m²

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
- Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Autre

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Autre

Etudes annexes

- Géomorphologique
- Archéologique
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Autre

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Jean-Luc Collart, SRA	Conservateur en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Vincent Legros, SRA	Ingénieur de recherche	Prescription et contrôle scientifique
Richard Rougier, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Louis Hugonnier, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Jean-Luc Collart, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Vincent Legros, SRA	Ingénieur de recherche	Prescription et contrôle scientifique
Stéphane Genete, Inrap	Directeur interrégional Nord-Picardie	Mise en place et suivi de l'opération
Richard Rougier, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
M. Rasselet, OPAC Oise	Aménageur	

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Louis Hugonnier, Inrap	Responsable d'opération	Réalisation de l'opération
Pierre-Yves Groch, Inrap	Responsable de secteur	Suivi des opérations de fouilles sur un secteur
Marjorie Galois, Inrap Anne-Sophie Marçais, Inrap Lionel Perret, Inrap Baptiste Marchand, Inrap Célia Basset, Inrap Cédric Chatelier, Inrap Nicolas Muzynski-Ritz, Inrap Vincent Bionaz, Inrap Amandine Dubois, Inrap Jean-Claude Rannou, Inrap Farid Simon, Inrap	Techniciennes et techniciens de fouille	Travaux de terrain
Muriel Boulen, Inrap	Palynologue	
Kaï Fechner, Inrap	Micromorphologue	
Julien Dez, Inrap	Xylologue	
Sébastien Charrier, Archéo-Volant	Photoaérienne	
Erick Mariette, Inrap	Topographe	Levers topographiques et post-traitement

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Louis Hugonnier, Inrap	Responsable d'opération	Coordination scientifique, enregistrement et traitement des données Z1 et 2, DAO/PAO, rédactions et synthèses, études archivistiques.
Erick Mariette, Inrap	Topographe	Levers topographiques et post-traitement
Pierre-Yves Groch, Inrap	Responsable de secteur	Traitement du matériel, enregistrement et traitement des données Z1, vérification des inventaires.
Marjorie Galois, Inrap Anne-Sophie Marçais, Inrap	Techniciennes de fouille	Enregistrement, traitement du matériel, conditionnement, gestion des photographies, DAO maçonneries.
Lionel Perret, Inrap	Technicien de fouille	Traitement du matériel
Jean-François Vacossin, Inrap	Technicien de fouille	DAO minutes des relevés en plan
Anne-Sophie Marçais, Inrap	Anthropologue	Etude anthropologique
Muriel Boulon, Inrap		Etude palynologie
Kaï Fechner, Inrap		Etude micromorphologie
Julien Dez, Inrap		Etude xylogie
Véronique Pissot, Inrap		Etude céramique antique
Caroline Claude, Inrap		Etude céramique médiévale
Guy Flucher, Inrap		Etude céramique moderne
Perrine Gambier, CRAVO		Etude des restes fauniques
Nicolas Cayol, Inrap		Expertise mobilier lithique
Jennifer Clerget, Inrap		Expertise mobilier verre
Vincent Legros, SRA		Etude petit mobilier métallique
Pierre-Marie Leroy, Inrap		Expertise des scories
Francine N'Diaye, MMA		Expertise des monnaies
Annick Thuet, Inrap		Etude matières dures animales
Pascal Verdin, Inrap		Etude phytolites
Béatrice Bethune, Inrap		Dessin des objets en matières dures animales
Bruno Robert, Inrap		Etude des roches
Caroline Font, Inrap		Mise en page du rapport

Notice scientifique

Un projet de lotissement est à l'origine de cette intervention sur le territoire de Couloisy (60), en cœur de village, au lieu-dit « le Village », rue Saint Blaise. Réalisée en 2010, cette fouille s'intègre aux problématiques des occupations humaines identifiées dans la vallée de l'Aisne et vient documenter le secteur moins connu de la basse Vallée. Les objectifs de la fouille étaient de caractériser l'organisation spatiale et l'évolution de l'occupation du haut Moyen Age à l'époque subactuelle et devait répondre notamment à la question de la genèse du village, tout en mettant en perspective ces données avec des éléments historiques ou archivistiques, sans négliger l'analyse de l'environnement physique, afin d'appréhender le site dans son contexte naturel.

La fouille, en cœur de village et en périphérie directe de l'église romane, a mis en lumière des vestiges d'occupations humaines perceptibles sur le temps long, témoignant d'une présence antique (enclos partiel protohistorique et systèmes linéaires parcellaires et drainants dans la périphérie directe de la *villa* gallo-romaine de Couloisy), infirmant l'hypothèse mérovingienne mais confirmant l'occupation alto-médiévale à partir de la période carolingienne, détectée lors du diagnostic (structures d'habitats...), exhumant enfin les ruines maçonnées de la ferme de la Grant Maison, bien foncier issu du temporel de l'abbaye soissonnaise de Notre Dame. Court, vivier et systèmes hydrauliques viennent compléter le schéma interne de cette unité de production agricole, inédite de par son positionnement et ses caractéristiques intrinsèques. L'existence d'un corpus conséquent d'archives anciennes, issues principalement des fonds anciens des abbayes de Notre-Dame, de Sainte Croix d'Offémont et de Saint Pierre Châtres, et relatant des événements ayant eu lieu sur le territoire de Couloisy du IX^e au XVIII^e siècle, fournit un matériau fondamental, utile à la compréhension de cette ferme, tant dans sa composition propre que dans son impact dans la formation du territoire de Couloisy, et permet ainsi une confrontation entre archives du sol et archives manuscrites.

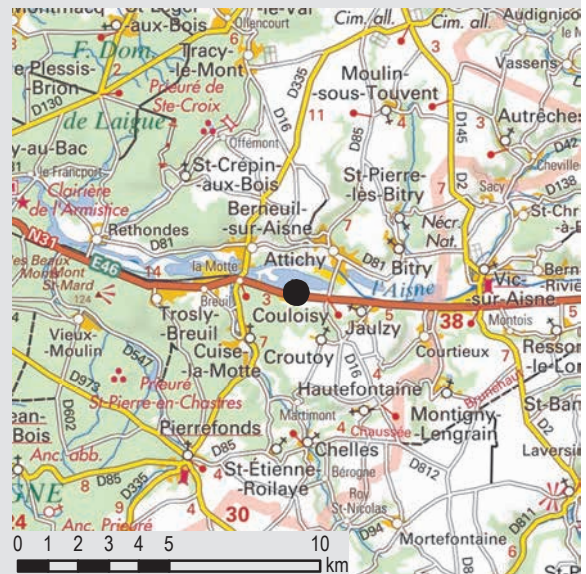
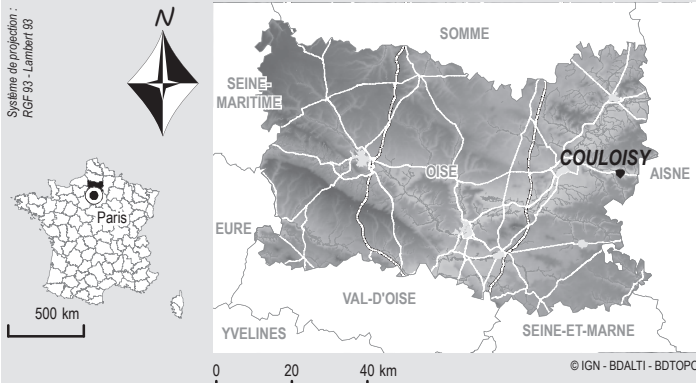
État de conservation du site

Éléments du patrimoine archéologique conservés à l'issue de l'opération (aucun, toutes strates sous une cote x, etc....) : Site détruit.

Principaux résultats

Côte d'apparition des vestiges	20 à 30 cm sous la terre végétale en moyenne
Épaisseur de la stratification	60 à 80 cm en moyenne
Densité	Forte
Nature des vestiges	Structures fossoyées, excavées, semi-excavées, bâti, aménagements hydrauliques, anthroposol (terres sombres)
Extension supposée du site	Cœur de village et périphérie
Problématique de la recherche	Caractérisation des occupations
Lieu de dépôt provisoire du matériel archéologique	Passel (base archéologique Inrap Hauts de France)

Localisation de l'opération

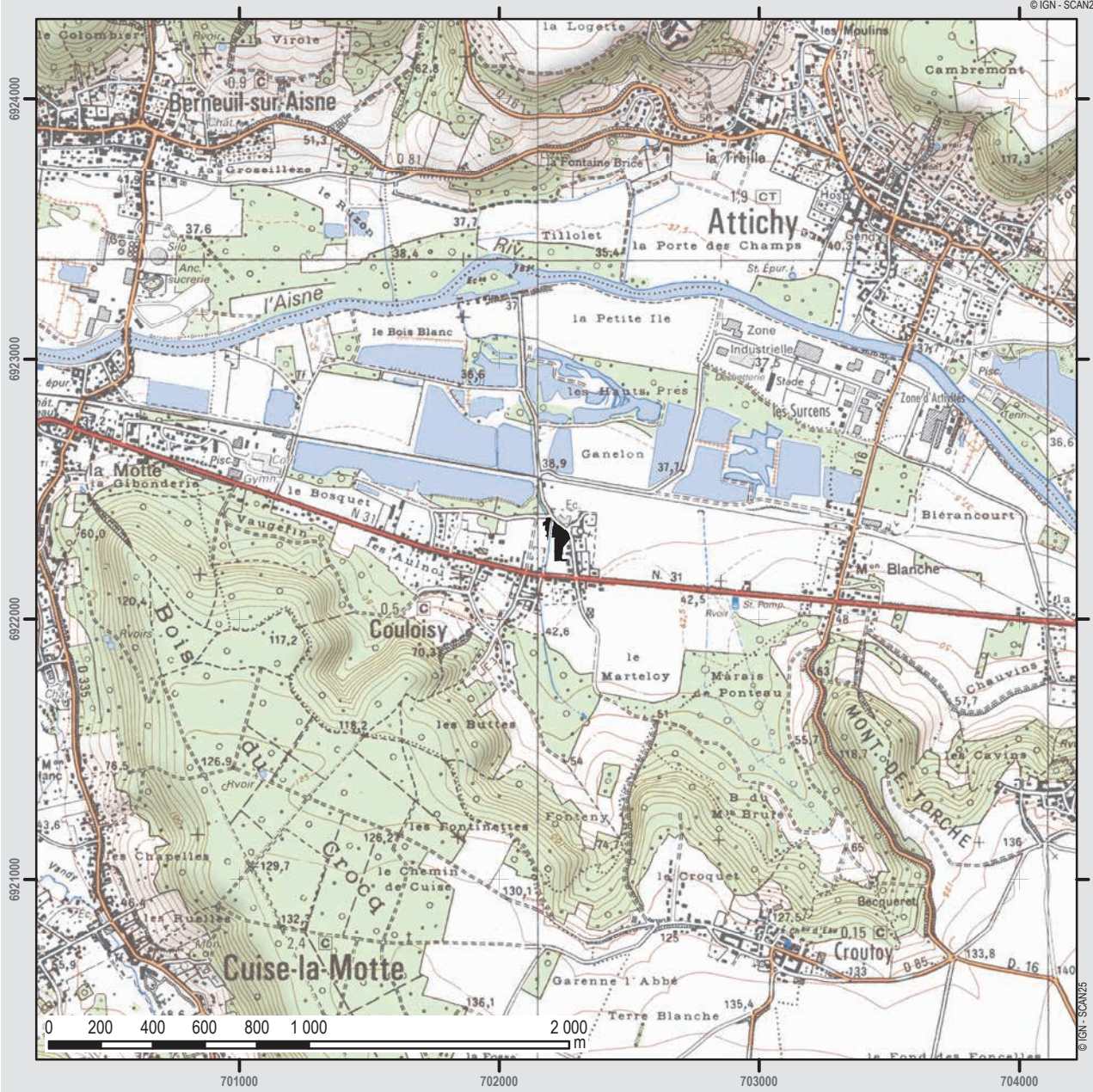


F020940 - GB19053401
 Couloisy - "La Grant Maison"
 INSEE : 60 167

Coordonnées géographiques (RGF93, Lambert 93)

X = 702 213 m
 Y = 6 922 316 m

● Localisation de l'opération



Arrêté de prescription

D. RASSELET

PREFECTURE DE REGION PICARDIE

Amiens le 12 Décembre 2005

OPAC de l'Oise
1 cours Scellier
BP 80616
60016 Beauvais cedex

ARRIVEE - LE
20 DEC. 2005
D. AMENAGEMENT

COURRIER CENTRE
20 DEC. 2005
DATE TRANSIT

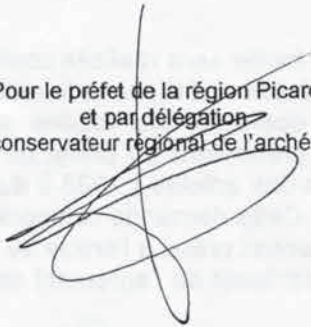
Objet :
Autorisation de lotir (AL) - Couloisy (Oise)
Lieu-dit "Le Village"
(réf. LT60167.05C0001)
Références à rappeler : dossier 2005-602010 (affaire suivie par Vincent Legros)

NOTIFICATION DE PRESCRIPTIONS DE FOUILLE ARCHEOLOGIQUE PREVENTIVE

En application du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, j'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté n° 2005-602010A2 ci-joint portant prescription de fouille archéologique préventive sur le terrain cité en objet.

Conformément à l'article 17 du décret susvisé, l'exécution des prescriptions archéologiques de diagnostic ainsi que l'exécution des éventuelles prescriptions archéologiques postérieures au diagnostic est un préalable à la réalisation des travaux faisant l'objet d'une autorisation d'urbanisme ou d'aménagement en cours ou déjà délivrée, sur le terrain cité en objet : « Lorsque des prescriptions archéologiques ont été formulées ou que le préfet a fait connaître son intention d'en formuler, les autorités compétentes pour délivrer les autorisations mentionnées à l'article 4 les assortissent d'une mention précisant que l'exécution de ces prescriptions est un préalable à la réalisation des travaux » (décret n° 2004-490 article 17, alinéa 1).

Pour le préfet de la région Picardie
et par délégation
Le conservateur régional de l'archéologie



Arrêté n° 2004-5-602010A2
fouille archéologique préventive

PREFECTURE DE LA REGION PICARDIE

**LE PREFET DE REGION PICARDIE,
PREFET DE LA SOMME,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,**

VU le livre V du code du patrimoine ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU le rapport de diagnostic archéologique prescrit par l'arrêté n° SRA602010A1 du 09/03/2005, reçu le 24/10/2005,

VU l'avis de la CIRA du 06/12/2005,

CONSIDERANT que le diagnostic a mis en évidence des vestiges archéologiques importants (occupations du haut Moyen Age et du bas Moyen Age).

ARRETE

Article 1^{er} : Une fouille préventive sera réalisée préalablement aux aménagements, ouvrages ou travaux envisagés par :

L'OPAC de l'Oise
1 Cours Scellier
B.P. 80 616
60016 BEAUVAIS CEDEX

sur le terrain sis à :

Couloisy (Oise)
Lieu-dit "Lieu-dit Le Village"
Rue de l'Eglise
Cadastré AD 57, 66, 73, 74, 75, 78, 351, 365, 388, 392, 393

Article 2 : La fouille sera réalisée conformément au cahier des charges scientifiques annexé au présent arrêté, sous la maîtrise d'ouvrage de l'aménageur visé à l'article 1er, par un opérateur de fouilles archéologiques préventives agréé par l'Etat. L'aménageur présentera au préfet de région une demande d'autorisation de fouille en application des articles L. 523-9 du code du patrimoine et 41 du décret n° 2004-490 susvisés. Cette demande comportera :

- le contrat prévu à l'article 39 du même décret signé par les deux parties,
- le justificatif de l'agrément de l'opérateur retenu,

Arrêté n° 2005-602010A2
fouille archéologique préventive

- le projet scientifique d'intervention établi par ce dernier, qui devra préciser les modalités de mise en œuvre des prescriptions contenues dans le cahier des charges,
- le cas échéant, la déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, prévue par l'article 41 du même décret.

Article 3 : La fouille portera sur une superficie de 8000 m², selon le plan annexé au présent arrêté.

Article 4 : Les conditions de réalisation de la fouille seront déterminées, en application des articles L. 523-9 du code du patrimoine et 40 du décret n° 2004-490 susvisés, par contrat entre l'opérateur de fouilles archéologiques préventives retenu et le maître d'ouvrage des aménagements, ouvrages ou travaux faisant l'objet de la présente prescription.

Article 5 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de fouille est conservé par l'opérateur de fouilles archéologiques préventives le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain de la fouille. Il sera lavé, inventorié, classé et conditionné dans des cagettes plastiques.

L'inventaire de ce mobilier, précisant son lieu de dépôt provisoire, sera établi par parcelle, avec l'indication du nom du ou des propriétaire(s) du / des terrain(s) au moment de la découverte du mobilier. Il sera transmis par l'opérateur de fouilles archéologiques préventives au préfet de région (Service régional de l'archéologie) avec le rapport d'opération et la documentation scientifique constituée au cours de l'opération (archives de fouilles) conformément à l'article 56 du décret n° 2004-490 susvisé ; il devra préciser le ou les propriétaires du / des terrains lors de l'intervention archéologique. Le préfet adressera un exemplaire de cet inventaire à la personne physique ou morale, propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er} et informera celui-ci de ses droits, conformément à l'article 61 du même décret. Ces droits sont valables un an à compter de la réception de l'inventaire. Au terme de ce délai, sans manifestation de sa part, le propriétaire est réputé y renoncer.

Article 6 : Le directeur régional des Affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à L'OPAC de l'Oise, 1 Cours Scellier, B.P. 80 616, 60016 BEAUVAIS CEDEX.

En application de l'article 17 du décret n° 2004-490 susvisé et de l'article R. 421-9 du code de l'urbanisme, l'autorisation d'urbanisme ou autre autorisation d'aménagement liée aux travaux d'aménagement envisagés et délivrée par l'autorité compétente doit mentionner que l'exécution des prescriptions archéologiques est un préalable à la réalisation des travaux.

Fait à Amiens, le 12/12/2005

Pour le préfet de région Picardie et par délégation,
Pour le directeur régional des affaires culturelles,
Le conservateur régional de l'archéologie
Jean-Luc Collart

Arrêté n° 2005-602010A2
fouille archéologique préventive

Cahier des Charges

1. OBJECTIFS

La fouille visera à caractériser l'organisation spatiale et l'évolution de l'occupation du haut Moyen Age à l'époque sub-actuelle. Une attention particulière sera bien sur portée aux secteurs d'occupation (analyse des installations et rejets liés aux activités des occupants, étude du bâti et des techniques architecturales). Toutefois, la fouille ne négligera pas l'analyse de l'environnement physique où ces occupations se sont implantées et les aménagements réalisés à la périphérie (fossés de parcelles et de drainage en particulier), afin de bien appréhender les sites dans leur contexte naturel et l'effet de l'anthropisation sur celui-ci.

2. PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

- Fouille en aire ouverte avec décapage intégral, enregistrement de l'ensemble des structures en plan
- Fouille et enregistrement stratigraphique des structures complexes
- Enregistrement photographique systématique
- La parcelle AD n° 78 qui n'a pas pu être sondée lors du diagnostic, devra faire l'objet de sondages complémentaires (10 % de sa superficie sous forme de deux tranchées orientées nord-sud) et d'une fouille si la présence de vestiges archéologiques importants est avérée.

3. TRAITEMENT ET ETUDE DU MOBILIER

Les objets seront lavés (hormis le mobilier métallique), inventoriés et étudiés par des spécialistes. Ils seront conditionnés dans des emballages adaptés et étiquetés, conformément à l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques.

De manière générale, les études devront prendre en compte les données extrinsèques du mobilier (analyse de la répartition spatiale, environnement technique et technologique et approche ethnologique).

Le mobilier céramique

Une étude préliminaire, après le remontage partiel (et consolidations si nécessaires) des vases les plus significatifs destiné à en établir le dessin, se fondera sur les formes archéologiquement complètes ou restituables ainsi que sur les éléments caractéristiques (bords, décors). Elle comprendra une détermination des pâtes, des techniques de fabrication et de finition, des traitements de surface et décors, des modes de cuisson en vu d'un classement techno-typologique. Elle aboutira à la rédaction d'un inventaire raisonné illustré du dessin des éléments les plus significatifs.

Arrêté n° 2005-602010A2
fouille archéologique préventive

- un mode d'emploi de la documentation avec la présentation du système d'enregistrement des données de terrain et du système de gestion mis en place pour leur exploitation
- la présentation générale des résultats
- une présentation détaillée, par période chronologique, étayée par des plans et relevés stratigraphiques détaillés et des diagrammes stratigraphiques,
- une synthèse par période, illustrée de plans, accompagnée des études de mobilier réalisée par les spécialistes (qui pourront éventuellement être intégrées tout ou en partie dans le rapport).
- une synthèse d'ensemble replaçant le site ou les sites dans les problématiques régionales ou nationales.

En annexe on trouvera :

- les inventaires détaillés du mobilier, avec références aux modes de conditionnement, et de traitements éventuels de conservation (stabilisation de matériel ferreux par ex.)
- un index des unités stratigraphiques, faits, structures, etc.,
- un index des documents graphiques (numérisés et non numérisés),
- un index des minutes de fouilles remises pour archivage.

Les éléments constitutifs du rapport de fouille ainsi que les données informatisées d'enregistrement (structures, inventaires mobiliers, topographie...) seront fournies sur cédérom en format:

- XLS (Excel) pour les listes et inventaires,
- RTF (export WORD) pour les textes,
- JPEG ou TIFF pour les images et photos numérisées, en format natif du logiciel utilisé,
- pour les fichiers de dessin vectoriel: en format natif du logiciel utilisé (Adobe Illustrator, Autocad, etc.) et en format PDF vectoriel (Adobe Acrobat).

L'inventaire du mobilier devra préciser le ou les propriétaires du terrain lors de l'intervention archéologique (précision nécessaire en particulier en cas de changement de propriétaire en cours de projet d'aménagement, expropriation, vente suite à une promesse de vente, etc.). Cet inventaire sera communiqué par le préfet de région (direction des affaires culturelles, service régional de l'archéologie) au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits.

7. ARCHIVES

Les minutes de fouilles (fichiers d'enregistrement divers, relevés, etc.) seront conditionnées de manière à être déposées directement aux Archives départementales.

8. DELAI PREVISIONNEL DE REMISE DU RAPPORT FINAL

La remise du rapport final interviendra au maximum un an après la date de fin de la phase de terrain de l'opération.

Arrêté n° 2005-602010A2
fouille archéologique préventive

Cet inventaire devra mettre en évidence l'intérêt et le potentiel scientifique des ensembles recueillis. Il doit permettre au conservateur régional de décider de la poursuite d'études plus complètes.

À l'issue de l'opération, des synthèses par périodes chronologiques seront produites sur la céramique recueillie sur l'ensemble du site.

Le mobilier métallique

Le mobilier métallique fera l'objet d'un premier nettoyage. Les objets en fer seront préalablement radiographiés. Les objets seront dessinés après identification par un spécialiste, puis stabilisés afin d'en assurer la conservation.

L'analyse du mobilier métallique devra aboutir à la rédaction d'un catalogue raisonné au sein duquel le mobilier sera classé par domaine d'utilisation, puis par fonction. Pour chaque objet, une description physique, sémiologique et technique sera rédigée en indiquant le poids, les dimensions et la nature du métal. L'analyse s'attachera également à établir des parallèles bibliographiques pour les objets identifiés fonctionnellement afin de fournir des informations typologiques, chronologiques et comparatives.

Cette première évaluation devra mettre en évidence l'intérêt des séries recueillies. Elle servira de base pour permettre au conservateur régional de décider de la poursuite d'études plus complètes.

Autres mobiliers

Même protocole que pour la céramique : nettoyage, consolidations, remontages partiels, inventaire et examen par des spécialistes.

4. ETUDES ARCHEOZOOLOGIQUES

Les ossements animaux recueillis en cours de fouille seront nettoyés et inventoriés. Ils feront l'objet d'une identification - évaluation qui devra mettre en évidence l'état de conservation et l'intérêt de la série. Sur la base de cette évaluation, des études plus complètes seront décidées par le conservateur régional.

5 ANALYSES

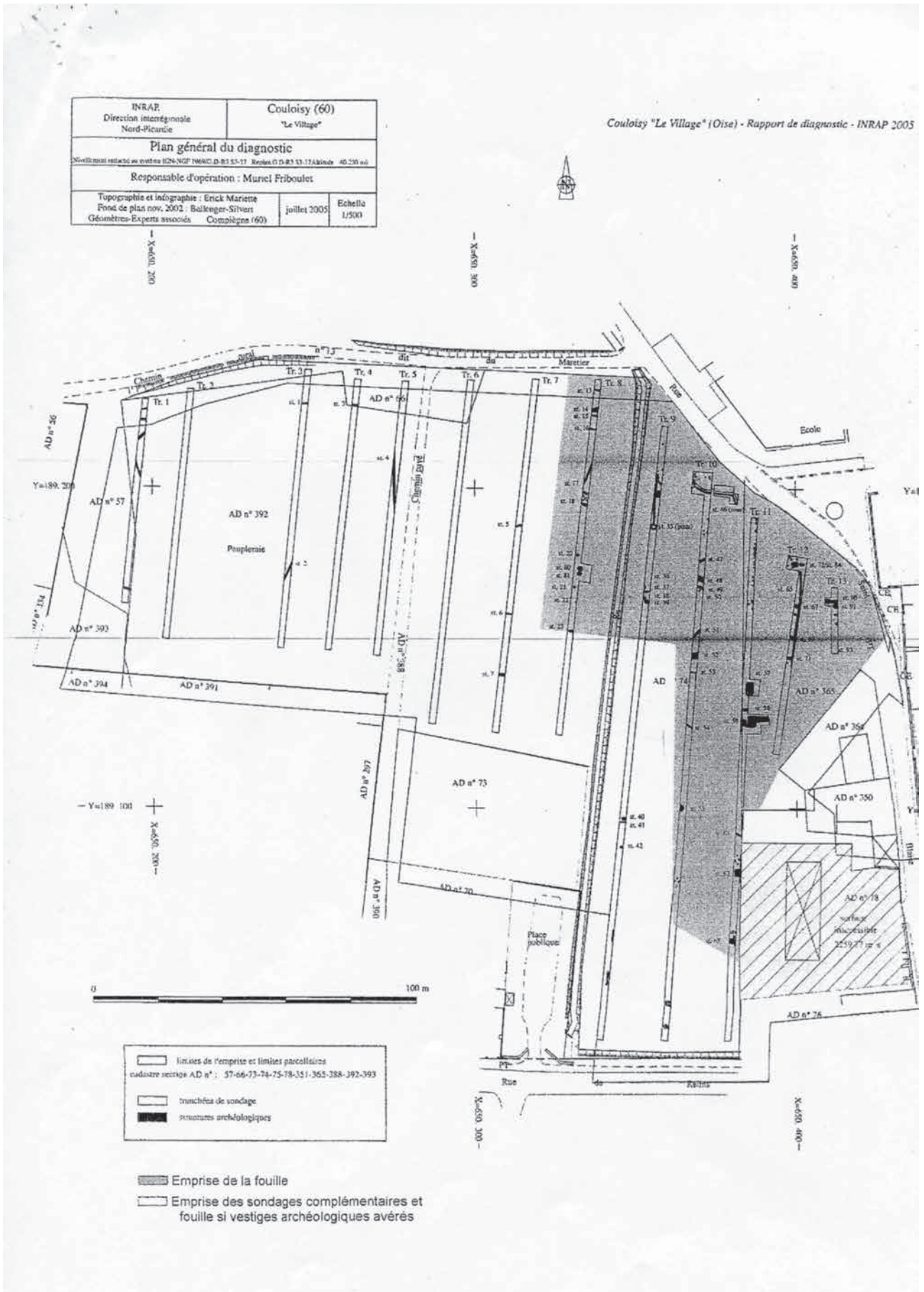
L'opération s'attachera à analyser le phénomène des terres noires repéré lors du diagnostic, en mettant l'accent sur une étude sédimentologique et paléo-environnementale.

6. DONNEES SCIENTIFIQUES



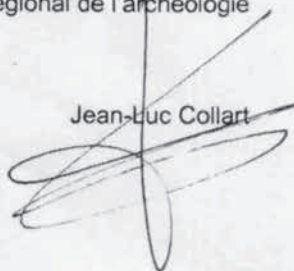
Les résultats et données scientifiques issus de la fouille figureront dans le rapport de fouille. Celui-ci sera fourni en 8 exemplaires originaux (dont un non-broché) comportant des tirages argentiques des photos et des plans et coupes, destinés à assurer une conservation à long terme). Le rapport avec l'ensemble de ses textes et illustrations sera par ailleurs fourni sur cédérom (format hybride PC-Mac) en format PDF (Adobe Acrobat), en haute qualité (qualité " presse ").

Le rapport comprendra :

- un état sommaire des connaissances géologiques, archéologiques, historiques avant évaluation et fouille
- un exposé de la méthodologie mise en œuvre



Arrêté d'autorisation de fouille

 <p>Liberté - Égalité - Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	PREFECTURE DE REGION PICARDIE	
 <p>Culture communication</p>		Amiens le 28 avril 2010
DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES Service régional de l'Archéologie 5 rue Henri Daussey 80044 AMIENS cedex 1 Tel. 03 22 97 33 45 Fax. 03 22 97 33 47		OPAC de l'Oise 1 Cours Scellier B.P. 80616 60016 Beauvais cedex
 Objet : Autorisation de fouille Couloisy (Oise) Lieu dit "Le Village" – rue de l'Eglise Sections cadastrales AD n° 57, 66, 73 à 75, 78, 351, 365, 388, 392, 393 Référence à rappeler : dossier n° 602010 Code Patriarche : 9908 Coordonnées : x : 650,353 / y : 1189,172 Date d'intervention : du 03/05/2010 au 17/09/2010 Affaire suivie par Vincent Legros		
 NOTIFICATION D'AUTORISATION DE FOUILLE 		
En application du livre V du code du patrimoine, j'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté n° 602010-A3 ci-joint autorisant la fouille sur le terrain cité en objet.		
Conformément à l'article L. 523-9 du code susvisé, "L'Etat autorise les fouilles après avoir contrôlé la conformité du contrat mentionné au deuxième alinéa [du même article] avec les prescriptions de fouille édictées en application de l'article L. 522-2".		
Pour le préfet de région Picardie et par délégation, Pour la directrice régionale des affaires culturelles, Le conservateur régional de l'archéologie		
 Jean-Luc Collart 		

Arrêté n° 2010-602010-A3
Autorisation de fouille archéologique préventive

PREFECTURE DE LA REGION PICARDIE
LE PREFET DE REGION
PREFET DE LA SOMME
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

VU l'article L. 523-9 du livre V du code du patrimoine ;

CONSIDERANT que la demande d'autorisation de fouille relative aux travaux envisagés par :

OPAC de l'Oise
1 Cours Scellier
B.P. 80616
60016 Beauvais cedex

sur les terrains sis à :

Couloisy (Oise)
"Lieu-dit Le Village"
Rue de l'Eglise
Cadastré AD 57, 66, 73 à 75, 78, 351, 365, 388, 392, 393

est complète et conforme aux prescriptions de fouille archéologique préventive édictées par arrêté du préfet de région n° 2005-602010-A2 du 12/12/05 ;

ARRETE

Article 1 : l'OPAC de l'Oise est autorisé à procéder à la réalisation de la fouille archéologique préventive de :

Couloisy (Oise)
"Lieu-dit Le Village"
Rue de l'Eglise
Cadastré AD 57, 66, 73 à 75, 78, 351, 365, 388, 392, 393

qui sera exécutée par l'INRAP sous la responsabilité de M. Louis Hugonnier.

Article 2 : La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'OPAC de l'Oise à Beauvais

Fait à Amiens, le 28 avril 2010

Pour le préfet de région Picardie et par délégation,
Pour la directrice régionale des affaires culturelles,
Le conservateur régional de l'archéologie

Jean-Luc Collart



Projet Scientifique d'Intervention



**DIRECTION INTERREGIONALE
NORD-PICARDIE**

COULOISY « Le Village »

PROJET SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE MODIFIÉ

Réf. Projet GB19053401

*INRAP Direction Interrégionale Nord-Picardie
Couloisy « Le Village » (Oise) - projet scientifique et technique modifié*

Fouille prescrite par arrêté du préfet de Région Picardie n° 2005-602010-A2 du 12 décembre 2005, modifié par arrêté n°2010-602010-A4 du 21 juillet 2010

1. IDENTIFICATION DE LA FOUILLE

Site : Couloisy « Le Village »

Maître d'ouvrage : OPAC de l'Oise

Aménagement : lotissement et logements sociaux

Région : PICARDIE (19)

Département : OISE (60)

Arrondissement : COMPIÈGNE (3)

Canton : ATTICHY (1)

Commune : COULOISY (60167)

Lieu-dit : Le Village

Références cadastrales : AD 57, 66, 73, 74, 75, 78, 351, 365, 388, 392, 393

Surface prescrite : 8000 m²

Responsable scientifique Inrap proposé pour la fouille : Louis HUGONNIER

2. CADRE OPÉRATIONNEL DE LA FOUILLE

La commune de Couloisy est située à l'est du département de l'Oise, le long de la rivière Aisne, à peu près à mi-chemin entre les villes de Compiègne et de Soissons. Sur un terrain délaissé du centre-bourg, l'OPAC de l'Oise procède à l'aménagement d'un lotissement (en partie réalisé mais renfermant encore peu de constructions), à la construction de logements locatifs à caractère social et à l'aménagement d'une place publique. L'équipement est implanté au pied du versant qui domine la rivière Aisne au sud, dans un contexte géomorphologique qui est celui d'alluvions anciennes (sable et graviers) ponctuellement masquées par des colluvions sableuses ou limoneuses.

L'emprise de cet aménagement (3,3 ha) et sa position dans le bourg de Couloisy, à proximité de l'église paroissiale datant du XII^e siècle, ont motivé la prescription d'un diagnostic

*INRAP Direction Interrégionale Nord-Picardie
Couloisy « Le Village » (Oise) - projet scientifique et technique modifié*

archéologique réalisé en 2005 (diagnostic conduit par Muriel FRIBOULET, Inrap). Il répondait à la nécessité d'évaluer le potentiel archéologique menacé par les aménagements projetés. Les structures médiévales mises en évidence à cette occasion confirment que les parcelles en culture et en peupleraie jusqu'en 2005 se sont trouvées durant tout le Moyen Age au cœur de la petite agglomération de Couloisy, alors que ce n'est plus exactement le cas aujourd'hui.

3. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Le projet concerne une zone très sensible sur le plan archéologique, par sa proximité avec l'église paroissiale datant du XII^e siècle, et par les découvertes répertoriées dans un environnement plus ou moins proche. En 1856 est signalée *une grande quantité de cercueils de forme ordinaire* dans un secteur voisin de l'emprise de fouille ainsi que des sarcophages du haut Moyen Age au lieu-dit « Derrière l'Eglise », témoignant de la présence évidente d'un cimetière. Sa localisation est toutefois peu assurée.

Les données les plus récentes et les plus aisées à mettre en perspective proviennent de sondages archéologiques réalisés en 1998 avant la construction de la nouvelle école communale, située dans l'angle nord-est de l'emprise de fouille. Cette opération a mis au jour la fondation arasée d'un mur orienté nord-sud et plusieurs blocs de pierre ; le sondeur a estimé que ces installations pouvaient sceller une occupation antérieure datée par quelques tessons du XIII^e ou du XIV^e siècle. En tout état de cause, que l'on soit d'accord ou non avec les datations proposées, ce mur, cette présomption d'occupation du plein Moyen Age, la proximité de l'église du XII^e siècle et la découverte de sarcophages semblent annoncer la possibilité de découvertes médiévales, peut-être d'un état primitif de l'agglomération de Couloisy. Ces éléments montrent clairement que le vide actuel autour de l'église n'a pas toujours existé.

4. RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC ET PROBLÉMATIQUE DE LA FOUILLE

Le diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap au cours de l'été 2005 selon un protocole classique en milieu rural, à savoir ouverture de tranchées continues et réparties sur la totalité

INRAP Direction Interrégionale Nord-Picardie
Couloisy « Le Village » (Oise) - projet scientifique et technique modifié

de l'emprise puis de fenêtres de décapage ponctuelles permettant de vérifier et de compléter les observations. Le taux d'ouverture en diagnostic a été porté à près de 9% de la surface prescrite, davantage en réalité si l'on prend en compte les obstacles qui ont réduit la surface disponible : présence d'un hangar agricole, servitude de riverains, rangées de peupliers et existence d'un ru qui traverse le terrain du sud au nord. Le substrat apparaît généralement à 0,60 à 1,00 m de profondeur et il est incisé par des structures en creux. Notamment dans la zone nord-est, il est surmonté par un niveau organique noir d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, sans doute associé à des structures, et qui s'apparenterait aux niveaux communément dits de « terres noires ».

Le diagnostic a mis en évidence, au nord-est de la parcelle, sur une surface d'environ 1 ha, deux occupations médiévales superposées et très structurées :

- une occupation du VI^e au X^e siècle, très dense, visiblement en relation avec ces terres noires, déjà signalées en 1998 et qualifiées comme étant *une couche très sombre, avec de gros éléments de calcaire et de terre cuite*. Gravitant dans l'orbite de l'église paroissiale et proche des sarcophages signalés au XIX^e siècle, elle est interprétée au stade du diagnostic comme un possible état primitif du village, déplacé par la suite pour une raison qu'il conviendra de tenter d'élucider ;
- dans une des tranchées, un puits empierré et un mur datés par un peu de mobilier des XIII^e ou XIV^e siècles pourraient fonctionner avec le mur découvert en 1998, tant son orientation et la description de la maçonnerie sont ressemblantes. Le sondeur l'avait attribué au XIX^e siècle, sans doute à tort puisqu'aucun cadastre ne fait mention de constructions sur cette parcelle.

La construction de ce mur semble marquer une nouvelle fonction pour ce secteur de la commune qui n'accueille plus, dès cette époque, d'habitat et de concentration villageoise : celle-ci se déplace vers le sud et l'ouest, laissant l'église paroissiale à l'écart du village groupé. Cette fouille va donc permettre d'appréhender la phase de genèse d'un habitat groupé au cours du haut Moyen Age, son évolution durant quelques siècles puis son abandon et son léger déplacement, pour une raison qu'il conviendra d'élucider si les faits archéologiques le permettent.

5. DEFINITION DES OBJECTIFS

*INRAP Direction Interrégionale Nord-Picardie
Couloisy « Le Village » (Oise) - projet scientifique et technique modifié*

La prescription de fouille porte sur une surface de 8000 m², divisée en deux secteurs :

- une zone principale de fouille qui devra être décapée intégralement ;
- une zone d'environ 2000 m² qui correspond à la parcelle AD 78 qui n'a pas pu être sondée lors du diagnostic et qui devra faire l'objet de sondages complémentaires avant un éventuel décapage.

L'arrêté modificatif du 21 juillet 2010 pris après 2,5 mois de fouille pour s'adapter aux découvertes réalisées, redéfinit cinq zones, pour chacune desquelles des principes méthodologiques particuliers sont énoncés.

Les objectifs scientifiques exposés par la prescription sont les suivants :

- caractériser l'organisation spatiale des occupations médiévales successives
- étudier, par une fouille de terrain appropriée et des études spécialisées, les caractéristiques de ces occupations et leur évolution. Une attention particulière sera portée sur les structures liées à des aménagements hydrauliques, en relation avec un moulin du bas Moyen Age
- mettre en perspective ces données avec des éléments historiques ou archivistiques, sans négliger l'analyse de l'environnement physique, afin d'appréhender le site dans son contexte naturel

6. CONTRAINTES TECHNIQUES

Lors du décapage, les terres seront stockées à proximité immédiate de la fouille ; en cordon de 4 à 5 m de large le long de la rue Saint Blaise, du chemin rural dit du Maretier et à l'ouest de la fouille, ce qui clôturera le chantier de façon efficace, au droit de l'école communale et de ses accès ; en dépôt fermé et façonné au bull sur les parcelles au sud de la fouille. Le maître d'ouvrage met à disposition de l'opérateur une parcelle communale cadastrée AB n°71, située de l'autre côté de la rue du Maretier. Cette parcelle est actuellement en friche et manifestement très humide, elle ne sera utilisée qu'en cas de besoin, si les stockages prévus par nos soins (voir plan joint au projet) ne suffisent pas. A la date où est rédigé ce projet modifié, cette parcelle AB n°71 n'a pas été utilisée.

Un ru canalisé dans un fossé rectiligne, avec écoulement pérenne, traverse la zone de fouille du sud vers le nord. Par ailleurs, le maître d'ouvrage a attiré notre attention sur l'existence d'un câble HTA enterré le long de ce ru côté ouest ; câble en position définitive et qui ne sera

*INRAP Direction Interrégionale Nord-Picardie
Couloisy « Le Village » (Oise) - projet scientifique et technique modifié*

pas dévoyé. Afin de maintenir ce câble, d'éviter l'engorgement du ru par des déblais et de pouvoir assurer la continuité des écoulements pendant la fouille, une bande de 2 m à 2,50 m de large sera conservée non décapée de part et d'autre du ru. Une passerelle « piétons » sera mise en place à l'intérieur du chantier pour en assurer le franchissement en sécurité par les agents Inrap.

Une partie de la parcelle AD 78 (pour rappel non investiguée lors du diagnostic) est stabilisée par du tout-venant et une dalle en béton. Cette surface de quelques centaines de m² sera réservée pour accueillir les cantonnements de chantier, le stationnement des véhicules et servira d'aire de livraison pour les approvisionnements du chantier. Ceci dans un double intérêt, à savoir limiter les transits sur la rue Saint Blaise où se situe une école avec son dépose-minute, et raccorder les installations de chantier à l'électricité puisqu'un coffret électrique est disponible à proximité.

A l'issue de la fouille, un remblaiement sommaire du terrain sera réalisé par l'opérateur sur la base d'un volume de 6000 m³ (voir dans le devis la provision forfaitaire pour le remblaiement), à savoir une épaisseur moyenne de 0,75 m sur une surface de 8000 m².

7. METHODE ENVISAGEE

La méthode envisagée pour la réalisation du chantier se conforme au cahier des charges de la fouille émis par le Service Régional de l'Archéologie de Picardie. Les données de terrain seront enregistrées selon les modalités classiques, à savoir plans raccordés aux coordonnées Lambert et au nivellement NGF, relevés de détail, enregistrement photographique abondant, fiches par unités stratigraphiques, etc.

Phase préparatoire

L'intervention archéologique sera précédée d'une phase de préparation scientifique et technique qui prendra trois formes :

- la réalisation d'une étude historique et archivistique succincte permettant de replacer la commune et les parcelles à fouiller dans un contexte général, avec si possible la recherche de plans anciens significatifs et de mentions dans les textes. Pour ce faire, le projet inclut une provision de **12 jours ouvrés** de spécialiste sur le sujet (réalisée

*INRAP Direction Interrégionale Nord-Picardie
Couloisy « Le Village » (Oise) - projet scientifique et technique modifié*

partiellement et qui sera complétée à l'issue de la fouille et recentrée sur les 16^e, 17^e et 18^e siècles ;

- dans la semaine précédant l'intervention sur le terrain, une période de **2 jours ouvrés** permettant au responsable scientifique désigné de prendre connaissances des archives de l'opération de diagnostic : rapport, plans, relevés de détail, coupes, minutes de terrain et mobilier, en vue d'une part d'intégrer ces données dans la fouille, d'autre part d'anticiper les choix qui devront être faits lors du décapage, notamment pour le traitement du niveau de « terres noires » ;
- une période de **3 jours ouvrés** permettant au responsable scientifique désigné de prendre toutes les dispositions nécessaires au démarrage du chantier, de faire le point sur les aspects techniques de la fouille et sur les aspects de sécurité avec le maître d'ouvrage. Il pourra être accompagné par un technicien qui l'assistera dans la logistique du chantier. Cette période de préparation comprend également la prise de contact avec l'agent du Service Régional de l'Archéologie en charge du dossier.

Phase 1 : décapage, relevés et traitement partiel de la zone Ouest (dite « Zone 1 »)

La fouille devra commencer par un décapage des 1700 m² sous la surveillance d'une équipe réduite. Les terres seront stockées sur un dépôt au sud de l'emprise et en cordon périphérique. A l'avancement, le volume à évacuer pourra être revu en fonction des découvertes et de leur cote d'apparition. La durée du décapage est **estimée à 5 jours ouvrés**, avec un nettoyage des surfaces au fur et à mesure ; il doit être accompagné par un premier enregistrement topographique et photographique des données (photographies, plans).

La fouille manuelle sera engagée dès l'achèvement du décapage avec une équipe plus étoffée, pour une durée prévisionnelle de **3 semaines**. Cette fouille manuelle s'entend avec une fouille intégrale des structures les plus significatives, une fouille partielle voire un échantillonnage des autres. Ultérieurement, une intervention mécanisée permettra l'achèvement du recueil des données.

A la date d'émission de l'arrêté modificatif du 21 juillet 2010, la fouille de cette zone est considérée comme achevée. De simples vérifications à la pelle mécanique pourront être menées.

INRAP Direction Interrégionale Nord-Picardie
Couloisy « Le Village » (Oise) - projet scientifique et technique modifié

Phase 2 : reconnaissance de la parcelle AD 78

Deux tranchées axées nord-sud seront ouvertes sur cette parcelle, en dehors de l'aire réservée aux cantonnements et aux livraisons de chantier, avec l'objectif de vérifier la poursuite ou non des vestiges découverts dans la tranchée n°11 du diagnostic. La durée de cette phase est estimée à ½ journée à 1 journée, elle est si nécessaire suivie par la réalisation du décapage partiel ou total de ce secteur.

Phase 3 : décapage, relevés et fouille de la zone Est (dite « Zone 2 »)

La fouille devra commencer par un décapage des 5000 m² sous la surveillance d'une équipe réduite. Les terres seront stockées sur un dépôt au sud de l'emprise et en cordon périphérique. A l'avancement, le volume à évacuer pourra être revu en fonction des découvertes et de leur cote d'apparition. La durée du décapage est **estimée à 12 jours ouvrés**, avec un nettoyage des surfaces au fur et à mesure et un premier test sur les niveaux de « terres noires » (extension réelle, épaisseur) ; il doit être accompagné par un premier enregistrement topographique et photographique des données (photographies, plans). Une berme témoin de ces niveaux sera également conservée en vue d'effectuer des prélèvements.

La fouille manuelle sera engagée dès l'achèvement du décapage avec une équipe plus étoffée, pour une durée prévisionnelle de **14 semaines**. Cette fouille manuelle s'entend avec une fouille intégrale des structures les plus significatives, une fouille partielle voire un échantillonnage des autres. L'estimation moyenne retenue prend en compte un traitement partiel, sur une surface réduite, des « terres noires » de façon manuelle. Pour optimiser la méthode et les moyens de fouille, une provision de 30 jours de mini-pelle est faite en vue d'un traitement partiellement mécanisé de ces niveaux. Une provision de 10 jours de pelle doit servir à un éventuel surdécapage après le traitement des murs et structures qui apparaîtraient au-dessus des niveaux de « terres noires ».

L'arrêté modificatif du 21 juillet 2010 divise cette zone 2 en quatre sous-ensembles qui feront l'objet de traitements différenciés :

- zone 2A : bâtiments des 16^e - 18^e siècles et structures du bas Moyen Age, liées à des aménagements hydrauliques (moulin). La fouille de cette zone sera essentiellement manuelle, avec un possible recours aux moyens mécaniques, de façon limitée et ciblée ;
- zone 2B : structures fossoyées antérieures au bas Moyen Age, fouille largement mécanisée ;

*INRAP Direction Interrégionale Nord-Picardie
Couloisy « Le Village » (Oise) - projet scientifique et technique modifié*

- zone 2B' : bâtiments du Bas Empire ou du début du haut Moyen Age : fouille essentiellement manuelle, possible recours aux moyens mécanisés, notamment pour les niveaux de terres noires ;
- zone 2C : aménagements hydrauliques et épandages, fouille principalement mécanisée.

Phase 4 : étude et rapport

La phase étude s'attachera, d'une part, à l'analyse spatiale des vestiges et à la compréhension des structures et de la stratigraphie (taphonomie, recoupements, etc.), d'autre part à l'exploitation des données matérielles recueillies lors de la fouille (mobilier métallique, céramique, faune, etc.), et en troisième lieu à la mise en perspective de ces données dans l'étude sur l'évolution du village de Couloisy et plus largement dans les problématiques de mise en place des habitats groupés au cours du haut Moyen Age.

Le mobilier céramique sera nettoyé, remonté et dessiné avant son étude qui devra s'insérer dans les ensembles de référence régionaux.

Le mobilier métallique sera nettoyé, photographié, radiographié et dessiné avant son étude et sa détermination par un spécialiste des objets métalliques pour le second Age du fer. Une provision est également faite si des traitements de stabilisation des objets s'avéraient nécessaires.

Si elle s'avérait importante pour comprendre le site, une étude des ossements animaux serait engagée. Les prélèvements seront tamisés puis les résidus de tamis confiés à des spécialistes, s'il était avéré que ces études participent à la compréhension du site et de son environnement physique.

Cette phase longue et complexe devant faire appel aux compétences de nombreux spécialistes en mobilier métallique médiéval, ossements animaux, géomorphologie, etc. s'étalera sur toute la phase d'étude, estimée à environ 2 ans.

8. EQUIPE SCIENTIFIQUE ET MOYENS OPERATIONNELS

Les moyens prévus correspondent aux moyens nécessaires à la réalisation d'une fouille suivant le cahier des charges modifié de la prescription de fouille, dans des conditions d'exploitation scientifique suffisantes au vu des données disponibles. Si, au fur et à mesure de l'avancement de la fouille, d'autres solutions techniques s'avéraient pouvoir être mises en

*INRAP Direction Interrégionale Nord-Picardie
Couloisy « Le Village » (Oise) - projet scientifique et technique modifié*

œuvre permettant de réaliser des économies de moyens, sans remettre en cause les résultats scientifiques, leur application serait envisagée.

Pour la réalisation de cette opération sur le terrain, l'équipe sera encadrée par un responsable d'opération confirmé connaissant parfaitement les contraintes de la fouille d'habitats médiévaux. L'Inrap propose de confier la **responsabilité scientifique de l'opération** à **M. Louis HUGONNIER** (Inrap), qui sera secondé sur l'opération par un responsable de secteur confirmé. Il tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de l'avancement des travaux et des découvertes.

L'équipe de fouille comprendra en moyenne, outre le responsable scientifique, six archéologues et l'accompagnement technique (topographe) et scientifique nécessaire à l'enregistrement et à l'analyse des informations de terrain.

La provision pour le terrain est d'environ 30,5 mois/homme à répartir sur toute la durée de la fouille, soit + 7,5 mois/homme par rapport au projet initial. Elle inclut le traitement primaire du mobilier archéologique (lavage, inventaires, conditionnement avant étude).

La durée de la phase d'étude, inchangée, est estimée à environ **13 mois/homme**, à répartir sur les deux années prévues.

Une provision de 3000,00 € HT est faite pour pourvoir aux besoins d'études spécialisées qui devraient être confiées à des laboratoires extérieurs : radiographie et stabilisation du mobilier métallique, etc.

9. RAPPORT FINAL D'OPERATION

Le rapport final d'opération, présenté selon les normes techniques prévues dans le cahier des charges du SRA Picardie, sera conçu comme une pré-publication des données de fouille. Il comprendra :

- un exposé synthétique du contexte archéologique et de l'environnement du site
- une présentation méthodologique de l'intervention
- la présentation générale des résultats

*INRAP Direction Interrégionale Nord-Picardie
Couloisy « Le Village » (Oise) - projet scientifique et technique modifié*

- une interprétation des apports de cette nouvelle fouille avec les données recueillies lors de la fouille d'autres sites de même nature
- une synthèse replaçant le site dans les problématiques locales, régionales et nationales
- l'inventaire de la documentation et des archives de fouille
- un inventaire du mobilier avec référence aux parcelles cadastrales et au propriétaire de la parcelle au moment des découvertes

A l'issue de la phase études, les archives de fouille devront être conditionnées selon les normes définies par l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 en vue de leur dépôt aux Archives départementales.

Le mobilier archéologique devra être conditionné et stocké selon les normes définies dans l'arrêté interministériel du 27 septembre 2004 en prévision de sa restitution à l'Etat qui sera chargé de sa dévolution.

Le délai prévisionnel de remise du rapport est fixé à 2 ans minima, à l'issue de la phase terrain.



FICHE DE PROJET D'INTERVENTION

Commune	Couloisy	Code op.	GB19053401
Lieu dit	Le Village		
Dpt	Oise		
Réf. cadastre	AD 57,66,73,74,75,78,351,365,388,392,393		
Surface à diagnostiquer / fouiller en m ²	8000	réf SRA	2005-602010A2
Type d'opération	Fouille - Rural		
Date réception prescription	23/01/2006	LT60167.05C0001	
Contraintes techniques			
Vestiges attendus	médiéval		
Profil RO	L. Hugonnier		
Méthodes et techniques envisagées			

VOLUMES PREVUS EN J/H

Encadrement terrain	80	Encadrement étude	65
Techniciens terrain	360**	Techniciens étude	65
Spécialistes terrain	15	Spécialistes étude	70
Topographie terrain	10	Topographie DAO étude	56
Moyens particuliers terrain	17500€	Moyens particuliers étude	3000 €

DELAIS DE REALISATION

Durée terrain	90
Durée étude	180
Délai de rendu du rapport	2 ans jours à compter de la fin de la phase terrain

Observations

II. Résultats

1. Introduction

1.1 Circonstances de l'intervention

La fouille fait suite aux résultats du diagnostic archéologique (**Fig. 1**) réalisé par Muriel FRIBOULET 2005 (FRIBOULET 2005) au lieu-dit « Le Village », à Couloisy dans l'Oise, en juillet 2007 ; celui-ci avait été engagé en amont d'un projet d'aménagement par l'OPAC de l'Oise, sur un terrain délaissé du centre-bourg, projet comprenant la construction de logements locatifs (à caractère social) et l'aménagement d'une place publique. Le diagnostic avait détecté et caractérisé la présence d'une double occupation médiévale dans la partie nord et est de l'emprise (une occupation du haut Moyen Âge et une occupation plus tardive, entre le XIII^e et le XIV^e siècle – **Cl. 1** et **Cl. 2**) ainsi que la présence d'un niveau noir organique interprété comme un niveau possible de « terres noires » [FRIBOULET 2005, *Id.*; PROJET SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE, INRAP]. La surface de fouille prescrite par le Service Régional de l'Archéologie (SRA Picardie) couvre une surface de 8 000 m², englobant la majeure partie des structururations relevées lors du diagnostic [Arrêté n°2005-602010-A2 du 12 décembre 2005] (**Fig. 1**).

A aménagements nouveaux, problématiques nouvelles : la basse vallée de l'Aisne, entre la jonction Oise-Aisne et la ville de Soissons n'a pas connu la même densité d'opérations de diagnostics et de fouilles que dans sa partie haute et moyenne, celle historique de la vallée de l'Aisne. Cette opportunité d'intervention permet de s'intégrer dans cette vaste problématique d'occupation, dans sa chronologie médiévale, parent pauvre de la vallée.



Cl. 1 Vue de l'église de Couloisy et du porche Roman
Louis Hugonnier



Cl. 2 Vue de la tranchée 10 du diagnostic
Muriel Friboulet

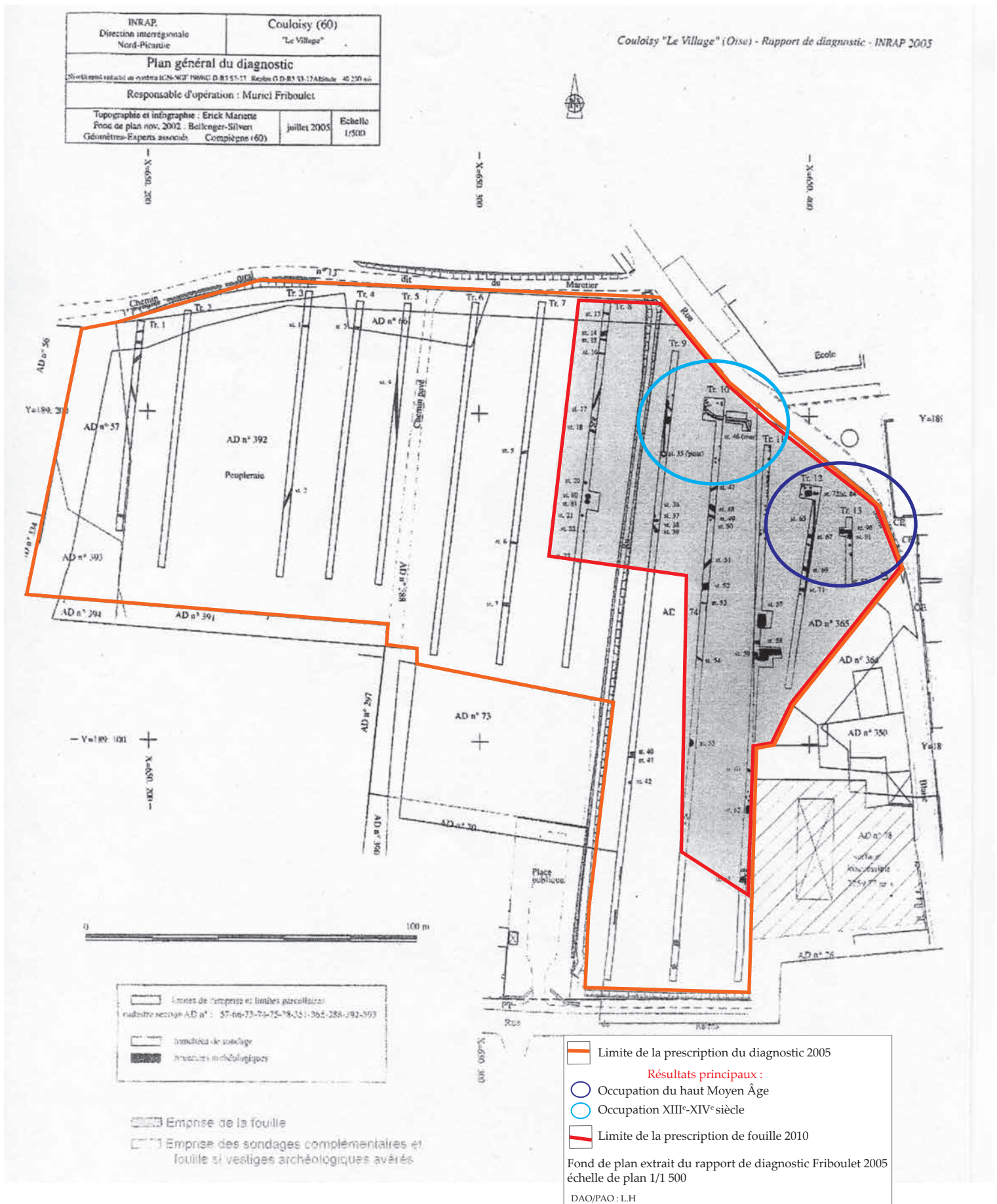


Fig. 1 Limites de prescriptions (Diagnostic, Fouille) et principaux résultats du diagnostic 2005

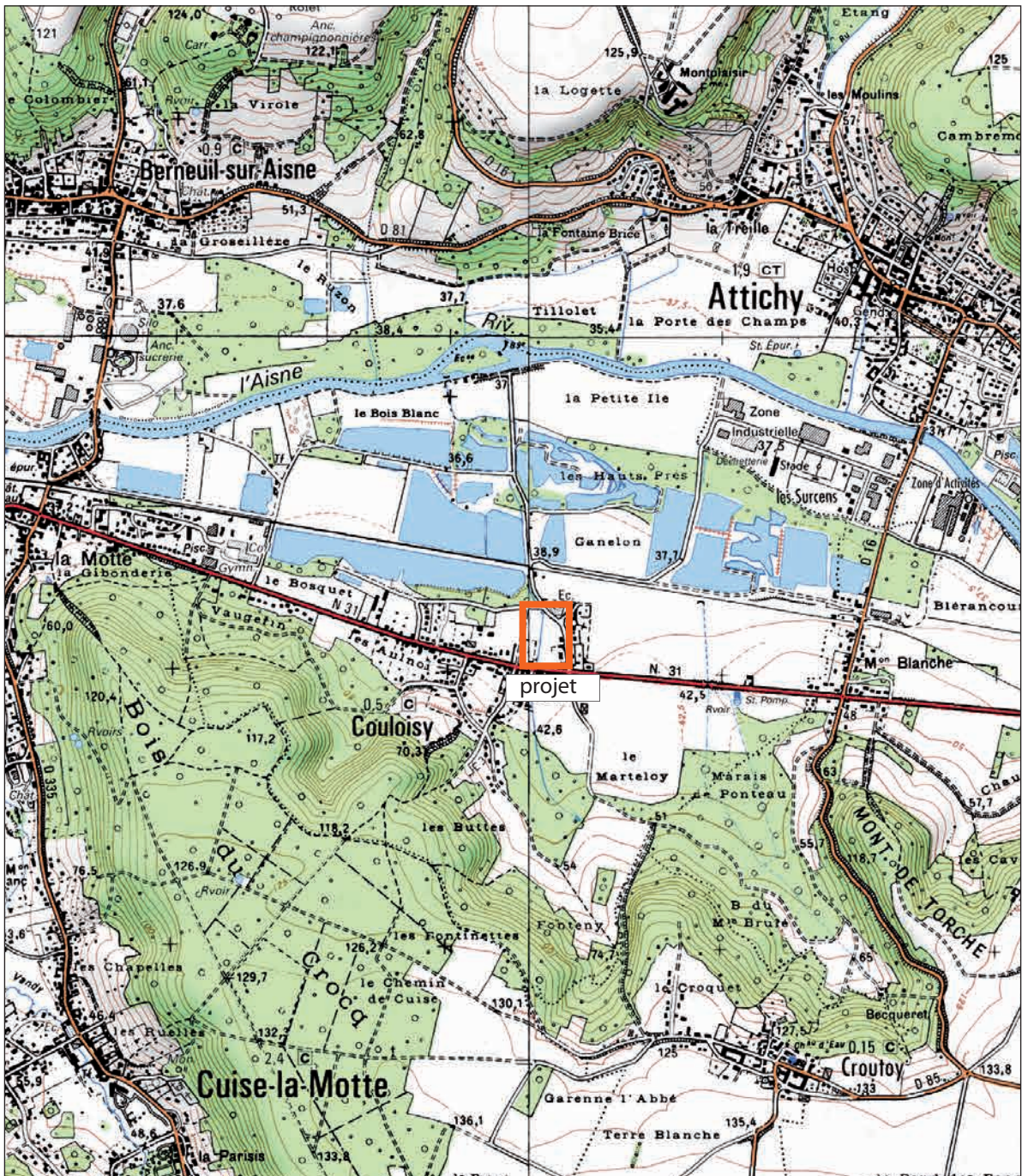


Fig. 2 Localisation topographique

© IGN

1.2 Contextes géographique et géologique

La commune de Couloisy est située à l'est du département de l'Oise, le long de la rivière Aisne, à peu près à mi-chemin entre les villes de Compiègne et de Soissons. Le village actuel se développe le long de l'axe routier N31, reliant Rouen à Reims, suivant plus ou moins le tracé de l'ancienne voie romaine (Fig. 2). Le territoire de la commune est borné au nord par les finages de Berneuil-sur-Aisne et Attichy, au sud et ouest par Cuise-la-Motte, au sud-est par Croutoy et à l'est par Jaulzy, en direction de Vic-sur-Aisne (Fig. 2). Plus au sud se lèvent les tours de Viollet-le-Duc du château de Pierrefonds, en lieu et place de l'ancienne châtelainie de Pierrefonds. La surface des parcelles cadastrales AD78, 365 et 392, qui composent l'emprise de la fouille, est, on l'a dit précédemment, d'environ 8 000 m².

Cette surface est répartie en deux zones, physiquement séparées par l'existence d'un ru traversant verticalement le terrain, du sud au nord. Cette emprise représente environ un quart de la surface accessible diagnostiquée en 2005 : sont laissées de côté les surfaces proches de la RN31 au sud, une large bande centrale à proximité du ru (protection environnementale) et la quasi-totalité des parcelles ouest, exception faite de la zone 1 couvrant une surface de 1 200 m² environ (**Fig. 1**).

Le terrain est localisé au pied d'un versant qui domine la rivière Aisne, qui coule à 750 mètres au nord, dans la moitié septentrionale du village actuel, à proximité directe de l'église paroissiale. Le lieu semble favorable à l'implantation humaine : proximité de deux courants économiques potentiels (la voie gallo-romaine et la rivière Aisne), existence de multiples sources d'eau provenant du « bois du Crocq » (*cf. infra*), surplomb du versant dominant. On peut cependant, dès la présentation, noter un bémol à cette implantation : cette zone est potentiellement inondable, comme en témoignent les crues du début du XX^e siècle et la présence de nombreux marais sur le finage de la commune (**Fig. 3**). La zone est vierge de rupture de pente mais on note quand même l'existence d'un léger pendage naturel, du sud au nord, du bas de versant à la rivière Aisne.

Le contexte général géomorphologique note la présence d'alluvions anciennes (sables et graviers) ponctuellement masquées par des colluvions sableuses et limoneuses (**Fig. 4**). Sur le terrain, après enlèvements des terres végétales et de l'horizon humifère "noir", les différents sondages notent la présence des alluvions jusqu'au niveau médian de la parcelle, la transition (superposition) avec les colluvions s'opère en partie sud du site en se rapprochant du versant. On note enfin, à l'est de la prescription (zone 2), un apport anthropique massif de limon brun orangé (Us 4038), recouvrant différents limons hydromorphes d'une structure en eau.

On l'a avancé précédemment, l'eau est véritablement l'élément marquant du paysage couloisien. Cette eau apparaît sous « différentes formes » : la rivière d'Aisne qui traverse le territoire, les différents rus descendant des hauteurs du mont du Crocq [pour rappel, le ru traversant la parcelle prescrite et celui entre le finage de Couloisy et de Jaulzy à l'ouest – ces deux rus traversent verticalement les terroirs, du sud au nord, en direction de l'Aisne actuelle], des mares et des étangs [on retrouve nombre d'étangs actuels au « Bouy », « Ganelon », « la Haute Borne », au nord de la prescription], peupleraies nombreuses. Les témoignages oraux parlent notamment de la crue du début du siècle : « jusqu'à l'église ! » (**Fig. 3**), et mentionnent également l'apport massif de terres par les différents propriétaires des terrains prescrits, au siècle précédent, afin, je cite, « d'éponger les terres humides » (1). Les données d'archives, qui suivront, constatent également l'omniprésence de l'eau sur le territoire. Lors du percement des alluvions anciens et du traitement du puits 2012, celle-ci est apparue entre moins 1,5 m et 2,00 m, sous l'horizon géologique.

1. Le dernier exploitant de la parcelle parle de l'eau « affleurante » lors des labours sur notre parcelle d'intervention.

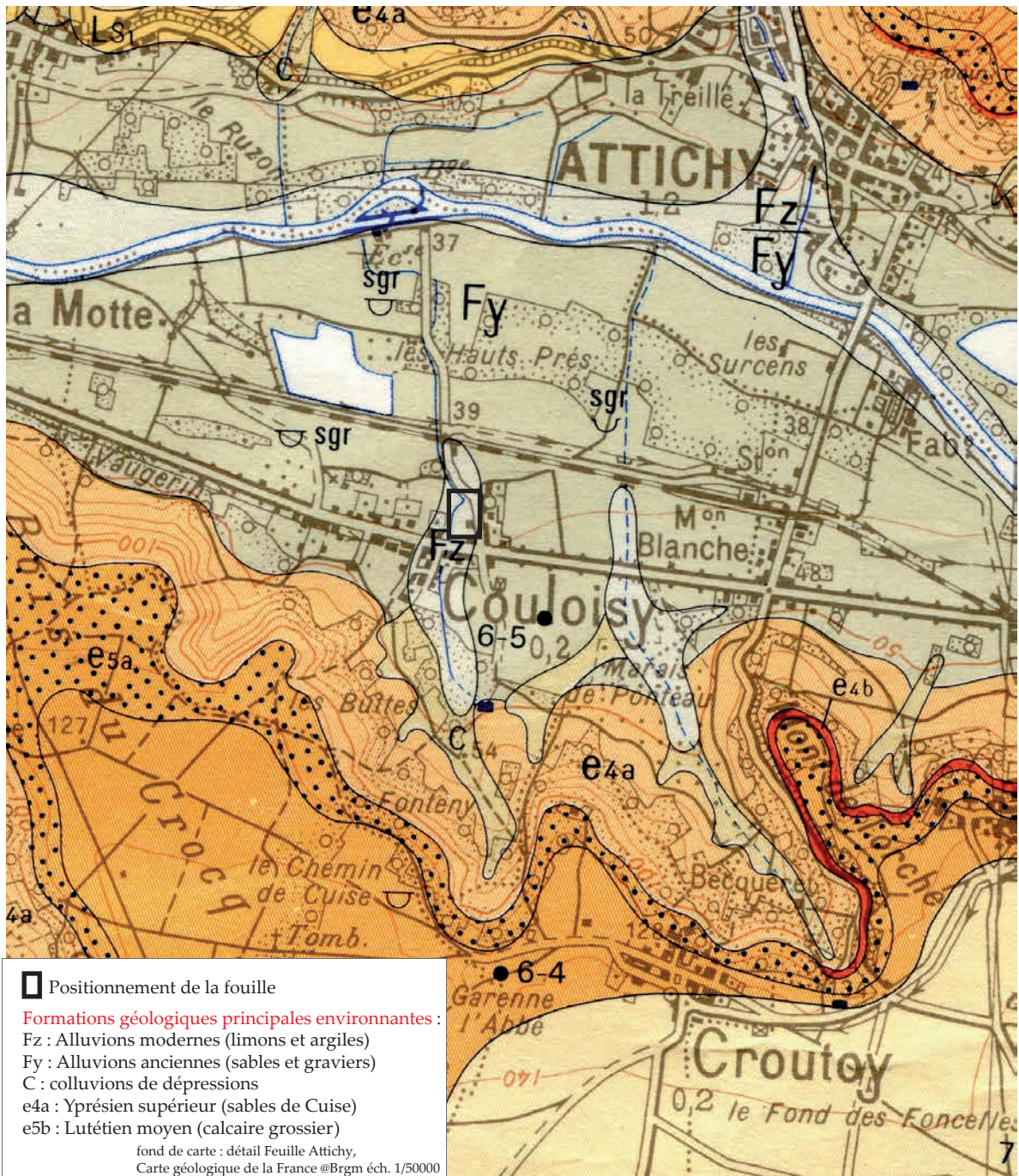


Fig.4 Contexte géologique de l'opération

© Brgm - feuille Attichy

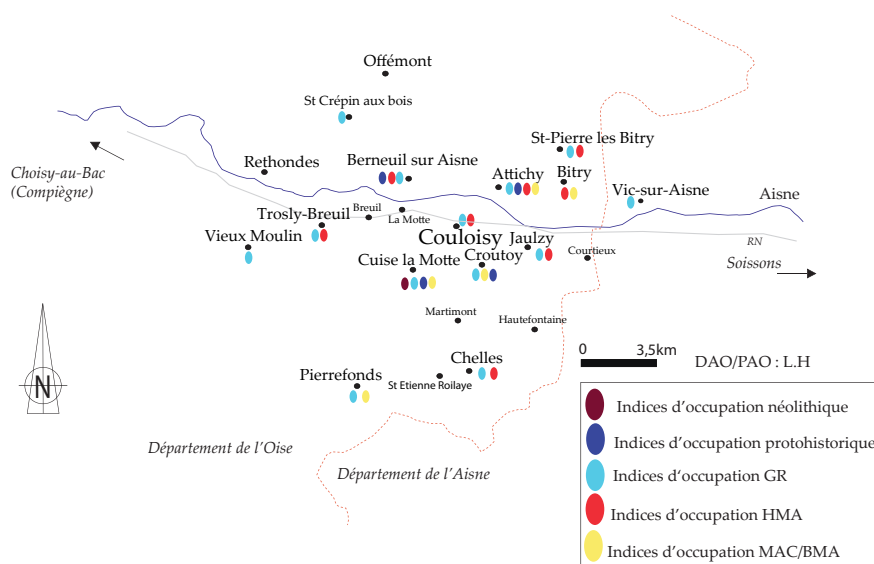


Fig. 5 Localisation schématique des indices archéologiques d'occupations humaines identifiés aux alentours de Couloisy, côté Oise d'après les mentions de la Carte Archéologique de la Gaule - Oise

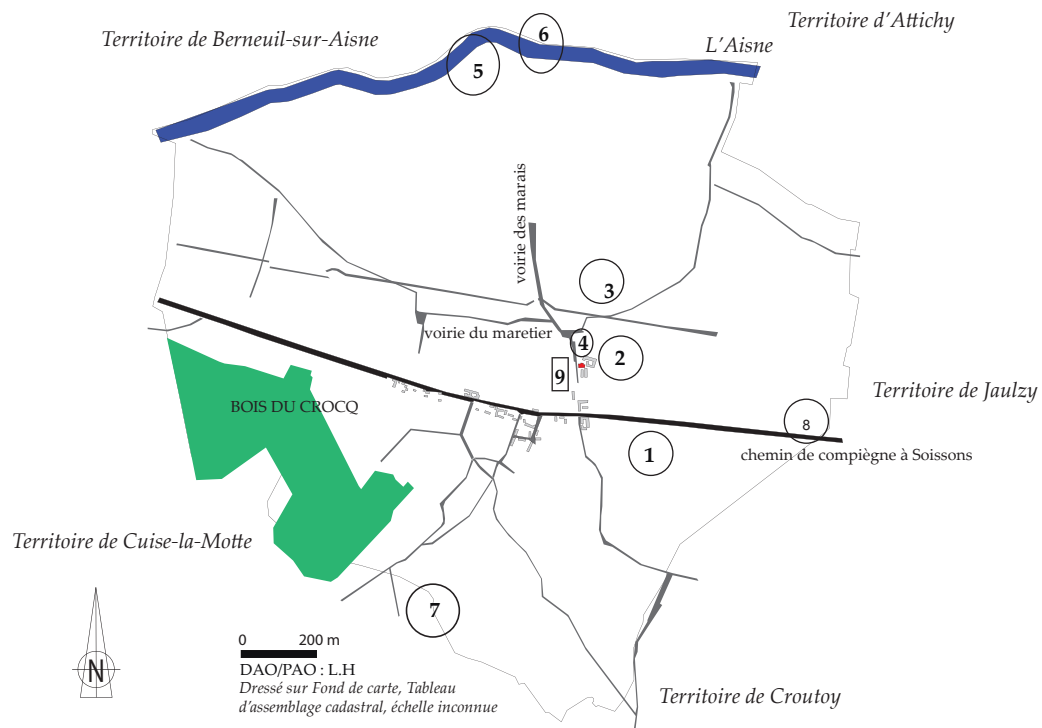
1.3 Contextes archéologique et historique

1.3.1 Les données archéologiques

Comme le rappelle le projet scientifique et technique modifié, le projet concerne une zone très sensible par sa proximité avec l'église paroissiale « datant du XII^e siècle » et par certaines découvertes répertoriées dans un environnement plus ou moins proche (*cf.* Cl. 1, p. 41, Fig. 5).

Les différents historiens des XIX^e et XX^e siècles multiplient les mentions et les localisations approximatives, dans leurs ouvrages historiques et monographiques, que l'on peut retrouver dans la *Carte Archéologique de la Gaule* du département de l'Oise (C.A.G.60 : WOIMANT, 1995, p.230). Louis GRAVES, dans les années 1840, relayé en 1980 par G.-P. WOIMANT (WOIMANT, 1980), relate les trois découvertes principales connues sur Couloisy : au lieu-dit « les Barrages Eclusés » ont été découverts des vestiges d'époque romaine (monnaies, *tegulae*, céramique) ; au lieu-dit « la Platrière », touchant à la route de Soissons, sont enfouis une grande quantité de cercueils de forme ordinaire ; dernière mention, celle concernant des sarcophages du haut Moyen Âge trouvés au lieu-dit « le Martelois » (GRAVES 1840, 1855, 1856). En ce qui concerne cette dernière, il convient de préciser que l'écrit original de GRAVES a subi une transformation malheureuse, concernant la localisation de cette découverte. En effet, l'article de la Carte Archéologique de la Gaule (C.A.G.60) concernant Couloisy mentionne « le Martelois » comme étant derrière l'église. Or, à la relecture de GRAVES, la localisation, déjà incertaine, est celle-ci : « on a trouvé quantité de sarcophages aux lieux dits la platrière et marteloy, ainsi que derrière l'église » (GRAVES 1991). Dès lors, on peut avancer l'idée que « la Platrière » et « le Marteloy » ne font qu'un, et que la deuxième mention concerne effectivement le lieu-dit « derrière l'église ».

Ce souci de localisation et d'identification des lieux concerne également la découverte relatée par J.-C. MERMET dans *Cuise-la-motte et ses environs* (MERMET 1989) : celui-ci indique qu'en 1840, au lieu-dit « le Hérand », un cercueil en pierre et un vase en bronze de forme élégante ont été découverts. Il précise que cette découverte « s'accompagne de monnaies romaines, de vases, d'une grande amphore, d'armes et de tuiles à double rebord, etc. (*sic*) ». Absente nominativement de la C.A.G.60, cette découverte n'est pas sans rappeler celle dite « des barrages éclusés », la même année : on peut alors se demander si « le Hérand » et « les barrages éclusés » ne sont pas une seule et même entité.



- | | |
|--|--|
| 1 «sarcophages du Haut Moyen Age», Le Marteloy (GRAVES 1840) | 5 Vestiges GR (monnaies, vases, armes...), «le Hérard» (MERMET/WOILLIEZ) |
| 2 «quantité de sarcophages», Derrière l'Eglise (GRAVES 1840) | 6 Diagnostic Clément PARIS, 2012 |
| 3 Villa GR (NAZE2011 prospection aérienne) | 7 «cromlech», structure quadrangulaire (PETIT 2 ^e 1/2 XX ^e) |
| 4 «site négatif. Fondations XIX ^e », Rue St-Blaise (DESACHY 1998) | 8 Voie gallo-romaine (emplacement supposé du tracé de l'actuelle RN33) |
| | 9 Localisation de la fouille |

Fig. 6 Couloisy : localisation schématique des données archéologiques XIX^e-XXI^e s., avant intervention 2010
Fond de plan dressé sur tableau d'assemblage cadastral, échelle inconnue
© Mairie de Couloisy.

Raison nous est accordée à la lecture des données géologiques relevées par GRAVES où il mentionne les fouilles de l'écluse d'Hérant (GRAVES, *OP.CIT.*, p.21) On n'insistera pas sur les vestiges indéterminés au lieu-dit Les Buttes [sic] (WOIMANT 1995).

Connue de quelques initiés, et bien qu'absente des mentions de la CAG60, on note la présence au lieu-dit « le Ganelon » d'une villa gallo-romaine de grande dimension (COLLART À PARAÎTRE).

Les données les plus récentes à mettre en perspective sont les sondages de 1998 en amont de la construction de l'école (DESACHY & SCHWAB, 1998 ; cf. *infra*, fig.10). Ceux-ci font état d'une fondation arasée d'un mur orienté nord-sud et de la présence de plusieurs blocs de pierre. Les observations laissent entendre la probable présence d'un niveau antérieur scellé par cette fondation. L'absence de photographie, de cote de profondeur, de relevés précis et de plan dans le rapport consulté empêche une réelle confrontation de ces données avec celles obtenues sur l'espace de fouille. En tout état de cause, ces différentes mentions, anciennes et récentes, indiquent la présence potentielle sur le territoire d'une occupation gallo-romaine, d'une nécropole médiévale et d'un habitat probable, dont la localisation est, bien qu'incertaine, admise autour de l'église actuelle (Fig. 6) : La route nationale de Compiègne à Soissons, ainsi que le passage des armées en 1815, 1870, 1878 et 1940 ont modifié l'aspect du paysage construit de cette commune. L'ancien atlas cadastral n'existe plus [sic]. Il apparaît grâce à la prospection sur le terrain que le noyau d'origine se trouvait près de l'église » (DURAND 1988).

Les résultats du diagnostic viennent compléter ces données archéologiques : présomption d'une occupation du VI^e au Xe siècle très dense et interprétée au stade du diagnostic comme un possible état primitif du village ; un puits empierré et un mur datés par du mobilier « XII^e-XIV^e siècle » correspondant à une deuxième occupation médiévale (2).

2. Les observations faites par l'auteur du diagnostic s'interrogent sur la datation XIX^e proposée pour la fondation du suivi de travaux en 1998, notant une ressemblance entre les fondations (FRIBOULET 2005).

1.3.2 Les données historiques

Concernant les connaissances historiques relatives au village de Couloisy, on peut reprendre la lecture des ouvrages du XIX^e, notamment ceux de GRAVES ou de MERMET (GRAVES, *OP.CIT* ; MERMET, *OP.CIT*). Sans revenir sur l'effet de copie et de recopie, constamment rencontré à la lecture des ces ouvrages, on admettra que les auteurs s'accordent sur plusieurs points sans conteste, et que, même si les données sont assez sommaires, elles ont été la base de départ non négligeable pour notre étude des sources archivistiques. MERMET commence son exposé en écrivant que la petite commune de Couloisy a une origine très ancienne. S'ensuit l'histoire "chronologique" de Couloisy, au fil des documents consultés par cet auteur. Cette chronologie historique est par ailleurs résumée mécaniquement dans *L'Oise, le guide complet de ses 693 communes* : Couloisy, site préhistorique, occupation romaine, charte de franchise en 1155, tombe à char, vestige de fanum, passage de voie romaine (...) église du XII^e clocher facade » (TORRE, 1990). GRAVES en dresse un visage plus étayé : il commence son article par le listage (incomplet) des mentions du village, donnant la date de 858 comme première apparition dans l'histoire du village. Après une description sommaire du finage, il indique qu'en 1826 cette petite commune est réunie à celle de Croutoy avant de retrouver son existence distincte par ordonnance royale du 26 octobre 1832. Il poursuit son exposé en mentionnant la charte de franchise accordée par Louis le Jeune au village en septembre 1155 et rappelle que l'abbesse de Notre-Dame de Soissons nommait à la cure, selon la donation qui en fut faite à l'abbaye en 1057, par l'évêque Hédouon, l'église étant dédiée à la Vierge. Il termine son exposé volontairement bref par quelques indications sur le passé archéologique et la composition du territoire physique du village au XIX^e siècle dont certaines ne sont pas négligeables : présence de pressoirs, tuileries, carrières et commerce de toile de chanvre dans le canton d'Attichy (GRAVES, *OP.CIT*). MERMET confirme ces données et relate également un document du 24 juin 1583 confirmation à la population le droit de pâturage et pacage par lettres royales (MERMET, *OP.CIT*, p.34). Ces renseignements sont complétés par ceux recueillis dans le *Dictionnaire topographique du département de l'Oise* d'Emile LAMBERT (LAMBERT 1982) qui, sans revenir sur le caractère incomplet de cet ouvrage, apporte un peu d'eau à notre moulin : le village est mentionné du IX^e siècle au XIX^e siècle, sans quasi rupture ; il indique la présence d'une maison de Templiers dès le XIII^e siècle, d'une maladrerie et sous-entend que le village fait partie du temporel du Chapitre de Noyon [*sic*]. L'ensemble de ces quelques mentions historiques suffisent à dresser le paysage habituel du monde médiéval classique : l'Eglise, le Roi, les légendes templières et les droits des communautés.

1.3.3 Les données manuscrites : approches toponymiques et dynamiques seigneuriales

1.3.3.1 Les données toponymiques

Couloisy, selon les explications données dans *Le Dictionnaire topographique du département de l'Oise*, relèverait de la formation des noms avec suffixe en *-acos*, latinisé en *-acus*, *-acum*, « suffixe gaulois exprimant la propriété » (LAMBERT 1963) ; on retiendra également la détermination de LEBEGUE, dans son ouvrage sur *Les noms de commune du département de l'Oise*, établie à partir de la première mention dans les textes de Couloisy, à savoir *colosiacum* (858), nom de domaine gallo-romain en *-acum*, formé sur le nom d'homme latin *Colosius*, probablement dérivé de *COLIUS*, du cognomen *Colus*, et attesté selon *l'Onomasticon* comme « le domaine de Colosius » (LEBEGUE 1994, n°1044, p.74, n°1044).

1.3.3.2 Les données microtoponymiques

Les lieux-dits ou noms de terroir inscrits sur les cadastres contemporains n'offrent en règle générale qu'une tradition récente. Bien que tardifs et souvent déformés, ils fournissent cependant, si les filiations sont établies et suivies à partir des textes anciens, un éclairage informatif sur l'histoire d'un terroir, d'un village ou d'un simple lot de terre. Utiliser seule la toponymie comme outil de reconstitution des paysages reste dangereux et peu fiable, au vu des différentes contraintes liées à la matière linguistique (ROBERT 2011). Mais tout n'est pas inutilisable et le divorce invoqué entre la toponymie et l'archéologie (ZADORA-RIO 2001) est discutable dès lors que le corpus étudié permet d'avancer des filiations chrono-microtoponymiques, tout en gardant une approche pluri-disciplinaire.

Dans le cadre de ce rapport, les données récoltées lors du dépouillement des archives seront utilisées ponctuellement et donneront lieu à une étude plus approfondie ultérieurement. Le fond de collecte est principalement composé de documents cartographiques (plans de 1643, 1681, 1740 et 1822) et manuscrits du XI^e au XVIII^e (cf. **Annexe 1, p. 399**).

Malgré l'exhaustivité des consultations, on ne peut prétendre avoir compilé l'ensemble des microtoponymes du territoire. Sur un total de 252 documents et 4 cartes anciennes, on dénombre pour le territoire de Couloisy 330 occurrences distinctes. Les caractéristiques générales (apparition, disparition, densité etc.) correspondent aux évolutions généralement observées (ROBERT, *OP.CIT.*) à savoir une importance des microtoponymes structurants l'espace agraire et toponymique au Moyen Âge, une même densité voire supérieure pour l'époque moderne, un rétrécissement notable lors de la cadastration napoléonienne avant le coup de massue (la faucheuse) du XX^e siècle (**Tab. 1**).

Tab. 1 Répartition chronologique des mentions de microtoponymes

chrono	1250	XIII	XIV	XV	XVI	XVII	1827	1925
nbre mentions	1	77	80	80	90	95	31	13

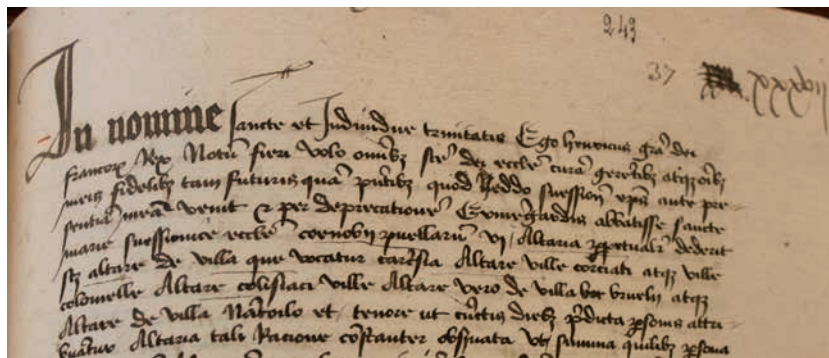
Première observation d'ordre général, la longévité et la « résistance » de 31 microtoponymes, appelés « marqueurs », sur le territoire (cf. **Annexe 1, p. 399**). Un tiers est encore présent (10 sur 31) sur le cadastre napoléonien de 1827 ce qui permet, entre autre, de fixer une base de départ pour l'étude spatiale. Ils ont en moyenne quatre siècles d'existence. Deuxième observation, sans polémiquer sur le sens ou le non-sens accordé au réalisme des toponymes (ZADORA-RIO, *OP.CIT.*), on note que parmi ces marqueurs se trouvent des éléments constitutifs et caractéristiques du territoire de Couloisy comme l'église "soubz leglise de couloisi" ; le lieu de sépulture "en sieule dessoubz le moustier" ; les marais "marais de Jonquoy, Ponteau, le marais des mares" (...); l'accès ou le passage sur l'Aisne "au pond perin", "le port Dupuis" (...); l'eau "la fontinelle", le "ru mannier" (...), pour ne citer qu'eux (cf. **Annexe 1, p. 399**).

Dernière observation, la présence de microtoponymes enrichissant la réflexion historique :

("la neufville"), le croisement des informations sur le paysage ("les aulnaies", "a laubespine", "au saulon" etc.), la caractérisation tout simplement du village, de son terroir et des activités humaines ("la watoise", "la grant maison", "la thuillerie", le "Marteloy" etc.). Les réseaux viaires, structurant le territoire, ne sont pas en reste : "le grand chemin de Compiègne à Soissons", "la chaucée d'attichy", "la rue bruslee" etc. (cf. **Annexe 1, p. 399**).

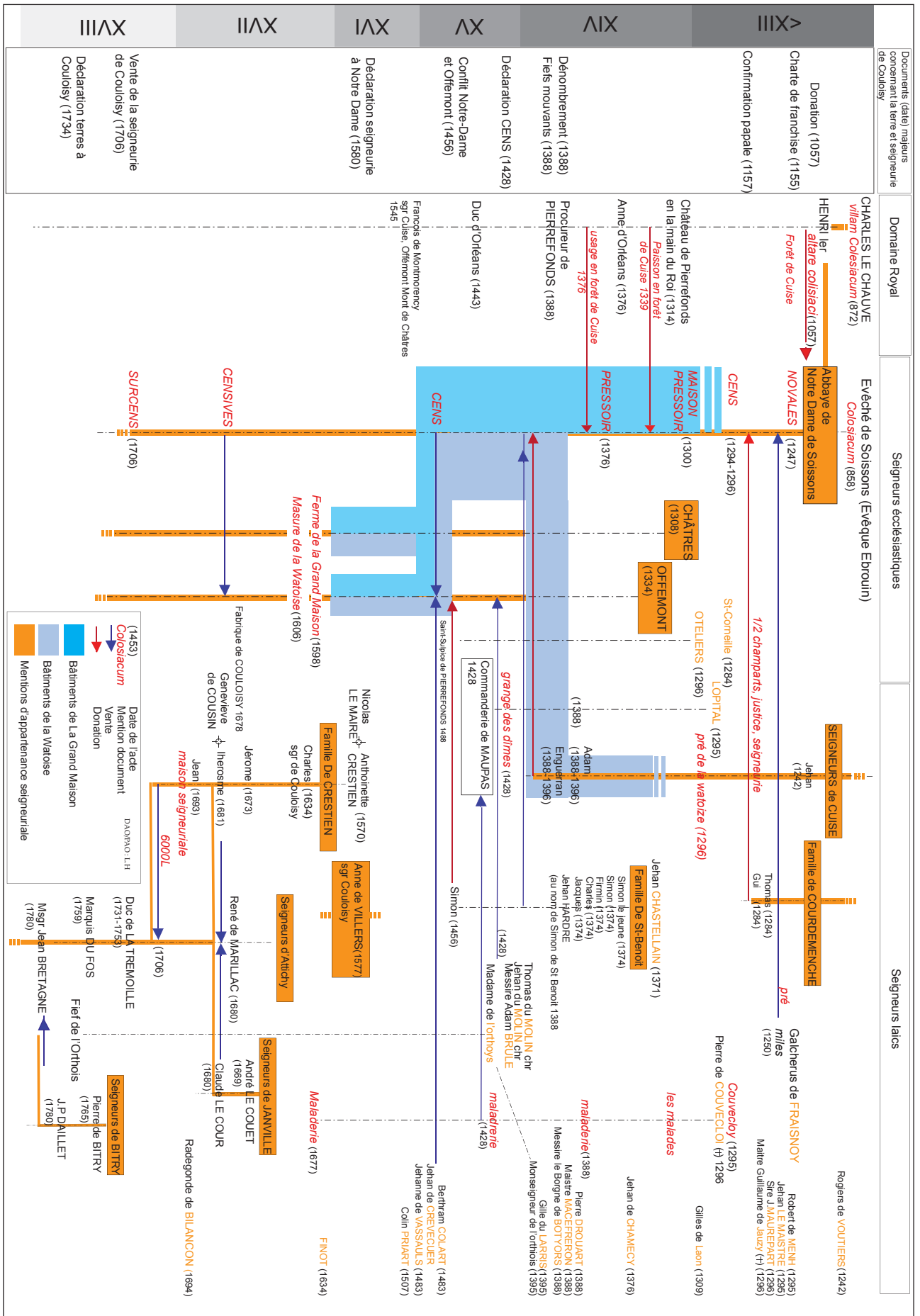
1.3.3.3 Dynamiques et flux seigneuriaux à Couloisy : données d'archives (Fig. 7)

Les deux premières mentions du village apparaissent au IX^e siècle, plus exactement en 858 (« Colosiacum », DT) dans les *Titres de l'Evêché de Soissons*, et en 872 (« Villam Colesiacum », DT) dans les *Actes Royaux de Charles le Chauve*. La charte de donation de Charles le Chauve, dont la transcription/traduction est donnée par Frère Michel Germain dans son *Histoire de l'abbaye Royale de Notre Dame de Soissons de l'ordre de Saint-Benoit* (GERMAIN 1675) apporte un premier éclairage circonstanciel sur la composition du lieu : (...) 32^e année du Règne de Charles Empereur (...) dans le Palais de Compiègne (...) fut ordonné le dénombrement des biens du monastère des religieuses de Notre Dame (...) et pour préparer le luminaire avec toute la decence que requiert un lieu si auguste, qu'on y mette le revenu de Coloisy qui consiste en trente manoirs (...). Il faut ensuite attendre 1057 et la donation par Heddon, Evêque de Soissons, de la cure de Couloisy *altare colesiacum* à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons (ADA H1508, f°243 – sous la titulature d'*Henricus francorum rex* ; Cl. 3), abbaye fondée vers l'an 650 par S.Drausin, Evêque de Soissons et Ebrouin, Maire du Palais, et Leutruide, sa femme (ADA H1508, f°3 ; stein 1907, p.461-462.), pour saisir sur le papier le premier transfert de seigneurie et de territoire.



Cl. 3 Extrait de la donation d'Heddon, «altare colosiaci» (ligne 7) - ADA, H1508, f°243
Louis Hugonnier

Confirmation papale est faite, notamment en 1157 par Adrien (ADA H1508, f°244), des privilèges de l'abbaye et de la donation des cures dont celle de Couloisy (copie de la donation reçue par Gilles sire de Nédonchel le 20 juin 1384 du temporel de l'abbaye). Cette Bulle, qui fait suite à une première d'Eugène III en l'an 1147 faisant dénombrement des biens, églises et exemptions de Notre Dame de Soissons alors en la main de l'abbesse Matilde II, est une des expressions des relations tendues au XII^e et début XIII^e avec les Evêques de Soissons (GERMAIN, *OP.CIT*). Concernant la charte de franchise accordée par Louis le Jeune, charte mentionnée notamment par GRAVES (*cf. supra*), celle-ci est restée introuvable à ce jour. L'histoire de Couloisy est intimement liée à celle de l'abbaye de Notre-Dame, de façon quasi exclusive jusqu'au début du XIII^e siècle, moment marqué par l'apparition, dans les sources manuscrites, de seigneurs laïcs, fonciers et banaux, au côté des religieuses : surgissent ainsi Rogiers de Voutiers et les seigneurs de Cuise lors d'un conflit en 1242 portant notamment sur les terres à herbager sur Troisly et Breuil (ADA H 1508, f°625) et Galcherus de Fraisnoy en 1250 lors de la vente du pré de Couloisy à l'abbaye, *pratum subtus coloisly juxta prata dicti monesterium* [ADA H1508, f°625 ; AN L//1005 (*cf. Annexe 2, p. 427*)].



A3 en fin de volume

Fig. 7 Dynamiques et flux seigneuriaux à Couloisy, d'après les données de l'étude d'archives © DAO L.H.

Le passage dans la deuxième moitié du XIII^e siècle marque une augmentation du nombre connu des seigneurs laïcs, définit et illustre des relations seigneuriales nouvelles et/ou conflictuelles, s'inscrivant notamment dans l'évolution connue du régime seigneurial au XIII^e siècle et complétant le paysage de Couloisy. L'abbaye de Notre Dame de Soissons doit composer et se défendre : en 1247, un conflit oppose l'abbesse Agnes à *Petrum* curé de Couloisy sur les dîmes noales et sur la donation de la cure, sur laquelle le curé entendait revenir (ADA H1508 f°628-629 ; AN L//1005 1247). L'abbesse obtient gain de cause et l'abbaye doit la poursuite et le maintien de son temporel à l'action de ses abbesses Agnès († 28 juillet 1256), à Odeline de Trachy qui continue les acquisitions, fait des transactions avec les seigneurs de Cuise et d'Attichy notamment, luttant comme son prédécesseur contre les tentatives de reprise des patronages de cures (les seigneurs voulant profiter de l'éloignement de l'abbaye), relève fermes et granges abattues par furieux vents au dehors de la ville de Soissons (GERMAIN, *OP.CIT*). D'autant qu'elle n'est pas le seul grand seigneur ecclésiastique à évoluer dans cet espace : l'abbaye de Saint Corneille de Compiègne obtient par achat fait à Thomas de Courdemenche, écuyer, fils aîné de Gui de Courdemenche, chevalier, de la moitié des champarts, justice et seigneurie lui appartenant sur différents terroirs dont ceux de Croutoy, Jaulzy et Couloisy (ADO H2229 ; ROUSSEL 1790, p.225).

On notera également la présence, à la lecture du censier de Couloisy (A.N., L//1005), rédigé pour les années 1294 à 1296, des *oteliers de pierrefons*, de *Lopital*, et l'apparition des *malades*, maladrerie fondée par *Pierre de Couvecloy* (†1296), sur le territoire de Couloisy. Ce même censier, qui dresse la liste des cens dus à l'abbaye par les habitants entre autre, nomme différents petits seigneurs ou personnages d'importance dont *Robert de Menh(...)*, *Jehan le Maistre*, *Sire J. Maurepart* ou encore *Maitre Guillaume de Jauzy* (Annexe 2, p. 427 ; A.N. L//1005, n°54). La seigneurie banale, qu'on perçoit à la lecture des premières chartes, reste difficile à saisir dans l'espace : le ban se partage, se divise, et les possessions seigneuriales s'imbriquent souvent de façon inextricable.

Dès le début du XIV^e siècle, la présence royale est plus lisible dans l'espace seigneurial de l'étude, voire réaffirmé : en 1309, échange est fait entre le Roi de France et Gilles de Laon et demoiselle Oisile sa femme, par lequel Gilles de Laon cède au Roi tout ce qu'il possède dans les manoirs du Poncelet près Pont Sainte Maxence et autres lieux contre des rentes et droits que le Roi possède à Jaulzy et Couloisy (A.N., JJ42B, f°8r°v°, n°9) ; en 1314 le château de Pierrefonds est en la main du Roi, Pierrefonds châteltenie puis Prévôté, lieu de justice et d'assises. Le Roi échange, engrange, délimite, récupère les droits régaliens. Les relations avec l'abbaye de Notre Dame sont peu conflictuelles, touchent majoritairement les usages en forêt de Cuise (A.N. K185, n°7 – *Droit de paisson donné pour trente pourceaux en la forêt de Cuise*, décembre 1339) et soulignent la protection royale lors de conflits physiques, assurant les religieux qu' (...) en nostre chastellenie et prevoste de pierrefons es villes de coloizy et de ambleny et es terroirs et appartenances dicelles en censives et villenages de maisons terres vignes bois prez (...) jouir sans les molester ou empescher (...) (ADO, H6860 – 1394) . Ce XIV^e siècle est un siècle charnière quant à l'organisation seigneuriale du territoire de Couloisy : la création du prieuré de Saint-Pierre de Châtres (1308) et le prieuré du Val Sainte-Croix à Offémont (1334) redistribuent les cartes religieuses (COTTINEAU 1939). Leur création répond à une volonté royale : Philippe le Bel, dès 1300, introduit l'ordre des Célestins (fondé en 1264 par Pietro del Morrone – futur Célestin V – en Italie) dont les premiers prieurés s'installent en forêt d'Orléans et de Compiègne.

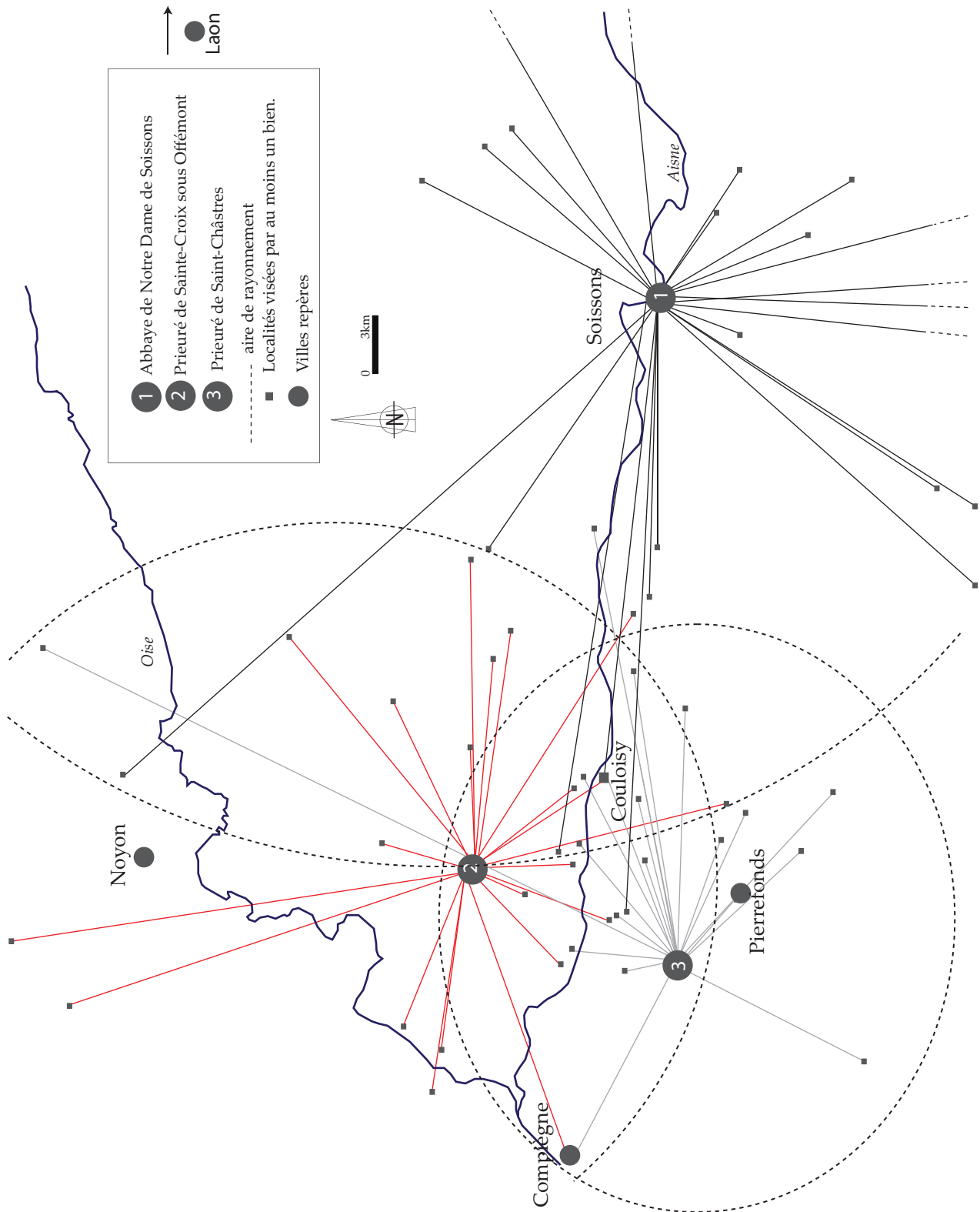


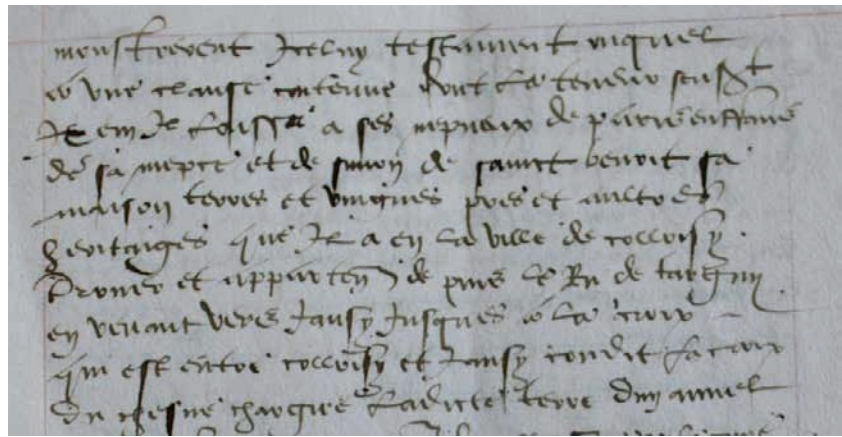
Fig. 8 Rayonnement des temporels de Notre-Dame de Soissons, Sainte-Croix sous Offémont et Saint-Pierre de Châtres d'après les données des cartulaires (cf. **Annexe 1. Sources et micro-toponymes**, p. 399)



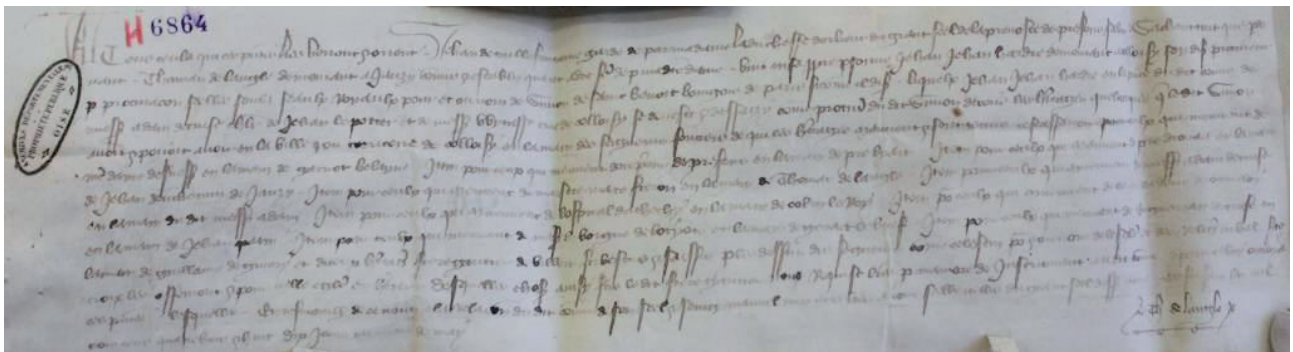
Cl. 4 Extrait de la copie de l'acte de fondation des Célestins de Sainte-Croix sous Offémont, AN Q1 857 - Oise
Louis Hugonnier

Ces fondations se font soit directement comme pour les célestins de Châtres (Philippe le Bel donne le Mont de Chartres avec ses dépendances qu'il échange avec les religieux de Saint Crespin de Soissons, A.N. Q1 857-Oise), soit en relation avec les seigneurs laïcs « locaux », notamment dans le cas de Sainte-Croix-sous-Offémont : (...) a tous ceulx qui ces presentes lettres verront ou orront, Jehans de Neelle, Sire d'auffemont, chevalier, et margueritte de Neele (...) salut (...) pour bienfaits et oraisons (...) les religieux prieurs et frères du mont de chastres estans en la forêt de cuise de lordre de saint pierre célestin, jadis Pape de Romme (...) a l'augmentation et excroissement de leur religion pour fonder ung monastere de leur dicte religion en ung lieu qui était apelé froideval dessoubz nostre chastel d'auffemont tenant à la forest de laignes lesquelles lieux et monastere sont apelés désormais le Val Sainte Croix (...) pour y faire résidence quatre freres (...) pour le perpetuel salut de nos âmes (...) donné lan de grace mil trois cent trente et un, en moig d'avril (A.N. Q1 857, Oise ; **Cl. 4**). Le Roi participe également à travers différentes donations dans sa forêt de Laigle comme en 1334 et en 1340 lors de la tonsure de bois non loin du grant chemin qui va dattechy à thorotte (A.N.Q1 857, Oise).

L'installation et l'expansion de ces deux prieurés, l'un sur le territoire de Vieux-Moulin et l'autre sur le territoire de Saint-Crépin-aux-Bois, place à moins de 9km le territoire de Couloisy de ces deux nouvelles entités religieuses, celui-ci devenant ainsi un des territoires communs à l'abbaye Notre-Dame et aux deux prieurés, comme un certain nombre, le long de l'Aisne (**Fig. 8**).



Cl. 5 Extrait du testament de Simon de Saint-Benoit, ADO H6860
Louis Hugonnier

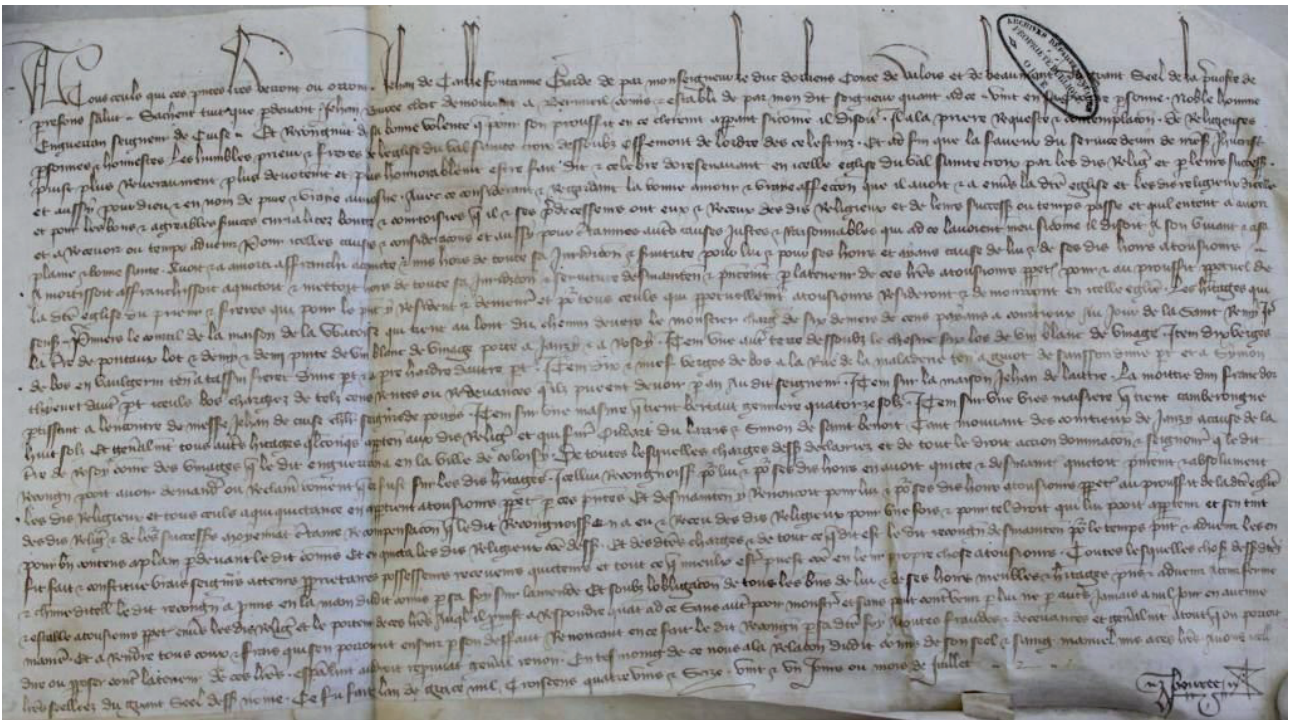


Cl. 6 Dénombrement des fiefs mouvants de Couloisy, 1388. ADO H6864
Marjorie Galois

Cette proximité, promiscuité pourrait-on dire, va donner lieu à une littérature certaine de donations, d'échanges, mais aussi de querelles et d'affirmations des droits seigneuriaux de chacun, avec "l'apparition", en sus, d'entités seigneuriales comme la Commanderie de Maupas près Soissons (au moins dès 1388), la famille de Saint-Benoit en 1374 lors de la lecture du (...) *testament de volente de feu maistre Jehan chastellain jadis advocat en court* (...) oncle des enfants de Saint Benoit (ADO, H6860 ; H6864 n°2 ; **Cl. 5**)³, et la persistance des Seigneurs de Cuise (1388, Adam et Enguerran : HUGONNIER 2008), le tout dans des temps historiques troublés et sujets aux aléas climatiques et guerriers (Peste, stérilité des temps et guerres : GERMAIN, *OP.CIT.*).

La déclaration des cens et des fiefs mouvants en 1388 (**Cl. 6**) éclaire la composition de la seigneurie foncière sur le territoire de Couloisy, marquée par la présence d'un certain nombre de fiefs mouvants : (...) A tous ceulx qui ces presentes lettres verront et orront Jehan de taillefontainne garde de par madame la duchesse dorelans du grant seel de la prevoste de preffons salut. Sachent tuit que pardevant Thomas de langle demourant a Jauzy (...) vint en sa propre personne Jehan Jehan hardre demourant a colloisy (...) ou nom de simon de saint benoit bourgeois de paris (...) lequex jehan jehan hardre en la presence dudit (...) de messires adam de cuise chevalier de Jehan le potier et de messire wytasse cure de colloisy (...) en la main de garnot belayne (...) avoit en la ville et terrouer de colloisy en la main des seigneurs fonciers de qui les heritaiges meuvent sont tenus cest assavoir pour ceulx qui meuvent de notre dame dessudite en la main de garnot belayne Item pour ceulx qui meuvent dou (procureur) de preffons en la main de pierre lydart.

3. Cl.5 - Extrait ADO - H6860, f°3 « [...] Iceluy testament auquel a une clause contenue dont la teneur sensuit Item je laisse a ses nepveux de paris enfans de sa mere et de simon de saint benoist sa maison terres et vingnes pres et aultres heritaiges que je a en la ville de colloisy prins et appartenans depuis le Ru de Targny en venant vers Jauzy jusques a la croix qui est entre colloisy et Jauzy condit la croix du chesne chargee la dicte terre dun anel [...] (on note que ces biens mobiliers sont intégrés au prieuré en 1456 suite à l'entrée en religion de Simon de Saint-Benoit)



Ci. 7 Reconnaissance d'Enguerran de Cuise envers les religieux d'Offémont, 1396. ADO H6864, s.n°
 Marjorie Galois

Item pour ceux qui meuvent de pierre drouart en la main de jehan douchemin de Jauzy item pour ceux qui meuvent de maistre macefreron en la main de thomas de langle Item pour ceux qui meuvent de messire adam de Cuise en la main dudit messire adam Item pour ceux qui meuvent de l'ospital datechy en la main de jehan patin Item pour ceux qui meuvent de messire le borgne de (botyort) en la main de gerart le buef Item pour ceux qui meuvent de enguerran de cuise en la main de guillaume de gruery et diceulx heritaiges (lesquels heritaiges sont requis vrais par le frere célestin en charge de l'acte)(...) mil trois cens quatre vint et huit dix jour ou mois de may.

Entre le dernier tiers du XIV^e siècle et le premier tiers du XV^e siècle, les célestins continuent d'agrandir leur temporel, à la faveur des donations pour aumônes, des « disparitions filiales » seigneuriales, des démembrements de seigneurie comme celle de Cuise suite à la disparition de Jean de Cuise en 1388 (HUGONNIER, ID.). On assiste alors à des amortissements et affranchissements de redevances, voire des ventes entraînant le glissement des droits seigneuriaux sur le prieuré d'Offémont comme en 1396, lorsqu' Enguerran seigneur de Cuise (...) recongnot de sa bonne volente que pour son prouffit en ce clerelement appartenant sicomme il disoit Il a la priere requeste et contemplacion de religieuses personnes et honnestes les humbles priers et freres de leglise du val sainte croix dessoubz offemont de lordre des celestinz (...) aussy pour dieu et en nom de pure et vraye aumosne (...) et regardant la bonne amour et vraye affection que il avoit et a envers ladite eglise ety les dis religieux dicelle (...) en sa plaine et bonne sante Avoit et amorti affranchi acquite et mis hors de toute sa juyridiction et servitude (...) les heritaiges qui sensuivent Premiers le courtill de la maison de la watoise (...) (ADO H6864, ci.7). Les célestins acquièrent ainsi la franchise de la jouissance de certains fiefs mouvants, comme celui qu'Enguerran possède à Jaulzy (ADO, H6864, 1390, le fief de rozoy) et jouissent de la pleine propriété d'héritages revenus et possessions comme celles de Gilles du Larris, habitant de Soissons (ADO, H6864). Parallèlement à cette montée en puissance, les autres entités seigneuriales se maintiennent encore ; la déclaration des cens dus à la commanderie du Mont-de-Soissons et de Maupas en 1428 en liste un certain nombre et explicite les modalités relationnelles entre les différents seigneurs fonciers (Annexe 2, p.427).

On notera la présence, parmi les censiers redevables, de thomas et jehan du molin chevaliers, de la maladerie de couvecloy, de Messire Adam brule, de Madame de Lorthyois, du fief de Pierre drouart de jauzy, aux côtés de Lesglise et le cure dudit Coloisy, des religieux de sainte croys pour ne citer qu'eux. Les cens dus à la commanderie sont pour certains positionnés sur des terrages jointifs aux terrages de « labeesse de leglise de notre dame de soissons ».

La bascule dans la deuxième moitié du XV^e siècle marque un virage majeur dans le tableau des dynamiques seigneuriales. Le 17 novembre 1456, accord est passé entre l'abbesse de Notre-Dame de Soissons et le prieuré de Sainte-Croix sous Offémont concernant les possessions de Notre-Dame sur le territoire de Couloisy. Passé cette date et cet accord, le prieuré devient Le seigneur ecclésiastique présent physiquement de Couloisy, Notre-Dame de Soissons restant tout de même censier et surcensier. Une des explications peut se trouver dans les conséquences du contexte historique de la fin du XIV^e siècle jusqu'au milieu du XV^e siècle : dès 1340, l'abbesse est confrontée à la Peste, à l'interruption du commerce, aux campagnes désertées de moissons. Les conflits relevés dans la juridiction de Compiègne mentionnent des actes de maltraitance des fermiers de l'abbaye par les seigneurs sous prétexte de guerres. Sous les abbatiats de Marguerite de Coucy et d'Elisabeth II de Chatillon, stérilités des terres et passages armés conduisent à différentes réparations des fermes brûlées et ruinées (1398). Elizabeth II s'attachera à réparer et entretenir les plus considérables, abandonnant les autres trop coûteuses à relever (GERMAIN, *OP.CIT.*). S'y l'on y rajoute la mise à sac de Soissons (1414) et les exactions rencontrées par l'abbaye de Notre-Dame dans la ville, on peut légitimement penser que la distance entre Couloisy et Soissons devenait difficilement gérable pour l'abbaye mère. La proximité du prieuré pour la gestion directe du territoire de Couloisy était plus logique économiquement parlant, Notre-Dame se « contentant » de faire rapatrier les cens et surcens en la ville de Soissons.

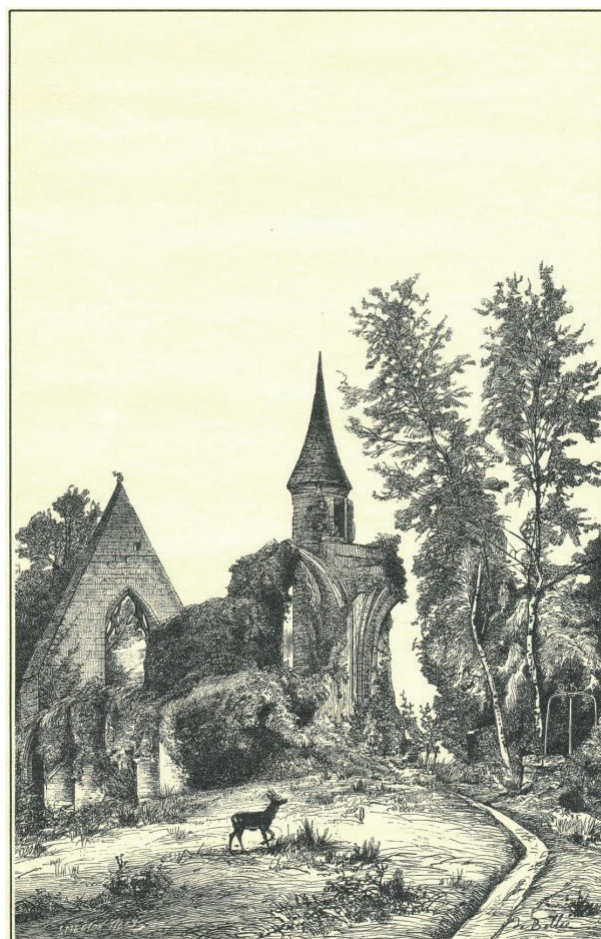
Jusqu'à la fin du XVII^e siècle environ, la majeure partie des documents consultés laisse transparaître la présence physique du Prieuré d'Offémont sur le territoire de Couloisy. On note cependant, dès le XVI^e siècle, une réaffirmation royale et une « apparition » de seigneurs locaux vers qui la seigneurie foncière va opérer un premier glissement, glissement définitif à la veille de la Révolution Française. En 1545, les seigneuries de Cuise, Offémont et Châtres sont parties intégrantes du domaine appartenant à la famille de Montmorency. Dans un acte de 1577, la seigneurie de Couloisy appartient en partie à Anne de Villers. Le premier seigneur, habitant au village, dont la trace nous est parvenue, est de la famille de Crestien, Charles, seigneur du lieu en 1634, famille dont une pierre tombale se trouve actuellement dans l'église de Couloisy (Cl. 8). La famille de Crestien garde la seigneurie dans le giron familial pendant presque un siècle (mention de la maison seigneuriale au village au moins en 1693), jusqu'en 1706, date de la vente de la seigneurie par Jean de Crestien, pour la somme de 6 000 L au Duc de la Trémoille, alors Seigneur d'Attichy (le seigneur d'Attichy, qui, dès 1680 en la personne de René de Marillac, développe sa politique d'intégration des petites seigneuries environnantes).

En 1780, la vente du fief de l'Orthois, fief mentionné en 1395, par J.P. Daillet alors seigneur de Bitry, est le dernier acte concernant un droit seigneurial sur la seigneurie de Couloisy acquis au domaine de la seigneurie d'Attichy.

L'origine même de la provenance du « territoire » de Couloisy dans sa thématique seigneuriale reste assez floue : du Fisc Royal certes mais aussi en partie des possessions des Grands Seigneurs Ecclésiastiques. On s'accorde généralement à placer l'origine des territoires ruraux du domaine royal mérovingien, domaines transmis aux carolingiens puis aux grands seigneurs ecclésiastiques (SALMON 1971, p.13).



Cl. 8 Détail de la pierre tombale de Jérôme de Crétien, en l'église de Couloisy
Marjorie Galois



**LES RUINES DE L'ABBAYE DE SAINTE - CROIX
D'OFFÉMONT.**

Cl. 9 Lithographie anonyme

Le premier temps du territoire et de la seigneurie foncière et banale est ainsi partagé entre ces deux Grands (le Roi et l'Eglise) mais aussi partagé entre différents seigneurs féodaux, pendant la période de constitution du régime féodal, du X^e au XII^e siècle. Un deuxième temps intervient avec la quasi mainmise sur le foncier par l'abbaye de notre Dame de Soissons pendant trois siècles. Intimement lié à cette abbaye, le territoire l'est, par la suite, avec l'Ordre des Célestins, et plus concrètement le prieuré de Sainte-Croix d'Offémont. Dans un dernier temps, avec le recul « physique » de ces religieux sur le terrain, les droits seigneuriaux glissent vers la typologie bien connue du « seigneur du village » des XVII^e et XVIII^e siècle, celui visé en premier lieu lors des événements de 1789. Malgré cela, l'abbaye Notre-Dame, au moins jusqu'en 1706, continuera de percevoir les surcens de certains biens mobiliers et immobiliers, au même titre que les prieurés de Saint-Pierre en Chastres et Sainte-Croix-sous-Offémont sur les terres notamment (1734 *déclaration des cens dus sur les terres de Couloisy appartenant aux Célestins d'Offémont*) jusqu'à la suppression des maisons des Célestins du Diocèse de Soissons en 1778 (ADO H6931) (Cl. 9).

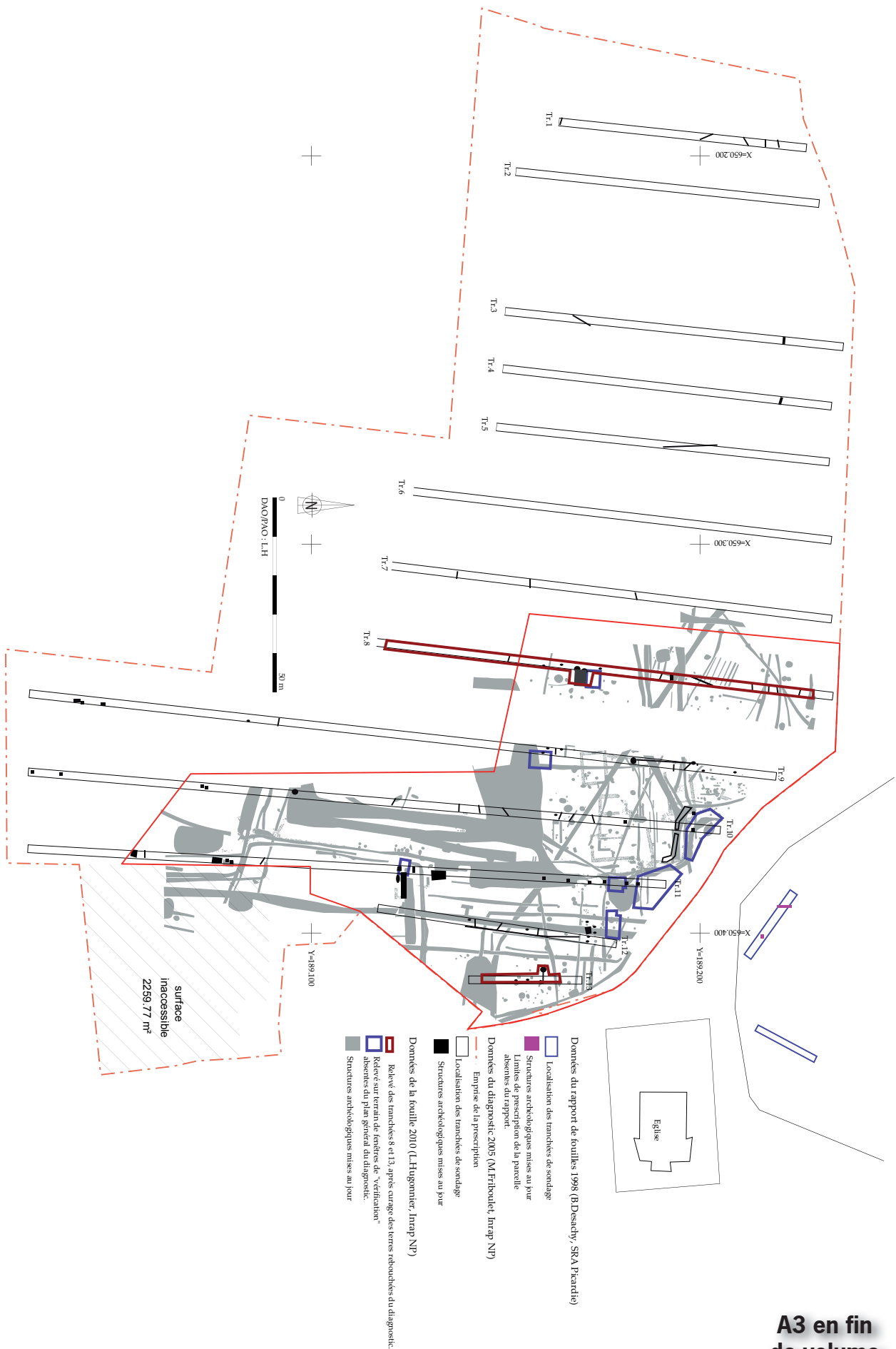
1.4 Problématique

Les sondages réalisés en 2005 avaient mis en évidence, au nord-est de la parcelle, sur une surface d'environ 1 hectare, deux occupations médiévales superposées et très structurées, dont l'une au stade du diagnostic a été interprétée comme « possible état primitif » du village (FRIBOULET, *OP.CIT.*). L'objectif majeur de la fouille visait à appréhender la phase de genèse d'un habitat groupé au cours du haut Moyen Age, son évolution durant quelques siècles puis son abandon et son léger déplacement, pour une raison qu'il conviendra d'élucider si les faits archéologiques le permettent. Les objectifs ainsi définis par la prescription sont la caractérisation de l'organisation spatiale des occupations médiévales successives ; l'étude de leurs caractéristiques et de leur évolution ; la mise en perspective de ces données avec des éléments historiques et/ou archivistiques, sans négliger l'analyse de l'environnement physique, afin d'appréhender le site dans son contexte naturel. Ce site s'intègre tout à fait dans les problématiques actuelles de la recherche sur les campagnes médiévales, d'autant que la question reste complètement ouverte, si l'on se réfère au bilan de 2005 sur les campagnes médiévales en Picardie (BLARY *ET AL.* 2005) et à la quasi-absence de travaux universitaires sur la thématique de l'occupation et du peuplement dans cet espace.

1.5 Déroulement de l'opération

1.5.1 La campagne de fouille : du 3 mai au 17 octobre 2010

Initialement prévue du 3 mai au 30 septembre 2010, la campagne de fouille s'est achevée une quinzaine de jours plus tard : le dépassement de 15 jours/ouvrés s'explique par la gestion au mieux de l'écart entre densité estimée au diagnostic et densité réelle à l'ouverture de l'emprise (Fig. 9). Ce dépassement se retrouve également au niveau de la composition d'équipe tout au long de la phase terrain : composée au départ de 2 personnes/jours/semaine pour la phase décapage (semaine 18 à 19), elle est passée à 5 personnes/jour/semaine en moyenne (semaines 20 à 35), 8 personnes/jour/semaine en moyenne (semaines 36 à 40) pour finir à 3 personnes/jour/semaine la semaine de fermeture de campagne. Différents spécialistes sont intervenus ponctuellement pour effectuer prélèvements et analyses (Fig. 10) : Julien DEZ, xylologue (INRAP) ; Kai Fechner, géomorphologue (INRAP) ; Muriel Boulén, palynologue (INRAP) ; Perinne Gambier, archéozoologue (CRAVO). Le projet scientifique prévoyait, pour le décapage de l'emprise, trois phases distinctes : la phase 1 (5 jours ouvrés) pour l'ouverture des 1700 m² de la zone 1 ; la phase 2 (0,5 à 1 jour ouvré) pour la réalisation de deux tranchées de vérification sur la parcelle AD78 non sondée au diagnostic ; la phase 3 (12 jours ouvrés) pour les 5000 m² de la zone 2. Les contraintes techniques ainsi que les « premiers coups de pelle » de la zone 2 ont conduit le responsable d'opération, en accord avec sa direction, le S.R.A. et l'aménageur, à adapter sa stratégie aux réalités du terrain. Les contraintes techniques, exposées dans le projet scientifique, faisaient état de la problématique des stockages des terres, des règles de sécurité à respecter par rapport à l'environnement proche (proximité directe de l'école primaire) et des limites d'ouverture liées à la présence du ru canalisé et d'un câble HTA enterré le long de ce ru (Fig. 11). Le stockage des terres, malgré le volume extrait, n'a pas été en soi une contrainte majeure : une partie a servi à fermer l'espace de fouille et l'autre, en vue du rebouchage également compris dans l'opération, a été entreposée perpendiculairement au sud, formant par là-même un lieu idéal pour les prises photographiques d'ensemble, de par sa hauteur (Cl. 10).



A3 en fin de volume
(Attention échelle modifiée)

Fig.9 Croisement des données du diagnostic et des structures identifiées à la fouille, en sortie de terrain



Fig. 10 Cartographie des prélèvements effectués lors de la phase terrain



Cl. 10 Aperçu du cordon ouest (zone 2)
Louis Hugonnier

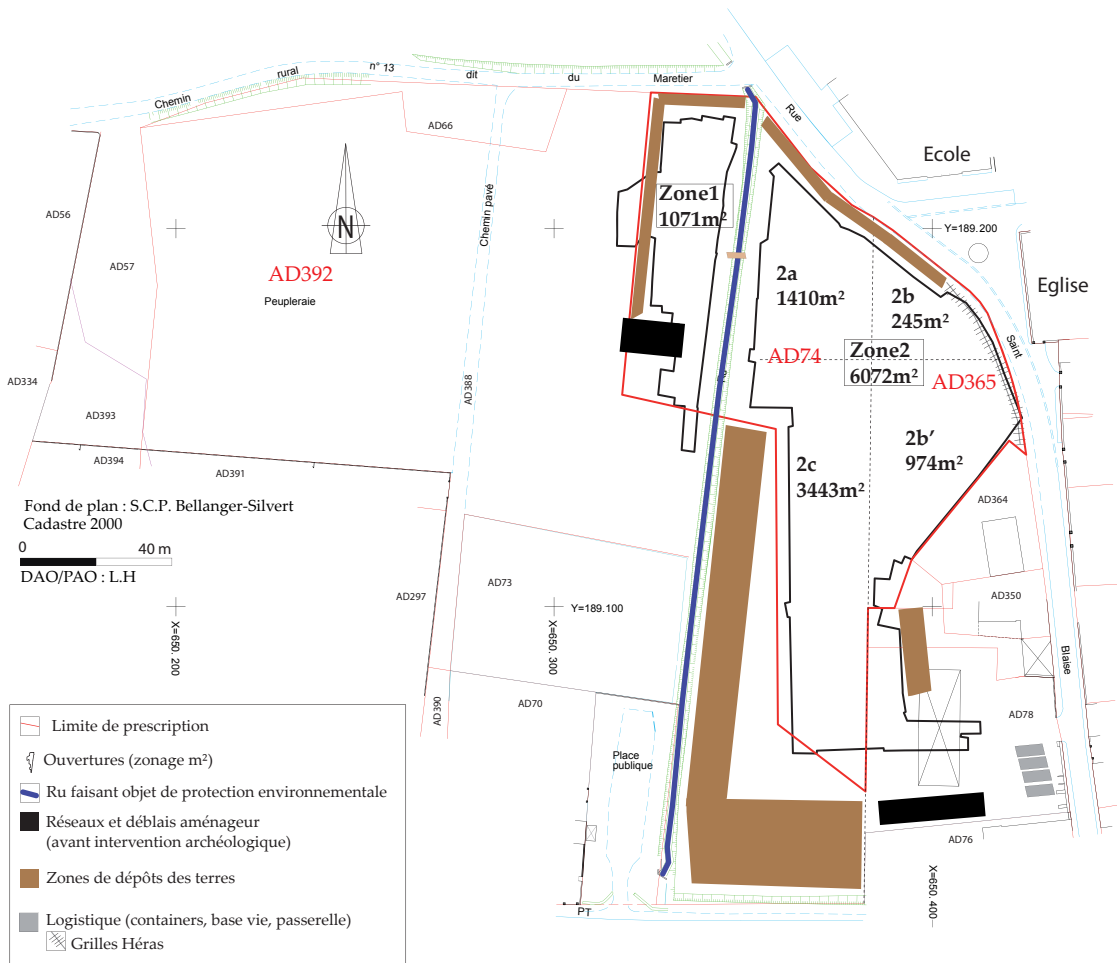


Fig. 11 Zonages, contraintes et méthodologie

Le cordon au nord permettait de sécuriser les abords directs avec l'école primaire. Dans la partie est de cette limite, la pose de grille Héras laissait la possibilité aux habitants de la commune de participer visuellement aux découvertes archéologiques. Une bande de terre, d'une largeur de 2 mètres, a été laissée de par et d'autre du ru, incluant le passage du câble HTA, afin de respecter les règles de sécurité imposées. La pose d'une passerelle permettait de circuler entre les deux zones sans impacter celui-ci (Cl. 11). A ces contraintes techniques désignées se sont ajoutées certaines contraintes factuelles lors du démarrage de l'opération : absence de piquetage le jour d'ouverture, présence de matériaux de démolition, présence d'une voirie liée à l'aménagement du lotissement côté ouest (parcelle AD78) empiétant sur l'emprise de fouille. Le piquetage fut effectué le lendemain par le cabinet de géomètre et l'on notera deux imperfections : les limites piquetées sont légèrement décalées au moins dans la partie est de la zone 1 ; toujours dans cette zone 1, le creusement et la pose des éléments de voirie ont impacté directement sur une portion de l'emprise (Cl. 12 et Cl. 13).



CI. 11 Vue du «ru aux grenouilles protégées». On aperçoit la passerelle de communication entre les deux zones

Pierre-Yves Groch



CI. 12 Vue de l'impact des travaux ante intervention archéologique

Louis Hugonnier



CI. 13 Vue de la zone 1 - on aperçoit le carré de terre non décapé correspondant aux voiries faites dans la zone de prescription

Pierre-Yves Groch

Afin d'être tout à fait complet, quelques données concernant les contraintes climatiques : les mois de juin à août ont été particulièrement chauds, avec des températures dépassant régulièrement 40° au sol, avec comme conséquences une pénibilité certaine pour les personnels et un encroûtement du terrain argileux. Ces épisodes caniculaires ont été entrecoupés par des orages estivaux donnant de fortes précipitations (**CI. 15**) : le terrain a été noyé par trois fois, l'eau pompée par nos soins laissant une couche de boue qui masquait les vestiges (**CI. 14**). La phase 1 a donc concerné, dans un premier temps, le décapage de la Zone 1 de l'emprise. Celui-ci s'est effectué sur une période ouvrée de 3 jours, au moyen d'une pelle à chenilles, 27 tonnes, à godet lisse de 3 m. Le nettoyage des structures, l'enregistrement technique, topographique et photographique ont été faits simultanément (*cf.* **CI. 12**). Le décapage de la zone 2, initialement estimé à 12 jours ouvrés, a duré 25 jours ouvrés. Ce dépassement s'explique par la découverte, sur une surface approximative de 1 500 m² (surface maximum), d'une structuration bâtie dense (**CI. 16**).



Cl. 14 Mise en place d'une station de pompage rudimentaire
Louis Hugonnier



Cl. 15 Aperçu des dégâts occasionnés par un orage de grêle
Marjorie Galois



Cl. 16 Aperçu d'une partie des fondations des bâtiments lors de leur dégagement. Au premier plan on aperçoit moellons et blocs parementés récupérés dans le comblement de la tranchée de diagnostic
Louis Hugonnier

A cette structuration imposante s'ajoutent une forte densité de structures archéologiques sur les 4 500 m² de la zone 2 et l'existence d'une stratigraphie réelle, s'expliquant notamment par la présence sur toute la moitié nord de l'emprise d'une épaisseur de terres sombres (les terres noires du diagnostic...) et de structures venant soit percer ces terres, soit « s'intercaler » stratigraphiquement (Cl.17). Des bermes témoins, en bord d'emprise, ainsi que la réalisation de stratigraphies transversales témoignent de cette épaisseur stratigraphique (Cl.18). L'opération, initialement de type rural simple, se décline dès lors dans une catégorie intermédiaire, celle de l'opération de type « rural stratifié ». Ainsi, la stratégie effectua un premier virage : le traitement scientifique de la zone 1 ne commença qu'en troisième semaine et les efforts de ce début de campagne se sont naturellement dirigés vers le nettoyage et le dégagement complet du bâtiment. Le décapage s'est fini simultanément, associant décapage proprement dit, réalisation des stratigraphies témoins et sondages des structures fossoyées (Cl.19). Les sondages de la parcelle AD78 ont été réalisés dans la continuité du décapage, afin d'avoir tous les éléments en main pour la réévaluation de la stratégie d'ensemble. Après discussion et accord des parties en présence (aménageur, maître d'œuvre et service régional de l'archéologie), la stratégie fut « recalibrée ». En zone 2, quatre sous-ensembles ont été déterminés : la Zone 2.A (1 410 m²), les Zones 2B et 2B' (1 219 m²), la zone 2C (3 443 m²) (Fig.11). La Zone 2C, comprenant en majorité des structures fossoyées, a été traitée de façon mécanique, la problématique étant de caractériser ces fossés et de déterminer les fonctionnements chronologiques de chacun. Un soin particulier (prélèvements, relevé du bâti) a cependant été porté aux structures bâties présentes (piles de pont) et aux structures boisées (puits et « vannes ») ; les zones 2B et 2B', initialement cœur du diagnostic, ont été traitées de façon mixte : manuellement pour les structures fossoyées de taille réduite et/ou moyenne gênant le passage de la pelle mécanique, mécaniquement pour les structures fossoyées plus conséquentes. Une stratigraphie témoin a été réalisée en bord d'emprise, afin de déterminer les différentes superpositions de « terres noires » ; la zone 2A a été traitée dans un premier temps de façon manuelle – relevé et photographie du bâti, traitement des structures fossoyées internes, prélèvements – puis de façon mécanique afin de déterminer les occupations antérieures au bâtiment. La campagne de fouille s'est terminée au niveau de la rencontre entre caniveau boisé et caniveau empierré, point névralgique de l'ensemble bâti. Les différentes structures ont donc été fouillées manuellement et/ou mécaniquement. Toutes les fosses ayant livré du mobilier ont été fouillées intégralement, le mobilier ayant été enregistré par structure. Les fossés ont été, selon leur importance dans l'espace, fouillés manuellement puis par sondages systématiques. Le mobilier des fossés a été enregistré par sondage. Les limites d'emprise ont été relevées par un topographe au théodolite. Le plan des structures a été relevé de façon mixte, manuellement et par théodolite. Toutes les semelles de fondation ont été relevées manuellement, et démontées. Un soin particulier a été porté sur les structures boisées (étude sur terrain et prélèvements), sur les structures puits (étude sur terrain et prélèvements), sur les fondations empierrées (relevés photographiques et manuels des empièvements et des traces de taille). Les moyens financiers, mis en œuvre au vu des résultats du diagnostic, ont été revus en partie à la hausse, suite aux différentes découvertes. Afin de pallier le coût de l'utilisation obligatoire de la pelle mécanique tout au long du chantier, le rebouchage s'est effectué simultanément, dès que le traitement scientifique des surfaces le permettait, en accord avec l'agent prescripteur en charge du dossier. Le cahier des charges du SRA, insistant notamment sur la caractérisation de l'organisation spatiale des occupations médiévales, les caractéristiques propres à ces occupations et leur évolution, la perception du site dans son contexte naturel, a été respecté. A ce cahier des charges initial s'ajoute la caractérisation des occupations antiques, non perçues au diagnostic.

Cl. 17 Aperçu des différents «niveaux» d'apparition des structures sous le couvert végétal. L'horizon géologique, orangé, se perçoit dans le fond des fenêtres et tranchées de diagnostic, vidées simultanément lors du décapage

Louis Hugonnier



Cl. 18 Aperçu de la stratigraphie en présence. On perçoit l'horizon dit « de terres noires » dans le rapport de diagnostic, dans lequel s'insère notamment un niveau de calcaire fragmenté horizontal, un empierrément (structure potentielle) dans l'espace intermédiaire et les négatifs de structures en creux creusées dans l'horizon géologique orangé

Pierre-Yves Groch



Cl. 19 Aperçu de la zone 2 à la fin du décapage. On aperçoit les niveaux intermédiaires encore en place comportant des structures

Louis Hugonnier



A l'initiative du responsable d'opération, du directeur de l'école primaire et de Monsieur le Maire de Couloisy, une visite scolaire a réuni l'ensemble des classes par groupe, ainsi que certains membres du Conseil Municipal. Les élèves ont ainsi pu être « en contact direct » avec les découvertes archéologiques (CI.20) et ont pu bénéficier d'une présentation des différentes spécificités du métier d'archéologue (CI.21). Ils ont par la suite réinvesti cette visite dans une problématique scolaire.

En mars 2011, une conférence relatant le déroulement du chantier ainsi qu'une présentation des premiers résultats a été menée par le responsable d'opération devant une centaine de personnes, dans le cadre des communications faites par l'association « les Amis d'Attichy », à leur demande.

Afin de répondre à la curiosité des habitants de la commune, trois articles ont été proposés et diffusés au sein du bulletin municipal et intercommunal, l'un sur les représentations cartographiques de Couloisy, l'autre mettant en valeur un texte d'archive de la commune, le dernier sur l'évolution des métiers présents au village du XIII^e siècle au début du XX^e siècle d'après les sources manuscrites (HUGONNIER 2011, 2012, 2013).

1.5.2 Post-Fouille et méthodologie

La post-fouille (traitement des mobiliers) a été enclenchée dès la sortie de terrain et terminée à la fin du mois d'octobre 2010 (78 curvers, 60 sacs de prélèvements) ; il était impossible économiquement et humainement de procéder au lavage complet des mobiliers pendant la phase fouille, comme il est souvent recommandé dans les prescriptions. On notera cependant que les jours de pluie ont été mis à profit pour mettre en route le lavage pendant la phase terrain (5 jours). Les tris et reconditionnements effectués, les mobiliers ont été déposés chez les différents spécialistes, agents Inrap, BNF, SRA, CRAVO et doctorants. Les retours se sont étalés entre le 1^{er} semestre 2011 et la fin du 1^{er} semestre 2013, au gré des obligations de chacun (Tab. 2). Le traitement de la céramique gallo-romaine a connu divers rebondissements. Véronique Pissot, à notre demande, a dû reprendre celle-ci, entraînant, à la lumière de ses résultats, des modifications au niveau des autres études spécialistes (rectifications, précisions etc.). Le fonctionnement temps de l'archéologie préventive entraîne bien évidemment un décalage entre temps de traitements des mobiliers, temps de retour des études spécialisées, temps de traitement des informations de terrain et temps des synthèses rédactionnelles. Pour pallier tant soit peu à ce décalage, il a été privilégié des temps courts mais consécutifs concernant le tri des informations terrains (annulation, équivalence des numéros...), traitements descriptifs, DAO, phasages, PAO, bibliographie comparative et synthèses avant les inévitables travaux de lecture, relecture et corrections.

Dès les premières semaines de décapage, trois constats ont nourri notre réflexion quant aux démarches particulières à mener dans la phase post-fouille : premier constat, une densité relativement faible d'ensembles clos contenant des éléments dateurs ; deuxième constat, une structuration bâtie conséquente mais une absence de niveaux de sols conservés ou d'éléments marqueurs comme des latrines, cave, foyer ; dernier constat, un mobilier fragmenté, fortement mélangé et d'un niveau de conservation faible. Face à ces différentes constatations, nous avons pris le parti, en accord avec les autorités compétentes, d'explorer les archives écrites, les structurations bâties étant dès le terrain rattachables à au moins la période du bas Moyen Âge, voire à l'époque Moderne.

Cette recherche, servie par un taux de conservation important pour ce village, a permis de collecter 252 documents, dont les dates de rédaction s'échelonnent du IX^e au XVIII^e siècle, auxquels il faut ajouter quatre plans anciens du XVII^e au début du XIX^e siècle.



Cl. 20 Explication de la stratigraphie (simplifiée) et des techniques d'enregistrements sur un chantier de fouille

Louis Hugonnier



Cl. 21 «Initiation» à la prise de point d'altitude

Louis Hugonnier

Domaine	Spécialité	organisme	Envoi études	Retour études
Environnement	Palynologie	Inrap NP	2011	2011
	Phytologie	Inrap GSO	2011	2011
	Micromorphologie	Inrap NP	2010	2013/14
	Céramique GR	Inrap CIF	2010	2011/2013 *
	Céramique MED	Inrap CIF	2011	2013
	Céramique MOD	Inrap NP	2011	2011
	Numismatique	BNF	2010	2010
Mobiliers	Roches	Inrap NP	2010	2011
	Marbre	Inrap GEN		**
	Métal	Sra Picardie	2011	2013
	Scorie	Inrap NP	2011	2011
	Verre	Inrap NP	2011	2014
	Tabletterie	Inrap NP	2011	2012
	TCA	Inrap NP	2012	2012
	Anthropologie	Inrap NP	2011	2011
		doctorante Paris I		
	« Mobiliers Spécifiques »	Faune	Cravo Compiègne	2011
	Microfaune/noyaux	Cravo Compiègne	2011	pas de retour.
	Xylogie	Inrap GEN	2011	2013
	lithique	Inrap NP	2012	2013

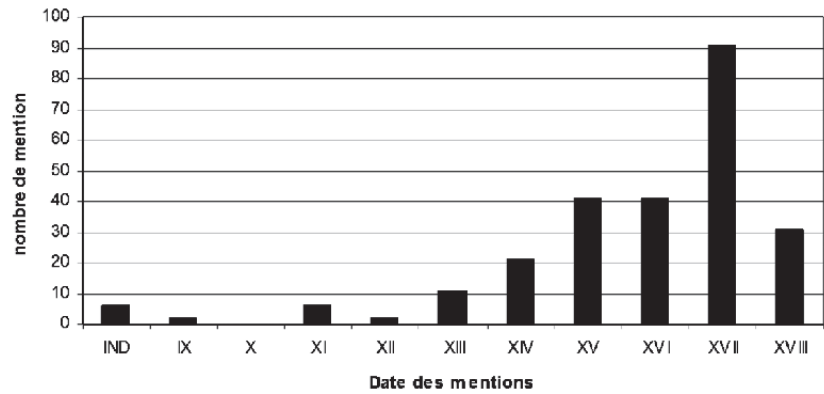
Tab. 2 Etudes spécialisées, envoi et retour d'études

* La première étude de la céramique gallo-romaine n'ayant pas donné satisfaction, celle-ci a été reprise dans un deuxième temps par notre collègue Véronique Pissot d'Ile-de-France. Cela a entraîné par la suite une reprise d'autres études, directement liées à la chronologie gallo-romaine.

** Concernant l'identification des marbres, celle-ci n'a pas donné lieu à une expertise écrite. Les informations principales sont le fruit d'un échange oral avec le spécialiste.

Ce corpus s'est constitué à partir de trois centres de conservation, à savoir les Archives Nationales, les Archives départementales de l'Aisne et celles, majoritaire, des Archives départementales de l'Oise. Les archives de l'Aube ont également été concerné mais dans une moindre mesure (1 acte répertorié).

Les distributions chronologiques n'ont rien de surprenant avec une nette domination des siècles modernes, et une présence non négligeable des documents des XIII^e au XV^e siècle (**Graph. 1**). La méthodologie ciblée, issue de nos problématiques d'occupations et peuplements historiques universitaires (HUGONNIER 1996, 1998), s'est concentrée, dès lors que la confirmation fut faite de l'appartenance du territoire aux abbayes et prieurés précités, sur les séries L et Q des Archives Nationales, G et H des archives de l'Oise et de l'Aisne, sans négliger les archives privées et se rattachant au pouvoir royal (Série P Aveux et dénombrements, aux Archives Nationales).



Graph. 1 Nombre de mentions et chronologie de rédaction

Devant l'ampleur de la compilation, des transcriptions et traductions rendues nécessaires de par notamment l'absence de travaux (universitaires) sur les cartulaires de ces religieux, il a été décidé de ne pas pousser plus que de raison ces recherches, et de se limiter au niveau des inventaires, à la mention « Couloisy ». Les résultats présentés restent orphelins du croisement des possibles interactions avec le territoire de Couloisy des archives manuscrites des villages alentours et autres grands seigneurs. Il n'en reste pas moins que le village bénéficie d'une chance certaine, la qualité et la quantité des archives anciennes de la commune se rejoignant.

1.6 Principaux résultats

La structuration des entités archéologiques rencontrées sur les 7 500 m² ouverts à proximité de l'église témoigne des différentes occupations du lieu. La répartition des vestiges concerne l'ensemble de l'emprise, la densité étant moindre dans la partie sud (Fig. 12, Fig. 13 et Fig. 14) Ces vestiges rencontrés se rattachent principalement à une occupation du territoire aux époques antiques (enclos et périphérie de *villa*), médiévales et modernes (périphérie d'habitat pour le Haut Moyen Âge, maison et ferme censière pour la période s'étalant du Moyen Âge dit Classique au début du XVII^e siècle). Vestiges archéologiques et sources dites auxiliaires participent ici, à l'échelle du territoire, aux réflexions portant sur la formation des villages.



Fig. 12 Plan et numérotation des structures, toutes périodes confondues, hors phénomène des terres sombres : Zone 1

A3 en fin de volume
(Attention échelle modifiée)

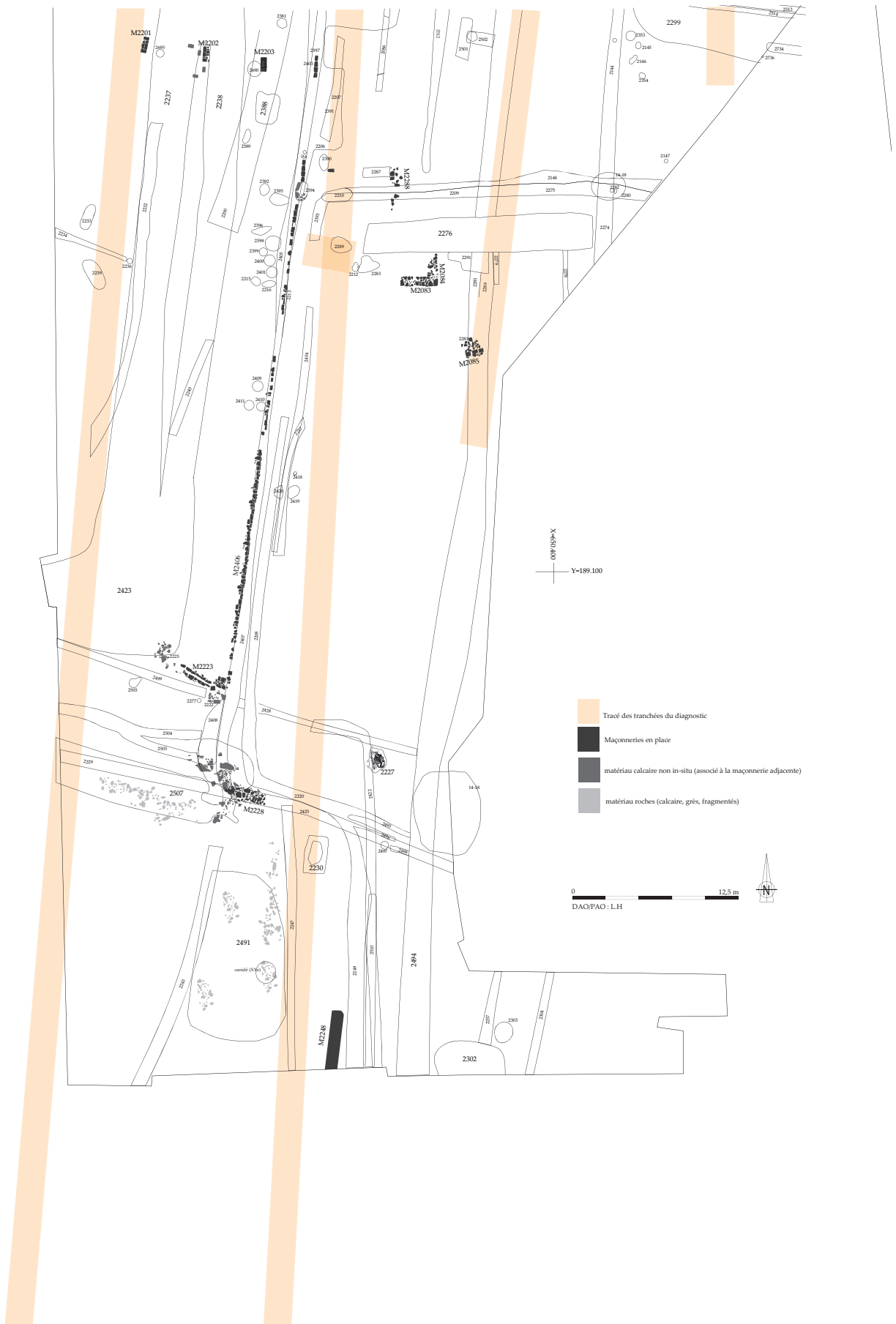


Fig. 14 Plan et numérotation des structures, toutes périodes confondues, hors phénomène des terres sombres : Zone 2 Sud

Route nationale de Soissons à Compiègne

A3 en fin de volume
(Attention échelle modifiée)

2. Nature et caractérisation des phénomènes et/ou occupations humaines

2.1 Quelques données sur une possible fréquentation mésolithique et néolithique des lieux

2.1.1 Contexte de découverte

Aucune structure liée intrinsèquement aux chronologies précitées ne s'est révélée lors de l'opération de fouille. Ces données chronologiques étaient par ailleurs absentes des résultats intermédiaires du diagnostic de 2005 (FRIBOULET, *OP.CIT*), ce qui semble logique au moins pour le contexte mésolithique (DUCROCQ 2005). Cependant, sur le territoire couloisien et sur certains limitrophes, voire dans le contexte régional de la basse vallée de l'Aisne et de la zone de confluence Aisne-Oise, différents témoignages et interventions pouvaient suggérer une présence possible de témoins de ces périodes (PARIS 2012 ; JOSEPH, PARIS 2011 ; WOIMANT 1995, p.237-238). Pendant la phase d'ouverture de l'emprise, et, dans un deuxième temps, lors des tests réalisés sur structures, notre attention a été attirée par la présence d'un certain nombre d'artefacts lithiques, certains taillés, d'autres fracturés, un certain nombre présents dans l'horizon intermédiaire de terres sombres, d'autres affleurant sur l'horizon géologique décapé, un certain nombre encore au niveau des structures testées. Ce phénomène, identifié également sur d'autres opérations rurales médiévales (voir notamment HUGONNIER 2015, DAULNY 2014), a donné lieu à une expertise des mobiliers identifiés et isolés.

2.1.2 Répartition des mobiliers

(Fig. 15)

Les mobiliers collectés (28) sont principalement concentrés au nord et nord-est de l'emprise. Cette concentration coïncide simplement avec l'espace le plus densifié en nombre de structures anthropiques. Les deux tiers, découverts en position résiduelle, ont été extraits de structures fossoyées (16), le reste se répartit entre terres sombres (8) et structures relatives aux maçonneries. 16 de ces artefacts proviennent de contextes médiévaux (MAC/BMA), 8 de contextes antiques (majoritairement Bas-Empire).



Fig. 15 Répartition des mobiliers lithiques

structure	inventaire	type	matière	contexte découverte	datation contexte	datation	remarque
1068	1037	éclat utilisé	tertiaire bart ?	fosse	MAC (XII-XIII)		grignotis
4051	824	galet fracturé	secondaire	horizon terres sombres	MAC BMA		
Z1 TN1	842	débris / non taillé	secondaire	horizon terres sombres	MAC (XII-XIII)		grignotis
2106	825	débris retouché	???	horizon terres sombres	ND		retouche directe bord latéral abrupte envahissant continue
2302	829	débris / non taillé	secondaire	mare	MAC (XII-XIII)		
2098	832	débris / non taillé	sec??	horizon terres sombres	XV-XVI		
2526	828	débris / non taillé	??	ind fosse/tp	MA		
2565	836	débris / non taillé	??	fosse	IND BE		
2299	839	débris / non taillé	??	noue	Augustéen		
4055	844	esquille	secondaire	couche	MAC BMA		
2022	841	grattoir sur/ lame	secondaire?	maçonnerie	MAC (XII-XIII)		grattoir sur lame grossière avec ret inverse du bord lat droit
2616	826	armature	secondaire	trou de poteau	GR ?	meso ??	petite armat triangle méso
E1C1	827	éclat	sec gris verdi	couche	XIV-XV		
2287	843	armature		tranchée récup.	ND	néo ?	tranchante retouche abrupte des deux bords avec fract multiples et esquilles
1066	837	éclat	??	ind fosse/tp	1150-1250		éclat allongé
2432	831	débris / non taillé	??	fossé	XIII-XIV		
1093	840	débris / non taillé		trou de poteau	MAC (XII-XIII)		
1093	840	frag éclat	secondaire	trou de poteau	MAC (XII-XIII)		éclat décortilage ?
2664	835	débris / non taillé		ind fosse/tp	BE		
2664	835	débris / non taillé		ind fosse/tp	BE		
2664	835	nucléus	secondaire	ind fosse/tp	BE		petit nucléus globulaire à éclat en fin d'exploitation
2377	833	lamelle retouché	secondaire pât	trou de poteau	XI-XII		ret marg directe cont / pas de prox frag
2237	830	éclat	secondaire pât	fossé	1301-1425		gros éclat débit perc dure cort cassure fraîche
4077	838	débris / non taillé	secondaire	couche	IND GR		
4001	884	lamelle retouché	secondaire?	couche	1250-1350		grignotis
4064	834	débris / non taillé	silex noir	couche	MAC BMA		
4064	834	éclat retouché	silex brun	couche	MAC BMA		retouche douteuse
2816	823	Hache polie	grès	fosse	IV	néo ?	util?

Tab. 3 Récapitulatif des mobiliers lithiques (N.C)

2.1.3 Les artefacts lithiques taillés

Après observations et premier tri sélectif, l'expertise porte finalement sur 15 artefacts lithiques taillés (**Tab. 3**). Les objets ont été découverts en position résiduelle, au sein de différentes anomalies archéologiques et naturelles, ou en position isolée sur l'aire de décapage. L'ensemble de la série est hétérogène. Il s'agit majoritairement d'artefacts aménagés sur silex secondaire, probablement d'origine locale. On décompte également une hache polie entière en grès. Les états de surface sont très divers et certaines pièces apparaissent ainsi fortement affectées par un lustré de sol, d'autres présentent également des traces d'altérations mécaniques. Sont ainsi décomptés au sein de la série : 5 éclats bruts dont un fragment ; 1 éclat affecté par une retouche douteuse (d'utilisation ?) au niveau de l'un de ses bords ; 1 grattoir sur lame, aménagé sur une lame grossière, le front est localisé sur le bord distal, son bord latéral droit est également aménagé par une retouche inverse ; 1 esquille ; 2 lamelles retouchées. Ces deux lames portent chacune des retouches marginales de leurs bords latéraux ; 1 nucléus en fin d'exploitation. Il s'agit d'un petit bloc globulaire présentant les stigmates d'un débitage d'éclats ; 1 hache polie en grès (**Fig. 16**) ; 1 armature tranchante, probablement néolithique. Celle-ci porte une retouche abrupte de ces deux bords latéraux. Elle est affectée par de nombreuses cassures et ébréchures dont un certain nombre semblent d'origine taphonomique ; 1 armature microlithique (1 triangle) évoquant le mésolithique ; 1 débris retouché, présentant au niveau de son bord un petit grignotis dont l'origine est douteuse.

Nous en concluons que la majorité des artefacts ne sont pas caractéristiques d'une production particulière. Ces quelques objets semblent plutôt refléter une fréquentation de ce secteur à diverses périodes pré et/ou protohistoriques, comme semble l'indiquer certains d'entre eux, tel que l'armature microlithique (iso.826_Us2616) qui atteste d'une fréquentation des lieux au Mésolithique et la hache polie en grès (iso.823_Us 2816b) qui atteste d'une fréquentation de ce secteur au Néolithique.

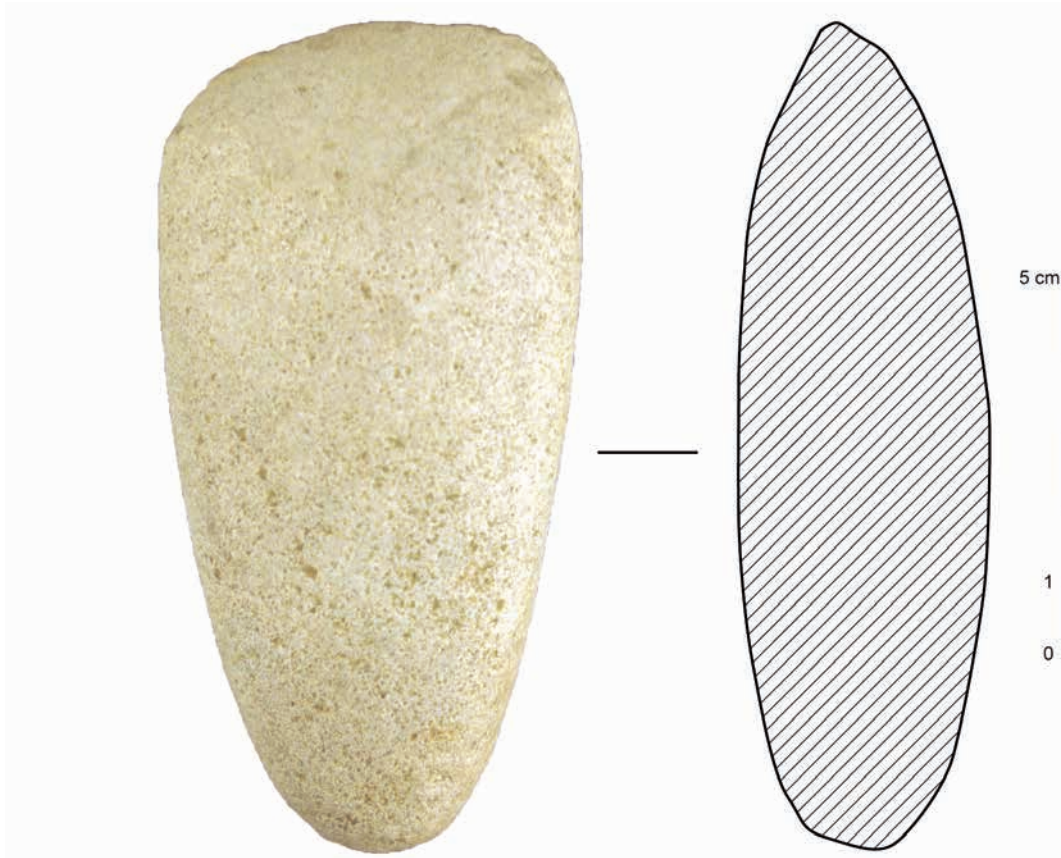
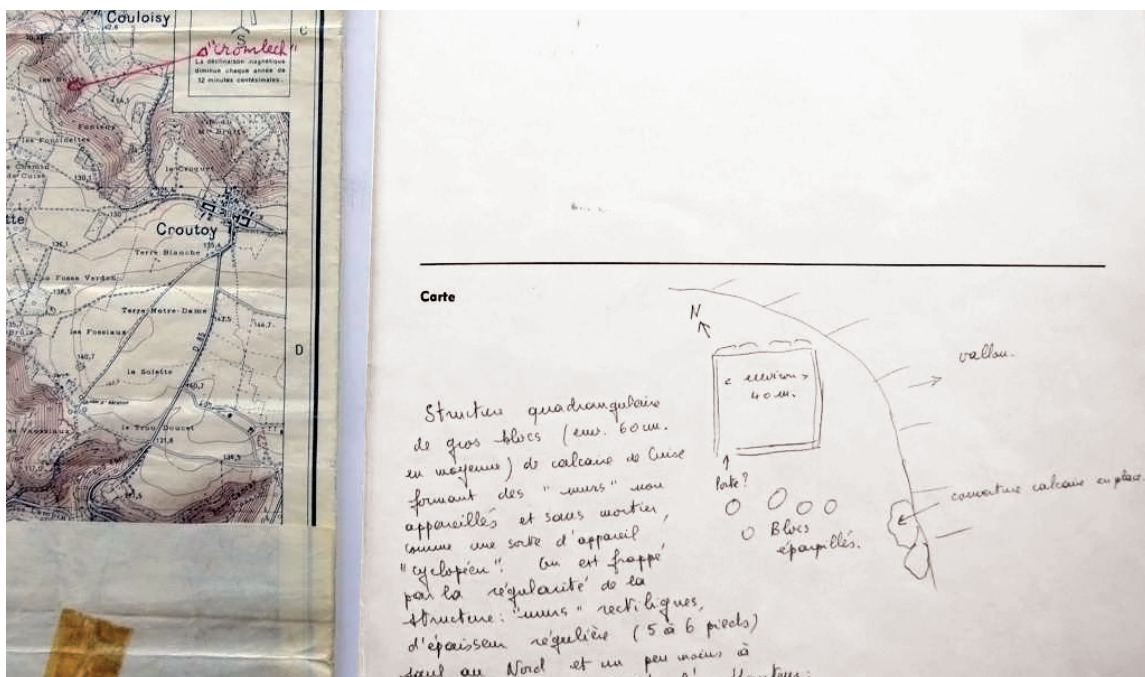


Fig. 16 Hache polie en grès exhumée de la structure 2816

© Cliché, dessin : N. Cayol

2.1.4 Parallèle contextuel

Ces quelques témoignages lithiques ne sont que des indices de fréquentation. Nous ne sommes bien évidemment pas en présence d'une occupation sur site. La présence de ces artefacts, au sein majoritairement de contextes clos médiévaux, ne sont vraisemblablement que l'expression d'un acte de ramassage, de type collectionneur et/ou de réemploi, ou d'un piégeage aléatoire au sein de ces mêmes structures et/ou horizons. Dans le cas de la hache polie, exhumée de la structure du Bas-Empire datée du IV^e siècle, son caractère complet et son aspect esthétique a pu conditionner un acte de ramassage de type collectionneur, avec potentiellement une valeur symbolique donnée à l'objet. La présence par ailleurs de ce type d'artefact n'est pas rare en contexte gallo-romain ou médiéval (communications personnelles, E.Binet, R.Fronty, D. Ghemel, G. Desplanque). Néanmoins, au-delà de ces actes de ramassages, ces éléments se font l'écho d'autres indices de fréquentation : la découverte d'un fragment de lamelle mésolithique à un peu moins de 1200 m au nord de l'emprise (PARIS 2012, p.20), la présence d'un habitat VSG à moins de 3000 m à l'ouest sur le territoire de Trosly-Breuil (DUBOULOZ ET AL. 2005, p.80 et suiv.) et également la présence de 5 sépultures sur le territoire de Cuise-la-Motte, et plus précisément sur le hameau de Génancourt, au sud de l'emprise, à une distance approximative de 3000 m (WOIMANT 1995, p.237 -article Cuise-la-Motte). Concernant la tradition locale de la présence d'un « cromlech », identifié comme station néolithique par Octave Vauvillé à la fin du XIX^e siècle (VAUVILLE 1892 ; plan et relevé p.573), celle-ci est hypothétique et résulte peut-être d'une identification trop hâtive. Une fiche de prospection, établie à la suite d'une prospection sous-bois menée à la fin du siècle dernier par la directrice du C.E.S de Couloisy et conservée au SRA de Picardie, fait mention de cette tradition (CI.22). Il semble que les vestiges soient plus certainement les restes d'une ferme fortifiée, voire de l'ancienne tuilerie en activité à l'époque moderne (cf. *infra*). Une nouvelle étude via une reprise des informations et la mise en œuvre d'une prospection pédestre permettra de nourrir cette question.



CI.22 Extrait de la fiche de prospection relative au "cromlech" de Couloisy
Sra Picardie, Louis Hugonnier

2.2 Les occupations antiques

2.2.1 Données générales

Les occupations antiques n'ont pas été perçues lors de la phase diagnostic (FRIBOULET, *OP.CIT.*), bien que présentes topographiquement sur le tracé des tranchées d'ouverture, notamment entre les tranchées 8 et 13 (*cf. Fig. 9, p. 61*). Les structures mises au jour lors de la fouille représentent (y compris les structures sans mobiliers mais reliées à ces occupations par stratigraphie relative) un peu plus d'un tiers de l'ensemble des occurrences données (on n'associe pas dans cette estimation les horizons de terres sombres ayant livré du mobilier céramique antique). L'ensemble des matériaux et mobiliers, d'origine anthropique ou non, ont été collectés de manière exhaustive, afin d'avoir un maximum de données utilisables dans la perception de l'organisation du site (répartition spatiale des mobiliers...), protocole déjà éprouvé auparavant par nos collègues de la vallée de l'Oise (MALRAIN *ET AL.* 2006). Les sondages, manuels et mécaniques, ont été contraints par les obligations précédemment expliquées (*cf. supra*) ce qui explique par exemple l'hétérogénéité des distances de sondages par fossé testé (*Fig. 17*). Enfin, on ne peut exclure que les occupations intensives des époques plus récentes aient oblitéré d'autres traces d'occupations antiques (*Fig. 18*).

L'exploration a livré une occupation relativement dense dans la partie septentrionale et orientale de l'emprise (*Fig. 19*). Celle-ci se trouve en périphérie proche de la *villa* identifiée lors d'un survol aérien en 2010, effectué par Gilles Naze (*Cl. 23*) et caractérisée comme "grande *villa*" par Jean-Luc Collard (communication personnelle). Les installations fouillées se présentent majoritairement sous la forme de segments de fossés auxquels s'ajoutent d'autres structures communément rencontrées sur ce type d'occupation, à savoir des fosses, des traces d'éléments porteurs de bâtiments, des poteaux isolés, des vestiges de structures de stockage, une " sépulture " animale et quelques structures dont la caractérisation reste hypothétique.



Cl. 23 Extrait du survol de la villa gallo romaine de Couloisy
Sra picardie Gilles Naze



Fig. 17 Localisation des principaux sondages mécaniques et manuels, structures de type fossés des occupations antiques

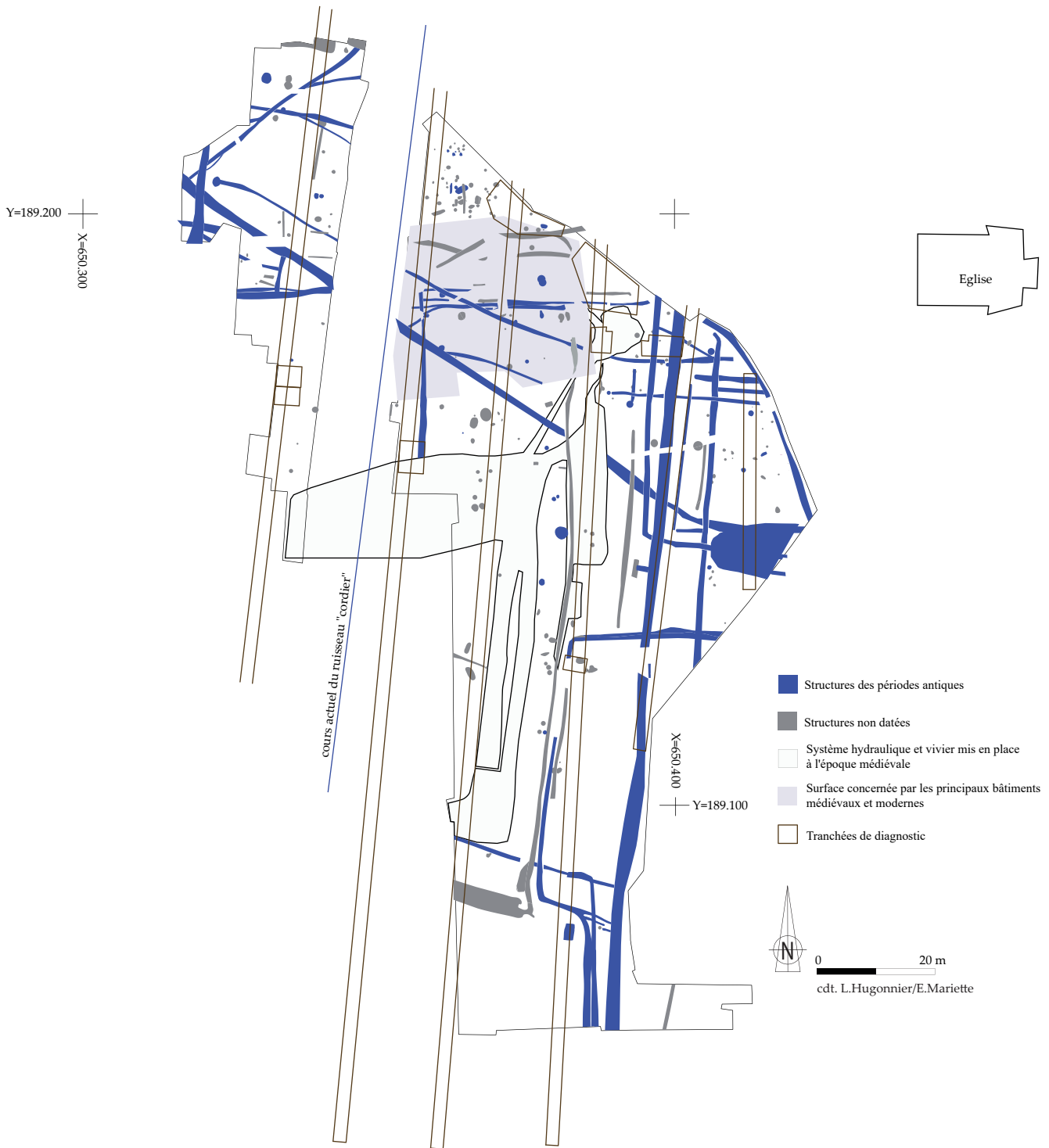


Fig. 18 Impact topographique des principaux systèmes postérieurs (bâtiments, viviers, tranchées de diagnostic) sur les occupations antiques



Fig. 19 Plan des structures relevant des occupations antiques, d'après l'étude du mobilier céramique et des relations stratigraphiques

2.2.2 Les structures

(Fig. 20)

2.2.2.1 Les fossés

Pour ces périodes, 86 segments de fossés, structures couramment rencontrées sur les sites laténiens et/ou antiques (BAYARD, LEMAIRE 2014), ont été enregistrés. L'étude céramique (*cf. infra*) relativise ces appartenances antiques, tant par l'indigence des mobiliers que par la datation en TPQ. Les relations stratigraphiques observées permettent d'ajouter à cette liste une vingtaine de fossés non datés par la céramique (Cl. 24). Aucun n'a pu être appréhendé dans sa forme complète : les limites de l'emprise, associées aux aménagements postérieurs, n'offrent qu'une vision partielle des systèmes en présence (Cl. 25). La segmentation enregistrée est l'expression physique d'un minimum de 42 tracés ou système linéaire "complet". Ceux-ci représentent une distance cumulée d'1 km 60 de linéaire. Les largeurs oscillent entre 20 et 174 cm (bornes statistiques), avec une moyenne au alentour de 76 cm et une série s'échelonnant principalement dans l'intervalle compris entre 54 et 100 cm. Les profondeurs moyennes, elles, oscillent entre 5 et 84 cm, avec la moyenne de série aux alentours de 24 cm de profondeur (Tab. 4).



Cl. 24 Exemple de stratigraphie en plan des fossés non datés, sud Zone 2

Louis Hugonnier



Cl. 25 Vision des fossés continuant leurs courses sous berme, nord-est Zone 2

Louis Hugonnier



Fig. 20 Typologie des structures relevant des occupations antiques

Tab. 4 Récapitulatif général des fossés (sections, segments) antiques

n°Us	longueur moy. (cm)	Largeur moy. (cm)	profondeur moy. (cm)	profil	forme en plan	orientation	présence (1) céramique	datation retenue	mobiliers hors céramique	faune (g)	relation stratigraphique
1003	3600	58	24		rectiligne	OON-SSE	0	IND TF-HE	0		coupe 1008, 1098 - coupé par 1005, 1096, 1097_connexion 1059
1006	1760	76	8	V évasé	rectiligne	OON-SSE	0	IND TF-HE	0		coupé par 1015, 1009, 1003
1008	921	58	26	U évasé	rectiligne	NNE-SSO	0	IND TF-GRP	0		coupé par 1003 ? se jette dans 1003 ?
1010	890	38	12	résiduel	rectiligne	N-S	0	IND TF-HE	0		coupé par 1012_1009
1012	970	62	8				1	HE	0		coupé par 1009
1043	3100	172	18	évasé (cpe E); U évasé asymétrique (cpe O)			0	IND TF-HE	0		coupé par 1089
1058	158	75	NF		rectiligne	O/S-N/E	0	IND TF-HE	0		connexion 1060?
1059	130	64		cf. fossé 1061			0	IND TF-HE	0		Connexion 1003
1060	165	63		évasé	cf. fossé 1061	cf. fossé 1061	0	IND TF-HE	0		
1061	282	80	22		courbe	NNO-SSE	0	IND TF-HE	0		coupé par 1097?_coupé par 1056_1064?
1064	770	80		U évasé (cpe N); U évasé asymétrique (cpe S)	rectiligne	N-S (10°est)	0	IND TF-HE	0		coupe 1106, 1061?coupé par 1043
1097	1600	120	38		rectiligne	NNE-SSO	1	HE	126		coupe 1003 et 1043 / coupe 1109 (cpe S)
1098	377	24		CUVETTE	légèrement incurvé	parallèle 1003	0	IND TF-HE	0		coupé ou fonctionne avec 1003_cf.1059_coupé par 1097
1099	2200	40	12	évasé	rectiligne puis courbe en extrême zone 2	NNO-SSE	0	TF-GRP	0		coupe ou fonctionne avec 1110
1106	1600	50	30	U évasé asymétrique	rectiligne courbe	O-E	0	IND TF-HE	0		coupé par 1064
1107	1613	70	30	V asymétrique	rectiligne courbe	O-E	0	IND TF-HE	40		proximité 1108
1109	250	60	19	cf.1003	rectiligne	O-E	0	IND TF-HE	0		coupé par 1097
1114	189	50		cf.1109	cf.1003	cf.1003	0	IND TF-HE	0		section du fossé 1003_coupé par 1097 et 1043
1116	260	136		U asymétrique (440); évasé	cf.1109	cf.1109	0	IND TF-HE	0		section possible de 1109
2035	2280	92	19	V (cpe S); V évasé asymétrique (cpe N); cuvette évasée (377 cpe N); cuvette évasée asymétrique (377 cpe S)	rectiligne	N-S	1	IND HE-BE	256		coupé par 2034_sous 2026,2028, 2031_coupe 2762?, 2765?
2144	1342	126	36		rectiligne-départ de courbe au nord de l'emprise	S-N	1	PROTO-GRP/1	0		coupé par 2148,2209, 2352,_coupe 2349, 2350?
2148	2369	70	9	cf.2534	rectiligne courbé	E-O	1	IND Proto-GRP/1(HE)	0		coupé par 2280 ; coupe 2144
2149	715	65		évasé	rectiligne	O-E (décalé vers sud)	0	IND HE	0		coupe 2573(E2355)_coupé par 2577
2150	1340	42	16	V évasé (215)	rectiligne	N-S léger décalage est.	0	IND HI avec marqueur 1B	0		coupe 2350_coupé par 2315
2208	3513	110	12	U évasé + [V asymétrique]	rectiligne (N-S) courbeau sud puis direction SE sur 7m puis reprise N-S avec section 2249		0	1B/2	0		sur 2420_sous 2228_lien 2496/2496
2209	1176	122	40	cf.2208	rectiligne	O-E	0	HE	0		coude 2393
2220	732	80	12	cuvette asymétrique	rectiligne	NO-SE	0	1B/2	0		lié à 2208, 2495, 2496 et 2249
2249	1864	126	44		rectiligne	N-S	0	(1B)/2	0		section fossé 2208-2220_sur 2422

n° Us	longueur moy. (cm)	Largeur moy. (cm)	profondeur moy. (cm)	profil	forme en plan	orientation	présence (1) céramique	datation retenue	mobiliers hors céramique	faune (g)	relation stratigraphique
2274	500	115	30	cf.2209	rectiligne	N-S	1	(Proto)GRP/1	0		
2275	751	79	40	V évasé	cf.2209	cf.2209	1	HE	34	creuse 2148	
2279	240	50	15	cf. 2275	rectiligne	N-S	1	2/3	0		coupé par 2276-coupe partiellement 2286
2280	268	90	40	U	rectiligne	O-E	0	HE	0		
2285	517	80	24	U évasé			0	HE	4		creuse ou fonctionne 2286
2286	1115	174	60		section rectiligne sur tracé ondulé	N-S	1	(GRP/1)-1b/2a(2)	310		creusé par ou fonctionne avec 2285
2294	1941	50	32		rectiligne courbe	NO-SE	1	(Proto)2B3	16		
2321	1044	44	16	cf.fiche Us 2344	rectiligne	N-S léger décalage Est au Nord	1	IND 1 (B)H?	144		coupe 2534 / coupé par 2328 / coupe 2350
2330	578	100	34		rectiligne	N-S	0	1B	0		coupé par 2149, 2534, 2315_cresué par 2602
2333	295	E	20	U évasé; U évasé asymétrique (69)	rectiligne	O-E	0	IND PROTO-GRP	0		
2344	421	100	34	V évasé asymétrique	rectiligne	N-S	1	1B	scories (745g)	0	coupé par 2328-2516-2517-2346
2348	1598	120	34	U évasé (est); évasé (ouest)	rectiligne	O-E	1	TF-(GRP)	565		sous 2299_coupé par 2344, 2355
2349	457	80	38	évasé (est); évasé asymétrique (Ouest)	rectiligne	O-E	0	IND (TF)-1A	2		coupé par 2344
2350	2350	110	16	U asymétrique (cpe E); U évasé (cpe O)	rectiligne diagonale sectionnée	NO-SE	1	TF-GRP	336		coupé par 2150
2352	1295	90	28	cf. fiche 2274	rectiligne courbe	O-E (décalage)	1	AUGustéen-1B	29		coupé par 2385(2358)
2355	1296	90	30	U asymétrique; évasé asymétrique (49); V évasé asymétrique (203); cuvette évasée (110)	rectiligne	N-S	1	(Proto)-GRP/1	252		cf. fiche 2274
2358	3060	155	60		rectiligne	N-S	1	GRP-1	0		coupé par 2276_coupe 2350_coupé par 2315_coupe2320 et al.
2373	1373	80		V asymétrique	rectiligne	N-S	0	Augustéen HB	0		
2393	311	80	40	V (89) U (90) U évasé (9 et 11); évasé asymétrique (214); V évasé (124)	rectiligne	N-S	0	HE	0		segment de 2209
2407	0	60	84	évasé	rectiligne courbe	N-S	1	HE (creusement) jusqu'à MA XI-XII (utilisation) puis creusement bras central (cf. post 2439 soit > ou = XIIe siècle)	0		sous 2406_coupe 2436
2422	2524	100	28	U évasé	rectiligne avec retour	Ns retour courbe vers l'ouest	1	IND HE (1d?)	0		coupé par 2227 et 2425_sous 2249
2436	3274	120	36	U évasé asymétrique	rectiligne (diagonale) sur la section	NO-SE	1	TF-GRP (HE)	12		coupé par 2611
2494	12229	148	54	évasé	rectiligne courbe	N/S	1	(GRP)-1b/2a	278		
2495	486	46	9	évasé	rectiligne	NO-SE	0	IND 1/2a	0		coupé ou fonctionne avec 2494
2496	342	60	20		rectiligne	NO-SE	1	IND 1/2a	0		lié au fonctionnement 2220 et 2249
2498	151	40		U asymétrique (sd1); U évasé (sd2); cuvette évasée (126)			0	IND TF-2a	0		
2499	2830	44	20	V évasé asymétrique	rectiligne	O-E (décalé au nord par l'ouest)	0	IND TF-1d	0		4053, 4058 et 4055 à vérifier si comblement du fossé 2499. < 2422

n° Us	longueur moy. (cm)	Largeur moy. (cm)	profondeur moy. (cm)	profil	forme en plan	orientation	présence (1) céramique	datation retenue	mobiliers hors céramique	faune (g)	relation stratigraphique
2502	195	100	32	résiduel	rectiligne	O-E	0	IND TF-GRP/1	0		coupé par 2501, 2358
2510	1297	76	6	cuvette évasée asymétrique	rectiligne	N-S	0	IND TF-1d	0		sous 2422
2513	1100	100	30	V évasé	rectiligne	O-E (léger décalage est vers sud)	1	GRP-1(a)	22		creuse 2514
2514	1007	88	50	U évasé asymétrique	rectiligne	O-E (léger décalage sud vers Est)	1	GRP-1a	0		creusé par 2513
2528	892	64	20	évasé (8); U évasé (202); cuvette évasée asymétrique (133)	rectiligne courbe	O-E	0	IND TF-GRP	0		coupé par petit vivier
2529	2611	88	12	cuvette	rectiligne	N-S	0	AUGUSTEEN HB	0		coupé par 2587, coupe 2572 ; creuse géol, 4195
2536	1064	62	50	cuvette; cuvette évasée asymétrique (218)	rectiligne	NO-SE	0	GRP	0		(creusé par 2540 ; sur/creuse 2358)
2547	2280	172	36	U évasé	rectiligne	N-S	0	GRP/1-2a	0		creuse géol orangé et horizon(6cm) de cailloux alluvions (débordement?crue?)
2559	1067	114	20	U asymétrique	rectiligne	O-E	1	IND Proto/GRP	TCA	6	coupé par 2573
2560	777	68	24	U asymétrique			0	IND TF-GRP		44	coupé par 2573 et 2578
2568	203	64	16	U évasé (86); cuvette évasée asymétrique (218)	rectiligne	O-E	0	IND Proto GRP - 1	0		coupe 2320
2572	562	54	14	U évasé; cuvette (8); cuvette évasée (202)	rectiligne	O-E	0	IND TF-GRP	0		est coupé par 2529 et 2573, 2358
2573	1090	89	24	cuvette asymétrique	rectiligne	N-S (courbe au nord)	0	I	0		coupé par 2534 et 2571; coupe 2572
2578	1726	126	32	V asymétrique	rectiligne courbe (diagonale)	N/S	0	2B/3	0		coupe 2559, 2560 / coupé par 2577. sous 2328
2585	109	48	40	cuvette	rectiligne	N-S	0	IND GRP/1d-3	0		coupé par 2542
2586	408	50	20	évasé, U (184)	rectiligne	N-S	0	IND	0		creusé par 2530 et 2584
2667	229	50	12	résiduel; évasé (64)	rectiligne	O-E	0	IND TF-GRP	0		coupe 2761
2703	3327	56	6	V évasé	rectiligne	NO-SE	0	TF-GRP	0		coupe 2718 / 2770, sous 2008
2718	770	36	12	U évasé	rectiligne	O-E	0	TF-GRP	0		coupé par 2703, 2709
2734	0	88	24	évasé	rectiligne ? sous berme	O-E	0	IND TF-I	0		sous 2735 (4135), 2299 ; creuse 4146, 4148, 4162.
2751	1626	70	24	V évasé	rectiligne courbe	O-SE	0	IND TF GRP	0		coupe/coupé par 2436, sous 2181
2753	1160	76	30	V évasé	rectiligne	O-E	1	IND TF-GRP	0		coupé par 2670 / coupe 2754
2754	1376	60	28	U	rectiligne, légère courbe à l'ouest	O-E	0	IND TF/GRP	0		coupé par 2755, 2670 et 2753
2762	439	26	6	évasé, U (84)	rectiligne	E-O	0	IND TF-BE	0		coupé par 2035
2763	1012	80	22		rectiligne (dédoublé à l'ouest)	O-E	0	IND TF/GRP-(BE)	0		coupé par 2703/2759
2764	140	34					0	IND TF-GRP	0		limites indéçises avec terres noires. remaniement avec creusement puits 2012). synchrone 2768
2765	240	40			rectiligne	O-E	0	IND TF/GRP-(BE)	0		coupé par 2035
2768	240	100		V évasé asymétrique; cuvette (173)	rectiligne	NE-SO	1	IND TF-GRP	0		coupé par 2436, synchrone 2764, coupe 2767, coupé par 2012, sous 2720
2782	510	80	30		rectiligne	N-S	0	IND HE-MA	0		coupe 2778 et 2780
2808	137	20	30	résiduel; évasé (109); cuvette asymétrique (152); V évasé (152 sd2)	rectiligne	O-E	0	IND TF-GRP (BE)	0		coupé par 2035
2823	1100	34	5	U évasé asymétrique (306); évasé (411 sd1); cuvette évasée asymétrique (411 sd2)	RECTILIGNE	O-E	1	IND TF-GRP (HE)	0		coupé par sep1 et 2829

Les éléments statistiques aberrants sont ici révélateurs de fonction particulière, notamment les fossés 2407 (*cf. infra*, entre 40 et 84 cm de profondeur conservée) et 2494 (*cf. infra*, entre 30 et 60cm de profondeur conservée). Les morphologies enregistrées sont "courantes" (*cf. Tab. 4*) : fossés curvilignes, rectilinéaires, orthogonaux, avec ou sans aménagements. Aucun n'est entièrement " fermé " ce qui limite l'interprétation fonctionnelle de ces éléments et ne permet que des hypothèses sujettes à discussion et/ou à caution. L'aperçu visuel des tracés insiste sur le caractère orthonormé prédominant sur notre fenêtre d'ouverture, se superposant sur un système linéaire curviligne dont l'orientation est fondamentalement autre : les tracés orthonormés sont orientés nord-sud et/ou est-ouest alors que le deuxième " système " est d'orientation NNO/SSE. Cette simple lecture visuelle témoigne d'un changement radical d'orientation, donc d'au moins une rupture dans l'évolution de cet établissement de ce territoire (**Fig. 21**).

Trois catégories se distinguent au sein de ce semis linéaire : une classe représentée par des tracés linéaires segmentés formant potentiellement des fragments d'enclos ; une seconde classe ne formant pas de systèmes fermés à-priori ; une dernière regroupant les fossés rectilinéaires orientés nord/sud. Le premier groupe regroupe donc 7 structurations de linéaires dont l'organisation physique suggère leur appartenance à des systèmes d'enclos (*cf. infra*, **Fig. 22**, **Fig. 23**, **Fig. 24**, **Fig. 25**, **Fig. 26** et **Fig. 27**), qu'ils soient le témoignage d'enclos de ferme laténienne et/ou gallo-romaine précoce (voire antérieure pour un ensemble) ou de simples limites agraires.

Pour faciliter la lecture descriptive, on numérotera ces vestiges de trames linéaires de A à G.

Le linéaire A est matérialisé par le fossé 1099 (zone 1), qui se prolonge en zone 2 (segments 2703, 2528, 2572 et 2667) et se suit sur une distance d'environ 93,53m. A son extrémité occidentale, il semble se jeter dans la fosse 1110 (**Fig. 22** et **Cl. 29**) ce qui suggère une fonction de collecteur d'eau (citerne), fonction déjà rencontrée sur d'autres sites régionaux (Communication personnelle, François Malrain, _Site de la Croix Saint-Ouen, Oise). Les profondeurs restent assez résiduelles (de 6 à 24 cm) et on notera l'absence de mobiliers dateurs et de rejets particuliers (métal, faune...) : le comblement principal (de 1 à 2 couches de comblements sur les sections) est composé d'un remplissage limoneux, argilo-sableux, de couleur gris moyen et parsemé de traces d'oxydes ferreux.

Le fossé 1003, orienté NNE/SSO, en zone 1, fonctionnerait de manière hypothétique avec le fossé 1099. Suivi sur une distance de 36 m, il se compose des segments 1003 et 1114. Il sort de l'emprise au niveau de ses deux extrémité mais n'a pas été caractérisé en tranchée 7 du diagnostic (*cf. Fig. 1, p. 42*). Les largeurs observées oscillent entre 50 et 58 cm, quasiment à l'identique de celles enregistrées pour le fossé 1099. Les profils sont de même nature, entre ces deux fossés, portant par endroit des traces de curage : en U évasé asymétrique pour 1003 et pour les segments Us 2528 et 2572 du fossé 1099 (**Cl. 26** et **Cl. 27**). Même constatation pour le nombre de comblements enregistrés (entre 2 et 3 pour le fossé 1003) et l'absence de mobiliers, dateurs, artefacts et écofacts. On signalera la présence d'une excroissance fossoyée (Us 1098) au niveau du croisement avec le fossé 1097 (*cf. Fig. 22*) et d'un départ de fossé (Us 1059) non testé. Egalement, dans la partie septentrionale, on remarque l'embranchement du fossé 1008, suivi sur une longueur de 9,21 m (**Cl. 28**). L'étude céramique associée aux relations stratigraphiques donne un TPQ Tène finale-GRP pour ce premier ensemble. Si l'on admet le fonctionnement synchrone des fossés 1003 et 1099, on pourrait être en présence d'une partie d'un enclos de forme trapézoïdale, dont la pointe orientale passerait au devant de l'église actuelle. La superficie interne délimitée par ces deux segments de fossés est au minimum de 1 600 m², proche des moyennes régionales enregistrées (GAUDEFROY 2011 ; BAYARD, LEMAIRE, *OP.CIT.*).

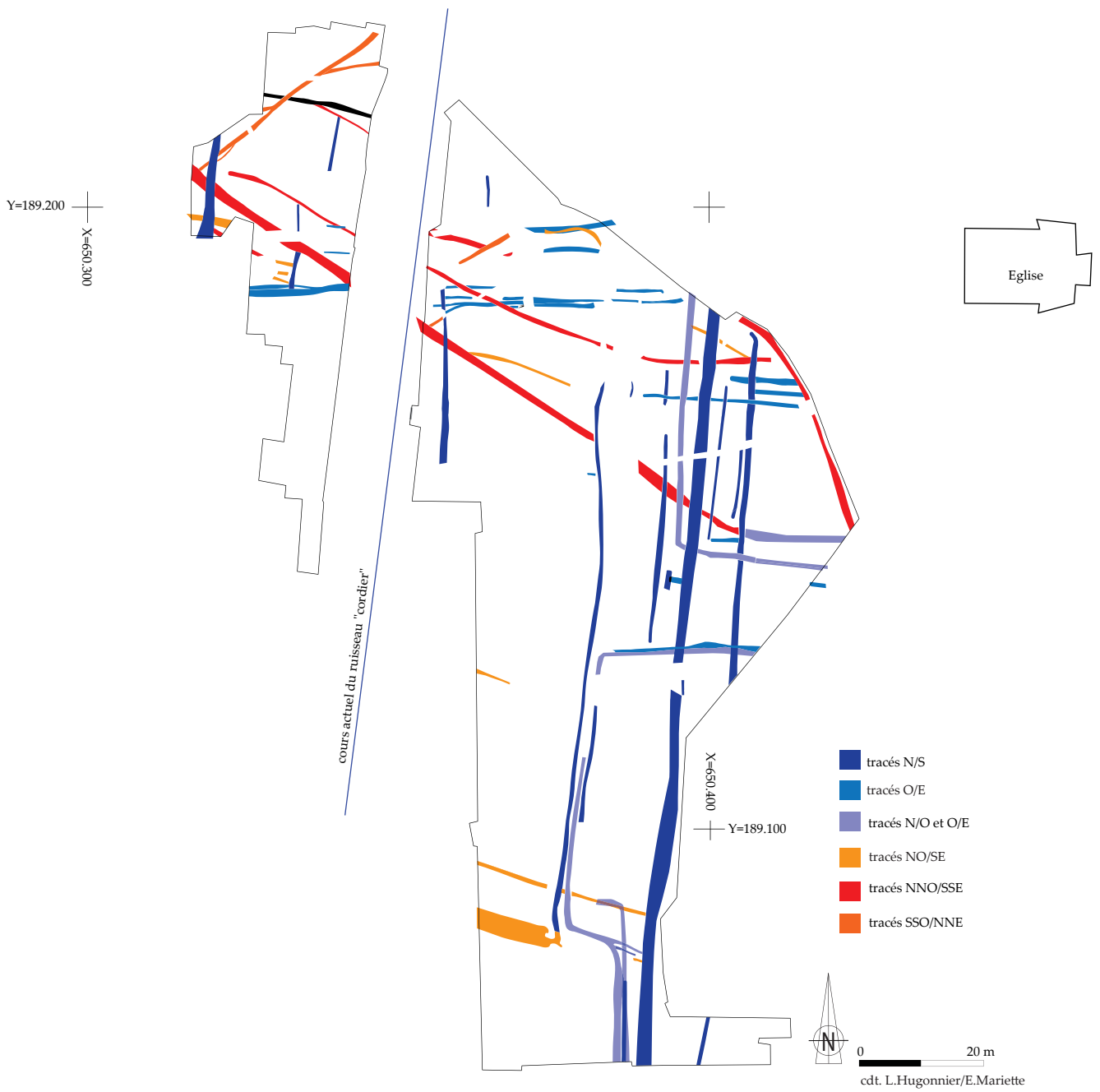


Fig. 21 Principales orientations cardinales des systèmes fossoyés antiques

Cl. 26 Profil du segment 1099

Pierre-Yves Groch



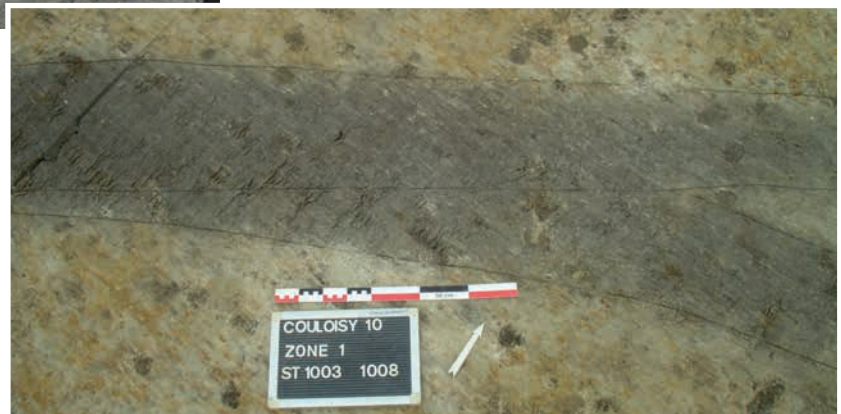
Cl. 27 Profil du segment 2528

Louis Hugonnier



Cl. 28 Vue du croisement des fossés 1003 et 1008

Pierre-Yves Groch



Cl. 29 Profil de la fosse 1110

Pierre-Yves Groch



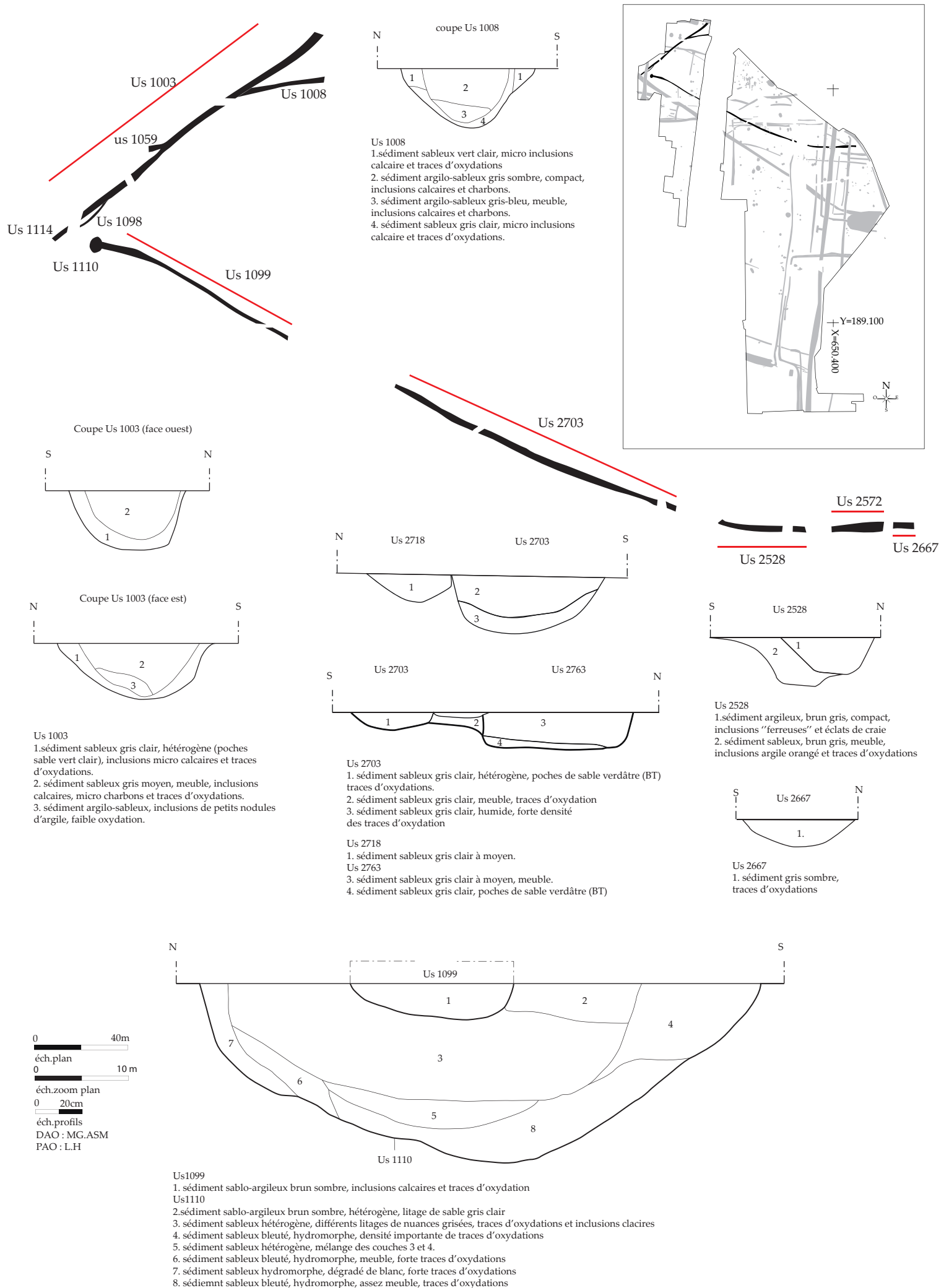


Fig. 22 Linéaire A, plan et profils des segments

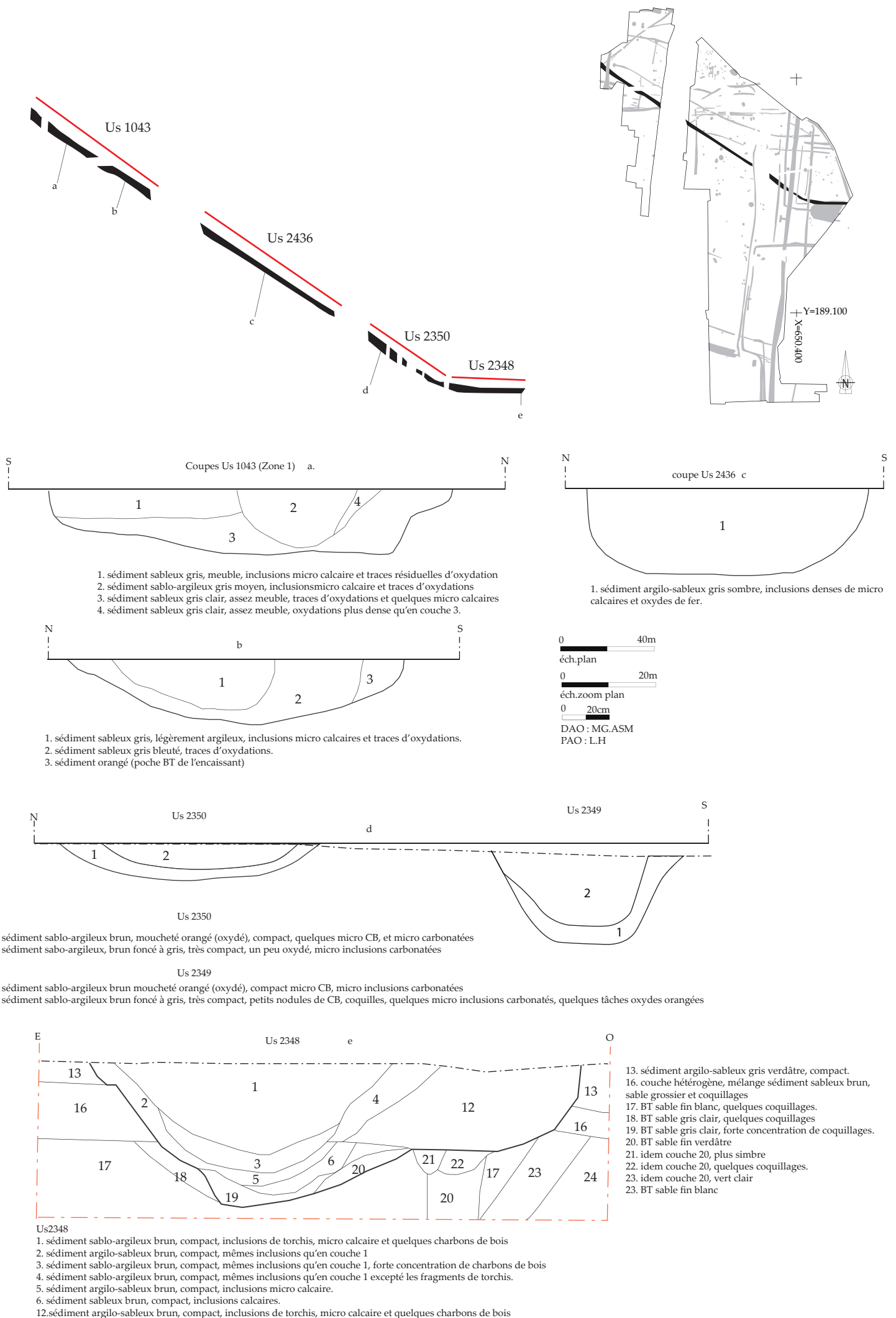


Fig. 23 Linéaire B : plans et profils des segments

La vision incomplète de cette trame fossoyée ne permet pas de trancher sur la question déterminante : enclos d'habitat laténien ? parcelle agraire ? L'absence de rejets plaide plutôt pour l'hypothèse de parcelle agricole (GAUDEFRROY, *OP.CIT.*, p.218).

Le **linéaire B** est figuré par le tracé du fossé 1043 (segments us 1043, 2436, 2348 et 2350), qui suit une même logique d'emprise physique sur le terrain (**Fig. 23**) : orienté NNO/SSE, embrassant une surface double dans sa partie visible (estimation d'au moins 3 600 m² [120 m de long et 30 m de largeur potentielle] et une emprise potentielle sur l'emplacement de l'église actuelle), il traverse en diagonale l'ouverture (segments 1043 et 2436) avant d'opérer un redressement horizontal à l'est de l'emprise, au niveau des segments 2350 et 2348. Ses deux extrémités sortent également des limites : le segment 1043, qui se prolonge vers l'ouest, n'a pas été repéré dans la tranchée 7 du diagnostic (**Cl. 30**). La largeur moyenne rétrécit d'ouest en est (de 176 cm en Zone 1 jusqu'à 86 cm de large pour le segment 2350) avant de marquer un agrandissement au niveau du segment 2348 (120 cm) (**Cl. 31**). La profondeur de 60 cm enregistrée au niveau du sondage du segment 2348 (*cf. Fig. 23, e.*) reste marginale au vu des moyennes enregistrées sur tracé (de 16 à 36 cm). Les comblements se rattachent aux caractéristiques entrevues précédemment : entre 1 à 3 couches, pas ou peu de mobiliers dateurs, à peine 900 g de restes fauniques sur presque 100 mètres de linéaire. Les profils, en U majoritairement, portent des traces de recréusement et/ou de curage (parois évasées, asymétriques) (**Cl. 31, Cl. 32, Cl. 33 et Cl. 34**). Toujours de façon marginale, le profil enregistré au niveau du sondage du segment 2348 est en V, évasé et asymétrique (*cf. Fig. 23*). Le TPQ proposé par l'étude céramique place le comblement de ce fossé "au moins au Haut-Empire". Cependant, les six relations stratigraphiques principales aperçues sur le tracé précisent ce TPQ sur la borne IND (TF)-GRP [le segment 2348 est scellé par l'Us 2299, soit " inférieur ou égal " à la borne TPQ augustéenne]. La présence d'un fragment de méta usé, en calcaire à glauconie grossière, au sein du comblement du fossé 2350, s'ajoute aux maigres indices (*cf. Annexe 5, p.483*). On restera néanmoins prudent sur la caractérisation de ce système : l'absence de retour, notamment, pondère l'identification et il est délicat de le classer dans la catégorie d'enclos fossoyé, de type agricole et/ou d'habitat. On en admettra la possibilité et l'on retiendra autant l'idée d'un possible agrandissement spatial (foncier ?) de l'état antérieur que l'hypothèse d'un enclos emboîté.



Cl. 30 Vue du fossé 1043 (coupé par 1102-1103)
Pierre-Yves Groch



Cl. 31 Vue du segment 2348 (à gauche de la photo)

Louis Hugonnier



Cl. 32 Profil du fossé 1043 (zone 1)

Pierre-Yves Groch



Cl. 33 Profil du segment 2436 (fossé 1043)

Louis Hugonnier



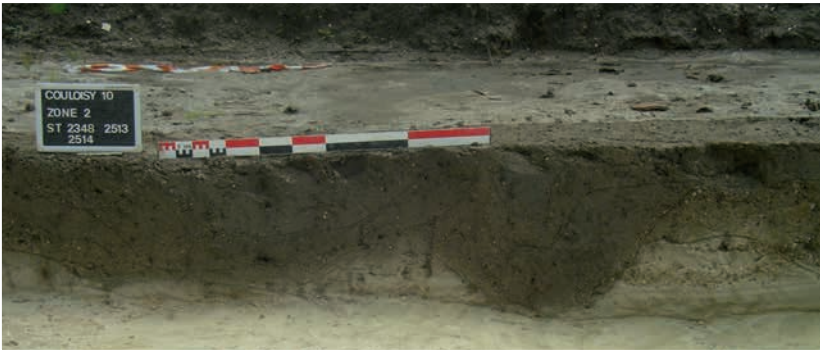
Cl. 34 Profil du segment 2350 (fossé 1043)

Louis Hugonnier

Le linéaire C est esquissé par le fossé 2529, matérialisé par les segments horizontaux 2529 et 2373 puis le segment vertical 2352, qui se prolonge dans sa partie orientale avec le segment 2513 (Fig. 24). L'impression de dédoublement (tracé linéaire des fossés 2513 et 2514), aperçue lors du décapage, s'est avérée " fausse " : le relevé des profils marque un creusement du fossé 2514 par le fossé 2513 (cf. Fig. 24, f. ; Cl. 35). Le fossé 2529, contrairement aux deux ensembles précédents, est orthonormé, anguleux et se présente comme un potentiel vestige d'enclos fossoyé rectangulaire. Les largeurs oscillent en moyenne entre 80 cm et 1,00 m (maxi 1,28 m), les profondeurs (de 10 à 30 cm), les comblements (limon argilo-sableux, lessivé ponctuellement, inclusions d'oxydes verdâtres et de nummulites) et les profils (en U, évasé et asymétrique) sont homogènes dans l'ensemble (cf. Fig. 24 ; Cl. 36 et Cl. 37). Au même titre que les deux systèmes précédents, la collecte des mobiliers, artefacts et écofacts, s'est avérée peu fructueuse : 50 g de faune et quelques fragments céramiques donnant pour borne un TPQ des I^{er} et II^e siècle. Ce bornage est " relativisé " par les liens stratigraphiques, le segment 2352 creusant le fossé 2514 (présence d'un dépôt de cuisson, TPQ GRP/1A) et scellé, au même titre que 2513 et 2514 par l'Us 2299 (TPQ Augustéen-I). Le positionnement de cet angle, en bord d'emprise et à proximité de l'église actuelle, permet de proposer une hypothèse surfacique : le chevet de l'église semble positionné sur une limite (vestige de bâti ?) occidentale de la villa de Couloisy (cf. *infra* Fig. 34, p. 116). Si l'on admet la donnée angulaire et sa conséquence géométrique (enclos rectangulaire ou carré), on pourrait proposer une surface d'enclos proche des 2 500 m².

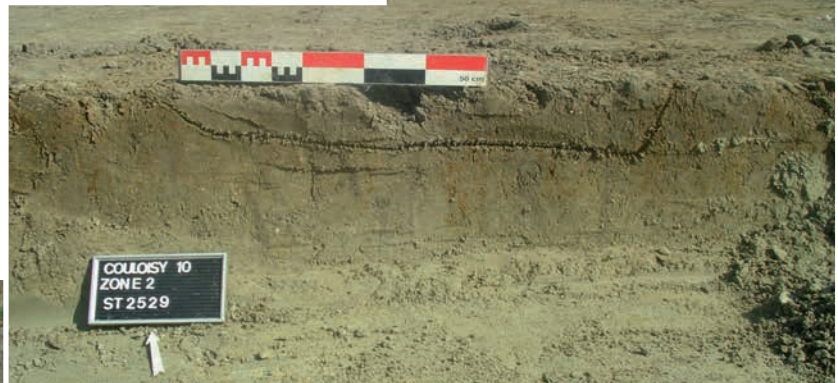
Cl. 35 Profil des segments 2348, 2513 et 2514

Louis Hugonnier



Cl. 36 Profil du segment 2529

Louis Hugonnier



Cl. 37 Profil du segment 2529

Louis Hugonnier



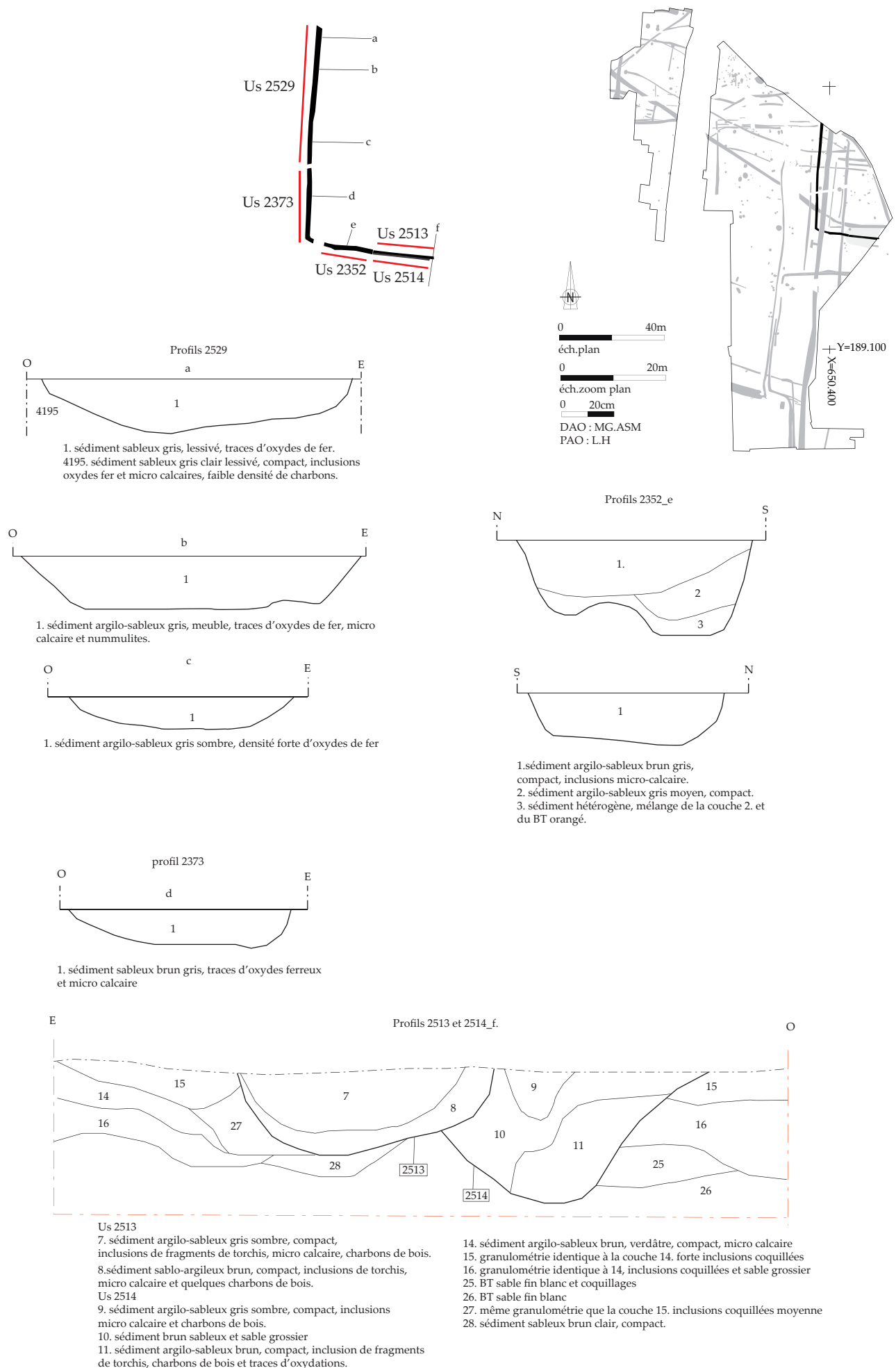


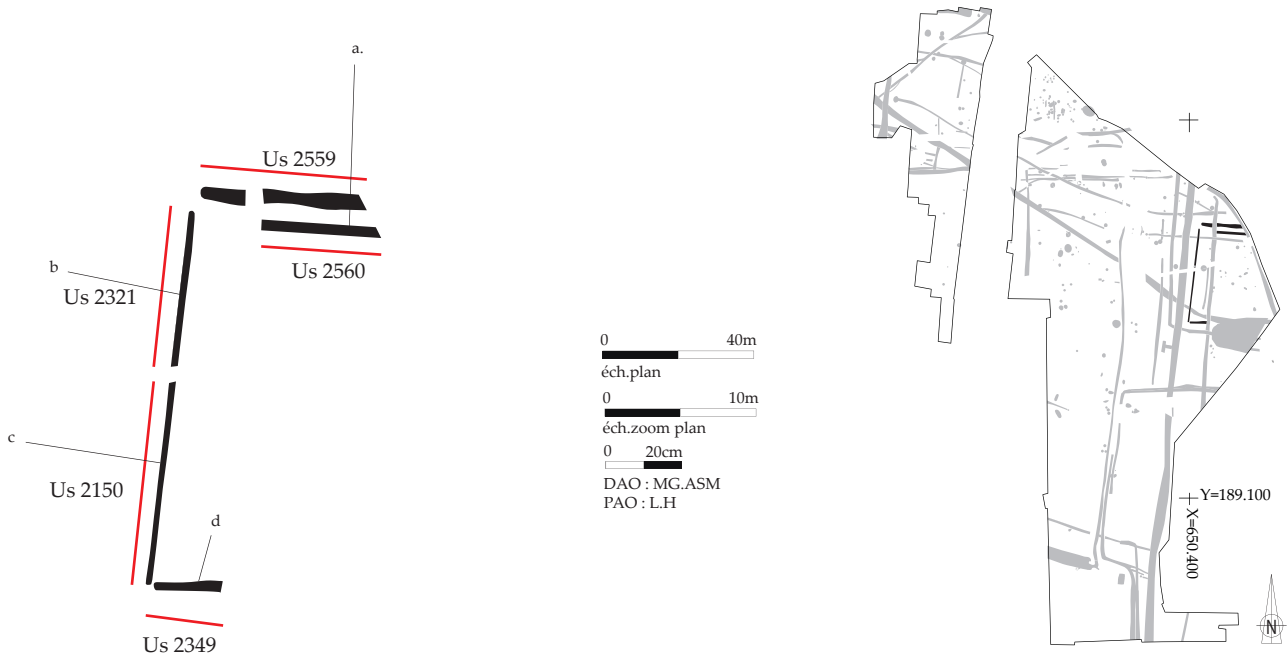
Fig.24 Linéaire C, plan et profils des segments

Un deuxième système (**linéaire D**) semble se dessiner, compris dans la surface interne créée par cet angle : un premier tracé, horizontal, formé des segments 2321 et 2150 (**Fig. 25**), auquel on serait tenté d'associer le segment 2349, horizontal (*cf. Fig. 23 et Fig. 25 ; Cl. 38*), au sud, et potentiellement deux tracés au nord, à savoir le fossé 2560 et le fossé 2559 (segments 2330 et 2559) (*cf. Fig. 25*). L'association reste aléatoire et la petitesse de l'ouverture associée au manque récurrent de mobilier nous empêche d'aller plus loin dans cette hypothèse (le TPQ enregistré tourne autour du bornage 50/75). La morphologie de ce linéaire pourrait se rapprocher soit de celle d'un enclos emboîté, soit de lignes de partitions internes.



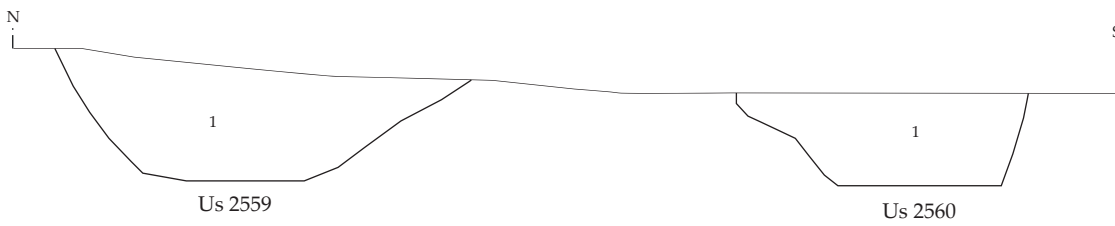
Cl. 38 Tracés des segments 2321 et 2150 (tracé noir vertical) et 2349 (tracé noir horizontal)

Louis Hugonnier



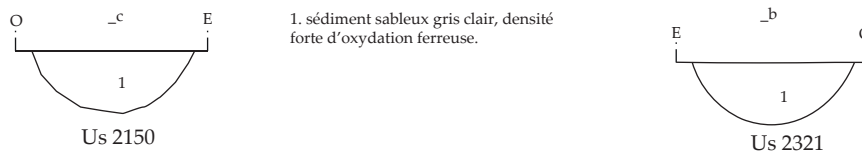
Profils Us 2559 et 2560_a.

1. sédiment argilo-sableux gris sombre, densité importante d'oxydes ferreux.

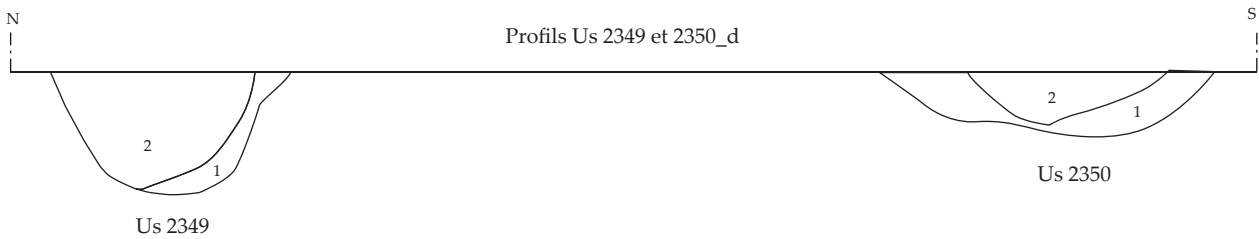


Profils Us 2150 et 2321

1. sédiment sableux gris clair, densité forte d'oxydation ferreuse.



Profils Us 2349 et 2350_d



st 2349

1. sédiment sablo-argileux brun moucheté orangé, compact, quelques micro inclusions carbonatées sur le fond
 2. sédiment sablo-argileux, brun foncé à gris très oxydé (nombreuses tâches orangées), quelques micro inclusions carbonatées et quelques charbons de bois.

Us 2350

1. sédiment sablo-argileux brun moucheté orangé, compact, quelques micro inclusions carbonatées.
 2. sédiment sablo-argileux, brun foncé à gris, compact, micro inclusions de charbons de bois, esquilles de faune.

Fig. 25 Linéaire D, plan et profils des segments

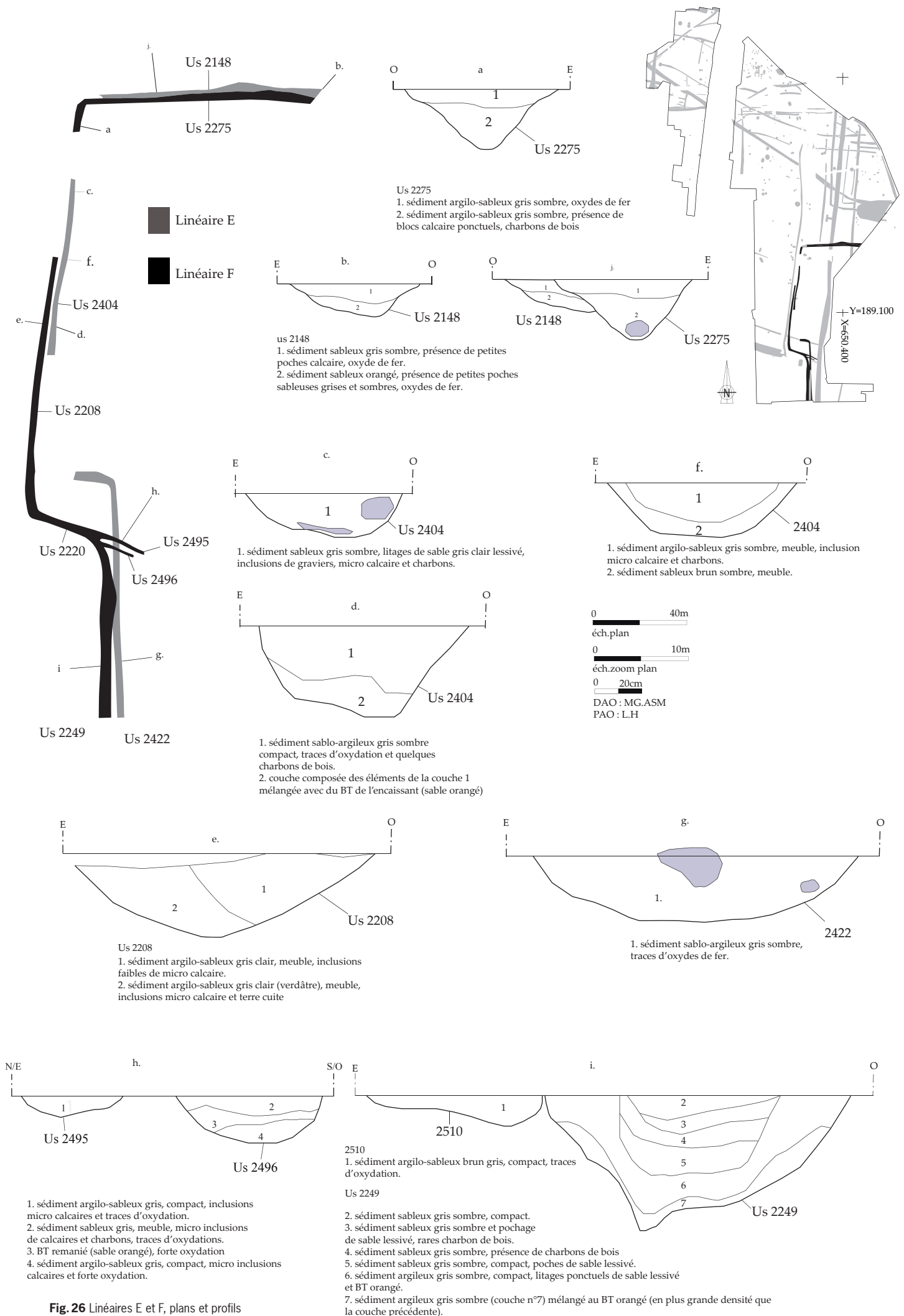


Fig. 26 Linéaires E et F, plans et profils des segments

Dans la moitié sud de l'emprise, deux systèmes sont également entrevus : Le linéaire E se signale par la combinaison des segments de fossés 2148, 2404 et 2422. Quant au Linéaire F, il est matérialisé par la combinaison des fossés 2275 (réunion des segments 2280, 2275, 2209 et 2393), 2208, 2220, 2249, 2495 et 2496 (Fig. 26). Ces deux systèmes, au même titre que le linéaire D, sont à rapprocher des morphologies quadrangulaires des enclos romains (BAYARD, LEMAIRE, *OP.CIT.*).

Le linéaire E est borné à l'ouest par le fossé 2404 (Cl. 39), au nord par le fossé 2148 (Cl. 40), et au sud par le fossé 2422 (cf. Fig. 26). Les largeurs observées de ces creusements oscillent en moyenne autour de 70 cm, hormis sur le sondage effectué sur le retour occidental du fossé 2422 (largeur de 1,00 m). Autant la profondeur conservée du fossé 2148 a pâti du creusement postérieur du fossé 2275 (9 cm d'observé – le seul profil complet a été observé à l'extrême est du tracé), autant les profondeurs des deux autres segments sont relativement homogènes (entre 20 et 35 cm), ainsi que le nombre de couches de comblements (2 à 3) et la composition majoritaire du comblement. Les mobiliers sont aussi rares que pour les systèmes précédents : quelques fragments céramiques établissent un TPQ proto/Julio-Claudien pour le segment 2148 et un TPQ Proto-1d/2-2/3 pour le segment 2422. Dans l'optique d'un hypothétique enclos fossoyé, la surface minimal, créée par ces limites au sol, serait d'au moins 1 200 m². On notera la présence potentielle de deux aménagements (ouvertures) créés par la position verticale du fossé 2404. La présence des fosses 2419 et 2420 peut témoigner d'un possible aménagement sans que la détermination ne puisse être plus affinée (Cl. 41).

Cl. 39 Profil du segment 2404 (gauche de la photo)

Baptiste Marchand



Cl. 40 Aperçu du tracé du segment 2148, en cours de dégagement

Pierre-Yves Groch



Cl. 41 Aperçu du test sur le tracé du segment 2404, à la rencontre des Us 2419 et 2420

Célia Basset



Le tracé du **linéaire F** reprend en partie celui de l'enclos E. Le fossé 2148 est creusé/recreusé par le fossé 2275 (réunion des segments 2280, 2275, 2209 et 2393 ; cf. **Fig. 26, j.**) qui en dépasse la limite occidentale et marque un retour au sud sur une distance d'environ 3,00 m (segment 2393). Une rupture (ouverture ?) est identifiée sur 16 m environ avant de rencontrer la pointe septentrionale du fossé 2208. Celui-ci file vers le sud (27,81 m), le long du tracé de 2404, décrit une courbe vers l'est (segment 2220, distance 7,32 m) et se scinde en trois réseaux : le fossé 2495 en direction de l'est (sous berme) et recoupé par le fossé vertical 2494 ; le fossé 2496, en direction de l'est, parallèle à 2495 mais qui s'interrompt avant le passage du fossé 2494 ; le fossé 2249 qui repart à 90° environ vers le sud, hors emprise. Les largeurs enregistrées sont assez homogènes (entre 80 et 130 cm principalement) sur les tracés principaux, les différences notables concernent les deux segments résultant du scindement au niveau du segment 2220 (46 cm de largeur pour le segment 2495 et 60 cm pour le segment 2496). On notera l'homogénéité des couches de comblements (2) sur l'ensemble du tracé, hormis au niveau du sondage réalisé sur la partie méridionale du segment 2249 (7 couches) (**Cl. 42**). Cette homogénéité se retrouve également au niveau des profils (en U et V évasé asymétrique, traces de curage) et des profondeurs observées (40 cm en moyenne). Les différences enregistrées au niveau des segments 2220 et 2208 (entre 12 et 16 cm) sont peut être le résultat d'un décapage mécanique trop appuyé, au diagnostic et lors du traitement automatisé de cette zone. Les granulométries sont identiques, composées de limon argilo-sableux gris, avec des traces d'oxydes ferreux. Seule marque distinctive, la présence de blocs grossièrement équarris, fracturés, compris dans le comblement des segments 2209 et 2275. La surface potentielle ainsi identifiée se monterait au minimum à 1 350 m², indiquant une possible extension de surface par rapport au linéaire E. Même absence flagrante de mobiliers : quelques fragments céramiques, pas de concentration, ni de zones de rejets spécifiques (ex : Fossé 2275, 34 g de faune sur 25 m de linéaire). Le TPQ enregistré pour le fossé 2275 est HE (mélange), celui regroupant 2208, 2220 et 2249 est 1B/2, et celui des bifurcations 2495 et 2496 recentre le TPQ à 1b/2a.



Cl. 42 Profil des segments 2249 et 2510, sud
Zone 2
Louis Hugonnier

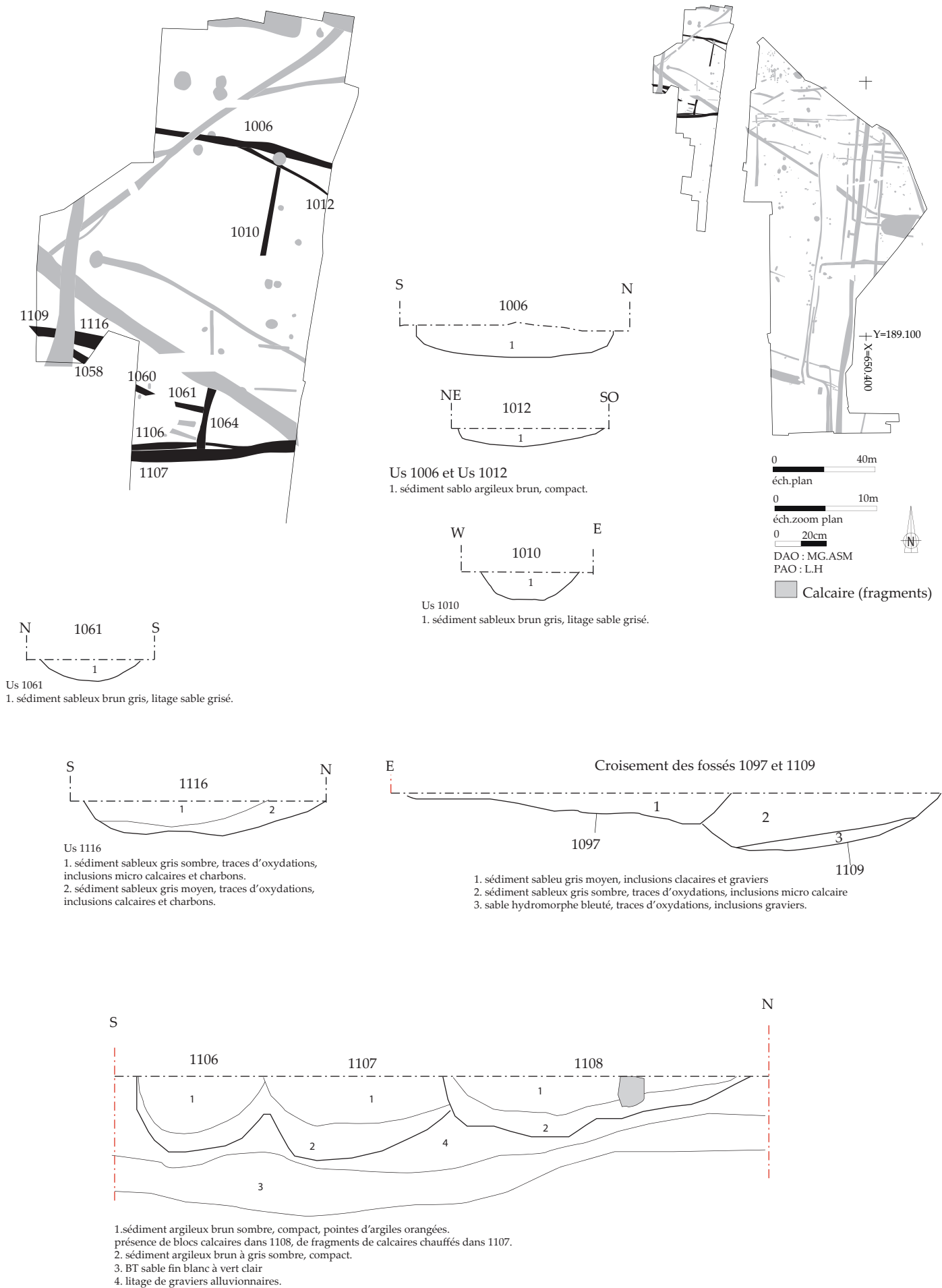


Fig. 27 Linéaire G, plan et profils des segments

Le linéaire G est principalement matérialisé en zone 1. Une dizaine de segments participent de ce système qui suggère la présence d'un enclos ovoïde, antérieur au tracé du linéaire A (Fig. 27). La limite nord est matérialisée par le tracé curviligne de 1006, observé sur 17,6 m environ. A ce segment se greffe une excroissance courbe (Us 1012) observée sur 9,7 m environ. Au sud, la limite est matérialisée elle par les associations des segments curvilignes 1106 et 1107.

Deux systèmes internes semblent également participer à l'ensemble : le premier tracé est formé par les segments 1061/1060 et 1058 ainsi que le tracé associant les segments 1109 et 1116. Le deuxième système, perpendiculaire, se compose au sud des segments 1064, en connexion avec les segments 1106/1107, et au nord le segment 1010, perpendiculaire également, en connexion avec le tracé 1006.

Ces deux tracés, en vis-à-vis, suggèrent la présence d'un passage d'une quinzaine de mètres environ entre les deux extrémités. Les comblements ne dépassent pas les deux couches, les mobiliers sont inexistant hormis 40g de faune dans le comblement du fossé 1107. Les largeurs des deux fossés extrêmes (1006 et 1107) sont homogènes (76 cm pour 1006 ; Cl. 43 et 70 cm pour 1107 ; Cl. 44), les profondeurs de ces deux fossés ne dépassent pas elles les 30 cm. On notera l'absence totale de mobiliers (hormis 40 g de faune). Les relations stratigraphiques en plan, associées à la lecture même partielle de la morphologie de ce linéaire, suggère donc l'hypothèse d'un enclos ovoïde, avec deux espaces partitionnés par un passage interne, morphologie rencontrée notamment dans la région pour la protohistoire, voire la Tène moyenne (MALRAIN ET AL. 2006).



Cl. 43 Aperçu du tracé du fossé 1006 (droite de la photo)

Pierre-Yves Groch



Cl. 44 Profil du fossé 1107 (profil médian sur la photo)

Pierre-Yves Groch

Le second groupe est constitué, hors rapport chronologique, par un semis de segments de fossés, pour certains "isolés" en partie méridionale, la majorité étant localisée principalement dans la moitié nord (Zone 1 et Zone 2) (Fig. 28). Pour les segments septentrionaux, la proposition chronologique relative est suggérée par les relations stratigraphiques en plan : la quasi-totalité de ces semis de fossés est interrompue et/ou recoupée principalement par les tracés des fossés 1099 et 1043, vestiges d'enclos possibles. Ces recoupements induisent la possibilité d'un état préexistant ou synchrone du TPQ TF-GRP. 80 % environ de ces tracés, rectilinéaires, discontinus ou fragmentés en plusieurs sections, sont orientés E/O, dans l'axe de l'église actuelle (fait hasardeux ?). Leurs longueurs dépassent rarement dix mètres (au moins pour ceux observés intégralement) et les largeurs oscillent entre 20 et 40 cm en moyenne. Les comblements sont homogènes, uniques et sans mobiliers. La surface réduite d'ouverture et l'absence de recul ne permet pas de caractériser au mieux ces linéaires : limites foncières ? agricoles ? vestiges de voiries ? Cette dernière hypothèse est pour le moment privilégiée.

A l'est, le fossé 2578 (E2294) est indépendant de toute relation (Fig. 29, a et b). Il est vrai que son positionnement en limite extrême d'emprise orientale limite l'échelle d'analyse. Suivi sur environ 17,26 m, il est orienté SSE/NNO et suit la courbe du chemin communal actuel. Les largeurs observées sont comprises entre 120 et 126 cm, les profondeurs conservées entre 32 et 50 cm, les comblements compris entre 1 et 3, le profil étant en cuvette asymétrique (Cl. 45 et Cl. 46).



Cl. 45 Aperçu du tracé du segment 2578 et profil

Louis Hugonnier



Cl. 46 Aperçu du profil b. du segment 2578

Louis Hugonnier

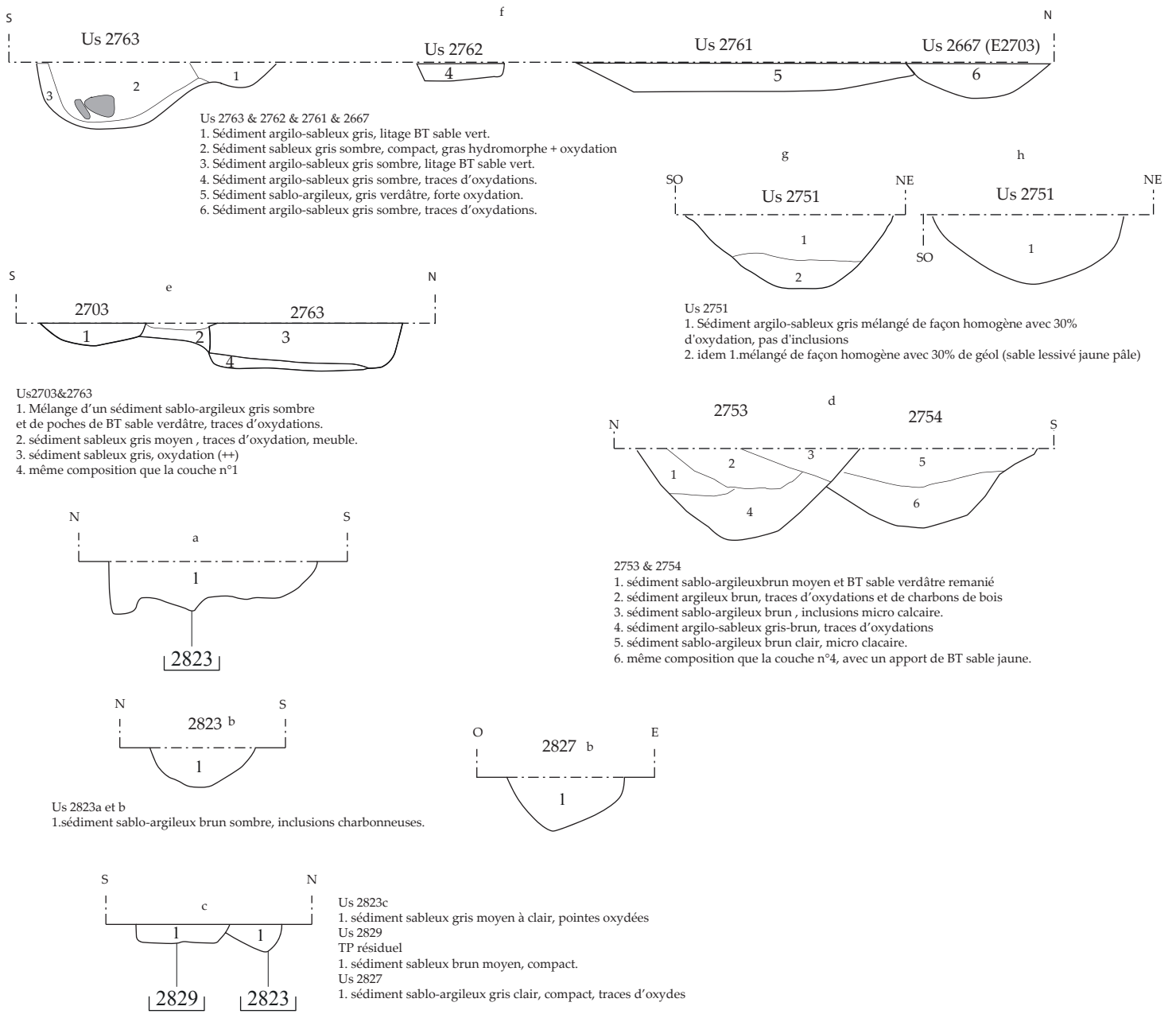
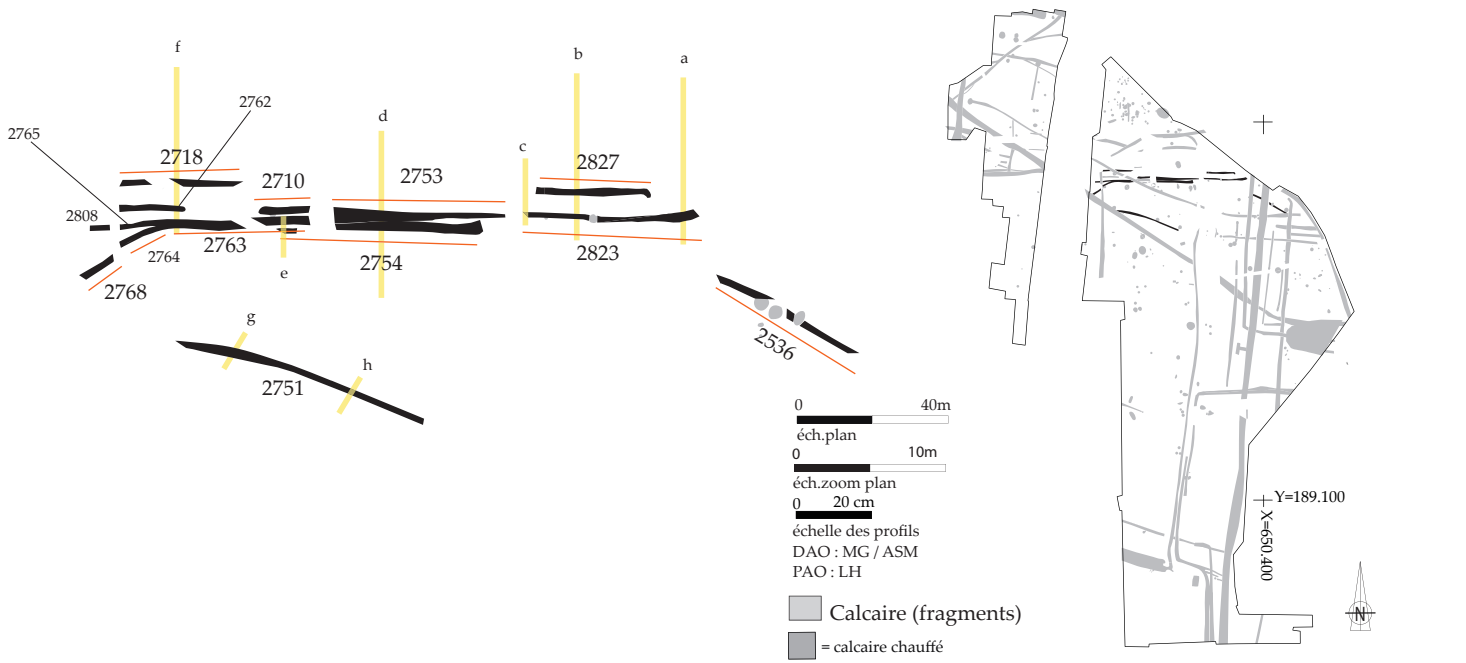


Fig. 28 Hypothèse de voirie antique : plan et profils des segments courts en zone 2 Nord

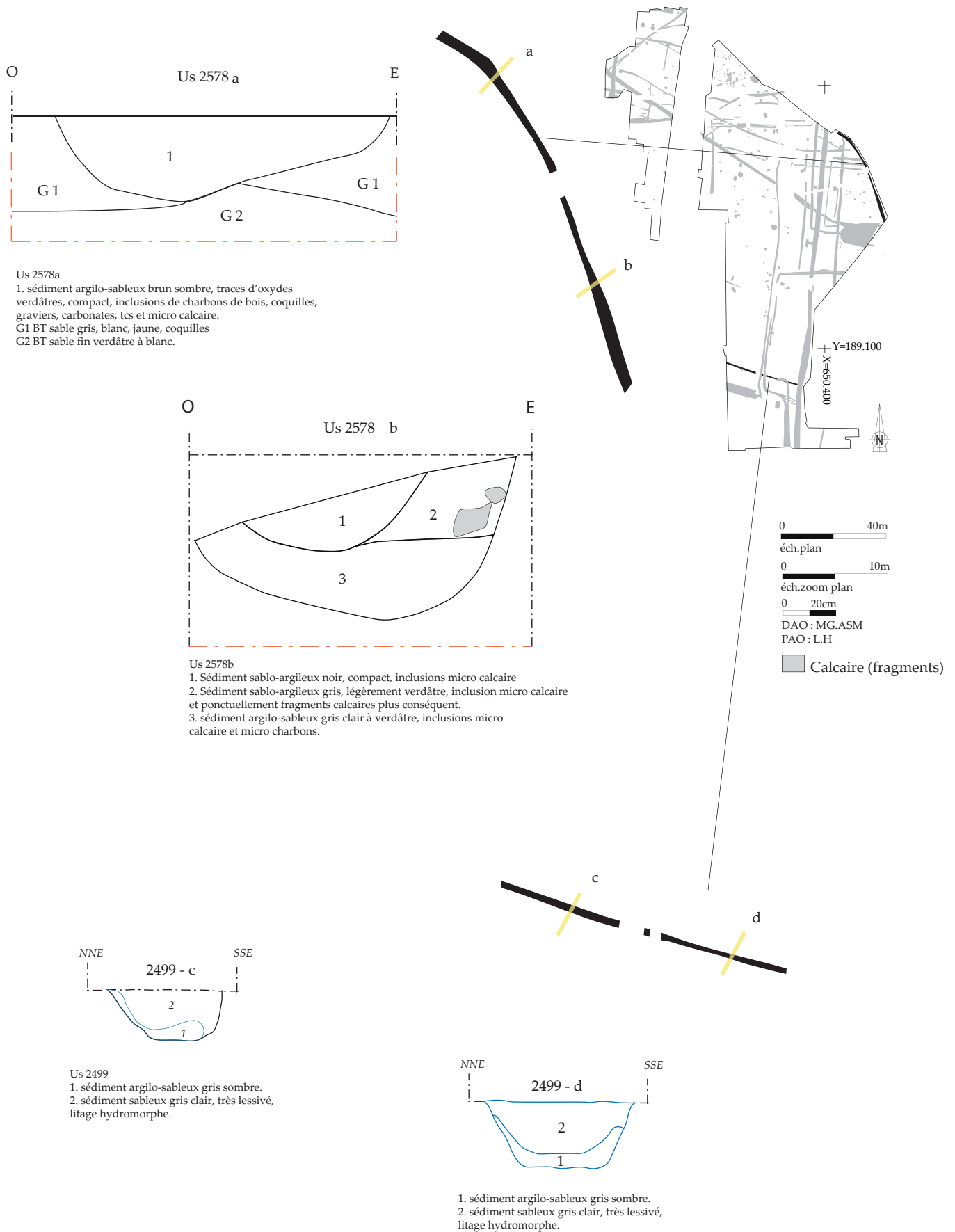


Fig.29 Plans et profils des fossés 2578 et 2499

Les observations granulométriques font état d'un limon argilo-sableux brun sombre, compact, dans lequel sont inclus des fragments micro-calcaires et des éléments coquillés provenant de l'encaissant (l'horizon géologique est traversé par le creusement de ce fossé tout au long de son tracé). 16 g d'éléments fauniques ont été collectés ainsi que divers fragments céramique (proto J/C à 2B/3). Le TPQ a donc été ciblé sur 2B/3. L'absence de rejets concentrés associée aux caractéristiques principales (faible profondeur, profil évasé, dynamique homogène de comblement) plaide en faveur d'une limite secondaire (GAUDEFRY, *OP.CIT*), voire celle plus "alléchante" de fossé bordier de chemin. Cependant, secondaire ou non aux périodes antiques, ce linéaire est potentiellement important dans le paysage, si l'on prend en compte le fait que par deux fois, à-posteriori, son tracé est repris sur une moitié, par le fossé 2290 (XI^e s.) puis le fossé 2315 (XII^e-XIII^e s.). Son tracé curviligne, postérieur et en rupture avec les linéaires orthogonaux, porte également la trace d'un changement d'emprise du territoire.

En pointe sud de l'emprise, le fossé 2499 (E2424) est, au même titre que le précédent, dans un schéma solitaire (*cf.* Fig. 29, c et d). Il ne fonctionne pas avec les dynamiques des linéaires E et F. On peut proposer sa possible liaison avec le fossé 2304 mais sans aucune certitude. Suivi sur un peu plus de 28m, il traverse l'emprise sud d'ouest en est et est interrompu par 5 tracés postérieurs. Sa largeur évolue, suivant la même orientation, de 44 à 60 cm, les profondeurs fonctionnant de même, de 20 à 32cm. Son comblement se compose principalement d'un sable lessivé gris clair compact et sans réelle variations de densité ni de couleur (Cl. 47). Vierge d'artefacts datant, son TPQ est établi d'après ses relations stratigraphiques, soit un TPQ TF-1d. Bien que désorienté par rapport au sens de la pente, son rôle drainant est suggéré par la présence de litages hydromorphiques (drainage de trop plein de type exutoire ? fossé "parcellaire" en eau ?)

La présence, au niveau de l'extrémité d'un segment de fossé, d'un trou de poteau, se présente comme un fait récurrent (fossé 2234 et poteau 2236 [TPQ IND TF/MOD] ; fossé 2498 et poteau 2497 [TPQ IND TF/GRP] ; fossé 2149 et poteau 2426 [TPQ IND HE]) (Fig. 30). A ce stade de nos travaux, nous n'avons pas trouvé d'éléments de comparaison, pour les périodes concernées.



Cl. 47 Aperçu d'un des profils du segment 2499

Louis Hugonnier

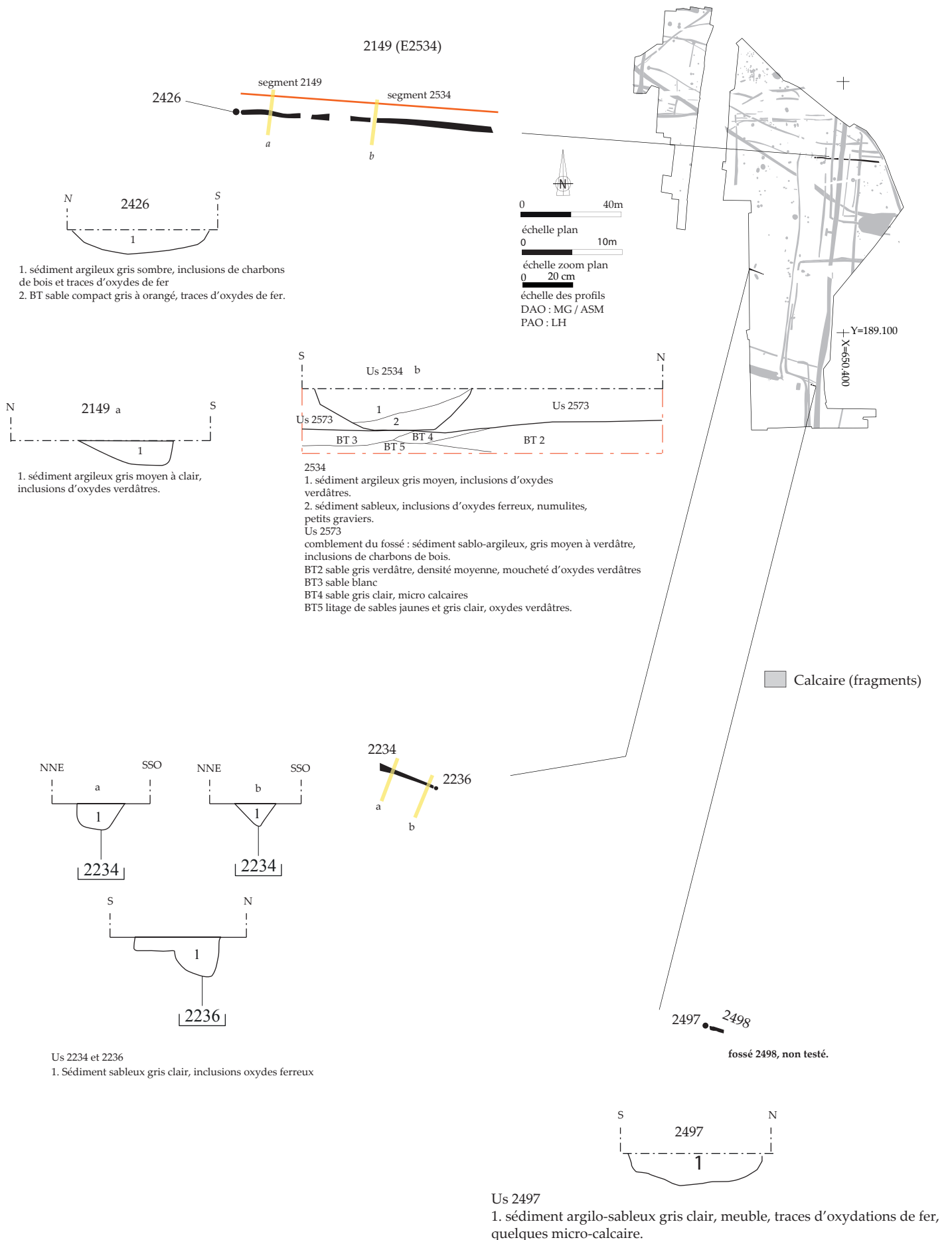


Fig. 30 Plans et profils des segments fossoyés ponctué par un trou de poteau

Le dernier groupe est constitué par des fossés, " d'un seul tenant ", dont l'orientation est dans le sens de la pente naturelle, à savoir du Sud vers le Nord. Ils sont au nombre de 7, répondant aux caractéristiques suivantes : orientation N/S, hors trame d'enclos fossoyé, sans rupture liée à un aménagement particulier. On les observe d'ouest en est, à intervalle plus ou moins réguliers (Fig. 31). Les fossés 1097, 2035 et 2543 (segments 2512 et 2543) ont été observés sur des distances relativement faibles (respectivement 16 m, 22,8 m et 33,68 m) comparativement aux 122,3 m du fossé 2547 (segments 2547, 2358, 2285, 2286, 2494) et au 56 m du fossé 2573 (segments 2573, 2330, 2344, 2144 et 2274). Le fossé 2586, marqué par la réunion des segments 2585 et 2586 est statistiquement aberrant par rapport aux autres tracés (longueur totale : 5,6 m). Les données métriques enregistrées consignent des largeurs moyennes assez conséquentes (bornes extrêmes : entre 58 et 188 cm ; 50 cm pour le fossé 2586), proches des données métriques originelles de ces creusements (BAYARD, LEMAIRE, *OP.CIT*, p.46 et suiv.) et des comblements moyennement bien conservés (bornes extrêmes : 12 à 50 cm ; entre 20 et 40 cm pour le fossé 2586) – le comblement du fossé 2512 étant considéré comme résiduel (10 cm). Les profils portent des traces de curage (profil en U évasé asymétrique) et les dynamiques de comblements sont homogènes (Cl. 48 et Cl. 49). Céramique et rejets fauniques sont toujours aussi faibles. Les TPQ sont attachés au Haut-Empire. Le fossé 2543 pourrait être associé au fonctionnement du linéaire, comme possible fossé latéral de chemin. Rien ne permet, autre que le positionnement topographique, d'affirmer la synchronicité entre le fossé 2543 et le fossé 2586 (Fig. 32).



Cl. 48 Profil du segment 1097
Pierre-Yves Groch



Cl. 49 Profil du segment 2035
Louis Hugonnier

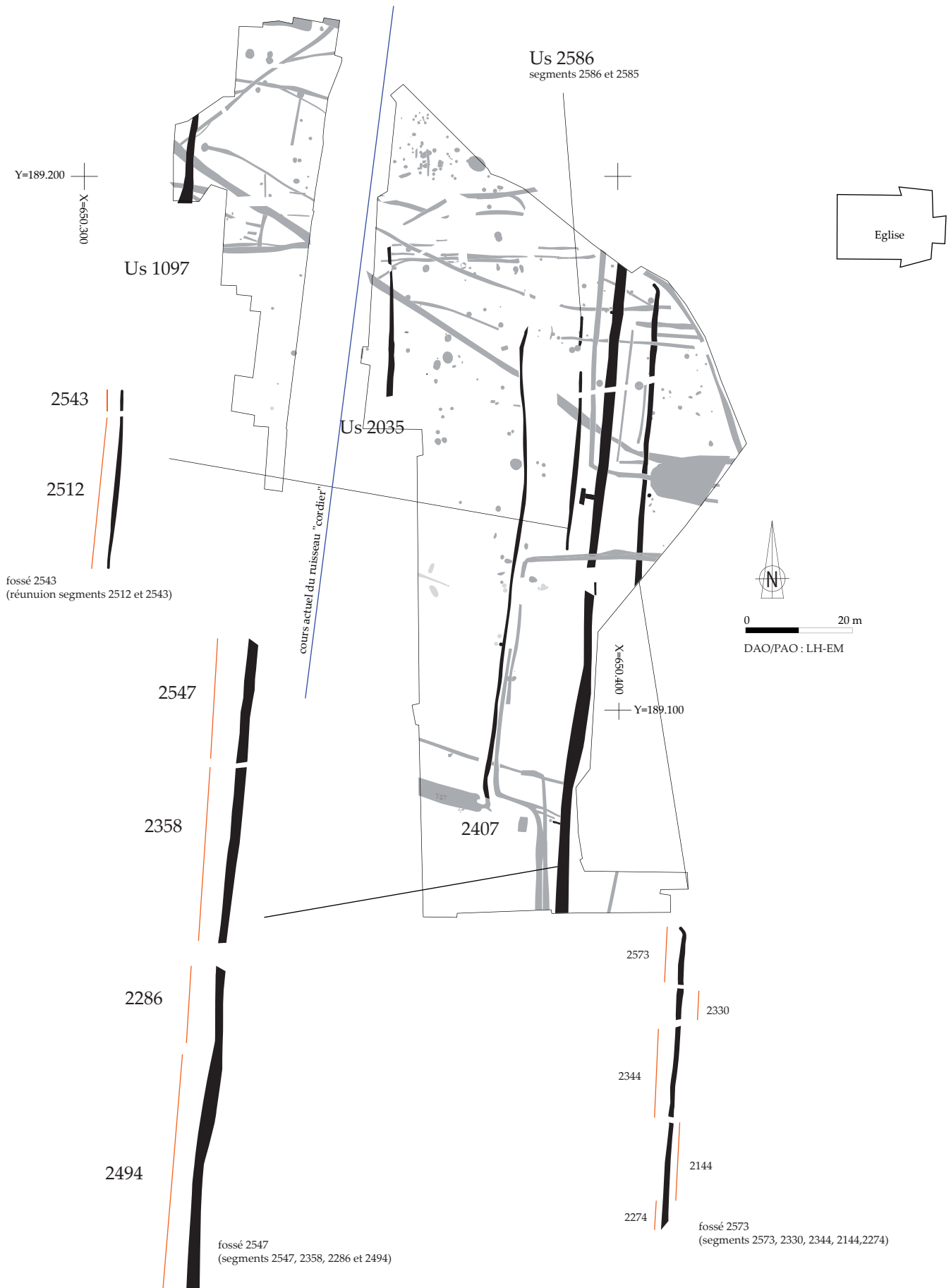


Fig. 31 Plans et profils des segments d'un seul tenant orientés sud/nord

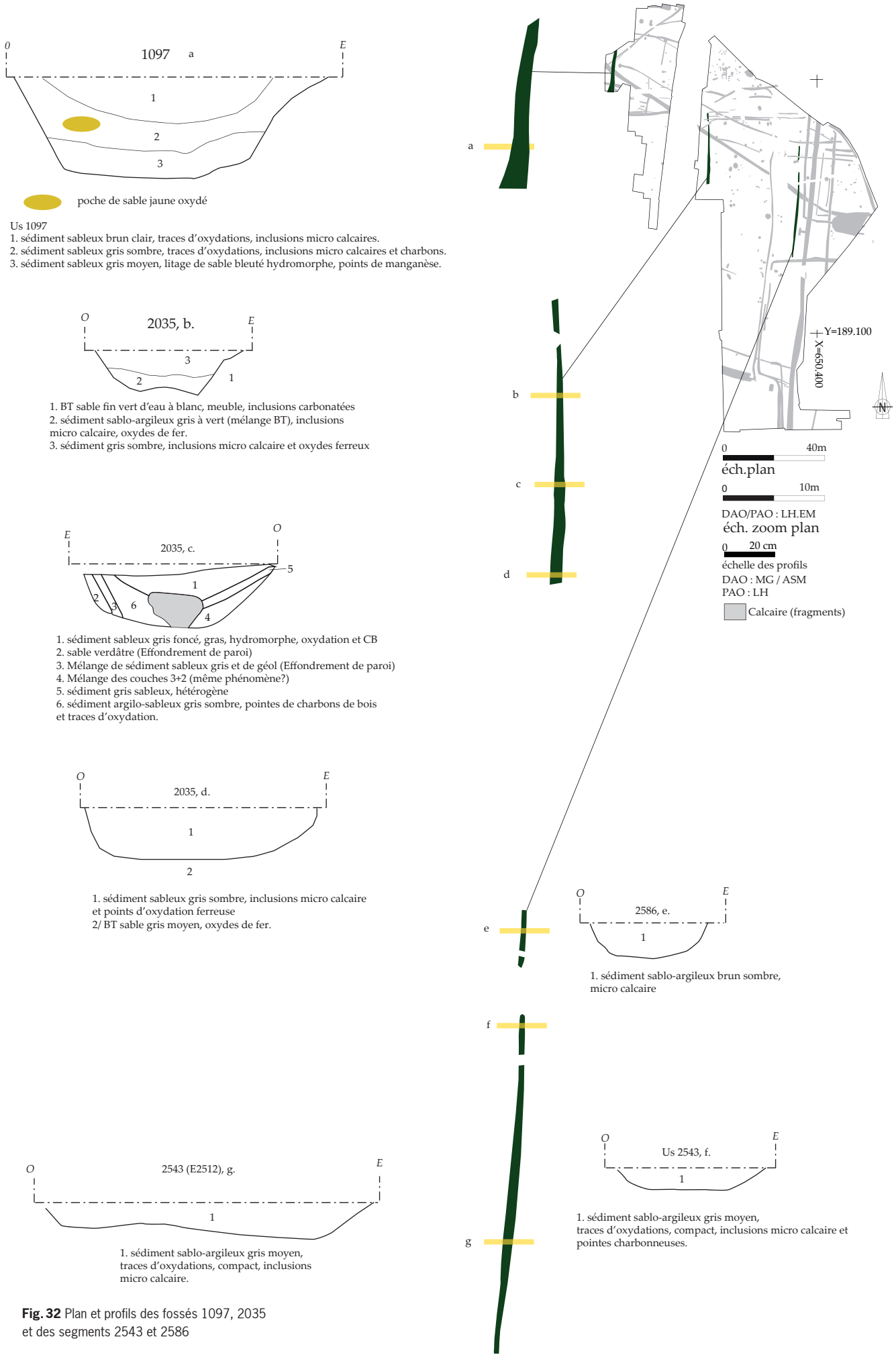
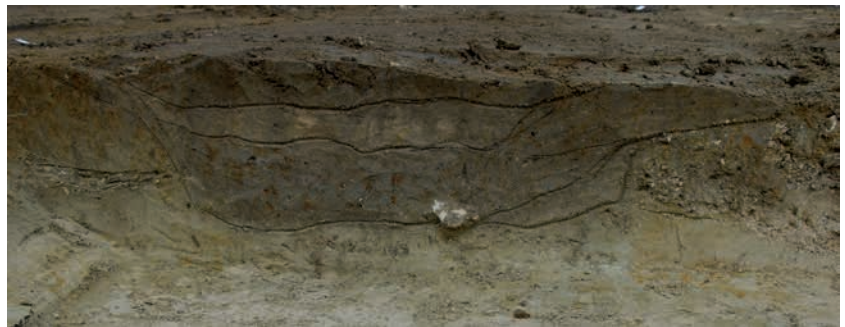
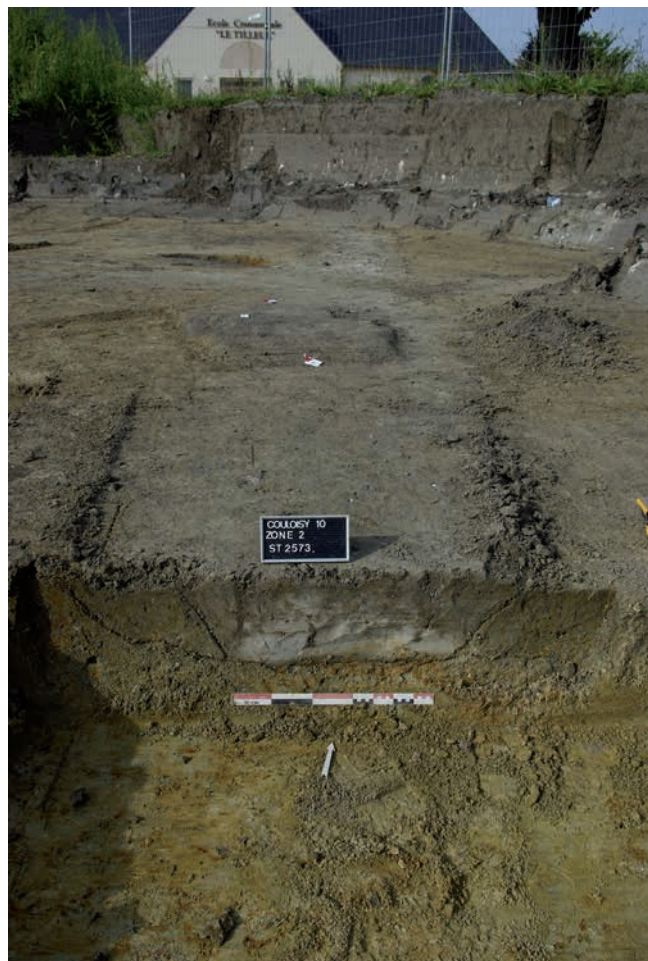


Fig. 32 Plan et profils des fossés 1097, 2035 et des segments 2543 et 2586

Les fossés 2547 (Fig. 33) et 2573 (Fig. 34) sont distants l'un de l'autre de quelques mètres (5 m au nord, 6 m en partie médiane, 7 m au sud). Les moyennes d'ouvertures sont les plus conséquentes de l'ensemble des linéaires fossoyés des occupations antiques sur l'emprise, celles-ci étant globalement supérieure à 1 m. La mesure maximum enregistrée pour 2547 se monte à 2,1 m et celle du fossé 2573 attend les 1,7 m. Les profondeurs observées varient entre 28 et 54 cm pour le fossé 2547, entre 22 et 50 cm pour le fossé 2573 (Cl. 50 et Cl. 51). La caractéristique drainante paraît la plus affirmée : les comblements sont multiples, hydromorphes en fond de structure, particulièrement pour le fossé 2547, les profils en V et U nettement marqués. Les évasements et asymétries constatés témoignent des phases de curages et/ou recreusement successifs. Les rejets détritiques restent toujours autant indigents (moins de 500g de faune par exemple pour le fossé 2547 sur 122,3 m de tracé). La céramique ne fait pas exception : 3 nr pour le linéaire 2547 pour un TPQ GRP/1-2a (prise en compte des relations stratigraphiques) ; 7nr pour le linéaire 2573 pour un TPQ I^{er} (idem).



Cl. 50 Profil du segment 2547, nord d'emprise
Zone 2
Louis Hugonnier



Cl. 51 Profil du segment 2573, nord d'emprise
zone 2
Louis Hugonnier

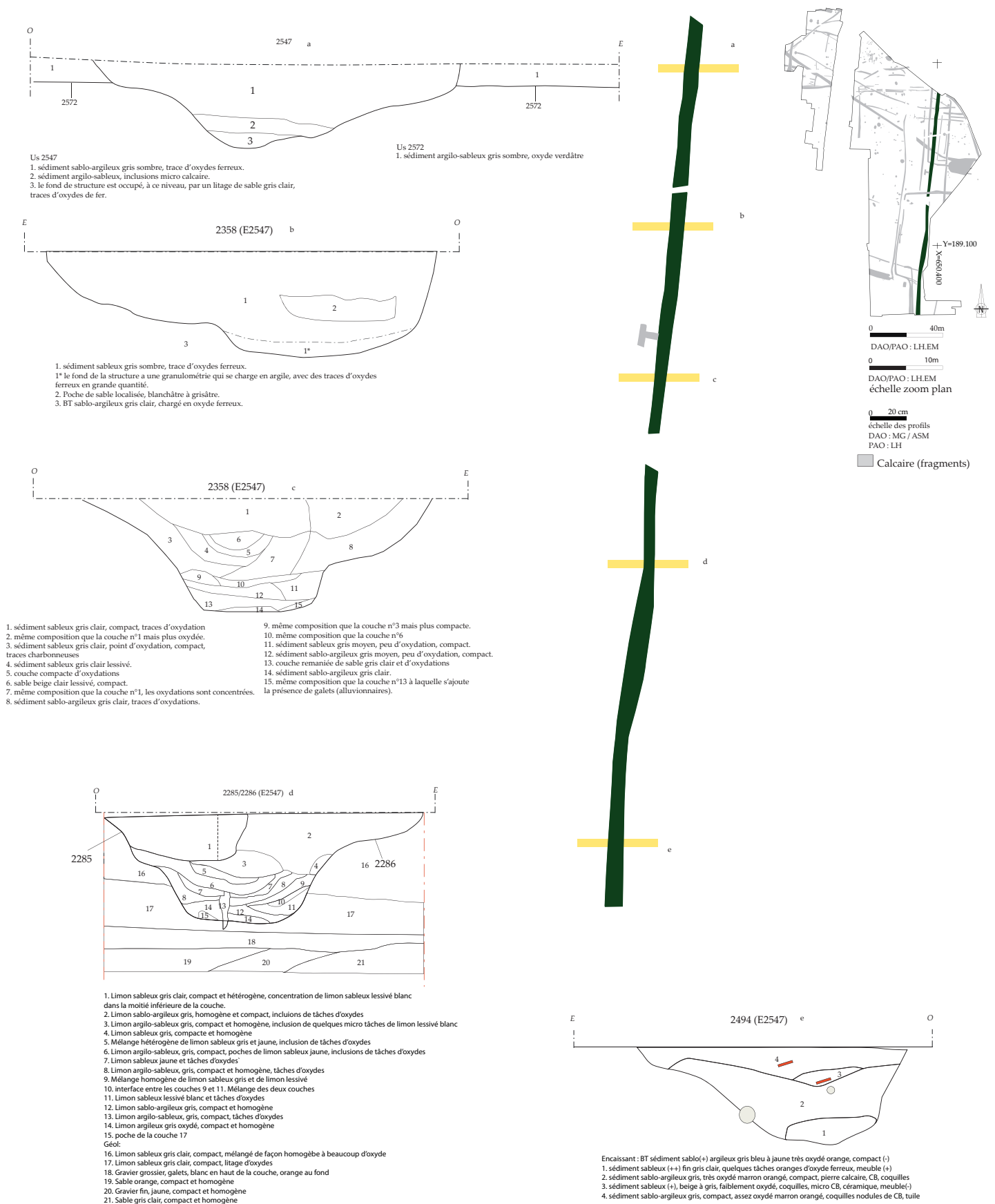


Fig. 33 Plan et profils des segments 2494, 2286, 2358 et 2547

A3 en fin de volume
 (Attention échelle modifiée)

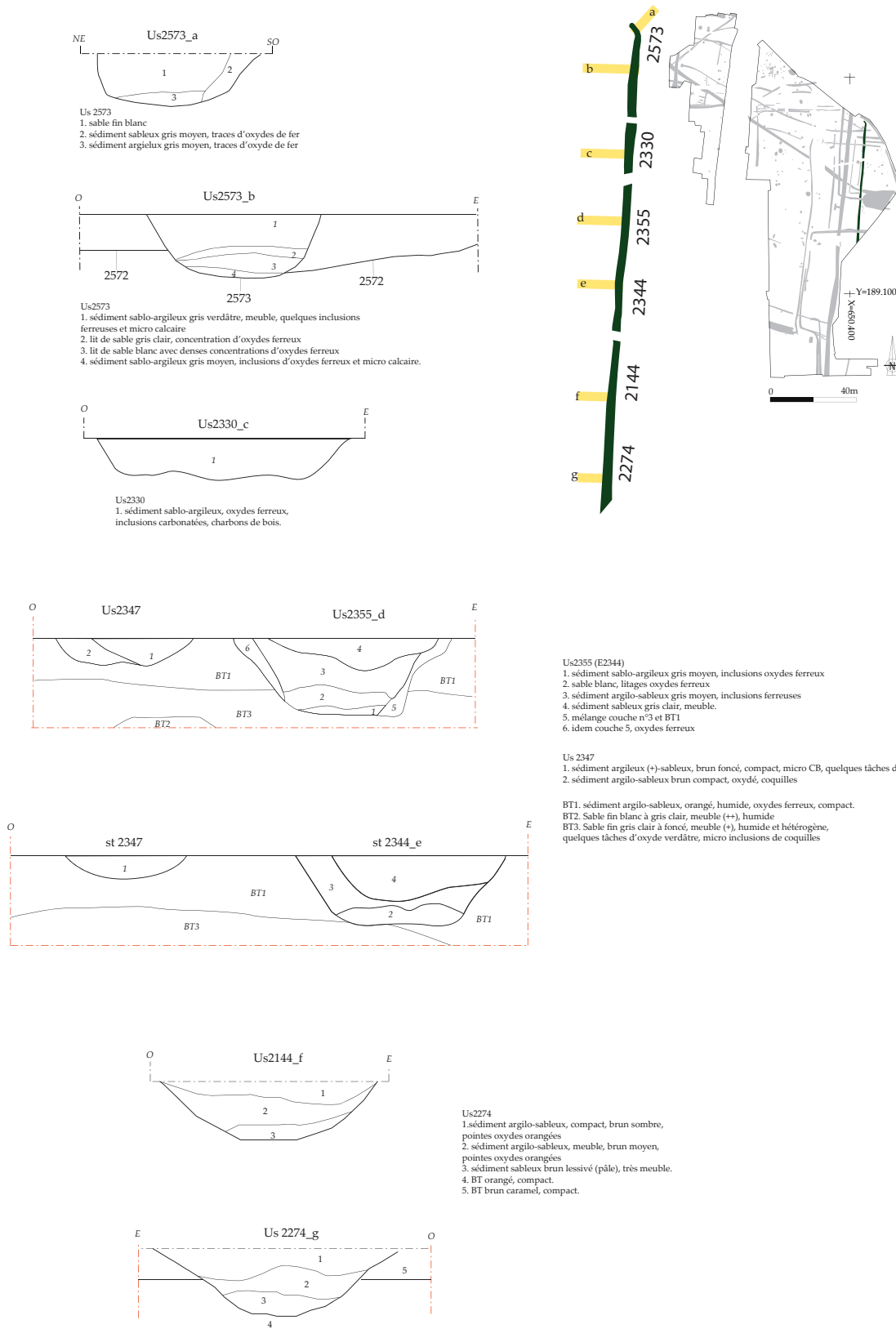


Fig. 34 Plan et profils des segments 2274, 2144, 2344, 2355, 2330 et 2573

A3 en fin de volume
 (Attention échelle modifiée)

Ces différents tracés (on gardera à l'esprit ce problème d'échelle de lecture) témoignent de différentes actions anthropiques sur cette portion de territoire, liées à l'emprise foncière : délimitation d'espaces clos, d'enclos d'habitat potentiel, de drainage et d'assainissement de l'espace, voire d'une emprise "cadastrée", d'emprise parcellaire (FERDIERE 1996) : l'échelle de lecture, de moins d'1ha, ne permet pas d'être affirmatif mais les distances enregistrées entre les fossés rectilignes verticaux (module 35-40m), dans le cas où leur fonctionnement serait synchrone, permet d'en évoquer l'hypothèse (Fig. 35).

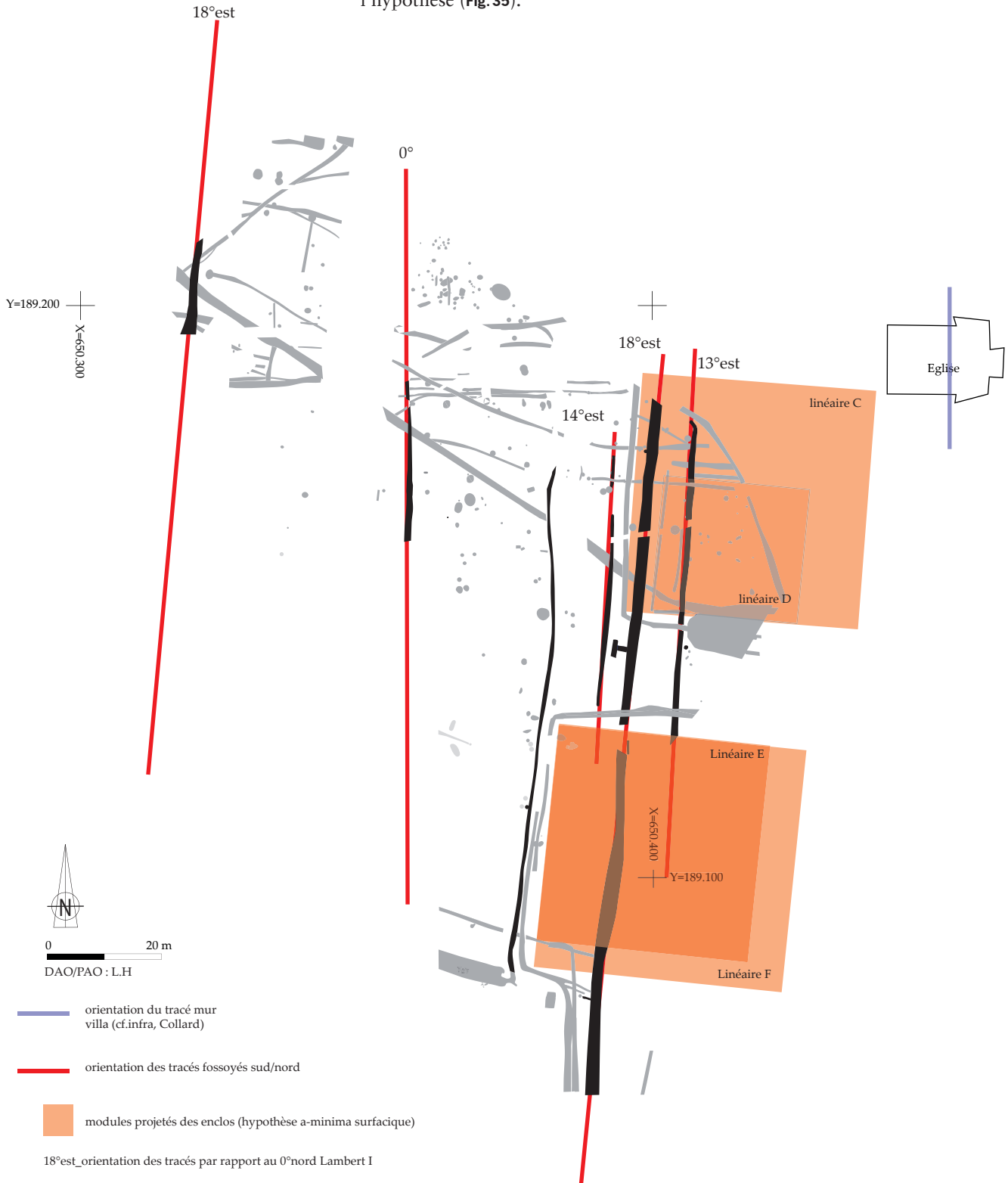


Fig. 35 Hypothèses de projection parcellaire

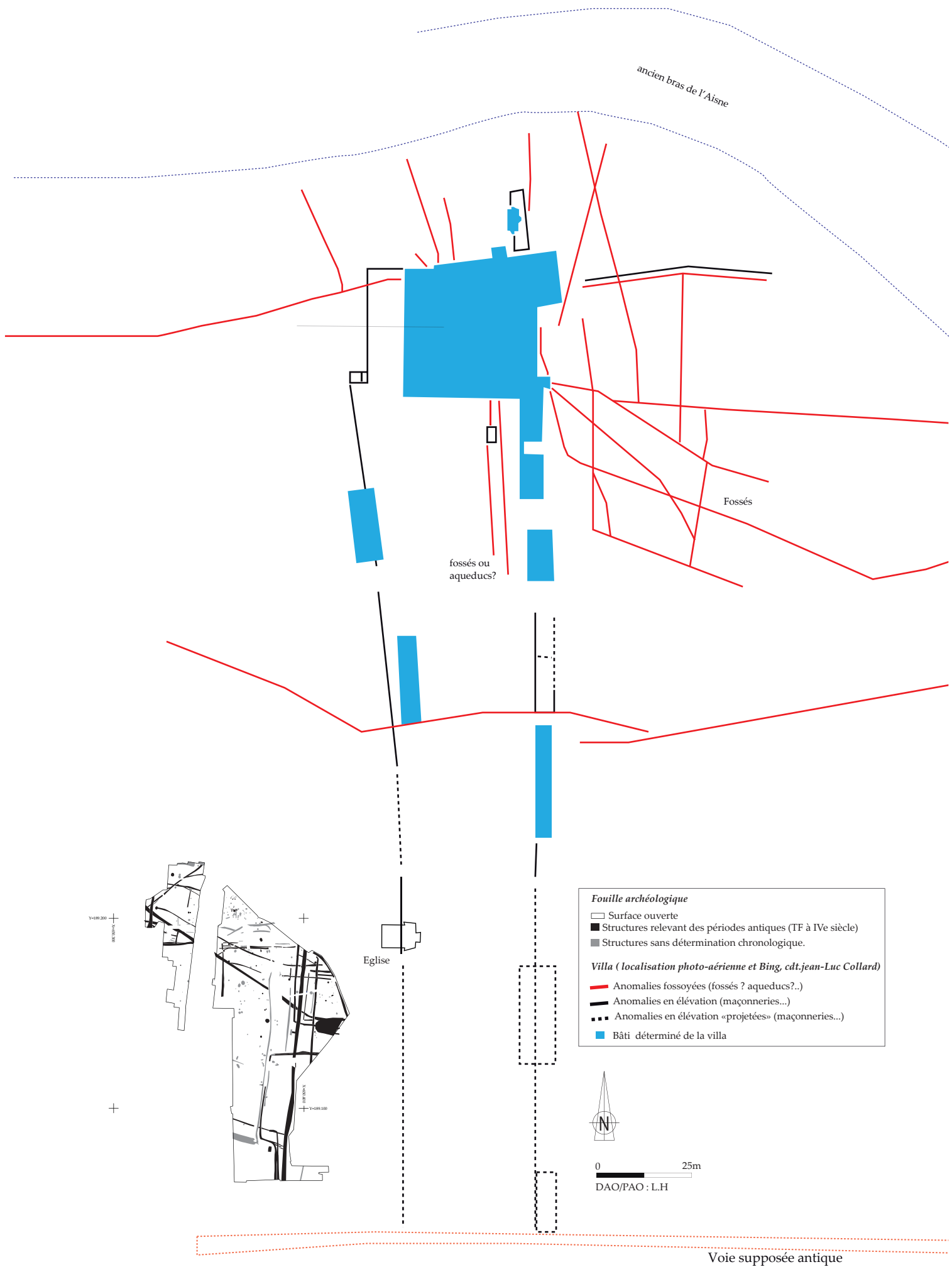


Fig. 36 L'emprise estimée de la villa de Couloisy : positionnement et recalage des structures archéologiques appartenant aux périodes antiques sur le territoire de Couloisy d'après Jean-Luc Collard

Cette portion d'un réseau qu'on imagine dense suggère, notamment pour la période du haut-Empire, l'image d'une structuration volontaire de l'espace rural proche de la *villa* notamment, le caractère orthonormé que l'on discerne est relativement parallèle et aligné avec la *pars rustica* de la *villa* de Couloisy (Fig. 36).

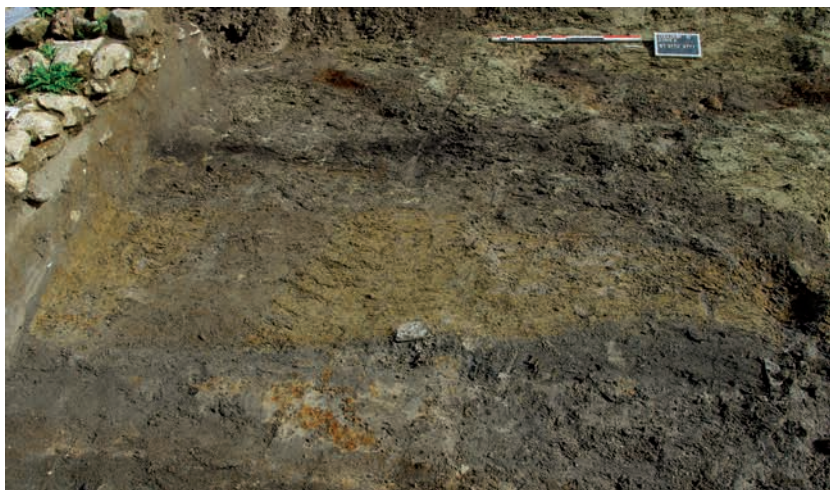
On retiendra le changement d'orientation perçu entre les fossés d'enclos A et B et ceux relatifs à la période romaine du Haut Empire, et celui généré par le tracé du fossé 2578. Enfin, on soulignera également le possible lien entre les contraintes géologiques et hydrauliques à l'orientation des systèmes et réseaux fossoyés induisant l'idée, qu'au moins au Haut-Empire, une des préoccupations de l'occupant a été d'installer et d'entretenir un système de drainage des sols, des eaux de pente et des sols "marécageux" performants. Le positionnement de la *pars urbana* de la *villa* à proximité d'un ancien bras de l'Aisne, les structures identifiées (bassin, fossés drainants...) vont dans ce sens.

Se pose la question du fossé central 2407, associant les tracés des Us 2407, 2475, 2520, 2770 et possiblement le segment 2838 au nord et le tracé coudé 2507 (Fig. 37 ; Cl.52, Cl.53 et Cl.54). Ce fossé est vraisemblablement l'expression du tracé du ruisseau, avant ses différents aménagements et détournements postérieurs (ru cordier actuel). Son fonctionnement est certain pendant les phases médiévales (cf. *infra*) et une partie de son tracé sera repris et agrandi au plus tard aux XIII^e/XIV^e siècles. Son " installation " pose question : il se peut, au regard de la stratigraphie relative, des relations en plan, et du maigre mobilier collecté qu'il ait une origine gallo-romaine, pendant la phase du Haut-Empire (cf. *infra*, étude céramique). Son positionnement topographique n'est pas incohérent avec les emprises antiques du Haut-Empire ; on gardera à l'esprit cette hypothèse, tout en s'accordant à ne pas oublier le caractère résiduel, potentiellement intrusif, des éléments dateurs, comme indice non pertinent.



Cl. 52 Profil sud du fossé 2407

Louis Hugonnier



Cl. 53 Profil du segment résiduel 2520

Louis Hugonnier

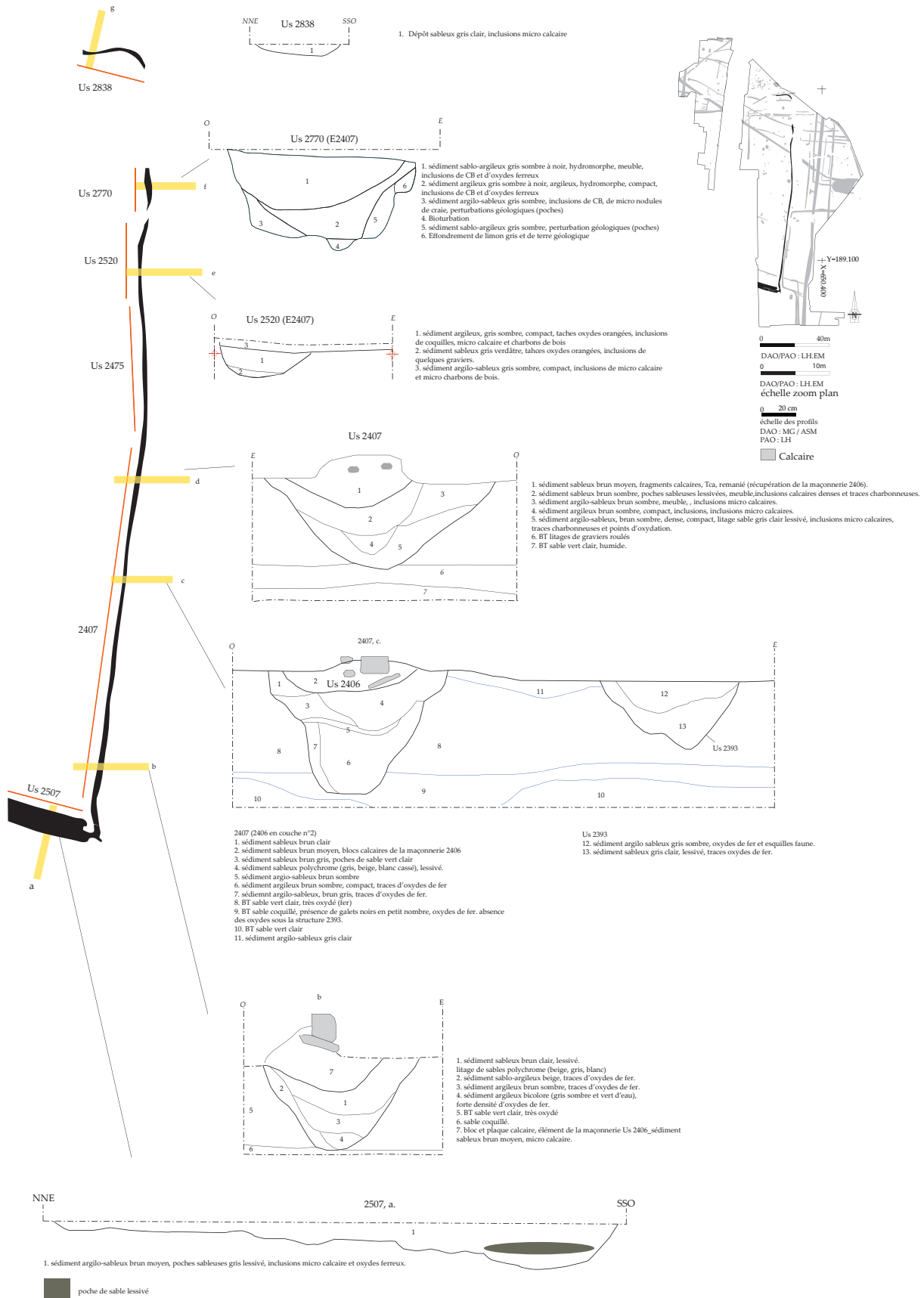


Fig. 37 Plan et profils des segments composants le fossé 2407, lit du ruisseau central

A3 en fin de volume
 (Attention échelle modifiée)



Cl. 54 Tracé du segment 2770 (au premier plan) et du segment 2771 (arrière plan). En partie médiane, on aperçoit une portion du segment 2528

Louis Hugonnier

2.2.2.2 Les trous de poteaux

On a dénombré 134 trous de poteaux, identifiés comme tel, auxquels on peut ajouter 22 creusements dont les caractéristiques (fond de creusement résiduel) ne permettent pas de trancher entre une possible typologie trous de poteaux et/ou fonds de fosses. La plupart de ces structures sont présentes dans la moitié nord de l'emprise, avec des effets de concentration / densité au nord et sur la frange orientale. Un certain nombre est localisé le long du fossé 2407.

Après étude céramique, le nombre de trou de poteaux rattachés aux périodes antiques chute considérablement et la discussion s'engage sur 13 % environ de l'effectif total. Si l'on ajoute à cela le caractère d'indice non pertinent fourni par 1 nr céramique dans ces différents creusements, on gardera à l'esprit, au même titre que pour les structures fossoyées précédentes, la fragilité de leur appartenance chronologique. Ceci dit, pour les 13 trous de poteaux potentiellement rattachés aux périodes antiques, les TPQ rencontrés soulignent l'écrasante majorité du Haut-Empire.

Le report de ces 13 unités montre un positionnement de ces poteaux sur la frange nord de l'emprise, avec un effet de "concentration" sur la pointe extrême de la Zone 2, un isolement récurrent des autres creusements, une localisation (10/13) "à l'intérieur des systèmes fossoyés antiques" proposés précédemment (**Fig. 38**). Certaines "concentrations" ont retenu notre attention sur le terrain : la première (bâtiment a.) se trouve en partie médiane, au nord de l'emprise et est matérialisée par les poteaux 2660, 2661 et 2662 (**Fig. 39**). Le passage de la tranchée 10 du diagnostic, sur le tracé, a vraisemblablement concouru à la disparition du quatrième poteau, tout au moins à sa trace : les poteaux 2662 et 2660, non repérés par ailleurs pendant ce même exercice, ont perdu au moins 20 cm de profondeur (épaisseur du fond de tranchée de diagnostic à ce niveau). Le poteau 2661, hors tranchée, a une profondeur de 48 cm : les profondeurs conservées pour 2662 et 2660 oscillent entre 8 (poteau 2660) et 20 cm (poteau 2662). Si l'on projette cet éventuel quatrième poteau, l'ensemble pourrait correspondre à une petite construction sur poteau, qui malgré sa faible emprise au sol (1,35 m x 2,1 m de côté) pourrait s'apparenter à un grenier [différents exemples et notamment le bâtiment 1 Dury "le camp Rolland" du Type 1 (BAYARD, LEMAIRE, *OP.CIT.*, p.55 : fig.18). D'autres hypothèses ne sont pas à exclure : séchoir pour plantes fourragères ? (PINARD *ET AL.* 2006 ; MALRAIN *ET AL.* 2006) aménagement hors-sol ? Le comblement du poteau 2661 a livré notamment un fragment de verre antique (*cf.* **Annexe 10**, p.589) et un élément de céramique au TPQ Haut-Empire.



Fig. 38 Plan des trous de poteaux relevant des occupations antiques, d'après l'étude du mobilier céramique et des relations stratigraphiques

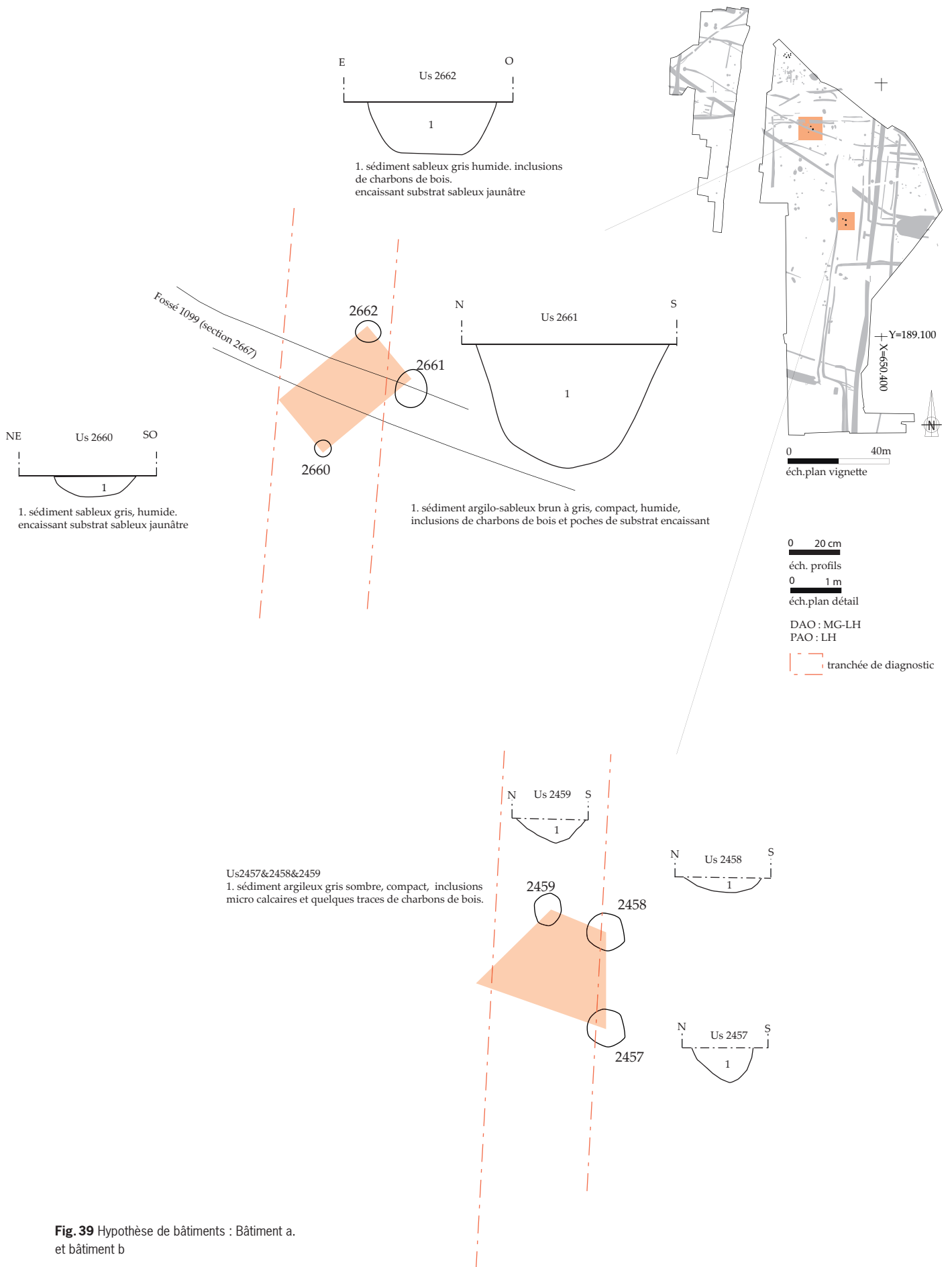


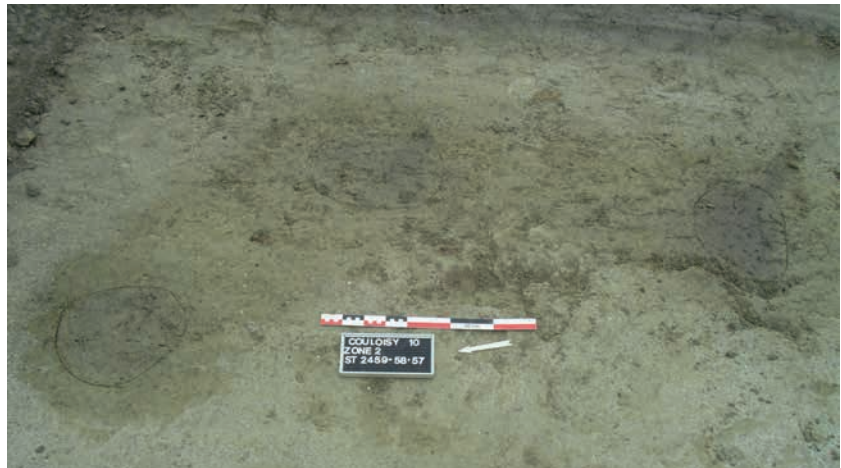
Fig. 39 Hypothèse de bâtiments : Bâtiment a. et bâtiment b

Le creusement du fossé 2703 par le poteau 2661 induit une possible relation synchrone entre cet aménagement et au moins le linéaire B (*cf. infra*).

En partie médiane, un autre groupe ternaire a été identifié lors du décapage (*cf. Fig. 39* : bâtiment b ; **Cl. 55**) : constitué par les poteaux 2457, 2458 et 2459, il accuse les mêmes distances métriques (à moins 20cm pour un côté) que le groupe précédent (1,35 m x 1,90 m). Leurs diamètres respectifs oscillent entre 32 et 36cm, les profondeurs sont relativement faibles (de 6 à 36cm). Leur moyenne voire faible conservation s'explique par leur positionnement stratigraphique : ils apparaissent après l'évidement complet du bras central du système hydraulique mis en place à l'époque médiévale (*cf. infra*). Cette position, en l'absence de mobilier dateur dans les comblements, suggère une possible appartenance chronologique "large" : entre la Tène Finale et le XII^e siècle. Ce "bâtiment envisageable" (le quatrième poteau, s'il a existé, a peut être disparu dans la tranchée de diagnostic) se trouve à moins de 3 m de la fosse 2380 (diamètre 220 cm, 20 cm de profondeur) dont le comblement a livré des éléments céramique attribués au I^{er} siècle, ainsi que des fragments de torchis (issus d'un possible rejet de démolition d'un bâtiment périphérique ; **Cl. 56**). De mêmes fragments de torchis ont été recueillis au sein du comblement du poteau 2458, ce qui induit une possible relation entre les deux structurations. La caractérisation fonctionnelle répond aux mêmes interrogations que le groupe précédent (*cf. Fig. 39*).

Cl. 55 Aperçu des poteaux 2457, 2458 et 2459 : bâtiment b

Louis Hugonnier



Cl. 56 Aperçu de la fosse 2380 en plan

Pierre-Yves Groch

La dernière concentration (bâtiment c) note une densité de creusements plus conséquente : pas moins de 11 creusements, sur une surface de 9 m², ont été identifiés (Fig. 40 ; Cl. 57). Un appartient à la fin de la période alto-médiévale (XI^e-XII^e siècle), quatre contiennent du mobilier antique et les 6 derniers sont vierges d'éléments dateurs (autre que les relations stratigraphiques enregistrées). L'ensemble forme un semis de creusement de forme trapézoïdale recouvrant une surface inférieure à 4 m². Les distances entre chaque poteau (ou fosse d'ancrage possible pour les Us 2617 et 2622), sont relativement homogènes (entre 0,8 et 1,00 m) et le poteau 2725 se positionne comme porteur/soutien central. Il pourrait s'agir d'un grenier, de type 1 (BAYARD, LEMAIRE, *OP.CIT* – un exemple de comparaison : Bâtiment 1 Abbeville, p.55 : fig.18). Les TPQ croisés (1B/2, 2/3) placeraient l'abandon de cette structuration au moins à partir du II^e siècle. Enfin, en ce qui concerne les autres poteaux dont le comblement a livré uniquement du mobilier antique, quelques uns sont en lien avec des fossés (*cf. infra*), les autres sont trop isolés ou déconnectés d'autres structures, ce qui ne permet pas d'avancer d'hypothèse de caractérisation (Fig. 41).



Cl. 57 Vue zénithale des poteaux composant le bâtiment c

Pierre-Yves Groch

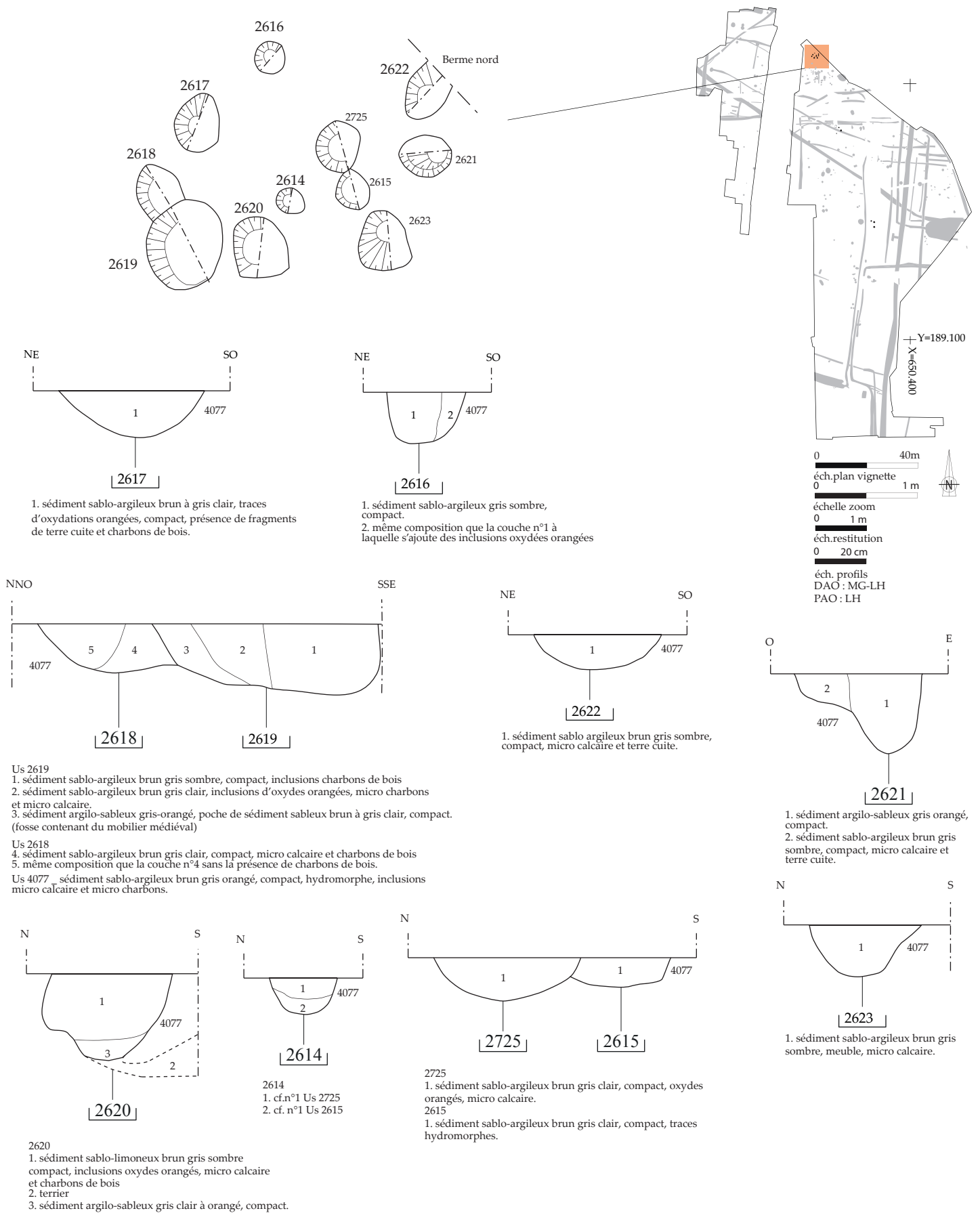
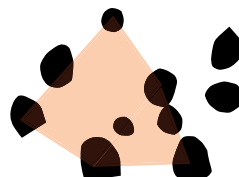


Fig.40 Hypothèse de bâtiment : bâtiment c

Hypothèse de restitution (en plan)



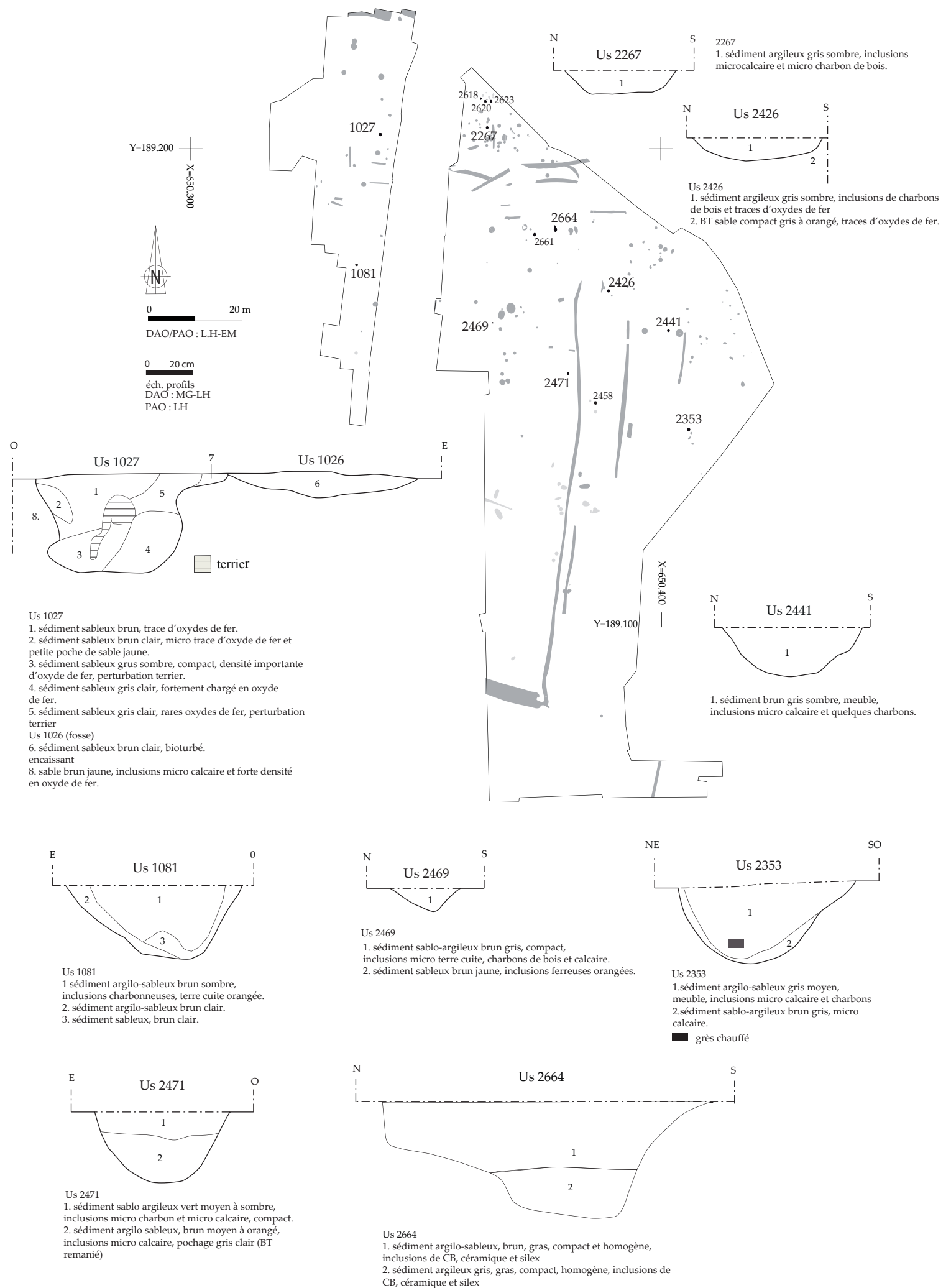


Fig. 41 Profils des poteaux "isolés" des périodes antiques

2.2.2.3 Les fosses

22 fosses sont potentiellement attribuables aux périodes antiques (dont deux non datées par la céramique) (Tab. 5). Ces creusements sont localisés principalement dans la moitié septentrionale de l'emprise, au nord de la diagonale matérialisée par le fossé 1043, et le long du fossé 2407. A l'extrême sud, la fosse 2230 dénote par ses mesures et sa position "isolée" (Fig. 42). La série statistique, courte, donne, pour les longueurs et/ou diamètres, un minimum de 66cm et un maximum de 284cm d'ouverture. Cinq d'entre elles sont considérées comme aberrantes statistiquement, la grande majorité des structures restantes se distribuant autour de la médiane de série (10 fosses oscillant autour de 119 cm de diamètre). 80 % des structures sont de forme circulaire et/ou sub-circulaire, le reste se distribuant entre des plans ovoïde et patatoïde. Seule la fosse 2230 a un plan rectangulaire. Les profondeurs conservées tendent vers une conservation moyenne : 50% des creusements ont des profondeurs inférieures à 30 cm, 23 % ont une profondeur comprise entre 39 et 66 cm, les 27 % restants s'échelonnant jusqu' à une profondeur maximale de 78 cm.

Tab. 5 Récapitulatif des données métriques et caractéristiques des fosses antiques

structure	typologie	longueur	largeur	profondeur	diamètre	forme en plan	nbre couches de comblement	profil	céramique	datation retenue	TAQ	TPQ	mobiliers autres	écofacts
2351	FOSSE	100	83	8		circulaire	1	cuvette	x	IIB-III	IIB	III		faune (62g)
2767	FOSSE	90	58	10		patatoïde	1	résiduel	x	IND TF-GRP	TF	GRP		
1026	FOSSE	94	86	10	105	ovoïde	1	résiduel	x	HE		HE		
2761	FOSSE		110	10		circulaire	1	résiduel	x	IND TF-GRP	TF	GRP		
2840	FOSSE	119	70	10		<i>sub</i> rectangulaire	1	cuvette	x	HE		HE		
2018	FOSSE	198	38	16		sub-rectangulaire	1	résiduel	x	HE		HE		faune (424g)
2318	FOSSE			17	96	circulaire	1	évasé	x	2/3	II	III	lithique, torchis	faune (16g)
2380	FOSSE			20	220	<i>sub</i> circulaire	1	évasé	x	GRP/1	GRP	I	lithique, torchis	
2611	FOSSE			24	100	<i>sub</i> circulaire	1	évasé	x	2/3	II	III		faune (2g)
2338	IND (F/TP)			30	82	circulaire		U	x	HE(1)		HE	lithique	faune (81g)
2790	IND (F/TP)			36	66	circulaire		UE	x	2/3+JC+HE(3)+MA(1)		IND 2/3		
2515	FOSSE			36	70		3	x	x	I		I		
2460	FOSSE			42	74	ovoïde	2	évasé	x	HE		HE		
2778	FOSSE	230	105	46		<i>sub</i> rectangulaire	3	U évasé	x	HE		HE		
2230	FOSSE	284	174	54		rectangulaire	6	U asymétrique	x	IV		IV	monnaie (2,88g)	faune (144g)
2542	FOSSE			62	120	circulaire			x	1d/3		1d/3		faune (2g)
2541	FOSSE			68	130	circulaire			x	IND(1)		HE/BE?		
1024	FOSSE	190	170	68		ovoïde	5	évasé	x	1-2A	I	IIA		faune (4g)
2816b	FOSSE			70	130	circulaire	7	U fond plat 1 paroi évasée	x	IV		IV	lithique (8231)	faune (108g)
2816a	FOSSE			70	140	ovoïde	9	U évasé incomplet	x	IND TF-IV	TF	IV		
1015	FOSSE			76	124	circulaire	14	V évasé asymétrique	x	HE		HE		faune (16g)
1110	FOSSE			78	140	ovoïde	8	cuvette évasée	x	IND HE (TF-GRP)	TF-GRP	HE		

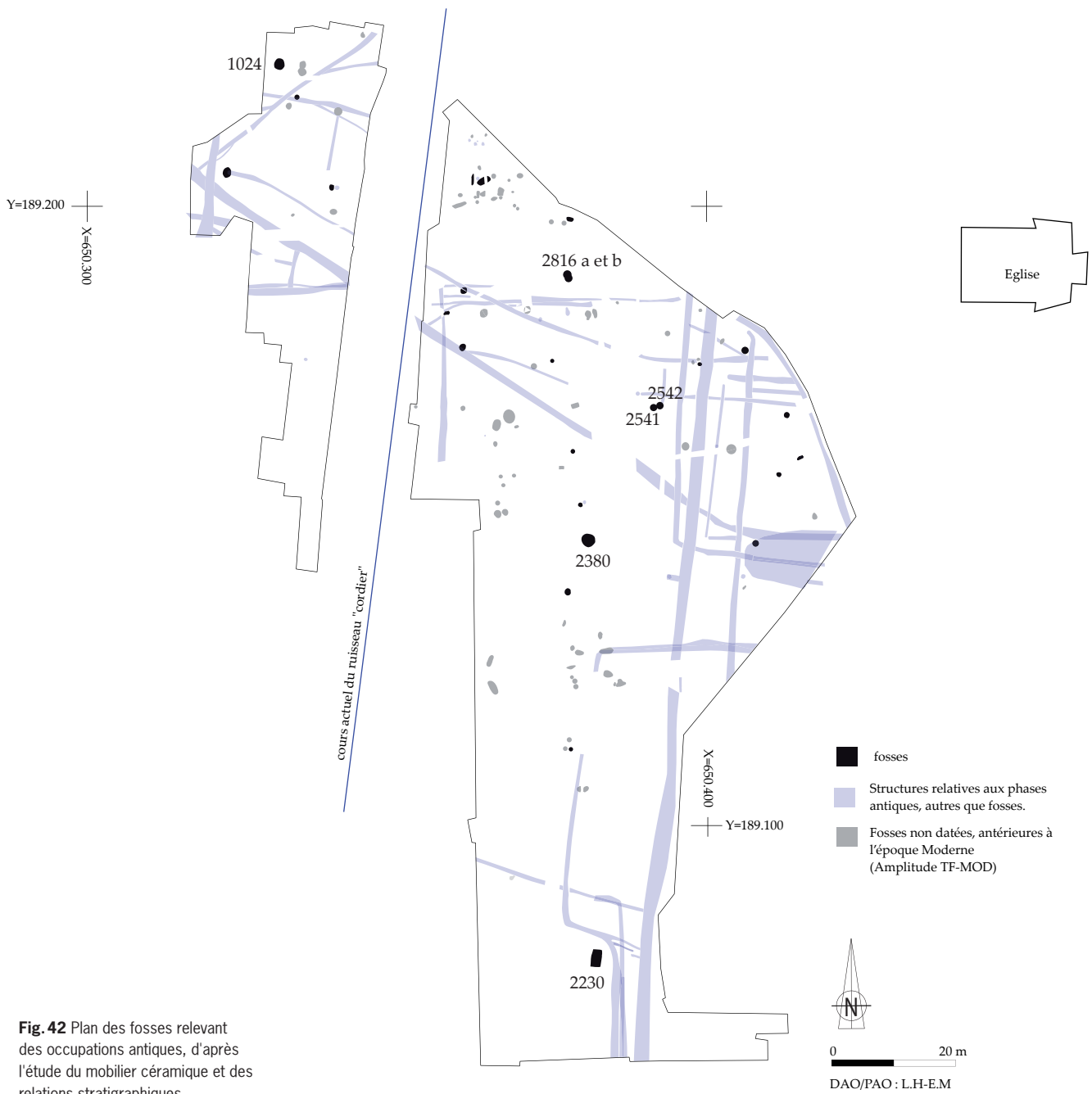
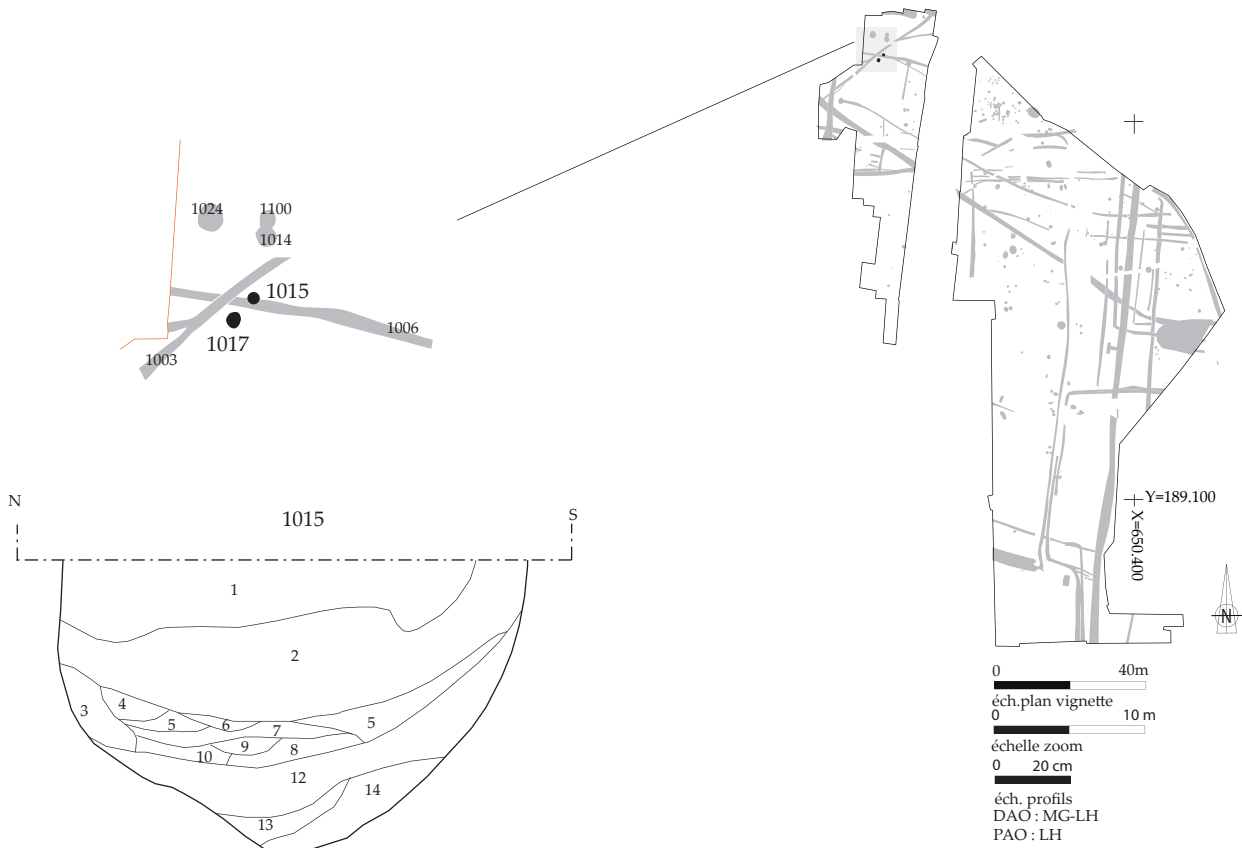


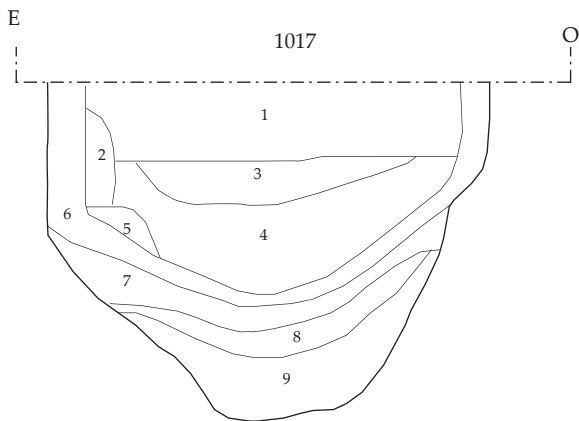
Fig. 42 Plan des fosses relevant des occupations antiques, d'après l'étude du mobilier céramique et des relations stratigraphiques

Toutes ont livré de la céramique mais il faut bien évidemment relativiser cet état : les nr enregistrées sont égaux à 1 dans 90 % des cas. Les autres mobiliers de rejets ont des taux aussi faible : 859 g de faune pour 22 structures soit 39 g en moyenne par fosse, quelques fragments de torchis pour les fosses 2318 et 2380, des éléments roches et lithiques pour ces mêmes fosses ainsi que pour les fosses 2816b et 2338.

On note une nette prédominance des structures au TPQ HE (14) dont 2 TPQ TF/GRP. Quatre ont un TPQ IIIe s. et les trois restantes un TPQ IVe s. Le pic des fosses correspond donc au pic enregistré pour les structures fossés. Les éléments en présence restent avares de renseignements. Ainsi, les fonctions primaires sont peu caractérisables. Et la fonction secondaire de "dépotier" offre peu d'indices quant aux occupations domestiques environnantes. Le phénomène d'érosion assez conséquent entraîne même parfois des choix d'identifications : fond de fosse ? fond de trou de poteau...(Fig. 45).

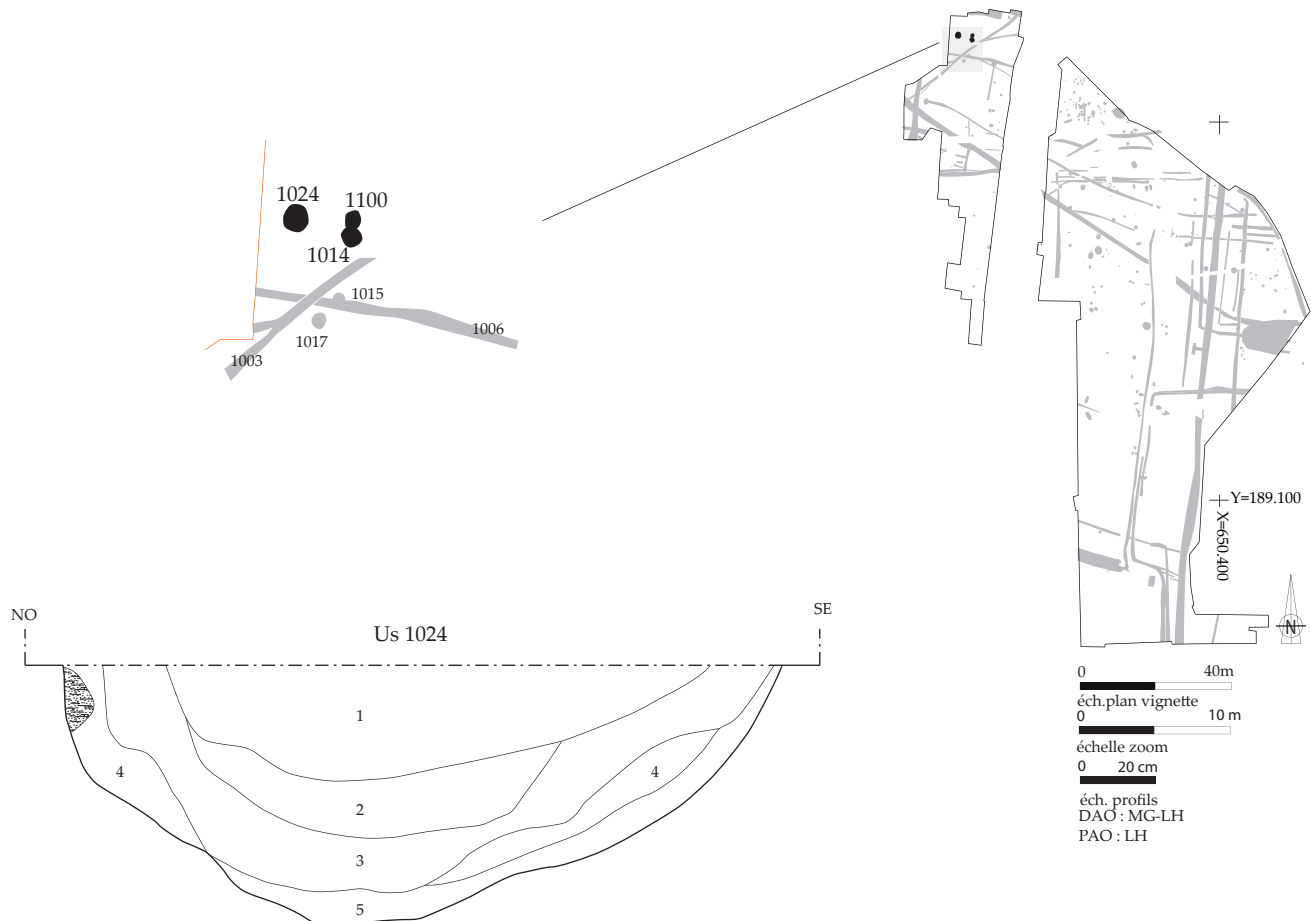


- 1. sédiment sableux gris sombre, traces d'oxydations rougeâtres, inclusions de micro calcaire.
- 2. sédiment sableux gris moyen, litage de sable jaunâtre, inclusions micro calcaire et rares charbons de bois, poches de sable blanc
- 3. sable blanchâtre et calcaire humide, sédiment sableux gris clair (effondrement de paroi)
- 4. mélange des couches n°2 et 3
- 5. sédiment sableux grisâtre, compact.
- 6. sédiment sableux gris clair, traces d'oxydation, compact.
- 7. mélange des couches n°2 et 6.
- 8. cf. couche n°3
- 9. cf. couche n°5
- 10. mélange des couches n°7 et n°12
- 11. sédiment sableux grisâtre, forte concentration oxydée
- 12. sédiment sableux grisâtre, compact.
- 13. sédiment sableux jaunâtre, compact.
- 14. sédiment sableux grisâtre, moins compact que la couche n°12.



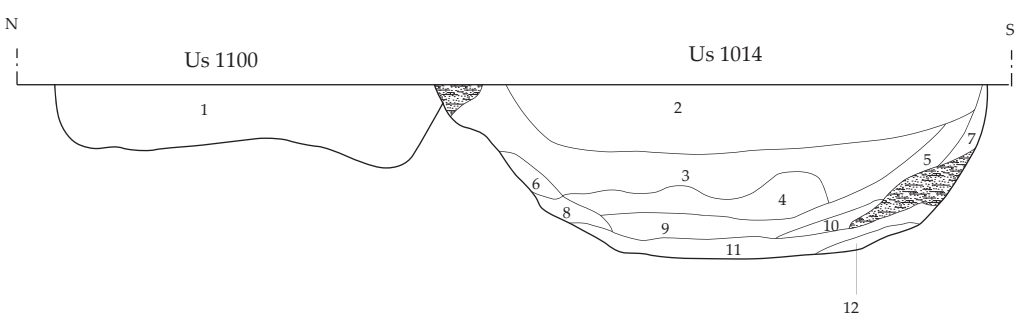
- 1. sédiment sableux gris moyen, traces d'oxydation, compact, inclusions de charbons de bois.
- 2. mélange de sédiment sableux gris clair et sable blanc lessivé, traces d'oxydation.
- 3. même sédiment que la couche n°1 mais sans les traces d'oxydations
- 4. sédiment sableux gris mélangé à du sable jaunâtre.
- 5. sédiment sableux gris, compact.
- 6. mélange de sable blanc lessivé et de sédiment sableux gris clair, traces d'oxydations.
- 7. sable blanchâtre lessivé compact.
- 8. sable blanchâtre et lambeaux de sable gris, traces d'oxydations.
- 9. sable blanchâtre lessivé compact.

Fig.43 Fosses 1015 et 1017 : profils



- 1. sédiment sableux gris clair, traces d'oxydations, compact, poches de sable jaune clair, inclusions micro calcaire et micro charbons.
- 2. sédiment sableux gris, traces d'oxydations, compact, inclusions calcaire et micro charbons.
- 3. sédiment sableux gris clair, peu de traces d'oxydations, inclusions micro calcaire, micro charbon et terre cuite.
- 4. sédiment sableux gris hydromorphe, poches de sable jaune clair, inclusions calcaire et micro charbon.
- 5. mélange de sable clair et bleuté (hydromorphe)

effondrement encaissant (sic)



- Us 1100
- 1. sédiment sableux gris clair, traces d'oxydations, inclusions micro calcaire.
- Us 1014
- 2. sédiment sableux gris moyen, traces d'oxydations, inclusions micro calcaire
- 3. sédiment sableux gris moyen.
- 4. sédiment sableux brun gris, micro inclusions calcaire
- 5. sédiment sableux gris moyen, poches sableuses oxydées, micro inclusions calcaire
- 6. même sédiment que la couche n°5 mais les poches oxydées sont plus nombreuses.
- 7. sédiment sableux gris et poches du BT encaissant (sable vert oxydé)
- 8. idem couche n°7 (le sédiment sableux gris est proportionnellement plus important)
- 9. sédiment argilo-sableux gris sombre, poches sable vert, traces d'oxydations, inclusions micro calcaire.
- 10. cf.couche n°7
- 11. cf.couche n°7 (sable plus important)
- 12. sable vert oxydé, litage de sédiment sableux gris moyen.

Fig. 44 Fosses 1024, 1014 et 1100 : profils

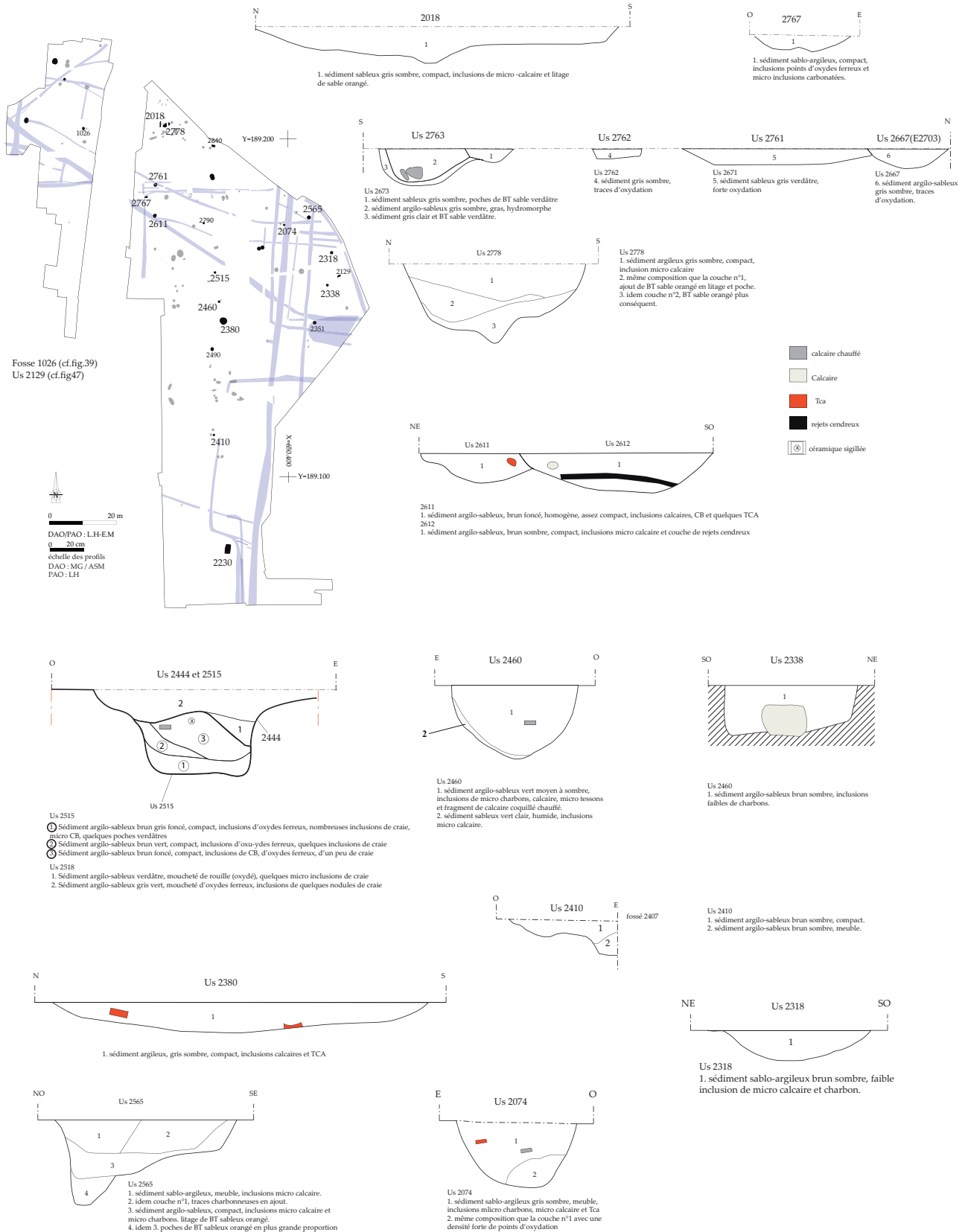


Fig.45 Localisation des fosses (sans mobiliers dateurs) : profils

A3 en fin de volume
(Attention échelle modifiée)

Quelques fosses retiennent cependant notre attention.

La fosse 1110 a déjà été présentée partiellement (*cf.* Fig. 22, p. 93 ; *cf.* Cl. 29, p. 92). Cette fosse, bien conservée (diamètre 140, profondeur 78 cm) au regard de la moyenne de série, a livré très peu de mobilier (1 reste céramique).

En fond de structure, sur une épaisseur relative de 30 cm, une forte densité d'indices hydromorphiques (limon sableux bleuté, filandreux, compacts, oxydés et comportant des fragments de coquilles) concoure à la caractérisation de cette structure en collecteur d'eau (citerne).

La fosse 1015, qui creuse le fossé 1006, a des dimensions quasi identiques à la fosse 1110 (diamètre 124 cm, profondeur 75 cm). Les comblements de la fosse, au nombre de 14, indiquent que son remplissage ne s'est pas fait d'un seul tenant. Les différentes couches d'effondrements des parois, scindant la partie médiane du remplissage, en sont le témoin. Les mobiliers collectés restent indigents (16 g de faune, 1 nr céramique). La même dynamique de comblement se signale au niveau de la fosse 1017, "rangée" dans les fosses non datées. On pourrait y voir un fonctionnement synchrone (Fig. 43 ; Cl. 58 et Cl. 59).



Cl. 58 Profil de la fosse 1015

Pierre-Yves Groch



Cl. 59 Profil de la fosse 1017

Pierre-Yves Groch

**Cl. 60** Profil de la fosse 1024

Pierre-Yves Groch

**Cl. 61** Profil des fosses 1100 et 1014 (1100 à gauche de la photo)

Pierre-Yves Groch

A quelques mètres au nord sont positionnées les fosses 1024, 1014 et 1100 (Fig. 44 ; Cl. 60 et Cl. 61). La fosse 1024 a livré quelques fragments de mobiliers céramiques au TPQ 1-2A (dont 4 nr du I^{er} siècle) et 4 g de faune. Ses dimensions à l'ouverture sont légèrement supérieures aux fosses 1015 et 1110 (190 x 170 cm) et légèrement moins profonde (68 cm). Son comblement n'a pas subi les mêmes contraintes que pour les fosses 1015 et 1017. En revanche, les premières couches, identifiées en fond de structure, ont les mêmes caractéristiques hydromorphiques que la fosse 1110. On pourrait suggérer une fonction de point d'eau également pour cette fosse (petite citerne ?).

Les fosses 1014 et 1100 n'ont pas livré de mobilier dateur et, sans relation relative au sol, on ne peut catégoriquement les associer à une chronologie particulière (datation possible TF/MA). Les profondeurs de ces deux creusements sont moins prononcées que les précédentes, la fosse 1100, coupée par la fosse 1014, fait figure de résiduelle (profondeur 13 cm). Le comblement de la fosse 1014, faisant état de 9 couches différentes, note également la présence de sables gris clair à blanc, sables fins possiblement éoliens, suggérant également que cette fosse a pu rester un certain temps ouverte.

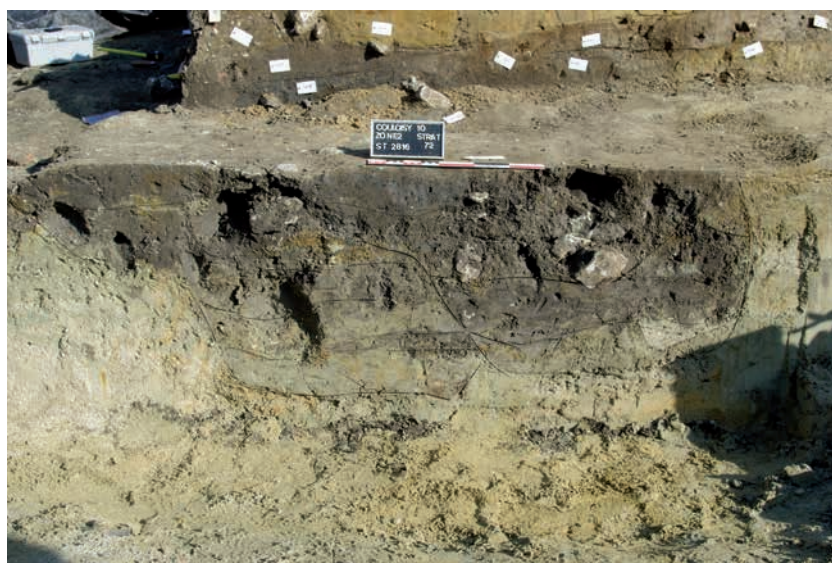
Le chapelet formé par ces 5 fosses, si l'on admet un caractère synchrone, serait le témoin d'une zone dépotoir (l'indigence des mobiliers rejetés ne plaide pas en la faveur de cette hypothèse).

Les fosses 2816a et b, 2541 et 2542, ont des dimensions analogues, tant en diamètre d'ouverture qu'en terme de profondeur (Fig. 46 ; Cl. 62 et Cl. 63). La séquence des comblements contient, pour chacun, entre 7 et 12 couches, relativement pauvre en mobiliers (2g de faune pour la fosse 2542, 108 g pour la fosse 2816b ; hache polie en 2816b cf. Fig. 16, p. 78). L'analyse palynologique réalisée sur cette fosse est restée stérile (cf. Annexe 9, p. 581).

Le creusement 2541, ayant livré quelques fragments de torchis, et postérieure à 2542, laisse planer un doute : il peut tout aussi bien être rattaché à la phase altomédiévale, d'autant que la séquence de comblement a livré différents rejets cendreux, vraisemblablement domestique.

Hormis ce cas précis, les trois autres creusements ont des TPQ antiques (respectivement IND TF-IV^e, IV^e siècle, 1d/III^e siècle pour les fosses 2816a, 2816b et 2542).

Les profils posent question : ceux de 2816a et 2816b se rapprochent des profils cylindrique à fond relativement plat (ils portent par ailleurs tous les deux les traces d'une dégradation sur la paroi nord) ; 2541 et 2542 ont des profils potentiellement tronconiques dégradés. Pour les trois creusements dont l'appartenance aux phases antiques est plus que certaine, on pourrait suggérer une fonction de silo, en fonction primaire. Contrairement à la Protohistoire ou au Haut Moyen Âge, les silos sont rares à l'époque gallo-romaine. Cependant, leur présence est attestée, en contexte rural, au Bas-Empire (BAYARD, LEMAIRE, *OP.CIT*). Les TPQ de ces structures iraient donc en ce sens.



Cl. 62 Profil des fosses 2816a et b

Lionel Perret



Cl. 63 Profil des fosses 2541 et 2542

Louis Hugonnier

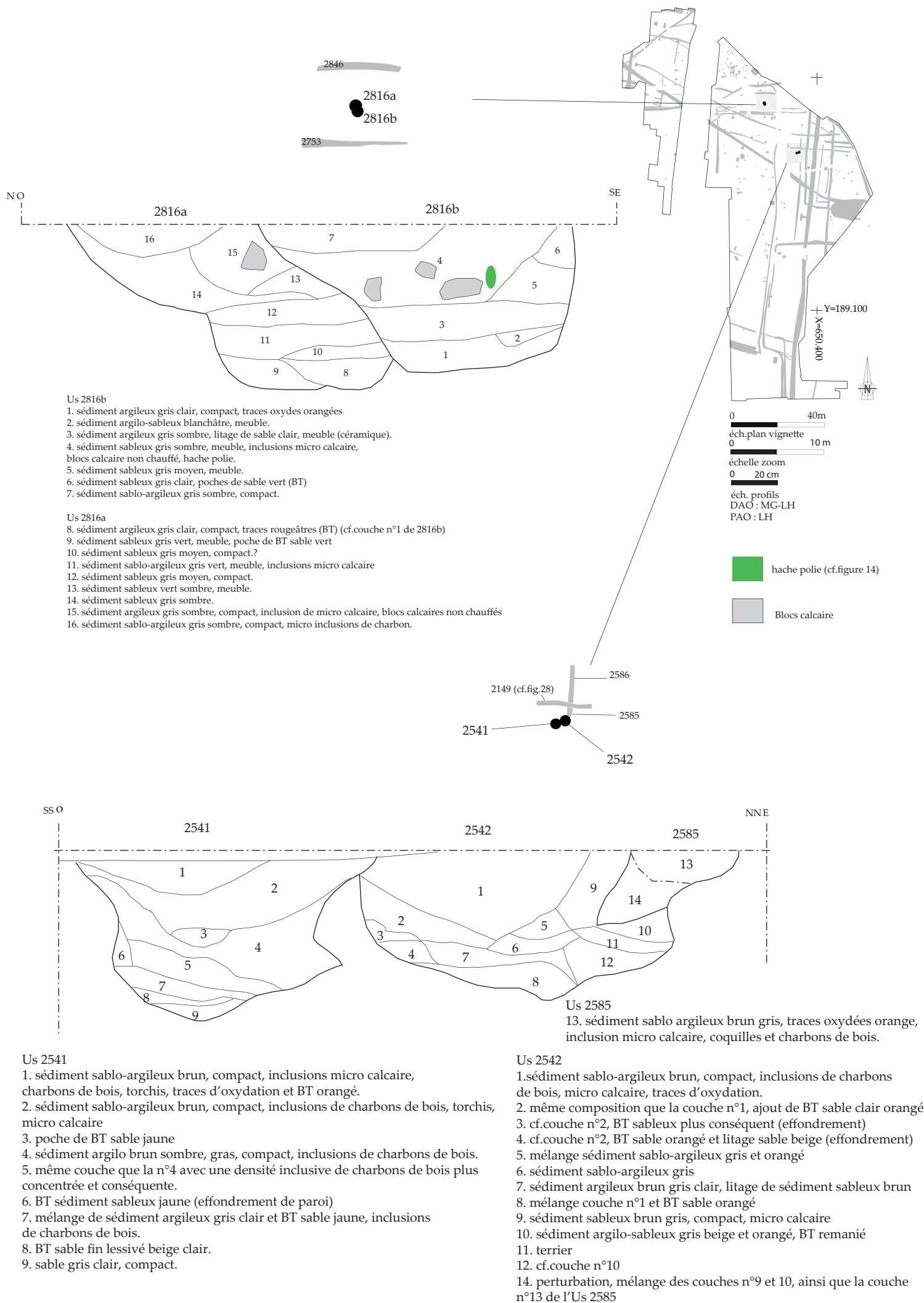
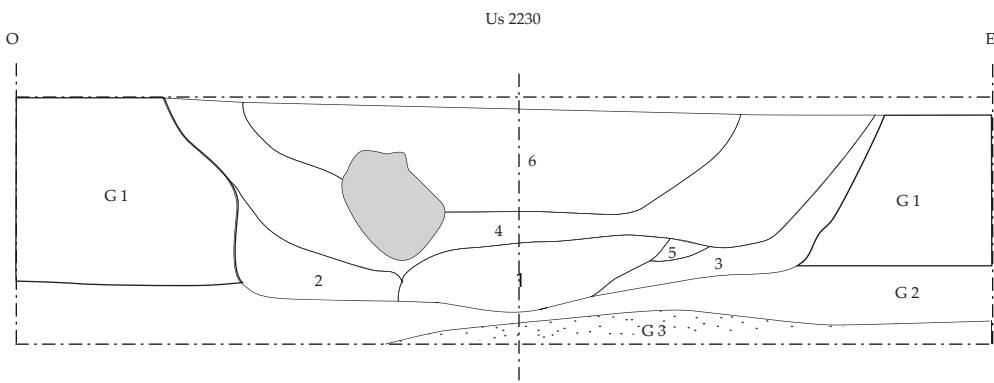
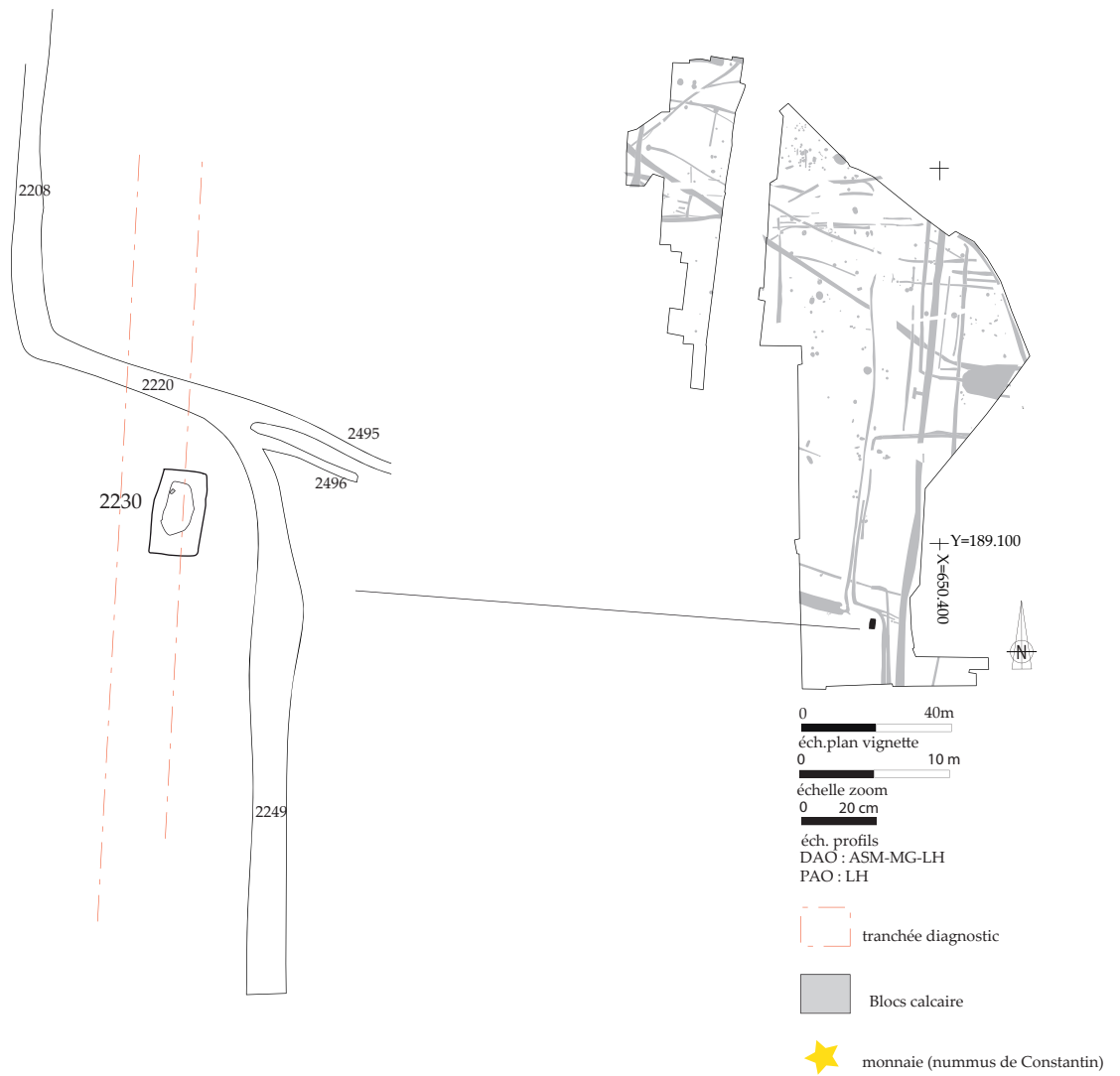


Fig. 46 Fosses 2816a et b, 2541 et 2542 : plan et profils

La fosse 2230, (**Fig. 47**) localisée à l'extrême sud de l'emprise, pose question également. Le décapage a dévoilé dans un premier temps le négatif d'un creusement rectangulaire, de 284 cm de longueur par 174 cm de largeur (**Cl. 64**). Après un nettoyage fin de surface, au sein de ce rectangle, une limite sub-rectangulaire a pu être délimitée (180 cm x 96 cm). Un premier test manuel, en quart, a permis d'estimer que ces "deux" creusements participaient d'une même structure. Les bords de la structure sont droits en partie basse et le haut des parois est relativement dégradé, donnant un aspect d'évasement au profil à bord et fond droit originel (supposé comme tel). La séquence stratigraphique de comblement débute par la présence (couche 2 et 3) d'un limon argilo-sableux de couleur gris sombre, compact et "humide" (couche 2), plus sableux et plus clair sur le fond de paroi nord (couche 3). En partie centrale, on note la présence d'une couche d'une vingtaine de centimètres, composée d'un limon très argileux gris sombre et compact (reste de fantôme ?). Le quart profil puis la coupe à 50 % de la structure a permis de mettre en évidence la présence de trois blocs calcaire, massifs (30 x 20 x 20 cm), au sein de la couche 4, occupant la quasi-totalité du remplissage. Cette couche d'ailleurs est celle occupant la surface la plus large de la fosse. Ce qui avait été potentiellement identifié comme une "deuxième" fosse, n'est finalement que le remplissage terminal de la structure : il se décline en un limon très sableux, de couleur gris clair à blanc, très meuble et ponctué de micro charbons de bois. Cette couleur granulométrique nous avait suggéré dans un premier temps l'idée d'un remplissage éolien et potentiellement la présence d'un chablis (**Cl. 65**). Des fragments céramiques, datables des I^{er}, I^{er}/II^e, III^e/IV^e ont été mis au jour ainsi que quelques éléments du XII^e siècle issus du nettoyage de surface (limites diffuses _ on précisera également que les couches postérieures sont celles du rebouchage de la tranchée de diagnostic...). 144 g de faune sont issus de la couche 6 et, lors du démontage des blocs calcaires, un nummus de Constantin (313-318) a été isolé en couche 4 (*cf. infra* et **Annexe 10, p. 589**). Afin d'enrichir cette liste d'indices, cette fosse a fait partie de la liste des analyses pédologiques, menée sur le terrain par Kai Fechner, Inrap (*cf. Annexe 7, p. 545*). Il interprète, d'après ses analyses, cette structure comme ayant les caractéristiques d'un poteau au sein de sa fosse de calage. Il propose également l'idée que cette fosse de calage, donc de ce poteau, participait d'une structure portante imposante, "étant donné le diamètre du poteau et le soin apporté au calage". L'hypothèse d'une structure portante imposante est "mise à mal" par la caractéristique principale de ce creusement, à savoir son isolement. Aucun autre creusement de même type n'est identifié aux alentours. L'hypothèse de poteau, en revanche, est à garder : on pourrait être en présence d'un poteau de bornage, marquant une limite visuelle de territoire. Pour cette période antique, les arpenteurs utilisaient pour marquer et borner les territoires différents objets : pierres taillées, roches, céramiques sont le plus couramment découverts par l'archéologue dans le monde romain (entre autre CHOUQUER, FAVORY 1992 ; FAVORY, GONZALES ET ROBIN 1994, FAVORY ET AL. 1995, les Traités gromatiques ; ARCHÉOPAGES 2013, pour un exemple récent et régional). Ces textes antiques mentionnent l'emploi d'arbres et/ou de poteaux pour ces mêmes limites (FAVORY, GONZALES ET ROBIN, OP.CIT ; FAVORY ET AL. 1995, OP.CIT). La présence de la monnaie, qui peut tout aussi bien être fortuite ou involontaire, donne un côté "symbolique" à ce dépôt. Fosse certaine, poteau marquant une limite de territoire possible, on ne tranchera pas la question mais la proposition est à retenir.



G1. sédiment sablo-argileux verdâtre moucheté (très oxydé orange), compact
 G2. Grave et sable verdâtre à orange (oxydé) meuble (-)
 G3. Sable fin vert à blanc, meuble (+), quelques petits graviers

Us 2230:
 1. sédiment argilo (++) sableux gris foncé, compact (+)
 2. sédiment argilo (+)-sableux gris foncé, compact(-), humide
 3. sédiment sablo(+)- argileux gris clair à verdâtre, un peu oxydé jaune, meuble et humide
 4. sédiment sablo-argileux gris, compact(-), quelques micro CB
 5. idem 4 mais plus argileux
 6. sédiment sableux (++) gris clair à blanc, meuble (++) CB

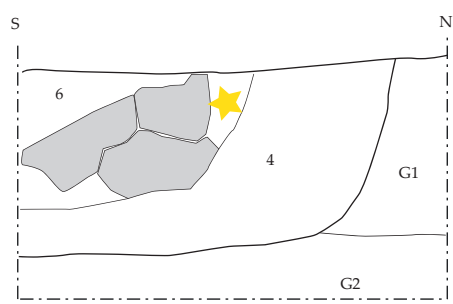


Fig.47 Fosse 2230 : plan et profils



Cl. 64 Vue en plan de la fosse 2230

Louis Hugonnier



Cl. 65 Vue du profil ouest-est de la fosse 2230

Louis Hugonnier

2.2.2.4 La structure 2129

(Fig. 48)

Lors du décapage mécanique de la zone, le négatif en plan de cette fosse était assez diffus, sans limites véritables. Lors du nettoyage fin de la structure en plan, la technicienne de fouille a mis assez rapidement au jour des éléments indiquant la présence d'une fosse d'ensevelissement d'un squelette de bœuf (information terrain donnée lors du passage de l'archéozoologue en charge du dossier faune). L'Us 2129 est ainsi la structure particulière de la faune, dans son contexte antique. Le squelette n'est pas complet : il lui manque la tête, sans qu'aucunes traces de découpes particulières n'aient été identifiées lors de la phase d'étude (*cf. infra*, Cl. 66). Cet ensemble anatomique se rapporte sans nul doute à une procédure d'équarrissage : l'archéozoologue estime que " la mort de ce jeune bovin (entre 1 et 2 ans) n'est pas imputable à un abattage anthropique et serait plutôt consécutif à une maladie ou un accident ; la disparition de la tête et des cervicales renvoie ici à la pratique répandue, lors des équarrissages, de réduire la taille de la fosse à creuser en découpant notamment les parties trop volumineuses de la carcasse " (*cf. infra*).

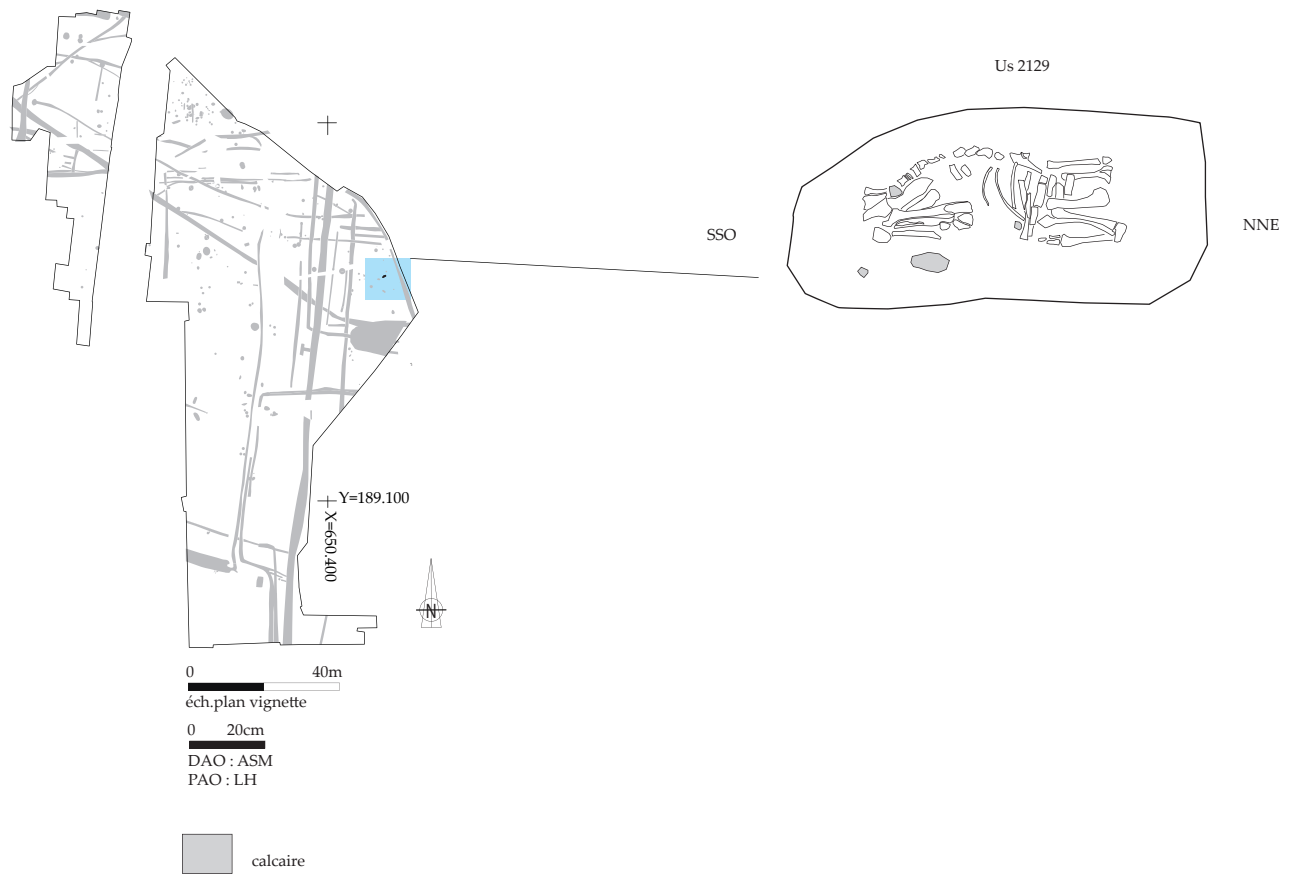


Fig.48 La structure 2129 : plan



Cl. 66 Vue de la structure 2129

Anne-Sophie Marçais

2.2.2.5 La mare (?) 2299

(Fig. 49)

Localisée à l'est de l'emprise, sur la médiane de l'ouverture, la structure 2299 n'a pas été appréhendée dans sa totalité, de par son positionnement en partie sous berme et hors emprise. Elle a ainsi été observée sur une longueur de 16,5m et une largeur moyenne de 8,6 m. Elle est creusée par la fosse 2351(83 x 100 cm, profondeur 8 cm), sur sa partie occidentale, qui a livré du mobilier IIB-III. Son profil conservé est en U à fond plat, aux parois évasées. Les profondeurs enregistrées varient de 20 à 50 cm. La séquence stratigraphique note la présence d'un limon sablo-argileux, de couleur gris clair, aux caractéristiques hydromorphes (liseré bleu, veinages filandreux vaseux) (Us 4135, "fond de structure"). Les inclusions marquent la présence de nombreux charbons de bois, de cailloutis calcaires, de galets épars, ainsi que la présence de fragments de céramique et quelques nodules d'argile cuite. Le comblement supérieur est de même composition, la densité des cailloutis diminuant fortement (Us 4133). Le comblement terminal, correspondant au comblement de la dépression, est de couleur plus sombre, sableux, compact, ponctué de galets, de cailloutis de calcaire, de quelques fragments de terre cuite et de céramique. L'origine anthropique de cette structure est discutable : on perçoit comme un "creusement" (formes obliques des parois, recouvrement des parties sommitales des segments de fossé 2513, 2514 et 2734) qui pourrait induire l'hypothèse d'une structure en eau de type mare par exemple. Cependant, le creusement observé en stratigraphie ne se retrouve pas notamment au niveau de sa relation en plan avec le segment de fossé 2348, ce qui pose question. L'absence d'aménagement particulier, la profondeur relativement faible (par comparaison, les profondeurs d'1,40 m à Martainneville, BAYARD, LEMAIRE, OP.CIT), l'absence de creusement marqué au niveau des limites extérieures observées, nous incite donc à la prudence : nous serions peut-être simplement en présence d'une mare naturelle, alimentée par les eaux de pluie, servant de points d'eau pour le bétail par exemple, à l'image des dépressions naturelles visibles encore actuellement dans les paysages picards (les " noues ").

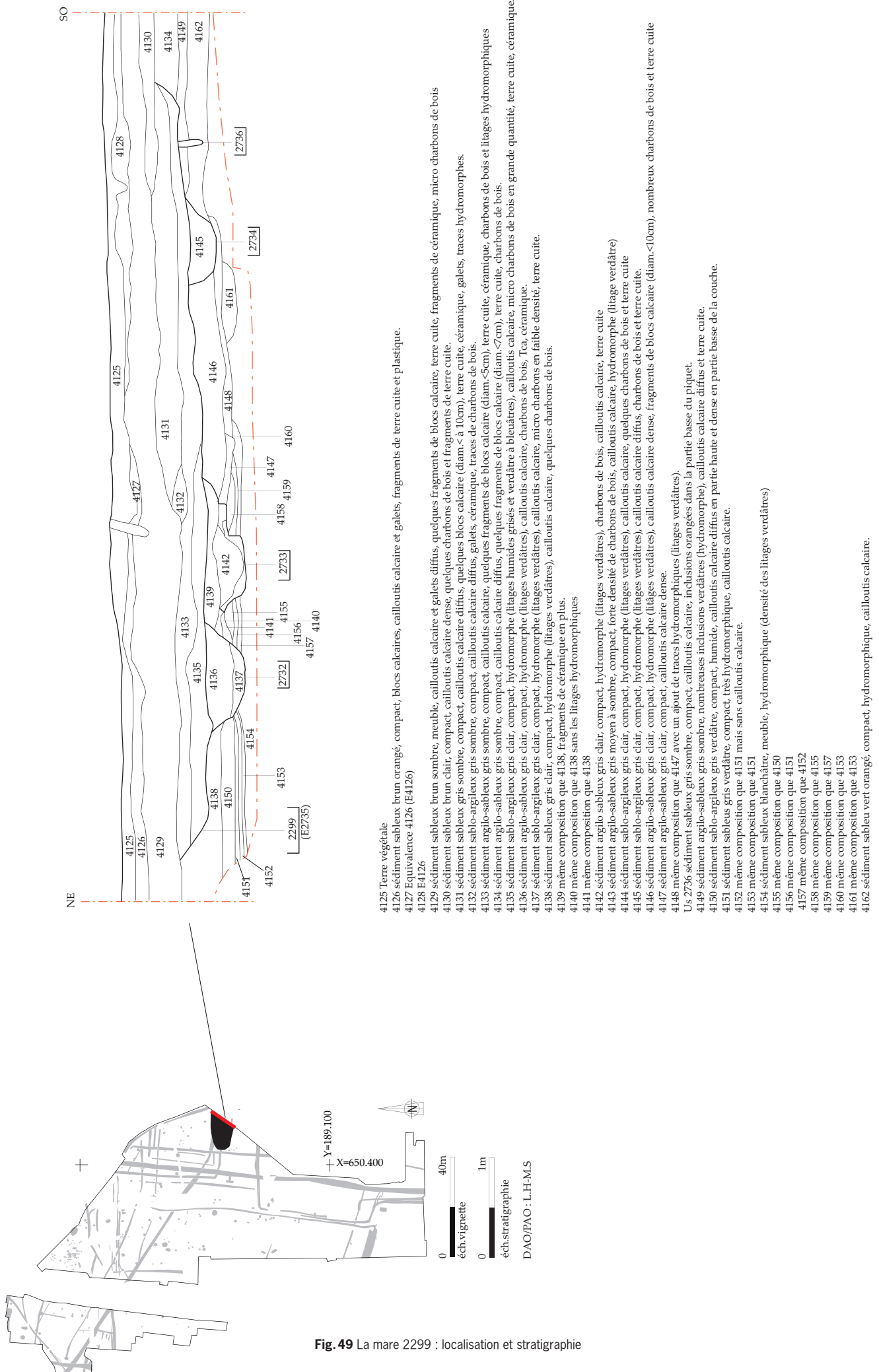


Fig. 49 La mare 2299 : localisation et stratigraphie

2.2.3 Les mobiliers

2.2.3.1 La céramique

Véronique Pissot

La céramique antique de Couloisy a fait l'objet d'une datation et d'un inventaire systématique, par contexte, en nombre de restes (NR) et nombre minimum d'individus calculé sur le nombre de bords (NMI-bords). Les Abréviations utilisées pour la colonne " Datation " sont à entendre ainsi : LTF pour La Tène finale, GRP pour gallo-romain précoce, HE pour Haut-Empire. Les chiffres correspondent aux siècles, les lettres capitales aux demi-siècles et les lettres minuscules aux quarts de siècle : 1A se lira " première moitié du I^{er} s. ", 2d " dernier quart du II^e s. " ... (cf. **Inventaire mobilier céramique antique fourni par la spécialiste (Véronique Pissot), p. 664**).

Etat de conservation

Le mobilier est très dégradé : les fragments sont le plus souvent de taille réduite et rares ont été les possibilités de remontage. Aucun profil archéologique complet n'a pu être restitué. Mais surtout la surface des tessons présente une forte altération : le vernis des sigillées (d'Argonne particulièrement) a presque complètement disparu, les *terra nigra* et *terra rubra* de Champagne ont, pour la plupart, perdu le lustre de surface, voire (pour les *terra nigra*), la pellicule superficielle de couleur noire qui correspond à l'enfumage final du récipient. Les estampilles et les décors sont également très endommagés.

Ces problèmes de conservation constituent un obstacle à une bonne identification du matériel. Ils sont peut-être à l'origine de l'absence ou rareté de certaines catégories céramiques pourtant bien attestées dans ce secteur géographique. C'est le cas notamment des céramiques dorées au mica ou encore des céramiques engobées.

Répartition spatiale du mobilier

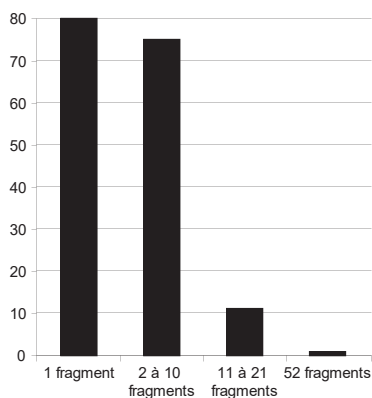
L'examen de la répartition spatiale des vestiges antiques fait ressortir trois faits notables : une faible densité par structure, une localisation préférentielle dans la partie nord-est de l'emprise et le caractère résiduel d'une grande partie de ce matériel (piégé dans des structures médiévales). L'opération de fouille n'a permis de mettre au jour aucune structure antique de type dépotoir, caractérisée, notamment, par le rejet massif de vases usagés. Au contraire, ces fragments de vases sont disséminés dans de nombreuses structures, de sorte que la densité moyenne de restes par contexte s'établit seulement à 3,4, ce qui est très faible.

De manière plus détaillée (**Tab. 6 ; Graph. 2**), on observe que près de la moitié des contextes a livré un unique fragment antique ; même chose pour les contextes ayant livré entre 2 et 10 fragments. Autrement dit une infime proportion des structures aura livré plus de 10 fragments de céramiques (12, soit moins de 1 %), sachant que la plus riche n'en compte pas plus de 52.

A moins de considérer que l'occupation médiévale ait totalement perturbé les niveaux antiques, ces observations conduisent à exclure l'hypothèse d'une implantation de type habitat, avec son foyer d'habitation et ses zones de rejets. Il est plus probable que nous nous trouvions à proximité d'un habitat, à ses marges, éventuellement dans un secteur dévolu à des activités (agro-pastorales, artisanales ou autres) qui auront laissé peu de traces matérielles.

	Nbre de contextes	
1 fragment	80	47,90%
2 à 10 fragments	75	44,91%
11 à 21 fragments	11	6,59%
52 fragments	1	0,60%
Total	167	100,00%

Tab. 6 Répartition par contexte de la céramique antique



Graph. 2 Répartition par contexte de la céramique antique

Si l'on examine maintenant la répartition spatiale des structures les plus "riches", on observe qu'elles sont localisées dans le secteur nord-est de la zone fouillée (Fig.50), au niveau des maçonneries 2108, 2022, des segments de fossés 2321, 2355 et 2733 (équivalence sur plan Us 2514), de l'empierrement 2372, de la structure excavée 2577 et des "horizons" 4006, 4074 et 4103. Les "terres noires" sont également concernées, notamment au niveau des ramassages et sondages Tn 2 et Tn3. Cette répartition particulière des vestiges invite à établir un lien avec la *villa* repérée en prospection aérienne, et située à proximité, au nord-est de l'emprise précisément.

Dans 40 % des cas (67 contextes sur un total de 167), la céramique antique est associée à des vestiges médiévaux, ce qui, traduit en nombre de restes, représente 46% du mobilier antique (266 fragments sur un total de 577). Toutefois la part des structures antiques ne doit pas être surestimée compte tenu, comme on l'a vu, de la très faible densité de vestiges. D'ailleurs si on examine les structures les plus "riches" en mobilier antique (entre 10 et 52 fragments), 8 d'entre elles ont également livré des vestiges médiévaux.



Fig.50 Répartition spatiale des vestiges antiques : nr les plus riches (céramique)

Catégorie	Sous-catégorie	NR	NMFbds
TS	Argonne	20	5
	Argonne ?	1	1
	centre Gaule ?	1	1
	sud-gauloise	18	9
	indéterminée	1	0
Total TS		41	16
TN	de Champagne	18	2
	de Noyon	3	0
	régionale	6	0
	indéterminée	1	1
Total TN		28	3
TR	de Champagne (TR1a)	4	3
	de Champagne (TR2)	1	0
	de Champagne (TR3)	6	4
Total TR		11	7
PF	de Melun	1	0
Total PF		1	0
ENG	gobelet sablé	2	0
Total ENG		2	0
AUTRE FINE	indéterminée	1	0
Total AUTRE FINE		1	0
VRP	RDV	1	0
Total VRP		1	0
NT	à nummulites	7	2
	Autre	2	0
Total NT		9	2
NT ?		2	0
Total NT ?		2	0
CS	à nummulites	52	10
	limoneuse	21	3
	sableuse	37	5
	divers	123	6
Total CS		233	24
CC	centre Gaule	1	0
	fine lissée	40	1
	fine orangée	100	0
	sableuse	1	0
	divers	31	0
Total CC		173	1
MO	fine orangée	4	2
Total MO		4	2
DOL	à nummulites	28	7
Total DOL		28	7
AMP	de Bétique	3	1
	italique	1	0
	indéterminée	1	0
Total AMP		5	1
IND.		26	0
Total IND.		26	0
TCA		12	0
Total TCA		12	0
Total		577	63

Tab. 7 Tableau général de comptage de la céramique antique

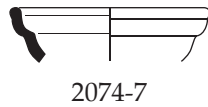
Restent donc 4 contextes pour lesquels une attribution à la période antique peut être envisagée : les fossés 2355 et 2733, ainsi qu'éventuellement l'empierrement 2372 et l'US 4006. Seul un recoupement avec les données de terrain permettront d'établir le caractère résiduel, ou non, de ce mobilier (c'est le cas de l'empierrement 2372 qui, après étude, fait partie de l'horizon de terres noires scellant en partie l'occupation antique).

Présentation générale de la céramique

Les différentes catégories et sous-catégories identifiées sont les suivantes (**Tab. 7**)

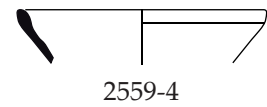
- Sigillée (TS) : elle représente 7 % du total des fragments et est originaire du sud de la Gaule (La Graufesenque, Aveyron) et de l'Argonne (départements de la Marne et de la Meuse).
 - » Sud-gauloise : types Drag. 15/17, 18, 27b (**Fig. 51**, n°7) et 37. Quatre estampilles ont été inventoriées, aucune n'a pu être lue (Us 1024, 2065, 2732(2513) et "hors contexte").
 - » Argonne : types Drag. 33 et Drag. 37, Chenet 304, 324, 324/325. Une assiette Chenet 313 paraît également provenir de cette région. Deux décors à la molette ont été enregistrés :
 - Us 2630 : molette du groupe 2 (petits crans). Pâte orange. Traces de vernis orange. 11 rangées.
 - US 4053 (E10) : molette du groupe 3. Beau vernis orange. Casiers de hachures obliques. 16 casiers visibles (plus ou moins complets) sur 3 rangées.
- Terra nigra (TN) : elle représente seulement 5% du total des fragments. Les productions champenoises sont majoritaires (types Deru A5, A41/43 et C8 ; Deru 1996). Deux estampilles ont été identifiées (non lues). Une deuxième source d'approvisionnement concerne les ateliers régionaux de Noyon (Oise) et peut-être aussi Vauclair (Aisne). Elle est illustrée par quelques rares formes fermées dont le type n'a pu être précisément cerné (bouteilles et gobelets).
- Terra rubra (TR) : le total des fragments représente moins de 2 % de l'ensemble. Les exemplaires sont originaires de Champagne.
 - » Avec engobe sur la face visible (TR1a) : type Deru A14 (*cf.* **Fig. 51**, n°3) et calice (*cf.* **Fig. 51**, n°4).
 - » Sans engobe (TR2) : un forme indéterminée.
 - » Surface enfumée (TR3) : pot Deru P7 (*cf.* **Fig. 51**, n°5) et Deru P30 (*cf.* **Fig. 51**, n°6). On compte aussi deux pots à bord oblique et deux exemplaires ornés de bandes peignées dans le sens vertical.
- Paroi fine (PF) : un seul récipient, un gobelet, entre dans cette catégorie. De manière toute à fait inattendue, il s'agit d'une production attribuable à un atelier de Melun (sud Seine-et-Marne). La pâte est fine, de couleur orange. La surface est simplement lissée et ornée de petits motifs incisés en forme de triangle disposés en rangées parallèles sur toute la surface de la panse. Cette production, de très belle qualité, est exceptionnelle dans la région. Elle avait été identifiée à Verneuil-en-Halatte dans l'Oise (*villa* de Bufosse).
 - » Engobée (ENG) : deux gobelets à bord en corniche de type Hees 2 ont été enregistrés. La pâte est fine, de couleur orange. L'engobe est noir. La surface est ornée d'un semis de grains de chamotte.
 - » Vernis rouge pompéien (VRP) : ce groupe technique compte un unique récipient : le fond d'une assiette (Us 2854). Elle présente les caractéristiques des productions de l'atelier des Rues-des-Vignes dans le Nord, soit une pâte beige à cœur noir (DERU 2005).

Sigillée sud-gauloise

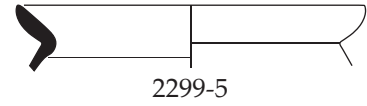


2074-7 : COupelle Drag.27. Sigillée sud-gauloise. Pâte rose. Vernis rouge brillant.

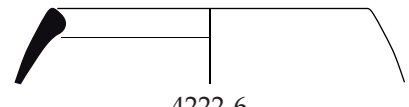
Terra rubra champenoise



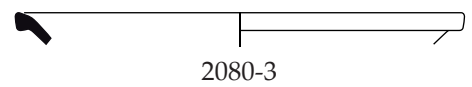
2559-4



2299-5



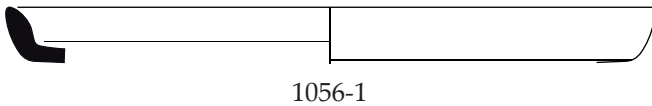
4222-6



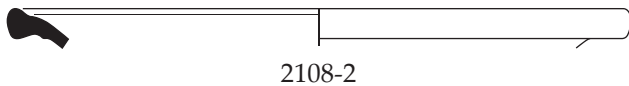
2080-3

2559-4 : Vase calice. Pâte fine, rose. Enduit rouge sur la face externe.
2299-5 : Pot Deru P7. Pâte fine, rose. Surface enfumée.
4222-6 : Pot Deru P30. Pâte orange de texture sableuse. Surface brun-orangé
2080-3 : Assiette Deru A14. Pâte rose. Enduit rouge sur la face visible.

Terra nigra



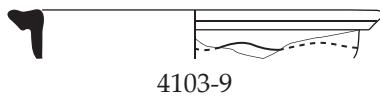
1056-1



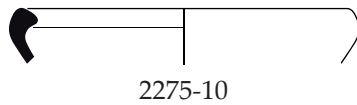
2108-2

1056-1 : Assiette Deru A1. Pâte grise de texture très sableuse. Surface gris foncé mate.
2108-2 : Assiette Deru A5. Production champenoise. Pâte grise. Surface noire.

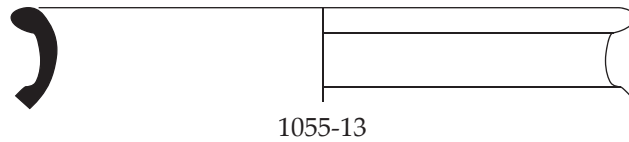
Commune sombre



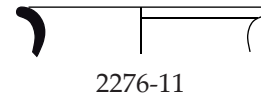
4103-9



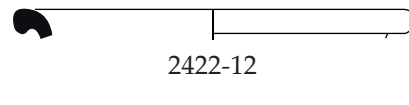
2275-10



1055-13



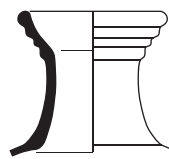
2276-11



2422-12

4103-9 : Jatte. Pâte nummulitique. Ligne ondulée lissée sur le col.
2275-10 : Jatte. Pâte grise sableuse granuleuse.
2276-11 : Pot. Pâte grise limoneuse.
2422-12 : Jatte. Pâte nummulitique.
1055-13 : Pot de stockage. Pâte nummulitique. Pâte grise à franges brun-rouge, surface marron. Usure interne.

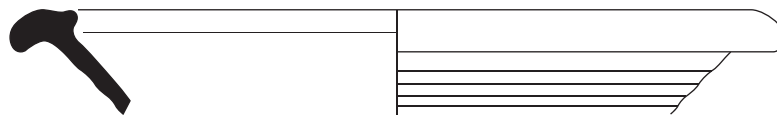
Commune claire



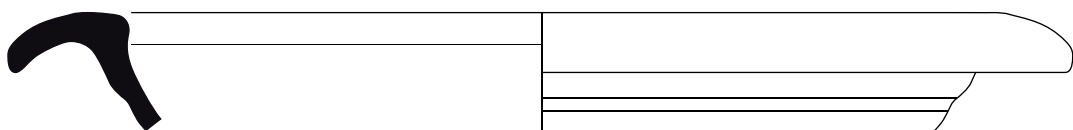
TN3-19

TN3-19 : Cruche. Fine lissée. Pâte fine, beige. Grains rouges. Surface beige, légèrement poudreuse au toucher.

Mortiers



2198-16



4060-15

2198-16 : Pâte fine orangée. Pâte très tendre, de couleur orange pâle. Surface craquelée. traces d'une rape interne.
4060-15 : Pâte fine orangée. Pâte fine, tendre, brun-orangé. Surface craquelée.

Fig.51 Sigillée sud gauloise, Terra Nigra, Commune Sombre et Claire, Mortiers

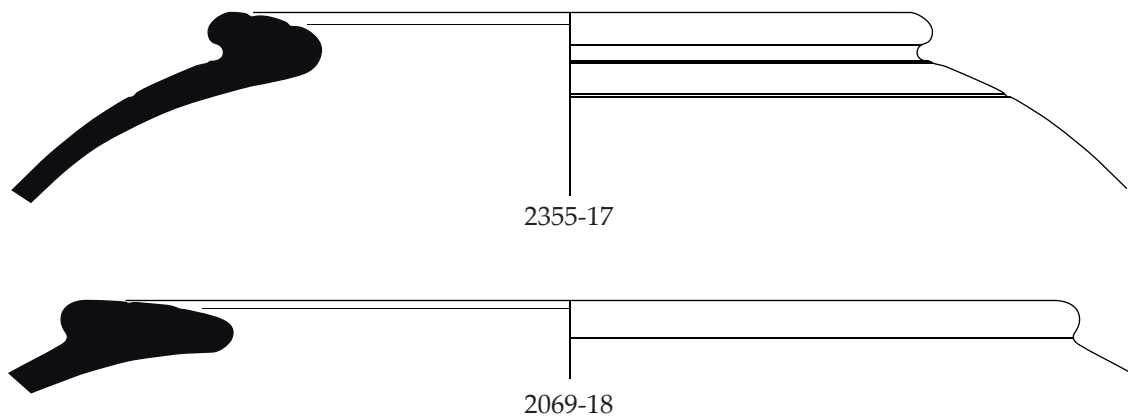
Dessins de Anne Comont et Véronique Pissot, Inrap

- Non tournée (NT) : la vaisselle modelée est très mal représentée (9 à 11 fragments).
- Commune sombre (CS) : cette vaisselle domestique de couleur sombre réunit 40 % du total des fragments. Trois principaux groupes techniques ont été identifiés :

Pâte nummulitique : pâte grossière riche en dégraissant calcaire (dont nummulites, qui sont des coquillages fossiles). Deux jattes sont illustrées : l'une à col concave et lèvre éversée arrondie (cf. Fig. 51, n°12), l'autre à bord en gouttière et col orné d'une ligne ondulée (cf. Fig. 51, n°9). Cette dernière correspond au type C2 de l'atelier de Soissons (DEFLORENNE, QUEREL 1997, fig. 6). On compte aussi un plat à bord en bourrelet (US 2022 ; non illustré).

 - » Pâte limoneuse : la pâte, finement dégraissée, est de couleur grise ainsi que la surface, qui laisse un léger dépôt sur les doigts. Un pot à lèvre effilée et col concave est illustré (cf. Fig. 51, n°11). Un autre exemplaire est orné sur la panse de lignes lissées s'entrecroisant (non illustré).
 - » Pâte sableuse : la pâte, riche en dégraissant sableux, est de couleur noire, rougeâtre ou grise. La surface est noire à bleutée. A ce groupe technique appartient une jatte à bord rentrant (cf. Fig. 51, n°10).
- Commune claire (CC) : les céramiques communes claires réunissent des récipients liés aux liquides pour la plupart (cruches, amphorettes, amphores). Elles représentent 30 % du total des fragments. Plusieurs groupes techniques ont été différenciés :
 - » Pâte fine orangée : la pâte, calcaire, est de texture fine et de couleur beige à orangée. Il s'agit du groupe majoritaire sur le site qui a sans doute pour origine le Noyonnais. Aucun bord n'est conservé.
 - » Pâte fine lissée : la pâte est fine, et généralement dure et sonore. Les cassures sont franches. Un lissage de la surface ayant entraîné des grains d'oxyde de fer laisse apparaître de fines traînées rouges. Un seul bord est conservé : une cruche à col annelé évasé (cf. Fig. 51, n°19). L'origine de cette ou ces productions n'est pas connue, même s'il existe une parenté évidente avec les productions champenoises (de Reims notamment, BIEGERT ET AL. 2004).
 - » Pâte sableuse : ce groupe technique est illustré par un unique fragment.
 - » Production de Gaule centrale : une amphorette présente une pâte micacée de couleur brun-orangé. Un engobe blanc revêt la surface du récipient (Us 2559).
- Mortiers (MO) : deux bords seulement sont conservés (cf. Fig. 51, n°16 et 17). Ils sont réalisés en pâte claire " fine orangée " et proviennent du ou des ateliers ayant produits les cruches, amphorettes et amphores vues précédemment.
- Dolia (DOL) : ces grands récipients de stockage sont réalisés en pâte grossière nummulitique. Sept bords sont conservés qui relèvent de deux types différents : un bandeau éversé et mouluré (Fig. 52, n°17) ou bien un large bord rentrant, rainuré sur la face supérieure (cf. Fig. 52, n°18).
- Amphores importées (AMP) : elles proviennent de Bétique (transport de l'huile ; type Dressel 20 ; cf. Fig. 52, n° 20) et de la côte tyrrhénienne de l'Italie (transport du vin ; type Dressel 1 ; Us 2299).
- Terres cuites architecturales (TCA) : quelques fragments de tuiles ont été inventoriés. Ces données ont été transmises au spécialiste des terres cuites architecturales.

Dolium

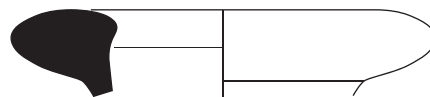


2355-17

2069-18

Dolium, 2355-17 : Pâte nummulitique. Corrosion interne.
 Dolium, 2069-18 : Pâte nummulitique.

Amphore à huile de Bétique



2108-20

Amphore importée : 2108-20 : Amphore à huile de type Dressel 20. Origine : Bétique (Espagne du sud)

Fig. 52 Dolium et Amphore à huile de Bétique
 Dessins de Anne Comont et Véronique Pissot, Inrap

*Chronologie*

La part de mobilier résiduel est relativement élevée puisque 40% de la céramique antique n'est pas associé, dans les contextes, à du mobilier médiéval (236 fragments [pour 23 Nmi] sur un total de 577 ; **Tab. 8**). L'attribution à la période antique des contextes dépourvus de mobilier médiéval demande bien entendu à être validée par les données de terrain et dans tous les cas, compte tenu de la faiblesse quantitative des lots et du mauvais état de conservation général du mobilier, la datation proposée doit être comprise comme une date butoir, un *terminus post quem*. Pour aborder les questions liées à la chronologie du site antique, il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble du mobilier (y compris le mobilier résiduel) et d'en avoir une approche globale, plutôt que par contexte.

Tab. 8 Tableau de datation des céramiques antiques non associées à du mobilier médiéval

Us	Précision	Datation	NR	NMI-bds
1110		Haut-Empire	1	0
1012		Haut-Empire	1	0
1015		Haut-Empire	1	0
1020		Non daté	1	0
1023	Horizon terres noires	Haut-Empire	1	0
1024		1 ^{er} /première moitié IIe s.	4	0
1026		Haut-Empire	3	0
1027	Bord de la structure	Seconde moitié 1 ^{er} /IIe s.	1	0
1027		Haut-Empire	2	0
1029		Non daté	2	0
1043	sd. 1, couche 1	Haut-Empire	1	0
1069	Horizon terres noires	Haut-Empire	1	0
1081		Seconde moitié 1 ^{er} s.	1	0
1097	Couche 1	Haut-Empire	1	0
1097		Haut-Empire	3	0
2011	Horizon terres noires	Haut-Empire	1	0
2018		Haut-Empire	5	0
2035		Haut-Empire	1	0
2036		IIIe/IVe s.	2	0
2074		IIIe s.	3	1
2129		GR	2	0
2148		Protohistorique/Julio-claudien	1	0
2275		IIIe/IIe s.	5	2
2279		IIIe/IIe s.	1	0
2286		Haut-Empire	1	1
2294	Comblement final	2B/3	4	1
2299		Julio-claudien	9	2
2300	E2299	Fin 1 ^{er} av. J.-C./1 ^{er} ap. J.-C.	3	0
2344		Julio-claudien	7	0
2350		Seconde moitié 1 ^{er} /IIe s.	1	0
2351		Seconde moitié IIe/IIIe s.	4	1
2352		1 ^{er} /IIe s.	1	0
2353		1 ^{er} /IIe s.	2	0
2355	Sondage 10	Seconde moitié 1 ^{er} /IIe s.	12	1
2358		Fin 1 ^{er} av. J.-C./1 ^{er} ap. J.-C.	1	0
2372		Seconde moitié 1 ^{er} /IIe s.	19	1
2380		Fin 1 ^{er} av. J.-C./1 ^{er} ap. J.-C.	2	0
2422		IIIe/IIe s.	3	2
2426		Fin 1 ^{er} av. J.-C./1 ^{er} ap. J.-C.	1	0
2436		Haut-Empire	3	0
2460		Haut-Empire	1	0
2469		Seconde moitié 1 ^{er} /IIe s.	1	0
2471		Haut-Empire	1	0
2490	Couche 2	1 ^{er} s.	1	0
2494		Seconde moitié 1 ^{er} /IIe s.	1	0
2496		Seconde moitié 1 ^{er} /IIe s.	1	0
2501		Non daté	1	0
2513		Non daté	1	0
2514		Protohistorique/Julio-claudien	1	0
2515	Couche 3	1 ^{er} s.	1	1
2516		1 ^{er} /première moitié IIe s.	1	0
2533	Couche 4	IIIe/IVe s.	1	1
2534	E2149	1 ^{er} /première moitié IIe s.	1	1
2542		Fin 1 ^{er} /IIIe s.	1	0
2559	Sondage 14	Julio-claudien	4	1
2569		Haut-Empire	1	0
2570	E2065	Seconde moitié 1 ^{er} /début IIe s.	1	0
2604	à proximité comblement fossé	Protohistorique/Julio-claudien	1	0
2611		IIIe/IIe s.	2	0

Us	Précision	Datation	NR	NM-bds
2614	Espace 14	Seconde moitié 1er/IIe s.	1	1
2618	Espace 14	Seconde moitié 1er/IIe s.	2	1
2620		Seconde moitié 1er/IIe s.	5	1
2623	Espace 14	IIe/IIIe s.	1	0
2661		Haut-Empire	1	0
2664		IV/Ve s.	5	0
2757	E2521	Milieu 1er s. (années 40/80)	1	0
2778		Haut-Empire	2	0
2786		Non daté	1	0
2816a		IVe s.	2	1
2823		Haut-Empire	2	0
2840		Haut-Empire	1	0
2338		Haut-Empire	1	0
4015	Horizon terres noires	IV/Ve s.	2	1
4243		Seconde moitié 1er s.	1	0
4245		Haut-Empire	1	0
4302		Haut-Empire	1	0
2577 – 4110		IIIe s.	1	0
2732 – 4136	E2513	1er s.	3	0
2733 – 4142	E2514	Seconde moitié 1er/IIe s.	52	1
4051 (E10)		Seconde moitié 1er/IIe s.	3	0
4077 (E14)		Non daté	4	0
E11	Espace 11	IIe/IIIe s.	1	0
Total			236	23

La présence d'une pointe d'amphore à vin italique dans la structure 2299 constitue un marqueur fort pour une occupation très ancienne, au cours de La Tène finale. Elle est associée dans la structure à des céramiques gallo-romaines précoces (fin du I^{er} av. J.-C./début I^{er} ap. J.-C.). Le caractère isolé du vestige laisse malgré tout planer un doute sur une occupation protohistorique du site.

La *terra rubra* avec engobe rouge sur la face visible (TR1a) est illustrée par trois assiettes (type Deru A14 : cf. Fig. 51, n°3 ; Us 2321 et Us 4064) qui renvoient quant à elles à la période gallo-romaine précoce (règnes d'Auguste et Tibère ; fin du I^{er} s. avant J.-C./ début du I^{er} s. ap. J.-C.). C'est aussi le cas de la céramique commune claire de Gaule centrale (Us 2559).

De manière plus large, une partie du matériel est attribuable à la période julio-claudienne (règnes d'Auguste à Néron ; de 25 avant J.-C. à environ 70 ap. J.-C.) : la vaisselle non tournée (entre 9 et 11 fragments), certaines formes en *terra nigra* (type Deru A1 ; cf. Fig. 51, n°1) et en *terra rubra*, des céramiques grossières à pâte nummulitique de la première génération, notamment des *dolia* (cf. Fig. 52, n°17 et 18). Une paroi fine originaire de Melun est typique du milieu ou troisième quart du I^{er} s. (Us 2757 – équivalence Us 2521), de même une coupelle en sigillée de type Drag. 27b (cf. Fig. 51, n°7) et un mortier à longue collerette horizontale (cf. Fig. 51, n°15).

Au moins quatre vases renvoient à une phase d'occupation plus récente qui couvre la fin du I^{er} s. ou première moitié du II^e s. : un bol Drag. 37 en sigillée sud-gauloise (Us 2819), un mortier à courte collerette (cf. Fig. 51, n°16), une cruche à col annelé évasé (cf. Fig. 51, n°19) et une amphore à huile de type Dressel 20 à bord triangulaire (cf. Fig. 52, n°20).

Le II^e s. ou première moitié du III^e s. est illustré par le fond d'un plat à pâte grossière nummulitique (Us 2318), deux gobelets à décor sablé de type Hees 2 (Us 2065 et 2279) et une assiette à enduit rouge pompéien (Us 2854).

A la seconde moitié du II^e ou au III^e s. se rapportent les sigillées d'Argonne du Haut-Empire.

Enfin la phase gallo-romaine tardive (IV^e et V^e s.) est matérialisée par de rares vestiges, notamment des sigillées d'Argonne. Les formes et décors illustrés (deux décors à la molette des groupes 2 et 3) suggèrent que l'abandon du site intervient dans le courant du IV^e s.

Commentaire et conclusion

La céramique antique se signale par sa rareté, son mauvais état de conservation et le caractère résiduel de plus de la moitié du mobilier (piégé dans des structures médiévales). On ignore dans quelle mesure l'occupation médiévale a perturbé les niveaux sous-jacents mais en tout état de cause les données disponibles permettent d'envisager la présence d'un établissement antique qui s'inscrit dans la longue durée. Fondé à la fin de La Tène ou au début de la période romaine, son abandon peut être situé dans le courant du IV^e s. On dispose aussi de marqueurs pour les phases intermédiaires, du I^{er} au III^e s., ce qui va dans le sens d'une occupation continue des lieux. Par ailleurs la faible densité de vestiges céramiques par contextes et leur relative dispersion spatiale s'accordent mal avec l'hypothèse d'un secteur voué à une occupation de type habitat, assortie le plus souvent de zones de rejets importantes (de type dépotoir). Les données évoquent davantage un espace en marge d'un secteur d'habitation, et dédié peut-être à des activités dont la nature reste à définir.

Enfin la localisation préférentielle des vestiges antiques dans la partie nord-est du site conduit à établir un lien avec la *villa* repérée par prospection aérienne. Cette mise en relation paraît d'autant plus justifiée que l'amplitude chronologique de l'occupation du site de Couloisy est peu compatible avec celle d'un établissement modeste (tandis qu'elle est une marque distinctive de ces grands domaines que sont les *villae*). La présence de deux vases, rares dans ce secteur géographique, est aussi l'indice d'un statut relativement élevé des occupants : une paroi fine originaire de Melun (Seine-et-Marne) et une amphorette d'époque gallo-romaine précoce issue d'un atelier du centre de la Gaule.

Ces observations tirées de l'étude de la céramique demandent à être approfondies et confrontées aux données de terrain et des autres études spécialisées.

2.2.3.2 Les terres cuites architecturales

(cf. **Annexe 3**, p. 459)

L'ensemble du mobilier étudié provient de 62 structures et de 22 couches stratigraphiques, pour un total de 84 contextes archéologiques, représentant un total de 162 fragments, pour un poids de 40,707 kg. On mesure la faiblesse quantitative de ce lot : le ratio établi flirte avec les 5,5 g par m² de terres cuites. Le ramassage ayant été systématique (on n'oubliera pas le caractère mécanique de l'ensemble des sondages), cette indigence souligne l'éventualité de plusieurs phénomènes, à savoir l'éloignement du gisement de la véritable zone d'habitat, un phénomène de récupération ou encore un phénomène d'épandage du matériau dans les zones d'exploitations agricoles.

35% des terres cuites de ce lot ont été identifiés comme gallo-romains (Nr 57) et seuls 27% des contextes concernés (33) sont chronologiquement associées au phasage antique (9 contextes) (cf. **Annexe 3**, p. 459). Les données métriques enregistrées, notamment pour les tuiles avec rebords (ou *tegulae*) correspondent aux mesures réalisées notamment par B. Clément sur un corpus de tuiles gallo-romaines en Gaule du Centre (CLEMENT 2009, p. 615-619 ; **Fig. 53** ; cf. *infra*, **Annexe 3**, p. 459).

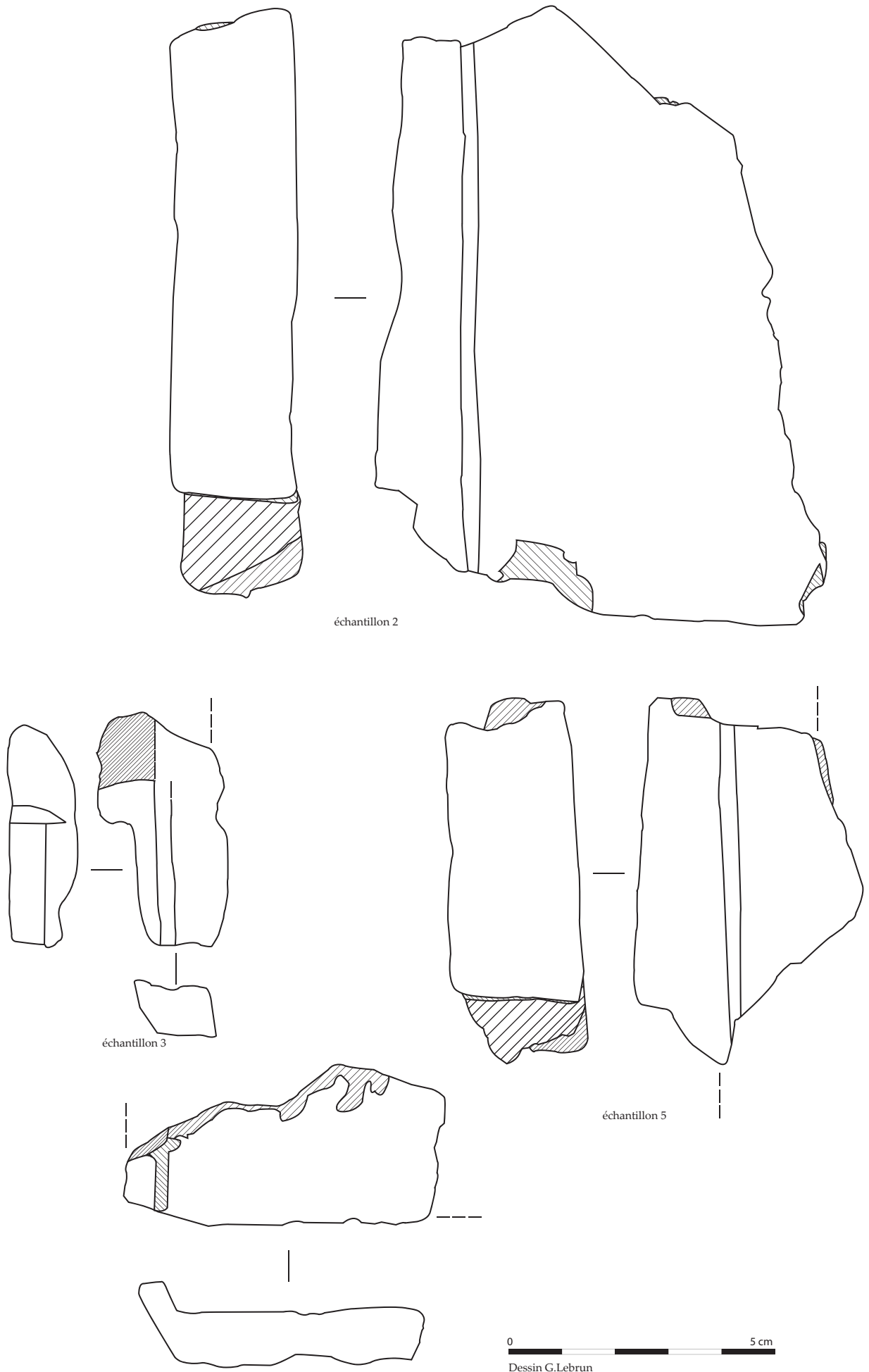
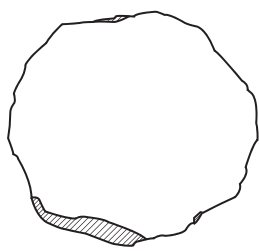
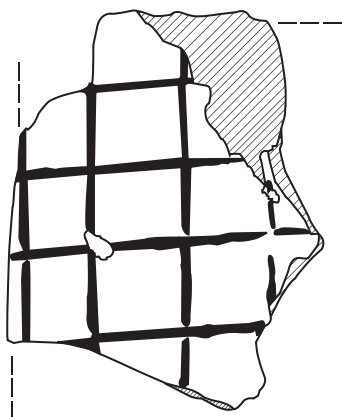


Fig. 53 Échantillon terres cuites, 2, 3, 5 et 16



échantillon 34



échantillon 37



Dessin G.Lebrun

Fig. 54 Échantillons de terres cuites : n°34 et 37

Trois éléments se démarquent : à savoir une tuile complète *imbrex* (éch.43, fossé 2358, chrono HE) mesurant 37,8 cm de long, d'une largeur maximale de 16,9 cm et d'une épaisseur de 1,7 cm (cf. Fig.53 : A), mesures établies après remontage des fragments (Nr 9) ; un fragment de dalle (éch.37, Us 4148, chrono GR ?), conservée sur 16,3cm de longueur, large de 12,7 cm et d'une épaisseur de 2,8 cm. Ce fragment est quadrillé sur sa face interne, tracé fait avant cuisson au biseau ou à la pointe, permettant une accroche de mortier ou d'enduit ; enfin, un fragment de terre cuite circulaire (éch.34, fosse 2310, chrono. XI^e siècle-présence de deux restes céramique HE), d'un diamètre de 9,2cm et d'une épaisseur de 2,7 cm. Sa fonction reste inconnue, jeton de jeu ou pièce de calage (Fig. 54).

Les observations macroscopiques de ces échantillons montrent une prédominance du groupe (60 % environ du lot antique) CL3a (cf. *infra*, Annexe 3, p. 459 : D.1), 20 % en CL1 et 20 % en CL8. Le groupe CL1 est rattaché aux argiles sparnaciennes (Yprésien inférieur) où des bancs affleurent à 2 et 5 km du site (cf. *supra*, Fig. 4, p. 46 et Annexe 3, p. 459 : les argiles). Celui-ci présente des caractéristiques communes avec le groupe du Noyonnais défini en céramologie gallo-romaine. Le groupe CL8 n'a pu être rattaché à aucune ressource locale. En revanche, le groupe CL3, dont est issu le CL3a, a une matrice marneuse qui peut correspondre aux Marnes de Marquéglise (BRGM Attichy), dont les bancs les plus proches se retrouvent en forêt de Compiègne, à 11km, au sud ouest du site. On peut dès lors envisager la possibilité d'un approvisionnement en argile locale, soit à proximité directe, soit vers la forêt de Compiègne où, par ailleurs, un certain nombre de gisements ont mentionné l'existence de four de potiers et de tuiliers, notamment à Saint-jean-aux-Bois (cité dans woimant 1980).

2.2.3.3 Les autres mobiliers

Les roches

(cf. Annexe 5, p. 483)

L'étude des roches concerne les domaines de l'outillage (25 "objets") et les sources de déchets (48 fragments observés). Les matériaux silex ("lithique") ont été extraits de la série dès le début des travaux post-fouilles et étudiés séparément (cf. *supra*). Concernant les occupations antiques, la caractéristique qui prédomine est la quasi absence d'objets liés intrinsèquement à une structure antique.

Le fossé 2350 (TPQ 1B/2) a livré un fragment de meta partiellement usé (1023 g), façonné dans un calcaire à glauconie grossière. C'est un indice bien évidemment certain d'activité lié à l'agriculture au sens large du terme (outillage de mouture), la transformation du blé étant moins envisagée que celle du broyage de fruits juteux ou l'extraction d'oléagineux. Ce matériau abonde, notamment dans la fabrication des meules, sur le territoire des Suessions à la fin de l'Age du fer et à l'époque romaine. La carrière antique de calcaire à glauconie grossière de Vauxrezis (18 km à l'est de Couloisy, à vol d'oiseau) se place comme possible lieu d'approvisionnement (VAUVILLE 1899 ; ROBERT, LANDREAT 2005).

Dans les couches liées à l'utilisation du fossé 2494, un fragment d'outil émoussé, en grès, présentant une plage polie avec incrustation de terre cuite (pollution ?) et des faces piquetées, traduit une action de polissage ou d'abrasion fine et percussion. Ce sont là les deux seuls objets trouvés en contexte antique.

D'autres éléments rocheux, d'origine antique, se retrouvent "piégés" ou réutilisés dans des structures médiévales. C'est le cas de deux fragments de calcaire à glauconie grossière (respectivement 30 g et 17 g), chauffés, utilisés comme calage dans les trous de poteau 1065 et 2340 (Datation XI^e-XII^e).

Cela concerne également deux catillus, également en calcaire à glauconie grossière, l'un découvert dans le trou de poteau 2820 (19500 g ; Datation BMA) et utilisé comme calage, l'autre lors de l'évidement de la tranchée de récupération 2287 du mur 2288 (MOD). Cette pratique de réemploi se retrouve également avec la découverte d'une molette protohistorique, en grès, fortement chauffée (datation Hallstatt final – la Tène ancienne) dans la fondation de mur 2084 (BMA).

D'un matériau extrait, comme le fragment de meta, de la carrière de Vauxrézis, les deux catillus semblent classiques sur le territoire suession. La particularité du Catillus (à profil conique) de type 2 de Claudine Pommepuy (POMMEPUY 1999 : 128) est d'avoir conservé une forte hauteur qui traduit un usage faible avant son abandon. Ces deux éléments de mouture nourrissent l'hypothèse d'un habitat proche de la Tène finale.

Le marbre

Trois fragments de marbre ont été collectés, au sein du fossé 2513 (nr1) et de la couche 2176 (2nr), partie intégrante du phénomène de l'horizon de terres noires identifié dans la moitié septentrionale de l'emprise. Ils n'ont pas donné lieu à d'expertise particulière, si ce n'est une simple observation descriptive (Van Luynden, communication orale ; cf. **Annexe 10, p. 589**). Le fragment n°2 (Us 2176, iso 1027, n°2), de couleur gris clair "bleuté", comportant de petits grains de quartz et la trace de petites algues alvéolaires, a probablement des origines ardennaises. Les trois restes présentent au moins une face lisse et témoignent de la proximité d'un établissement de type *villa*.

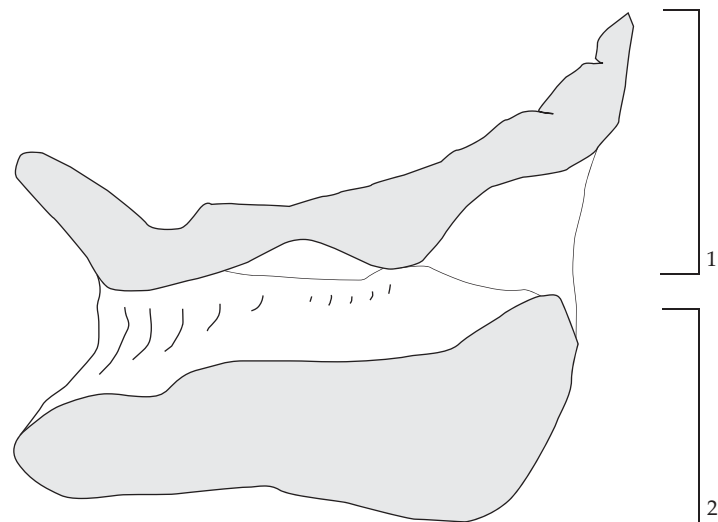
Le verre

Seuls deux restes sur le lot de verreries mis en étude (30nr) concernent les occupations antiques (cf. *infra*, **Annexe 10, p. 589**). Un fragment de verre plat (Us 2661-iso.846) a été exhumé du comblement du TP2661. Il présente les caractéristiques des vitres gallo-romaines : l'une des faces est lisse tandis que l'autre est plus matte (*sic*) ; il contient de minuscules bulles sphériques et sa couleur est translucide bleu-vert naturel. Le deuxième fragment a été retrouvé lors des différents sondages effectués sur le fossé 2275, dont la datation est rattachée au Haut-Empire. Il possède les mêmes caractéristiques de forme et de composition que le précédent. La couleur perd sa connotation bleutée et est d'un translucide vert. A signaler la présence d'un bloc de pâte de verre (64g), en contexte de "terres noires" (Us 2571), à la surface irisée et survivance probable d'un culot de fusion (cf. **Annexe 5, p. 483**). Le contexte céramique de cette Us note la présence de fragments rattachables à la période julio-claudienne, à la séquence 2b/3 et au spectre XIII^e-XIV^e siècle. On ne peut donc malheureusement le rattacher potentiellement à l'une ou l'autre des occupations (déchet rapporté ? activité de verriers à proximité ?). A signaler enfin, issu des tamisages, un demi lissoir en verre (diam.6,5cm), fortement altéré, découvert au sein du même contexte (Us 2571 ; **Cl. 67**)

Les Scories

Un petit culot de forge a été isolé, provenant du fossé antique 2344 (**Fig. 55**). Au même titre que les autres scories relevant des occupations postérieures, il présente beaucoup d'usure en surface, est de couleur gris bleuté, peu dense, de faible dimension et avec très peu de magnétisme. On est en présence d'un déchet lié à une pratique de forge occasionnelle, de petite dimension.

Cl. 67 Demi-lissoir en verre, contexte terres sombres
Louis Hugonnier



0 1 cm
dessin : P.-M. Leroy

- partie double du culot
- gangue rattachant les deux parties principales du culot.

Fig. 55 Profil du culot double de l'Us 2344

Les monnaies antiques, Francine N'Diaye (MMA, BNF Paris)

3 monnaies ont été exhumées, au sein des structures 1082, 2086 et 2230. Leurs découvertes ont été faites lors des tests effectués manuellement sur ces trois entités (*cf. infra Annexe 10, p. 589*). Le nombre de monnaie reste faible, malgré la surface d'emprise. Cette remarque n'est pas originale en soi puisque l'on est communément confronté à cet état de fait, et ce malgré l'utilisation ponctuelle du détecteur de métaux, sur ce type de site (n.d.r.). La première des trois monnaies, provenant de la structure 1082, n'a pu être identifiée : elle est possiblement du IV^e siècle mais une attribution à la période médiévale n'a pas été exclue lors de la restauration (le fossé 1082 a été daté des XII^e-XIII^e siècle par l'étude céramique). La seconde monnaie, provenant de la structure 2086, est une imitation d'une monnaie de Tétricus datable des années 270-280. Au même titre que la précédente, elle provient d'une structure liée aux occupations postérieures (tranchée de récupération 2086, chronologie Moderne).

La troisième monnaie, elle, participe à la datation antique de la structure 2230 dont elle provient : c'est un nummus de Constantin, 313-318, dont la marque d'atelier est probablement Trèves.

2.2.3.4 Les écofacts : la faune

Le site de Couloisy a livré 906 ossements d'origine animale pour un poids avoisinant les 36 kg (Fig. 56). Le matériel est issu de nombreuses structures disparates et peu fourni. Il y a peu de structures associées à de grands ensembles osseux. Parmi les structures ayant livré du matériel osseux d'origine animal, beaucoup non pas pu être datées ou possèdent une datation trop imprécise pour être étudiée.

Le matériel faunique a été divisé en plusieurs phases (cf. Annexe 4, p. 479). Le faible nombre de reste nous a contraint à travailler sur des phases avec de larges fourchettes chronologiques, mise à part la phase XIV-XVI^e, relativement bien renseignée.

Le matériel présente un état de conservation satisfaisant. Les ossements sont modérément fragmentés, les esquilles sont peu présentes. Quelques ensembles anatomiques ont été identifiés. Ces derniers ont été comptabilisés comme un seul reste à chaque fois, ce qui limite le nombre de reste total et qui peut expliquer le fort poids moyen.

La phase antique réunit les restes fauniques des structures datées du haut et du bas empire (*sic*) en plus de celles datées Gallo romain au sens large (Fig. 57). Le faible nombre de reste n'a pas permis une étude plus précise chronologiquement ; la phase Gallo romaine livre 108 restes fauniques pour un poids de 11,5 kg (la série antique représente donc 11,9 % du lot total, ce qui est un taux faible, *n.d.r.*), ce qui, pour un nombre de restes, est encore trop faible pour permettre une étude fiable sur les modalités alimentaires, notamment par pourcentages de restes des trois principales espèces (%NR3), surtout compte tenue de l'étendue chronologique. Il est toutefois possible d'en tirer quelques informations quant au type de rejet en présence.

L'étude du tableau (cf. Annexe 4, p. 479) nous permet de mettre en lumière la présence de très fort poids moyen (PM), indicateur de rejets indirects et sans contraintes mécaniques. La majorité d'ossements de grands mammifères (bœuf et cheval) est également à noter car ces derniers sont beaucoup plus résistants que ceux des petites espèces. Le mode de rejet a donc privilégié les os les plus denses, plus susceptible de résister aux différents acteurs taphonomiques. Des traces de mise en pièce par couperet et d'incisions fines ont été observées, ainsi que quelques traces de charognards. Il s'agirait donc d'ossements résiduels, alimentaire pour la plupart, épandus à même le sol et ayant séjournés à l'air libre durant un laps de temps indéfini, à la merci des charognards domestiques (chien et porc) et des intempéries (pluies, gel...). Ces ossements ont ensuite été déplacés par un ou plusieurs facteurs (nettoyage anthropique d'une zone, conditions climatiques (vent, inondations...), ou encore charognard) et se sont retrouvés piégés dans des structures.

La phase Gallo romaine présente également une structure particulière, la 2129, qui se caractérise par l'ensevelissement d'un squelette entier de bœuf (cf. *supra* Fig. 48, p. 140 ; Cl. 66, p. 140). Le squelette est quasiment complet mais il manque la partie de la tête osseuse (crâne et mandibule) ainsi que les vertèbres cervicales et les premières thoraciques. Aucune trace de découpe n'a été observée, il est donc impossible de déterminer si cette partie a été séparé du reste du corps par volonté anthropique (gain de place dans la fosse) ou si elle a été déplacé par des agents extérieurs (climatique, biologique ou anthropique) après décomposition. L'absence de trace ne permet pas non plus de savoir s'il y a eu prélèvement de matières premières (peau, tendons).

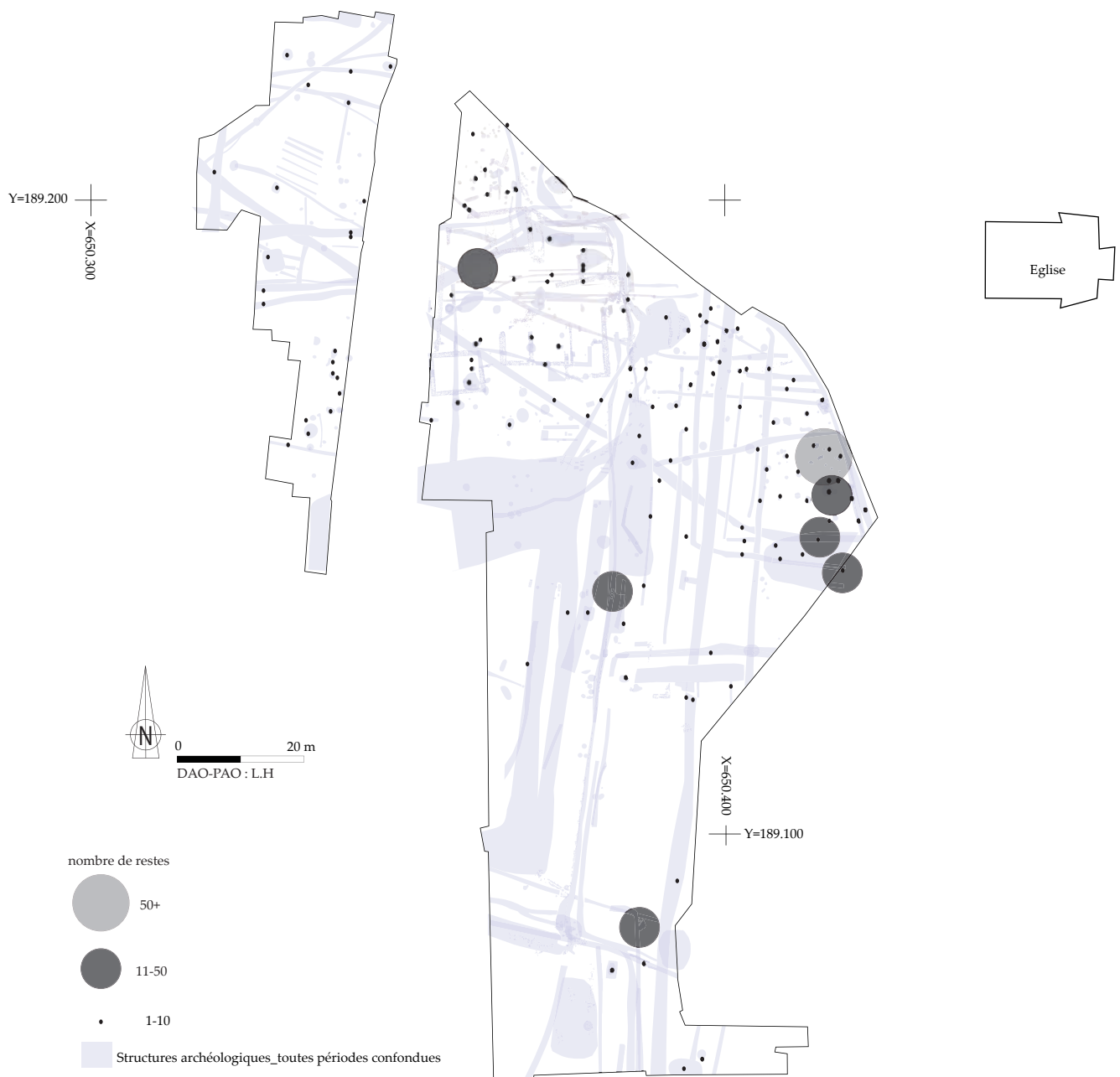


Fig.56 Répartition spatiale du mobilier faunique : toutes périodes confondues

La présence de petits os comme ceux du carpe et du tarse prouve que le corps n'a pas été déplacé après décomposition. L'individu a donc été enseveli dans un très court laps de temps après sa mort. L'âge du bovin a été estimé entre un et deux ans par étude des degrés de soudure des épiphyses. Bien qu'étant immature, des mesures ont toutefois été relevées sur les ossements (longueur totale sans les épiphyses et diamètre transverse de la diaphyse). Celles-ci sont disponibles sur demande.

Concernant le mode d'accumulation, les différentes observations ont permis de mettre en évidence un rejet alimentaire indirect et que, ponctuellement, le site servait de zone d'équarrissage. La fosse 2129 ayant livré l'ensemble anatomique de bœuf se rapporte sans nul doute à une procédure d'équarrissage. L'objectif étant de se débarrasser des nuisances d'une carcasse. La mort de ce jeune bovin n'est pas imputable à un abattage anthropique et serait plutôt consécutive à une maladie ou à un accident. La disparition de la tête et des cervicales renvoie à une pratique répandue lors des équarrissages qui permet de réduire la taille de la fosse à creuser en découpant certaines parties trop volumineuse de la carcasse.



Fig.57 Répartition spatiale des restes fauniques des périodes antiques

Les parties ainsi ponctionnées peuvent être ensevelies dans la même fosse ou dans une autre à proximité.

2.2.4 Les données paléoenvironnementales

Les analyses de phytolithes (*cf. Annexe 8, p.577*), palynologiques (*cf. Annexe 9, p.581*) et pédologiques (*cf. Annexe 7, p.545*) ont porté respectivement sur 6, 14 et 7 échantillons.

Ces analyses, réalisées principalement en amont des résultats finaux des études de céramiques ont donné lieu, notamment pour les résultats palynologiques, à des discussions centrées sur certaines attributions chronologiques de structures. Après croisement des différentes données "certaines" (études céramiques finales, étude des séquences stratigraphiques enregistrées), ces discussions ont permis de proposer un espace de datation "potentiel", principalement pour la structure 2847, et de nourrir les réflexions sur la séquence chronologique du fossé 2407 (*cf. supra*).

Us	typologie	Dat°structure	analyse
2816a	Fosse (silo ?)	TPQ IVe s.	Pollens
2847	Fosse : mare ?	Ind (GR-MA ?)	Pollens
2230	Fosse ?	TPQ IVe s.	Pédologie
2573	Fossé	TPQ Ier	Pédologie
2407 (2520 E2156 E2494)	Fossé	HE-MA XII ?	"Pollens Phytolithes Pédologie"

Tab. 9 Us antiques ayant été sujettes à analyses

Au final, six structures des occupations antiques ont été testées (**Tab. 9**).

Les analyses réalisées sur les structures 2230 et 2573 ont été relatées précédemment (*cf. supra*). Ils donnent principalement des indices liés à la morphodynamique de comblement du fossé 2573 (faiblement anthropique, colluvial et surtout éolien) et émet l'idée, d'après le croisement des indices pédologiques de terrain effectués sur plusieurs fossés, d'une fonction principale drainante [Annexe 7 : K.Fechner, (*sic*)]. Pour la fosse 2230, les résultats participent de la caractérisation même de la structure : l'hypothèse du trou de poteau massif a été intégrée (*cf. supra*).

Pour la fosse 2816a, l'échantillon (P22) est considéré comme stérile en pollen (25 pollens comptés dont un quart de cichorioidées).

Initialement comprise dans un phasage antique, puis indéterminé (*cf. supra*, problème de l'étude céramique gallo-romaine initiale), la structure 2847 (échantillon P23) est celle qui a donné lieu à une discussion "chronologique", suite aux croisements des données de terrain et palynologique. Sa localisation, au nord de l'emprise, sur le tracé du fossé 2407, explique sûrement en partie les incohérences de taxons relevées. Au final, cette structure est rattachée au phasage médiéval.

Les données palynologiques intéressant le phasage antique offrent une lecture croisée avec les résultats des études de P. Verdin et K.Fechner, principalement sur la structure centrale 2407. Les assemblages de phytolithes, pour ce fossé, sont dominés par les phytolithes de Poaceae, de Pinaceae mais également de spicules d'éponges (2,3 %), morphotype caractéristique des milieux humides (*cf. Annexe 8, p.577*).

Les pollens de l'échantillon P77 offrent une meilleure perception des essences forestières (3,2 %), une présence importante de pollen de *Juglans* (2,8 %). La strate herbacée est dominée par les cypéracées (16,7 %), les cichorioidées (16,4 %) et les poacées (12,3 %), exprimant un paysage de prairie humide pâturée. Le cortège céréales, *Secale* et *Centaurea cyanus* atteint 12,3 %, mais les rudérales sont moins bien représentées qu'ailleurs (11,1 %), tandis que *Cannabis/Humulus* atteint 8,2 %. Le deuxième prélèvement (P78), malgré une mauvaise conservation, a livré des taux favorisant encore les cichorioidées (21,4 %) et présente également des pollens de diverses plantes aquatiques (*cf. au même titre que les phytolithes*).

Comme le souligne Muriel Boulen, l'analyse pollinique des échantillons P77 et P23, soulignant conjointement l'activité liée au chanvre, soulèvent ici le problème de l'attribution chronologique de ces couches. Encore une fois, sans être totalement impossible, la question d'une datation gallo-romaine peut être soulevée, avec les mêmes arguments. De plus, si l'enregistrement de *Juglans* à la période romaine ne fait pas polémique, il faut attendre le Moyen Âge (au XII^e siècle) pour que ses taux décollent du seuil de 1 % dans les études réalisées dans le nord de la France (d'après un bilan présenté au Colloque international : " Histoire des fruits, pratique des savoirs et savoirs en pratiques ", Université de Toulouse Le Mirail, 2007 : " Le Noyer (*Juglans regia* L.), une espèce indigène en France : répartition, écologie, usages et statut du Paléolithique à la période Moderne, d'après la carpologie, l'anthracologie, la palynologie et les sources textuelles ").

Dans le cas du fossé 2358, en sus de son caractère drainant, il est perturbé par le creusement d'un possible bassin de rouissage (*cf. infra*, Us 2276), ce qui a pu entraîner une possible pollution.

Les rejets liés à l'activité humaine étant largement prépondérant dans les différents spectres enregistrés, il reste difficile d'avoir une image réelle de l'environnement. Les analyses donnent malgré tout des pistes, celles d'un paysage extrêmement déboisé et un contexte local de prairie plus ou moins humide pâturée. Plus à l'est sur la vallée, dans un contexte tout aussi humide où la nappe phréatique est également haute, ces activités agro-pastorales sont pérennes de la fin de l'âge du Fer à la période médiévale (BOULEN 2011).

2.2.5 Propositions de phasage

Le phasage qui suit reste une proposition d'hypothèse chronologique et interprétative. Elle est la conséquence de l'association de facteurs contraignants exposés préalablement : découvertes imprévues et ciblage mécanique, pauvreté des mobiliers (*cf. infra*) et absence de structures particulières (cave, fosses en contexte d'habitat...), un contexte périphérique et de mise en culture et pacage, loin du cœur d'habitat, et ce pour toutes les occupations antiques décelées. L'approche de ce type de réseau est contraint par les possibilités de datation de mise en place de ces creusements, de leurs modifications intermédiaires et de leur abandon (FERDIÈRE 1996, 1997). En conséquence, le phasage reste dépendant d'un TPQ aléatoire encore plus au regard des nombres de restes par structure testée. Le reste des indices exploitables insistent sur les caractéristiques de contexte périphérique de la *villa* de Couloisy (*cf. Fig. 36, p. 118*), tout en suggérant une occupation des lieux au moins à la Tène finale. Enfin, on reste conscient des limites des interprétations, notamment si l'on considère que cette fenêtre d'ouverture ne rend compte que d'une fraction d'un système fossoyé étendu : l'organisation générale peut échapper de ce fait à la compréhension. Ces questionnements et réalités ne sont pas propres à notre opération mais sont inhérentes à ce type d'intervention en contexte rural antique (BAYARD, LEMAIRE, *OP.CIT.*, p.28 et suiv.) Cette proposition restera à être affirmée et/ou affinée dans le cas de données croisées ultérieures (prospection de surface, fouille programmée sur la *villa*...). Il a vocation à susciter la discussion.

La première occupation identifiée (phase 1, **Fig. 58**), au nord de l'emprise, est constituée d'un semis de fossés, principalement rectilignes, et de traces fossoyées d'un possible enclos, ovoïde, dont on perçoit deux aménagements internes perpendiculaires, se faisant face et formant un rétrécissement de l'espace interne voire une partition. Les mesures enregistrées correspondent plus à la morphologie des fossés palissadés mais les vestiges relevés ne mentionnent pas de trous de poteaux et/ou piquets allant en ce sens. Au niveau de la zone 2, le semis de fossés, implanté selon un axe est-ouest, est interprété comme le vestige d'un chemin (sentier ?), prenant appui sur une possible limite fossoyée. La lecture topographique n'accuse pas de véritable déclivité (moins de 2°) à ce niveau. Cependant on notera que cet axe est situé légèrement en-deça du niveau de crue relevé sur le territoire en 1910 (crue maximale de l'Aisne). L'enclos s'appuie contre cet axe. L'absence de mobilier n'a pu permettre l'attribution de ces traces à une occupation précise. Ses relations stratigraphiques suggèrent son appartenance à une phase antérieure (20 ans ? 50 ans ? 1 siècle voire plus ?) à l'époque de la Tène Finale.

L'axe identifié n'est pas repris par l'occupation suivante (phase 2, **Fig. 59**) qui marque un premier changement radical d'orientation (NO-SE). Ce changement est matérialisé par un linéaire fossoyé renvoyant aux morphologies d'enclos. L'attribution chronologique de cet établissement reste fragile mais la donnée *a minima* du TPQ suggère une existence laténienne finale. Le linéaire identifié se rapproche d'une forme trapézoïdale, marquée soit par un phénomène d'emboîtement, soit par un phénomène d'agrandissement foncier. L'absence de structures internes (domestiques, artisanales) et de rejets dans les fossés (érosion ?) induirait, là aussi, une fonction de pacage notamment. Les conditions d'interventions et la surface d'emprise concourent à l'incertitude de la catégorisation de cet établissement (le site s'étendant plus au nord). Ce système fossoyé est vraisemblablement comblé à l'époque gallo-romaine précoce.

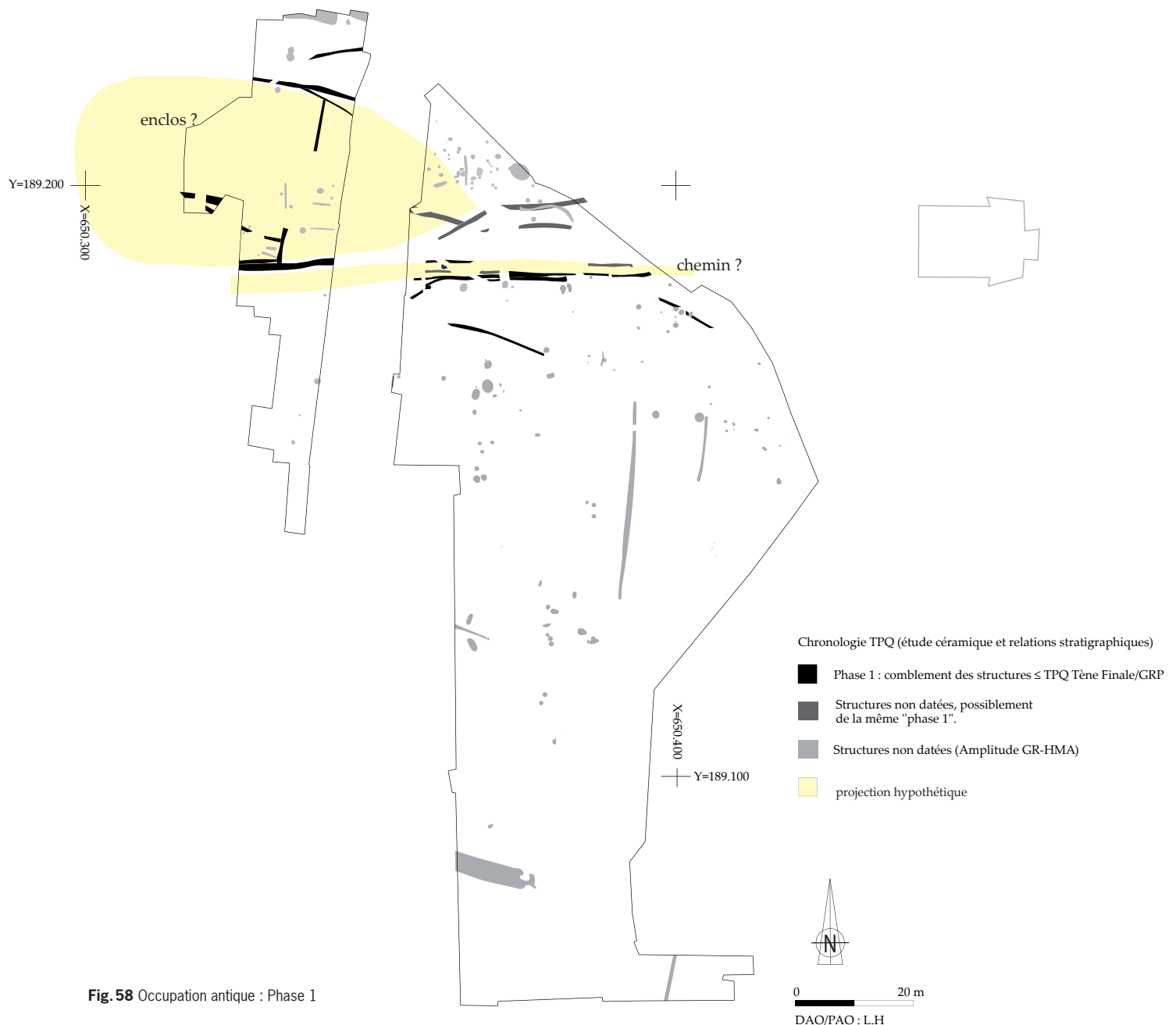


Fig. 58 Occupation antique : Phase 1

La période du Haut Empire est marquée par un deuxième changement radical d'orientation des occupations : axés nord-sud, les vestiges linéaires expriment la mise en place d'une emprise orthonormée du foncier, dans l'espace périphérique immédiat de la pars *rustica* de la villa de Couloisy (phase 3, Fig. 60). Sans parler de centuriation, ce maillage régulier, suivant une orientation régulière, exprime fortement l'hypothèse de réseau parcellaire. Les premiers signes orthonormés apparaissent au moins dès la fin du premier quart du premier siècle (phase 3a ; Fig. 60). S'ensuit (cf. phase 3b ; Fig. 61) la mise en place des premiers enclos, à vocation agro-pastorale (absence de mobiliers domestiques ou issus d'une activité artisanale). Entre la seconde moitié du premier siècle et le début du deuxième siècle (cf. transition phases 3b et 3c ; Fig. 61), l'occupation est marquée par une densification des linéaires, une reprise de l'enclos septentrional ainsi que par la présence de quelques agglomérats de poteaux porteurs témoignant de la présence de trois petites annexes (greniers ? séchoirs ? petite réserve ?) dans cet espace. Leur synchronisme n'est cependant pas avéré.

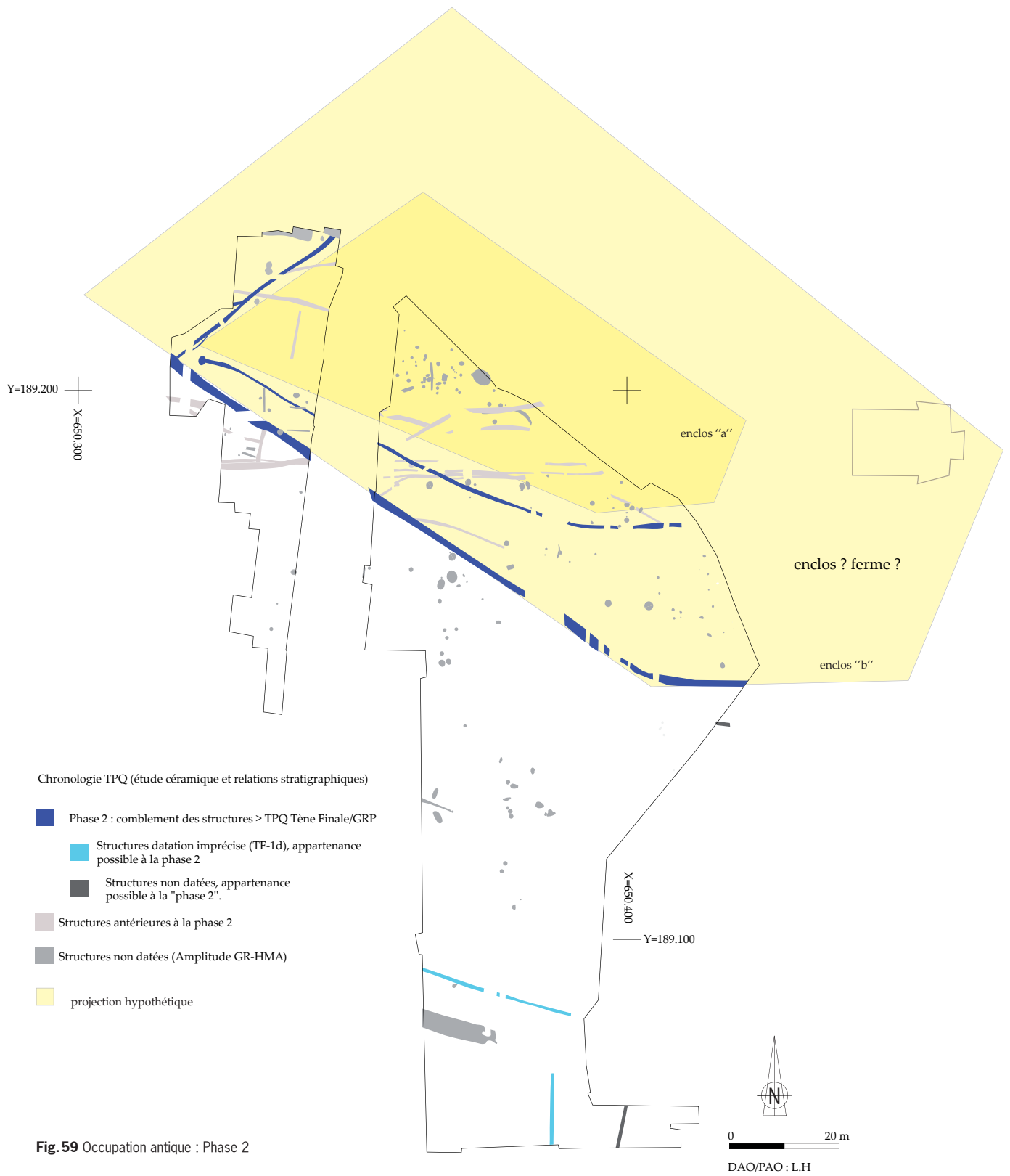


Fig.59 Occupation antique : Phase 2



Fig. 60 Occupation antique : phase 3, projections hypothétiques bâtiments et zones d'enclos

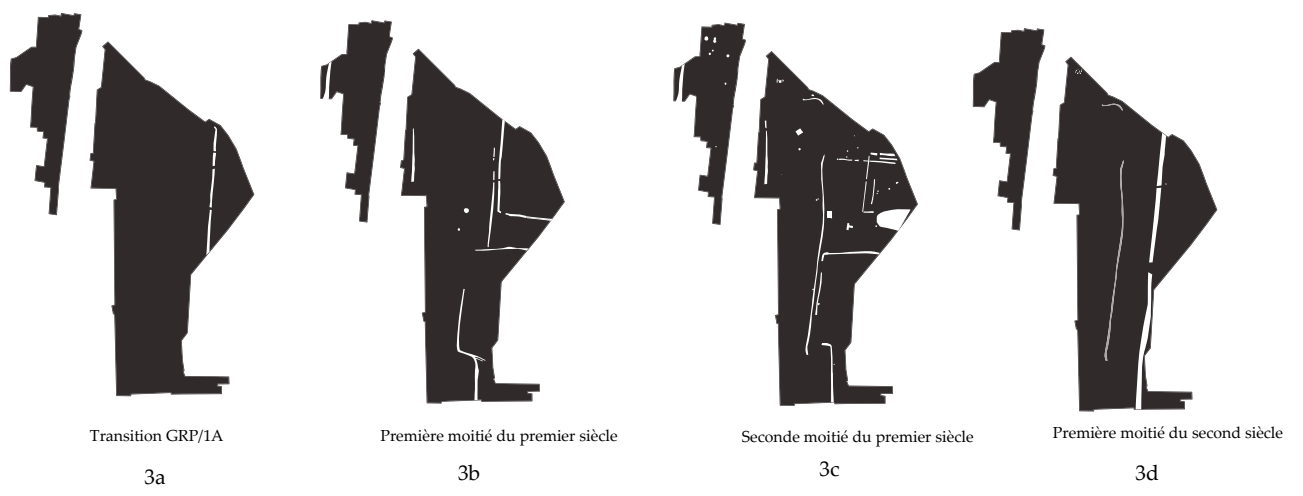


Fig.61 Occupation antique : hypothèses chronologiques de la phase 3

Dans la première moitié du deuxième siècle, l'espace agro-pastoral semble connaître une certaine déprise de son maillage orthonormé (*cf.* phase 3d ; **Fig. 61**), déprise effective dans le courant du III^e siècle (phase 4 ; **Fig. 62**) où l'occupation se réduit à quelques fosses et l'apparition d'un tracé linéaire curviligne à l'est (le long de l'actuelle route vicinale). Au début du IV^e siècle, les vestiges ne concernent plus que trois fosses et un creusement massif, isolé en partie sud, dont l'hypothèse de borne limite a été retenue (*cf.* **Fig. 62** et **Fig. 47**, p. 138). Cette déprise, au moins dans sa phase 3d, ne signifie pas obligatoirement un abandon de l'occupation mais peut-être le signe également d'une nouvelle modalité foncière qui échappe à notre connaissance. Le véritable abandon du site (et par extension celle de la *villa* ?) intervient dans la première moitié du IV^e siècle.

2.2.6 Conclusion

Bien qu'éloignés des cœurs d'habitats présumés, les vestiges (partiels) des occupations antiques mis au jour à Couloisy ont cependant livré un certain nombre d'informations utiles à la compréhension de ce territoire.

Les occupations identifiées insistent sur un phénomène d'occupation "continue", au moins depuis la Tène finale jusqu'au IV^e siècle (la première phase, non attribuée, pourrait même faire reculer cette borne : enclos Tène moyenne ?). Cette continuité est marquée par trois ruptures principales, d'orientation, portant témoignages différents : deux créations certaines semblent avoir eu lieu, l'une à la Tène finale, l'autre au début du Haut-Empire, ces deux systèmes changeant d'axe de manière radicale. La troisième rupture intervient à la charnière des III^e et IV^e siècles avec l'abandon des linéaires orthonormés. Concernant la création envisagée de l'établissement antique du Haut-Empire, on ne possède pas assez d'informations pour trancher entre véritable création ou reprise des composantes morphologiques de l'habitat gallo-romain précoce. La filiation, en tout cas, est sereinement envisagée.

Ces vestiges antiques sont à entendre et comprendre, notamment pour le Haut et le Bas-empire avec la *villa* inscrite sur le territoire (**Fig. 63**). Cette *villa*, dont l'installation au I^{er} siècle et l'abandon début IV^e est conjecturée par les données chronologiques de la fouille, a une surface estimée de 6,4 ha (*Pars urbana et rustica*) (**Cl. 68** et **Cl. 69**), ce qui la classe dans la typologie des grandes *villae* de Picardie (COLLART À PARAITRE). Cette estimation surfacique la rapproche de la *villa* de Mercin-et-Vaux ("le Quinconce", 6,6 ha), ou encore de Noyon ("La Mare aux canards", 8 ha).



Cl. 68 Vue en direction du nord de la pars urbana de la villa de Couloisy

Louis Hugonnier



Cl. 69 Vue en direction du sud de l'emprise de la villa de Couloisy

Louis Hugonnier

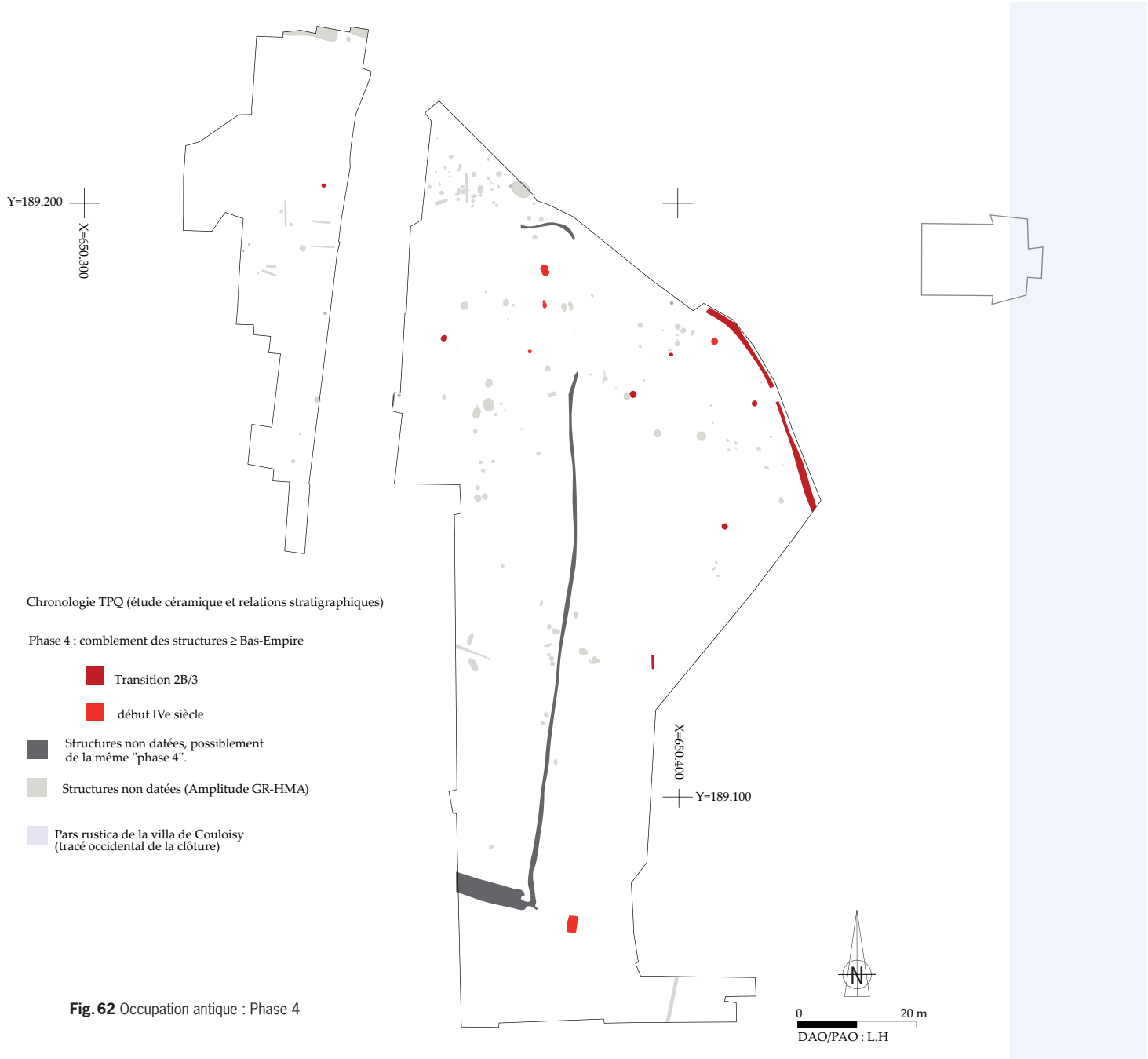


Fig. 62 Occupation antique : Phase 4

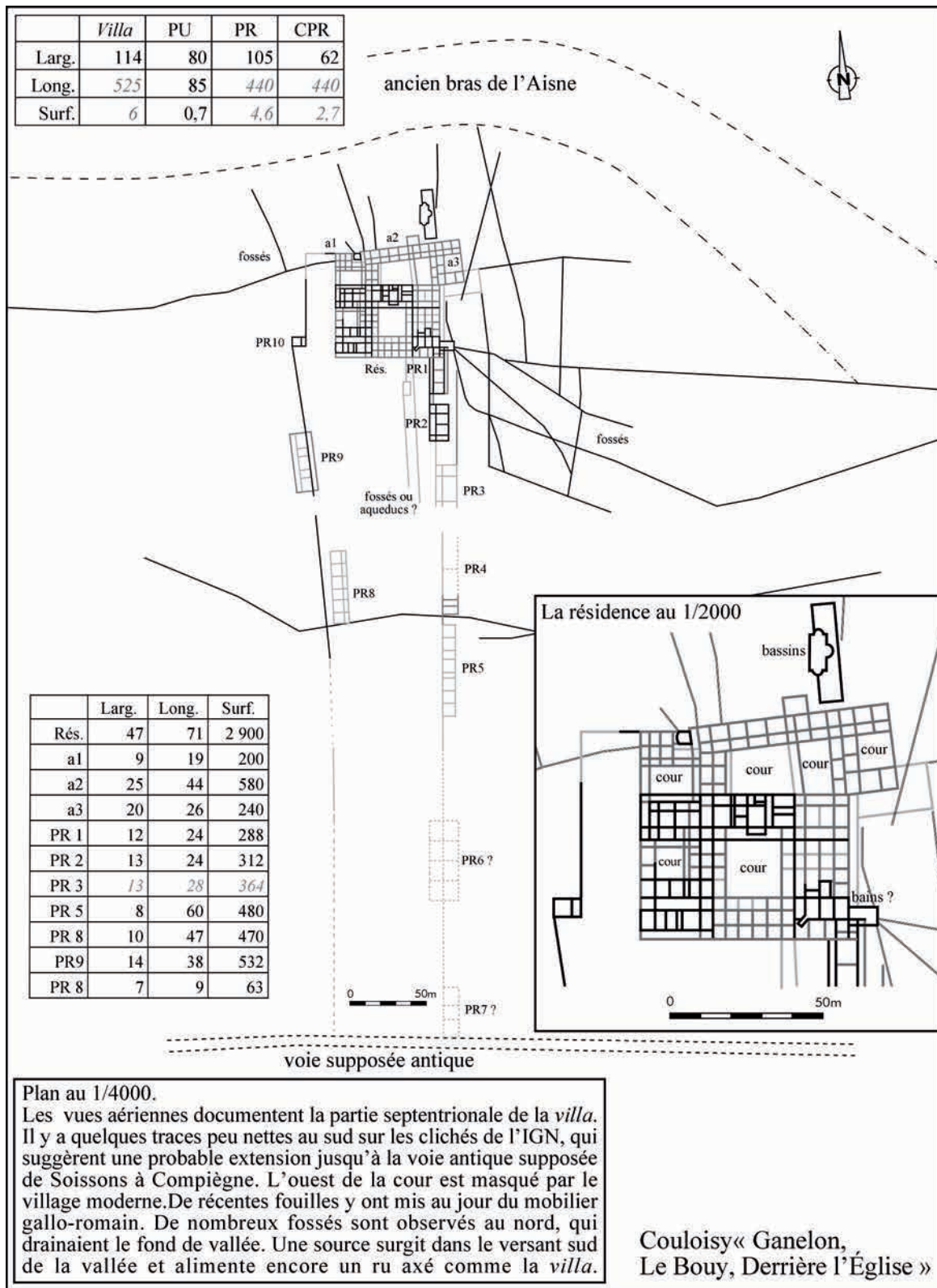


Fig.63 Villa de Couloisy
 d'après Jean-Luc Collart

Elle est plus vaste que sa voisine directe de Bitry ("le Buissonnet", située à 2,5km, entre 3 et 5 ha) (*ibidem*). Elle est une des maigres pièces du puzzle de l'occupation gallo-romaine localisée au niveau de la basse vallée de l'Aisne, moins documentée qu'en amont. Son implantation, à proximité immédiate du cours d'eau, dans un environnement humide, répond à une volonté certaine de bénéficier de sols aux aptitudes et usages diversifiés, caractéristique notamment admise dans les provinces des Gaules (FERDIERE ET AL. 2010). Concernant le statut des occupants, quelques informations issues de la fouille indiquent un possible statut relativement élevé [présence de fragments de verre et de marbres ainsi que deux vases, rares dans ce secteur géographique (*cf. supra*)]. D'autres matériaux aident à l'ébauche des réseaux d'approvisionnements de ces occupants, proche (argile <5km), périphérique (< 20 km, argile en forêt de Compiègne, carrières de Vauxrezis) voire lointain (marbre en provenance du massif ardennais).

Dernier point, celui du contexte d'implantation et des activités de maîtrise du territoire. Les caractéristiques principales enregistrées soulignent la prépondérance de l'action drainante pour les fossés axés sud-nord. Encore actuellement est inscrit dans le paysage ce type de fossé, alimenté par les sources surgissant des collines alentours ("ru mannier" sur le territoire de Couloisy). Le contexte de prairie humide est souligné et la densité des linéaires, autant sur la fouille qu'autour de la *villa*, la présence même d'un bassin [éléments caractéristiques par ailleurs des grandes *villae* situées dans les vallées alluviales (Collart, *op.cit.*)] expriment bien ce contexte d'implantation en milieu humide et de tentatives de gestion de l'eau. Axés sud-nord, les fossés marqueurs suivent les pentes naturelles du terrain ("colline-pente-fond de vallée-rivière"), écoulant les trop-pleins, aidant à la désaturation des sols trop humides et souligne l'éventualité d'une exploitation des terres situées sur le mont et/ou les pentes de la colline du Croc. C'est un fait marquant : autant l'établissement gaulois présumé semble tourné vers les terres au nord en direction de la rivière, autant l'établissement gallo-romain se tourne également vers le sud et marque ainsi un changement de modalité d'exploitation, dont l'agrandissement de l'espace d'exploitation est le signe le plus évident. Avec l'abandon des fossés de drainages au Bas-Empire, fait constaté sur la fouille, le mode d'exploitation agricole caractéristique du Haut-Empire laisse la place à un autre mode d'exploitation (pacage ? exploitation forestière ?..). Cet effet de rétractation, suggéré par nos données de fouille, se fait l'écho de ce phénomène qui a affecté l'ensemble du Nord des Gaules dès le III^e siècle (VAN OSSEL 1992 ; DESRAYAUD 2008 p.35 et suiv.). Les données de la fouille, directes (espace périphérique) et collatérales (*villa*), intègrent les données régionales récemment exposées en matière de dynamiques du peuplement (BAYARD, LEMAIRE, *OP.CIT*)

2.3 Les occupations médiévales

2.3.1 Préambule

L'opération de diagnostic avait permis, je cite : « de déceler dans la partie nord et est de l'emprise du futur lotissement, sur environ 1,5 ha, deux occupations médiévales : une occupation du haut Moyen Âge (VI^e-X^e siècles) [...] un niveau organique d'une vingtaine de centimètre d'épaisseur situé à l'interface entre l'horizon végétal et le substrat [...] un mur arasé ainsi qu'un puits dont le mobilier mis au jour à proximité immédiate de la construction est attribuable aux XIII^e et XIV^e siècles » (FRIBOULET, *OP.CIT.*, p.19 et 20). Le mobilier céramique confié pour étude à Caroline Claude a permis de préciser les bornes chronologiques des occupations médiévales identifiées : les premiers signes d'occupation sont attribuables à la période carolingienne (VIII^e-IX^e), s'ensuit une occupation continue (relative en densité) jusqu'à la fin du Bas Moyen Âge, avec des indices transitionnels modernes (*cf. infra*). Les éléments traités par Guy Flucher (Inrap) portent la borne extrême, en ce qui concerne l'occupation bâtie, jusqu'au XVI/XVII^e siècle, et concernent principalement la période d'abandon de la ferme (*cf. infra*). Il ressort de ces études, au même titre que celle portant sur le mobilier antique, une grande disparité des lots, un fort caractère "résiduel" et mélangés de certains lots, incitant à une prudence raisonnée. Les attributions des structures pour les périodes ont été menées en croisant les informations stratigraphiques, les données céramiques et les recoupements en plan, tout en ne négligeant pas les indices apportés par l'étude des sources manuscrites. De même que pour les propositions de phasage antique, les hypothèses relatives aux phasages médiévaux restent ouvertes à discussion et interviendront en fin de chapitre général des occupations médiévales, ferme y comprise. Celle-ci, au même titre que les aménagements hydrauliques majeurs, sera proposée dans un premier temps dans sa forme finale avant d'être soumise aux phasages d'occupation détecté ou projeté. La présentation des résultats pour ces occupations suivra donc un déroulement chrono-thématique.

2.3.2 Des données altomédiévales inégales

2.3.2.1 Un hiatus mérovingien

Les témoignages d'occupation mérovingienne sur l'emprise de la fouille sont inexistantes. Contrairement à ce qui avait été envisagé, les VI^e et VII^e siècles ne sont pas représentés, ni en structures, ni en mobilier. Les études de lots céramiques ne mentionnent pas l'existence de mobilier lié à ce découpage chronologique. Comme le signale Caroline Claude dans son étude, les tessons datés du Haut Moyen Âge font référence à l'époque carolingienne et la période de transition HMA/MA, soit entre le VIII^e-IX^e siècle et le début du XI^e siècle (*cf. infra*). Pour les données antiques, deux contextes (Us 2264 et 4015) ont livré du mobilier céramique dont l'amplitude peut s'étendre au V^e siècle. Cependant, ils sont extrêmement minoritaires (voire non pertinents) dans une occupation ne semblant pas franchir le seuil du premier tiers du IV^e siècle (*cf. supra*). Ce hiatus mérovingien est donc réel au sein des limites d'emprise de l'opération, ce qui n'empêche pas de s'interroger, à l'échelle du territoire en composition, sur la « réalité » (et/ou la pertinence) de cette ellipse.



Cl. 70 Vue de l'arrière de l'église, lieu-dit «derrière l'église», début XX^e s.

anonyme, site Delcampe

Les témoignages du XIX^e siècle font état de la présence de sarcophages (« quantité de sarcophages ») à l'est du chevet de l'église actuelle (« derrière l'église » ; Cl. 70) et, plus au sud, en deçà de la route nationale actuelle, dans l'axe de la villa gallo-romaine (« le marteloy » : cf. Fig. 6, p. 48). Ces exhumations n'ont pas donné lieu, à notre connaissance, à une description circonstancielle intégrale. Sur la rive nord de l'Aisne, le territoire d'Attichy a livré également, au lieu-dit "le chemin de Noyonval", une nécropole « HMA ou antique » (WOIMANT 1995, p.112). Ce territoire a, par ailleurs, été lieu de passage lors de la translation de Saint-Médard, de Noyon à Soissons, à la fin de la première moitié du VI^e siècle (Voie antique d'Attichy à Nampcel). A Berneuil sur Aisne, à l'est d'Attichy, on note une mention identique de nécropole de « l'époque romaine et HMA ». enfin, dernier indice d'une présence mérovingienne, la découverte et la fouille, à 2,5 km à l'est, sur le territoire de Jaulzy, d'une nécropole au lieu-dit "la Croix des Ormeaux" en 1866 (*Ibidem*, p.280-281) : 246 sépultures (dont 162 sarcophages) ont livré un mobilier riche (conservation au M.A.N. à Saint-Germain-en-Laye, à confirmer) et ont une datation estimée des VI^e et VII^e siècle.

Deux hypothèses peuvent être avancées concernant le territoire de Couloisy : soit l'habitat mérovingien supposé a opéré un glissement vers les flancs de la colline du croc (plus au sud), soit (hypothèse privilégiée à ce stade) elle s'est assise sur ou à proximité des ruines de la villa gallo-romaine, dynamique que l'on retrouve par exemple à Blesmes (02) (HUGONNIER ET AL. 2014, p.61).

2.3.2.2 Un frémissement carolingien : des VIII^e-IX^e siècle au début du XI^e siècle

La "reprise" de l'occupation, au sein de l'emprise de fouille, a lieu vers les VIII^e-IX^e siècles (cf. *infra*, "La céramique Caroline Claude", page 245). Elle est matérialisée au sol par le fossé 1103 (composé des sections 1102, 1103, 4050 et 2676), les fosses 2819 et 2853 ainsi que le trou de poteau 2138 (Fig. 64). L'étude céramique propose également cette appartenance chronologique pour l'us 2009. Celle-ci est rattachée au phénomène de "terres sombres" identifié sur le site. Formant une fausse limite visuelle lors du décapage, il lui avait été attribué dans un premier temps un numéro de structure, les limites reprenant un tracé plus ou moins rectiligne de type fossé (après dégagement de la surface et nettoyage manuel, il s'est avéré que ces fausses limites suivaient de façon irrégulière le tracé en partie du fossé 2606). Pour les structures 1103, 2138, 2819 et 2853, Le Nr enregistré est par ailleurs quasi anecdotique (1nr pour chacune des quatre structures).

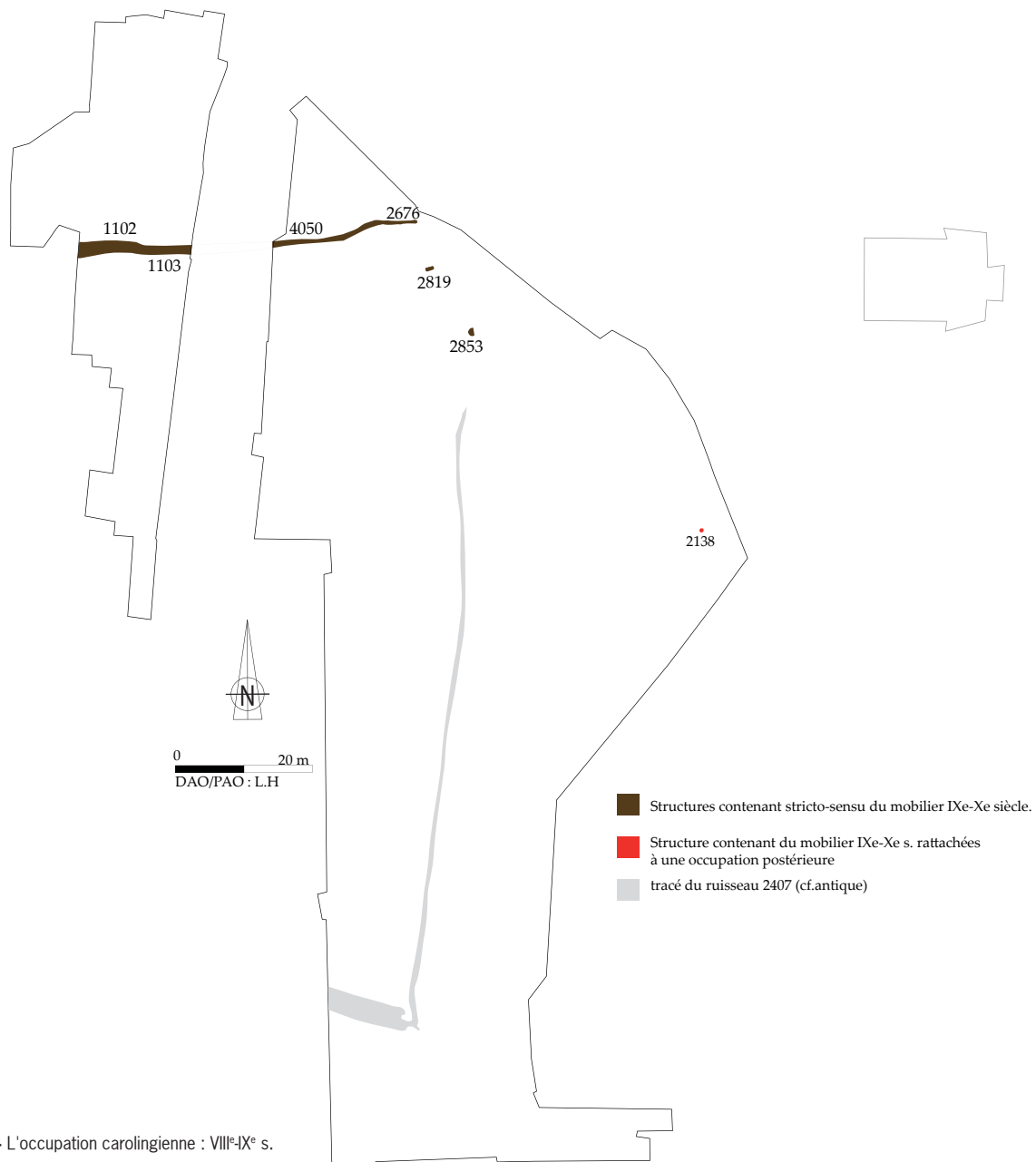


Fig. 64 L'occupation carolingienne : VIII^e-IX^e s.

Autant les positions stratigraphiques des Us1103, 2819 et 2853 (recoupement etc...) suggèrent une appartenance carolingienne envisageable, autant le trou de poteau 2138 semble s'inscrire dans un agrégat de poteaux plus "tardif" (XI^e-XII^e s.), auquel il a été décidé de le rattacher.

Les structures

- Le fossé 1103

Il est localisé au nord de l'emprise, à cheval entre les zones 1 et 2 (Fig. 65). Dans la zone 1, il s'entremêle dans son tracé avec celui de l'Us 1102. Les tests réalisés sur cet entrelac marquent le fonctionnement synchrone des deux tracés, 1102 étant la trace possible d'un recreusement (d'une reprise) de 1103 (Cl. 71). En zone 2, le tracé du fossé se poursuit avec les segments 4050 et 2676. La distance observée se monte à environ 50 m (passage berme entre les deux zones compris). Le tracé de 1103 se perd sous la berme occidentale en Zone 1 et ne se retrouve pas dans la tranchée du diagnostic (cf. Fig. 1, p. 42).

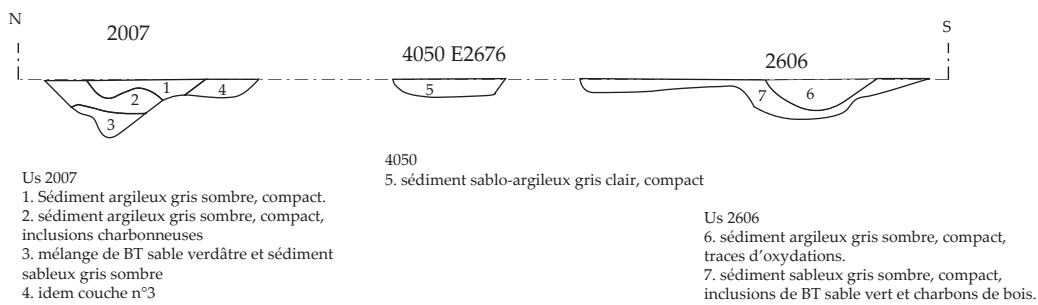
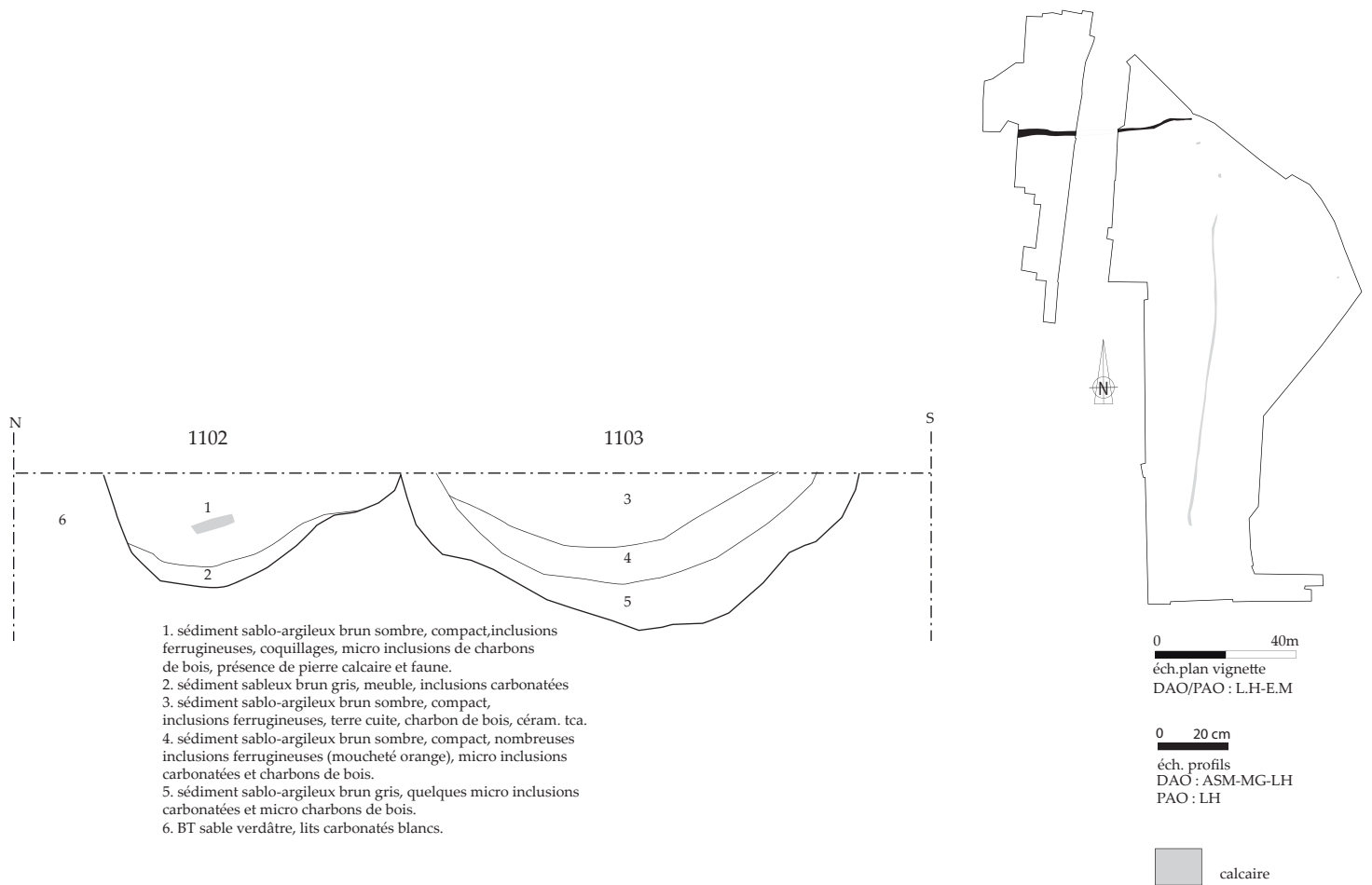


Fig. 65 Profils des Us 1102, 1103, 2007, 4050 et 2606



Cl. 71 Vue des profils des segments 1102 et 1103

Pierre-Yves Groch

En revanche, l'arrêt constaté sur la pointe extrême de 2676 est naturel et suggère une interruption volontaire laissant place à un possible "passage" aménagé, non visible car hors emprise. Cette hypothèse est renforcée par l'évolution des largeurs (allant en rétrécissant vers la pointe de 2676). Les profils enregistrés oscillent entre profil en V, en V évasé, en cuvette pour les plus résiduels. La fenêtre d'observation étant réduite, on ne peut discuter du rôle de ce linéaire. On notera son orientation (O/E) et sa localisation qui reprennent celles des tracés linéaires des phases supposées laténiennes (*cf.* **Fig. 28, p. 107**). La fosse 2819 est localisée au nord de l'emprise. Elle est de forme rectangulaire (long. 128 cm et larg. 56 cm) et d'une profondeur conservée de 60 cm. Le comblement de cette structure s'est déroulé rapidement, colmatée par un limon gris sombre, compact, quasi vierge d'inclusions (quelques poches fragmentées de l'encaissant géologique), reposant en fond de structure sur une poche de sable brun jaune, imbibée d'eau. La forme particulière de ce profil suggère une particularité propre à cette fosse sans que l'on puisse, faute d'éléments marqueurs, proposer d'hypothèses viables. 36 g de faune ont été collectés ainsi que deux nr céramique, l'un au TPQ 1a.2a, l'autre du X^e siècle (**Fig. 66**).

Au sud-est de 2819, à environ 10m de 2819, La fosse 2853 est localisée au niveau d'un nœud structurel formé par un regroupement de plusieurs creusements postérieurs, liés à la ferme (creusement en partie de la fosse par l'installation d'un conduit boisé-Us 6016). Le diamètre de la fosse approche le mètre, la profondeur se situe aux alentours des 24 cm. 78g de faune ont été collectés ainsi qu'un reste céramique du IX^e siècle. Les couches de complements, au nombre de 4, sont homogènes et principalement composée d'un sédiment argileux gris clair (*cf.* **Fig. 66**).

- Le trou de poteau 2138 (64 cm x 60 cm ; prof. 38)

Il a livré 1 artefact du X^e siècle ainsi que quelques fragments de torchis brûlé et des composantes charbonneuses. Son positionnement dans une zone de poteaux tardifs incite à la prudence quant à son appartenance à cette période carolingienne.

Le mobilier céramique : le Haut Moyen Âge et la période de transition avec le Moyen Âge

Parmi les 93 tessons datés du haut Moyen Âge, les éléments caractéristiques sembleraient se rattacher à l'époque carolingienne et à la période de transition avec le Moyen Âge, soit entre le VIII^e-IX^e siècle et le début du XI^e siècle. Les Us 1103, 2009, 2819, 2139 et 2853 rassemblent des tessons concernant du mobilier de la phase carolingienne (début capétien). De ce lot seuls 10 tessons sont en pâte granuleuse, dont deux bords en gouttière (2017, 2819). Nous notons également une panse granuleuse avec la trace d'un décor peint (2525). Le reste des tessons est principalement produit dans une pâte aux inclusions fines et imperceptibles à l'œil nu, d'aspect marneux. Elle est de couleur sombre, de teinte gris clair à gris foncé. Les formes identifiées sont des fragments de pots à bords saillants (**Fig. 67**). L'un d'eux est avec un bec ponté (*cf.* **Fig. 67, n°1**). Cette production est caractéristique et se retrouve au sein de nombreuses unités stratigraphiques dans des ensembles plus tardifs (*cf. infra*). Nous observons également de rares tessons en pâte claire fine ou semi-fine caractérisant la période de transition avec la fin du haut Moyen Âge.

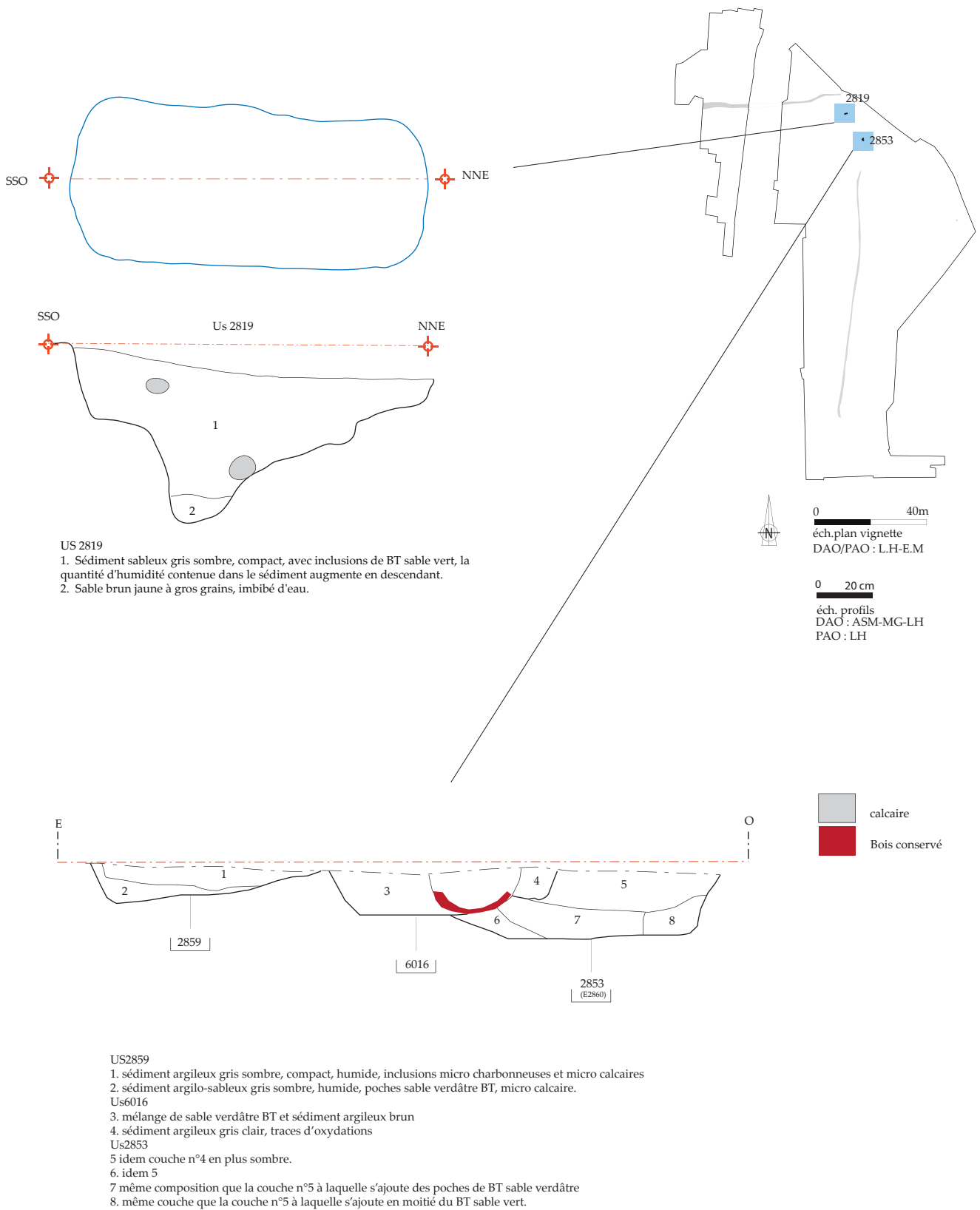


Fig. 66 Plan et profils de la fosse 2819, 2859 et 2853. Profil de l'Us 6016

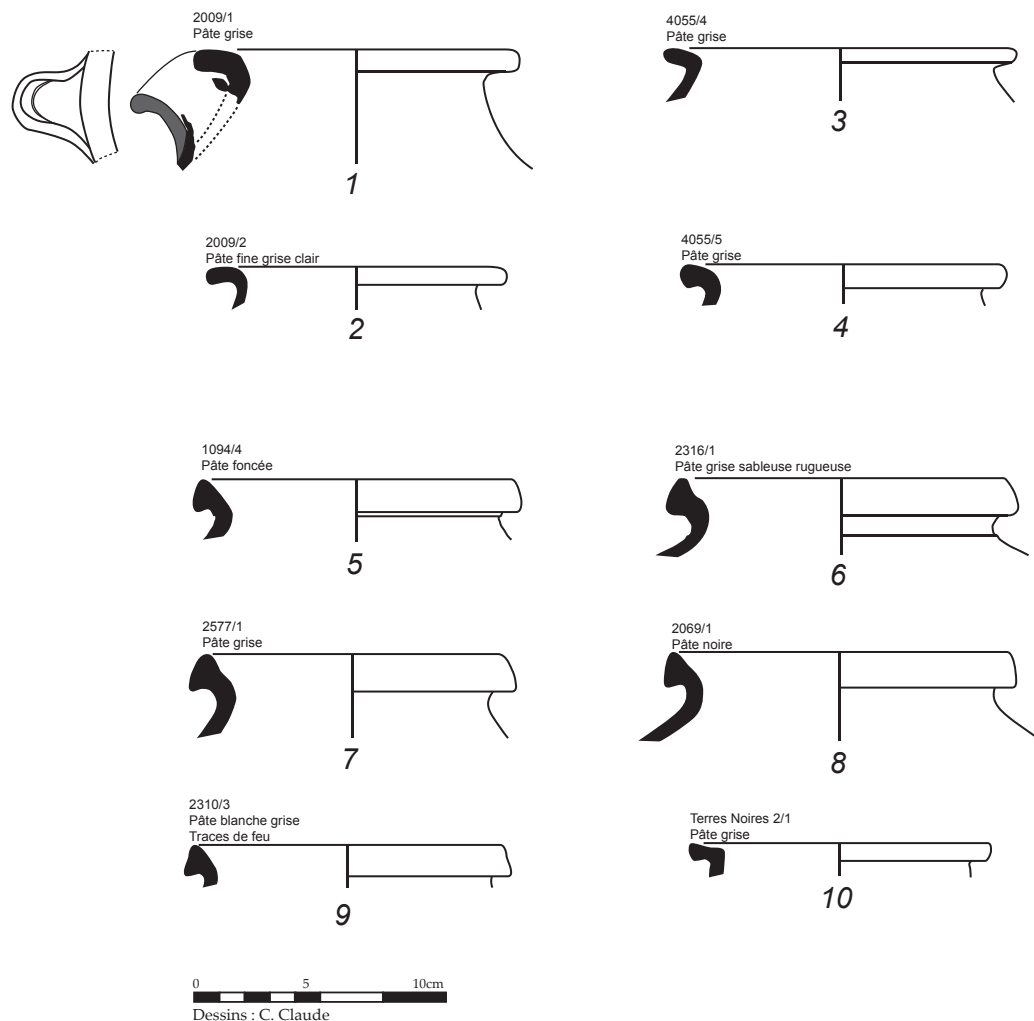


Fig. 67 Mobilier céramique en pâte grise entre le haut Moyen Age et le XI^e siècle

Les données manuscrites

La période qui nous intéresse ici couvre grosso-modo le découpage carolingien, à savoir la période allant de 751 à 987, voire au tout début de l'époque capétienne (transition début XI^e s.). A l'échelle micro-territoriale, c'est la période pendant laquelle les premiers textes manuscrits conservés apparaissent pour le territoire de Couloisy. Les deux actes carolingiens existants sont datés de 858 (*Colosiacum*) et de 872 (*villam colesiacum*)⁽¹⁾. Cette période est marquée par l'abbatit d'Imma, nommée par Charles le Chauve, au sein de l'abbaye de Notre Dame de Soissons. Celui-ci, comme preuve de son estime et de sa tendresse envers Imma (†860) et ses filles (religieuses), fit faire le dénombrement des biens du Monastère. Cette chartre du Prince fut expédiée dans un Parlement tenu à Compiègne (GERMAIN 1675, p.129 et suiv.). Le texte, en latin, est reproduit dans son intégralité par Dom Germain (*Ibidem*, p.429). Il y est fait mention des lieux attachés au temporel de l'abbaye, de leur composition parfois et des produits dont les revenus (cens ou nature) sont destinés en partie à la dite communauté⁽²⁾. Ainsi, on assiste à une description (relative et sommaire) de la composition du temporel de l'abbaye de Notre Dame au IX^e siècle.

1. Il semble qu'une disputatio se soit engagée sur la date de rédaction de cet acte (germain 1675, Livre I, p.35, note 1). Celle-ci explique notamment la confusion possible entre l'année 858 et l'année 872, autre date concernant la confirmation de ces donations. Quoiqu'il en soit, l'auteur conclut qu'il est "probable qu'environ ce temps ce Privilège fut donné".

2. La chartre contient une liste de besoins, notamment pour la nourriture, de : « quantité de vin, de bled, de sel, de fromage, de legumes, de miel, &c. avec une certaine somme d'argent par semaine pour acheter les œufs, le poisson & autres provisions nécessaires à la Communauté » (Germain 1675, Livre I, p.25) .

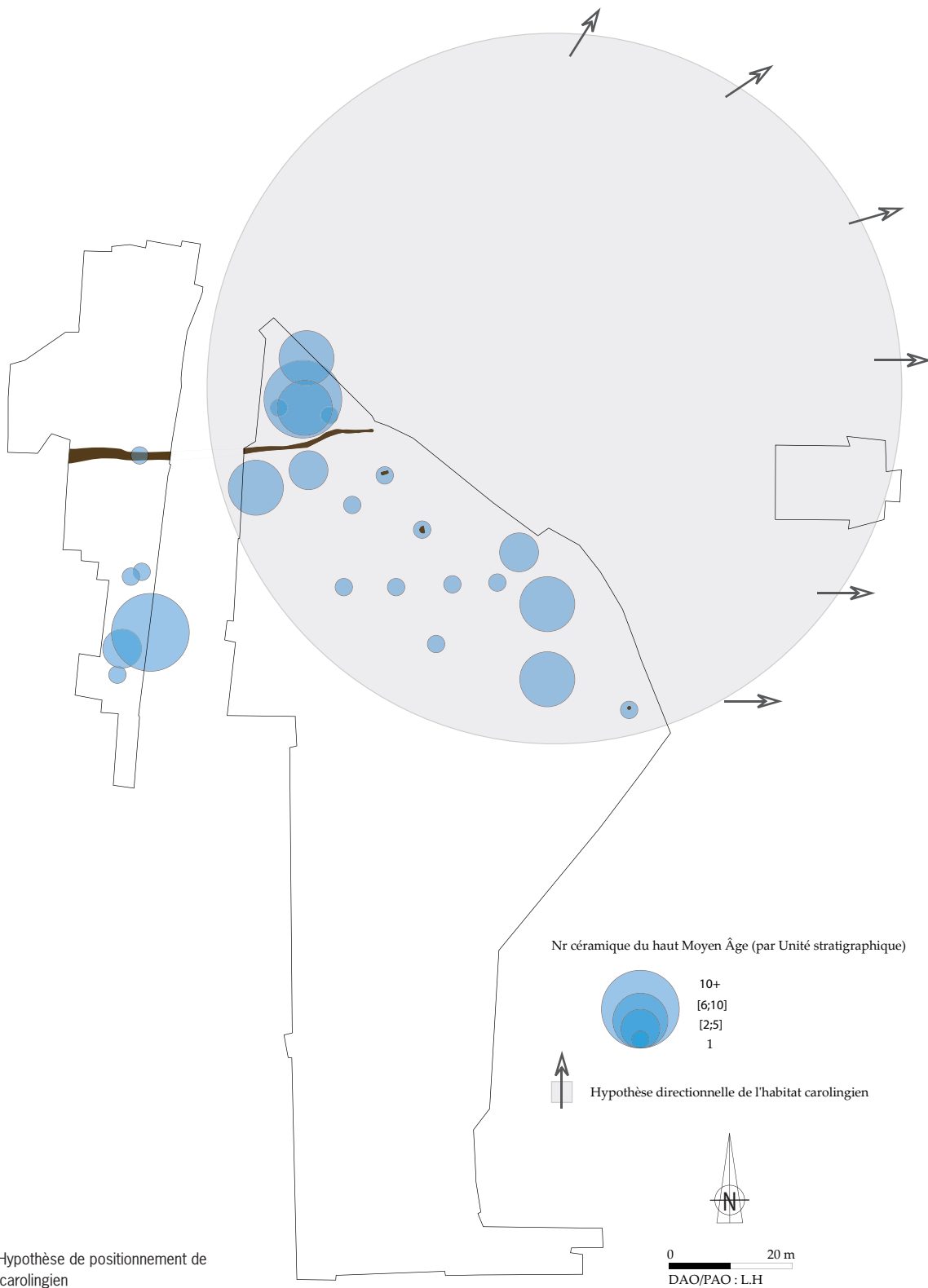


Fig.68 Hypothèse de positionnement de l'habitat carolingien

Il est fait mention qu'Ad *luminaria vero Ecclesiae prout poscit loci nobilitas congrue preparanda, villam Colosiacum id est item mansi XXX* (*Ibidem*, p.430), à savoir que pour le luminaire de l'abbaye seront mis les revenus du village de Couloisy, où il y a trente manses⁽³⁾. Le mot "manse" étant entendu comme : " l'unité d'exploitation familiale comportant, en principe, l'habitation et ses dépendances, la quantité de terre que pouvait cultiver et qui pouvait nourrir une famille, constituant en même temps l'unité fiscale servant de base aux prestations exigées par le maître du sol » (FEDOU 1989, p.100). Au IX^e siècle, l'habitat carolingien se compose de 30 unités d'exploitation, dont une partie du revenu est associé au luminaire de l'abbaye (sans que l'on sache si ce revenu consiste en cire, en produit agricole, vinicole ou numéraire). Les vestiges aperçus sur la limite d'emprise sont donc ceux de la périphérie de cet habitat. La carte de répartition des mobiliers carolingiens retrouvés en structure postérieure marque une diffusion ciblée sur la frange nord de l'emprise. L'hypothèse donnée tend à situer l'habitat au Nord et Nord-Est de l'emprise, vraisemblablement en partie sur l'espace de la *pars rustica* de la villa gallo-romaine (Fig. 68).

2.3.2.3 Le cas de la sépulture secondaire (Us 2862)

La sépulture 2862 est localisée au nord de l'emprise (Fig. 69 ; Cl. 72). Le tracé résiduel de la fosse creuse le fossé 2823 identifié comme faisant partie de la phase précédant l'état laténien final (*cf. supra*). Sa localisation le place dans l'axe du porche de l'église, à environ 50 mètres de l'âtre de celle-ci. Le colmatage de la fosse n'ayant pas livré de mobilier, on ne dispose que d'une fourchette relative de datation, à savoir un terminus post quem relatif (période laténienne ?) et un terminus ante quem "MA" donné par l'horizon scellant de « terres sombres » (*cf. infra*). Les analyses ¹⁴C demandées par le spécialiste et le responsable d'opération se sont heurtées aux réalités pragmatiques de la budgétisation de l'opération. L'ensemble comprend une diaphyse de tibia droit, un fémur droit complet mais fractionné ainsi que les os d'un crâne adulte incomplet. Les os sont regroupés sur eux-mêmes, de sorte que le tibia et le fémur forment une croix. Les os du crâne sont déposés par dessus cette croix. Hors de la fosse mais compris dans le colmatage unique du fossé, ont été découverts le tiers proximal d'une diaphyse humérale (non latéralisée) ainsi que trois moitiés proximales de métatarsiens gauches (1 MTT4, 1 MTT 3 et 1 MTT1) (*cf. Fig. 69 ; Cl. 73*).



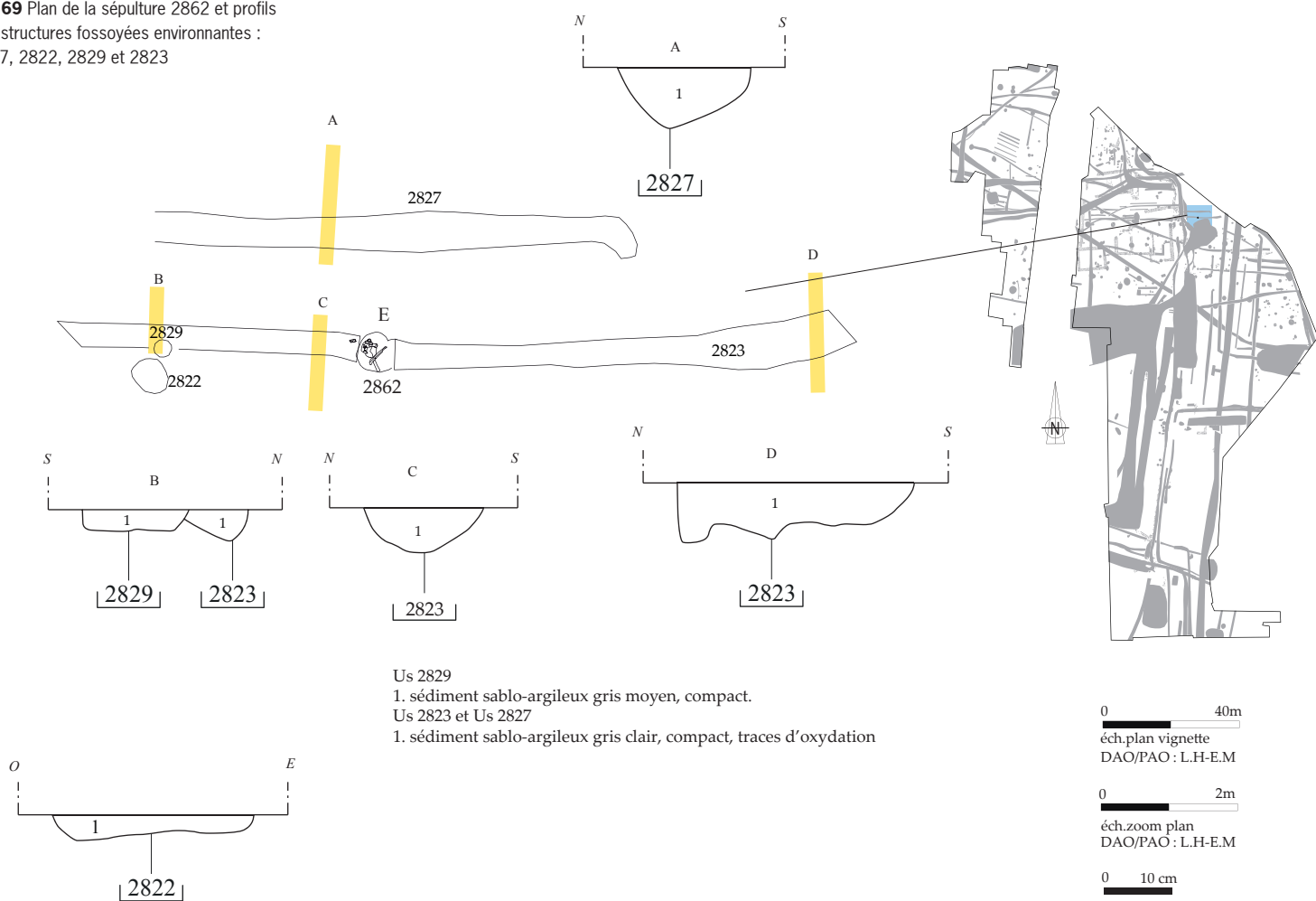
Cl. 72 Sépulture 2826 en cours de fouille
Amandine Dubois



Cl. 73 Zoom sur la sépulture 2826, perception de l'ensemble osseux
Amandine Dubois

3. La traduction donnée par Dom Germain utilise le terme "manoir" au lieu de manse. "Manoir" a une signification différente, axée dans un premier temps sur l'expression d'une seigneurie foncière et domestique puis utilisé pour nommer une architecture comprise entre le château et la ferme. Ce qui n'est pas le bon terme ici.

Fig. 69 Plan de la sépulture 2862 et profils des structures fossoyées environnantes : 2827, 2822, 2829 et 2823



Us 2829

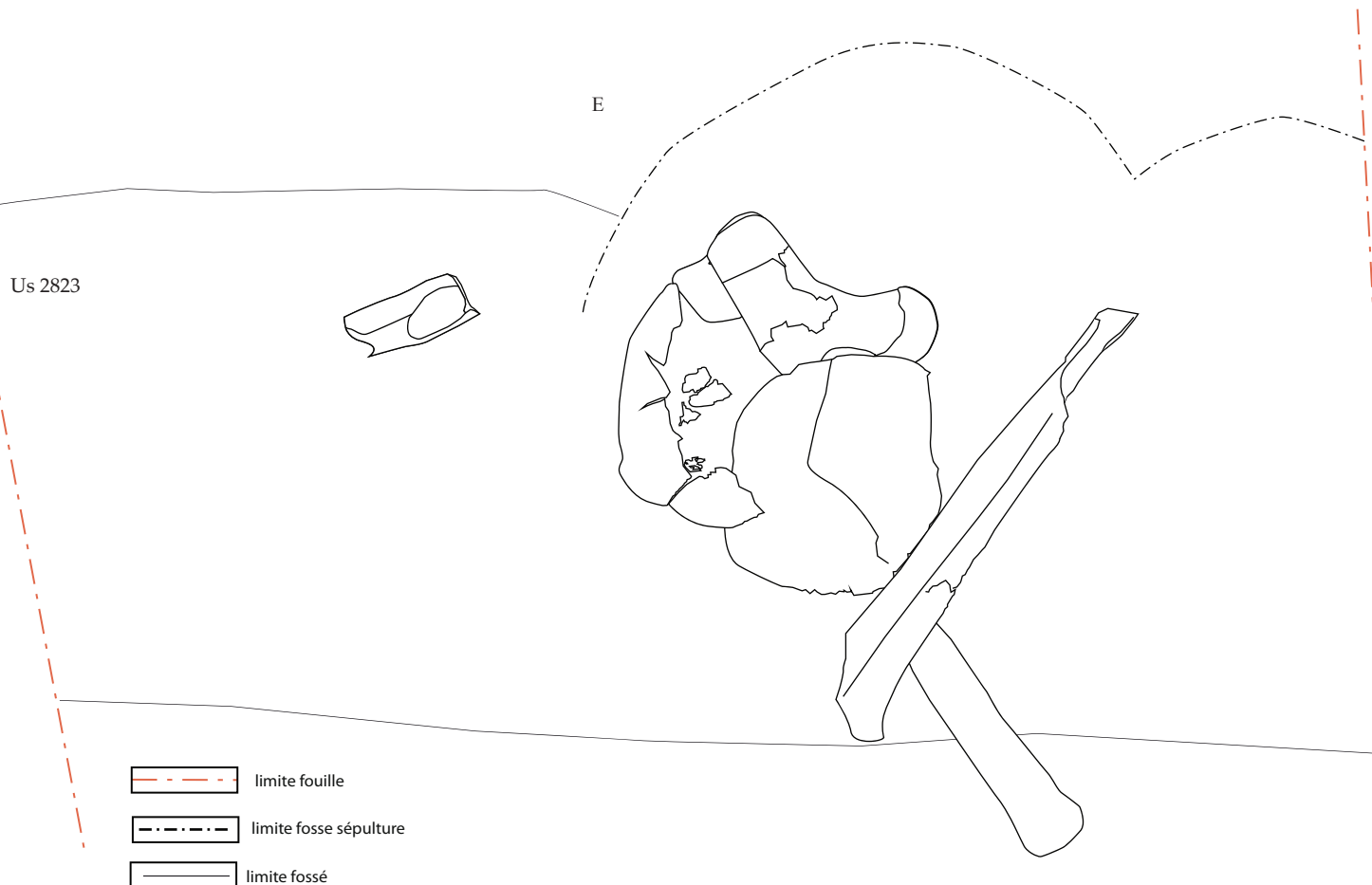
1. sédiment sablo-argileux gris moyen, compact.

Us 2823 et Us 2827

1. sédiment sablo-argileux gris clair, compact, traces d'oxydation

Us 2822

1. sédiment sablo argileux brun clair, compact, traces d'oxydes et micro calcaire.



L'identité du défunt passe inévitablement par l'établissement d'un profil biologique pour préciser l'âge au décès et le sexe. Précisons ici que les os sont disloqués : les connexions étant absentes, il n'est pas assuré que ces os appartiennent à un seul individu. Nous pouvons affirmer, cependant, que le fémur et le tibia forment un membre inférieur droit adulte cohérent.

La diagnose sexuelle de l'ensemble osseux de la structure 2862 n'est pas réalisable dans la mesure où l'absence d'os coxaux annule toute tentative de diagnose sexuelle primaire (MURAIL ET AL. 2005 ; BRUZEK 2002) et que les restes crâniens fragmentaires ne sont pas exploitables. Notons cependant que parmi les parties anatomiques crâniennes observées dans le cadre d'une méthode visuelle de diagnose sexuelle, seul le bord orbitaire témoigne de la gracilité du crâne (ACSADI, NEMESKERI 1971 ; FEREMBACH 1979). Pour les données métriques nous ne disposons que de la distance entre les deux sutures fronto-zygomatiques qui ne dépasse pas 10 cm.

L'estimation de l'âge au décès à partir des restes osseux permet d'exclure qu'il puisse s'agir d'un jeune immature. Le fémur est complet quoique le petit et le grand trochanter soient absents. Les stades de maturation osseux du fémur permettent de qualifier cet individu de mature. En effet, l'aspect fusionné de la diaphyse et des épiphyses correspond à un fémur dont la maturation osseuse est achevée. L'âge au décès du propriétaire de ce fémur est donc supérieur à 14 ans (SCHEUER, BLACK 2000 ; SCHAEFER ET AL. 2009). En revanche les extrémités distales et proximales du tibia ne sont pas conservées. Seule, la taille, la robustesse, ainsi que les arrêtes marquées donnent à voir un tibia de taille adulte, sans autres précisions.

Le crâne incomplet est représenté par un os frontal comprenant les bords *supra*-orbitaires, un os pariétal gauche et le fragment d'un os pariétal droit. Les tentatives de remontage ainsi que leur organisation au sein de la structure semblent indiquer que ces os formaient un seul et même crâne (Cl. 74). L'épaisseur des os assure qu'il s'agit d'un crâne adulte du moins mature sans pouvoir préciser son âge. L'observation des stades d'oblitération des sutures crâniennes ne donne pas de résultats satisfaisants (MASSET 1982). En effet, le crâne n'étant pas complet, seul l'aspect synostosé de la suture métopique est observable (Cl. 75). La fermeture de cette dernière se produit entre l'âge de 2 et 4 ans et ne nous donne aucun renseignement supplémentaire sur l'âge au décès du propriétaire de ce crâne (SCHEUER, BLACK, OP.CIT.).



Cl. 74 Vue du crâne incomplet

Anne-Sophie Marçais



Cl. 75 Vue de la suture métopique du crâne
Anne-Sophie Marçais

Le fémur est l'os dont la longueur maximale est la mieux corrélée à la stature d'un individu et serait d'après les travaux d' E. Cleuvenot et F. Houët, le plus approprié pour estimer la taille d'un sujet (CLEUVENOT, HOUËT 1993). Une fois le fémur reconstitué, la longueur totale du fémur de la sépulture 2862 de Couloisy, est de 420 mm maximum. En appliquant les équations de Trotter et Gleser (TROTTER, GLESER 1952), réévaluées par Cleuvenot et Houët (CLEUVENOT, HOUËT, *OP.CIT.*), la stature de cet individu est estimée entre 1,54 et 1,63 m.

Ainsi, les restes de la structure 2862 appartenaient à un ou plusieurs individus dont l'estimation de l'âge est homogène. Il s'agit de restes matures, probablement adultes qui peuvent être classés comme [15-19] ou ≥ 20].

La découverte de restes humains, disloqués ou non, pose la question de l'intentionnalité du dépôt et de la vocation funéraire de la structure dans laquelle ils se trouvent. Les restes humains de la fosse 2862 proviennent-ils d'une sépulture ? « Il va de soi que la présence à elle seule de restes ou de squelettes humains n'autorise en aucun cas à présumer qu'on est en présence d'une sépulture » (LECLERC 1990 : 15). En effet, les restes humains découverts ne sont pas toujours issus d'une structure à vocation funéraire mais peuvent être considérés comme des déchets et mélangés aux restes animaux (PARIAT 2005 : 27), ou bien être déplacés par l'action d'animaux fouisseurs ou de colluvionnement par exemple. Il faut, en plus de la présence de restes humains, identifier la volonté d'accomplir un geste funéraire (LECLERC, TARRETE 1988). La fosse où se trouvaient les ossements n'est pas située dans un contexte d'habitat immédiat et aucun rejet détritique de faune ou d'artefact n'était associé, ce qui semble exclure l'hypothèse d'une structure de rejet. Néanmoins, les ossements de cette structure sont-ils le résultat de gestes intentionnels permettant d'identifier la présence d'une sépulture ?

Outre la volonté de creusement matérialisée par les bords de fosses identifiés lors de la fouille, l'organisation des restes osseux n'indique pas de volonté particulière de restitution de l'ordre anatomique et aucune connexion anatomique n'existe. L'extrémité proximale et distale du fémur sont superposées et sont totalement disjointes de la diaphyse. L'intentionnalité du dépôt est ici manifeste, mais sans mise en scène des ossements, sans association de mobilier funéraire ou bien sans mise en oeuvre d'une construction durable, l'aspect « funéraire » du geste ne pourra être mis en évidence.

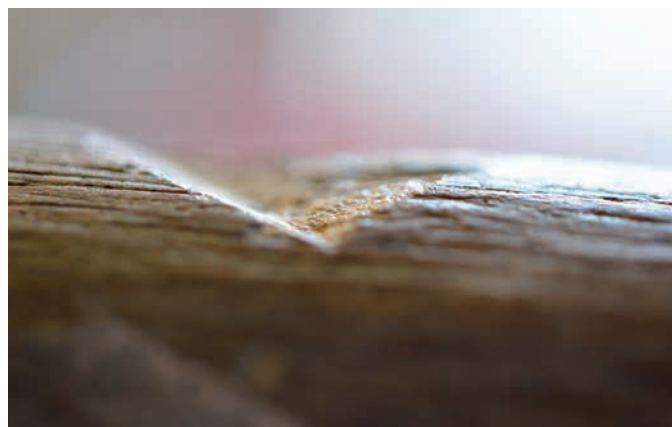
Le fémur déjà cassé lors du transport indiquerait un dépôt secondaire. Les fragments du crâne et la partie proximale du fémur sont concentrés et indiquent un effet de contrainte, qui a pu être laissé par une enveloppe souple ou un contenant en matière périssable qui renfermait les fragments de crâne (cf. **Cl. 72** et **Cl. 73**). Néanmoins, l'organisation cruciforme du tibia et de la diaphyse fémorale ne rentrent pas dans ce schéma. L'effectif des restes osseux est trop faible pour qu'il corresponde au squelette, même endommagé, d'un cadavre déposé à cet endroit, puis recouvert fortuitement avec le temps. Les os mis au jour ici ne représentent qu'une petite partie du squelette humain (8 os au lieu de 208) et appartiennent aux os les plus volumineux du corps. Ce sont généralement les os les plus faciles à transporter d'un premier lieu de « dépôt primaire » vers un ultime lieu de repos dit « dépôt secondaire ».

Les sépultures primaires accueillent les cadavres le temps de la décomposition des chairs. Les vestiges mis au jour dans un dépôt primaire conservent une forte cohérence anatomique ainsi que la présence d'un nombre important d'os des extrémités. Les dépôts secondaires eux, recueillent les os secs et disloqués des défunts (DUDAY 2005). L'absence totale d'organisation anatomique, de connexions labiles ou persistantes, ajoutées au faible effectif de restes osseux, indiquent que la décomposition du corps ne s'est pas faite sur place. Il ne peut donc pas s'agir des restes d'une sépulture primaire bouleversée par des aménagements postérieurs. De plus, l'absence totale des dents et des os de la face montre un état de dégradation de l'os, et ou, du squelette, déjà avancé lors du dépôt. Cette observation renforce l'idée d'une inhumation en deux temps; un dépôt primaire dans un lieu encore inconnu, puis un déplacement vers ce second dépôt : la fosse 2862. Néanmoins, trois métatarsiens gauches et une diaphyse d'humérus se trouvaient dans le fossé gallo-romain, hors des limites de la fosse. Les métatarsiens mis au jour appartenaient à un pied gauche alors que le tibia et le fémur formaient un membre inférieur droit. D'où proviennent ses ossements ? S'agit-il des os d'un seul individu ? Il se peut que le dépôt secondaire ait été remanié.

En ce qui concerne la conservation des ossements, on remarque que la partie supérieure du fémur n'était pas en position anatomique, mais recouvrait les condyles. Après un examen au microscope électronique, aucune trace de découpe n'est à signaler à ce niveau. Cependant, la diaphyse présente sur sa partie latérale, deux impacts alignés perpendiculaires à la diaphyse et distants de 8 cm (**Cl. 76**). En replaçant la partie supérieure sur le fémur, il est aisé de constater que l'endroit de la fracture s'aligne lui aussi avec les deux impacts de la diaphyse, à 8 cm de distance également. Ces coups peuvent avoir été donnés par un outil à tranchant transversal type hache ou fer de pelle (**Cl. 77**). Le périoste semble avoir été arraché, phénomène possible uniquement sur os frais (CHARPENTIER 1986).



Cl. 76 Vue de deux impacts sur la diaphyse
Anne-Sophie Marçais



Cl. 77 Détail de la trace la plus marquée sur le fémur droit
Anne-Sophie Marçais

Dans le monde celtique, du Bronze ancien à La Tène finale en Picardie, on trouve des dépôts de parties de squelette dans des structures désaffectées d'habitat comme des fosses, silos ou puits. Exemple dans l'Aisne à Berry-au-Bac (Aisne) ou à Méaulte (Somme), le calvarium n'était pas non plus accompagné de mobilier (PINARD 2010). L'hypothèse de prélèvement en contexte funéraire et d'une ré-inhumation en contexte d'habitat est ici retenue (*Ibidem*). Ce sont pour la plupart des dépôts secondaires définis comme funéraires ou bien des dépôts secondaires involontaires provenant de sépultures primaires bouleversées par des creusements postérieurs (HURARD, BRULEY-CHABOT 2011)». Le soin apporté à ces restes osseux n'a pas été retrouvé à Couloisy. Il s'agit de restes mis en scène dans des coffrages comme à Saint-Pathus en Seine-et-Marne (*Ibidem*), ou bien comme à Nanterre (Hauts-de-Seine) d'un crâne immature posé sur une pierre plate (DELATTRE, SEGUIER 2007).

On retrouve des sépultures primaires avec des prélèvements de parties céphaliques ou de partie du tronc ou des membres supérieurs. D'autres concernent des dépôts de parties de squelette. Il s'agit exclusivement de parties céphaliques sans la mandibule, comme à Berry-au-Bac (Aisne) où une petite fosse non datée mais en contexte Bronze final – Hallstatt ancien a livré un calvarium sans mobilier (PINARD, *OP.CIT.*). Un ou plusieurs individus ont creusé une petite fosse pour enfouir les ossements qu'ils ont découverts. Aucun élément ne nous permet de penser qu'il s'agisse d'un dépôt funéraire, c'est à dire d'une inhumation dans le cadre d'une commémoration. En l'absence de datation ¹⁴C, il est impossible d'attribuer ce dépôt à une période précise. Il est fort possible que ces ossements proviennent d'une des sépultures de la nécropole mérovingienne toute proche, certainement déterrés lors de travaux dans cette zone.

2.3.3 Un horizon humifère "intermédiaire"

2.3.3.1 Contexte et sémantique

La lecture du projet scientifique donnait à penser qu'un niveau qualifié de "terres noires" recouvrait au moins la partie nord-est de l'emprise, celui-ci étant potentiellement présent un peu plus au nord, sous l'actuelle école maternelle du village. Non daté, il avait été mesuré ponctuellement et estimé à plus ou moins 20 cm d'épaisseur sédimentaire (FRIBOULET, *OP.CIT.*, p.5 et 19).

Cette question, et cette appellation, de "terres noires" est traditionnellement réservée aux discours urbains, dans la continuité des problématiques initialement développées en Angleterre (GALINIE 2004, p.2 et p.23-29). Par extension, certains admettent son utilisation pour d'autres contextes, d'autres types de sites (castraux, ruraux) voire d'autres époques (FONDRILLON 2007, 2009). Si l'on part du postulat que les terres noires sont un « dépôt sombre et humifère, stratigraphiquement indifférencié et dont l'épaisseur est généralement comprise entre 0,3m et 1,5m », alors l'horizon humifère rencontré sur l'emprise de la fouille peut être qualifié de "terres noires" – tout est question de positionnement : regard pédologique et évolution des sols ou accumulation anthropique. On utilisera dans un premier temps et de façon conventionnelle le mot "couche".

Il est bien évident que l'étude de ces couches n'a pu être exhaustive, la densité des éléments à traiter dans le temps imparti étant conséquente, les choix se sont portés sur la reconnaissance du phénomène, sa localisation, sa composition en réalisant notamment deux tests manuels ciblés. Une attention particulière a été portée sur les descriptifs lors des enregistrements des couches stratifiées et des prélèvements ont été réalisés, dont certains ont été soumis aux tests géomorphologiques et phytologiques.

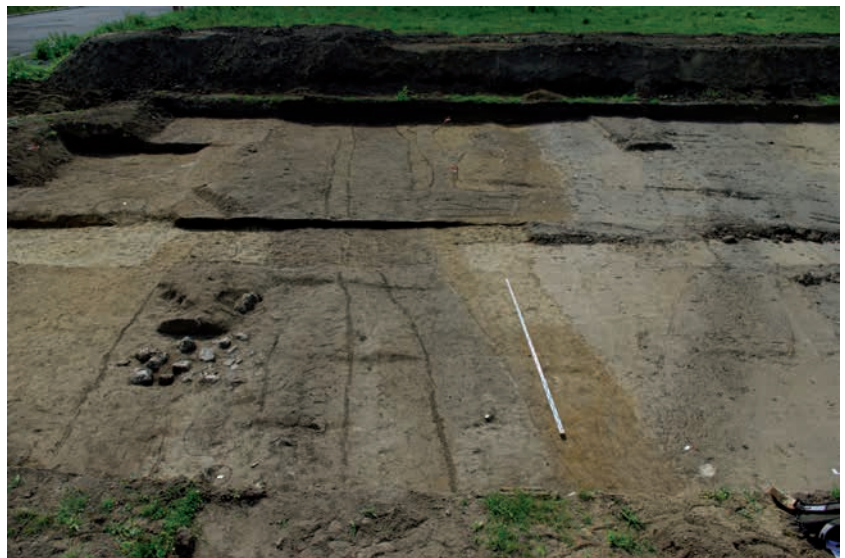
Au niveau régional, le phénomène s'observe régulièrement en contexte urbain et ponctuellement en milieu « rurbain » (centre-bourgs villageois et périphérie directe), lorsque les conditions le permettent (Compiègne, Soissons, Limé, Amiens...). En contexte de fouille, il est peu traité systématiquement hormis quelques opérations et/ou synthèses récentes (contexte urbain : BLARY 2013 ; contexte rurbain : HUGONNIER EN COURS 2). Les éléments recueillis lors de l'opération de Couloisy doivent être compris comme éléments "inédits" pour nourrir cette problématique particulière.

2.3.3.2 Localisation

La couche identifiée est principalement localisée dans la moitié nord de l'emprise, recouvrant quasi-intégralement les occupations antiques et altomédiévales (Fig. 70 ; cf. Cl. 1, p. 41 et Cl. 17, p. 67). Elle semble s'arrêter au niveau d'une limite horizontale sous la dépression 2299. Au sud de cette limite, le niveau humifère correspond à des niveaux de terres végétales remaniées par les travaux agricoles post-modernes (cf. *supra*, « éponger les terres humides »). Cette couche n'est pas apparue dans la partie médiane de l'emprise, vraisemblablement "curée" suite aux différents aménagements hydrauliques sur lesquels nous reviendrons par la suite. Cette absence est également remarquée ponctuellement au niveau de l'emprise de la ferme : quelques lambeaux subsistent, notamment dans la partie occidentale du bâtiment. La surface impactée par ce niveau se monte à environ 3 500 m² de la surface totale de l'emprise.

2.3.3.3 Composition

Les premières observations, à l'œil nu, ont été réalisées en Zone 1. Après enlèvement des terres dites stériles, et à niveau de décapage égal, principalement deux larges bandes de terres sombres, aux limites diffuses, se dessinent en plan (cf. Fig. 70 - zone 1 ; Cl. 78). Différents fragments de blocs calcaires (cf. Cl. 78, premier plan), gélifractés, percutés et/ou taillés, se mélangent à des restes fauniques et céramiques, le tout lié "par et dans" un limon sableux sombre, hétérogène en terme de densité (meuble et compact), et piqueté de multiples traces charbonneuses. L'impression principale, liée à cette première observation, était celle d'une zone de remblai, composé d'éléments architecturaux provenant d'une construction, proche ou non.



Cl. 78 Aperçu des bandes sombres en Zone 1, partie médiane de l'ouverture
Pierre-Yves Groch

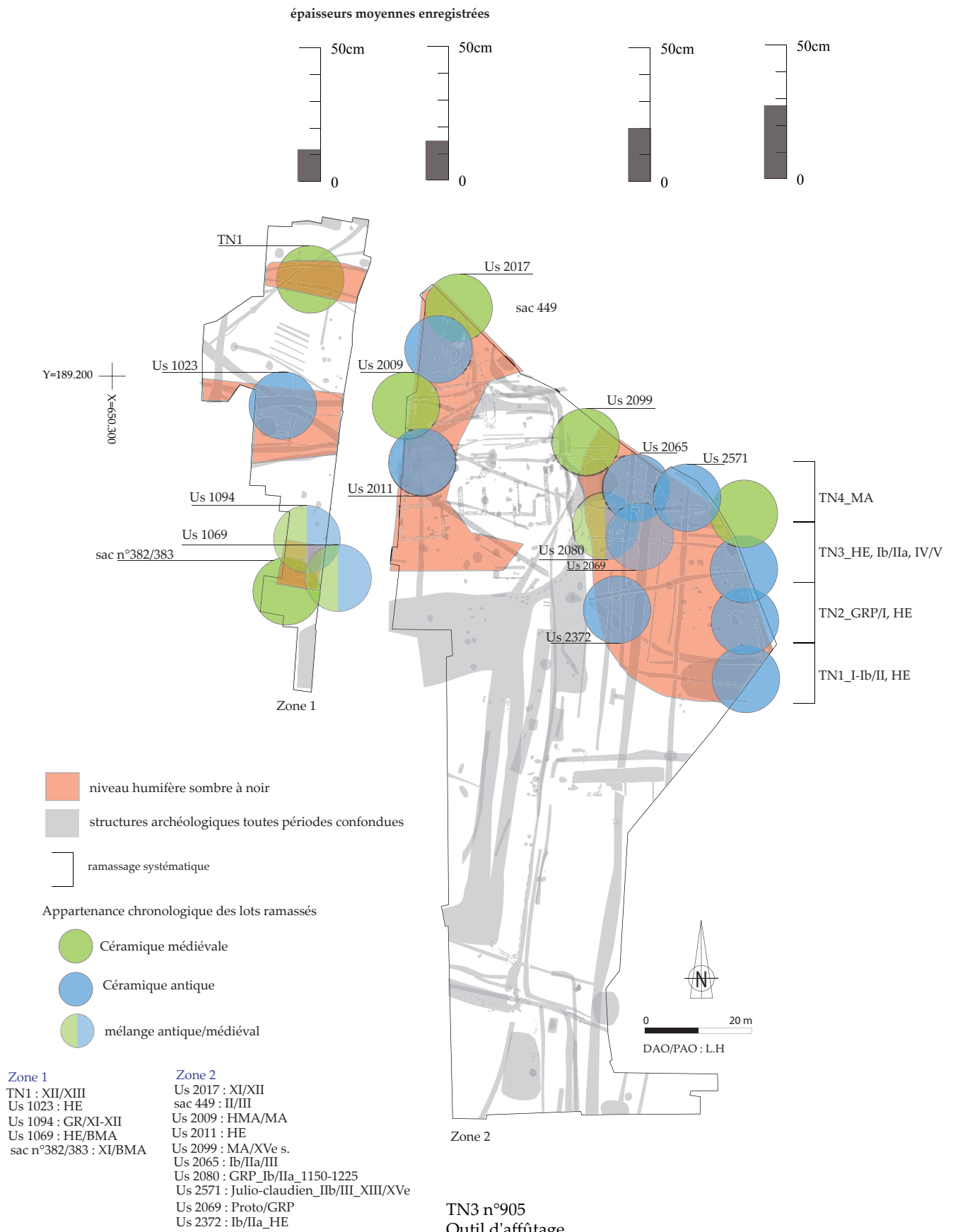


Fig. 70 Localisation et observations générales : le phénomène sédimentaire des terres sombres



cdt: B.Robert



Cl. 79 Lambeau de terres sombres lors du dégagement de la surface au nord du bâtiment I de la ferme

Pierre-Yves Groch

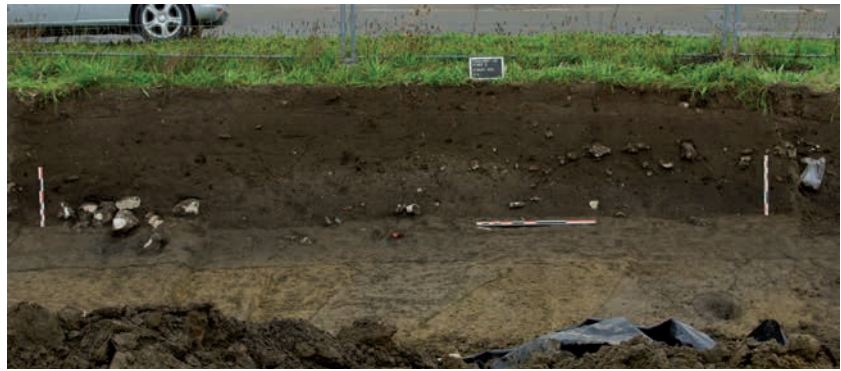
En zone 2, toujours à l'œil nu, ce niveau, homogène, est de couleur sombre, brun /gris, voire épisodiquement franchement noir, chromatisme impliquant aussi ici, et *a priori*, une part importante de matière organique (Cl. 79 ; lambeaux de terres sombres presque noires au premier plan). Les épaisseurs sont hétérogènes, variant d'une vingtaine de centimètres (Us 2099, 4131...) à 60/70 cm (borne maximale ; Fig. 71 : séquence Us 4105, 4106, 4111 et 4112 par ex/). Le report des moyennes observées montrent une survivance presque double de ce niveau à l'extrémité orientale de l'emprise, à-contrario de la zone 1 (cf. Fig. 70), l'épaississement de l'horizon allant d'ouest en est, vers la zone supposée du cœur de l'habitat. Les séquences enregistrées sont principalement limono-sableuses, notablement compactes.

Concernant les inclusions identifiées, quelques traits caractéristiques et communs ont été mis en lumière : elles sont composées de rejets domestiques (os d'animaux, céramique, quelques coquilles d'huitres), de débris lithiques (grignotis, galets, débris retouché : cf. *supra et infra*), et de matériaux de construction (poches de mortiers et terres cuites architecturales, lits de calcaires, grès et calcaires chauffés ou non, fragmentés, éclatés, microlithé...). Hormis le mobilier céramique, on notera également au sein du corpus des mobiliers recueillis, en ce contexte, la présence d'un demi-lissoir à l'aspect vitreux (fortement érodé ? roulé ?) (cf. Cl. 67, p. 155 ; Us 2571-iso 918) d'une clé bénarde (TN3_Iso.720), d'une tôle en fer à la datation tardive (XV^e siècle ? Us 2099_Iso 738) et d'une pierre à affûter à deux faces (TN3_Iso.905). Enfin, les éléments antiques architecturaux sont peu représentés : sur le faible ratio enregistré sur le corpus total des Terres cuites architecturales (5,5 g/m²), seul 35 % d'entre elles sont "antiques" (cf. Annexe 3, p. 459). En revanche, les descriptions laissent entrevoir la présence plus ou moins récurrente de fragments de mortiers et/ou de torchis, très fragmentés, par litage concentré ou petites poches.



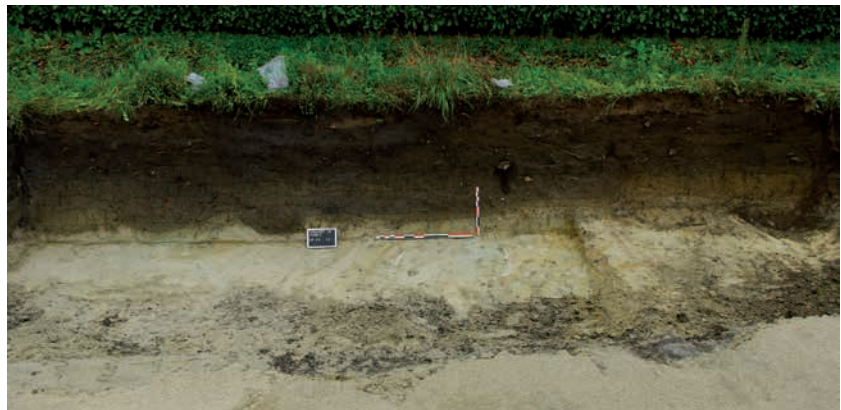
Cl. 80 «Empierrement» 2372 dans l'horizon de terres sombres

Anne-Sophie Marçais



Cl. 81 Forte densité d'éléments inclusifs dans le niveau de terres sombres, Zone 2 N-E

Pierre-Yves Groch



Cl. 82 Faible densité d'éléments inclusifs dans le niveau de terre sombre, Zone 2 SSE

Pierre-Yves Groch

Les traces de charbons de bois, elles, sont également récurrentes, moyennement denses et réparties de façon homogène.

Les variations rencontrées concernent la densité enregistrée des déchets organiques et matériaux fragmentés inclusifs. On a relevé une densité de rejets fauniques fragmentés plus importante au nord et nord-ouest de la zone 2, les matériaux fragmentés (calcaire, craie, TCA, roches) ayant une densité plus conséquente en Zone 1 et à l'est de la Zone 2 (ex : Us 2372 "empierrement" ; Cl. 80). Les observations faites au niveau des relevés stratigraphiques montrent ainsi des variations latérales et verticales dans la stratification témoignant d'apports successifs différents (cf. Fig. 71 ; Cl. 81 et Cl. 82).

Concernant la nature des sédiments organiques, les tests réalisés par Kai Fechner, principalement sur les prélèvements effectués en stratigraphie orientale, sont les plus significatifs en matière de teneur en phosphore, traduisant un milieu je cite : « très anthropisé » (cf. **Annexe 7, p.545**). Les phytolithes, étudiés par Pascal Verdin (cf. **Annexe 8, p.577**), apportent un éclairage complémentaire : l'assemblage étudié se caractérise par la forte présence de phytolithes de glumes de Poaceae (18,2 %), comprenant des phytolithes de glumes de taxons de céréales (orge, blé). Des squelettes siliceux de cellules longues (tige, paille) (5,2 %), et de glumes (0,6 %) sont aussi observés, témoignant de la richesse de ces terres noires en graminées/céréales. Trois interprétations sont alors proposées par le spécialiste : soit il est représentatif d'un niveau de pacage d'animaux d'élevage (BROCHIER, CLAUSTRE 2000), soit un niveau de terre amendée avec du fumier composé de déjections animales ayant consommé des céréales ou plutôt leurs sous-produits (ce qui fait écho au taux de phosphore cité précédemment), soit ces résultats se font l'écho de céréales éventuellement cultivées dans ces terres (VRYDAGHS 2007). Il conclut sur la possibilité d'un riche amendement composé de fumure, induisant trois déterminations de zonage : zone de pacage, agricole ou arboricole (jardin, verger, potager).

2.3.3.4 Caractéristiques chronologiques

Concernant les caractéristiques chronologiques de ce niveau, les études des céramiques, collectées au niveau de cette séquence humifère, font état d'une faible densité des dépôts, d'un fort taux de fragmentation et d'une amplitude marquée (protohistoire à moderne), où deux "périodes" sont principalement majoritaires, à savoir le Haut-Empire et le Moyen Âge central (XI^e-XIII^e). Cette caractérisation des lots ne déroge pas des conclusions apportées par les spécialistes sur les lots antiques et médiévaux. En zone 1, la proportion d'éléments datés des XI/XII et XII/XIII est supérieure à la présence Haut-Empire. Cette proportion s'inverse en Zone 2, notamment au niveau des prospections TN1 et TN2 voire TN3. Les proportions s'équilibrent sur la surface restante (cf. **Fig. 70**). On retiendra la faible présence de témoins de l'Antiquité tardive et des périodes mérovingiennes et carolingiennes.

Quelques remarques s'imposent : on reste confronté aux problèmes méthodologiques de ce type d'approche, à la faiblesse des lots et des ensembles véritablement clos au sein de ce type d'horizon, comme l'a souligné par exemple, dans des contextes urbains, Mélanie Fondrillon (FONDRILLON 2007, p.127-128). Pour rappel, Véronique Pissot souligne le caractère dégradé du mobilier ainsi qu'un problème de conservation entraînant un problème d'identification (cf. *supra*). Les mêmes appréhensions sont rencontrées par Caroline Claude (« disparité des lots, fort caractère résiduel et mélange », cf. *supra et infra*), appréhensions incitant à la prudence. En règle générale, la forte "redéposition" des éléments antiques dans les terres noires du Haut Moyen Âge est caractéristique (en contexte urbain principalement). Dans notre cas, les éléments architecturaux sont quasi inexistantes (faiblesse numérique des TCA), le nr céramique est inférieure à 150 restes. Reste que la destination foncière, aux époques antiques, de l'emprise sondée est somme toute une raison valable pour expliquer cette faible densité (destination agricole et pastorale, gestion des déchets, éloignement de la villa gallo-romaine, cf. *supra*). Les hiatus enregistrés pour les périodes allant de la fin du Bas-Empire au XI^e siècle sont également ici considérés comme des indices liés à la destination foncière des lieux pendant ces périodes ("désertion" de l'occupation antique, occupation "physique" HMA pressentie plus au nord et à l'est) et la densité plus conséquente des éléments des XI^e-XIII^e siècles indiquerait une reprise anthropique des lieux.

Cl. 83 Faible densité d'éléments inclusifs,
niveau de terres sombres, Zone 1
Pierre-Yves Groch



Cl. 84 Aperçu des niveaux d'apparition *supra*,
intra et *sub*



La datation (les propositions de datation) de cette couche ne peut se faire *stricto sensu* à partir d'une seule approche céramique. Les observations ont donc été croisées également avec les données physiques du terrain. Un certain nombre de traces anthropiques physiques ont été relevées, en relation avec ce niveau : vestiges en creux *supra*, *intra* et *sub* (Cl. 83 et Cl. 84). *Sub* cette couche sont localisées toutes les structures antiques. Par deux fois, les tests manuels, réalisés sur ce qui avait été identifié dans un premier temps comme des empierements construits et/ou plus ou moins organisés (ex/ Us 2372 _datation 2^e ½ I^{er}/II^e : cf. Cl. 80, p. 189), ont annulé la typologie construite de ces numérotations et concluent à l'appartenance de ces "vracs" à l'horizon humique. A cela s'ajoute les quelques structures relatives à la période carolingienne, ce jusqu'au X^e siècle au moins (ex : fosse 2819). *Intra* cette couche sont localisées un certain nombre de "fausses limites" et de limites diffuses, annonçant l'apparition de structures en creux. Un des exemples les plus frappants est celui de l'Us 2009, ressemblant dans un premier temps à une large bande aux limites informes (cf. *supra*), qui, après tests manuels, s'est révélé être une portion de cet horizon humique reposant sur différentes structures et notamment sur le tracé du fossé 2606. Dans ces "stratifications" intermédiaires se retrouvent également une grande proportion des structures relatives à la périodisation XI^e, XI^e-début XII^e siècle, comme le linéaire 2290 (colmatage XI^e s.), les bâtiments identifiés (cf. *supra*, bâtiments 1 à 4), le puits 2590 pour ne citer qu'eux.

Le puits 2439 aurait pu également aider à la caractérisation chronologique (fine) de ce niveau mais l'élargissement du fossé central en lien avec le creusement/fonctionnement du grand vivier a oblitéré les relations stratigraphiques entre le puits et l'horizon humique. *Supra*, l'ensemble des structures restantes, dont les datations sont ciblées entre le XIII^e et la période contemporaine, est soit creusé dans cette couche, soit postérieur physiquement. Le fossé 2315, daté MAC XII-XIII, est creusé dans la partie sommitale de ce niveau. C'est une des premières limites fossoyées apparues dès l'enlèvement des terres stériles. Lors de la préhension de sa dynamique, il est apparu qu'il coupait notamment le silo 2582 daté du XII^e siècle. Cette liaison, associée aux autres liaisons spatiales, laisse à penser que la couche, dans sa partie sommitale, correspond à un intervalle chronologique compris entre le début du XII^e et possiblement la première partie du XIII^e siècle, la partie intermédiaire concernant elle un intervalle chronologique postérieure au X^e siècle de façon certaine, probablement l'intervalle XI^e-début XII^e siècle.

2.3.3.5 En guise de conclusion

L'idée première de cette intervention était de documenter au mieux cet entre-deux stratigraphique, entrevu au diagnostic, constitué par cet horizon humique et anthropique entre les niveaux supérieur et sous-jacent mieux datés (ou datables).

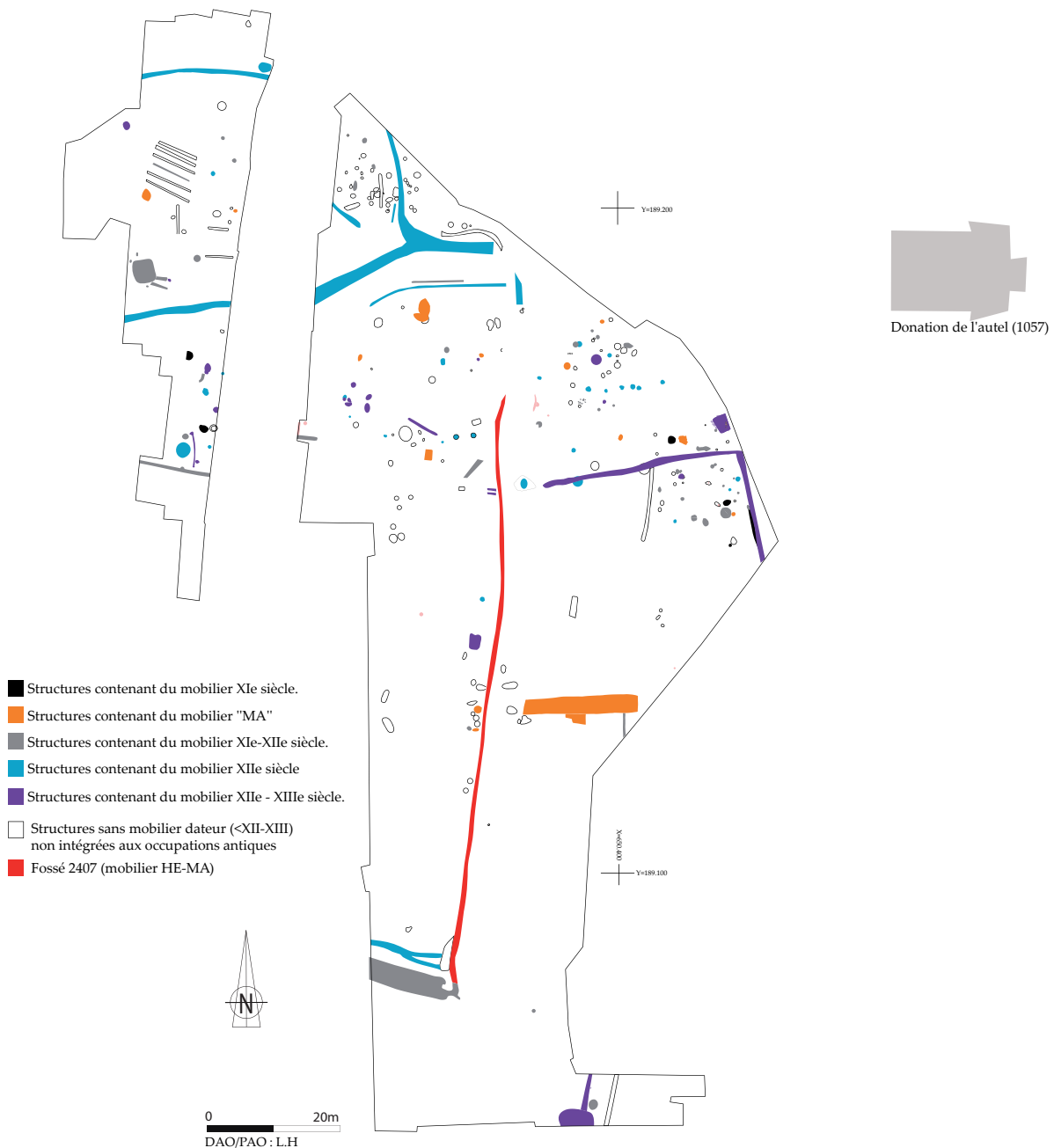
A ce stade des analyses, en matière d'interprétation de ce niveau, rien ne permet de trancher efficacement entre pratiques culturelles (travail de la terre, apports d'amendements...), réappropriation domestique de l'espace (utilisation des bois, chaumes, osiers etc...dans la construction et désagrégation de ces matériaux sur place) voire la question de la gestion des ordures par exemples (GALINIE 2004, p.9-10). On a le sentiment que la formation de cette couche résulte d'un mélange des trois, d'un brassage résultant d'une activité biologique et anthropique.

L'utilisation de l'expression "terres noires" doit par ailleurs être relativisée, dans ce contexte. Bien que les éléments constitutifs (couleur, nature des sédiments ...) penchent en faveur d'une possible application du terme sur le niveau en question, on restera prudent en l'absence d'études micromorphologiques complémentaires (communication personnelle, Cécilia CAMMAS). Les informations récolées composent un paysage fluctuant entre des notions de sols cumuliques, d'anthroposol, mélangeant transformations *in-situ* (taux de phosphore) et apports détritiques rythmés (rejets domestiques, gestion des déchets, épandage, pratique de l'écobuage ?...), sans pouvoir trancher la question de la nomination (terres noires ? terra mulata/preta ? terres brunes ?...). On retiendra le concept linguistique de terres sombres et l'idée d'un "sol en formation".

2.3.4 Les signes d'une première densification de l'espace villageois : l'occupation du XI^e aux prémices du XIII^e siècle

Fait principal, l'emprise est marquée par une densification structurelle conséquente de l'espace (Fig. 72). Celle-ci se matérialise par la typologie habituelle rencontrée sur les sites d'habitats ruraux médiévaux (trous de poteau, fossés, fosses, mares, puits...), à laquelle s'ajoute au moins une structure dite "marginale" ou "particulière". On l'a vu, cette occupation est intrinsèquement liée avec les terres sombres préalablement présentées. Les mobiliers associés à cette phase sont peu nombreux, en témoigne les 232 restes (dont 146 Nmi) céramiques, sur un total de 2 369 tessons (soit environ 10 %). Cette précision s'applique également aux autres mobiliers collectés (ex/ 5 éléments métalliques sur 53 isolés...).

Fig. 72 Occupation XI^e-début XIII^e : structures et céramiques des comblements



2.3.4.1 Les structures

Les fossés

23 segments (sur les 46 relevant des occupations médiévales) ont livré du mobilier céramique attribuable au découpage XI^e-début XIII^e siècle (On a joint à ce corpus 10 segments supplémentaires pouvant relever de ce phasage [MA Indéterminé]). En moyenne, les nombres de restes céramiques dans ces fossés sont inférieurs à 10. Cette absence certaine de rejets domestiques primaires en fossés se fait l'écho du phénomène constaté également pendant les périodes précédentes (*cf. supra*).

La segmentation enregistrée est l'expression physique d'un minimum de 28 tracés ou système linéaire « complet ». Ceux-ci représentent une distance cumulée de 263 m 50, soit 4 fois moins que le réseau antique, indices de changement de modalité et d'emprise foncière. Les largeurs oscillent entre 18 et 172 cm (bornes statistiques), avec une moyenne aux alentours de 58 cm et une série s'échelonnant pour deux tiers dans l'intervalle compris entre 18 et 56 cm (valeur médiane de la série). Les profondeurs moyennes, elles, oscillent entre 8 et 38 cm (moyenne de série 21 cm) avec des comblements principalement uniques. Les éléments statistiques aberrants sont également révélateurs de fonction ou de forme particulière comme les segments de fossés formant un enclos curviligne au nord de la parcelle (*cf. infra*) ou bien encore le fossé 2315, à l'est. Les morphologies enregistrées sont "courantes" (curvilignes, rectilignes, orthogonaux...) avec une nette prédominance pour le tracé rectiligne. Les orientations nord/sud sont moins marquées que dans les phases précédentes, indication d'un possible changement dans les modalités de traitement de la question drainante (*cf. supra*).

Les tracés se classent principalement dans trois catégories : les fossés d'enclos, les fossés drainants et les fossés de « mise en culture ». Une quatrième catégorie, moins représentée, s'ajoute aux trois précédentes, celle des tracés linéaires relevant d'une modalité « voirie » (**Fig. 73 ; Tab. 10**).

Tab. 10 Récapitulatif des données métriques (fossés XI^e-XIII^e s.)

n°Us	Longueur (cm) observée	largeur moy. (cm) observée	nbre largeurs par section observée	profondeur moyenne observée (cm)	nbre profondeur observée par section	profondeur mini	profondeur maxi	profil	orientation	forme en plan	présence céramique	datation retenue
1005	1900	65	3	31	3	22	42	UA_CE	O-E	rectiligne courbe	1	1100-1150
1020	600	38	1	24	1		24	V	OON-EES	rectiligne	1	IND MA
1021	650	40	1	16	1		16	UE	OON-EES	rectiligne	0	IND MA
1022	690	40	1	20	1		20	VA	OON-EES	rectiligne	0	IND MA
1035	613	18	1	16	1		16	CA	OON-EES	rectiligne	1	MA
1036	712	30	1	14	1		14	V	OON-EES	rectiligne	0	IND MA
1037	713	40	1	16	1		16	VA	OON-EES	rectiligne	0	IND MA
1055	1083	58	4	36	4	32	40	V	E-O	rectiligne	1	XI-XII
1082	440	37	2	23	2	10	32	UEA_E	N-S	incurvé	1	XII-XIII
1091	140	35	1	NA	NA		NA	NA	N-S	courbe	1	XI-XII
1108	1620	100	1	14	1		14	UA	O-E	rectiligne courbe	1	XI-XII
2007	550	86	2	20	2	14	26	VA	NNO-SSE	rectiligne	1	HMA-XII
2008	1630	172	4	27	4	8	46	UE_UEA	NNE-SSO	rectiligne	1	(XI)-XII
2151	1692	83	3	E	3	E	E	UA			0	XII-XIII
2257	560	70	1	20	1		20	E	N-S léger décalage Est	rectiligne	0	XII
2278	350	40	2	8	2	6	10	R	N-S	rectiligne	0	IND MA(C)?
2290	800	57	3	17	3	14	20	UE	N-S (décalage ouest)	rectiligne courbe	1	XI
2297	NA	NA		NA	NA	NA	NA	NA		pointe du fossé 2290	0	XI
2315	3000	70	3	25	3	24	26	UA	O-E léger décalage à l'est vers le nord	rectiligne courbe	1	MAC
2328	NA	106	1	38	1		38	UE		cf.2315	0	XII-XIII
2387	NA	34	1	20	1		20	NA			1	MA

n°Us	Longueur (cm) observée	largeur moy. (cm) observée	nbre largeurs par section observée	profondeur moyenne observée (cm)	nbre profondeur observée par section	profondeur mini	profondeur maxi	profil	orientation	forme en plan	présence céramique	datation retenue
2444	350	73	1	18	1	18	18	EA	NE-SO	rectangulaire (diagonale)	1	MA
2450	135	36	1	15	1	15	15	E	O-E	rectiligne	1	XII-XIII
2486	312	56	1	28	1	28	28	C	O-E	rectiligne (sous berme)	1	Fin XI-XII
2504	1220	22	1	30	1	30	30	E	O-E	courbe	0	IND XII-BMA
2505	621	56	1	28	1	28	28	VE	NO-SE	rectiligne (courbe)	1	XII
2521	583	63	2	32	2	30	35	YA_UA	N-S (décalage ouest pour nord)	rectiligne	1	MA (XII-XIII)
2630	1320	81	3	NA	3	NA	NA	NA	N-S	courbe	1	IND fin HMa-MA
2637	1204	62	1	12	1	12	12	U	O-E	rectiligne	0	(XI)-XII
2709	2132	51	4	16	4	10	22	UP_UE_U	OE (courbe au SO)	rectiligne courbe à l'ouest	1	debXII-miXII
2757	220	28	1	8	1	8	8	E	N-S (décalage nord vers ouest)	rectiligne (légère courbe)	1	XII-XIII
2758	510	40	1	18	1	18	18	UE	N-S	courbe	0	IND XII-XIII

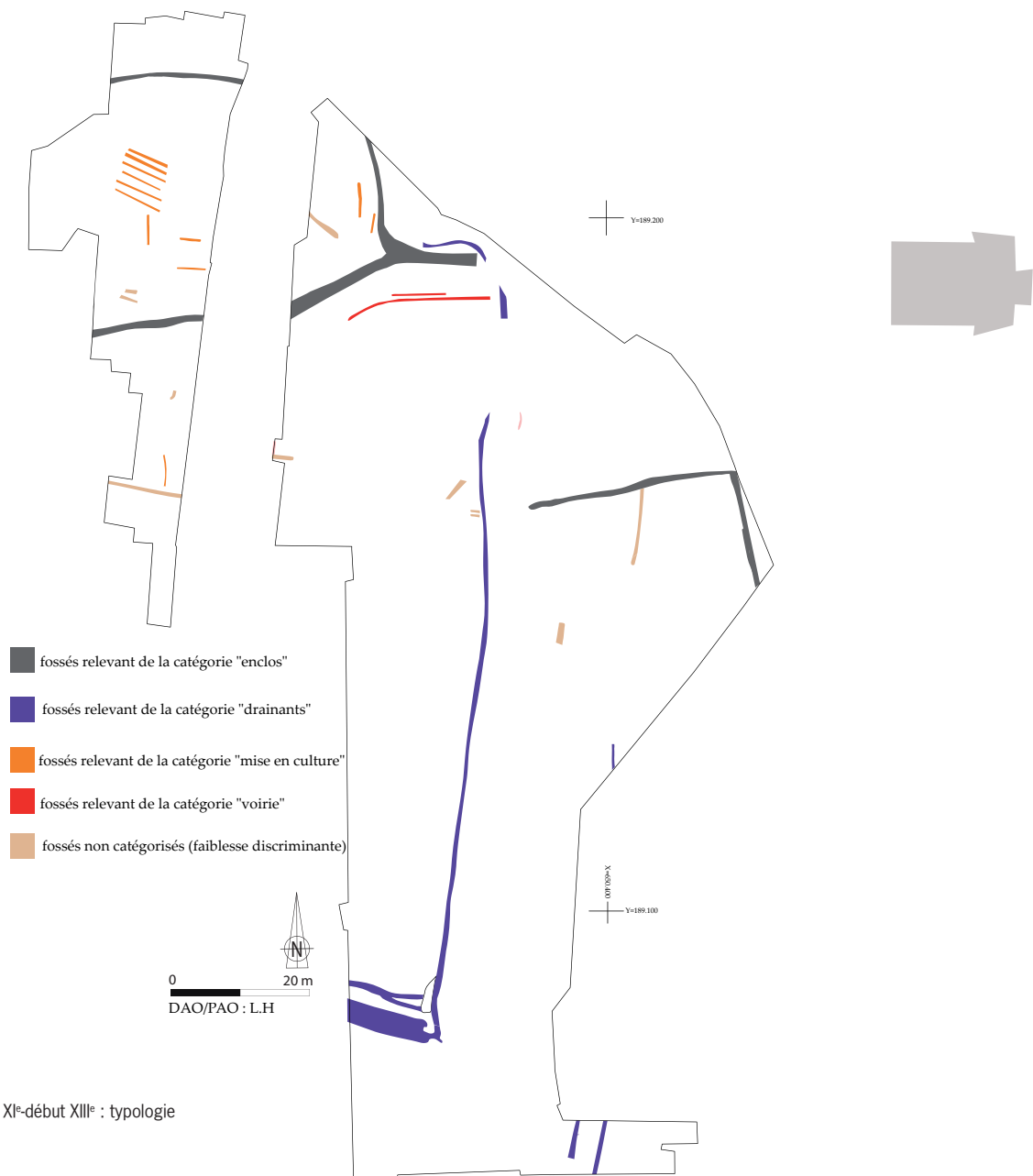


Fig. 73 Occupation XI^e-début XIII^e : typologie des fossés



Cl. 85 Profils des fossés 2008 et 2737

Louis Hugonnier

Au sein de la catégorie des fossés d'enclos, on trouve, au nord de l'emprise, le « linéaire G* », matérialisé par les segments 1108 (cf. Cl.44, p.105), 2008 (Cl.85), 1005 (cf. Cl.43, p.105 et Cl.61, p.134), 2630 et 2637, à cheval entre les deux zones (Fig.74). Celui-ci prend la forme d'un enclos elliptique (curviligne), dont la circonférence observable se monte à 69 m, mesure relevée à 105 m en prenant en compte le tracé oblitéré par la berme centrale laissée de part et d'autre du ru cordier. En zone 2, les segments 2008 et 6022 (E2630) se rejoignent et le tracé (Us 2637) prend une direction rectiligne vers l'est sur une distance d'environ 12 m. Il s'interrompt sans que l'on ne puisse lire le lien stratigraphique l'unissant ou non à la jonction du tracé projeté du fossé 2407 dans sa forme originelle. La surface interne de l'enclos G*, dans sa partie observable, se monte à environ 1400m² (calcul d'aire d'une ellipse). Les colmatages enregistrés (2 en moyenne) sont limono-sableux, brun moyen à sombre, homogènes et marquent un comblement assez rapide, avec ponctuellement des traces hydromorphes (cf. Fig.74 : coupe 6 du fossé 1005). Les profils varient entre "U" évasé asymétrique (Us 2008) et "V" asymétrique, à fond plat (Us 6022), suggérant des phénomènes de curage. Les mobiliers collectés restent assez frustrés : le nombre de restes céramique est inférieur à 10 nr, la faune se monte à un peu plus d'1 kg (majoritairement du bœuf...) et la répartition des mobiliers n'est pas convaincante en l'absence d'une vision complète de l'ensemble. La fourchette chronologique propose un colmatage possible du tracé dans la première moitié du XI^e siècle. La forme entrevue de cet enclos a au moins un parallèle de comparaison avec l'enclos 1 de Varennes (PINARD ET AL. 2006 : fig.24 et 55, p.96 et 123), gisement daté des X^e-XI^e siècles. Au sein de cet enclos sont implantés des fossés au tracé court, des trous de poteaux (bâtiments envisagés), quelques fosses, sans que l'on soit certain de leur synchronicité (cf. *infra*). La question de la détermination s'en ressent : si l'on admet une contemporanéité des structures internes et de l'enclos, une possible jonction à l'est avec le tracé suggéré du fossé en eau 2407, nous pourrions être en présence, première proposition, des vestiges d'une possible basse-cour ; deuxième proposition, celle d'un enclos dont les fossés auraient une fonction drainante et irrigante (jardins ? vergers ?...) ; dernière possibilité, celle générée par la non contemporanéité des structures ouvrant la piste de l'enclos à bétail. Le fossé 2007 (cf. Fig.13, p.72 et Fig.75), dont 5,5 m ont été observés au sein de cet enclos, n'apporte pas d'éléments déterminants.

Au sud de l'enclos G*, on suit le tracé du fossé 2709 sur une longueur de 21 m 32, d'est en ouest, celui-ci reproduisant la forme (rectiligne et courbure) du tracé 2637 et 2008 (cf. Fig.75). Cette similitude, associée au profil en U (légèrement évasé), aux données métriques du tracé (largeur 50 cm, profondeur de 10 à 22 cm) et aux mesures homogènes enregistrées entre ces deux fossés, plaident pour une hypothèse de fossé bordier et donc de restes d'un cheminement au sud de l'enclos (Cl.86).

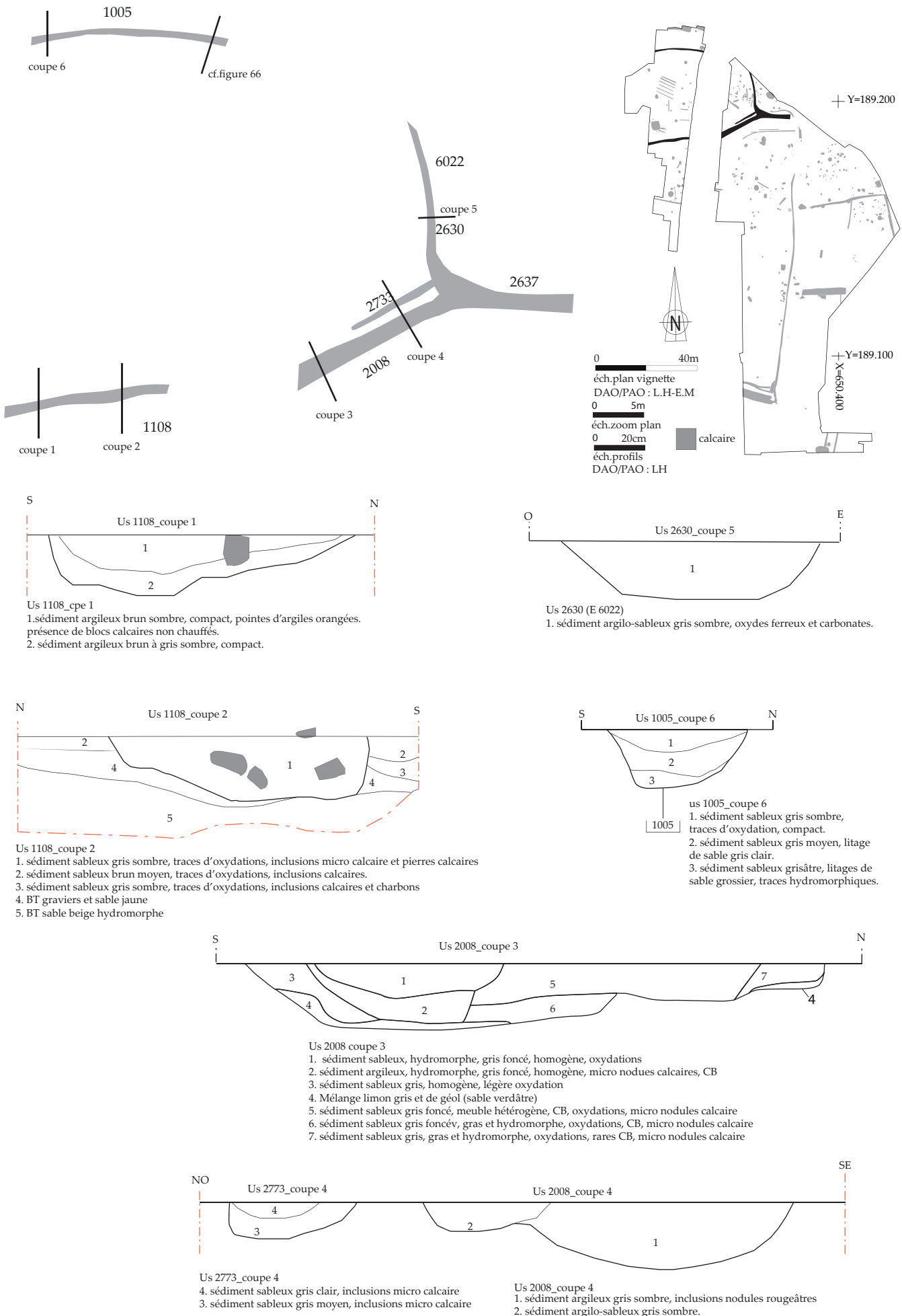
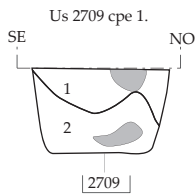
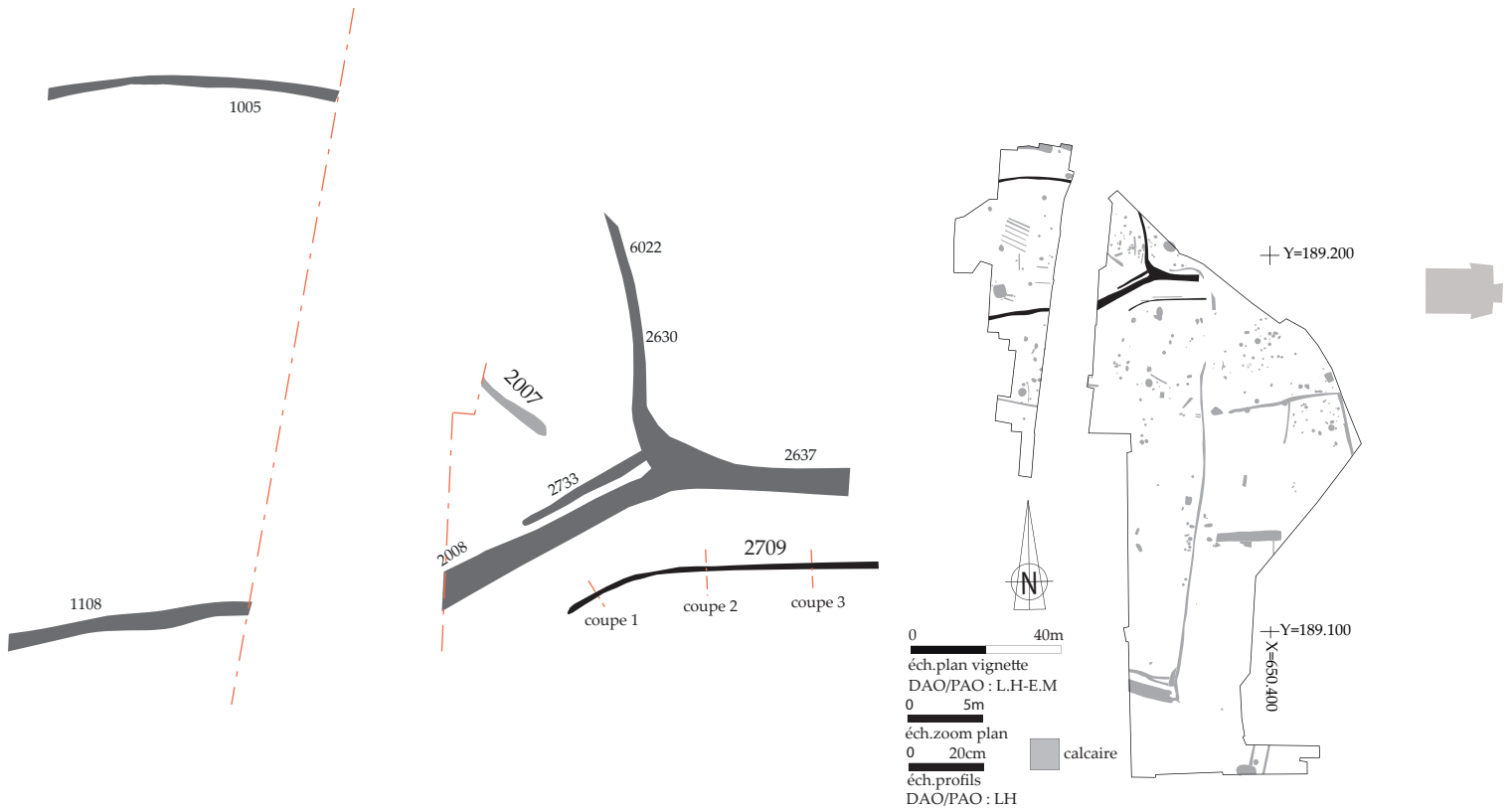
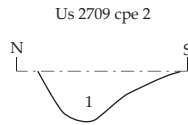


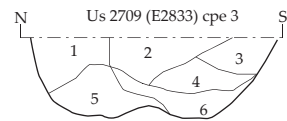
Fig.74 Occupation XI-XIII^e : Plan et profils du linéaire G*



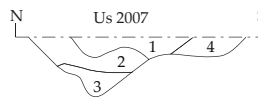
Us 2709_cpe.1
 1. Litage de sable blanc, vert, inclusions de calcaire
 2. sédiment argilo-sableux brun, mélangé de façon homogène avec 10% de sable blanc et de blocs calcaire



Us 2709 cpe 2
 1. sédiment sablo-argileux brun, inclusions micro-calcaire



Us 2709 (E2833) cpe 3
 1. sédiment sablo-argileux brun, inclusions micro calcaire
 2. sédiment sablo-argileux brun sombre, traces d'oxydations, micro calcaire.
 3. mélange de couche n°2 et BT sable vert
 4. sédiment argilo-sableux brun, traces d'oxydations
 5. BT verdâtre remanié
 6. même composition de couche(n°3)



Us 2007
 1. sédiment argileux gris sombre, compact.
 2. sédiment argileux gris sombre, charbons de bois
 3. mélange de sable BT vert clair et sédiment sableux gris moyen
 4. comblement identique à la couche n°3

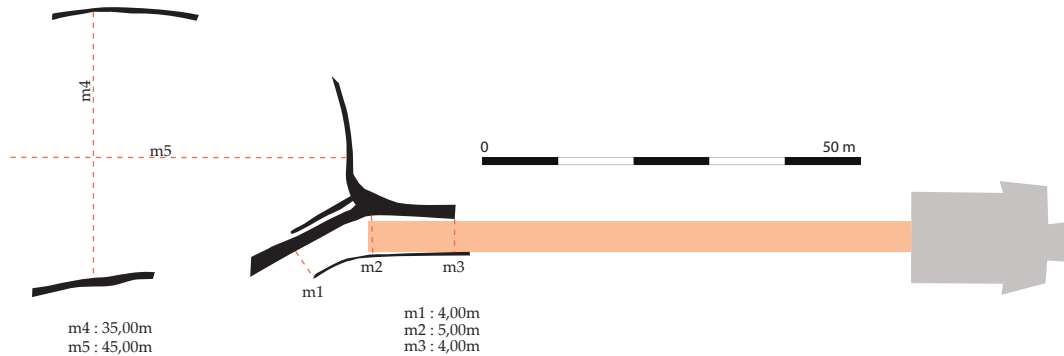


Fig.75 Fossé 2709 : hypothèse de fossé bordier (plan, profils et projections)



Cl. 86 Profil du fossé 2709

Pierre-Yves Groch



Cl. 87 Zone de contact entre 2315 et 2347, profils de 2347 et 2344. Le fossé 2315 se distingue par la couleur sombre de son comblement

Louis Hugonnier

On remarquera également que ce "chemin" est aligné parfaitement avec l'orientation cardinale de l'église (axe du porche). Le mobilier collecté suggère un comblement de ce fossé bordier entre le début et la moitié du XII^e siècle. Le décalage chronologique entre les mobiliers issus de l'enclos et du fossé bordier induit le fait que le chemin reste inscrit dans le paysage suite au comblement de l'enclos.

A l'est de l'emprise, le « linéaire H » est représenté par le tracé des segments 2315(E2328/2359) et 2151. Ces deux enregistrements concernent un seul et même tracé fossoyé, de forme angulaire : le tracé septentrional (2315) se suit sur une distance de 30 m, puis, formant un angle droit, il repart vers le sud (2151), son tracé étant suivi sur environ 16,90 m, jusque sous la berme d'emprise (Fig. 76). En partie médiane du tracé 2315, celui-ci entre en contact avec le fossé curviligne 2347, long de 11 m 10 et large de 56 cm (cf. Fig. 76 ; Cl. 87). Les éléments observés ne permettent pas d'être affirmatifs quant à la synchronicité entre les deux structures. Cependant, on remarque que la partition ainsi créée enferme à l'est une zone dans laquelle se développe différentes structures évoquant un plan possible de bâtiment (bâtiment 1 cf. *infra*) ainsi qu'un puits (cf. Fig. 12, p. 71). A l'ouest du fossé en revanche, l'espace reste vierge de structuration. Le tracé 2151, quant à lui, reprend sur sa moitié sud le tracé du fossé rectiligne 2290 (Fig. 77), dont le colmatage intervient au XI^e siècle, suggérant une reprise de limite "parcellaire".

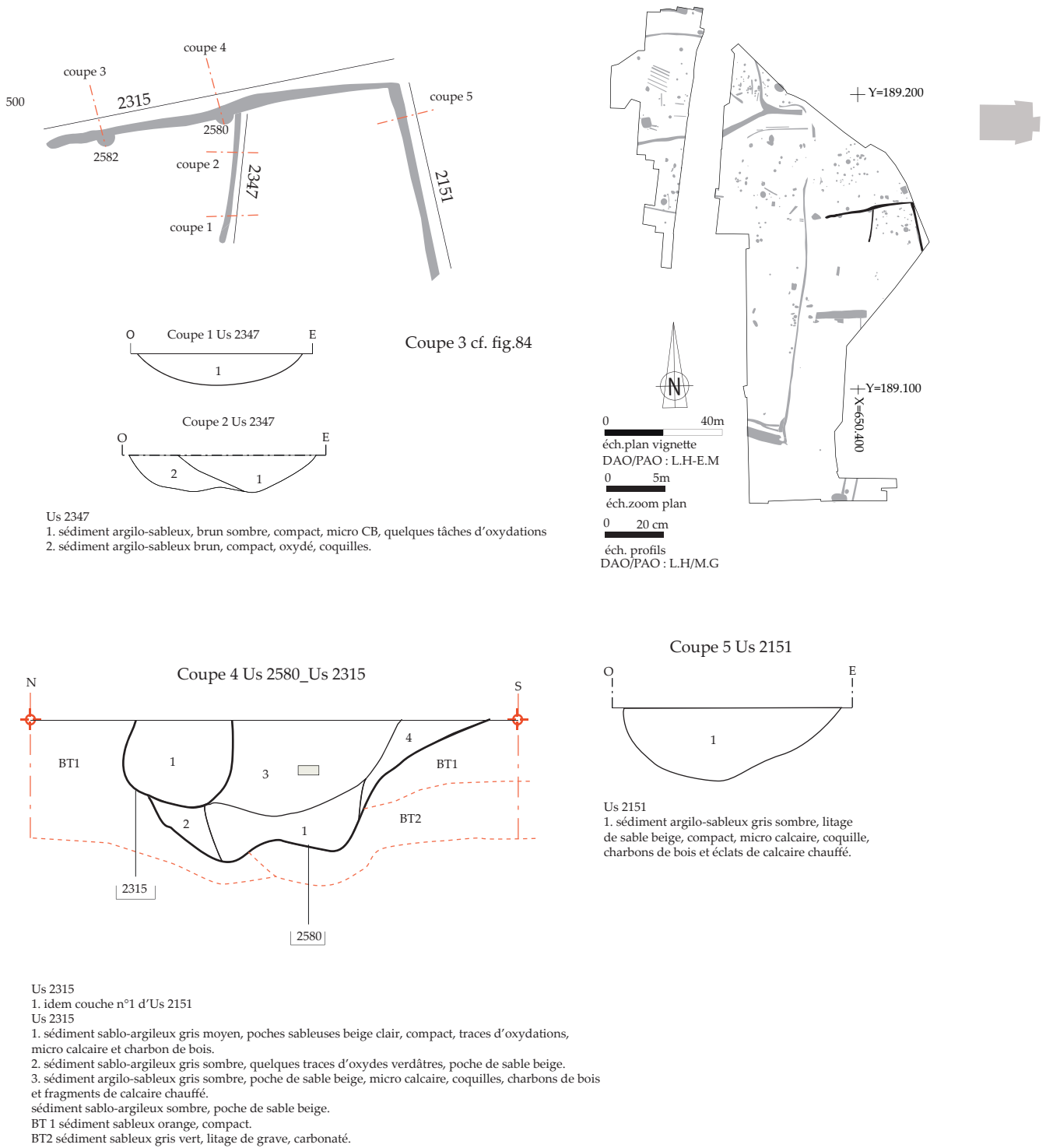


Fig. 76 Occupation XI^e-XIII^e : Plan et profils du linéaire H. Profil de l'Us 2580

A signaler la composition du fossé 2290 dans lequel ont été relevés cinq trous de piquets (Us 2297, 2292, 2293, 2295 et 2296), l'extrémité septentrionale de ce tracé étant ponctuée par le creusement interne du trou de poteau 2592. Ces éléments suggèrent l'existence d'une palissade et/ou d'un clayonnage (cf. fig.72). Peu de mobiliers sont issus du linéaire H : les restes céramiques, inférieurs à 10, placent le colmatage de ce fossé au Moyen Âge Classique (XII^e-XIII^e), à signaler la présence de restes céramique antique (HE). La faune y est quasi absente (< à 300 g). Quelques remarques s'imposent : l'apparition des limites supérieures de ce fossé intervient au sein de l'horizon de terres sombres ; la partition créée marque une division spatiale nette, délimitant une sinon deux possibles « parcelles » ; la pointe occidentale du segment 2315 s'interrompt à deux mètres environ du puits 2439, la circonvolution autour du puits étant de ce fait préservée.

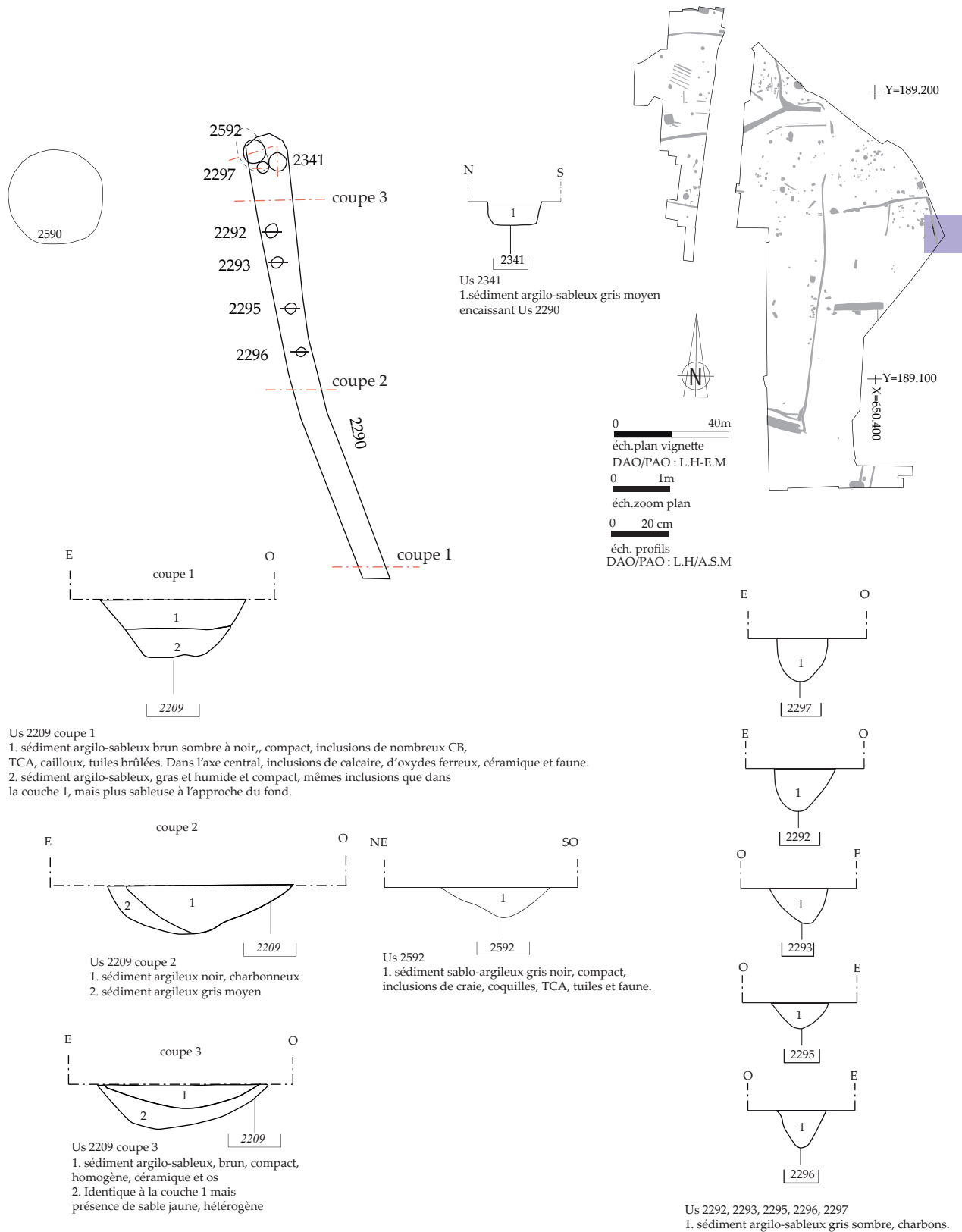


Fig. 77 Occupation XI^e-XIII^e : Plan et profils du fossé 2290 et Us participants de son fonctionnement

Les fossés 1055 (sud de la zone 1) et 2486 (bord occidental de la zone 2) sont peut être des restes de linéaires relevant de cette catégorie mais leurs données métriques ne permettent pas d'être affirmatif (Fig. 78).

La deuxième catégorie concerne les fossés à section courte. Sous cette dénomination sont regroupés 16 fossés dont les distances observées sur section "complète" varient entre 134 cm et 713 cm (valeurs extrêmes). Les 3/4 sont localisés au sein de l'enclos G : les fossés 1020, 1021, 1022, 1035, 1036 et 1037 (Cl. 88) forment un ensemble cohérent, dont l'homogénéité se lit au niveau des données métriques, des profils et des remplissages (Fig. 79). Rectilignes, de même orientation et parallèles, ils sont espacés en moyenne les uns des autres d'1 m, la distance entre 1020 et 1021 étant réduite de moitié (50 cm environ). Ils occupent une surface approximative de 36 m². On trouve des parallèles morphologiques dans la culture des asperges (BILLOIN, DUFOUR 2005) ainsi que pour la culture de vigne (COUTURIER, BAUCHET 2006), celle-ci étant mentionnée dans les sources anciennes au moins au XIII^e siècle (cf. Annexe 1, p. 399 et Annexe 2, p. 427). Le remplissage de 1035 a livré un fragment céramique (MA).

A 5m environ, au sud est de 1037, les fossés 1101 et 1104 sont orientés est-ouest, parallèles, distants de 4m environ. Leurs données métriques marquent une différence de longueur (cf. Tab. 10, p. 194) mais une homogénéité des largeurs, des profondeurs conservées et des profils (Fig. 80). L'absence d'éléments dateurs les classent parmi les structures non datées antérieures au Moyen Age Classique (cf. horizon terres sombres). Leur caractérisation reste délicate : fossé de plantation ? haie courte ?

A 4,5 m au nord du fossé 1108, les fossés 1062 et 1063 participent potentiellement au fonctionnement de la structure 1056 (cf. *infra*). Au sud de la zone 1, le fossé 1082 (Fig. 81), dont les extrémités sont marquées par la présence de deux trous de poteaux (1052 et 1079), témoigne également d'une structure particulière de type haie probablement, dont il trouve un parallèle morphologique sur le site de Chambly Barbusse, à la même époque (HUGONNIER 2015). En zone 2, dans l'espace compris entre le fossé 6022 et la berme d'emprise, les fossés 2782 et 2633 sont orientés sud/nord. Leur positionnement au sein d'un nuage de poteaux matérialisant un plan probable de bâtiment pose la question de leur caractérisation : fossé lié à une pratique agricole ou horticole ? Vestige de sablière basse pour 2782 ? (cf. *infra*).

Le dernier ensemble regroupe les linéaires fossoyés dont la physionomie et les relations topographiques enregistrées leur confèrent une caractéristique liée à la gestion de l'eau. Sont rangés dans cette catégorie les fossés 2278 (fonctionnement avec le bassin 2276) et le fossé 2257 fonctionnant avec la fosse 2302 (cf. *infra*).



Cl. 88 Apparition des fossés 1020, 1021, 1022, 1035, 1036 et 1037

Pierre-Yves Groch

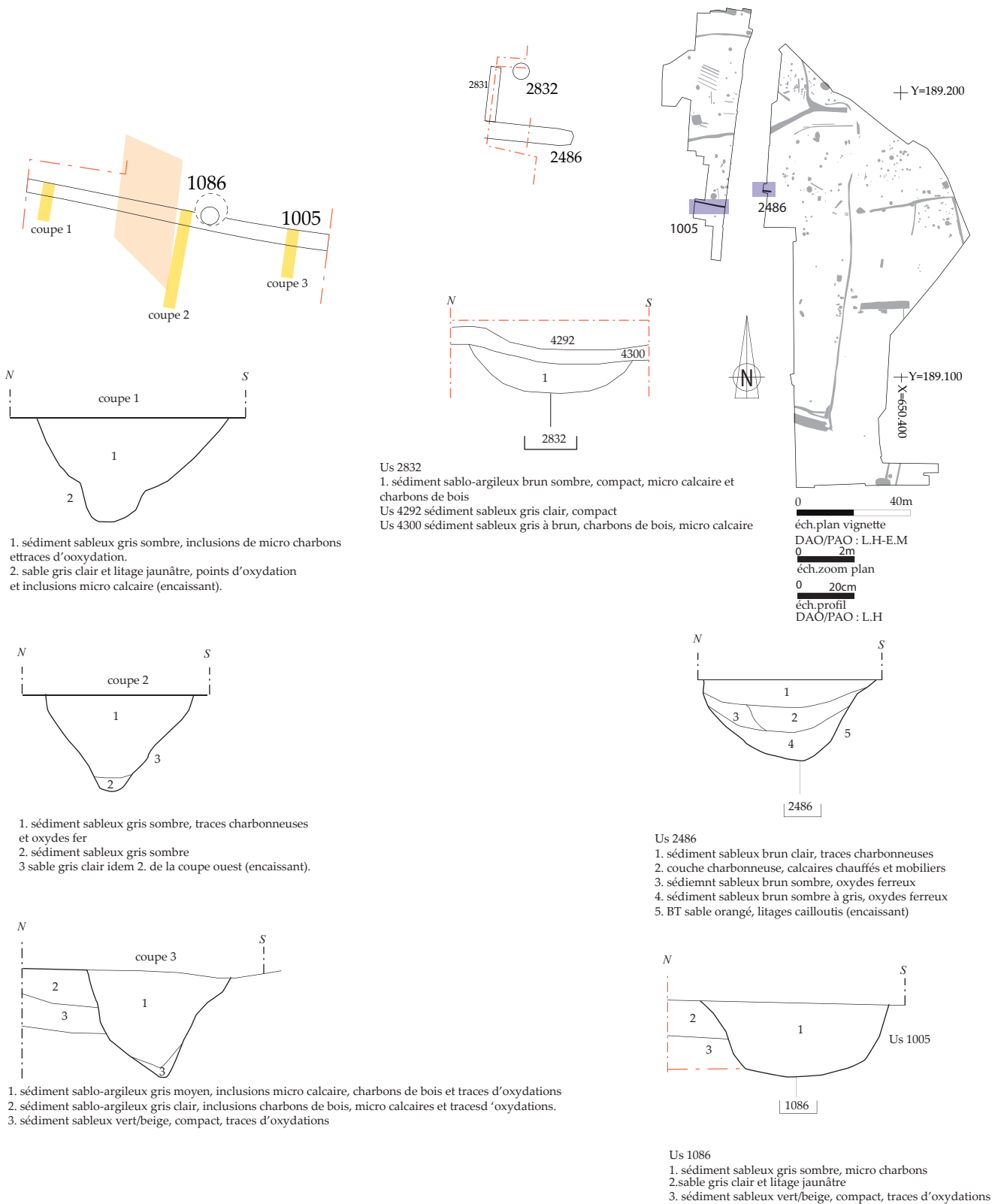
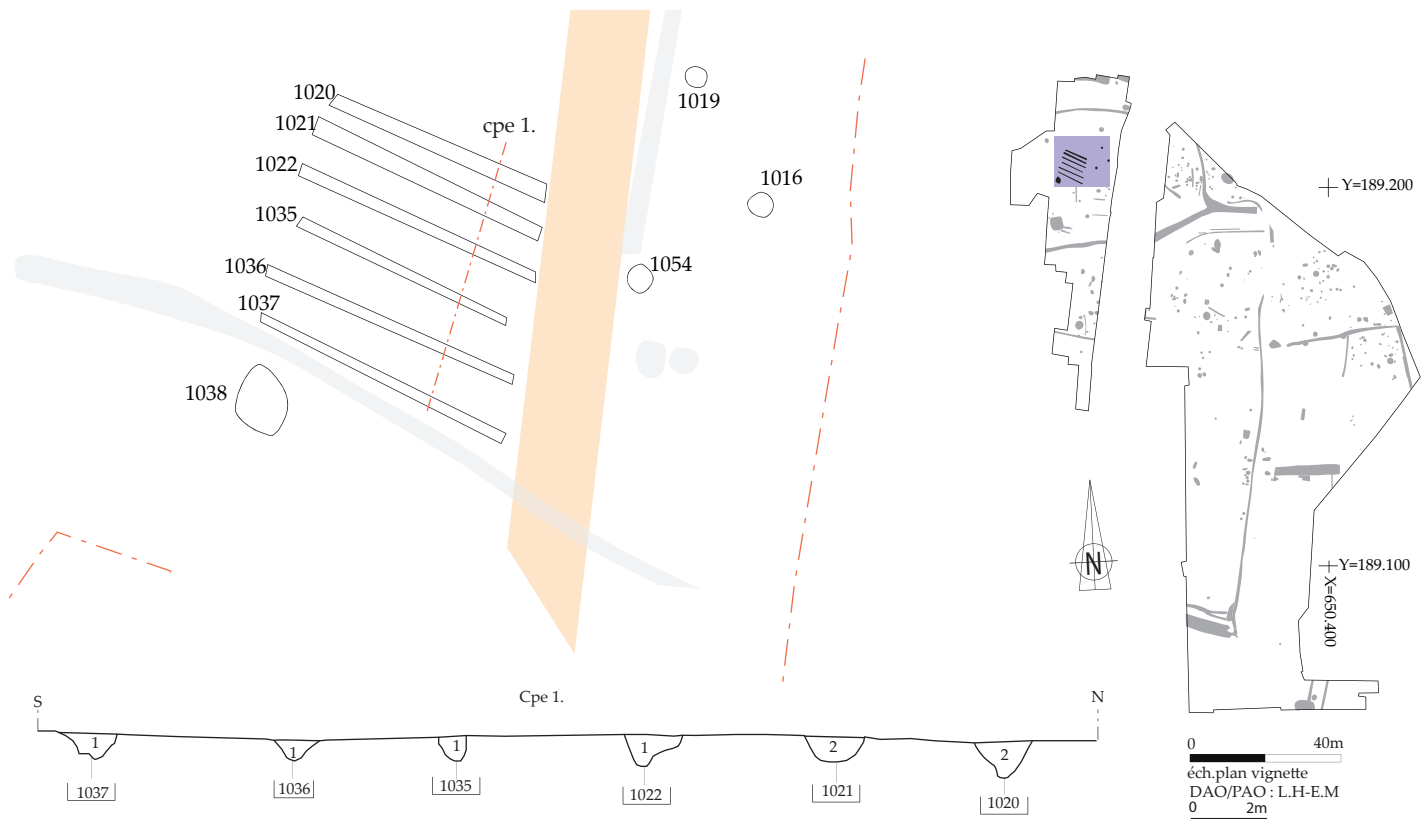
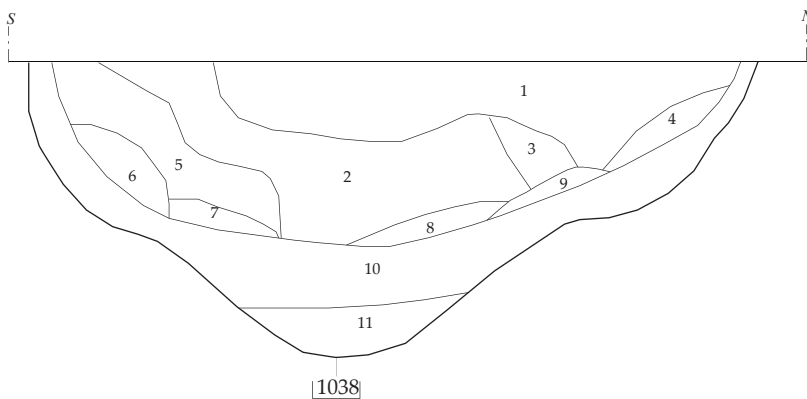


Fig. 78 Occupation XI^e-XIII^e : Plan et profils du fossé 1005, du fossé 2486 et de l'Us 1086



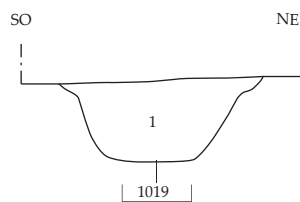
Us 1020 à 1022, Us 1035 à 1037

1. sédiment sableux brun gris, compact, bioturbé (racinaires), litage de sable lessivé (BT).
2. sédiment sableux brun, compact, traces d'oxydation.



Us 1038

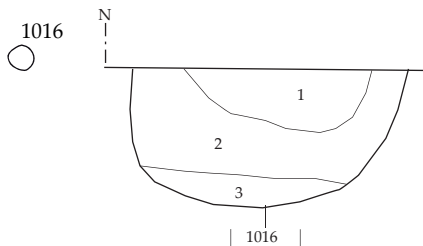
1. sédiment sableux brun à gris, oxydation ferreuses, charbon de bois et micro calcaire
2. sédiment sableux gris bleuté, oxydations ferreuses, compact, micro calcaire
3. mélange de la couche n°1 et n°9
4. sédiment sableux gris clair, poches de sable lessivé (effondrement)
5. cf.4
6. sédiment sableux gris clair, humide, traces d'oxydations ferreuses, micro calcaire.
7. mélange de sédiment sableux gris clair et sable blanchâtre.
8. cf.6
9. cf.7
10. mélange de sable lessivé gris, jaune, blanchâtre (BT remanié)
11. sédiment sableux gris clair, litage sable jaune.



Us 1019

1. sédiment sableux gris sombre, compact, oxydes ferreux.

1019

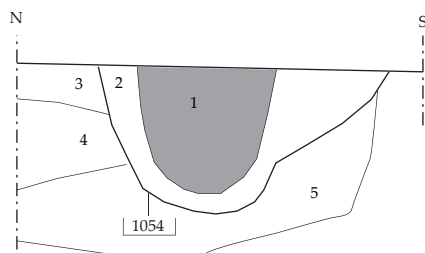


Us 1016

1. sédiment sableux gris sombre, compact, oxydation (fantôme résiduel ?)
2. mélange de sédiment sableux gris clair et gris sombre, oxydation et micro calcaire, humide.
3. mélange de sédiment sableux gris clair et BT sable jaune.

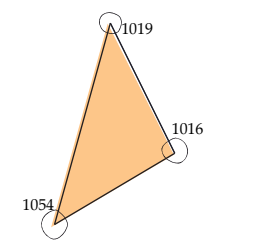
1016

1054

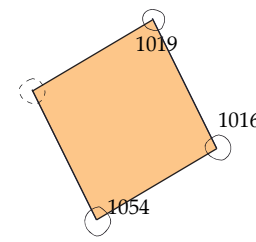


Us 1054

1. sédiment sableux gris sombre, traces d'oxydations, compact, inclusions charbonneuses et micro calcaire.
2. sédiment sableux gris clair, traces d'oxydations, compact, inclusions micro calcaires et pointes charbonneuses.
3. sédiment sableux gris clair, traces d'oxydations.
4. sable jaune, pointes d'oxydations.
5. sable bleuté hydromorphe, traces d'oxydations.

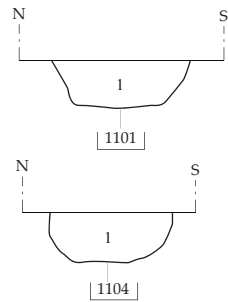
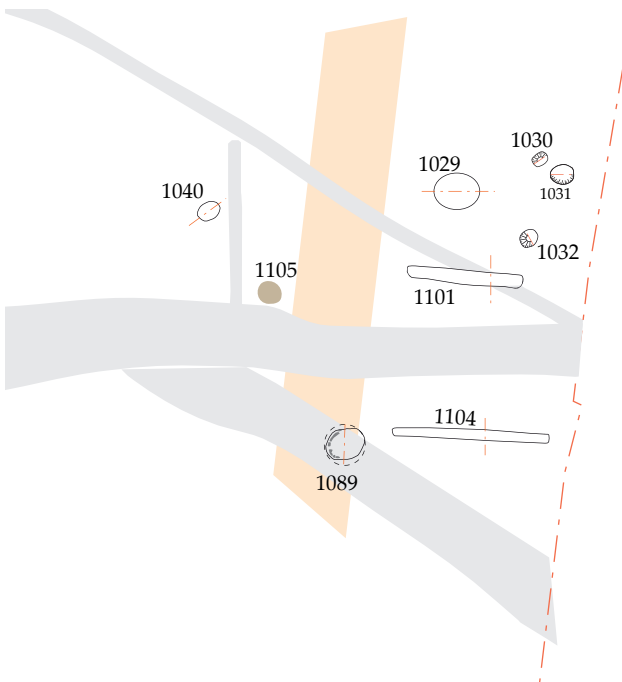


hypothèse 1 (structure à 3 poteaux)

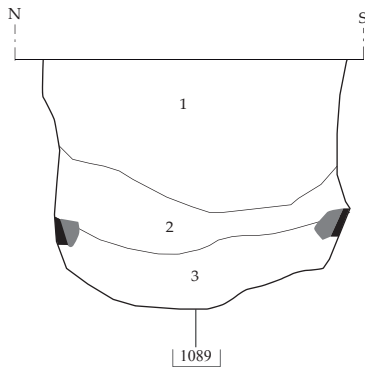


hypothèse 2 (structure à 4 poteaux)

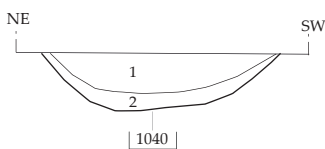
Fig. 79 Occupation XI^e-XIII^e : Plan et profils des fossés 1020 à 1022, 1035 à 1037, de la fosse 1038. Hypothèses du bâtiment 6



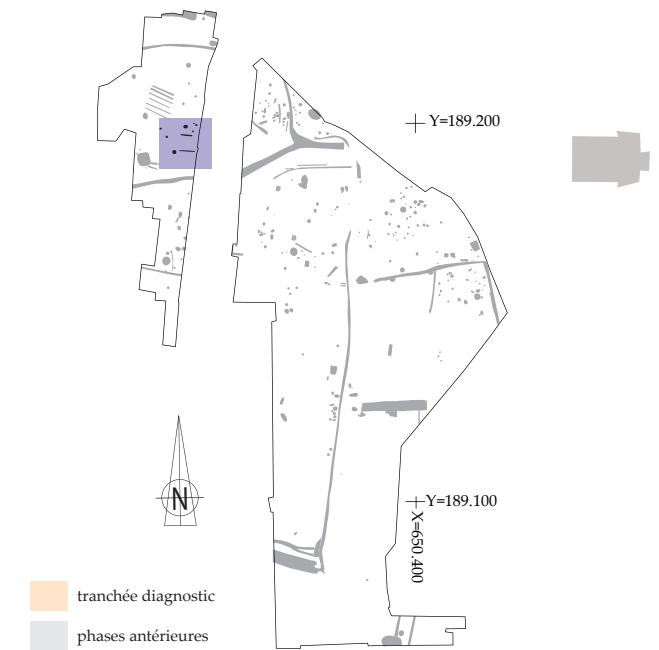
Us 1101 et 1104
1. sédiment sableux brun gris, compact, bioturbé (racinaires), micro calcaire et micro charbon



Us 1089
1. sédiment sablo-argileux gris moyen, meuble, poches BT sable jaune, présence de micro calcaire et traces d'oxydation
2. sédiment sablo-argileux gris sombre, meuble, forte inclusion carbonneuses et micro calcaires, présence de terre cuite
3. même composition que la couche n°2, absence de terre cuite
■ Blocs calcaire non chauffés
■ couronne cendreuse sur la quasi totalité de la paroi au niveau des blocs calcaire



1. sédiment sableux gris sombre, traces d'oxydes de fer.
2. sédiment sableux gris moyen, oxydes de fer, bioperturbé.



0 40m

éch.plan vignette

DAO/PAO : L.H-E.M

0 2m

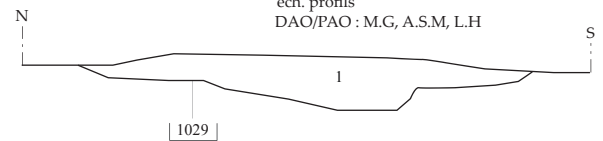
éch.zoom

DAO/PAO : L.H

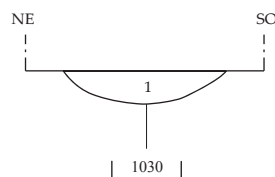
0 20 cm

éch. profils

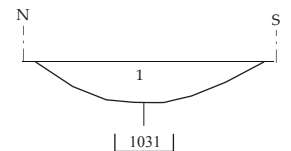
DAO/PAO : M.G, A.S.M, L.H



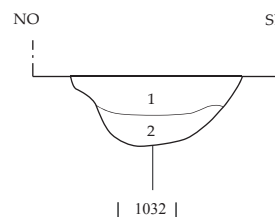
Us 1029
1. sédiment sableux gris sombre, traces d'oxydes de fer



Us 1030
1. cf.couche n°2 d'Us 1032

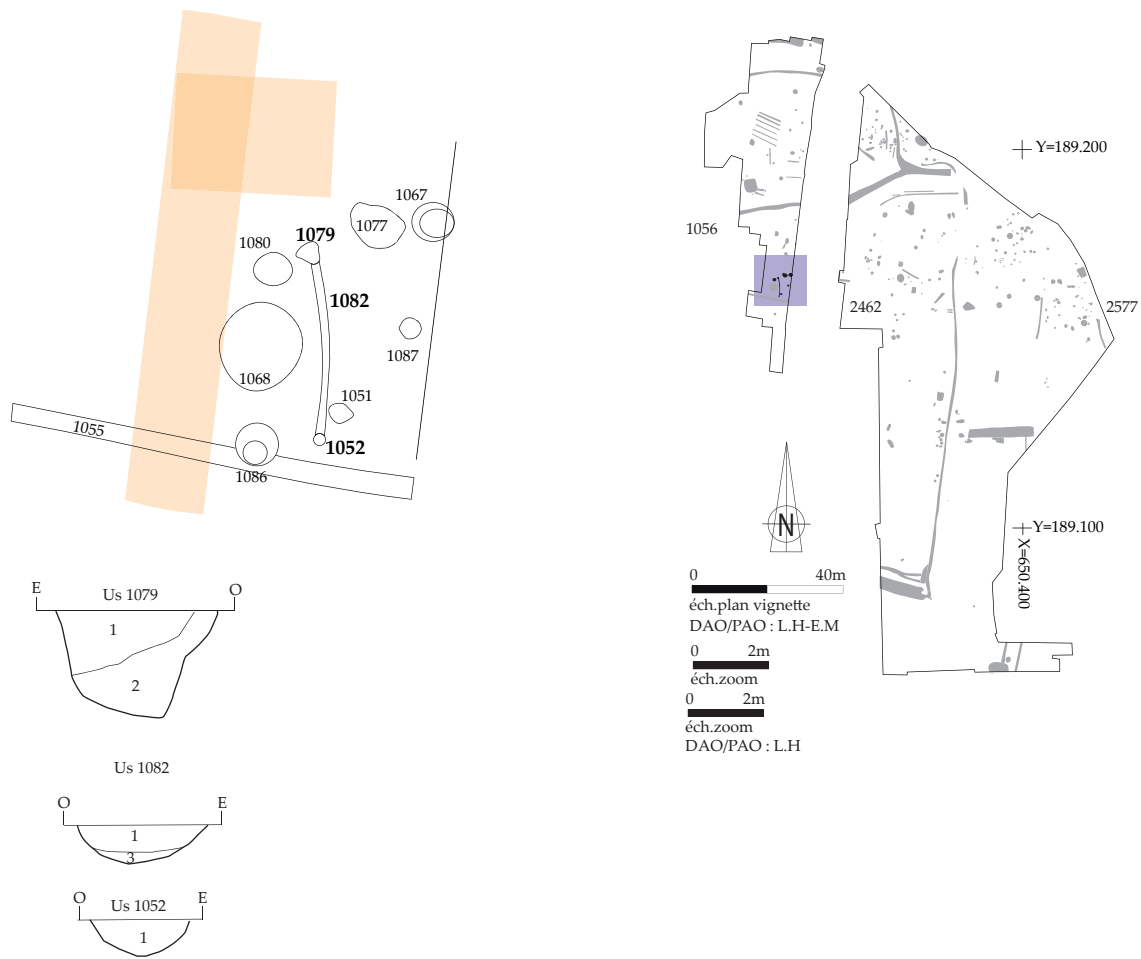


Us 1031
1. sédiment sableux brun gris, bioperturbé



Us 1032
1. sédiment sableux brun moyen
2. sédiment sableux gris sombre, compact, oxydes ferreux.

Fig. 80 Occupation XI^e-XIII^e : Plan et profils des Us 1101, 1104, 1029, 1030, 1089, 1031, 1032 et 1040



Us 1079, 1082 et 1052

1. sédiment sableux gris moyen, compact, inclusions de torchis.
2. sédiment sableux gris sombre, poches de BT sableux jaune clair.
3. sédiment sableux gris sombre, compact, traces d'oxydes ferreux.

Fig. 81 Occupation XI^e-XIII^e : Plan et profils des Us 1079, 1082 et 1052

Les fossés 2504, 2505 et 2507 (**Cl. 89**) sont liés au fossé central 2407. Les mobiliers collectés, frustes, calent le comblement du fossé 2505 au XII^e siècle, et par extension celle du fossé 2504 (**Cl. 90**) dont il est une excroissance. Perturbé par la structure 2408, le lien stratigraphique a disparu mais l'hypothèse la plus probable est que ces deux fossés font parti du tracé du fossé (ruisseau) 2407. Le fossé 2507, dont la largeur et le profil témoignent d'une action de recreusement/curage, contient des traces de passage d'eau (poches sables gris lessivé, veinages bleutés...) et rejoint le tracé rectiligne du fossé 2407 à sa pointe méridionale formant alors un angle droit. Ce côté angulaire suppose une action humaine et sous-entend des travaux d'aménagement sur le tracé du ruisseau (reprise, curage, réaménagement...).



Cl. 89 Vue des fossés 2504, 2505 et 2507
Louis Hugonnier

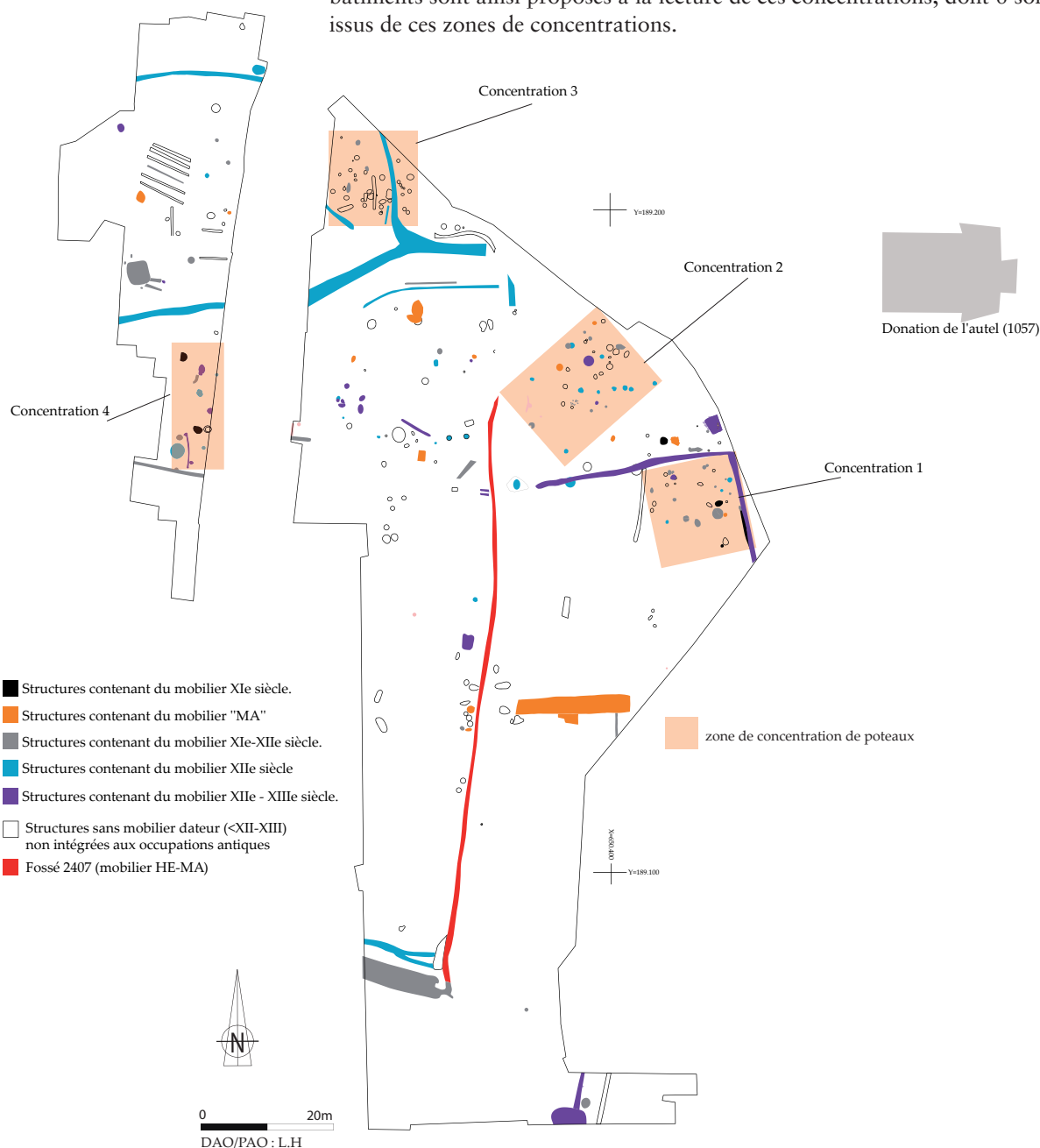


Cl. 90 Profil du fossé 2504
Baptiste Marchand

Les poteaux

Concernant les trous de poteaux, le pourcentage double celui des occupations antiques quant à l'appartenance relative de ces creusements à la période qui nous intéresse, à savoir du XI^e au début du XIII^e siècle (*cf. infra*). On estime à un peu plus d'un tiers ce pourcentage (33 %) en associant les creusements sans mobilier dateur dont le positionnement suggère une éventuelle contemporanéité. Le constat établi pour la période antique vaut également pour la période médiévale, en ce qui concerne les problèmes de datation de ces poteaux par la présence d'un reste céramique en moyenne (*cf. supra*). Quatre principales concentrations de poteaux sont présentes sur l'emprise : trois sont localisées en bordure septentrionale et orientale, la quatrième étant localisée au sud de la zone 1 (**Fig. 82**). En l'absence de plan net, nous proposons pour chacun une ou plusieurs hypothèses de bâtiment, basées sur le croisement des données terrains : métriques (croisement des moyennes de diamètres d'ouvertures, profondeurs conservées), les données morphologiques [formes, traces de fantômes, les données de comblements (granulométrie, avec et sans calage, typologie des inclusions)], les composantes chronologiques, et bien évidemment le positionnement topographique identifié sur le terrain. Sept bâtiments sont ainsi proposés à la lecture de ces concentrations, dont 6 sont issus de ces zones de concentrations.

Fig. 82 Occupation XI^e-XIII^e : Principales zones de concentrations de poteaux



La première concentration, coincée dans l'angle formé par le fossé 2151/2315 est matérialisée par la présence d'une trentaine de creusements dans un peu moins de 100 m² (Fig. 83). Deux phases se dessinent : une première comprenant le fossé palissadé 2290, le puits 2590 ainsi que les fosses 2339, 2316 et 2310. Les fosses ont livré du mobilier du XI^e s. dans leur comblement (première moitié du XI^e siècle pour la fosse 2316) ainsi que le fossé 2290. S'ensuit la mise en place du **bâtiment 1**, mise en place qui semble correspondre avec le creusement du fossé angulaire 2151. Deux tiers des creusements concernés ont livré du mobilier "XI^e-XII^e" siècle. Le plan proposé dresse le dessin d'un bâtiment à forme polygonale, à 6 poteaux (principaux) corniers (cf. Fig. 83), dont la surface est estimée à 60 m² environ. Les poteaux surnuméraires, au niveau du creusement 2335, 2313 participent d'une consolidation/réfection des poteaux principaux alors que le poteau 2307, positionné entre le poteau de travée interne 2308 et le poteau médian de façade 2306 participe potentiellement d'un aménagement de l'espace intérieur. Le gabarit des poteaux porteurs n'est pas directement connu (absence des fantômes) mais la moyenne des diamètres d'ouverture, pour les poteaux principaux, est assez homogène et oscille autour de 50/60cm (Fig. 84). Aucun élément concret ne permet d'établir la fonction d'habitation principale (absence de nef et/ou de séparation nette, de foyer, de mobiliers...). Sa morphologie et son aire "utile" peuvent caractériser autant un espace d'habitation qu'une annexe de grande taille (COLLECTIF 2009 ; HARNAY 2014, Type 6, p.258 et suiv.).

La seconde concentration (Cl. 91), à 15m au nord de la première, agglomère une quarantaine de creusements dont plus de la moitié (26 certains) sont des vestiges de poteaux plantés (Fig. 85). Des deux hypothèses proposées, nous retiendrons à ce stade l'hypothèse 1 (cf. Fig. 85), privilégiant la meilleure convergence entre relations métriques, type de comblements et mobiliers enregistrés. Le **bâtiment 2** (5 m x 5 m), à une travée, est orienté grossièrement nord/sud. Il se compose de 6 poteaux au diamètre d'ouverture oscillant entre 50 et 70 cm et représente une surface au sol de 25 m². Il fonctionne potentiellement avec un groupe de creusements, axé, formé par les poteaux 2558 (72 x 64 cm), 2556 (diam. 74) et 2563 (diam. 74) et le poteau 2564 (diam. 66), légèrement décentré vers le nord. L'espace libre entre les poteaux 2563 et 2564 suggère une ouverture et un passage d'une largeur utile de 3,00 m. Les mobiliers collectés relèvent stricto-sensu du XII^e siècle.

Cl. 91 Concentration 2 de poteaux : bâtiment 2 et 3 (?)

Louis Hugonnier



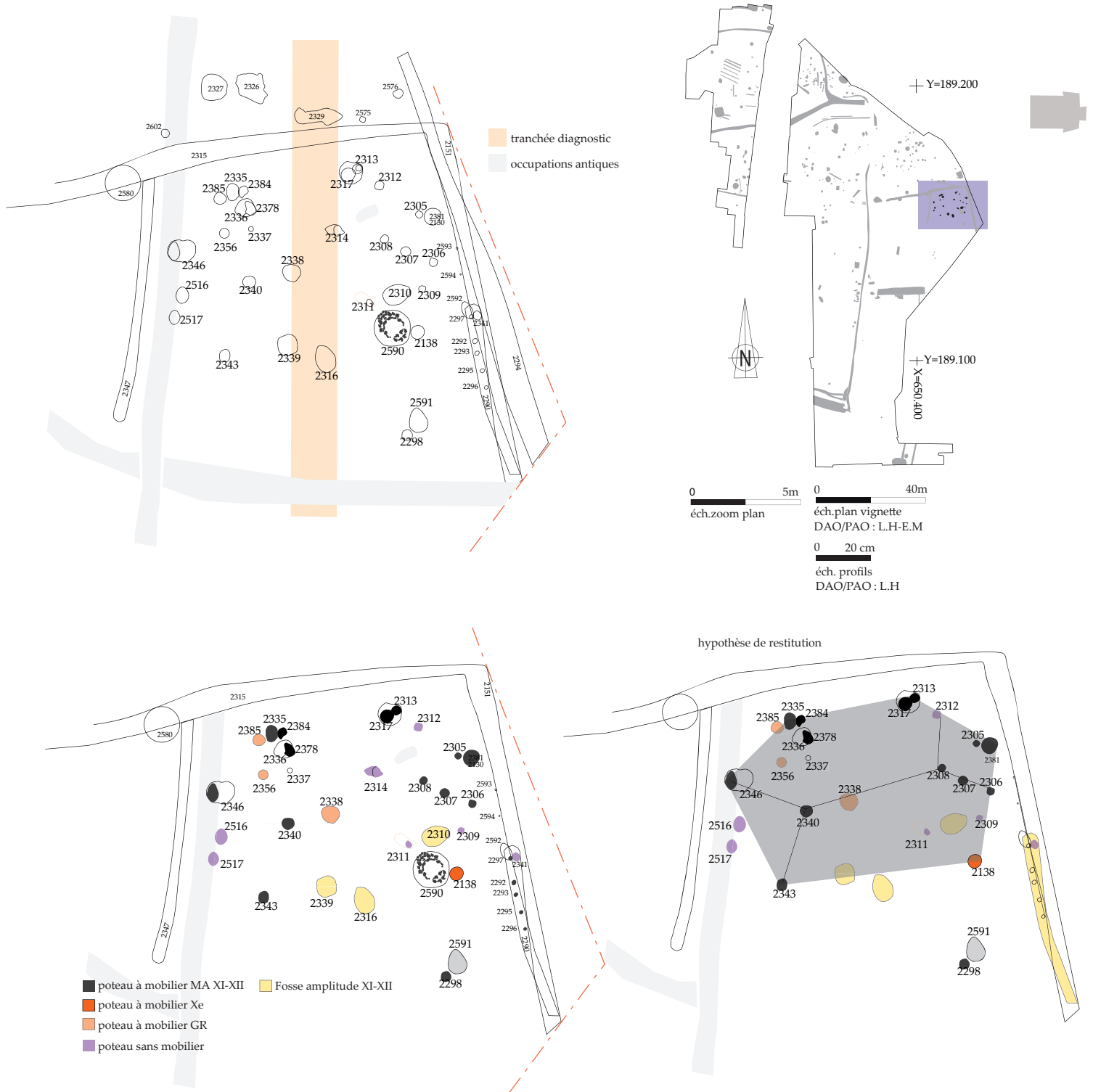
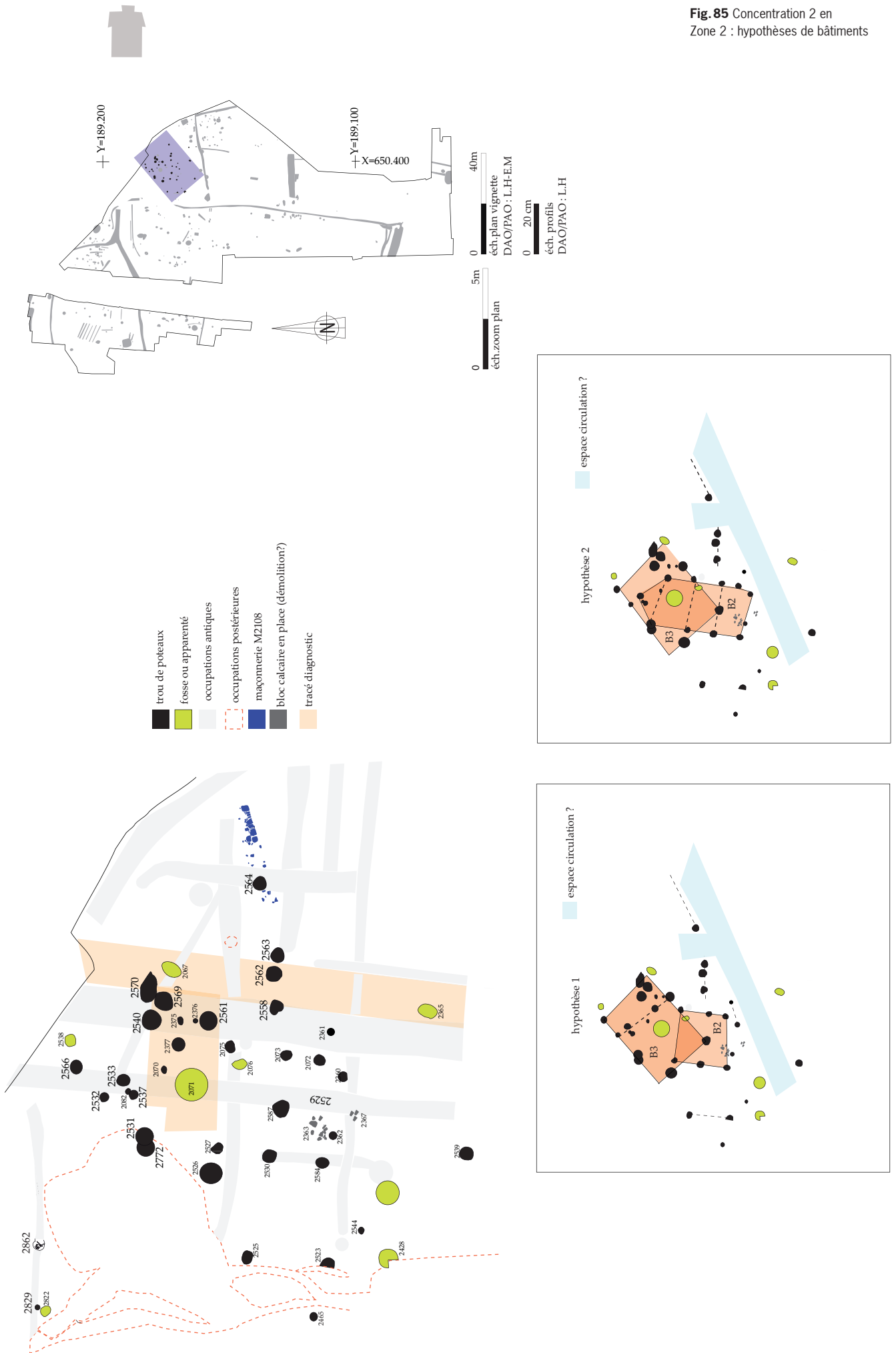


Fig.83 Concentration 1 en Zone 2 : hypothèse de bâtiment

Fig. 85 Concentration 2 en Zone 2 : hypothèses de bâtiments



Les empièvements 2363 et 2367 sont susceptibles d'être assimilés à la phase de démolition de ce bâtiment : l'Us 2363 est composé de fragments de calcaire, d'argile et de torchis chauffé, éléments que l'on retrouve notamment dans le comblement des poteaux 2527, 2072 et 2073.

L'utilisation et l'abandon de ce bâtiment interviendrait alors sur la période XI^e-deb.XII^e, relative au mobilier collecté dans 2363. Ce type de plan est généralement interprété comme un grenier (collectif 2009).

Le bâtiment 2 s'entremêle avec l'hypothèse du **bâtiment 3** : celui-ci est orienté nord-est / sud-ouest et occupe une surface approximative de 50 m². Il est matérialisé au sol par au moins 5 poteaux porteurs (le 6^e cornier a été projeté) et comporte une travée certaine (axe interne formé par les poteaux 2532, 2533, 2377 et 2561) (cf. Fig. 85). Les surnuméraires constatés indiquent de possibles renforcements et réfections. Les mobiliers collectés sont relatifs principalement au contexte XI^e-XII^e. Au sein de cet espace est localisée également la fosse 2071 dont le mobilier la rattache aux XII^e-XIII^e siècles. Les maigres éléments ne permettent pas d'être affirmatif concernant la postériorité ou antériorité de l'un ou l'autre de ces deux bâtiments. Cette simultanéité nourrit l'hypothèse de continuité et de "temps court d'utilisation" de ces deux structures. On pourrait être en présence d'une reconstruction d'un grenier, suite à l'abandon du précédent (même caractérisation de grenier à 6 poteaux que le bâtiment 02).

Au nord de l'emprise, conjointement au bâtiment sur poteau relevant de la phase antique, une nébuleuse de poteaux plantés rayonne sur environ 100 m² (Cl. 92). Celle-ci signale la présence d'une quarantaine de creusements répartis de part et d'autres du linéaire 6022 (cf. *supra*). Pour les creusements localisés principalement à l'est du tracé 6022, les oblitérations occasionnées lors d'une fenêtre test du diagnostic gênent considérablement toute tentative d'identification : 90 % des creusements ont un comblement résiduel inférieur à 10 cm. Tout au plus peut-on suggérer l'idée d'une palissade, ou d'un aménagement (en lien avec le tracé du ru ?). A l'ouest, les positions axiales suggèrent le plan d'un voire deux bâtiments.



Cl. 92 Apparition de la zone de concentration 3 de poteaux (hypothèses bâtiment 4a et/ou 4b)

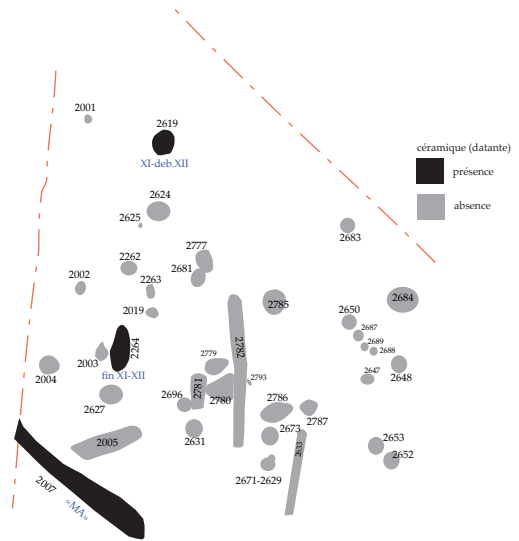
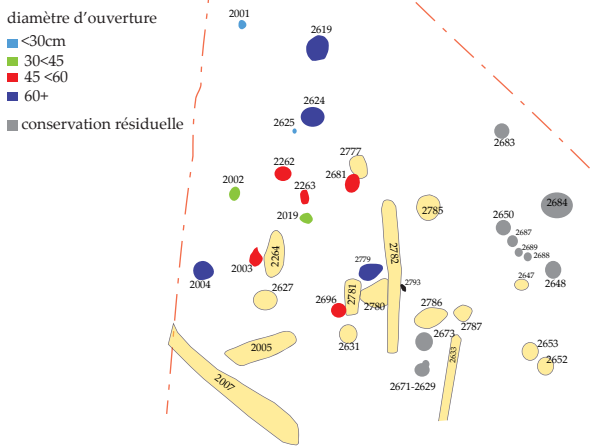
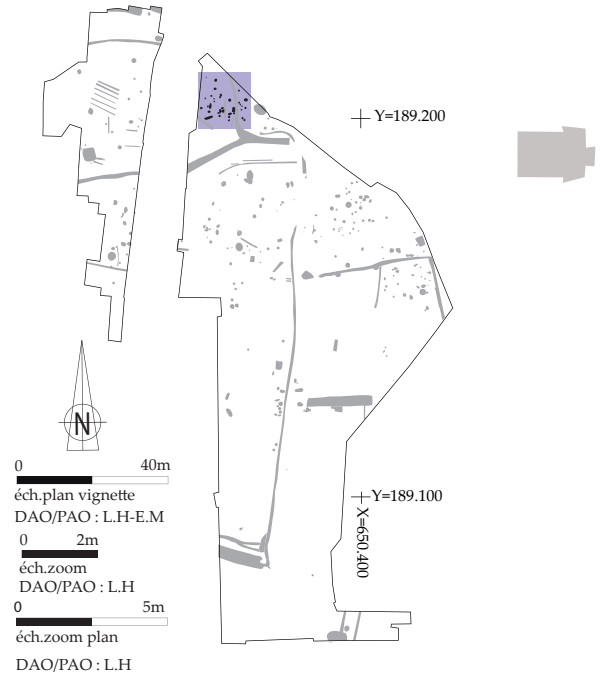
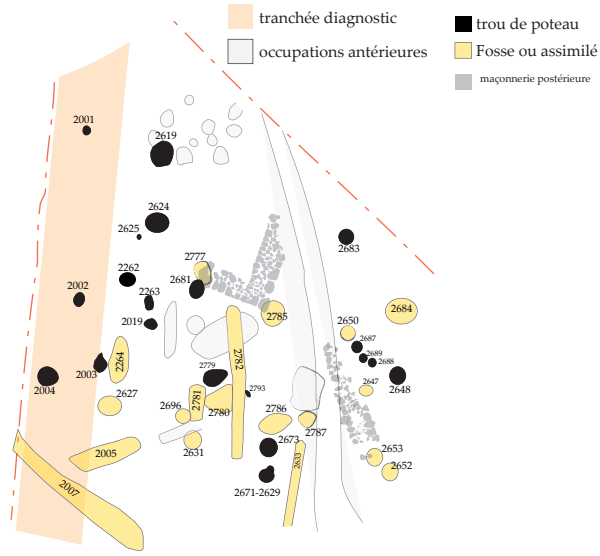
Pierre-Yves Groch

Deux propositions sont avancées : le **bâtiment 4a et/ou le bâtiment 4b** (**Fig. 86**). Le bâtiment 4a, de forme polygonale, peut se composer des poteaux 2004, 2002, 2262, 2681, 2779 et 2692. L'espace dégagé représente une surface approximative de 15 m², ce qui en ferait un petit bâtiment de type grenier ou remise (COLLECTIF 2009, HARNAY 2014)...Même destination, avec une surface aux alentours des 25 m² pour l'hypothèse du bâtiment 4b : de forme rectangulaire, il relèverait de la typologie des bâtiments à 6 poteaux et une travée (axe us 2002, 2019, 2779) (*cf.* **Fig. 86**). Chacune des deux hypothèses est viable, bien que l'ensemble des indices en notre possession soit faible (*cf.* diamètres, profondeur, un seul calage en 2263, proximité de la berme...). Quelques fosses, dont on ne saurait affirmer la contemporanéité avec l'une ou l'autre des propositions ont livré peu de mobilier dateur, hormis le creusement 2619 dont le comblement intervient au "XI^e-début XII^e siècle" et l'Us 2264, dont la fourchette chronologique oscille entre la fin du XI^e et le XII^e siècle.

La quatrième zone de poteaux se trouve, elle, en zone 1, localisée au sud du tracé 1108. La densité y est moindre que dans les concentrations précédentes. De plus, la lecture au sol reste incomplète, l'échelle de lecture étant réduite de par la présence de la berme de sécurité et les possibles destructions d'avant intervention (tranchée de diagnostic et creusement de réseaux). Autant les conditions de conservation sont ici plus conséquentes (profondeur moyenne 50 cm) que dans la zone précédente, autant le positionnement ne permet pas d'établir de véritable hypothèse de bâtiment en plan. Dans un premier temps, l'hypothèse d'une construction, d'au moins 6 poteaux, appelé **Bâtiment 5** par commodité, semblait se dessiner sur le terrain (**Fig. 87**). Ce bâtiment, orienté nord-ouest-sud-est, aurait une surface projetée d'environ 60 m² (à l'identique du bâtiment 1 en zone 2, *cf. supra*). Cependant, l'étude céramique a mis en lumière des remplissages à la chronologie différenciée, déstructurant le plan « terrain » de ce bâtiment. L'établissement d'une proposition certaine reste donc aléatoire mais on gardera à l'idée d'une présence possible d'un ou plusieurs bâtiments à cet endroit.

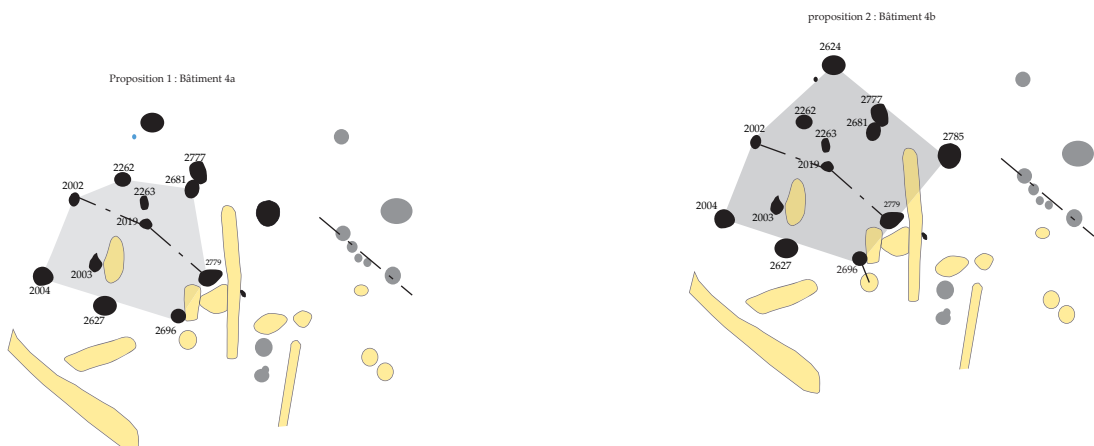
Positionné directement au sud de ce nuage de creusement, l'armature d'un bâtiment de type petit grenier (**bâtiment 7**, à 5 poteaux) se dessine, malgré une oblitération possible d'un des cinq poteaux. Sa surface oscillerait entre 15 et 18 m² (**Fig. 88**). Au nord de cette zone, le plan d'une architecture (« bâtiment 6 ») à au moins trois poteaux se matérialise nettement. Il se structure via les poteaux 1019, 1016 et 1054 (*cf.* **Fig. 79, p. 204**). Deux hypothèses peuvent être formulées : soit l'on est en présence d'une structure de type séchoir (*cf. supra*), soit l'on prend en compte la disparition aléatoire d'un poteau provoquée par la position de la tranchée de diagnostic et l'on pourrait être en présence d'un bâtiment à quatre poteaux, d'une surface portante d'environ 14/15 m², caractéristiques des vestiges d'un petit grenier (ou remise agricole pour les outils...). Des édifices triangulaires sont signalés également dans l'Oise, à Auteuil et Villers-Vicomte (HARNAY 2014, Type 1, p.256), de taille plus réduite (< à 5 m²) ce qui nous incline à rester sur les hypothèses de séchoir (3 poteaux) et/ou de grenier (4 poteaux).

Fig. 86 Concentration 3 en Zone 2 : hypothèses de bâtiments



diamètres d'ouvertures des vestiges de poteaux

données céramiques (présence / absence de mobilier)



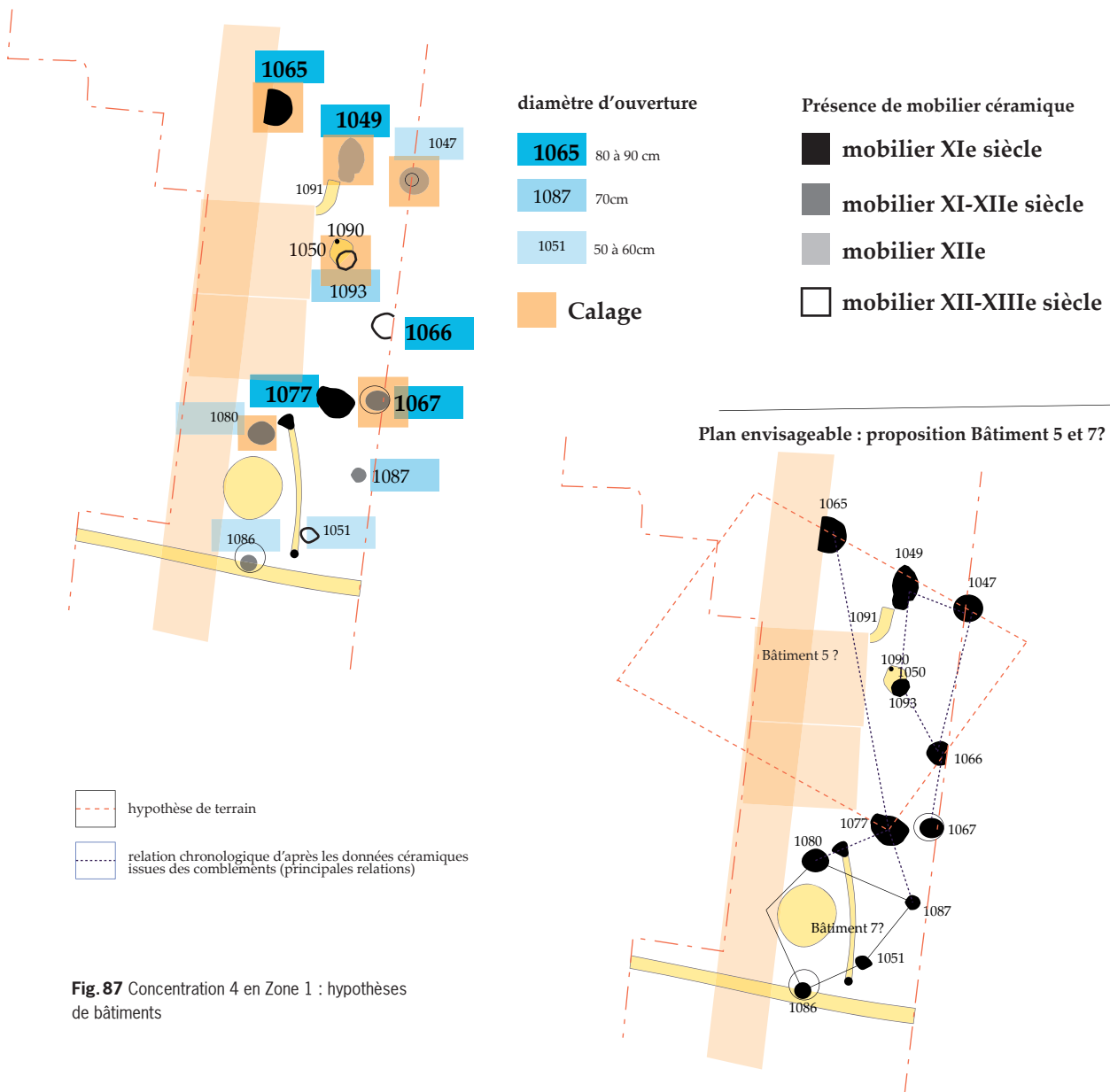
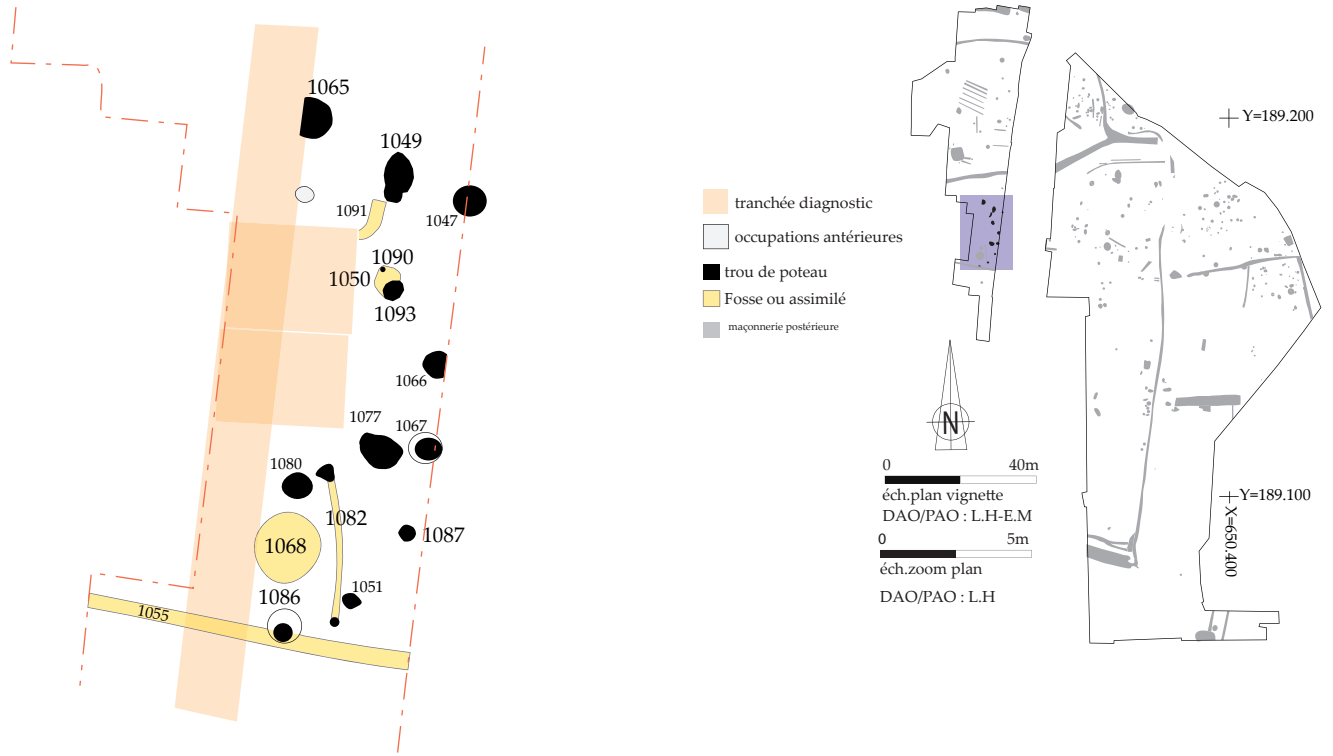


Fig.87 Concentration 4 en Zone 1 : hypothèses de bâtiments

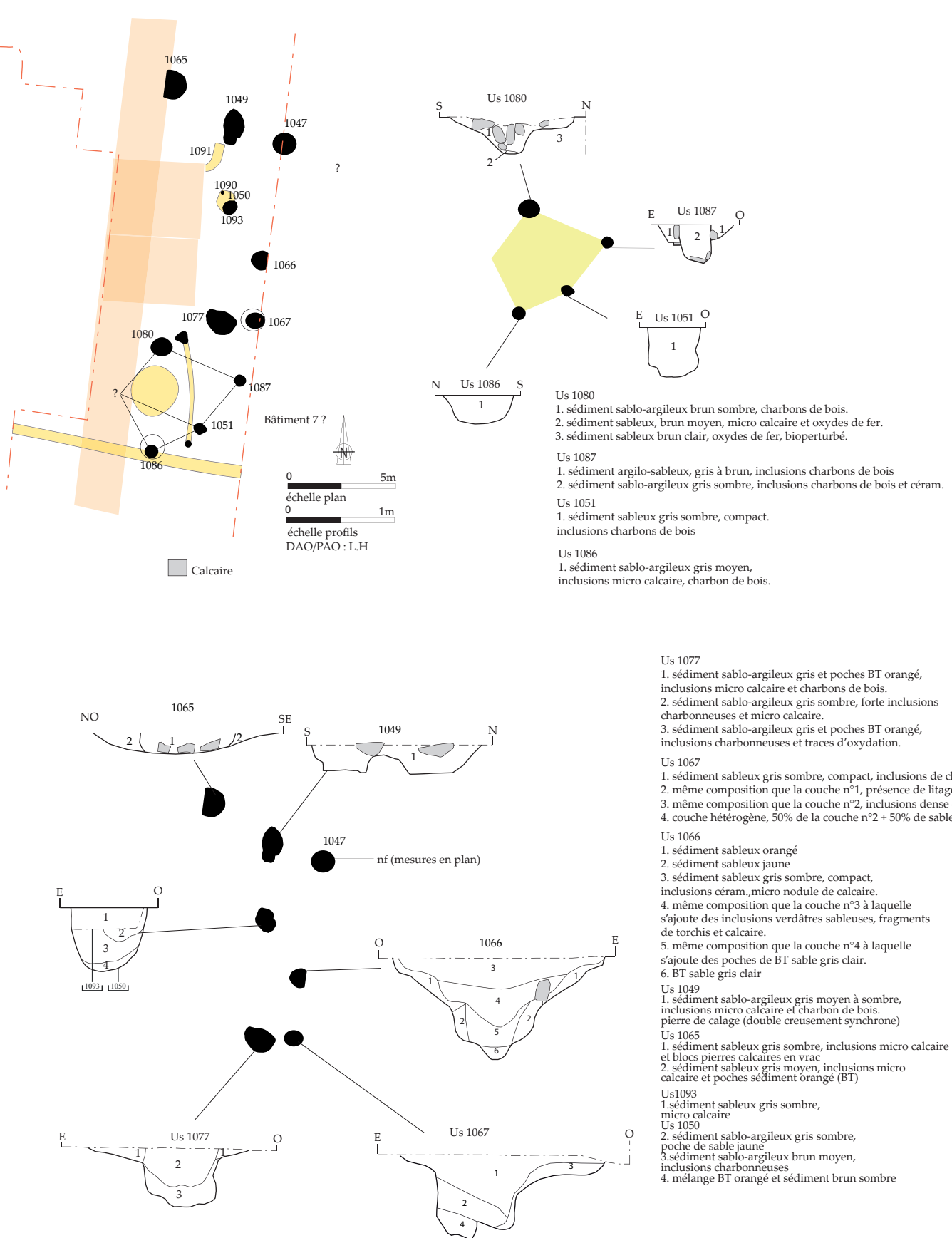


Fig.88 Hypothèses de bâtiments : bâtiment 5 et bâtiment 7 ?

Les structures excavées, type "fonds de cabanes" ou assimilés
(Fig. 89)

Trois creusements excavés (autre que fosses) ont été identifiés comme tels. Ce sont les Us 1056, 2462 et 2577. Ils sont localisés à l'ouest (Us 1056_Zone 1), en partie centrale (Us 2462_Zone 2) et à l'est en bordure d'emprise (Us 2577_Zone 2). Ils ont principalement en commun la faiblesse numérique des indices chronologiques, l'homogénéité numérique de leurs comblements (1) et la difficulté de leur véritable caractérisation et utilisation, malgré quelques caractères propres à la typologie "fonds de cabanes".

La structure 1056, de forme rectangulaire et orientée grossièrement nord/sud, a été observée intégralement. Ses dimensions en plan (3,55 x 3,1 m) dégagent une surface utilisable de 11 m² (ratio L/l : 1,14). Le fond est plat, les parois sont droites. La structure en elle-même est faiblement excavée, avec un sol à 20 cm du niveau de décapage (Cl. 93). On note l'absence d'aménagements particuliers au sein de ce creusement : ni foyer, ni poteaux corniers ou centraux, ni traces de clayonnages ou de rainures, ni fosses de métiers à tisser... En revanche, cette structure est auréolée d'un certain nombre de creusements (Tp 1113, 1078, 1095 et 1112) potentiellement reliés à la structuration de l'ensemble (cf. Cl. 87, p. 199). Ces poteaux sont peut-être les derniers vestiges d'un aménagement lié au dispositif de couverture. Celui-ci a pu également reposer sur un système de sablières basses ou de poteaux faiblement ancrés, type rencontré de façon marginale (possibilités notées également par François Gentili et Véronique Harnay, COLLECTIF 2009 ET HARNAY 2014). Les indices restent maigres, la seule symétrie enregistrée concerne les poteaux opposés 1113 et 1095. Le comblement de la structure (sable brun moyen, meuble, avec de rares inclusions d'argile cuite) ne contient pas de rejets détritiques particuliers, si ce n'est la présence de 117 g de faune et de 17 nr céramique datant le comblement de la structure à la fin du XI^e-début XII^e siècle. Les différents éléments suggèrent le classement de ce creusement excavé dans la catégorie des "fonds de cabanes". L'absence de foyer, de structures porteuses internes, de traces d'occupation anthropique domestique, induit une hypothèse viable de petite annexe (outils agricoles ? stockage ?).

La structure 2462 est encore plus "problématique" (cf. Fig. 89). Son excavation est également assez faible et hétérogène (entre 4 et 16 cm, avec une moyenne à 10 cm sur les parties planes du fond) et l'aire dégagée par ses dimensions en plan (1,9 x 1,26 m) est très faible (2,39 m²). Aucun aménagement interne n'est apparu au fond de la structure et le comblement unique de celle-ci n'a pas livré de mobiliers particuliers si ce n'est la présence, au sein de la couche de limon sablo-argileux gris clair, de quelques micro-fragments de torchis et d'inclusions charbonneuses.



Cl. 93 Fond de cabane 1056 en cours de fouille
Baptiste Marchand

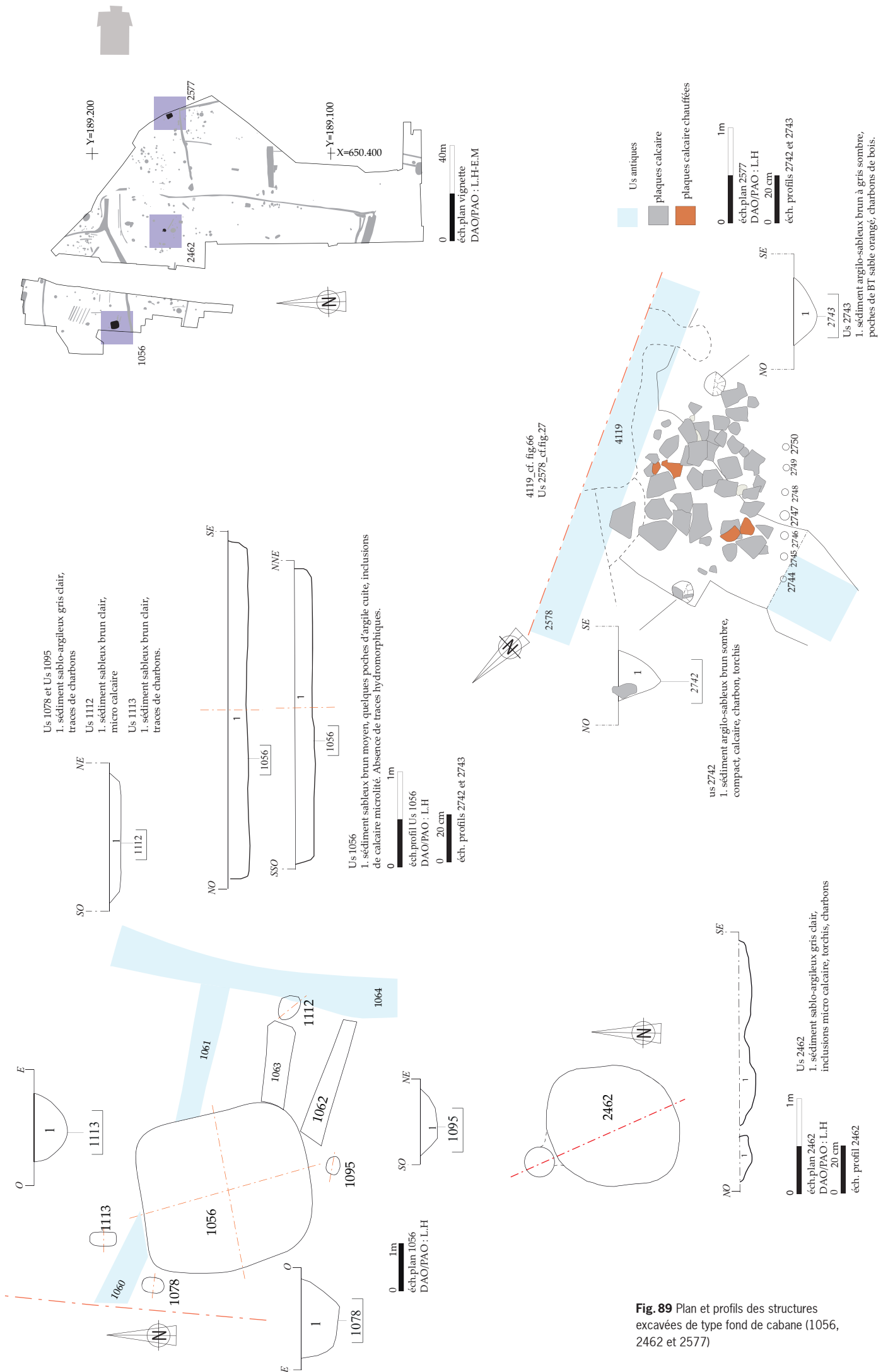
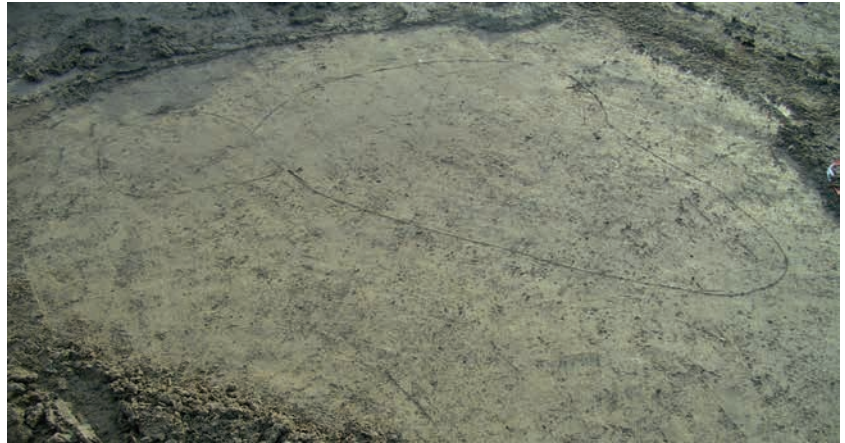


Fig. 89 Plan et profils des structures excavées de type fond de cabane (1056, 2462 et 2577)



Cl. 94 Vue de l'excavation 2462 après nettoyage de surface
Baptiste Marchand



Cl. 95 Fouille de l'excavation 2462 en cours
Baptiste Marchand



Cl. 96 Apparition des limites hautes de 2577, en bord d'emprise
Pierre-Yves Groch

Lors du décapage, les limites floues dessinaient une forme sub-rectangulaire diffuse (**Cl. 94**). Le traitement manuel de celle-ci a permis d'identifier la présence d'un creusement d'un diamètre en surface de 40cm, dont le profil en U évasé suggère la présence d'un poteau (profondeur conservée de 20/22 cm) (**Cl. 95**). Ces différents éléments ne permettent pas d'être affirmatif quant à une classification de l'ensemble dans la catégorie des "fonds de cabanes" : fosse aménagée ? petite annexe de stockage périodique ? abri léger ?
La **structure 2577** est la structure singulière de cet ensemble (*cf.* **Fig. 89**).



CI. 97 Vue du poteau 2742 et de son calage
Pierre-Yves Groch



CI. 98 Vue du sol de 2577
Pierre-Yves Groch



CI. 99 Vue d'ensemble des aménagements de 2577
Pierre-Yves Groch

Malheureusement, son positionnement en limite d'emprise a limité les investigations de reconnaissances (CI.96). De forme rectangulaire, il mesure 2,6 m de long par au moins 2,00 m de large, pour une aire a minima de 5,2 m²). Elle est faiblement excavée (moins de 5cm) – érosion ? On note la présence de deux poteaux axiaux (poteaux 2742 et 2743) aux caractéristiques quasi similaires. Le poteau 2742 se différencie par la présence *in situ* d'un calage de pierres calcaires (CI.97). Le sol de l'excavation est plat et, fait remarquable, a gardé la quasi-totalité de son aménagement (CI.98). Une quarantaine de plaquettes calcaire, dont une présente une perforation circulaire (*cf. Annexe 5, p.483* : "perforations naturelles", Iso.901), sont apposées et forment un parterre régulier, compris entre les deux poteaux axiaux. Quelques plaquettes sont chauffées. Le long de la paroi occidentale est marqué par la présence d'un alignement de sept trous de piquets (diamètre 6cm, profondeur 7cm, profil en U régulier), espacés régulièrement de 15cm, sur une longueur conservée d'environ 1,5m (CI.99). Ces premiers éléments suggèrent l'existence d'une paroi clayonnée (maintien de planche en paroi ? éléments de clayonnage torchis ?). Le système de couverture pose question : au nord et au sud de la structuration sont localisés les poteaux 2579 et 2576, distants de 5,5 m.

Ils sont équidistants des bords respectifs de la structure d'environ 1,48 m. Ce sont peut-être deux vestiges du système de couverture de l'ensemble si l'on cautionne leurs appartenances à l'ensemble. Le poteau 2574, positionné en limite est de la structure peut aussi faire partie d'un système de couverture (à 4 ou 6+ poteaux). Si l'on ne les intègre pas au système, la couverture se "limiterait" soit à deux poteaux axiaux (Us 2742 et Us 2743), soit à la possibilité d'une structuration porteuse sur murs latéraux (disparition des sablières ?). Sans vision intégrale du système, on se gardera de trancher.

Se pose également le problème du comblement de la structure et des mobiliers récoltés. La faible excavation associée au contact, en partie sommitale, des premières terres humiques a logiquement généré un entremêlement des couches, au moins dans son "interface" de contact. L'isolation des mobiliers a donc veillé à réduire au maximum ce souci de contact : l'étude céramique a porté sur 32 fragments issus du comblement *supra* l'aménagement pierreux sur l'épaisseur conservée (cf. **"Inventaire général du mobilier"**, page 646 : sac 280) et 15 *sub* ledit aménagement (**"Inventaire général du mobilier"**, page 646 : sac 428). Les deux lots sont marqués par un grand mélange de nombreuses pâtes, exclusivement des panses pour le sac 280. L'amplitude reste de ce fait "large" : XIII^e, XIV^e voire XV^e (cf. *infra*, **"Inventaire mobilier céramique antique fourni par la spécialiste (Véronique Pissot)"**, page 664). Le sac 279, issu du ramassage effectué au niveau des relations stratigraphiques (bords en contact avec les structures 2111 (E2534) et 2578), contient lui des éléments antiques (cf. *supra*, HE à 3), qui se font l'écho chronologique des structures recoupées par la cabane 2577. Il a été décidé d'un TAQ XIII^e siècle (début ?), de par les relations stratigraphiques postérieures (couches des terres sombres MA XII^e-XIII^e). D'autres mobiliers ont ainsi été exhumés, au niveau du comblement *supra* l'aménagement pierreux : un couteau fragmentaire en fer (cf. **Annexe 10, p. 589** : iso.730_L.14,1 cm et l.2,9 cm) ainsi qu'une diaphyse de grand mammifère façonné et identifiée comme un poinçon (ou "broche de tisserand") de type Goret I (cf. *infra* : **Fig. 105, p. 258**). Celui-ci, fortement polie, présente par ailleurs un net décrochement au niveau du fût, caractéristique d'une trace d'usure liée au tassement des fils sur la trame (cf. **Annexe 10, p. 589**). Ces deux artefacts suggèrent la possibilité d'une activité de tissage. Un prélèvement a été effectué et dirigé vers l'analyse des phytolithes, afin d'avoir un aperçu de la composition des assemblages au sein de ce sol (limons sous et au contact liant de l'aménagement du sol). L'assemblage de l'échantillon se caractérise par la présence très importante de phytolithes de glumes de *Poaceae* (31,6 % au total, 12,9 % provenant de phytolithes de glumes de taxons domestiqués (blé, orge) (*Triticum t.* et *Hordeum t.*). Des squelettes siliceux de *Poaceae* (feuilles et tiges) sont aussi présents (1,9 % et 1,3 %), caractéristiques d'une grande accumulation de résidus de graminées, en l'occurrence pour partie de céréales. Les conclusions n'apportent ainsi pas d'éléments concluants concernant le fonctionnement d'un atelier de tissage. Pascal Verdin interprète cet assemblage comme celui d'un possible niveau de rejets de résidus de traitement de céréales ou d'un niveau d'aménagement du sol de cet atelier avec ces résidus recyclés. La bibliographie régionale consultée n'a pas livré de structures identiques, en terme d'aménagement du sol. En revanche, les fonds de cabanes à deux fosses d'ancrages sont récurrents et induisent l'existence de cadre de tissage (COLLECTIF 2009 ; HUGONNIER 2015).

Face à l'impossibilité d'entrevoir la structure dans sa forme entière, nous sommes donc amenés à proposer une hypothèse, en forme de truisme : soit la cabane 2577 n'a pas connu de dispositif de tissage, soit elle en a connu un. Dans le premier cas, nous serions en présence d'une cabane à deux poteaux porteurs dont une des parois a eu au moins un mur clayonné et dont le sol est aménagé en dur. Cet aménagement spécifique peut avoir plusieurs utilités dont celle de pallier à la mouvance naturelle du sol et d'apporter également un trait d'isolation (sable).

Si l'on considère l'indice phytologique (blé, orge, tige et feuille), on pourrait proposer également la piste du chaubage, technique agricole qui consiste à frapper les gerbes sur des parois ou des surfaces dures pour provoquer la rupture des cosses (PAILLET 2005 ; LEGRAND 2011). Cela dit, cette pratique du chaubage est peu représentée dans les calendriers médiévaux des XII^e et XIII^e siècle ce qui laisse l'hypothèse en suspens, le battage étant la pratique la plus répandue (COMET 1992, p.345 et 547). Dans le deuxième cas (indices mobiliers pris en compte), nous serions en présence des vestiges d'un métier à tisser vertical, l'absence de fosses entre les deux ancrages (pour le tombé des poids) sous-entendant une installation en oblique dans une cabane assez haute (présence de murs latéraux ?) pour permettre cette disposition à proximité des parois.

Les structures de stockage en silos

(Fig. 90)

Deux creusements, situés de part et d'autre du fossé central 2407, peuvent être assimilées à la typologie des silos. Le silo 2582 est localisé en périphérie de la zone d'habitat identifiée à l'est de l'emprise, à quelques mètres du bâtiment 1 et au sud des bâtiments 2 et 3, alors que la structure 2442 se trouve dans une zone où s'entremêlent poteaux et fosses sans véritable structure de bâtiment.

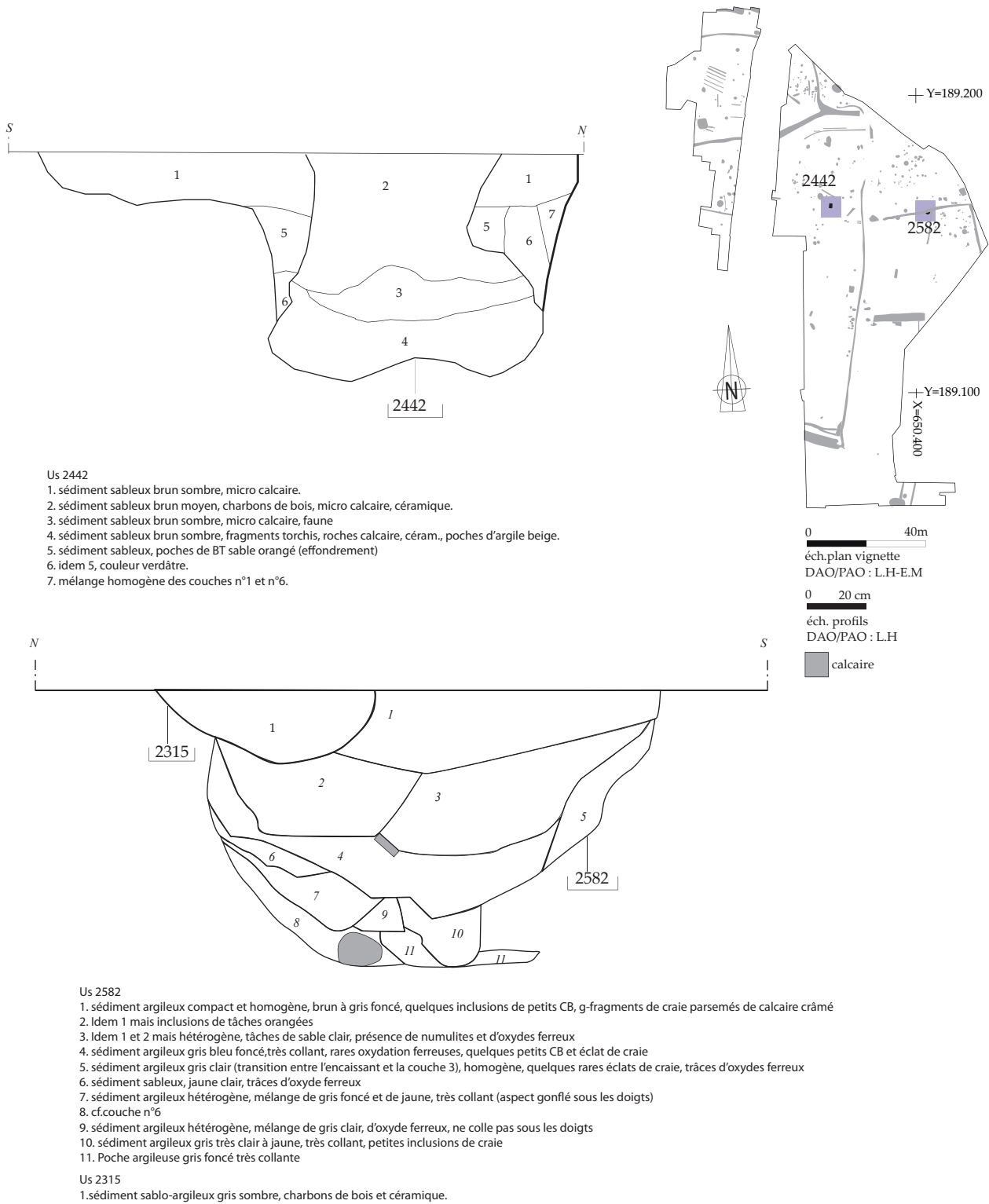
La structure 2442 n'a pu être appréhendée dans sa forme intégrale : sa partie occidentale a été oblitérée lors du diagnostic lors du percement de la tranchée 10 (FRIBOULET, *Op. Cit* : fig.3) et non relevée (Cl. 100).



Cl. 100 Profil du silo 2442 et aperçu du fond de tranchée de diagnostic

Baptiste Marchand

Après décapage, la forme (restante) en plan semble s'orienter vers un plan sub-rectangulaire (1,62 x 1,84 m). La partie occidentale du profil est perturbée par un creusement témoignant de l'ouverture de celui-ci. Les dimensions restituées de la structure sont donc arrêtées à 1,2 m x 1,8 m (par effet de miroir). Le profil, perturbé par les effondrements de parois, prend une forme de bouteille à goulot cylindrique et relativement étroit (60 cm). Si l'on fait abstraction des effondrements, le profil original est cylindrique. La profondeur conservée est de 74 cm (extremum) : trois couches participent du comblement de la structure (n°2 à 4) et ne sont différenciées principalement que par leur "couleur" : limon sableux brun moyen à sombre, portant parfois inclusions de faune (2 nr/28 g_n°3), fragments de céramique (n°2 et 4) et charbonneuses (n°2 à 4). Cette structure a donc servi (comme généralement) de dépotoir dans sa fonction secondaire. On remarquera cependant le faible lot de mobiliers et écofacts recueillis, ce qui nourrit une fois de plus la problématique de gestion des déchets. Le mobilier céramique (10 nr/1 Nmi) se distribue entre MA, Fin XI^e-XII^e et XII^e-XIII^e siècle, avec un maximum de fragments de panses. L'étude céramique place le comblement de cette structure dans la catégorie MA, le XII^e siècle (début) étant privilégié.





CI.101 Profil de la fosse 1015

Louis Hugonnier

La **structure 2582** a pu être appréhendée, elle, dans son intégralité (**CI.101**). De forme circulaire en plan, elle est coupée dans sa partie sommitale par le tracé du fossé 2315. Le profil est plutôt piriforme (sphérique ?) en faisant abstraction des différents effondrements et/ou glissement de paroi basse. Aucune couche ne semble correspondre à l'utilisation même du silo. Les couches 6 à 11, dans la partie basse du creusement, alternent limons sableux clairs meubles et limons plus argileux, plus sombres, voire plus compacts. Les inclusions sont légèrement charbonneuses et ponctuées de micro grains calcaire. Ces couches (abstraction faite des couches n°6 et n°8 participant de par leur granulométrie à des phénomènes d'effondrement et glissement de parois), de petite envergure, peuvent être interprétées comme de simples rejets domestiques, cendreaux et organiques, malheureusement pauvres en mobiliers et écofacts. Le mobilier domestique a été recueilli en couche 4, de même nature limoneuse mais recouvrant la partie intermédiaire du silo. Les trois couches sommitales, également argileuses ("grasses"), sont marquées par la présence de poches sableuses ou d'argile cuite. Elles restent vierges de mobiliers dateurs ou biologiques. L'ensemble indique un comblement relativement rapide et homogène, dans la première moitié du XII^e siècle (*cf. infra*, inventaire céramique). Le spectre de phytolithes, issu du prélèvement effectué dans ce comblement (couches 9 à 11), est caractéristique d'un niveau de fond de silo (VERDIN 2002, CAMMAS, MARTI et VERDIN 2005), avec un taux important de phytolithes de glumes de taxons de céréales (*Triticum/Hordeum t.*, 10,3 %). Pascal Verdin propose ainsi trois hypothèses : un niveau de grains vêtus décomposés sur place, un niveau de rejet de résidus de traitement de céréales, ou encore un niveau d'aménagement de fond de silo, construit à partir de ces résidus pour obtenir un fond sans contact direct des produits ensilés avec le sédiment. Les volumes théoriques de ces deux silos, calculés sur la base de l'aire d'un cylindre et de l'aire d'une demi-sphère, donnent respectivement un volume de 0,45 m³ pour l'Us 2442 et 1,39 m³ pour l'Us 2582. Les formes géométriques utilisées n'épousant qu'imparfaitement les contours réels, une marge d'erreur de 10 à 15 % est communément admise (REQUI ET AL. 2002, p.42).

A l'échelle du site, ces deux silos excavés sont donc marginaux (corrélation proximité de la nappe et technique d'ensilage ?). Ils s'ajoutent (ou précèdent) aux autres bâtiments de stockage (greniers) présents sur cet axe chronologique. On gardera à l'esprit les possibles oblitérations suite au creusement postérieur du grand vivier 2476. Certaines fosses localisées *sub* ce vivier, résiduelles et de diamètre moyen (entre 1 m et 1,6 m), aux profils en cuvette évasés, peuvent potentiellement être des vestiges de fonds de silos.

Les fosses

34 fosses sont potentiellement attribuables à la phase en cours (Tab. 11). La répartition de ces creusements est assez hétérogène. La densité est plus marquée dans la moitié septentrionale de l'emprise (même phénomène observé pour les antiques), au nord d'une ligne matérialisée par le bassin 2276 (*cf. infra*). Les remarques et observations faites pour le chapitre antique valent également ici : la totalité des creusements ne nous est vraisemblablement pas parvenue, de par notamment les creusements liés aux aménagements hydrauliques médiévaux. Concernant les fosses non déterminées (sans mobilier chronologique et sans relation stratigraphique particulière, hormis l'horizon des terres sombres), quatre d'entre elles ont pu être proposées dans le phasage antique. Les amplitudes étant trop élevées (chrono TF/GR à MA/BMA), on proposera au fil du texte et des parties une appartenance ou non des 73 restantes.

Tab. 11 Tableau récapitulatif des fosses médiévales

n°Us	typologie	longueur moy.cm	largeur moy. cm	profondeur moy.cm	forme en plan	profil	nbre comblements	céramique MED (nr)	présence céramique GR	datation structure	mobilier autres	écofacts
2326	FOSSE	130	120	3	patatoïde	R	1	X(2)		XI-XII		cb
2327	FOSSE	120	120	6	ovoïde	R	1	X(2)	X(1)	XI	torchis	cb
2783	FOSSE	50	50	8	circulaire	C	1	X(1)		MA	torchis, Tca	faune (6g),cb
2071	FOSSE	166	156	10	ovoïde	C	1	X(33)	X(11)	XII-deb XIII		
1031	FOSSE	62	52	11	ovoïde	EA	1	X(1)		IND MA		
2666	FOSSE	74	62	12	ovoïde	E	1	X(2)		MA (XII-XIII?)	lithique	cb
2467	FOSSE	140	80	12	ovoïde	C	1	X(3)		XII(XIII)		
1050	FOSSE	76	74	18	ovoïde	UE	1	X(5)		XII		
2365	FOSSE	90	64	18	ovoïde	E	1	X(1)		MA		cb
2612	FOSSE	110	70	18	ovoïde	E	1	X(1)		MA		faune (4g)
2316	FOSSE	124	90	20	ovoïde	C		X(9)		XI-1150		
2755	FOSSE	130	130	20	ovoïde	R	1	X(1)		MA		
2339	FOSSE	90	90	20	ovoïde	UE	1	X(5)		XI-XII		
2670	FOSSE	166	166	24	ovoïde	VA	1	X(1)		MA		
2264	FOSSE	150	66	25	ovoïde	R	1	X(5)		Fin XI-XII		
2329	FOSSE	213	80	25	patatoïde			X(4)	X(3)	XI-XII	torchis	charbon bois (cb)
2802	FOSSE	132	132	28	patatoïde	UEA	2	X(4)	X(1)	XII-XIII		faune (26g)
2804	FOSSE	74	74	30	patatoïde		3	X(1)		XII		
1004	FOSSE	154	154	34	circulaire	EA	4	X(85)	x	XII		
2034	FOSSE	215	175	35	patatoïde			X(2)		XIII		cb
2310	FOSSE	130	130	36	ovoïde	C	1	X(8)	X(2)	XI		cb
2438	FOSSE	160	50	36	oblongue		1	X(10)		1150-1250	lithique, fer, torchis	cb
2759	FOSSE	94	94	40	circulaire	U	7	RS		MA		
2803	FOSSE	108	108	42	patatoïde		1	X(1)	X(1)	MA		
1096	FOSSE	128	106	48	ovoïde	E	5	X(5)		XII-XIII		
2464	FOSSE	190	132	48	ovoïde	E	3	X(50)		XIII	lithique	faune (12g)
2752	FOSSE	148	148	50	circulaire		5	X(1)		MA		
2215	FOSSE	98	60	10	ovoïde	E	1	X(4)		Fin XI-1150		cb
2303	FOSSE	110	110	60	ovoïde	UE		X(8)		Fin XI-XII		
2806	FOSSE	80	80	70	ovoïde			X(1)		XI-debXII		
1068	FOSSE	238	238	72	ovoïde	E	5	X(52)	X(13)	XII-XIII		charbon bois (cb)
2659	FOSSE	106	74	36	ovoïde		3	X(9)	X(3)	XII	MDA(iso.822)	Faune (6g), cb
2442	FOSSE	109	162	74	rectangulaire	UA	10	X(10)		MA	lithique, torchis	faune (28g), cb
1038	FOSSE	194	138	76	patatoïde	VEA	11	X(1)		MA		

Des effets d'agglomération, de concentration sont perceptibles, mais la faiblesse des lots relativise ces effets. On soulignera simplement que ces concentrations sont en périphérie directe des zones habitées ou en culture. La série statistique donne, pour les longueurs et/ou diamètres, un minimum de 50 cm (66 cm pour les antiques) et un maximum de 238 cm d'ouverture (284 cm pour les antiques). A la différence des fosses antiques, il n'y a pas réellement d'aberration, la série étant homogène, le corpus se répartissant équitablement de par et d'autre de la moyenne des ouvertures (moy. 128 cm). La médiane observée (144 cm) décale légèrement la série, 21 fosses étant inférieures à celle-ci. La grande majorité des structures est de forme ovoïde, le corpus restant se distribuant entre forme en plan circulaire ou patatoïde. Une seule fosse, la fosse 2442, a un plan rectangulaire étroit. Les profils conservés sont majoritairement en cuvette et régulièrement évasés. Les profondeurs conservées varient entre 3cm (minimum) et 76 cm (maximum). Elles dénotent d'une conservation moyenne, avec 2/3 des vestiges inférieurs à la moyenne de série. Les comblements les mieux conservés ont une profondeur oscillant entre 40 cm et 78 cm. Toutes ont livré de la céramique (hormis la fosse 2759) mais il faut bien évidemment relativiser cet état : les tentatives de datation se heurtent à des lots faibles (28 fosses avec moins de 10 nr, dont 14 avec moins de 2 ; 25 % des fosses marquée par la présence de mélange Haut-Empire) et une datation "diffuse" (Tab. 12).

Tab. 12 Répartition chronologique des fosses médiévales, phase XI^e-début XIII^e siècle

Chronologie	MA	XI ^e	Fin XI-mi XII	XI-début XII	XI-mi XII	Fin XI-XII	XII	XII-déb. XIII	XII-XIII	Mi XII-mi XIII	XIII
Nombre de structures	12	2	1	1	1	2	4	1	3	1	2

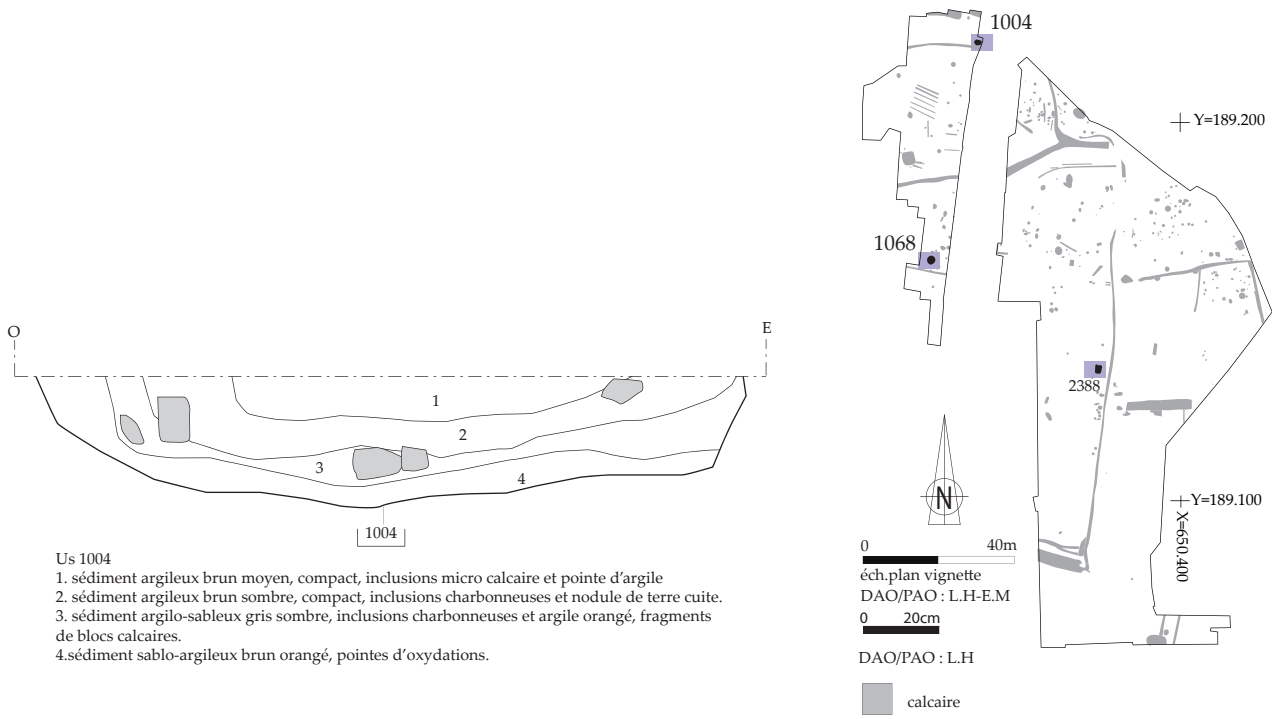
Par ailleurs, pour être tout à fait précis, 6 de ces fosses (datation XII-XIII à XIII) peuvent aussi bien participer de la phase en cours que de la phase transitionnelle, celle de la forme "originelle" de la ferme (création possible dans la première moitié du XIII^e siècle). Les autres mobiliers rejetés ont des taux extrêmement faibles : 82 g de faune, quelques fragments de torchis (4 fosses), un éclat lithique utilisé (iso.1037_Fosse 1068) et un poinçon façonné dans un métacarpe latéral de cheval (Fosse 2659_iso.822). Un objet se distingue du lot : un fermail richement décoré, accessoire qui apparaît, d'après les sources iconographiques, dans le costume seigneurial (ou sur celui des élites locales) au XII^e siècle, est isolé dans une des fosses du corpus (*cf. infra*, Fosse 2071_iso 767).

Quelques fosses méritent notre attention, spécialement celles ayant livré des lots conséquents de mobiliers céramiques, ainsi que des indices relatifs au(x) statut(s) et/ou activité(s) des occupants.

En zone 1, les fosses 1004 et 1068 (Fig. 91) ont donné, à elles seules, 127 restes céramiques. Au nord de la zone, la fosse 1004 (diam. 154 cm, pf. 34 cm) est de forme circulaire et a un profil évasé asymétrique (paroi est droite, paroi ouest courbe). La séquence de remplissage fait état de 4 couches, dont 3 principalement argilo-sableuses de couleur gris sombre à noir, contenant une grande densité de rejets charbonneux et d'éléments calcaires fragmentés mais non chauffés (CI. 102).

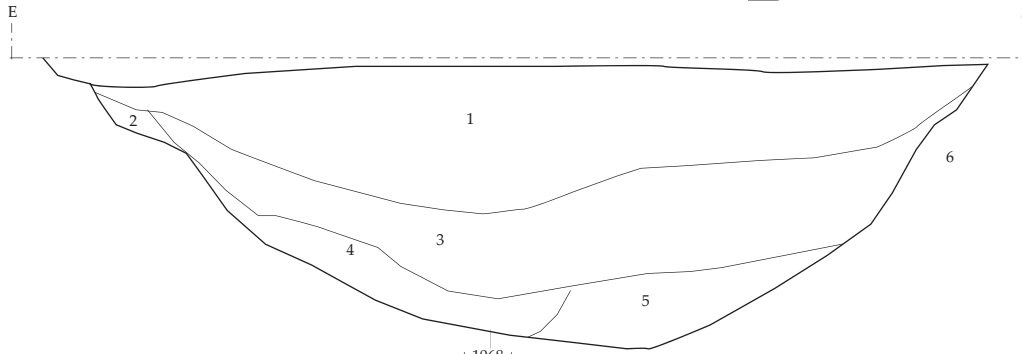


CI. 102 Profil de la fosse 1004
Pierre-Yves Groch



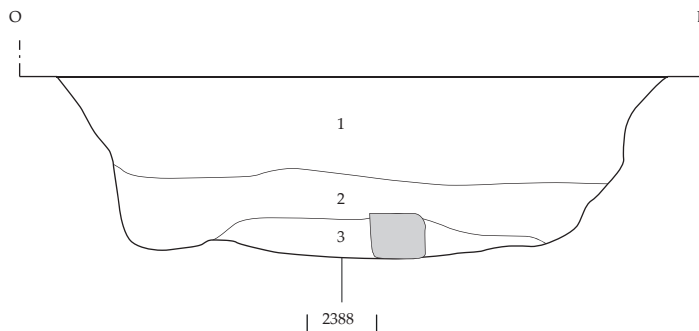
Us 1004

1. sédiment argileux brun moyen, compact, inclusions micro calcaire et pointe d'argile
2. sédiment argileux brun sombre, compact, inclusions charbonneuses et nodule de terre cuite.
3. sédiment argilo-sableux gris sombre, inclusions charbonneuses et argile orangé, fragments de blocs calcaires.
4. sédiment sablo-argileux brun orangé, pointes d'oxydations.



Us 1068

1. sédiment sableux gris sombre, inclusions charbons de bois et oxydes de fer.
2. sédiment sablo-argileux brun moyen, oxydes de fer
3. sédiment sableux gris, oxydes de fer, poches sableuses de couleurs brunes.
4. sédiment sablo-argileux gris sombre, inclusions de charbons de bois et poches de sable clair
5. sédiment argilo-sableux gris sombre à noir, inclusions de charbons de bois, et poches de sable clair.
6. BT sable jaune clair.



Us 2388

1. sédiment argilo-sableux, meuble, micro charbons et calcaire.
2. sédiment argileux gris sombre, meuble, micro charbons et manganèse
3. sédiment argileux gris sombre, gras et humide.

Fig.91 Profils des fosses 1004, 1068 et 2388



Cl. 103 Profil de la fosse 1068

Célia Basset

Parmi les 85 restes céramiques recueillis, 16 NMI sont principalement représentatifs de récipients de type oules à col en bandeau et cruches à anses plates et bec verseur – assemblage caractéristique de la première moitié du XIII^e siècle (*cf. infra*). 267 g de faune complètent les inclusions (bœuf, porc, caprinés). Rejets charbonneux, vaisselle de service et/ou de stockage et restes fauniques témoignent de rejets domestiques culinaires. La fosse 1068, elle, se situe au sud de cette zone (*cf. Fig. 91*). Ses dimensions métriques sont plus importantes que celles de 1004 (diamètre 238 cm, pf. 72 cm) et son profil en cuvette est plus évasé (**Cl. 103**). 5 couches, relativement homogènes, constituent le comblement de cette fosse. Bien que de meilleure conservation, elle n'a livré que 52 restes céramiques dont la moitié provient du nettoyage en surface (résiduels des terres sombres). Cruches et oules sont majoritaires. Quelques rares restes fauniques (porc, bœuf) témoignent là aussi de rejets alimentaires.

En Zone 2, les fosses 2071, 2316, 2329, 2339, 2438 et 2464 se distinguent du lot (la structure 2388, non caractérisée, peut être associée à cet ensemble (*cf. Fig. 91*). Hormis les fosses 2316 et 2339 citées auparavant (*cf. supra*), elles font parties de la moyenne haute de la série statistique des fosses (à 4 cm près pour l'Us 2316). On ne reviendra pas sur les deux fosses 2316 et 2339 qui ont pour caractéristique principale le fait d'être associée à l'espace du puits 2590 et du fossé palissadé 2290 (*cf. supra*). Les caractéristiques enregistrées pour les 4 fosses restantes méritent un arrêt sur image. La fosse 2071, localisée au nord de l'emprise, est résiduelle (pf. conservée 10 cm) mais contient, on l'a signalé précédemment, un fermail richement décoré, témoignant du costume seigneurial (et/ou élites locales) aux XII^e-XIII^e siècles. Les restes céramiques (33 nr) se rattachent principalement au domaine du service et de la conservation (Pichet et Oule). Les restes fauniques associent à la triade Bœuf porc caprinés les restes de coq, d'équidé et de petit gibier. La fosse 2329 se trouve en bord d'emprise, quasi jointive avec le segment horizontal du fossé 2315. Elle n'est pas isolée : elle se trouve en périphérie directe (rayon de 5 m) du fond de cabane 2577, du bâtiment 1 et de différents creusements (fosses, fossés, Tp...) pour certains synchrones. La fouille de cette structure a mis en évidence la présence d'un petit foyer (de chauffe) dans lequel un petit creuset a été exhumé. La partie orientale de la structure, peu profonde, est comblée par des rejets charbonneux mélangés à un sédiment brun sombre. On note la présence d'un bloc calcaire chauffé au sein de ce comblement. La partie occidentale, profonde de 25cm, circulaire, a conservé des traces de légère rubéfaction sur les parois du creusement. Le comblement de cette partie se compose lui d'un limon brun sombre mélangé avec des restes de torchis, de charbons de bois, de fragments de calcaire et des esquilles ferreuses.

**Cl. 104** Profil de la fosse 2464

Lionel Perret

**Cl. 105** Détail de la paroi droite de la fosse 2438

Baptiste Marchand

A moins de 2 m de la fosse se trouve le creusement irrégulier (patatoïde) 2326, d'un diamètre moyen de 1,25 m, d'une profondeur fortement résiduelle (< à 3 cm) dont le comblement se compose quasi exclusivement de rejets cendreux. Ces deux fosses peuvent avoir fonctionné ensemble. On pourrait y voir la présence d'une petite activité ponctuelle liée à la métallurgie du fer. Les fosses 2438 et 2464 ont pour point commun leur positionnement topographique : elles sont coincées entre le bâtiment III de la ferme et le vivier 2476, inscrite dans un espace d'environ 30 m² au sein duquel l'on a dénombré une quinzaine de creusements (Fig. 92). La fosse 2464 (Cl. 104), de plan ovoïde, a un comblement composé de trois couches : la première couche de la séquence stratigraphique se compose d'un mélange hétérogène de sable jaune et de limon brun (n°3), la couche intermédiaire compose majoritairement le comblement de l'ensemble et note la présence d'une densité conséquente de charbons de bois mélangé à un sédiment argileux gris sombre. La couche terminant la condamnation de cette fosse est marquée par une présence plus dense de fragments de calcaires chauffés et non chauffés. Les restes céramiques (50 nr) calent cet ensemble clos au XIII^e siècle et présentent des formes relatives au service (cruche, pichet, cruche à bec verseur). Les faibles restes fauniques sont relatifs aux caprinés. L'ensemble des données recueillies nous incitent à placer cette fosse en relation avec la première phase bâtie de la ferme. La fosse 2438, quasi jointive à 2464, dénote par sa morphologie, malgré l'oblitération du diagnostic. Les observations ont porté sur un tracé long de 1,6m et une largeur homogène de 50 cm. La paroi conservée est inclinée en pente douce, le fond irrégulier est relativement plat, la particularité vient des parois dans leur longueur, parois droites (Cl. 105). Le comblement de la fosse se compose d'un sédiment argileux brun sombre, relativement compact, marqué par la présence constante et dense de micro calcaire et charbons, quelques boulettes de torchis ainsi que de quelques restes céramiques (XII^e-XIII^e, NMI cruche).

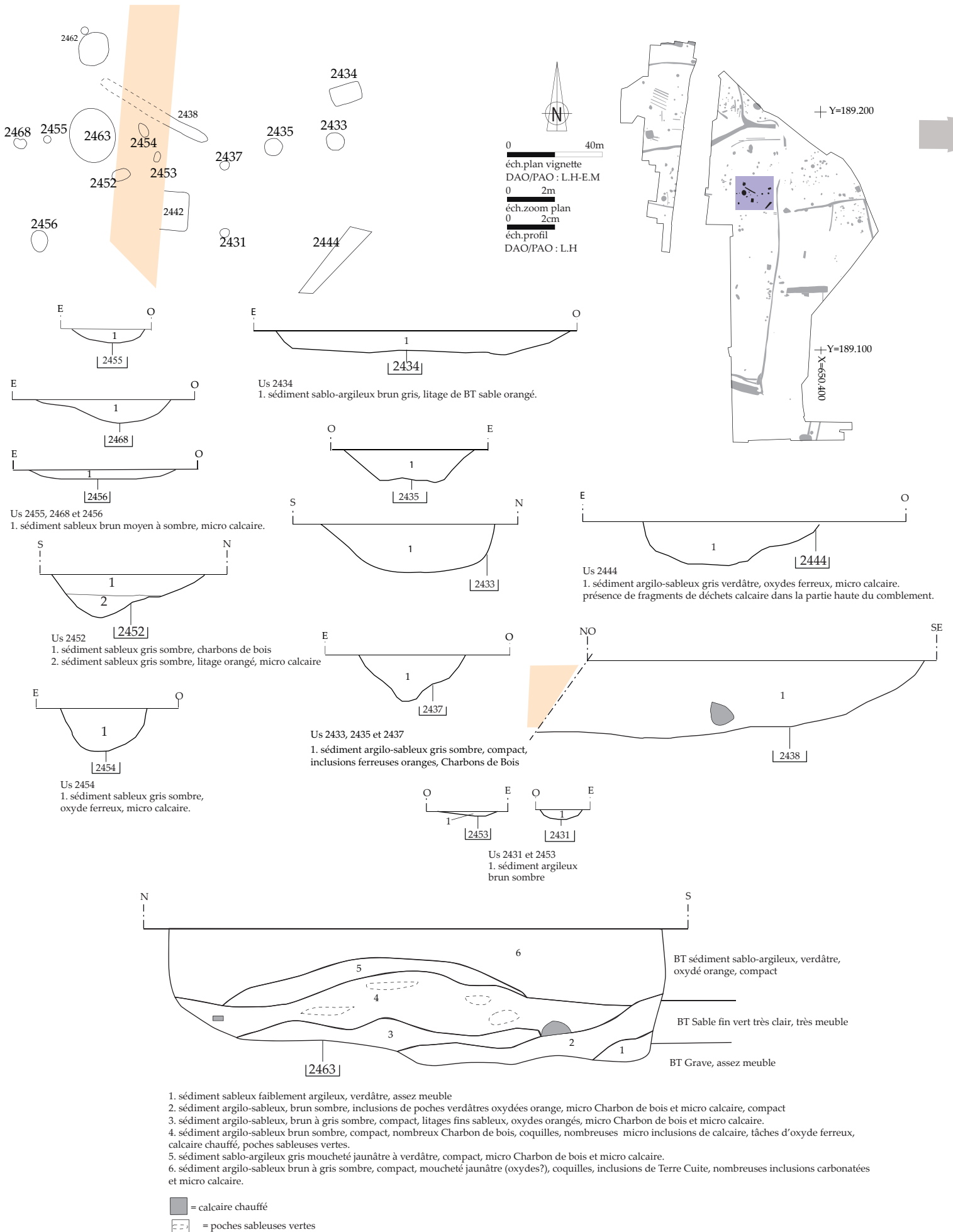


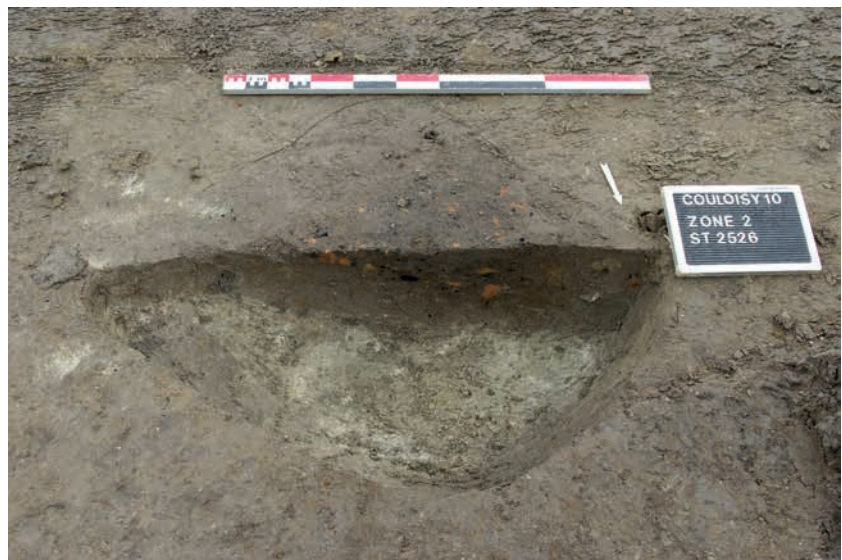
Fig. 92 Plan et profils des Us 2455, 2434, 2468, 2456, 2435, 2452, 2433, 2444, 2454, 2437, 2438, 2453, 2431 et 2463

L'espace est également marqué par la présence du silo 2442 (MA), d'une petite fosse 2452 (MA), de la "petite annexe" 2462 (MA ?), et de deux structurations identiques (dans la forme et la distance enregistrée entre les poteaux concernés), formées par l'association de deux poteaux : un premier binôme formé par 2468 et 2455, un deuxième par 2454 et 2453. Les différents éléments recueillis ne permettent pas une caractérisation certaine : fosse de plantation ? Aménagement particulier dont la fonction reste inconnue ?

Parallèlement à ces structures distribuées dans la catégorie des fosses, un certain nombre de creusements ont été classés, pendant la phase terrain, dans les catégories F/TP et TP/F. Ces catégories, subjectives, concernent les creusements dont les observations ne permettent pas de trancher catégoriquement entre vestiges de fosses ou de trou de poteaux : soit les profondeurs de conservation sont quasi nulles, soit les données métriques sont incomplètes. Quand la conservation est moyenne voire excellente, c'est le positionnement, l'isolement ou l'absence de structures similaires qui freine la catégorisation certaine. 39 structures au total sont concernées par cette situation dont 13 appartiennent au découpage chronologique XI^e-XIII^e s. (cf. "Inventaire des unités stratigraphiques", page 612).

Parmi celles qui n'ont pu être associées à un aménagement particulier restent les structures 2526, 2566, 2428, 2539, 2433 et 2435.

Les structures 2526 et 2566 sont situées à proximité du creusement 2529. Elles ont en commun un profil en U évasé et asymétrique et une profondeur relativement résiduelle (< 30 cm). Le creusement 2526 pourrait être associé à un vestige de poteau, l'asymétrie constatée correspondant potentiellement à la récupération de celui-ci. Torchis et charbons sont présents au sein du comblement de 2526 (Cl. 106), à la différence du comblement de 2566 constitué d'un sédiment gris sombre sans inclusions autre que les grains de calcaires rencontrés dans la quasi-totalité des comblements. Dans leur voisinage direct sont matérialisées les structures 2433 et 2435. Ces deux creusements ont en commun une faible conservation (12 et 18 cm), un profil en U (légèrement évasé pour 2435) et des dimensions moyennes à l'ouverture quasi identiques. Les comblements, uniques, sont composés d'un sédiment argileux gris sombre. Les quelques restes céramiques sont attribuables au MA. La distance enregistrée entre les centres de ces creusements est de 2,5 m. Rien ne permet, là-aussi, de proposer de véritable caractérisation.



Cl. 106 Détail du comblement de l'Us 2526

**Cl. 107** Profil du creusement 2428

Lionel Perret

**Cl. 108** Découverte du pot archéologiquement complet dans la structure 2539

Lionel Perret

La structure 2428, recoupée par le creusement du fossé central au niveau de la bonde 2440, est relativement bien conservée : son diamètre à l'ouverture est de 96cm et sa profondeur avoisine les 70cm (Cl. 107). La séquence stratigraphique de comblement se compose de quatre couches, relativement homogènes, suggérant un comblement rapide (limon argilo-sableux à argileux, gris sombre, avec une alternance de charbons de bois) (Fig. 93). Poteau ? fosse cylindrique ? petit silo ? Les éléments recueillis ne permettent pas à ce stade de trancher. Dernière structure et non des moindres, le creusement 2539 se trouve à environ 7m au sud est de 2428 (cf. Fig. 93). La mise en œuvre de ce creusement a oblitéré en partie l'extrémité nord du fossé 2543. Son comblement a été rapide, constitué d'une unique couche argileuse, noire (organique), compacte dans sa partie supérieure, plus meuble dans sa partie médiane. Le technicien en charge de la fouille a exhumé, au fond de la structure, un pot complet (Cl. 108) qui reposait sur une lame en fer de paire de forces (iso 709-2). La position de ces deux objets archéologiques suggère un possible dépôt. La fonction primaire reste sujette à caution : le profil du creusement est en forme de bouchon de champagne inversé et l'on serait tenté d'y voir le profil d'un petit silo. Il pourrait ainsi être mis en relation spatialement avec les indices de bâtiments 2 et 3. Dans sa fonction secondaire, hormis la possibilité d'un dépôt volontaire, la fonction de fosse de rejet semble légitime (56 nr céramique, traces charbonneuses...).

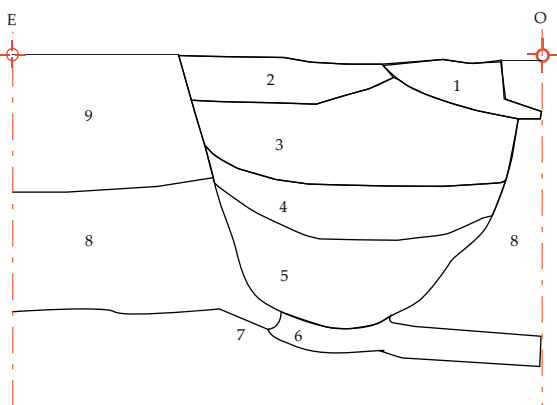
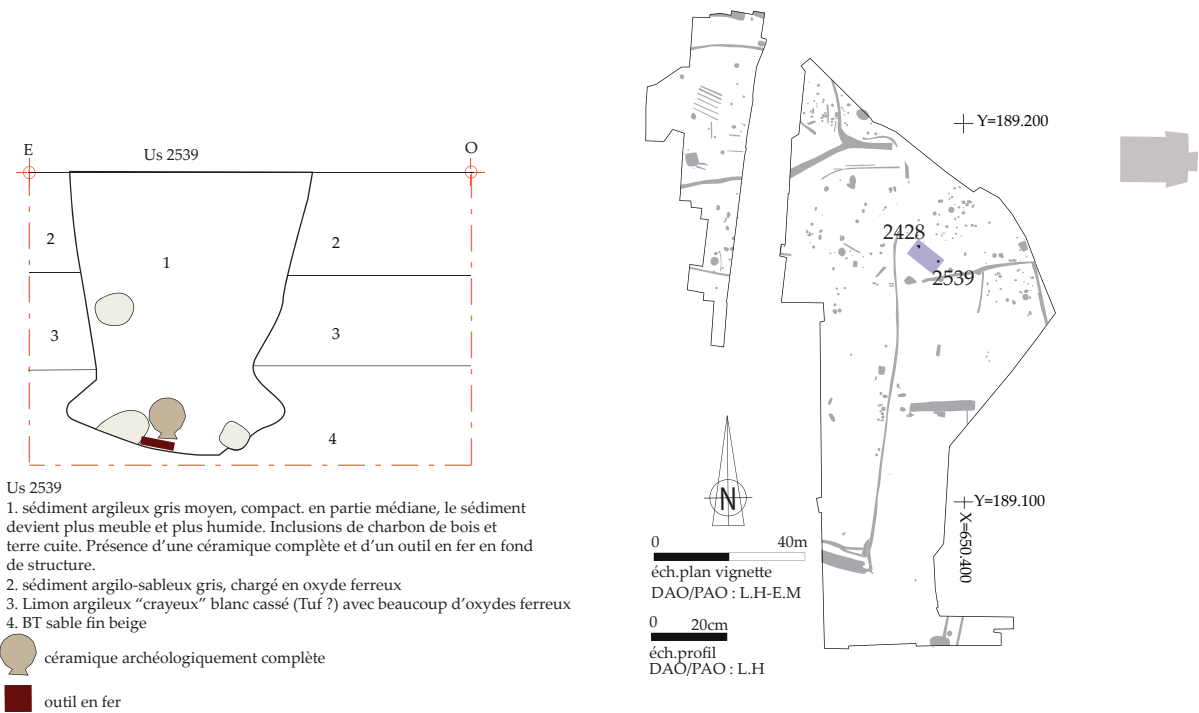


Fig.93 Profils des fosses 2428 et 2539

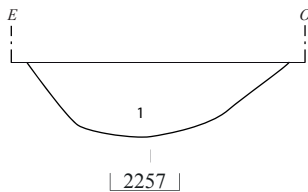
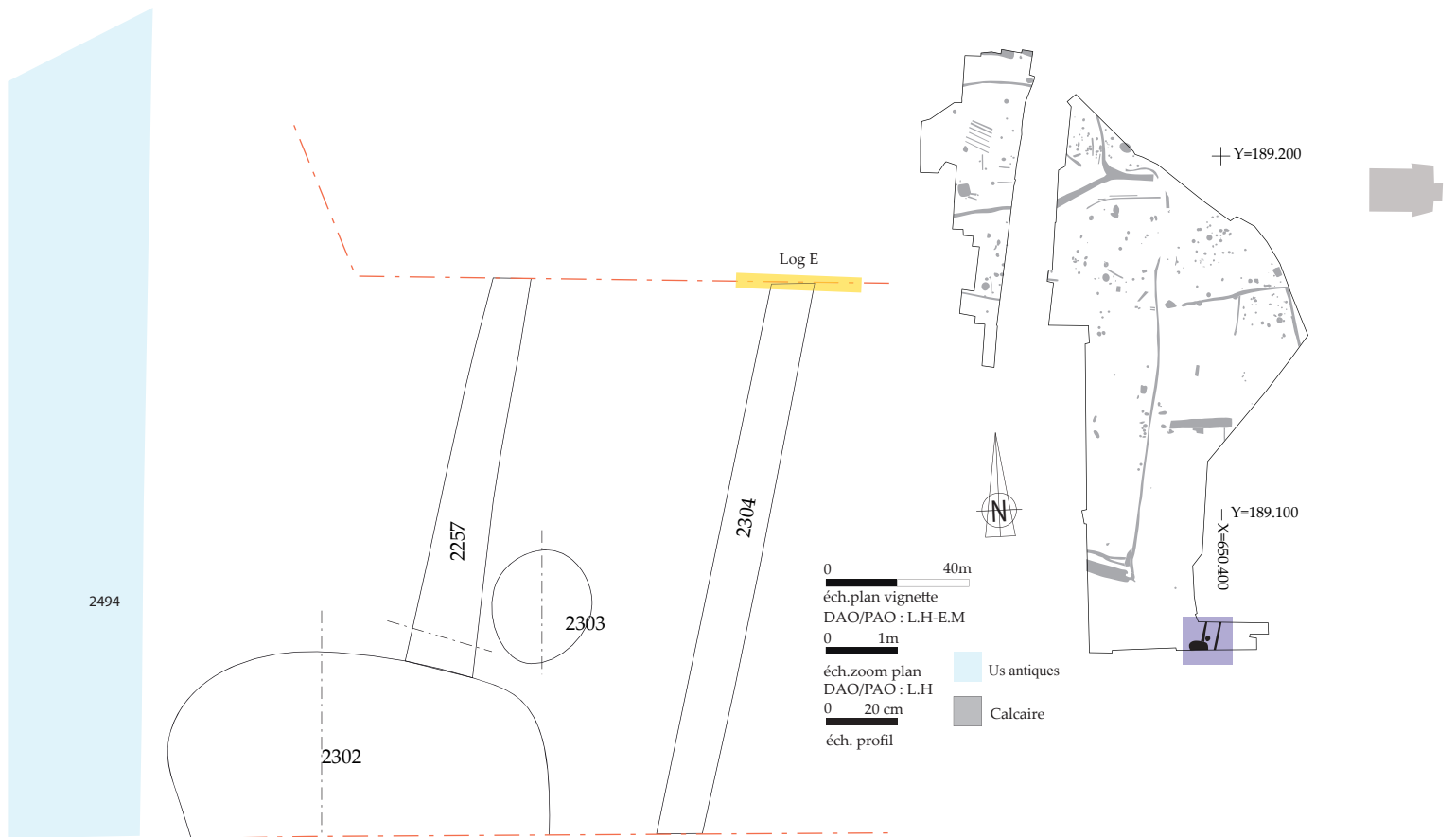
Les structures en eau : puits, mare, bassins

Cinq structures, relatives à la gestion de l'eau, ont été identifiées comme appartenant à cette période chronologique. Il s'agit des puits 2590 et 2439, de la mare 2302, du "bassin" 2276 et des structures 2549 et 2847 (typologie "Indéterminé").

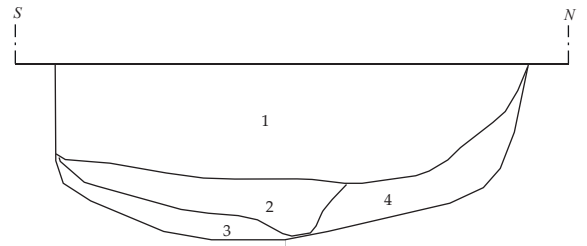
La mare 2302 se trouve au sud de l'emprise, en partie sous berme (**Fig. 94**). Les observations ont pu être menées sur une surface de 13,2 m² (long. 5,28 m, larg. 2,5m) et une profondeur extrême conservée de 74 cm. Le profil enregistré est celui d'une dépression en U. La paroi nord est évasée, le fond relativement plat. Un empierrement en pierre calcaire "plates" est identifié sur la pente et le fond de la structure : celui-ci insiste sur le caractère anthropique et volontaire du creusement et/ou aménagement de ce point d'eau. Ces pierres naturelles, pour certaines chauffées, sont des plaquettes de calcaire gris fossilifère, sans traces anthropiques (*cf. Annexe 5, p. 483* : iso 929). Les couches n°2 et 3 témoignent encore du caractère hydromorphique de cette structure (limon gris sombre argileux, collant, vaseux, gris sombre et charbonneux). Le comblement final semble être la résultante d'un comblement rapide : l'épaisseur du limon argilo-sableux se lit d'un seul tenant sur une épaisseur de 60 cm (maximum). Il est piqueté de fragments de calcaire, de craie et de charbon. Il a livré 8 nr (pour 1 NMI) céramique plaçant le comblement de la structure au XII^e siècle (début ?). Ce creusement semble fonctionner, après vérification de la liaison stratigraphique, avec le fossé 2257, partiellement observé (longueur visible 5,6 m ; lg. 70 cm ; Pf. 20 cm_profil en cuvette), dont le comblement est identique avec le comblement final de la mare 2302. On signale également la présence, à proximité de cet ensemble, de la fosse 2303 dont le comblement intervient fin XI^e-XII^e siècle. La couche de comblement est lessivée au $\frac{3}{4}$, le quart restant contient des fragments de torchis, de calcaires chauffés et de quelques cailloux, indices témoignant d'une possible destruction structurelle à proximité (hors emprise).

La structure 2847, localisée à l'extrême nord de la zone 2, a, pour ce qui a pu être observé, des caractéristiques morphologiques proches de celles enregistrées pour la mare 2302, notamment sa forme en plan, le profil et des couches grasses et vaseuses dans le comblement (**Fig. 95**). Est absent (donc différent) le principe de l'aménagement pierreux en bord et fond de structure. Le fond de la structure, légèrement sinusoïdale pour 2302, est plat pour 2847. L'eau est apparue très rapidement, dès l'ouverture du quart, preuve de la proximité de la nappe (1 m sous le niveau de décapage). Un prélèvement a été effectué pour l'étude palynologique (*cf. supra et infra*). La structure reste vierge de mobiliers dateurs.

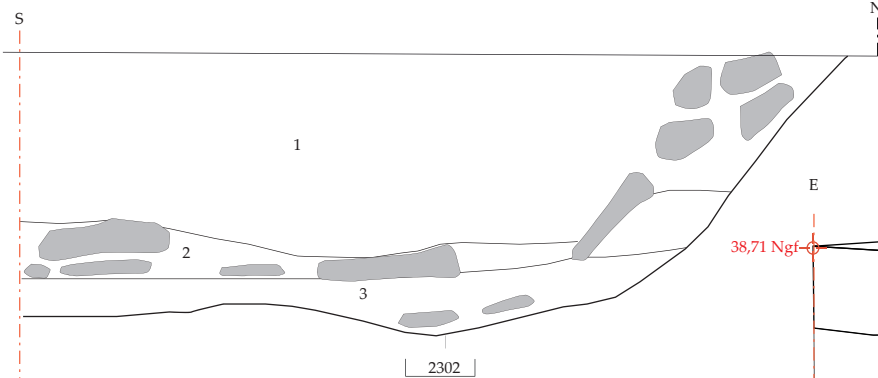
Le Bassin 2276 se trouve en partie médiane d'emprise (**Fig. 96**). De forme rectangulaire, il mesure 17,3m de long sur 2,86 de large, soit une aire de 49,47 m². La profondeur moyenne conservée est de 39 cm. Les parois sont évasées, autant sur la longueur que la largeur (**Cl. 109**). Le fond est plat. La couche de comblement est un limon argileux, grisé et compact, humide mais non vaseux comme ceux enregistrés dans les deux mares. Le comblement final est de même teneur, le limon n'étant plus exclusivement argileux mais argilo-sableux. Quelques poches sableuses orangées ponctuent ce niveau. La structuration doit s'entendre avec les creusements 2291 et 2278. L'Us 2291, de forme sub-rectangulaire, est lié stratigraphiquement au niveau de la partie (sud) médiane du bassin. On peut y avoir la présence possible des restes d'un accès (**Cl. 110**). Sur la même paroi, mais plus à l'est, le fossé 2278, large de 30 à 40 cm, et suivi sur une distance de 3,5 m, se connecte directement au bassin et pourrait signaler la présence d'une rigole, ou d'un accès à l'eau. Deux restes céramiques, collectés dans la couche de comblement du bassin, proposent une datation "MA".



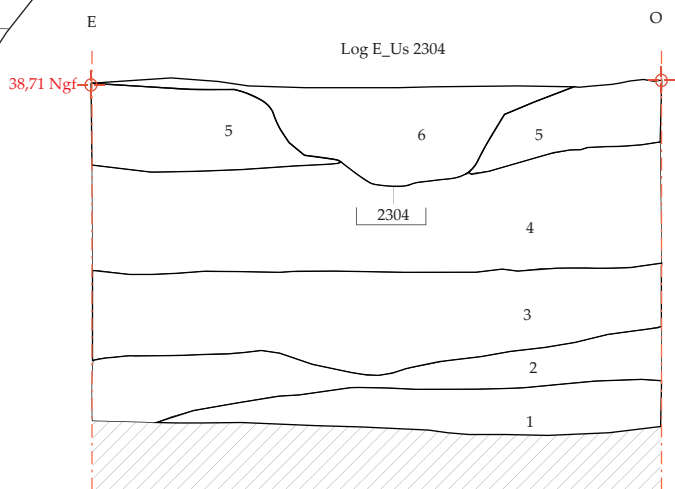
Us 2257
 1. sédiment sablo-argileux, vert moyen. Légères inclusions calcaires très fragmenté, poches brun clair. Comblement naturel (colluvions)?
 Semble fonctionner avec «dépression mare» ST 2302



Us 2303
 1. sédiment sablo-argileux, brun moyen à foncé, éclats calcaires, quelques fragments de CB
 2. sédiment sableux "humide", brun moyen, mélange brun orangé, éclat calcaire, fragments de CB
 3. sédiment sablo-argileux, brun moyen, dense
 4. sédiment sablo-argileux, brun moyen à clair, pochage brun orangé, dense



Us 2302
 1. sédiment argilo-sableux gris moyen, pochage sable brun moyen, inclusions micro calcaire et craie, charbons.
 2. sédiment argileux gris sombre, collant, hydromorphe, vaseux, micro calcaire et charbons, présence de pierres calcaires (à nummulites) principalement plates.
 3. même composition que la couche n°2 sans l'aménagement pierreux.



Log E_Us 2304
 1. sédiment sableux brun clair à jaune pâle, dense et humide
 2. grève sableuse, galets, nummulites, silex, cailloux.
 3. Sable brun clair, pochage brun foncé, compact, inclusions de fragments calcaires
 4. Sable + limon (hétérogène), brun clair à orangé, inclusions de CB, calcaire et coquilles
 5. sédiment sableux brun moyen, plus perturbé que la couche 4. Bioturbations, CB, calcaire
 6. Comblement fossé. Sédiment sableux au 3/4 lessivé, gris clair. Le reste du comblement est plus dense, brun clair, argile rouge. La partie haute du comblement est marquée par la présence de fragments de calcaire chauffé.

Fig. 94 Plan et profil de la mare 2302, des fossés 2257 et 2304, de la fosse 2303

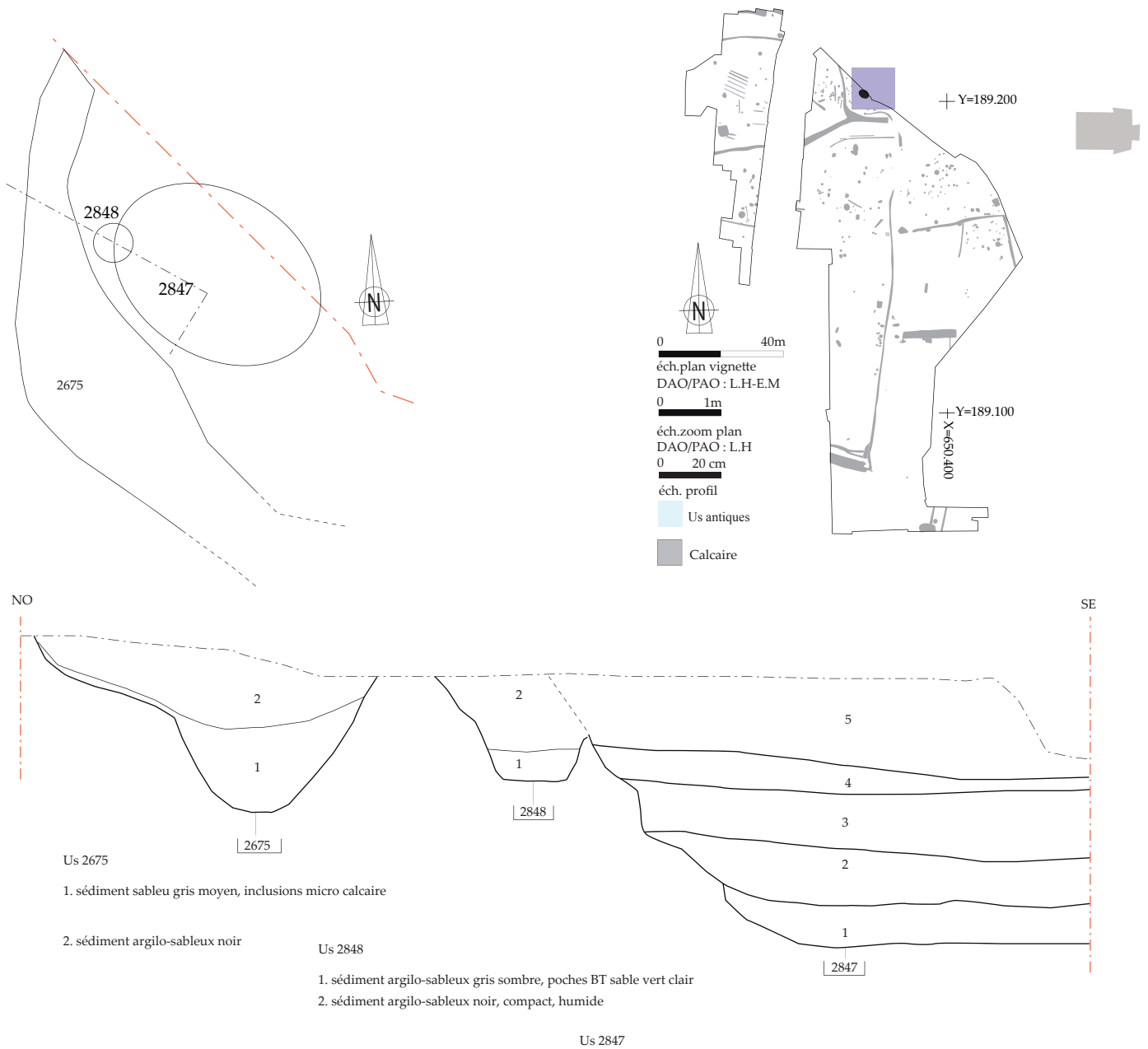
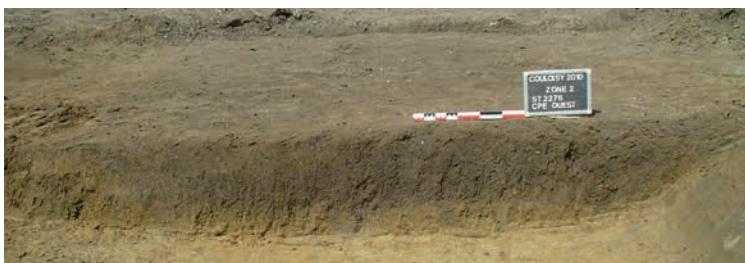


Fig.95 Plan et profils de la mare 2847, de l'Us 2848 et du fossé 2675



Cl.109 Profil du bassin 2276
Pierre-Yves Groch



Cl.110 Relation entre les Us 2276 et 2291 en cours de fouille
Célia Basset

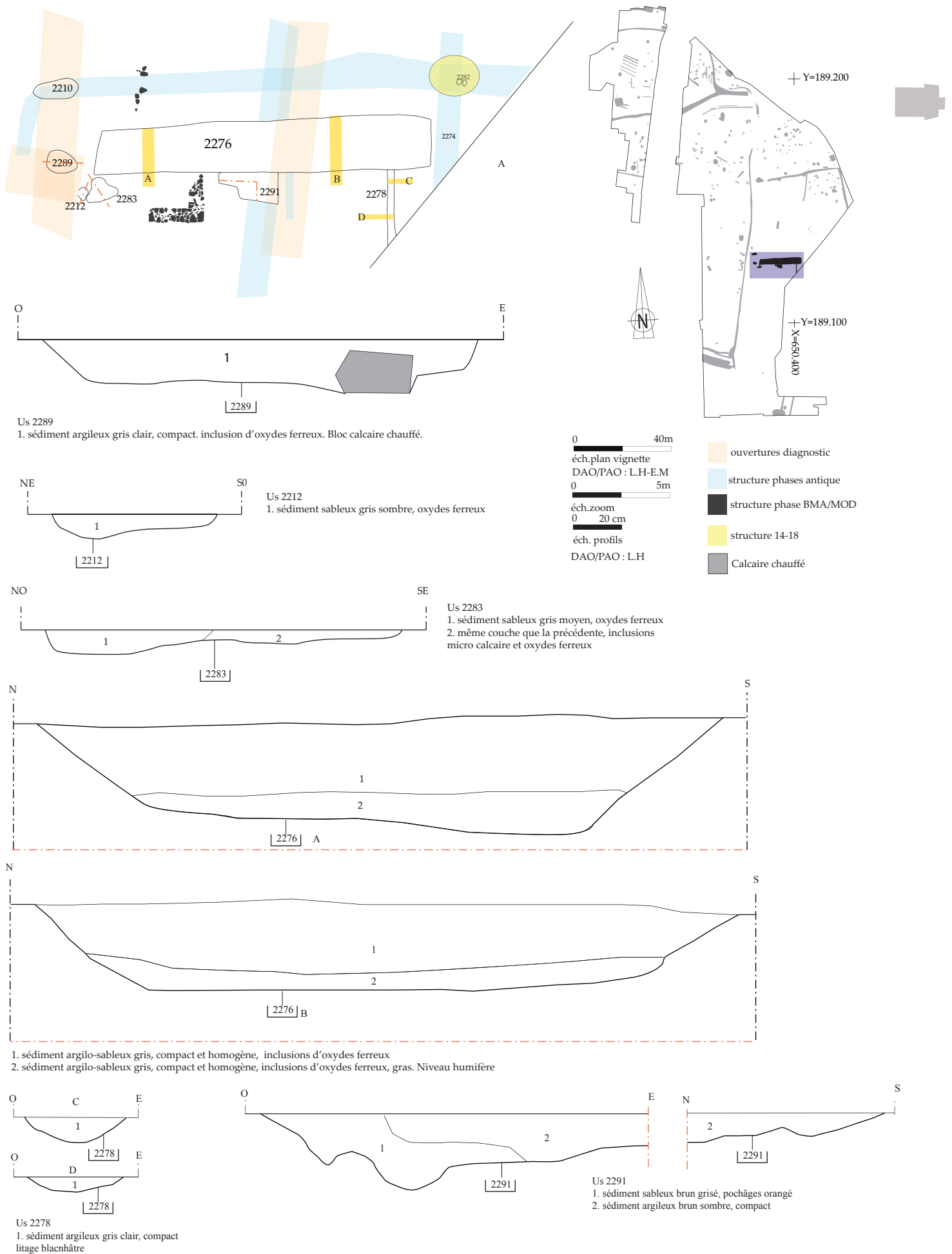


Fig.96 Plan et profils du bassin 2276 et structures liées à son fonctionnement

La morphologie de cette structure, associée aux différents témoignages de la présence du chanvre, nous suggère l'hypothèse du routoir (on trouve aussi rouissoir), lieu où l'on fait rouir des fibres textiles, afin d'isoler les fibres utilisables des plantes textiles en détruisant la matière gomme-résineuse qui les soude, par macération dans l'eau. La forme de ce bassin n'est pas sans rappeler celles des routoirs identifiés à Audun-le-Tiche, en Moselle (ROHMER 1996).

Les puits 2590 et 2439 ont pu être fouillés intégralement, ce qui s'explique notamment par la proximité de la nappe phréatique, donc une profondeur de creusement relativement faible à partir du niveau de décapage (1 m pour le puits 2590 ; 0,5 m conservé pour l'Us 2439 ; entre 1,2 et 1,4 m à partir du même niveau de décapage pour le puits 2012 de la phase suivante – la profondeur conservée maximum du puits 2012 oscillant vers 2 m). Ils sont localisés en zone 2, dans l'espace compris entre le fossé 2407 et la berme orientale, en partie médiane d'emprise. L'emplacement du puits 2439 lui confère un positionnement quasi central dans l'espace étudié. Des analyses palynologiques (Us 2439 et 2590) et une approche xylologique (us 2439) ont été menées sur le terrain et en laboratoire.

Le puits 2590 (Fig.97). La fosse d'installation du puits est de plan circulaire. Le diamètre enregistré se monte à 1,74 m. Le diamètre d'ouverture, perceptible dès la découverte de la structure, est de 84cm, diamètre relativement moyen et proche des découvertes dans le même type de contexte dans la région (HUGONNIER EN COURS 2). La fosse d'installation descend jusqu'à l'apparition de la nappe, le conduit faisant de même. Le fond ne porte pas de trace de cuvelage en bois. Le conduit, lui, se compose de blocs de calcaire dont les faces internes mesurent entre 12 et 20 cm en moyenne (Cl.111). Le liant se compose d'un mélange de limon sableux et de limon extrait lors du creusement. Le fond de la structure propose une alternance de limon sableux très fin principalement "vert clair", très meuble, gras par endroits, comportant des micro inclusions carbonatées et des filets de grave fine (couche n°1 à 3).



Cl. 111 Vue sommitale de la couronne empierrée du puits 2590

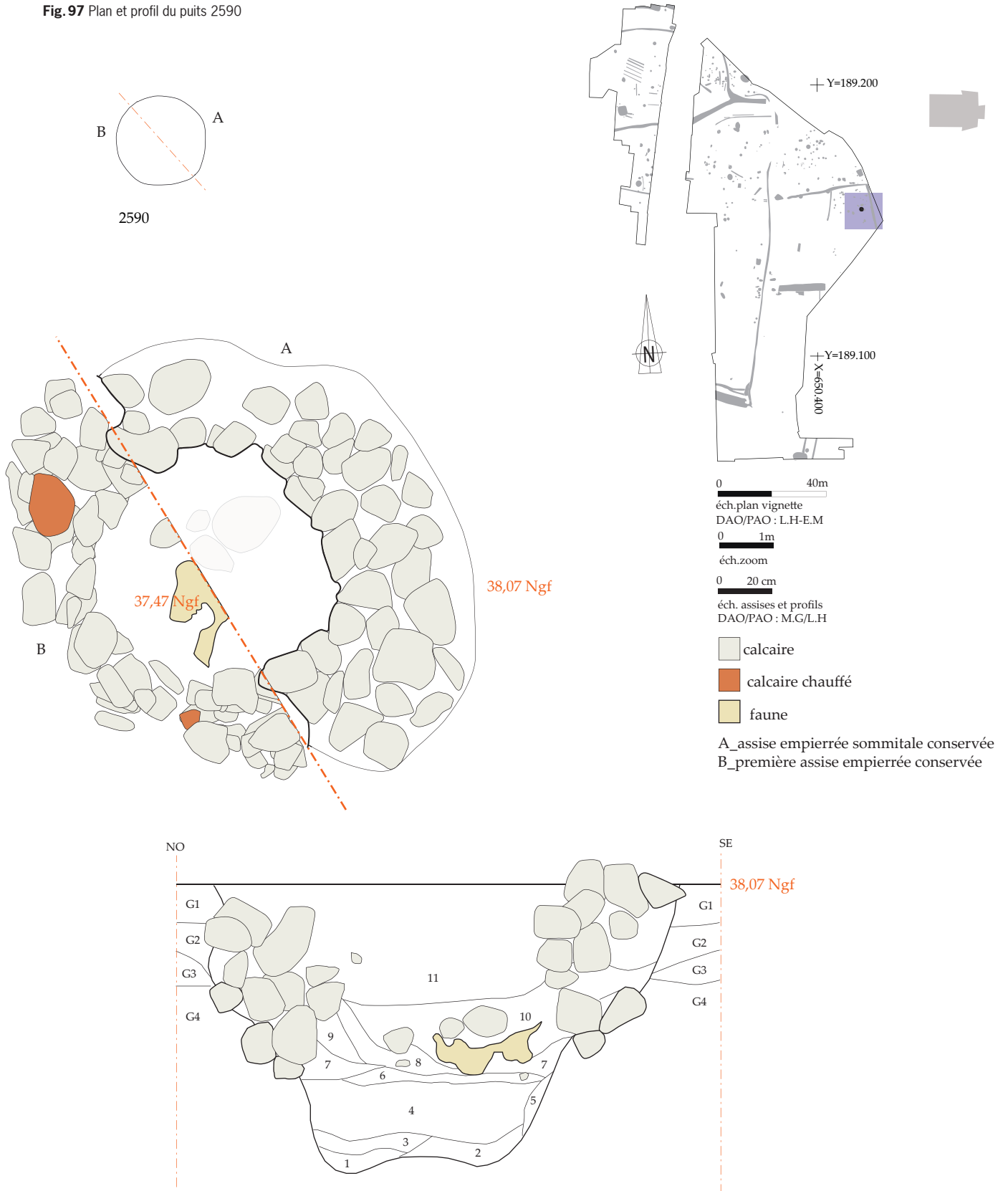
Marjorie Galois



Cl. 112 Apparition du crâne de bœuf dans le fond du puits 2590

Marjorie Galois

Fig.97 Plan et profil du puits 2590



Us 2590

1. sédiment sableux fin, vert clair, meuble.
2. sédiment sableux fin, vert clair à gris clair, micro carbonates.
3. sédiment sableux fin, vert clair, micro carbonate, fine grave, meuble.
4. sédiment sableux fin, gris clair, micro carbonate, pointes d'argiles grise, meuble.
5. sédiment sableux fin, brun clair, meuble.
6. sédiment argileux gris sombre à brun clair, charbons de bois, micro carbonate, compact.
7. sédiment argilo-sableux gris moyen, charbon de bois, calcaire, terre cuite, compact.
8. couche sableuse gris beige, litage d'argile grise, carbonate, terre cuite.
9. sédiment argilo sableux gris, charbons de bois, compact.
10. sédiment argileux gris sombre, charbons de bois, calcaire, carbonate, terre cuite, blocs calcaire, céramique, les blocs calcaires reposent sur un fragment de crâne et mâchoire.
11. sédiment sablo argileux gris clair à moyen, graviers, calcaire et petits blocs calcaire.

- BT_G1 : sédiment sablo argileux orangé, compact
 BT_G2 : sédiment sableux brun gris clair, compact, inclusions carbonatées
 BT_G3 : grave, sable et galets gris vert à blanc, meuble
 BT_G4 : succession litée de bancs de sable vert, jaune, gris , blanc

La couche 4, plus épaisse (22 cm environ), est aussi sableuse, grisée clair, et porte la trace de veinages argileux gris clair, légèrement vaseux. Les couches 6 à 10, comprises dans les trente premiers centimètres du conduit empierré, sont argileuses, grasses, de couleur gris clair à foncée, et comportent les principaux mobiliers recueillis (céramique, terre cuite simple et architecturale) avec des micro inclusions de charbon de bois (points d'1 à 2 mm environ). La couche 10, par ailleurs, qui concentre la majorité des mobiliers, est marquée par la présence d'une incisive inférieure de porc (2g) et d'un crâne de bœuf (1376 g) partiel (Cl.112). La morphologie et la composition des couches 1 à 4 se retrouvent également dans les fonds de creusements des puits 2439 et 2012. La différence réside dans l'absence d'eau (toujours présente en fond de creusement des deux autres puits). La couche de comblement (n°11) marque le phénomène de récupération des pierres du conduit : elle se compose de limon sablo-argileux, gris à brun, meuble, et de blocs de calcaire du conduit non récupérés, de fragments de craie, de graviers, le tout sans éléments dateurs probants.

Le démontage des blocs restants de la couronne du conduit nous a amené à isoler deux sacs d'artefacts : l'un issu du liant et l'autre concernant les couches 10 et 11 internes. A la suite de la première étude des mobiliers antiques (*cf. supra*), la structure avait été provisoirement datée Haut-Empire. Suite à la reprise de l'étude par Véronique Pissot, associée avec les rectifications et nouvelles identifications faites par Caroline Claude, il s'avère que la datation retenue, pour le creusement de ce puits, est XI^e-XII^e siècle (*cf. infra*). Le lot issu du liant des pierres du conduit est hétérogène, composé de fragments antiques du Haut-Empire et de restes céramique associés au XI^e-XII^e siècle. La présence des éléments antiques étant ici probablement issue des terres du creusement réutilisées dans le blocage et la consolidation du conduit lors de sa mise en œuvre.

Les analyses palynologiques réalisées au niveau des prélèvements effectués en fond de structure (échantillon P19, couche 9) comptabilisent 298 grains de pollen et 23 taxons. Cet échantillon présente un mauvais état de conservation, conservation différentielle peut être à l'origine du taux élevé de cichorioidées (24,8 %), ce pollen résistant mieux que d'autres à la corrosion [BOULEN 1997A, BUI-THI-MAÏ ET GIRARD 2010]. De la même manière, les brassicacées (22,5 %) peuvent être surreprésentées. Dans le cas présent, le mauvais état de conservation limite fortement l'interprétation que l'on pourrait donner de ce spectre pollinique mais, néanmoins, on notera l'enregistrement de Lemna, témoignant de la présence d'eau et marquant ainsi le caractère hydromorphe de ce contexte.

Les informations recueillies lors du traitement de la structure ne permettent pas de visualiser la typologie exacte du mode d'approvisionnement en eau, typologie majoritairement issue du croisement des représentations iconographiques et de l'archéologie (ALEXANDRE-BIDON 1992) : puits simple ? à tambour enrouleur ? à manivelle ? puisage à bras, à poulie ou à balancier ? La présence du trou de poteau 2138 aurait pu être un indice concluant pour la proposition du balancier (*ibidem*, typo 6_fig.4, p.527), système qui convient aux nappes phréatiques proches (*ib.*, p.528). Mais ce poteau, rattaché au bâtiment 1 postérieur, ne participe pas finalement de la structuration de ce puits. On peut envisager alors un puisage simple à bras.

Le puits 2439 (Fig. 98 et cf. Annexe 6, p. 497). Le contexte de découverte de la structure découle d'un test stratigraphique effectué lors des sondages mécaniques sur le tracé de l'un des aménagements hydrauliques (Us 2474 : cf. Fig. 13, p. 72) en lien avec la gestion de l'eau lors de la phase médiévale suivante. La conséquence directe est que la partie sommitale de ce puits a été oblitérée, non par le décapage, mais par les aménagements liés à la mise en oeuvre du vivier 2476. Délicat d'en tirer un argumentaire précis quant à la forme de la fosse d'installation : se dessine une forme polygonale, à l'origine ovoïde vraisemblable (les mesures enregistrées lors de l'apparition de la structure laissent envisager un diamètre d'au moins 2,2 m pour le creusement). En revanche, en plan, on distingue autant la forme (ovoïde) du fond du creusement de fondation que celle du conduit interne du puits (circulaire). Les diamètres enregistrés sont de 1,4 m pour le creusement et de 0,8 m pour le conduit (identique à la mesure enregistrée pour le puits 2590), en fond de creusement. La profondeur du puits est difficilement estimable : l'oblitération ne permet pas d'en avoir une projection certaine. Tout au plus, en arguant de son positionnement, de sa relation chronologique et des profondeurs des deux autres puits, on estimera la sienne entre 1 m (Us 2590) et 2 m (Us 2012).

La présence de la nappe phréatique a favorisé la conservation d'un cuvelage clayonné en bois, dont la forme épouse le diamètre circulaire de l'intérieur du conduit (Cl. 113). La présence résiduelle de plaquettes de roche calcaire et le départ d'un empierrement encore en place sur la partie est du conduit suggère qu'après le creusement de la fosse jusqu'à l'apparition de la nappe phréatique, le cuvelage clayonné est posé, maintenu autour par des pierres plates fichées en tranche, puis le conduit est installé, la tranchée de fondation étant logiquement comblée avec les matériaux de creusement.

Le cuvelage est formé d'un clayonnage comprenant 12 piquets plantés à la verticale [principalement du chêne (8) mais aussi du noisetier (1) et du hêtre (1)], taillés grossièrement et espacés de façon régulière (entre 0,2 et 0,25 m), le tout formant un cercle. Des faisceaux de branches de noisetier, façonnées en modules de 50 et 70 cm de long et de diamètre moyen compris entre 0,8 et 1,2 cm, composent l'entrelacement observé (Cl. 114).



Cl. 113 Vue zénithale du cuvelage clayonné du puits 2439

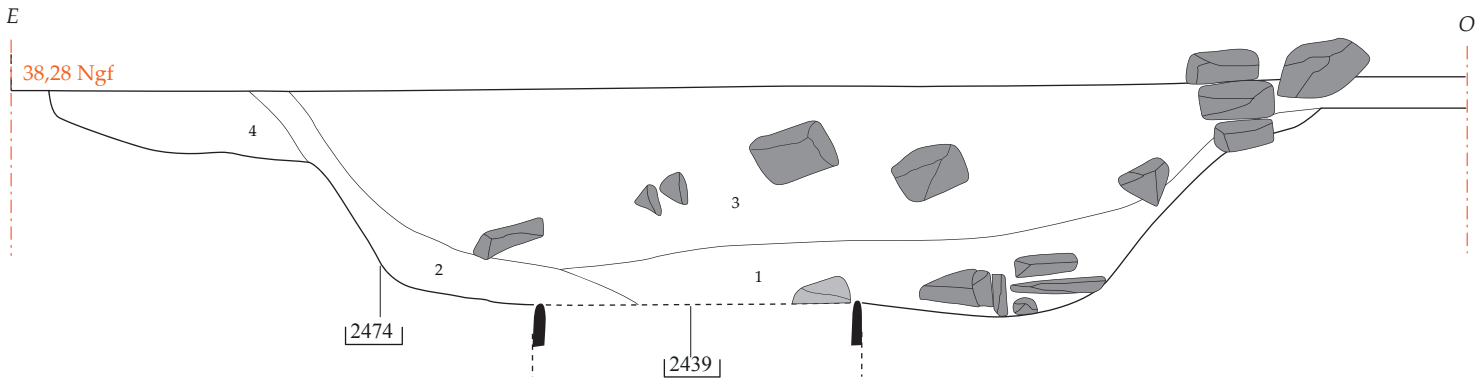
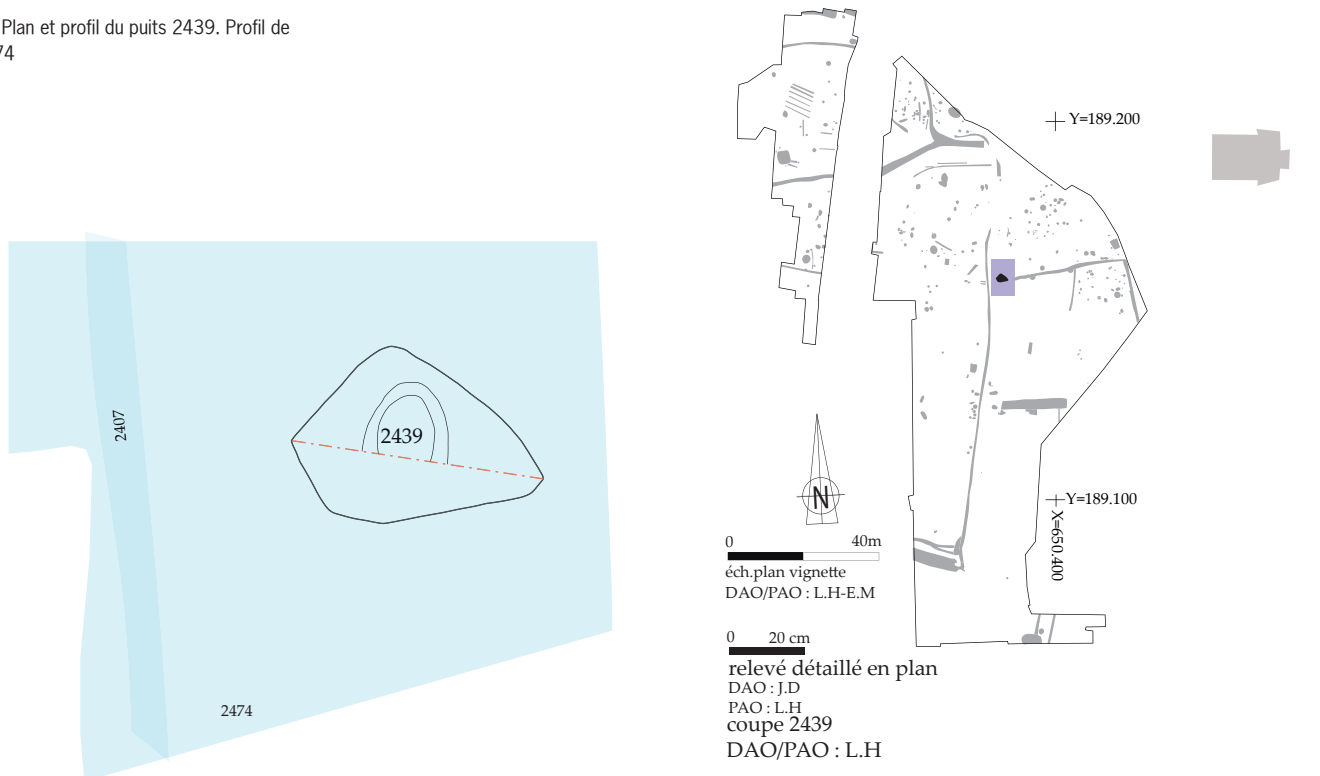
Louis Hugonnier



Cl. 114 Prélèvements en cours du clayonnage (puits 2439)

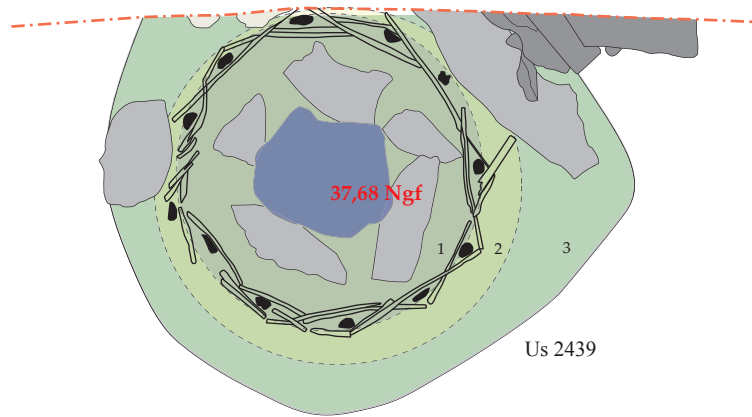
Célia Basset

Fig. 98 Plan et profil du puits 2439. Profil de l'Us 2474



1. sédiment argileux gris sombre à noir, traces hydromorphes, sédiment gras au toucher et chargé en eau. présence de blocs calcaires (comblement)
2. même composition que la couche n°2, à l'exception des blocs calcaires.
3. sédiment argilo sableux, traces hydromorphes, micro calcaire et présence de blocs (comblement)

- pierres calcaires (comblement 2474)
- pierre calcaire du puits 2439
- pieux en bois



- nappe d'eau
- 1. couche argileuse gris sombre à verdâtre, présence de plaques calcaires en cercle, vaseux.
- 2. couche de grève jaune et argile orangé
- 3. couche argileuse gris sombre, charbons en grand nombre et faune.

L'analyse xylologique et dendrologique met en lumière une mise en œuvre différente des choix d'essences entre l'armature et le treillage, l'utilisation d'outils à fer plat à percussion lancée de type serpette, la période de coupe et de récolte du matériau bois ("au tout début du printemps") et une vraie connaissance des qualités du matériau (souplesse et élasticité du noisetier) (cf. **Annexe 6, p. 497**). A notre connaissance, il n'existe qu'une seule occurrence régionale de ce type morphologique, à savoir celui mis au jour sur une opération de fouille menée par le service archéologique de Noyon (DULAUROY-LYNCH 2007). Sur le site de Montmacq, dont l'occupation médiévale s'étend du V^e au XII^e siècle, à quelques encablures de Passel, deux cuvelages en bois ont été mis au jour mais ils sont quadrangulaires et constitués de section de pièce de bois coupée (HUGONNIER EN COURS 2). Les couches argileuses et grasses du fond du puits (fonctionnement/ utilisation) ont également livré des matériaux biologiques témoignant d'activités humaines précises, ainsi que du mobilier céramique relatif au XII^e siècle. Des fragments de branchages (dont un fagot), déchets et éclats ligneux ont été prélevés dans ce qui constitue le comblement actif du puits. Julien DEZ précise par ailleurs que ces vestiges sont, je cite : « le cortège classique des vestiges ligneux retrouvés au sein du comblement de puits » (cf. **Annexe 6, p. 497**). L'étude de quelques 119 éléments récoltés met en lumière de la matière résiduelle provenant d'un travail à la hache de bois d'œuvre, différentes essence boisées comme le noisetier, le merisier (présence de noyaux par ailleurs), le troène, et apporte des preuves matérielles de la présence de la vigne, avec le décompte de 90 fragments. Au sein de ce lot se détermine un sous-groupe composé de fragments de sarments simples (78 éléments) et un sous-groupe de sarments complexes (12 éléments). Trois exemples de fragments de ceps renseignent sur les gestes de taille et d'entretien sur un ou plusieurs pieds de vigne (cf. **Annexe 6, p. 497**). Les échantillons prélevés en vue de l'étude des pollens ont fourni de très bons résultats, notamment les échantillons les plus profonds, P80 et P81 (cf. **Annexe 9, p. 581**). La moyenne enregistrée est de 315 grains de pollen, 34 taxons et une concentration absolue de 1937, tandis que le prélèvement supérieur (P79) est moins fiable du fait de sa conservation médiocre (CA = 660). P80 et P81 présentent des spectres polliniques similaires. AP/T est toujours assez faible (6 %). Outre les quelques héliophiles et essences forestières présentes, *Vitis* est enregistré dans les trois échantillons de la structure. De manière ponctuelle, P81 enregistre *Salix*, à 1,9 %. Parmi les herbacées, *Cannabis/Humulus* prédomine largement (20,8 %). Les céréales (dont *Secale*) présentent un taux maximum (16,5 %), encore associées à *Centaurea cyanus* (1,6 %). Les rudérales (25,4 %) sont très diversifiées et sont ici dominées par *Artemisia* (7,6 %). En revanche, cichorioidées (3,3 %) et cypéracées (3,7 %) sont à leurs taux les plus faibles. Celui des poacées (9,8 %) est également peu élevé. Dans l'échantillon P79, si la conservation est médiocre et que les pourcentages sont à relativiser, avec 11,7 % d'indéterminés, il n'en demeure pas moins que *Cannabis/Humulus* est fortement enregistré ici.

Le mobilier céramique étudié (15 nr/3 NMI) est exclusivement relatif au XII^e siècle, une oule archéologiquement complète, découverte en fond de structure, resserre potentiellement cette fourchette séculaire à la première moitié du XII^e siècle. Cette oule (cf. *infra*, **Fig. 103 : 2**) porte d'importantes traces de feu externe ainsi qu'un dépôt marron interne, correspondant vraisemblablement à un caramel de cuisson (cf. *infra*).

L'ablation de la partie sommitale empêche toute proposition quand à la typologie de ce puits, à l'identique des propositions faites pour le puits 2590. La piste du puisage à bras ou à balancier est la plus cohérente à ce stade de l'entreprise. En revanche, on est amené à s'interroger sur le "statut" de ce puits, de par son positionnement topographique au sein de l'occupation.

Sa non-relation avec un bâtiment proche, sa place dans l'organisation (incomplète) spatiale suggère la piste du puits à caractère "communautaire", dont l'approvisionnement en eau serait potentiellement destinés aux activités arboricoles (jardins) ou à l'hydratation du bétail par exemple.

2.3.4.2 Les mobiliers

La céramique

Caroline Claude

- Données générales : les groupes techniques (XI^e-XV^e siècles)

Les caractéristiques générales des pâtes céramiques sont valables pour toute la période qui nous intéresse. Il s'agit de pâtes plus ou moins chargées en inclusions siliceuses. Les inclusions, en fonction de leur taille et de leur densité, sont nettement perceptibles ou non en surface et donnent un aspect plus ou moins grénée. On observe ainsi des pâtes dites 'fines', très épurées et d'autres plus 'siliceuses'. Ces dernières sont très bien cuites et sont alors sonores, tandis que les autres le sont moins. Ces dernières paraissent alors plus limoneuses et se délitent au frottement en de minuscules éléments siliceux. On observe des pâtes à la structure lâche et d'autres à la structure serrée, des pâtes homogènes et des pâtes avec des inclusions autres que siliceuses.

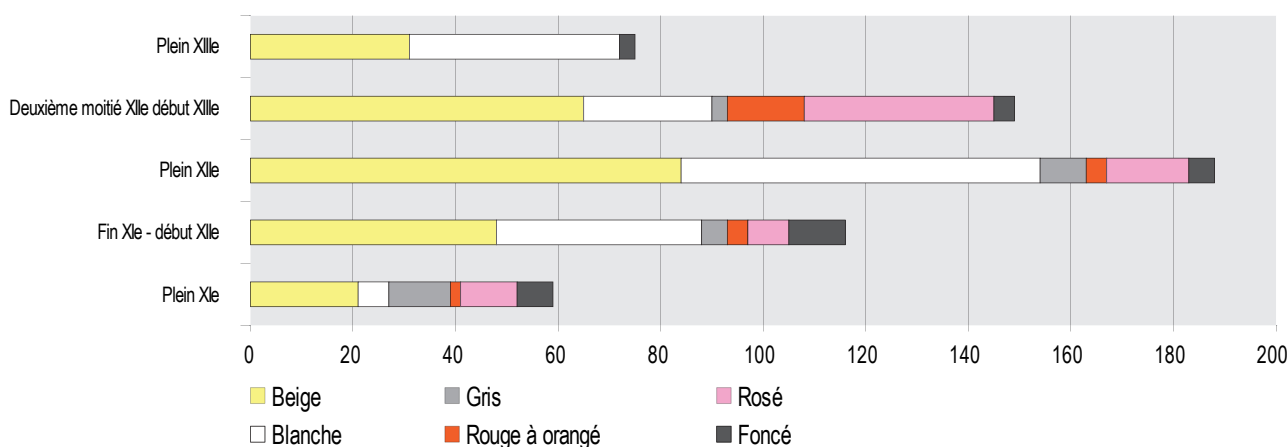
Certains tessons comportent de grosses et éparses inclusions rouges parfois associées à de moyennes inclusions blanches. La présence d'inclusions de chamotte ou de particules de calcaire dans la matrice argileuse est un phénomène observé entre autres dans les ensembles noyonnais du site de la rue d'Orroire à Noyon à partir de la fin du XII^e – XIII^e siècle (LACROIX 1995 : 97) alors qu'à Couloisy, il semblerait que ce phénomène soit attesté au sein d'ensembles plus précoces (*cf. infra* – ensembles de tessons caractéristiques de la première phase). Les teintes des pâtes évoluent très peu au cours du Moyen Âge. Elles sont principalement de teinte claire à cœur souvent gris (blanche, beige, beige rosé, rosée) ; quelques tessons sont en pâte foncée (marron, orangé, rougeâtre). De rares tessons sont de teinte grise, et semble être un héritage de la production identifiée dans les quelques ensembles du haut Moyen Âge. Les décors sont peu nombreux. Les tessons peints sont quasi inexistant : il est possible qu'une partie des décors peints ait été altérée par le contexte humide des niveaux dans lesquels les récipients ont été trouvés. Quelques uns portent un décor imprimé à la molette pour le début de la période (XI^e XII^e). Vers la fin de la période, au bas Moyen Âge, nous observons quelques glaçures vertes ou jaune.

- La première phase : entre le XI^e et le milieu du XIII^e siècle

» Les groupes techniques

Les tessons sont principalement de teinte claire. Néanmoins entre le XI^e et le XIII^e siècle, nous observons quelques changements quant à la couleur des pâtes (**Graph. 3**).

Graph. 3 Répartition des couleurs de pâtes par période chronologique



Si les pâtes de teinte beige dominant tout au long de cette phase, la proportion de pâte blanche prend plus d'importance au cours du XII^e siècle. Les pâtes grises, héritages de productions antérieures, diminuent de même que les pâtes plus foncées, noires et marrons. Les pâtes de teinte rosée se retrouvent tout au long de cette période mais semblent disparaître au XIII^e siècle. Nous observons également au cours du XII^e siècle une part légèrement plus importante de pâte de teinte rouge à orangée. Près de 15 % des tessons de cette phase présentent des inclusions éparses, le plus souvent de taille moyenne à grosse et de couleur rouge, moins souvent de couleur blanche et plus rarement en association les unes avec les autres. Les pâtes présentant de grosses ou moyennes inclusions rouges sont de teinte claire à rougeâtre mais le plus souvent tirant vers le rose ou l'orangé. Quelques groupes techniques se distinguent visuellement très facilement. L'un est de teinte claire, blanche à beige rosé, très épurée. Il comporte de grosses inclusions blanches. L'autre est de teinte beige orangé avec des inclusions rouges de taille moyenne à grosse. Les décors Au début de cette phase, les décors sont quasi exclusivement des impressions réalisées à la molette et formant des losanges ou des damiers. Ils prennent place le plus souvent sur l'épaulement (la moitié supérieure du vase) et exceptionnellement sur le bord (Fig. 99).

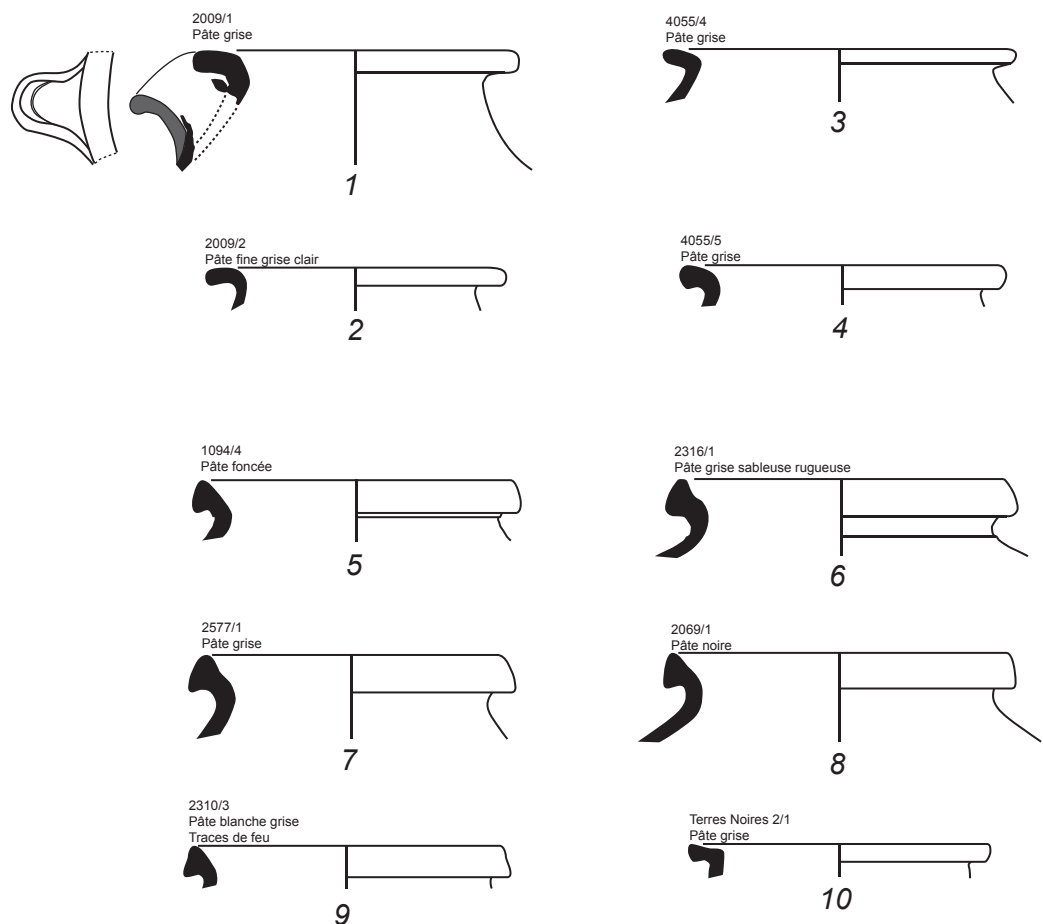


Fig. 99 Mobilier céramique en pâte grise entre le haut Moyen Âge et le XI^e siècle

0 5 10cm
Dessins : C. Claude

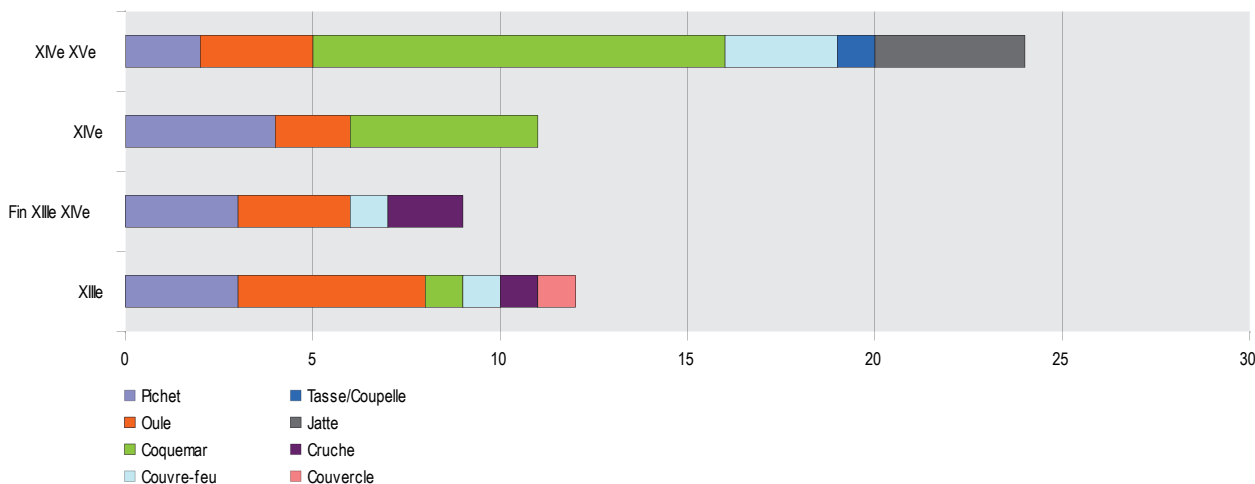


Cl. 115 Décor de bandes d'argile rapportée digitée

Dans un cas, la molette est associée à un décor de bandes d'argile rapportée digitée (Cl. 115). La prédominance de ce type de décor sur les autres décors (ici 26 tessons de cette phase soit 6 %) est un phénomène observé sur le site de Varesnes (60) daté des X^e-XI^e siècles (PINARD ET AL. 2006 : 118) : la céramique peinte y était tout comme à Couloisy anecdotique. En effet, à Couloisy, seuls 10 tessons présentant un décor peint sont recensés principalement sur la fin de la période (deuxième moitié XII^e siècle-début XIII^e siècle) soit 2 % des tessons de cette phase. Rappelons que peut-être une partie des décors peints ait pu être altérée par le milieu de conservation humide. A la fin de cette période apparaissent également quelques tessons glaçurés : il s'agit de pichet portant une glaçure verte.

» Les formes

232 individus ont été comptabilisés pour cette phase dont 146 NMI Bords. Deux seules formes sont archéologiquement complètes dont une est quasi-intacte (2539). Le reste des individus n'est identifiable qu'à partir de fragments de bords, anses ou éléments caractéristiques. Les deux principales formes rencontrées sont les oules et les cruches à anse plate. Quelques pichets ainsi qu'une base de lampe complètent ce répertoire, image d'un vaisselier domestique des plus courants pour cette époque (Graph. 4).



Graph. 4 Répartition des formes selon la période chronologique

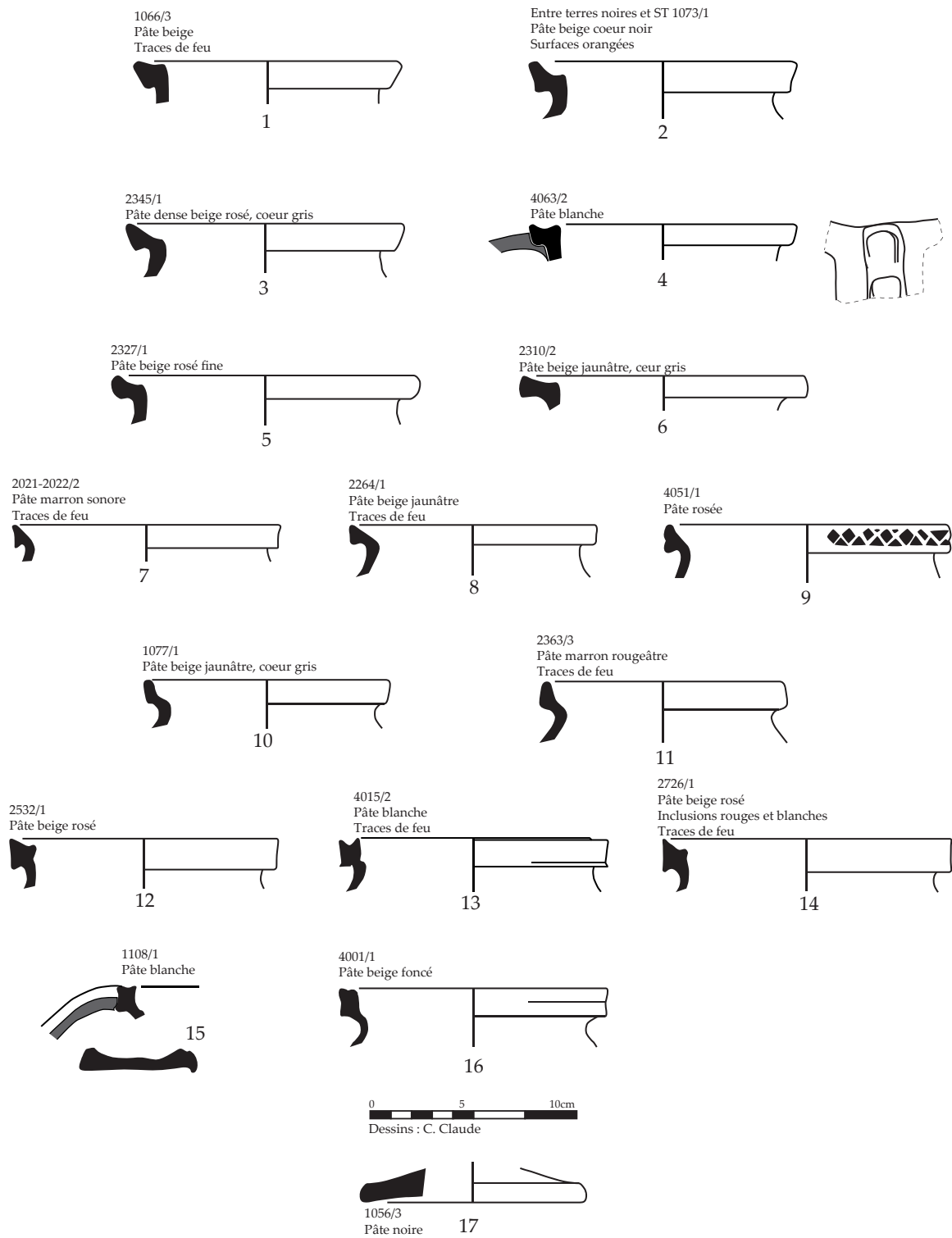


Fig. 100 Mobilier céramique des XI^e-début
XII^e siècles, Oule, cruche et socle de lampe

L'oule est un récipient fermé sans moyen de préhension ni verseur, récipient à tout faire destiné tant à la cuisson qu'à la conservation. Elle est de deux types : à lèvre saillante ou à col formant un bandeau. La première variante se reconnaît au profil de la lèvre, débordante. Celle-ci peut être massive ou non, de section carrée (**Fig. 100** : 12, 13, 14, 16) ou triangulaire (*cf.* **Fig. 100** : 3, 7, 8), parfois relevée (*cf.* **Fig. 100** : 10, 11). Les exemplaires d'oule les plus anciens sont vraisemblablement ceux produits en pâte grise présentant un profil en crochet (*cf.* **Fig. 99** : 5-9), type attesté à Varesnes et daté entre le X^e et le XI^e siècle (*ibidem*). Ces différents profils de lèvre sont susceptibles d'avoir appartenu à une cruche. En l'absence d'élément caractéristique sur le fragment de bord (départ d'anse, déformation pour le bec), il est parfois délicat de trancher pour l'une ou l'autre des catégories. Néanmoins la quasi-absence de fragments d'anses plates (8 fragments d'anse plate sur 824 tessons) nous permet d'envisager que nous sommes dans la plupart des cas face à des oules à lèvre saillante et non à des cruches⁴). Ce type d'oule, à bord saillant, est un héritage des pots carolingiens. Il disparaît au cours du XII^e siècle pour être remplacé par l'oule de second type. La deuxième variante d'oule présente un bord mouluré formant un bandeau.

Il s'agit d'un récipient caractéristique par sa forme du Moyen Âge : il apparaît au cours du XI^e siècle pour se généraliser progressivement et supplanter au cours du XII^e siècle l'oule à lèvre saillante. Une oule à col en bandeau est archéologiquement complète (*cf. infra*, **Fig. 103** : 2). Le profil du bandeau suit une évolution entre le début et la fin de cette phase. Ainsi les premiers bandeaux sont plutôt courts, trapus, parfois éversés (**Fig. 101** : 1 à 11). Ensuite, au cours du XII^e siècle, les parements paraissent se verticaliser, la lèvre présente une extrémité supérieure avec une gorge tandis que les arêtes inférieures du bandeau se détachent très franchement du col (*cf.* **Fig. 101** : 12 à 18). Nous observons également au même moment une augmentation de la taille des oules, certains diamètres d'ouverture atteignant les 16 cm (*cf.* **Fig. 101** : 17, 18). A la fin de cette phase, au cours de la deuxième moitié du XII^e et peut être jusque la première moitié du XIII^e siècle, les bandeaux présentent une mouluration différente, les lèvres s'arrondissant (*cf.* **Fig. 101** : 19 à 22). Ces quelques observations correspondent à des évolutions perceptibles également dans d'autres régions comme en Ile-de-France : elles ne préjugent pas de la persistance de types archaisants à côté de types innovants. Ainsi, une étude récemment menée dans le nord de l'Ile-de-France a clairement établi qu'au sein d'un même ensemble de tessons très bien datés par des monnaies du début du XII^e siècle pouvaient coexister des éléments de facture ancienne et des pièces aux caractères novateurs affirmés (LEFEVRE 2007 : 117). Aucun décor n'a pu être ici associé à ce type de forme.

La cruche représente le deuxième type de forme reconnue. Il s'agit d'un récipient fermé muni d'une (ou plusieurs ?) anse plate et d'un élément verseur. Nous distinguons la cruche du pichet par la présence d'une anse plate et d'un élément verseur. Le seul récipient retrouvé quasiment intact est une cruche à bec pincé : elle est à panse ovoïde, à fond bombé pincé, à une anse plate (celle-ci est manquante), et à bec pincé (*cf. infra*, **Fig. 103** : 3). Nous avons pu identifier plus précisément deux types de cruches : le type le plus ancien est à bec tubulaire, le plus récent à bec pincé. Trois becs tubulaires coupés au couteau et détaché du col ont été mis au jour. Ce type de bec détaché de la lèvre est daté des X^e et XI^e siècles à Varesnes (60 – PINARD ET AL., *OP.CIT.*).

4. Ne peut-on pas aussi imaginer que les anses plates, pour leur relative solidité, ont été réutilisées pour un usage secondaire ?

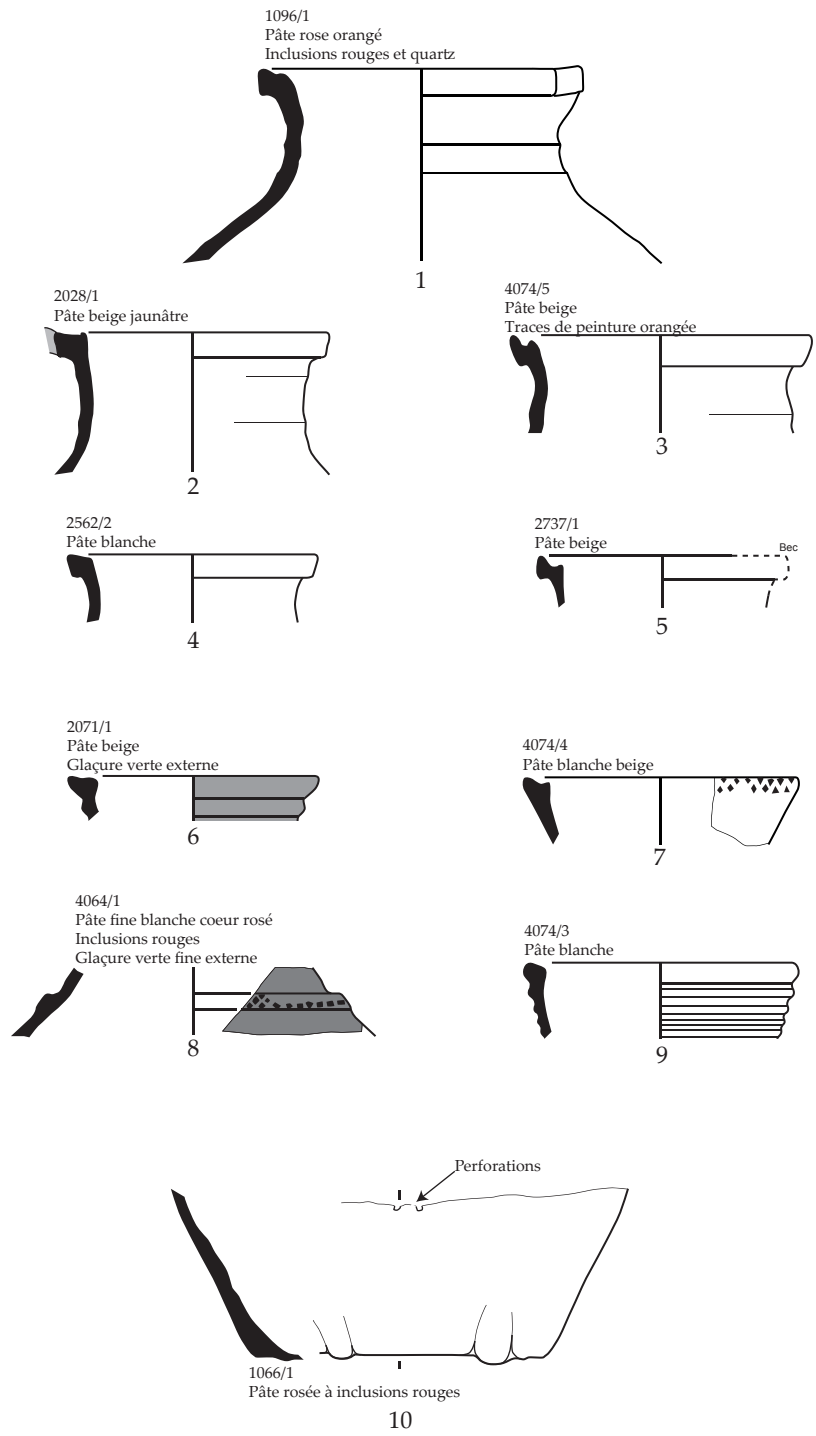


Fig. 101 Oules à col en bandeau des XI^e à début XIII^e siècle

0 5 10cm
Dessins : C. Claude

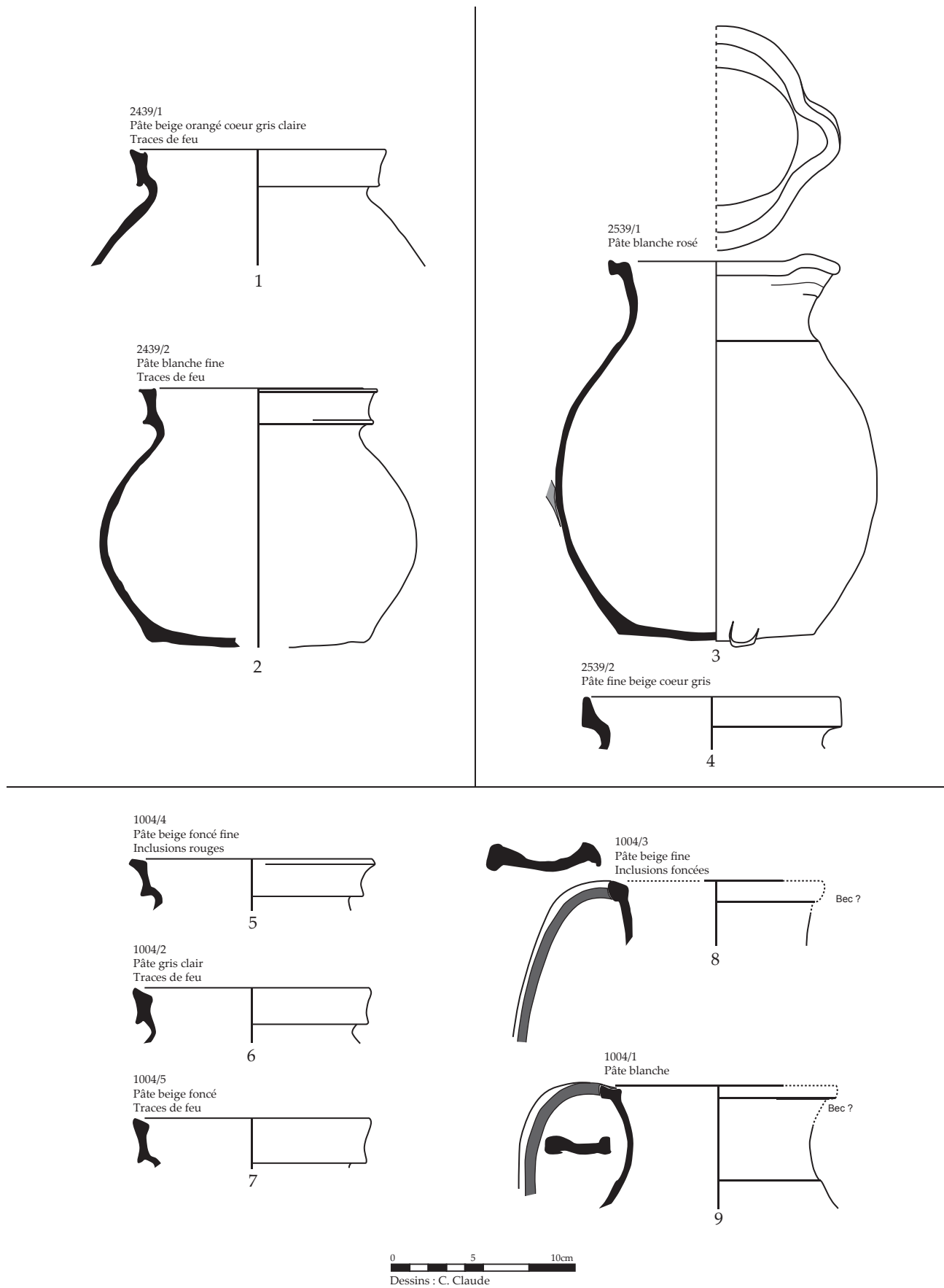


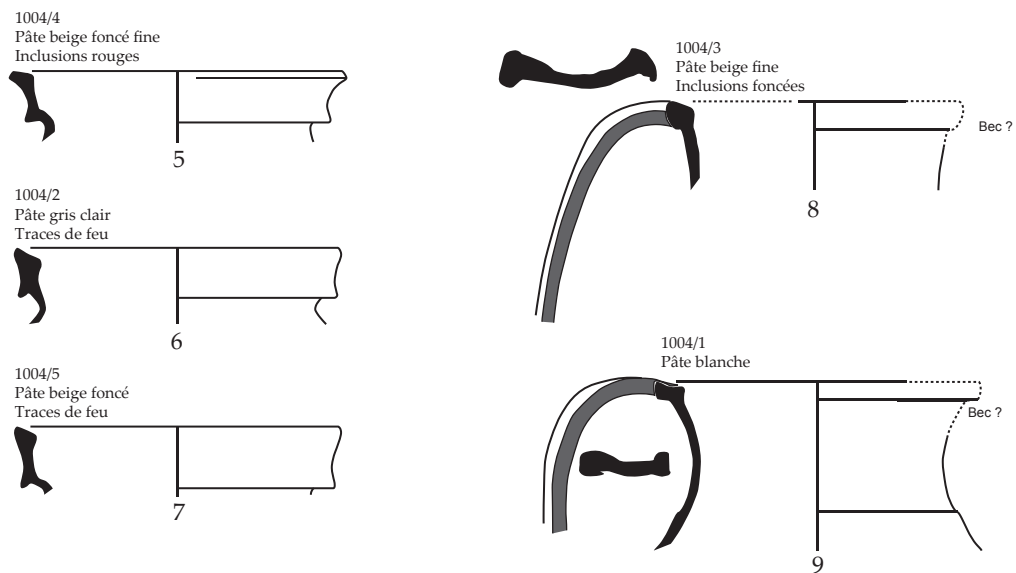
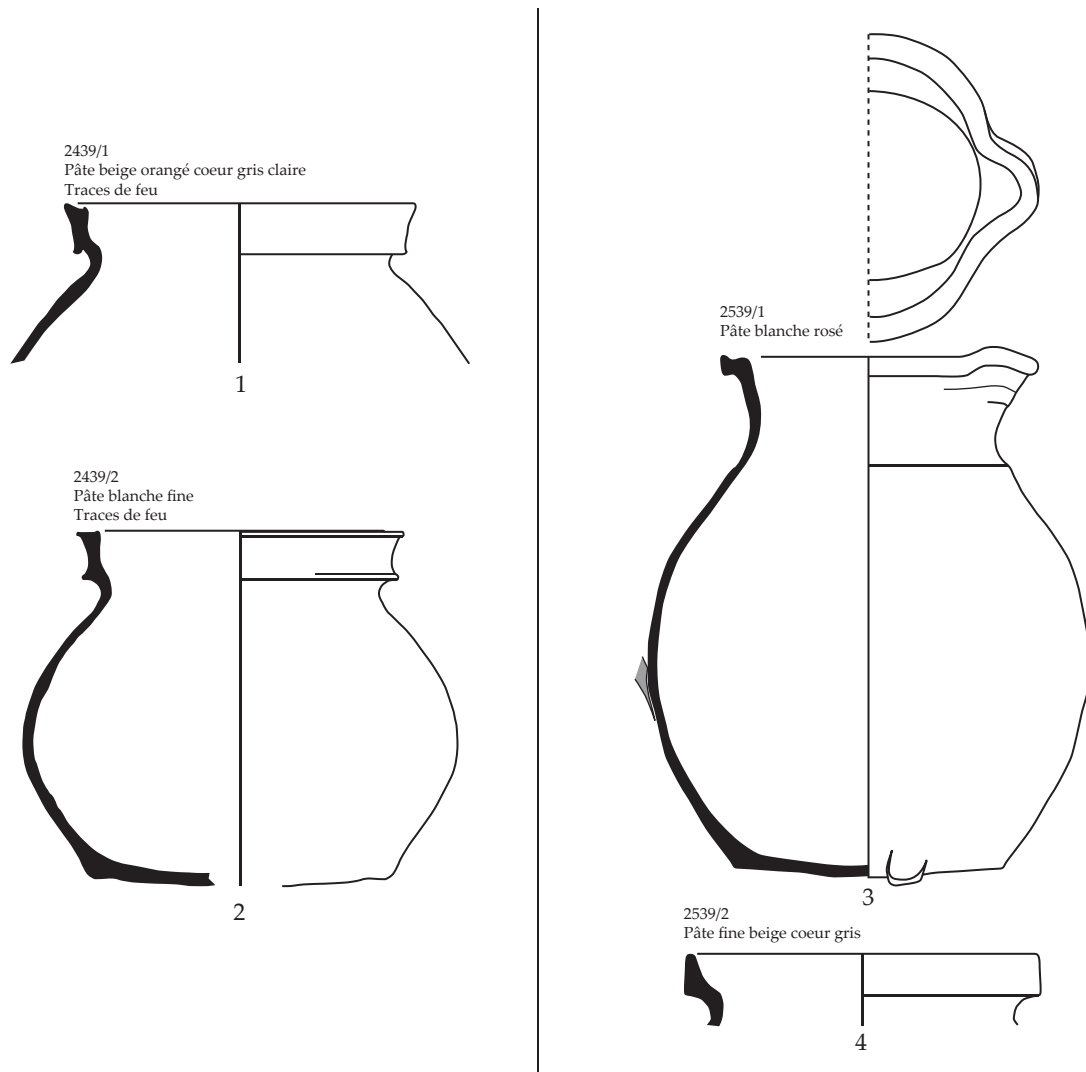
Fig. 102 Cruches et pichets du XII^e à début XIII^e siècle

Les quelques fragments de bords isolés appartenant à des cruches présentent des profils de lèvres rectangulaires (cf. **Fig. 100** : 4, 5, 6) avec une gorge sur l'extrémité supérieure, ou encore triangulaire (cf. **Fig. 100** : 9) ou carrée (cf. **Fig. 100** : 15). Dans un cas, un décor de molette losangique orne le parement de la lèvre (cf. **Fig. 100** : 9) et est également reproduit sur la panse (en 4051) au niveau du col. Ce type de disposition du décor se retrouve sur des fragments découverts sur le site de Varesnes (Oise) (*Ibidem*). Dans les cas les plus anciens, les anses plates, à replis, sont fixés sous la lèvre tandis que plus tard, elles se fixent sur la lèvre (**Fig. 102** : 2, **Fig. 103** : 8, 9). Dans un cas, l'anse est renforcée par une bande d'argile digitée (en 4036 ; cf. **Fig. 100** : 4). Nous avons des cruches à col court et des cruches à col haut, ces dernières paraissant être plus fréquentes à partir du début du XII^e siècle (cf. **Fig. 102** : 1 à 5, cf. **Fig. 103** : 3, 8, 9). Les cruches paraissent pour certaines avoir eu un fond légèrement bombé avec une base pincée en plusieurs endroits. L'un des ces fonds paraît avoir été réutilisé comme forme ouverte au vu des perforations réalisées pour la désolidarisation des parties hautes et basses (cf. **Fig. 102** : 10).

Le pichet se distingue de la cruche généralement par une capacité volumétrique moindre. Il s'agit d'une forme fermée munie d'une anse de section ronde ou ovale, à col haut dépourvu d'élément verseur. Il est parfois recouvert de glaçure, quelque fois brut de décor. Quelques fragments de bords et de panse attestent de leur présence dès le XII^e siècle. Un des plus anciens fragments de pichet est une panse en pâte fine blanche rosée (cf. **Fig. 102** : 8 et **Cl. 116**) provenant de l'US 4064 : il s'agit d'une liaison col/panse marquée par une baguette sur laquelle prend place une ligne de molette de losanges et de damier. Le tout est recouvert d'une glaçure verte par endroit très érodée.



Cl. 116 Pâte fine blanche rosée avec décor en ligne de molette de losanges et de damier



0 5 10cm
Dessins : C. Claude

Fig. 103 Quelques ensembles céramiques du XII^e siècle

La présence de ce décor de molette marquant la liaison de la panse avec le col se retrouve au cours de la seconde moitié du XII^e sur des pichets peints dans le nord de l'Ile-de-France, à Fosses (GUADAGNIN 2007 : 134). Les autres fragments de pichets sembleraient plus se rattacher à la fin de cette phase (fin XII^e – première moitié XIII^e). Il s'agit de bord à lèvre triangulaire (cf. Fig. 102 : 6) ou arrondie (cf. Fig. 102 : 9) souligné sur le col de moulurations. Un autre fragment mérite une attention particulière : le parement extérieur de la lèvre est matérialisé par un décor de molette losangique (cf. Fig. 102 : 7) à l'image des pichets de Fosses (95) déjà évoqués plus haut. Ce pichet comme celui à lèvre arrondie sont exempts de glaçure et réalisés en pâte blanche.

Un probable socle de lampe sur pied est attesté dans la structure 1056 (cf. Fig. 100 : 17). Il appartient vraisemblablement à une lampe sur pied haut. Ce type de lampe appartient au type C3 dans la typologie de Saint-Denis (93) et est généralement daté du XI^e siècle (LEFEVRE & MEYER 1988 : 78). Aucune forme ouverte en céramique n'a été mise au jour hormis le fond de cruche peut-être réutilisé en écuelle découvert en Us 1066.

Les ensembles de tessons caractéristiques Les ensembles qui vont être évoqués sont ceux qui rassemblent le plus de tessons homogènes bien qu'ils ne correspondent pas pour autant à des dépôts primaires. Il s'agit vraisemblablement de dépôts peu remaniés. Les ensembles de tessons caractéristiques du XI^e siècle sont les fosses/trous de poteaux 1077 et 1065 ainsi que la fosse 2310 et le puits 2345. Le mobilier contenu dans 1077 se caractérise par des tessons en pâte claire dont une panse en pâte blanche avec un décor de molette losangique et bande rapportée (cf. Cl. 115) et un bord à lèvre relevée (cf. Fig. 100 : 10) en pâte beige jaunâtre à cœur gris. Un tesson à décor de molette a été aussi retrouvé en 1065. Les trois récipients attestés dans 2310 sont également représentatifs du XI^e siècle : une oule à lèvre en crochet (cf. Fig. 99 : 9), une oule à col en bandeau et une cruche à lèvre saillante horizontale (cf. Fig. 100 : 6). De même, dans le remplissage de 2345, on observe un fragment de cruche à bec tubulaire coupé au couteau, plutôt caractéristique du XI^e siècle (première moitié à milieu), des fragments de bord saillant dont un de section triangulaire (cf. Fig. 100 : 3). A partir de la fin du XI^e siècle et du début du XII^e siècle, l'occupation semble s'intensifier. Les ensembles céramiques sont alors plus nombreux.

La fosse 1004 comporte 85 tessons et 16 NMI. Nous observons une grande variété de pâtes de teintes principalement claires, blanches. Elles sont bien cuites, dures. Un groupe de pâte se rapproche des productions connues en Ile-de-France : les inclusions sont très petites et homogènes. Un autre groupe de pâte comporte de petites inclusions foncées visibles à la surface, la matrice est moins chargée en inclusions siliceuses et les inclusions sont de taille et de teinte diverses. Un individu est réalisé dans une pâte, probablement une variante du précédent mais avec de petites inclusions blanches.

Quelques tessons sont en pâte rose orangé avec des inclusions rouges. Les récipients identifiés sont des oules à col en bandeau et des cruches à anses plates et bec verseur probable (cf. Fig. 103). Il s'agit d'un assemblage de tessons caractéristiques du XII^e siècle et plus précisément de la première moitié du XII^e siècle.

Le puits 2439 comporte 15 tessons et 3 NMI dont une oule archéologiquement complète. Les pâtes sont blanches fines ou beige orangé à cœur gris clair avec quelques inclusions noires. L'oule (cf. Fig. 103 : 2) porte d'importantes traces de feu externe ainsi qu'un dépôt marron interne, correspondant vraisemblablement à un caramel de cuisson. La panse est globulaire, le fond bombé. Aucun décor peint n'est perceptible. Le bandeau est moyennement haut (2,1 cm) et finement mouluré, l'arête inférieure nettement dégagée du col. Ce type de mouluration est caractéristique du XII^e siècle. Une autre oule est attestée par un fragment de bord : le parement est oblique et non mouluré (cf. Fig. 103 : 1).

Le creusement 2539 comporte 9 tessons et 2 NMI dont une cruche intacte quoique l'anse soit manquante (cf. Fig. 103 : 3). La cruche est en pâte fine sableuse de couleur claire, blanc à blanc rosé, de structure « lâche ». On note de petites inclusions rouges éparpillées dans la matrice argileuse. En surface, on observe également de petites à grosses cavités laissées par la combustion d'un composant (?). Des variations de couleur de la pâte sont également visibles en surface : on passe ainsi du blanc au beige rosé. En revanche, aucune trace de décor peint n'est perceptible. La surface paraît totalement brute de décor. C'est une cruche de moyen module, d'une capacité de 2,8 litre⁽⁵⁾. Elle est à panse ovoïde et fond bombé. Trois digitations marquent la base à l'aplomb de l'anse. Celle-ci était plate et s'accrochait sur la lèvre. Le col est haut et marqué d'un simple ressaut avec la panse. Il est terminé par une lèvre saillante de section rectangulaire avec une gorge sur l'extrémité supérieure. Le bec, situé à l'opposé de l'anse, est tiré et pincé. Cette cruche est exceptionnelle par son état de conservation. Les exemples de comparaison locales sont rares (Compiègne, Noyon), anciens ou géographiquement éloignés. Des cruches semblables morphologiquement (panse globulaire, à bec et fond pincé) mais non typologiquement sont attestées à Noyon dans des contextes datés des XII^e – XIII^e siècles (LACROIX 1995 : 148, 150). De même, au sein de l'atelier de potier de Pont-L'Évêque (60), les cruches (appelées alors pichets) présentent une panse élancée, un bec verseur et une anse plate ainsi qu'un fond à digitations formant autant de petits pieds. La lèvre n'y est pas horizontale comme à Couloisy mais forme un petit bandeau (LACROIX 1995 : 51, 56). En Ile-de-France, un ensemble de cruches du XII^e siècle (milieu du XII^e siècle) mis au jour dans un puits offre des points communs avec la cruche de Couloisy : panse ovoïde, col haut, lèvre saillante, bec pincé, fond légèrement bombé. Les décors y sont présents sous forme de flammules (DESRAYAUD, WARME EN COURS).

La fosse 1066 comporte 54 tessons et 7 NMI. Les pâtes sont claires tirant vers le rosé. Il s'agit de fragments de panses et de fonds n'ayant pas été exposés au feu : s'agit-il pour autant exclusivement de cruches ? Aucun décor peint n'a été observé. Le seul bord conservé paraît être résiduel du XI^e siècle. Un des éléments caractéristiques est un fond (cf. Fig. 102 : 10) en pâte rosée à inclusions rouges à la base marquée de digitations qui pourraient avoir été plus nombreuses que celles de la cruche de la structure 2539. Ce type d'ornement, peut être destiné à stabiliser à l'origine des récipients à fond bombé, est présent en région Nord Picardie tout au long du Moyen Âge. La limite méridionale de cet ornement semble être le nord de l'Ile-de-France.

5. Capacité calculée d'après le logiciel de l'Université Libre de Bruxelles : <http://lisaserver.ulb.ac.be/capacity/>

Nous en trouvons de façon marginale dans les ateliers de potiers de Fosses (95- GUADAGNIN 2007) ou encore à Dammartin-en-Goële (77- PRIE EN COURS). Ce fond présente également quelques perforations volontaires situées sous l'extrémité de la panse. Celles-ci pourraient avoir été réalisées en vue de récupérer la partie basse de ce récipient pour un usage secondaire (écuelle, couvercle ou autre). En conclusion sur cette phase... Ces quelques ensembles homogènes de tessons sont représentatifs du répertoire d'un vaisselier domestique tout ce qu'il y a de plus classique et modeste. Les récipients sont essentiellement destinés à la cuisine et au stockage de denrées solides ou liquides. Il y a très peu de vaisselle de service. Ce n'est que vers la fin de cette phase que quelques tessons attestent d'une modification du vaisselier avec quelques pichets. Notons également l'absence de forme ouverte : une partie importante du vaisselier domestique nous échappe car probablement en matériau périssable (écuelle en bois...). Hormis le socle ayant pu appartenir à une lampe du XI^e siècle, aucun autre vestige mobilier n'atteste d'un quelconque luminaire pour le XII^e ou début XIII^e siècle, le luminaire étant signe d'un certain confort, ce qui ne semblerait pas être le cas ici.

Le mobilier métallique

Le mobilier de la première phase est constitué d'un fer de bêche, d'une lame probable de couteau, d'un fermail en alliage cuivreux et de deux fragments indéterminés en fer. Le fer de bêche (Fig. 104 : n°2) présente une forme rectangulaire repliée longitudinalement sur elle-même. Ce pliage prévoit un espace dans lequel venait s'enchâsser une âme en bois. Des montants latéraux, brisés dans notre cas, permettaient de solidariser l'ensemble, mais également de protéger les flancs de la pièce de bois. La largeur de la zone pénétrante est de 16 cm et ses angles à la base de la bêche sont marqués par un arrondi. Deux fers de bêche de ce type ont été identifiés dans la région. L'un provient de Moreaucourt (LEGROS 2001) et le second de Verberie (LEGROS 2012). Ce type de configuration est encore courant de nos jours. Il s'agit de bèches utilisées pour prélever la tourbe en la découpant en cube. Après séchage, cette tourbe servait de combustible. La situation en fond de vallée de l'Aisne de notre occupation suggère dans le secteur l'existence d'éventuelles zones tourbeuses, tout comme le site de Moreaucourt en vallée de Somme. La localisation de nos deux sites constitue un contexte pédologique favorable propice à ce type d'activité sans pour autant être formellement attesté. Ces bèches apparaissent généralement dans les corpus vers la fin du bas Moyen Âge (site prieural de Moreaucourt) ou dans le courant du XVI^e siècle (la ferme d'Herneuse de Verberie). Notre exemplaire, daté du Moyen Âge classique, peut signaler sous toute réserve une apparition plus précoce au sein des corpus. Le second objet méritant notre attention est un fermail (cf. Fig. 104 : n° 4) richement décoré de loges dont l'une d'entre-elles a conservé une bille en pâte de verre bleutée. Les fermaux désignent les fibules possédant un ardillon mobile fixé sur une forme généralement annulaire plus ou moins décorée. Les premiers exemplaires de ce type apparaissent à l'époque romaine sous la forme de fibules dites en oméga (PESEZ 1984). Au Moyen Âge les décors sont assez variés, comme des séries de petits demi-cercles en creux ou bien une surface plate ou entièrement moulurée. Pour accrocher un fermail, les épaisseurs du tissu sont tirées à travers l'anneau sur un ou deux centimètres, puis elles sont transpercées par l'ardillon. Le dernier geste consiste à tirer l'anneau vers l'extérieur, ce qui permet de repositionner la pointe de l'ardillon contre l'anneau par l'intermédiaire de la tension exercée par l'épaisseur du tissu solidarissant ainsi l'ensemble. Les fermaux étaient utilisés pour rapprocher les deux bords d'un vêtement, manteau, b্লাuid ou cotte. D'après les sources iconographiques, cet accessoire apparaît au XII^e siècle dans le costume seigneurial ou sur celui des élites locales et se généralise au XIII^e siècle.

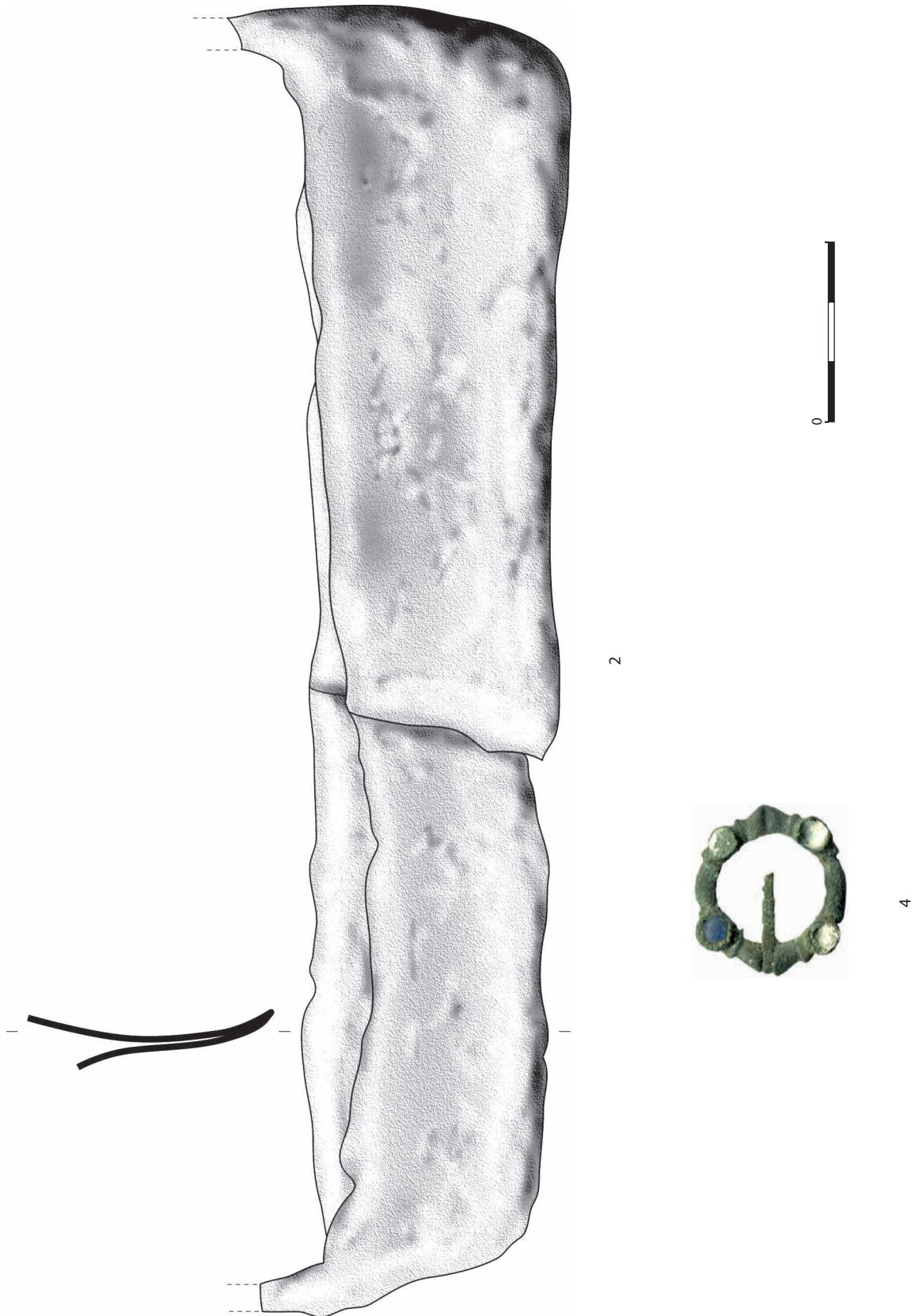


Fig. 104 Objets métalliques, n°2 et 4

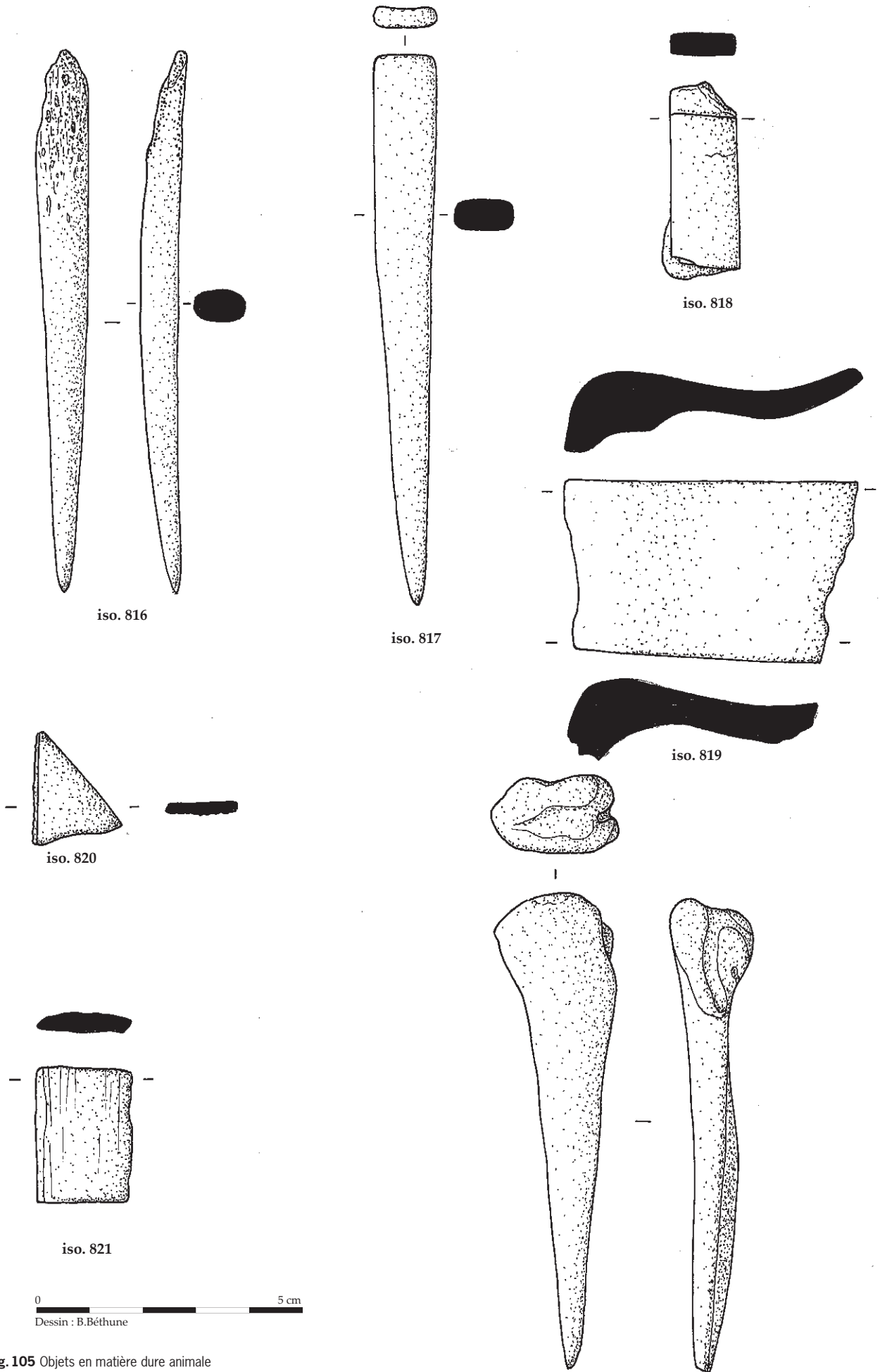


Fig. 105 Objets en matière dure animale

iso. 822

Les matières dures animales

Les trois éléments étudiés ici relèvent principalement de l'activité textile (**Fig. 105**). L'**isolation 816** provient d'un contexte fossoyé (fossé 2837_Iso 816). C'est un poinçon ou « broche de tisserand » de type Goret I, façonné dans une diaphyse de grand mammifère (L. act. 100,9 ; Ep. max. 10,3 x 6,9 : GORET 1997). La pointe est conservée mais l'extrémité proximale est brisée en pointe. Aucun décor n'est visible, mais il a pu disparaître entièrement au cours de l'utilisation de la pièce. La partie conservée est extrêmement polie. L'objet au profil légèrement courbe s'affine assez régulièrement vers la pointe en faible biseau. Vers la partie proximale manquante, une zone d'environ 33,4 mm de long présente de nombreuses altérations, vermiculage et traces de spongiosa. Des petites traces de ciseau marquent à cet endroit l'un des petits côtés de l'objet (peut-être s'agit-il ici d'un reste de décor). L'**isolation 817** provient du "fond de cabane" 2577 (Us 2577_Iso 817). Ce poinçon ou « broche de tisserand » de type Goret I, façonné dans une diaphyse de grand mammifère (L. 102,4 ; l. max. 11,7 ; Ep. max. 4,8 : *Ibidem*), est un objet complet. La base fortement polie présente une section quadrangulaire émoussé sur environ 4 cm de long. Un net décrochement apparaît au niveau du fût, caractéristique d'une trace d'usure liée au tassement des fils sur la trame. La pointe mousse d'un côté présente un biseau adouci de l'autre. Aucun décor n'est apparent mais il a peut-être été effacé par l'usage. Ces deux éléments sont caractéristiques d'un travail textile sur métier à tisser vertical. Il faudrait faire converger ces indices avec d'autres pièces se rapportant à une activité du textile et aux éventuelles structures en creux, type « fonds de cabane » découvertes sur le site.

Un troisième élément en os s'ajoute à cette petite série : l'**isolation 822** provient d'une petite fosse (Us 2699_E2659, n°822). Ce poinçon est façonné dans un métacarpe latéral de cheval (L. act. 89,3). La tête du métacarpe ne présente aucun aménagement particulier. Mais à partir de 45 mm, le petit côté est retaillé au ciseau pour s'affiner plus rapidement vers l'extrémité distale aménagée en pointe biseautée. Plus petit qu'un poinçon de type Goret I, (environ 10 cm), cette pièce a été aménagée dans un os naturellement propice à une bonne tenue dans la main. Or, les poinçons de type Goret II proviennent le plus souvent de fibula de porc, pièce anatomique plus longue et fine que le métacarpe de cheval (*Ibidem*). Il serait intéressant de faire l'inventaire des poinçons médiévaux sur métacarpe de cheval découverts dans le secteur afin de connaître entre autres leur durée d'utilisation, leur lien avec les poinçons de type I (leur sont-ils synchrones ?). Sont-ils employés dans les mêmes structures, pour le même usage ? Les isolations 816 et 817 devraient être soumises à une analyse tracéologique.

Les terres cuites architecturales (cf. Annexe 3, p. 459)

Quelques éléments de terres cuites architecturales proviennent de contextes chronologiques relatifs à cette phase. Deux groupes de matrices argileuses sont mis en avant : le groupe CL1 rattaché aux argiles sparnaciennes (Yprésien inférieur), dont des bancs affleurent à 2 km à l'ouest et 5 km à l'est du site ; le groupe CL2, lui, semble se rattacher à l'étage du Lutétien inférieur (couche e5a _ cf. **Fig. 4, p. 46**). Les premiers bancs affleurent, eux, à un peu moins d'1 km au sud. La présence de très nombreux petits quartz pourrait s'expliquer par un ajout de sable, ressource disponible sous la forme de limon sableux à un peu plus de 2 km à l'est ou au sud du site pour les plus proches (couche LS1). Pour confirmer cette hypothèse, il faudrait pouvoir réaliser des analyses pétrographiques sur lames minces ainsi que des prélèvements directement dans les matières premières. Le caractère proche de l'approvisionnement en matières premières est ici souligné.



CI.117 Vue de la structure 2227

Anne-Sophie Marçais

Les roches

Grès et calcaire constituent les deux roches principales issues des contextes de cette phase chronologique. Les quelques roches gréseuses semblent provenir de la terrasse alluviale (cf. **Annexe 5**, p. 483. Iso 882_Us 2533 : Galet de grès fin gris sableux, incrusté de fine poussière noire et couvert d'encroûtement calcaire). Les formations de grès connues sur le territoire de Couloisy (l'une à Laversine et l'autre à Saint-Léger-aux-Bois) ne semblent pas exploitées ici. Deux outils émoussés (le regroupement sous cette appellation est fait pour des raisons de commodité ont été isolés, pour cette période. Il s'agit d'un gros bloc (cf. **Annexe 5**, p. 483 : iso.879_Us 2069) portant deux faces contiguës émoussées par l'usure, non chauffé, dont le matériau est un calcaire à nummulites. A défaut d'avoir la possibilité de caractériser cet outil (percuteur ?), le spécialiste suggère qu'il a pu servir dans une fonction secondaire de pierre de calage par exemple. Le deuxième outil, lui, porte des stries d'utilisations sur plage usée et la trace d'une longue cannelure traversée d'une concrétion. L'observation de la matrice distingue un matériau de type calcaire gris à empreinte de petits gastéropodes coniques potamides. Ces rayures évoquent ici la pratique de l'affûtage (cf. *op.cit*).

2.3.4.3 Les écofacts : la faune

Avertissement : Confrontée au faible nombre de restes, l'étude du mobilier faunique n'a pu scinder en plusieurs parties la phase IX^e-XIV^e siècles. Afin de ne pas trop dénaturer et déstructurer l'étude de la spécialiste, nous avons pris le parti d'exposer ici les résultats de cette phase IX^e-XIV^e dont les principales données concernent par ailleurs véritablement la chronologie XI^e-XIII^e siècle. Le positionnement de la structure 2227 est un bon exemple du problème : la datation est ici relative à la présence de deux restes rattachés à une fourchette XIII^e-XIV^e... 117 restes ont été dénombrés pour un poids avoisinant les 11 kg (**Tab.13**). Il s'agit, comme la précédente phase, d'un faible nombre de restes associé à un poids important. Les poids moyens y sont également très importants et on y observe aussi une majorité de grand bétail. Des traces de découpe bouchère ont été observées ainsi que quelque témoin du passage de charognards. Les interprétations sont donc les mêmes que pour la phase Gallo romaine : il s'agit de rejets indirects consécutifs d'un épandage. Les ossements ont séjournés un long moment sur le sol à l'air libre avant de se retrouver piégés dans des structures caractérisés par de faibles contraintes mécaniques (de type fossé).

Cl. 118 Trace de désarticulation avec un objet tranchant



Cl. 119 Métatarse de boeuf de petite dimension



Tab. 13 Dénombrement en nombre (NR) et poids de reste (PdR) de la phase IX^e-XIV^e

IXe-XIVe	NR	%NR	PdR (g)	%PdR	PM
Bœuf	23	31,1	1508	13,9	65,6
Porc	6	8,1	63	0,6	10,5
Caprinés	13	17,6	97	0,9	7,5
Cheval	32	43,2	9152	84,6	286
Total Dét.	74	63,2	10820	99	146,2
Indét.	42	35,9	110	1	2,6
Total	117	100	10930	100	93,4

La structure 2227

La phase IX^e-XIV^e possède elle aussi une structure particulière. Il s'agit de la 2227 (CI.117) qui se caractérise par plusieurs ensembles anatomiques de cheval, parmi lesquels : - une tête osseuse complète et des vertèbres cervicales - une colonne vertébrale quasi complète - une cage thoracique complète - un membre postérieur gauche complet - un membre arrière droit quasi complet - un membre antérieur gauche incomplet.

Ces derniers ont posé des difficultés lors de la détermination car il a fallu définir si les différentes parties squelettiques appartenaient à un seul ou à plusieurs individus. La majorité des ossements présente des dimensions analogues ainsi qu'une même coloration jaunâtre. Seule la jambe droite se distingue par des dimensions plus modestes et par une coloration brunâtre. Cet ensemble se distingue également des autres à l'étude du degré de soudure des épiphyses. Alors que tous les autres ensembles possèdent exclusivement des ossements complètement soudés, ce dernier présente une épiphyse proximale tibiale tout juste soudée qui prouve qu'il appartenait à un tout jeune adulte alors que les autres ensembles se rapportent à des adultes faits. L'analyse du maxillaire et de la mandibule de l'ensemble « Tête osseuse et cervicales » permet de déterminer l'âge et le sexe de l'individu : la présence de canines bien formées est un caractère sexuel masculin déterminant et l'étude de la table d'usure des incisives établit un âge assez vague situé entre 13-17 ans, il s'agirait donc d'un adulte âgé. La prémolaire n°2 inférieure présente une usure caractéristique de l'usage d'un mors. Il s'agirait donc d'un individu utilisé pour la monte ou pour le travail tracté. L'étude de l'ensemble du membre postérieur gauche permet de distinguer un autre individu. L'appellation « membre » regroupe ici tous les ossements allant du coxal jusqu'à la dernière phalange. L'observation de la configuration de l'os pubis permet d'identifier une femelle. Il faut également noter la présence de trace de désarticulation avec un outil tranchant de type couperet sur l'acétabulum du pelvis ainsi que sur la tête fémorale, témoin d'une intention de séparer la jambe du corps (CI.118).

La colonne vertébrale, comprenant les cervicales, les thoraciques, les lombaires et le sacrum, pourrait s'articuler avec la cage thoracique. Cette dernière est caractérisée par la présence d'incisions fines au couteau situées vers le bas des côtes et sur la face extérieure, ainsi que par des traces d'altérations de type dissolution par l'acidité. Les incisions au couteau se situent préférentiellement sur le côté droit mais quelques une se distinguent également sur le côté gauche. Ces marques seraient le témoin d'un prélèvement de la peau de l'individu.

Les traces de dissolution seraient, elles, consécutives à la décomposition du cadavre notamment des viscères. En effet, l'absence d'observation d'incisions, sur le sternum et le cartilage sterno-caudal, laisse envisager que l'animal n'a pas été éviscéré avant son ensevelissement. La dissolution touchant principalement les côtes gauches, l'individu reposait probablement sur le flan gauche lorsqu'il a été mis en terre. La phase IX^e-XIII^e, et plus particulièrement le XI-XIII^e, se distingue par l'observation de bœuf de petites dimensions, voire très gracile. Le métatarse de la structure 2235 illustre le plus cette particularité (**Ci. 119**). Sa détermination a en effet posé problème compte tenu de la faible largeur de sa diaphyse qui se rapportait plus à un autre taxon : le cerf. Il a été finalement attribué au bœuf, d'après plusieurs avis, grâce à la présence dans la même US d'un tarse, identifié sans doute apparent au bœuf, qui recollait parfaitement avec le métatarse gracile. La présence de bœuf de faible corpulence est avérée à cette période (notamment pour la partie IX^e-XIII^e) mais une telle gracilité est malgré tout notable.

Ces deux tableaux sont présentés à titre indicatif (**Tab. 14** et **Tab. 15**).

Tab. 14 Dénombrement en nombre (NR) et poids de reste (PdR) pour les structures datées Moyen Age Indét.

Moyen Age Indét.	NR	%NR	PdR (g)	%PdR	PM
Bœuf	12	44,4	466	76,4	38,8
Porc	4	14,8	11	1,8	2,8
Caprinés	5	18,5	40	6,6	8
Cheval	2	7,4	78	12,8	39
Chien	2	7,4	12	2	6
Coq	2	7,4	3	0,5	1,5
Total Dét.	27	58,7	610	91	22,6
Indét.	19	41,3	60	9	3,2
Total	46	100	670	100	14,6

Tab. 15 Dénombrement en nombre (NR) et poids de reste (PdR) pour les structures datées Moyen Age Indét.

Structures non datées	NR	%NR	PdR	%PdR	PM
Bœuf	129	46,2	5876	63,8	45,6
Porc	37	13,3	375	4,1	10,1
Caprinés	52	18,6	410	4,4	7,9
Cheval	42	15,1	2438	26,5	58
Chien	3	1,1	34	0,4	11,3
Equidé	1	0,4	6	0,1	
Chat	2	0,7	1	0	
Chevreuil	1	0,4	10	0,1	
Sanglier	1	0,4	32	0,3	
Blaireau	1	0,4	2	0	
Coq	6	2,2	10	0,1	
Oie	1	0,4	4	0	
Total Dét.	279	58,4	9214	92,6	33
Indét.	199	41,6	739	7,4	3,7
Total	478	100	9953	100	20,8

L'imprécision de leur datation ne permet pas d'en tirer d'informations utilisables. Le tableau des structures non datées permet toutefois d'observer la présence deux taxons sauvages sur le site : le chevreuil et le sanglier. Notons également qu'un reste d'huitre a été trouvé parmi ces structures mais, volontairement, ce dernier n'apparaît pas dans le tableau. Un reste d'âne a été identifié de manière certaine, au regard de ces faibles dimensions et de sa gracilité, pour une structure datée du XII^e-XIII^e. Il n'est pas rare de trouver ce taxon à cette époque, il est en effet attesté de façon régulière à partir de la période carolingienne. Son taux de présence demeure toutefois très en dessous de celui des autres équidés (cheval, mule). La régularité de sa présence mise en parallèle avec la faible abondance de ces restes incite à penser que l'âne était principalement utilisé pour la production d'hybride, celle-ci ne nécessitant que quelques individus mâles (ARBOGAST ET AL. 2002). Aucun reste de mule n'a cependant été identifié sur notre site.

2.3.4.4 Les données environnementales

L'analyse palynologique a porté principalement sur les prélèvements P23 (Us 2847), P79 à 81 (Us 2439) (*cf. Annexe 9, p. 581, cf. infra* fosse et puits). Les observations réalisées (*cf. infra* Us 2847 et Us 2439) insistent sur un milieu ouvert et une activité humaine intense, les indices anthropiques étant très élevés (rudérales, céréales et *cannabis/Humulus*). La présence de *Vitis* est attestée et fait écho aux observations xylogiques ("sarments de vigne" *cf. infra* Dez). La présence de *Cannabis/Humulus* nourrit également l'hypothèse de rouissage sur et à proximité du site. L'emprise de type prairie humide locale semble moins conséquente pour cette période.

2.3.4.5 Les données manuscrites

Peu d'écrits nous sont parvenus pour ce découpage chronologique (*cf. supra*). L'un mentionne la donation de la cure de Couloisy à l'abbaye Notre-Dame en 1057 et l'autre concerne la charte de franchise accordée par Louis le Jeune en 1157. Le texte de la donation, ainsi que ses deux confirmations plus tardives (en 1147 et 1157), ne mentionne pas la dédicace de l'église (CI.120). Celle-ci nous est connue a-posteriori, et notamment dans les listes bénéficiales du diocèse de Soissons à la fin du XIV^e siècle, où Couloisy, paroisse, apparaît sous le patronage de la Vierge (DUVAL-ARNOULD 1973). Cette dédicace, attestée dès le IV^e siècle en matière de patronage, est très en vogue et souvent utilisée pour des églises de construction tardive (LUSSE 1992). Dans notre cas, en ce qui concerne l'histoire de la formation de la paroisse rurale de Couloisy, le croisement des différents indices (position topographique de l'église actuelle sur le tracé d'un mur de la villa, dédicace à la Vierge, mentions du lieu au moins à la période carolingienne) suggère une ancienneté de l'oratoire bien avant cette donation de 1057 (HUARD 1938, IMBART DE LA TOUR 1900). La deuxième mention concerne la charte de franchise du village, accordée par Louis le Jeune, en 1157 (*cf. supra* ; **Annexe 1, p. 399**). Cet acte s'inscrit dans le phénomène de franchise, de chartes de coutumes accordées aux villes et villages d'Europe du Nord-Ouest, entre 1150 et 1300, et étudié notamment par Robert Fossier, pour la Picardie et la France du Nord (FOSSIER 1970). La production de la charte de Couloisy intervient dans la première phase identifiée par Robert Fossier (entre 1130 et 1170, *ibidem.* p207), entre celles de Laon et Noyon (début XII^e s.), Soissons (vers 1116) et Compiègne (1153) (6).



CI. 120 Vue du porche roman de l'église de Couloisy
Marjorie Galois

6. Les chartes de coutumes des villages étant souvent rédigées à l'imitation de celles des villes et/ou vicus environnants, on émettra l'hypothèse d'une inspiration issue de celle de Compiègne également produite par Louis le Jeune.

Comme le fait remarquer Robert Fossier, cet acte, qui couche sur le papier des coutumes plus qu'il n'affranchit, accompagne souvent un remodelage de l'implantation foncière du sol (*ib.*, p.207 à 210). Parfois même, comme l'a mis en lumière Bénédicte Doyen pour la Thiérache laonnoise, on assiste à l'éviction des hommes de leur propre territoire : « lors de la construction de la cense d'Eparcy, en 1147 ou 1148, les moines enfermèrent dans la clôture une église paroissiale, après avoir chassé tous les habitants de l'ancien village en échange d'une somme d'argent [DOYEN 2003 – phénomène également identifié en Haute-Marne (HUGONNIER 1996)]. D'un côté les sources manuscrites suggèrent la mise par écrit des coutumes du village, la confirmation de la Cure pour les religieuses de Notre-Dame ; d'un autre les sources « sédimentaires » mettent en lumière l'abandon des structururations "villageoises" et l'implantation des premières fondations en dur (maison et pressoir des religieuses), aux origines de la ferme de la grand Maison (*cf. infra*)... On peut conjecturer, à ce stade de la recherche, qu'entre le deuxième quart du XII^e siècle et le premier quart du XIII^e siècle, le territoire de Couloisy est marqué par une (re)prise en main foncière et paroissiale, et un remodelage, dans ce que l'on peut entrevoir sur l'emprise de la fouille, de la partie occidentale de l'implantation villageoise.

2.3.4.6 Conclusions intermédiaires

Entre le XI^e et le début du XIII^e siècle, l'emprise est marquée par une densification de son occupation, matérialisée principalement par des bâtiments de type remise, grenier et/ou petite annexe (agricole et/ou domestique). Au même titre que la phase carolingienne, le territoire exploré est à comprendre comme la périphérie directe du cœur du village qu'on conjecture vers l'est, et potentiellement vers l'artère viaire du territoire, plus au sud (information certaine dès le XIV^e siècle dans les sources manuscrites). Cette position périphérique explique en partie l'absence de rejets véritablement marqués. Cependant, quelques traits caractéristiques se dessinent malgré tout et renseignent autant sur le statut de cet habitat, les activités humaines et par extension sur le territoire même en formation. L'espace foncier, de prairie humide locale pour les périodes antiques, est progressivement investi par les marges de l'habitat villageois, matérialisées par les vestiges de bâtiments de type grenier, annexes et/ou remises et la présence de points d'eau, dont un revêt un caractère potentiellement collectif donc communautaire. Les indices palynologiques font état, à l'échelle territoriale, d'une hausse des activités anthropiques (céréales, vitis, cannabis) et de son cortège de rudérales. Différentes pratiques et/ou activités sont identifiées et suggèrent l'appropriation et/ou la maîtrise du territoire par l'homme : la vigne est présente (fossés de plantations et rejets dans le puits), la culture du chanvre pressentie (routoir et pollens), l'activité textile est entendue (atelier et mobilier), l'approvisionnement en argile se fait localement et entend la connaissance des sources d'approvisionnement par l'homme.

Concernant le statut de cet habitat, le mobilier céramique témoigne d'un vaisselier domestique classique et modeste dans ce type de contexte. On est amené à relativiser cette « modestie », autant par la présence d'objet particulier comme le fermail que par le simple fait que l'exploration témoigne ici des pratiques humaines en périphérie directe du cœur d'habitat.

Concernant les activités économiques particulières, on retiendra la présence de la vigne, cultivée (sarments taillés etc.), qui n'est pas en soi inédite mais s'intègre dans l'espace connu des vignobles de Laon et de Soissons, connus dès le VIII^e siècle (DION 1959, p.207-210). On insistera également sur le faisceau d'indices lié à l'activité et l'exploitation du chanvre. La problématique de la gestion des déchets se nourrit également de l'absence de fosses ou de véritable zone précise, rejoignant ainsi l'hypothèse de rejets sous formes d'épandages.

Cette association d'indices laisse entendre que cet habitat (ténuité des preuves et des traces oblige) navigue entre un statut intermédiaire (activités domestiques, agricoles, artisanales) et privilégié (spécialisation des activités, circuit économique, présence politique) (HUGONNIER *ET AL.* 2014).

Deux questions restent en suspens : la première concerne l'activité liée à l'extraction de la tourbe, hypothèse formulée suite à la découverte d'un fer de bêche typique (*cf. supra*). Cet outil a pu tout simplement servir aux activités agricoles et/ou domestiques simples. En effet, la rivière Aisne, de part sa formation et les contextes qu'elle traverse, n'a pas permis de formation de tourbe (CHARTIER 1991). Pour trouver des contextes favorables à des dépôts tourbeux, il faut chercher vers les vallons secondaires (M.Boulen, communication personnelle).

Deuxième question : celle concernant « l'abandon » de cette portion d'habitat, identifiée sur l'emprise de la fouille. Cette question trouve, en l'état actuel, des éléments de réponse dans le croisement des données sédimentaires et manuscrites. Il semble qu'il y ait coïncidence temporelle entre abandon (destruction ?) des structures et émission de la charte de franchise du village, sous entendant, comme signalé précédemment, un remodelage de l'emprise foncière (*cf. supra*).

2.3.5 Transformations et mutations de l'espace villageois, XIII^e-XVI^e siècle : La Grant Ferme

C'est donc dans un contexte particulier que s'installe une « maison et ferme », composée, dans sa plus grande extension, de quatre bâtiments principaux en dur, formant une unité cohérente et enserrant une cour fermée (Cl.121), agencement typique de l'architecture des fermes médiévales et modernes du Soissonnais (SALMON 1971). A cette unité est associée une activité piscicole suggérée par la présence d'un vivier, intégrant un système de régulation d'eau. Reliquats de maçonneries et structures fossoyées complètent la composition du clos de cette ferme, clos matérialisé par un mur d'enceinte dont on perçoit un fragment au sud de l'emprise. Peu de vestiges sont attestés hors du clos : cette période sanctionne une maîtrise quasi unique de l'emprise par la ferme et son clos (Fig.106). Pour des raisons de commodité, la présentation des vestiges (ferme, irrigation et vivier, autres bâtiments...) se fera à partir de leur extension maximale, consignée pour le XVI^e siècle (*cf. infra*). Certaines maçonneries apparaissent de façon isolées sur l'emprise de la fouille, participant de constructions incomplètes. Elles seront dénommées « bâtiment n+1 », au même titre que les bâtiments clairement complets (tout en étant conscient qu'« un mur ne fait pas un bâtiment »).



Cl. 121 Vue zénithale de la ferme de la Grant Maison dans son extension maximale (orientation cardinale de la prise)
Sébastien Charrier

2.3.5.1 La ferme de la « Grand Maison » (*cf. Cl. 113 et Fig. 13, p. 72*)

Cette ferme, à cour fermée, est de plan pentagonal. Elle est située au nord d'un enclos plus large (la Court de la ferme), lui-même ceint de murs, dont un seul vestige a pu être identifié (Us 2228 et M2229). La ferme proprement dite se compose de quatre bâtiments principaux (Cl.122), à orientation cardinale, dont les murs – principalement de façade arrière, associés à un mur de clôture à l'ouest, participent directement de la mise en défense. En première lecture, des transformations du bâti semblent évidentes. L'emprise totale au sol de l'ensemble bâti est de 690 m². N'ayant pas l'intégralité du clos, on ne peut déterminer avec précision la part représentative du bâti par rapport à la surface totale d'emprise. L'entrée de la ferme, d'une largeur (maximum) projetée de 4,4 m, se situe quasiment au centre de la face orientale de l'ensemble et s'ouvre en direction du porche de l'église romane.

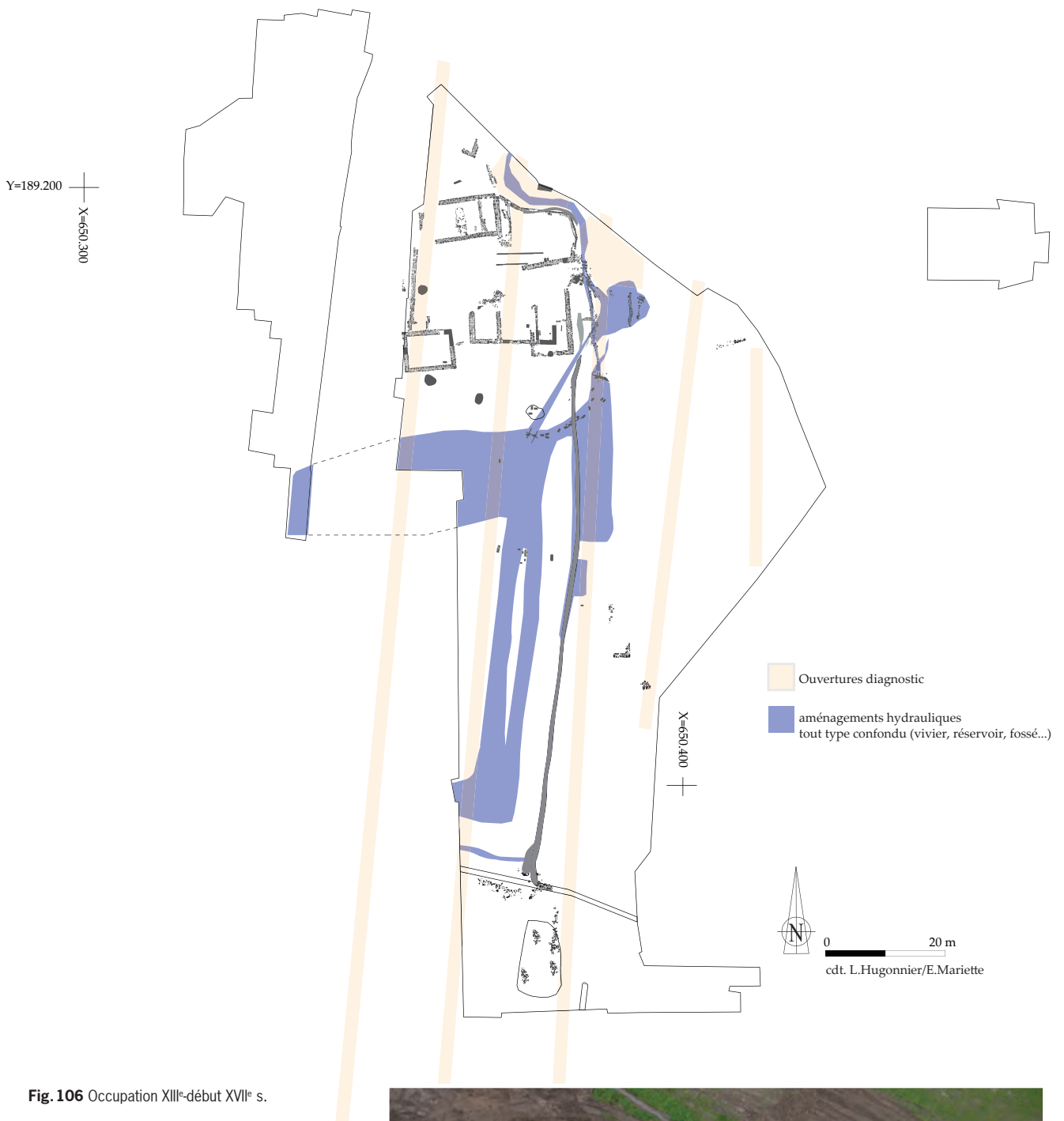


Fig. 106 Occupation XIII^e-début XVII^e s.



Cl. 122 Vue zénithale des 4 bâtiments principaux de la ferme
Sébastien Charrier

La quasi intégralité des vestiges maçonnés de la ferme a pu être appréhendée, ce malgré les destructions occasionnées par les tranchées et fenêtres d'ouverture du diagnostic, les récupérations post-abandon et les labours contemporains. Certaines relations stratigraphiques ont, en revanche, pâti principalement des ouvertures du diagnostic.

Le Bâtiment I

(Fig. 107)

Le bâtiment I est situé au nord de l'ensemble (Cl. 123). De forme rectangulaire et orienté grossièrement ouest-est, il est circonscrit par les maçonneries M2047, M2021, M2721 et M2023 (Cl. 124). Il présente globalement une longueur de 6,8 et 6,9 m pour une largeur de 3,6 m, soit une surface d'emprise de 97,92m². L'aire interne disponible, sans partition, se monte à 67,2 m². Les vestiges de fondation mis au jour au sein de ce bâtiment, M2022 et M2049, partitionnent l'espace en trois pièces (A, B et C), mais cette distinction n'induit pas obligatoirement un fonctionnement synchrone des partitions internes comme nous allons le voir. , comprise entre M2721 (Cl. 125) et M2022 (Cl. 126), dégage une aire utile de presque 30 m² (29,21 m²). Dans le coin nord-est de la pièce, un espace de circulation (?), entre M2022 et 2021, d'une largeur de 70 cm, permet de circuler dans la pièce B, d'une surface au sol de 12,65 m². De part et d'autre de M2022, on retrouve une même couche sablo-argileuse, brun clair, numérotée 4018 et 4019, piquetée d'inclusions charbonneuses et calcaires. Celle-ci, différente des couches extérieures au bâtiment, peut être le vestige d'une préparation de sol.



Cl. 123 Bâtiment I en cours de traitement
Louis Hugonnier



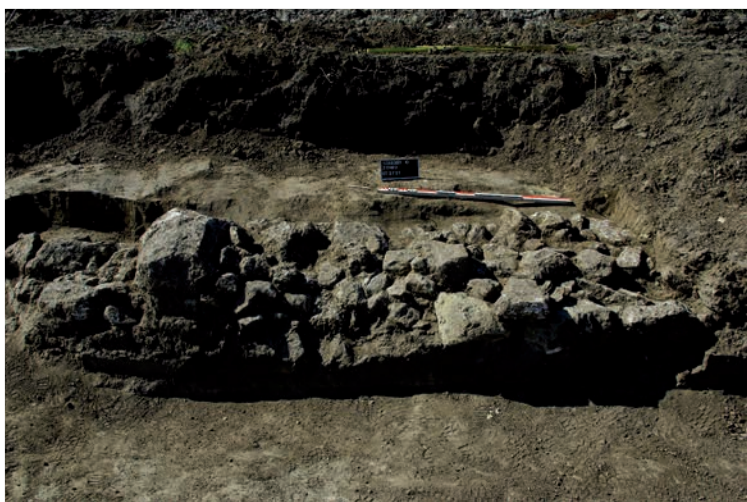
Cl. 124 Vue zénithale du bâtiment I
Sébastien Charrier



A3 en fin de volume

(Attention échelle modifiée)

Fig. 107 Ferme de la Grand Maison : Bâtiment I, plans et projections



CI. 125 Aperçu de la maçonnerie 2721 lors de son dégagement

Louis Hugonnier



CI. 126 Maçonnerie 2022, préparation au relevé pierre à pierre

Anne-Sophie Marçais



CI. 127 Aperçu de la maçonnerie 2271 (premier plan), de la section sud de la maçonnerie 2049 (seconde plan) et de la couche 2050

Marjorie Galois

Au sud de la pièce B, une petite assise maçonnée, M2271, liée par un sédiment sableux brun sombre, est identifiée sur une longueur de 90 cm et une largeur de 32 cm. Ce rang n'est pas chaîné avec le reste de la structure et marque le vestige d'une cloison légère, ou d'un aménagement dont la fonction nous échappe. La pièce C, elle, a une surface totale de 9,55 m² au sol. Sa distribution est conditionnée par la forme même de M2049 : sur 2,2 m, la fondation 2049 a une largeur de 1m, largeur qui se réduit de moitié sur la distance restante en direction du nord. L'absence de tranchée de récupération, ou de signe de récupération (démontage) suggère une morphologie maçonnée volontaire. En revanche, cette fondation, dans sa partie la moins large, est recouverte de la couche 2050 (résiduelle), composée d'un sédiment sablo-argileux brun sombre liant des petits blocs calcaires et piquetée de charbons très fragmentés. Cette couche s'étend presque entièrement au niveau de la pièce C et chevauche en partie la couche 4019 de la pièce B, ainsi que le lambeau de sol 4074, essentiellement localisé au nord de M2049. Un lambeau est également conservé entre les maçonneries 2271 et 2049 (CI. 127). L'US 2050 peut s'apparenter ici à un niveau de préparation de sol voire un niveau de sol primaire (en terre).

Cl. 128 Détail du parement nord de la maçonnerie 2021

Marjorie Galois



Ces observations stratigraphiques, bien que lacunaires, suggèrent ainsi la possibilité d'un réaménagement au sein de cet espace. S'ajoute à cette idée, l'observation faite des orientations des tronçons 2021 et 2023 : on note une inclinaison de quelques degrés (6°), légèrement en aval de M2049 pour les maçonneries 2021 et 2023 (cf. **Fig. 107**). Ces deux portions, ré-inclinées, sont chaînées avec M2047. Deux hypothèses peuvent être formulées : soit ce décalage est le témoin d'un réaménagement (d'un agrandissement) du bâtiment d'origine ; soit nous sommes simplement en présence d'un effet de construction lors de la mise en œuvre. L'étude détaillée des céramiques ayant noté, par ailleurs, des "écarts" entre les céramiques issues principalement de l'assise M2021 (27 nr XII^e-(XIII^e) et 3 nr XIV^e-(XV^e)) et de l'assise M2047 (2nr XIII et 2nr (XV^e)-XVI^e), on envisagera donc, tout en étant conscient de la fragilité de l'hypothèse, l'éventualité d'un agrandissement du bâtiment I (de 76 m² à presque 98 m²). Concernant le mode de construction des fondations extérieures, on observe que les assises conservées ne sont pas frustes et révèlent un souci de construction relativement soignée. Les semelles filantes sont parementées de blocs de pierre grossièrement équarris (**Cl. 128**), les blocs et pierres calcaires posés sur champ, le liant se composant de tout-venant (cailloux et pierres) et de terre, conférant souplesse et élasticité dans le cas, par exemple, de remontées capillaires. On note également qu'il n'y a pas d'interruption volontaire (d'ouverture) sur le tracé, ni de pierre de seuil, en direction de la cour intérieure, ce qui souligne en premier lieu l'extrême récupération du bâtiment, et, en deuxième lieu, pose des questions quant à l'accès : de plain-pied ? de côté ? Il semble logique que l'ouverture se fasse sur cour intérieure, donc sur la façade méridionale du bâtiment, mais on ne peut s'absoudre de l'hypothèse d'un accès sur côté, par escalier par exemple, comme le mentionne la littérature régionale (SALMON 1971). La morphologie particulière de M2022 nous suggère l'hypothèse d'une assise de cheminée centrale (présence de fragments de calcaire à nummulite chauffés dont un élément avait été isolé pour étude_iso.841, **Annexe 5, p. 483**), comme ce qui peut se voir encore actuellement dans certaines fermes traditionnelles picardes. Les mobiliers récoltés, la plupart recueillis lors des démontages de fondation, restent indigents : moins de 5 fragments de tuiles, six éléments métalliques dont 4 objets (un anneau, une clé et un fragment de pelle (cf. *infra*), et moins d'une centaine de fragments céramiques sur l'ensemble de la structure. Les déterminations des individus montrent l'omniprésence de la oule, le reste de la distribution se faisant entre coquemar, coupelle, tèle et pichet, dans une moindre mesure. Le fragment de pelle a été trouvé lors du démontage de la structure. A environ 6m au nord du bâtiment I se trouve un angle chaîné, formé des reliquats de maçonnerie M2269 et M2270 (**Fig. 108 ; Cl. 129**). Aucune trace de récupération n'a pu être identifiée. Le démontage des matériaux a livré du mobilier céramique relevant du spectre XII^e-XIII^e siècle. La mise en œuvre architecturale est de même facture que celle du bâtiment I, calcaires de champ et tout venant interne, avec des modules calcaires plus conséquent au niveau de l'angle conservé. Ces vestiges témoignent de la présence certaine d'un bâtiment (**ici bâtiment V**), sur lequel les observations archéologiques n'apportent pas plus d'informations.

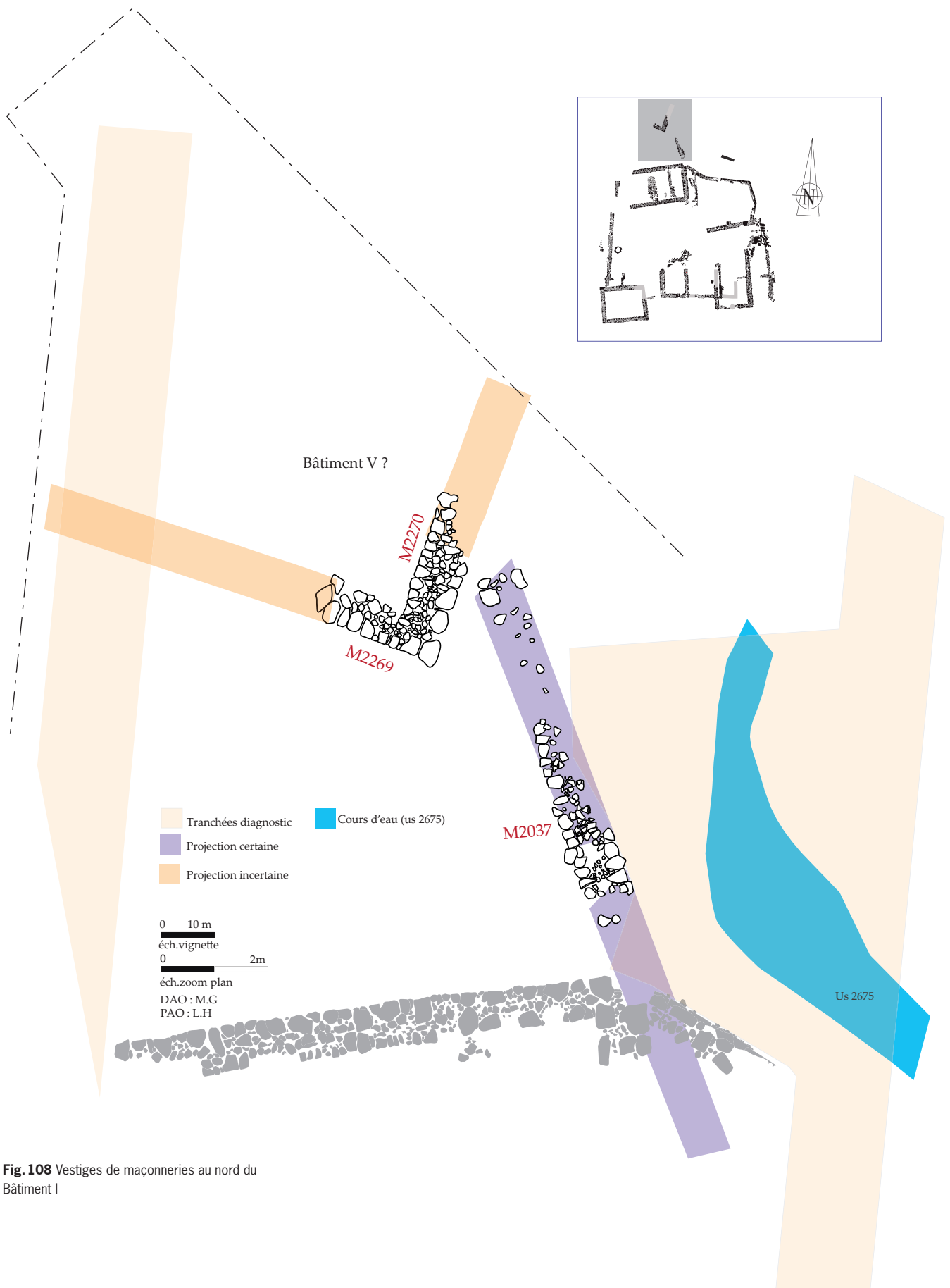


Fig. 108 Vestiges de maçonneries au nord du Bâtiment I



Cl. 129 Maçonneries 2269 et 2270 (vestige du bâtiment V). on aperçoit également les vestiges de la maçonnerie 2037 (décentrée)

Pierre-Yves Groch

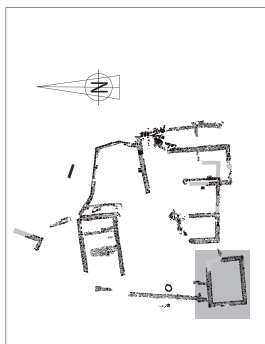
Le corpus de sources donne une piste de réflexion : dès la fin du XIII^e siècle, on note la présence, sur le territoire foncier de Notre-Dame, d'un pressoir (1300) et de Colart dou pressoir de coloizi (cf. **Annexe 2**, p. 427). En 1456, il est mentionné, toujours au sein du clos, la présence de la maison du pressureur, maison qui d'après nos projections, se situe en proximité nord, nord-ouest du bâti de la ferme. On peut alors se demander si ce vestige de bâtiment V n'est pas l'unique témoin de cette maison du pressureur, ou d'une des annexes en dur appartenant au pressureur.

Autre vestige, celui matérialisé par la **fondation M2037**, dont l'orientation se trouve en désaccord (cardinal) avec le bâtiment I et le bâtiment V (cf. **Cl. 129** et **Fig. 13**, p. 72, **Fig. 107** et **Fig. 108**). Ce témoin a conservé partiellement deux (voire trois) assises de blocs, dont le montage semble régi par la même technique que les deux bâtiments précités (maçonnerie fourrée). Le mobilier issu du démontage, 4 nr céramique, donne pour spectre chronologique la période du « MA ». Il semble s'aligner parfaitement avec le vestige de la maçonnerie M2645 (cf. *infra*), localisée dans l'espace compris entre la paroi orientale du bâtiment I et le bâtiment IV. La position stratigraphique de M2645 suggère même son antériorité à l'installation du caniveau 2048 (cf. *infra*). L'ouverture pratiquée lors du diagnostic ayant oblitéré la relation stratigraphique (névralgique) entre les cinq maçonneries convergentes, on se gardera de toute affirmation. Cependant l'hypothèse de l'antériorité des semelles M2037 et M2647 semble acquise. On pourrait y voir le vestige d'une semelle de mur de clôture, en relation avec la première phase du bâti (cf. **Fig. 107**).

Bâtiment II

(**Fig. 109**)

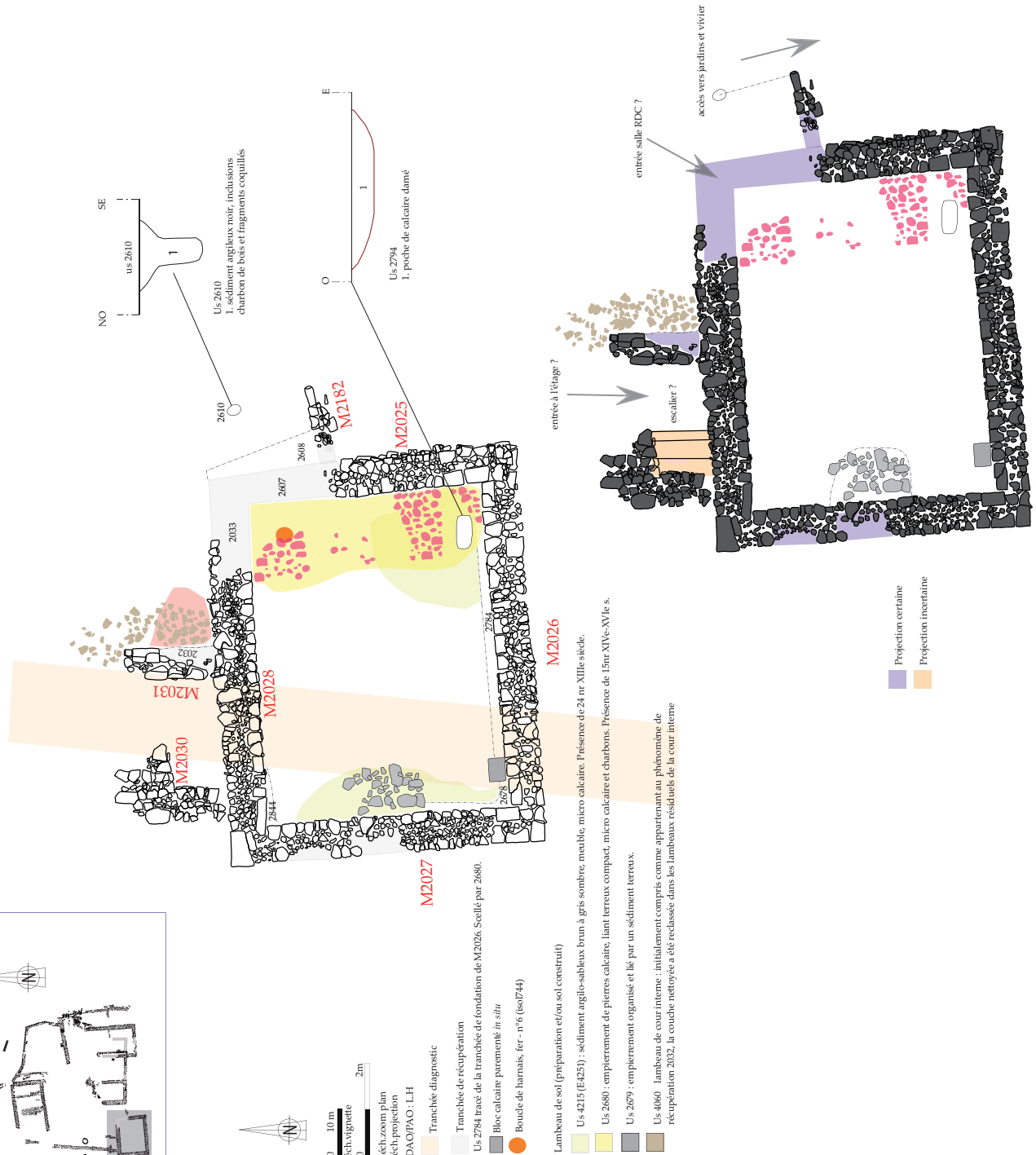
Le bâtiment II, au sud-ouest de l'ensemble, est de plan rectangulaire (**Cl. 130** et **Cl. 131**). Il est circonscrit par les maçonneries 2025, 2026, 2027 et 2028 sur une surface de 58 m² (6,8 m x 8,8 m). Les murs sont chaînés entre eux à l'exception de 2025 et 2028, la liaison ayant été oblitérée par les tranchées de récupération 2607 et 2033. L'orientation du bâtiment, d'ouest en est, est moins prononcée que celle du bâtiment I. L'espace interne, d'une surface proche des 38 m², n'est pas partitionné et se compose donc d'une "pièce" unique.



A3 en fin de volume

(Attention échelle modifiée)

Fig. 109 Ferme de la Grand Maison : Bâtiment II, plan et projections





Cl. 130 Vue oblique du bâtiment II
Louis Hugonnier



Cl. 131 Vue zénithale du bâtiment II
Sébastien Charrier



Cl. 132 Détail du parement interne de la
maçonnerie 2026 (bâtiment II)
Nicolas M-Ritz



Cl. 133 Détail du chaînage des maçonneries 2026 et 2027, blocs parementés en coin

Louis Hugonnier



Cl. 134 Détail du chaînage des maçonneries 2027 et 2028 (pierre d'angle)

Louis Hugonnier

La mise en œuvre des semelles de fondations est identique aux fondations du bâtiment I : même effort de parements interne/externe – avec une alternance pierre parementée et pierre équarrie (**Cl. 132**), même type de liant (terre et tout-venant) et de matériau (calcaire), des largeurs en moyenne également assez proche (80 et 90 cm). A la différence de chaînage constatée, s'ajoutent d'autres disparités : l'une concerne les épaisseurs des blocs de calcaire utilisés pour les angles du bâtiment II (**Cl. 133** et **Cl. 134** – assise et solidité recherchée dans le cas d'un, voire deux étages possibles) ; l'autre concerne la présence d'un bloc en réemploi provenant d'une construction antérieure (in-situ ou non), en partie basse médiane de 2026 (**Cl. 135**). Sur la face nord du bâtiment, les maçonneries 2031 (68 cm de largeur, suivie sur 212 cm) et 2030 (chainée au départ de la maçonnerie 2029) peuvent participer de l'accès à ce bâtiment (comme un vestibule ou les fondations d'un escalier d'accès extérieur), prétextant l'existence d'au moins un étage (cf. **Fig. 108**, p. 274). Le passage de la tranchée de diagnostic à ce niveau a peut-être occasionné l'oblitération d'une partie de cet agencement, donc l'hypothèse reste sujette à caution. D'autant que la récupération des matériaux est intégrale sur le coin formé des maçonneries 2025 et 2028 et que l'on ne peut éliminer la possibilité d'une entrée à ce niveau là, soit au niveau de l'extrémité orientale de 2028, soit au niveau de la partie septentrionale de M2025, soit une ouverture en coin. Sur la face orientale de M2025, au niveau du départ de la récupération 2607 (**Cl. 136**), est localisée la maçonnerie 2182 (larg. 64 cm), suivie sur 1,3 m, dont l'interruption semble volontaire.

Cl. 135 Détail de la pierre en réemploi dans la fondation 2026 (encoche)

Marjorie Galois



Cl. 136 Vue de la récupération 2607. On aperçoit le départ de la maçonnerie 2182 depuis la maçonnerie 2025, dans le coin gauche de la prise de vue

Baptiste Marchand



L'espace vide entre cette interruption et le coin du bâtiment III note une largeur d'1m environ. A la perpendiculaire de M2182, dans l'alignement de son extrémité orientale, est repéré le trou de poteau 2610 qui pourrait participer d'une cloison et/ou barrière prenant appui sur le mur. Celui-ci cloisonne ainsi l'espace entre les deux bâtiments et s'envisage comme accès permettant la circulation entre la cour et l'extérieur, vers le vivier et les jardins (*cf.* Fig. 108, p. 274).

Au niveau de l'espace interne, on a pu observer le tracé d'au moins trois tranchées de fondation (Us 2784 pour M2026 ; Us 2678 pour M2027 et 2844 pour M2028), différents lambeaux de sols (principalement l'Us 2680) ainsi que des vestiges d'aménagements dont la caractérisation reste délicate (Us 2794 et Us 2679). Le lambeau de sol 2680 est conservé contre la face interne de M2025. Il ne s'observe pas intégralement, ayant été vraisemblablement récupéré, au vu des différentes traces cupulaires identifiées entre les deux portions rescapées. Il se compose de différents blocs de pierre, calcaire dans l'ensemble, agencés comme un hérisson sommaire et liés par un sédiment sableux, légèrement brun sombre, comportant des inclusions charbonneuses. Ce lambeau repose sur la couche 4215, un sédiment sablo-argileux, de couleur brun (caramel) à gris sombre, qui semble participer de la mise en œuvre du bâtiment et principalement localisé sur l'emprise de celui-ci (apport de terres ? nivellement ?) (Cl. 137). Il se superpose, du côté oriental, sur un chapelet de fosses (Us 2783, 2802 à 2805 – Cl. 138 et Cl. 139) dont les fragments céramiques proposent une datation « XII^e siècle » (TPQ relatif).



Cl. 137 Vue de l'Us 2680 reposant sur la couche 4215 (Bâtiment II)
Nicolas M-Ritz



Cl. 138 Profil de la fosse 2802
Nicolas M-Ritz



Cl. 139 Profil de la fosse 2803
Nicolas M-Ritz

Le tracé de M2025 perce également, du côté extérieur, les fosses 2466 et 2467, de datation identique (pour 2467). Dans le coin sud-est, creusant la couche 4215, un petit creusement de forme rectangulaire est constitué de fragments de craie compactés, sans mobilier, semblable à une base de petit plot. Un second agencement de pierres calcaires, l'Us 2679, est identifié en partie médiane de M2027 (cf. Cl.133, p.278, droite de la prise de vue). De même nature que 2680, ses pierres sont prises dans la couche 4215. A la différence des fragments de 2680, l'agencement ici est circonscrit sur une surface rectangulaire de 3 m² (2,04 m x 1,46 m) et pourrait être le témoin d'un aménagement particulier dont la fonction nous échappe, faute d'indices concluants (base de petite cheminée ?). Les éléments du diagnostic, à ce niveau, n'indiquent par ailleurs aucune structuration particulière (cf. FRIBOULET, *OP.CIT* : fig.5 tranchée 9). A signaler également la position *in situ* d'un bloc de pierre taillé, de forme rectangulaire (50 cm x 30 cm x 28 cm), dans le coin gauche formé par les maçonneries 2026 et 2027. Son positionnement participe également d'un aménagement dont on ne peut proposer d'hypothèse raisonnable (Cl.140). La collecte des mobiliers s'est avérée frustrée et hétérogène : le démontage des maçonneries a livré en tout et pour tout 2 restes céramiques (1nr XII-XIII pour M2025 et 1nr 1150-1250 pour M2028) ; l'Us 4215 a une distribution plus conséquente (24 nr du XIII^e s.) ; le sol 2680 a lui un nombre de restes moyen (15 nr du XIV^e-XV^e s.). C'est dans cette même unité stratigraphique que l'on a mis au jour une boucle de harnais en fer (cf. *infra*, Iso 744) ainsi qu'un fragment de tuile plate (cf. Annexe 3, p. 459). L'ensemble des données suggère la mise en œuvre de cet édifice au moins au XIII^e siècle (dans la deuxième moitié du XIII^e siècle, début XIV^e s ?).



Cl. 140 Vue de la pierre *in situ* dans l'angle sud-ouest du bâtiment II. On aperçoit au premier plan l'aménagement 2679
Louis Hugonnier

Le mur de clôture occidentale

(Fig. 110)

Entre les bâtiments I et II, les maçonneries M2029 (2 assises) et M2720 (Cl.141 – 3 assises) forment une seule et unique maçonnerie qui court sur une distance conservée de presque 14 m. M2029 s'appuie contre le bâtiment II, sans y être chaîné. L'extrémité nord de M2720 a été récupérée et le tracé semble se prolonger au moins jusqu'à l'arête de la maçonnerie M2023. Le possible raccordement, ou posé sur fondation, n'a pu être observé (cf. FRIBOULET 2005). Cependant, on suggère que cette semelle a du prendre appui, non sur M2023, mais plutôt sur l'arête nord de M2021.



Cl. 141 Vue de la maçonnerie 2720, en cours de dégagement
Louis Hugonnier

La distance ainsi obtenue serait de 20 m environ. Au tiers de sa distance projetée (6,8 m environ), en partant du bâtiment II, le mur de clôture frôle le puits 2012 de la cour intérieure (*cf. infra*). La mise en œuvre de ce mur de clôture (« enclos de murailles » des textes) a des caractéristiques architecturales déjà entrevues (*cf. supra*), les blocs calcaires utilisés pour les deux faces extérieures du rang étant ici grossièrement équarris donc moins travaillés. Ponctuellement sont présents des blocs facettés en réemploi. Aucune trace de réelle interruption dans la semelle de fondation ne laisse entrevoir un possible accès vers l'extérieur mais cette absence de preuve ne signifie pas l'absence de sortie bien évidemment. Les mobiliers céramiques sont très indigents au regard de la distance : 4nr donnent comme spectre chronologique les XIV^e et XV^e siècles. La mise en œuvre ici correspond à une volonté de mise en défense et suit potentiellement la construction du bâtiment II.

Bâtiment III (Fig. 111)

Le bâtiment III ne déroge pas à la règle des réaménagements, reprises et transformations. Les différentes maçonneries s'organisent selon un plan rectangulaire, ouvert au nord (absence de maçonnerie) sur une surface maximum avoisinant les 200 m² (**Cl. 142**). Les différentes observations de terrains suggèrent l'existence de deux voire trois phases distinctes. Pas loin de 11 sections maçonnées ont été identifiées.

Le premier "ensemble" est circonscrit par les maçonneries M2181, M2179 et la tranchée de récupération 2546 formant angle droit sur le côté oriental, récupération dans l'alignement de M2179. Cette maçonnerie par ailleurs repose sur la maçonnerie M2737 et participe du fonctionnement. Sur ce même tracé de façade arrière, donnant sur le sud, une rupture partielle est enregistrée entre le tronçon M2613 et le tronçon M2737, provoquée par le passage de la tranchée de diagnostic (**Cl. 143**). L'emprise au sol représente ici 79,3 m².

Le deuxième "ensemble" se compose lui des maçonneries M2093, M2094 et M2095, M2795, M2088. M2088 est prolongé au nord par l'emprise laissée par le niveau de fondation 2795. L'emprise au sol ainsi enregistrée est quasiment la même que pour le premier ensemble (79,2 m²). Les orientations de ces deux ensembles sont également quasiment identiques, d'ouest en est. On notera le décalage de quelques degrés vers l'ouest du deuxième ensemble et son emprise vers le nord plus marquée, par la longueur presque double du Mur 2093, par rapport à M2181.

Des partitions, pour certaines non synchrones, sont enregistrées au sein de ces structurations.



A3 en fin de volume

(Attention échelle modifiée)

Fig. 111 Ferme de la Grand Maison : Bâtiment III, plan et projections



Cl. 142 Zoom bâtiment III
Sébastien Charrier



Cl. 143 Vue oblique du bâtiment III (on aperçoit les deux principales ruptures enregistrées sur les maçonneries méridionales, résultant du passage des tranchées de diagnostic)
Louis Hugonnier

Au niveau du premier ensemble, la maçonnerie 2180, orientée nord/sud, est liée à la maçonnerie 2613 et se positionne comme mur de refend. La pièce 1, ainsi créée, forme un module régulier (5,4 m x 5,4 m) sur une surface totale de 29,19 m² (surface utile : 15,84 m²). L'entrée dans cette pièce se fait par le nord, représentée par une absence de maçonnerie le long de cette façade. Observation est faite également de l'absence de tranchée de récupération ou de sablières basses ou de tout aménagement particulier. La couche empierrée 2713, localisée à moins d'un mètre au nord, et associée dans un premier temps dans la structuration générale du bâtiment, a été caractérisée comme lambeau de la cour interne de la ferme, après observations générales des couches résiduelles. Si l'on prend comme postulat la postériorité de l'ensemble 2, la deuxième pièce du premier ensemble est circonscrite par le mur de refend M2180 et le retour de la tranchée de récupération 2546. Son espace utile se monterait approximativement à 37m² au sol. Le grès massif et rectangulaire, positionné en partie médiane, pourrait ici être le vestige d'un plot ayant servi de support pour un poteau interne (cf. **Cl. 143**). Cette seconde partition s'ouvre également au nord, répondant aux mêmes caractéristiques d'absence de vestiges de fermetures, à l'identique de la pièce 1. La stratigraphie relative (antériorité des creusements des fosses 2699, 2806, 2752) permet de proposer, pour la mise en œuvre du bâtiment, un terminus post quem XII^e siècle. Le faible mobilier recueilli lors de la phase de démontage des maçonneries relève ce TPQ : XV^e-XVI^e pour les maçonneries M2181 et M2180 (respectivement 10nr et 42 nr dont 20 rattaché au découpage 1450-1550). Pour les maçonneries M2613, 2179 et 2737, la datation, dépendante d'un nr inférieur à 5 éléments donnent respectivement XIII^e-XIV^e, MA et 1150-XIII^e siècle. L'absence de niveaux de sols bien conservés n'aide pas à la caractérisation. Dans la pièce 1 du premier ensemble, l'espace est vide d'aménagement particulier et de sol. Même constat au niveau de la pièce 2. Cependant, le dégagement des couches résiduelles reposant sur et autour de la fondation M2088 principalement, a entraîné l'apparition des vestiges de maçonneries M2089 et M2090 (**Cl. 144**). On peut les suivre sur une distance de 5,5 m environ. Ces deux tronçons, qui participent d'une même maçonnerie, sont de facture différente au regard des autres maçonneries rencontrées : moins large (50 au lieu de 70/80), plus longue d'1m environ que les maçonneries 2180 et 2181, composées d'un rang de pierre en plan. Les trois premières pierres (calcaires), taillées et rectangulaires, portent des traces relatives à un système d'hubriserie (présence d'une crapaudine) (**Cl. 145**). La rainure observée au niveau de la double arête suggère, elle, la présence d'une petite ouverture battante (**Cl. 146**). La section 2090 est marquée par la présence de traces de feu sur les calcaires, sans que l'on puisse déterminer si la mise en œuvre de cette maçonnerie a utilisé des matériaux chauffés, ou si ces traces sont la conséquence d'une exposition prolongée à un phénomène incendiaire (cf. **Annexe 5, p. 483**). Les pierres calcaires de cet agencement sont liées et recouvertes par un sédiment sableux brun orangé (Us 4261). Dans le cas présent, cette mise en œuvre architecturale est l'élément hétérogène dans l'organisation maçonnerie du bâtiment III, ce qui pose question. En plus de cette différence architecturale, s'ajoute un décalage chronologique nourri par la stratigraphie relative enregistrée mais également par l'étude des céramiques recueillies : 1150-XIII^e pour M2737 (1nr), XII^e-XIII^e pour M2090, XI^e-XII^e pour l'Us 4261 (1 nr). Les indices sont faibles mais l'on peut émettre l'hypothèse d'un premier état, dont l'organisation complète nous échappe (architecture mixte bois et pierre ?), mis en œuvre au plus tôt au XII^e siècle (deuxième moitié ?). Certains creusements comme la fosse 2659 (**Cl. 147**) et le poteau 2665 peuvent avoir participé à ce schéma initial.

Au niveau du deuxième "ensemble", la maçonnerie 2091 crée une partition partielle de l'espace, prenant appui perpendiculairement sur la maçonnerie M2093. Elle se superpose, sans les creuser, au trou de poteau 2665 et à la fosse 2666. La pièce ainsi partitionnée a une surface au sol de 25,38 m².



CI. 144 Maçonneries 2089/2090 en cours de fouille
Amandine Dubois



CI. 145 Vestiges de crapaudine (?)_M2089
Amandine Dubois



CI. 146 Rainure enregistrée au niveau de la crapaudine_M2089
Amandine Dubois



CI. 147 Fosse 2659
Baptiste Marchand



Cl. 148 Lambeau de sol 4098 (E4826)

Amandine Dubois

Le lambeau de sol 4062, recouvrant partiellement la tranchée de récupération 2546 et en partie la maçonnerie 2089, a livré du mobilier céramique de la fin du XIV^e-XV^e siècle ainsi que trois fragments de lames de couteaux dont un a pu servir soit au travail du cuir, soit au travail de greffe (*cf. infra*). L'ajout de cet ensemble au premier créé une nouvelle partition au niveau de la pièce 2 du premier ensemble. Les modules apparents de l'état final ont une morphologie identique (polygone régulier) et des surfaces utilisables oscillant entre 15 et 25 m². L'ajout de ce deuxième ensemble, dans un laps de temps relativement court (une ou deux générations), marque dans un premier temps un agrandissement de la surface utilisable du bâtiment, n'induit pas obligatoirement un changement de destination de la structure et, dans un dernier temps, le léger décalage d'orientation enregistré au niveau de la maçonnerie M2093, à environ 1,2 m au nord de la maçonnerie 2091, ouvre le champ d'hypothèse concernant la mise en défense de la ferme, au niveau de son entrée. Le lambeau de sol 4098 (E2187/E4826), identifié et localisé au croisement des maçonneries 2179 et 2795, se compose d'un cailloutis de fragments de craie et de calcaire damé (**Cl. 148**) identique au sol de calcaire près du puits 2012) et a livré du mobilier céramique relatif aux XIV^e-XV^e siècle (9 nr). Situé à l'extérieur du bâtiment, il souligne la présence d'un sol « propre » (non caillouteux, aplani) aux abords du bâtiment.

Une interrogation subsiste concernant la présence de la maçonnerie M2097 (et M2096), dont la morphologie est quasiment identique à celles de M2093 et M2091. Ici aussi, le discours est troublé par les destructions liées au diagnostic (*cf. supra*), notamment au niveau de l'arête orientale de la maçonnerie M2097. Cette maçonnerie, suivie sur approximativement 10 m, a une largeur estimée de 70 cm (partie nord conservée) sur trois assises. A équidistance de ses deux extrémités se dresse une maçonnerie de refend, M2096, suivie sur 1,58 m (largeur 58 cm), à l'identique du couple M2093-M2091. Les deux espaces internes, "créés" par ce refend, qui s'interrompt brusquement (distance d' 1,6 m entre la pointe occidentale et la maçonnerie M2093), dégagent deux surfaces utiles de 15 m² au nord (long. 5 m x lg. 3 m) et 12 m² au sud (long. 4 m x lg. 3 m), soit 27 m² d'espace supplémentaire. L'ajout de cette structure pose question : son positionnement tend à repousser les limites du bâti de la ferme vers l'est, au-delà de l'entrée proprement dite. Les deux extrémités n'étant pas fermées et/ou chaînées au mur 2093, on suggérera que cette structure se comporte comme un ajout (final) et tardif (**Cl. 149**).



Cl. 149 Zoom sur les maçonneries 2093-2091

Louis Hugonnier

Son positionnement sur le caniveau boisé (donc obsolète), le mobilier XV^e-XVI^e recueilli lors du nettoyage et du démontage de la structure, l'assurance que le système hydraulique lié au vivier fonctionnait encore probablement vers la fin du XVI^e (*cf. infra*) nous conduit, à ce stade de la réflexion, à rattacher cette structure à la dernière phase de l'occupation (fin XVI^e - début du XVII^e siècle), alors que la « maison et ferme » n'était plus considérée que comme vulgaire mesure (dans le sens de « maison ruinée » ; GODEFROY 1881).

Au final, le bâtiment III est marqué par quatre états : le premier nous échappe de par la faible conservation des vestiges (XII^e-XIII^e siècle ?) et pourrait correspondre à l'installation religieuse, le second propose une partition bipartite (XIV^e ?), le troisième est marqué par l'ajout d'un module entraînant une tripartition (XV^e-XVI^e s. ?) puis le quatrième, (Fin XVI^e-début XVII^e ?), est marqué par le réaménagement de la structure par l'ajout d'un module bâti, non chaîné au reste de la structure, état correspondant à la condamnation du vivier et du système boisé.

L'accès oriental

(Fig. 112)

L'espace entre le bâtiment III et le bâtiment IV est vierge de maçonnerie. Il marque ici l'entrée principale de la ferme (Cl. 150). On l'a déjà noté, la distance enregistrée est d'environ 4,4 m, ce qui en fait une entrée relativement grande (dans son état final), permettant le passage d'un voire deux chariots simultanément. Le franchissement de la porte se fait peu après le passage de la couverture dallée du caniveau (formé à ce niveau par les maçonneries M2842 et M2843), exutoire et lieu de passage des eaux du ru et des eaux du vivier notamment (Cl. 151). Cet espace est également concerné par le positionnement des maçonneries M2810 et M2815 : M2815 (Cl. 152) se définit par la présence d'une pierre de calcaire massive et ovoïde aux dimensions remarquables (diamètre circulaire de 90 cm), autour de laquelle rayonne un amoncellement « relativement organisé » de blocailles calcaires (principalement des fragments de déchets de taille). Orientée nord-est / sud-est, la maçonnerie M2810 (larg. 57 cm, long. résiduelle : 2 m) s'aligne avec l'agencement de 2815 et, dans son extrémité sud, se prolonge sous la maçonnerie M2093, renseignant ici sur son antériorité (*cf. Cl. 152* - On notera que la maçonnerie M2810 fait preuve de mimétisme morphologique avec la maçonnerie M2645). L'interprétation, en l'état, reste sujette à discussion : soit cet agencement est aléatoire et l'on peut être ici en présence d'un lambeau du premier état de la cour, ou d'un premier état de l'entrée, ou de l'état résiduel d'une maçonnerie (de clôture ?) de la phase 1.

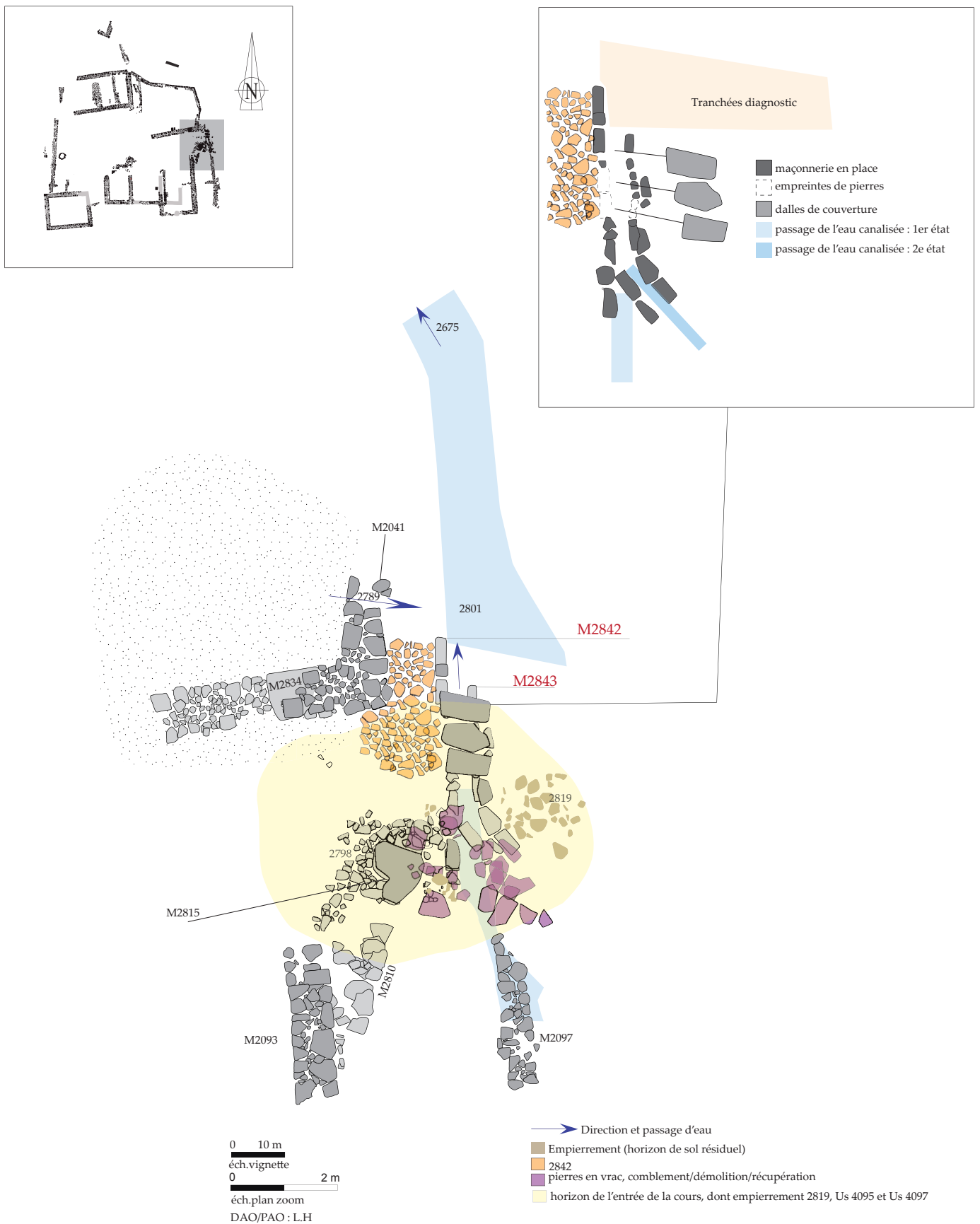


Fig. 112 Entrée de la ferme, plan des structures et des couches

Cl. 150 Entrée de la ferme en cours de dégagement. On aperçoit les trois dalles conservées du caniveau passant devant l'entrée
Louis Hugonnier

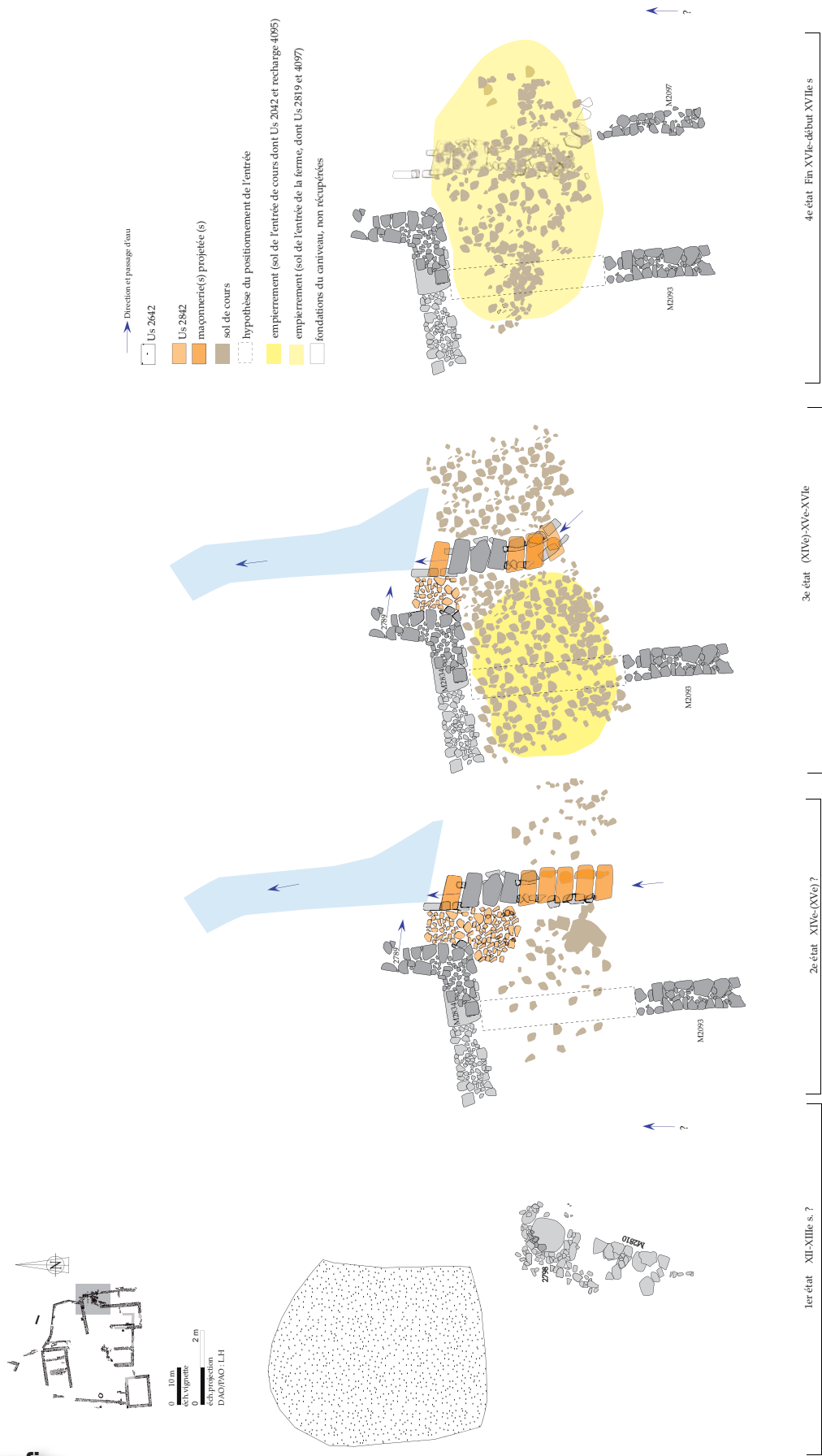


Cl. 151 Entrée de la ferme. Vue des dalles couvrantes du caniveau et du dernier état de la cour, de la maçonnerie excentrée 2810 et du recouvrement du passage au niveau de la maçonnerie M2097. On aperçoit le coin sud-est de la grange (Bâtiment IV)
Louis Hugonnier



Cl. 152 Aperçu de M2815 et l'auréole circulaire US 2797
Pierre-Yves Groch





A3 en fin de volume

(Attention échelle modifiée)

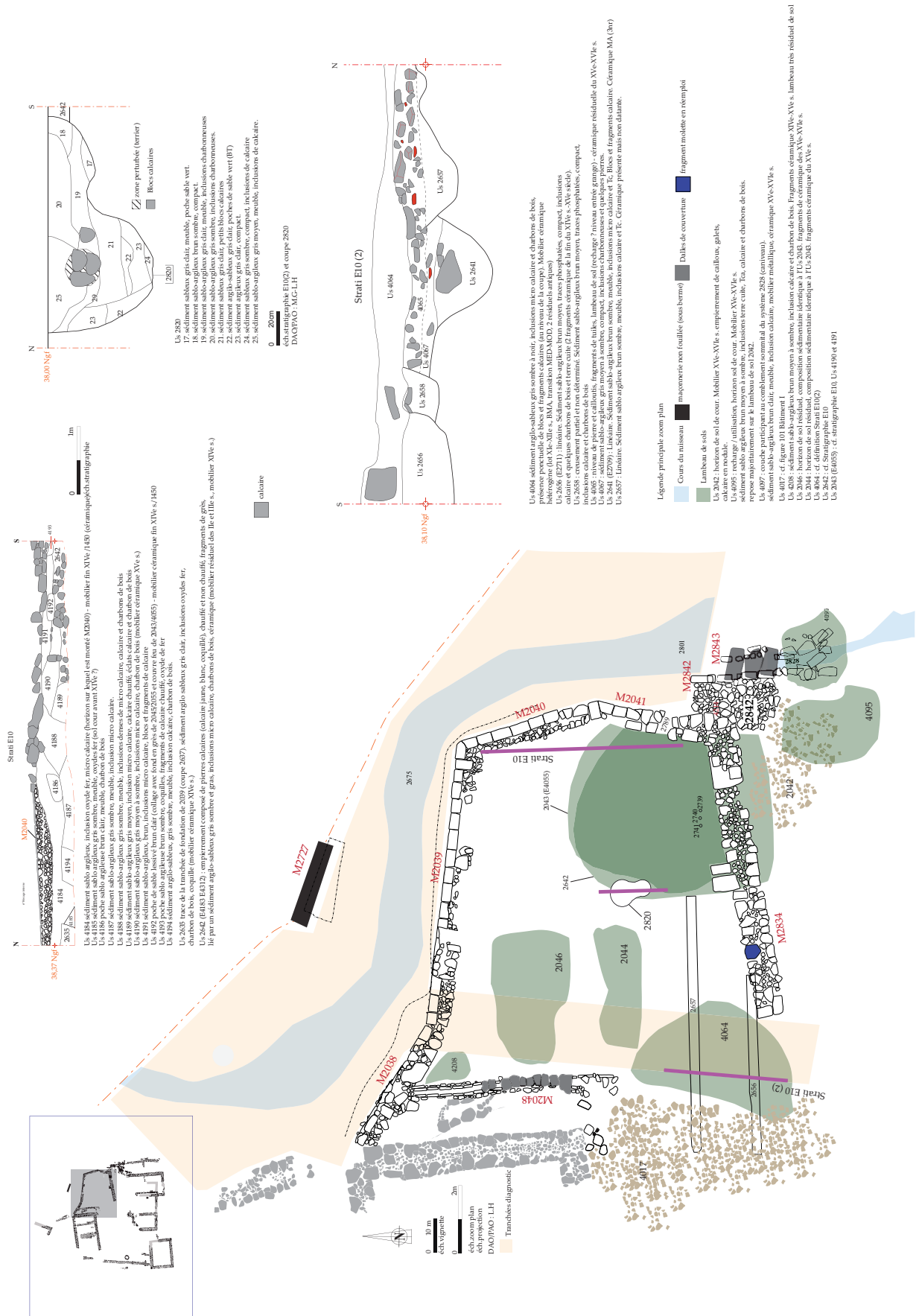
Fig. 113 Entrée de la ferme : hypothèses d'états différents

Un examen attentif des relations stratigraphiques croisées avec les données céramiques permet de mieux discerner les différents états de cette entrée : quatre phases ont ainsi été dégagées, la première étant en lien au moins avec la première phase du bâtiment III (*cf. supra*), les deuxième et troisième phases étant générées par le changement d'orientation du flux provenant principalement du vivier, la dernière phase sanctionnant l'abandon du système piscicole (**Fig. 113**).

Bâtiment IV

(**Fig. 114**)

Localisé dans le coin nord-est de l'unité, le bâtiment IV a une forme polygonale ouverte à l'ouest (**Cl. 153**). Il est matérialisé au sol par les maçonneries M2038, M2039, M2040, M2041 et M2834 (E2714). L'ensemble est chaîné et appartient à une mise en œuvre d'un seul tenant, à l'instar du bâtiment II, ne laissant pas transparaître d'actes de reprises et/ou de transformation, phénomènes observés pour les bâtiments I et III (**Cl. 154**). Il a une surface d'emprise d'environ 96,96 m², soit quasi identique à celle du bâtiment I dans sa forme finale. L'aire utile est supérieure de 10 m (77,28 m²) à celle du bâtiment I. Au niveau de l'entrée de la ferme, on a relevé la présence d'un apport de terre participant au réhaussement et au nivellement à cet endroit, avant la construction proprement dite du bâtiment IV (**Cl. 155**). Cette mise en œuvre a également été identifiée dans la partie est du bâtiment III (localisation sous les maçonneries 2093 et 2094 – **Cl. 156**). Au niveau du bâtiment II, les maçonneries sont creusées principalement dans le niveau de terres sombres et l'on a observé partiellement ce phénomène d'apport à l'intérieur du bâtiment (*cf. supra*). Ce phénomène est absent au niveau du bâtiment I. Ces apports de terre, principalement localisés sur la partie orientale de la ferme, sont à mettre en relation avec l'éventuelle volonté de consolider le côté en contact avec le passage des eaux. L'espace interne a conservé quelques traces de niveaux de sols caillouteux (Us 2046, Us 2043, Us 2044, Us 2642, Us 4055/E10) et de démolition/abandon (Us 4055) relativement pauvre en mobilier (97 nr pour 77,28 m² soit 1,25 par m²), excepté la couche 4064 ayant livré un mobilier métallique relativement plus conséquent (*cf. infra*). La distribution interne est également marquée par la présence du trou de poteau 2820, assez massif (diamètre poteau 70 cm ; diamètre creusement avant-trou 128 cm ; profondeur conservée 62 cm), dans lequel a été exhumé un fragment (récupéré) de Catillus, en calcaire à glauconie grossière, qui a pu servir de calage de poteau (*cf. infra*, **Annexe 5**, p. 483 : iso 2820, poids 195000 g.) (**Cl. 157**). Le positionnement de ce vestige est à mettre en relation avec le coin du mur pignon formé par les maçonneries M2040 et M2041, ainsi qu'avec deux pierres calcaires (grès ?), formant comme un contrefort interne et lié à la maçonnerie 2834, à égale distance entre ses deux extrémités. La surface sommitale de cet agencement, de forme rectangulaire, est d'environ 50 cm² (80 cm x 60 cm), et a pu servir de base de poteau porteur ou de maçonnerie porteuse en élévation. Il reste délicat de trancher sur le mode de couverture entre charpentes à poteaux intérieurs (*cf. grange de Charny*) ou sans supports intérieurs qui résument les deux modes principaux au Moyen Âge (BERNARDI 2011, p. 221 et suivantes). Dans notre cas, nous serions vraisemblablement en présence, en l'état final, d'une charpente à ferme, dont un entrain aurait pu reposer en partie sur un renfort/poteau interne, ayant eu selon toute vraisemblance une panne faitière, "ramures" des textes anciens (GODEFROY 1881). L'extrême récupération des matériaux, à l'abandon de la ferme, ne permet pas d'être affirmatif sur le type de couverture. Les sources anciennes des XVI^e-XVIII^e siècles font explicitement mention de tuiles, de chaume, et d'ardoises sur les bâtiments du village de Couloisy. Les trois types de couverture ont pu être utilisés, au même titre que le bois bardé, remarque applicable sur les autres bâtiments de la ferme.



A3 en fin de volume
(Attention échelle modifiée)

Fig. 114 Ferme de la Grand Maison : Bâtiment IV, plan et projections



Cl. 153 Vue zénithale du bâtiment IV
Sébastien Charrier



Cl. 154 Vue oblique du bâtiment IV, depuis l'est
Louis Hugonnier



Cl. 155 Aperçu de l'apport de terre (couche brune orangée) correspondant au nivellement et au réhaussement du sol à l'entrée de la cour
Vincent Bionaz



Cl. 156 Aperçu de l'apport de terre (couche brune) sous la maçonnerie M2093
Pierre-Yves Groch



Cl. 157 Profil du poteau 2820 (Bâtiment IV)
Lionel Perret



Cl. 158 Vue oblique des maçonneries M2039 à M2041
Marjorie Galois



Cl. 159 Détail de l'appareillage de la maçonnerie M2834
Marjorie Galois



Cl. 160 Détail de l'appareillage de la maçonnerie M2038
Marjorie Galois

Une des particularités de ce bâtiment réside dans la mise en œuvre et la morphologie des maçonneries porteuses. Deux morphologies se distinguent : celle du mur septentrional, M2834, que l'on longe sur notre droite en rentrant dans la cour de la ferme et celles des maçonneries M2039 à P2041, formant les assises des parois est et nord de l'unité (Cl. 158). M2834, dont les matériaux et les modalités de mise en œuvre sont similaires aux maçonneries du bâtiment II et des semelles M2047, M2093 notamment (maçonnerie fourrée_ BERNARDI, *OP.CIT.*, 2011, p.205), est marquée par la présence de blocs calcaires rectangulaires et taillés aux deux extrémités du tronçon et dans sa partie centrale comme vu précédemment – ces renforts étant entendus comme volonté d'assurer cohésion et résistance de la structure. A l'approche du coin formé par le chaînage des maçonneries M2834 et M2041, on observe la présence d'un bloc massif rectangulaire, aux dimensions originales par rapport aux restes des matériaux : 1 m x 0,9 m environ (Cl. 159). Celle-ci se trouve en vis-à-vis de l'extrémité nord de M2093, l'espace vide entre ces deux points symbolisant l'entrée et le passage dans la cour de la ferme. L'aspect massif de cet appareil suggère l'existence possible d'une entrée à une arche, type d'entrée relevée dans les exemples de ferme du Soissonnais (SALMON 1971). Un fragment de gond et de serrure a, par ailleurs, été isolé à cet endroit (cf. *infra*).

Trois caractéristiques principales ont été relevées sur le reste du tracé : les deux premières concernent l'agencement et les matériaux utilisés, la troisième concerne la présence de deux systèmes d'évacuation des eaux (de pluie et/ou usées).

Les maçonneries M2038 à M2041 sont constituées, au niveau des rangs conservés, de blocs de pierres calcaires taillées, en moyen appareil réglé (Cl. 160). La pose s'est faite en utilisant la règle du pendage et du fruit, ici le fruit oscillant en moyenne à 5°. Cette technique permet ainsi de déporter le centre de gravité de la pierre vers l'intérieur du mur, renforçant ainsi la solidité de l'ouvrage. Les observations à l'œil nu, lors du démontage des blocs, n'ont pas permis de trancher entre joints secs et vifs entre les lits de poses (Cl. 161). Un blocage composé majoritairement de blocs calcaires liés par un mortier sableux (sable et chaux) complète la mise en œuvre. La grande majorité des mobiliers céramiques provient par ailleurs de la mise au propre puis du démontage de ce blocage. La largeur ainsi obtenue, 70 cm en moyenne, permet de poser l'assise suivante du mur porteur. Ici, cet aménagement particulier est à mettre en relation directe avec le passage des eaux issues des différents aménagements hydrauliques mis en œuvre par les religieux, sur le tracé du ruisseau. A noter également la présence de marques, de signes lapidaires, sur les faces extérieures des modules (Cl. 162). Celles-ci, composées exclusivement de traits secs mais comme furtivement griffés, vont d'un trait à quatre traits, que l'on pourrait identifier comme chiffre romain, exprimant des marques utilitaires (Cl. 163 – voire notamment BERNARDI 2011, p.135-137 ; FERDIÈRE 2004, p.128-130 : fig.10). Ces griffures se retrouvent partiellement sur les plots du ponton en amont du vivier et sur certaines pierres du puits 2012 (cf. *infra*, Cl. 177, p. 304 et Cl. 184, p. 318).



Cl. 161 Détail de l'appareillage de la maçonnerie M2040

Marjorie Galois



Cl. 162 Traces lapidaires, exemple de la maçonnerie M2039

Marjorie Galois



Cl. 163 Détail d'une des traces lapidaires, blocs de M2039

Marjorie Galois

Deux aménagements sont liés à la notion d'évacuation des eaux : le premier est illustré par un passage volontaire au niveau de la maçonnerie M2041, à 1 m environ du coin sud est de la grange (Cl. 164). Le second est un caniveau (M2046 (E2646) – Cl. 165) dont l'extrémité nord traverse la maçonnerie 2038 (Cl. 166 et Cl. 167) et dont l'extrémité sud reste ouverte sur la cour interne (cf. Fig. 114, p. 294). Celui-ci est parallèle au Bâtiment I et distant d'1,4 m de la maçonnerie M2047. L'espace ainsi créé n'a pas livré d'indices particuliers. La partie sommitale de l'égout est surmontée de plaques de calcaire (petites dalles) faisant office de couverture et permettant un curage simple si nécessaire de la structure. Dans le cas présent, la fonction principale de cet égout est de pouvoir procéder à l'évacuation des eaux de pluie ou des eaux usées de la cour. Dans le cas de l'ouverture 2640 (E2789), on pourrait y voir la possibilité d'évacuation des eaux usées de l'espace interne, voire des urines animales, dans le cas où le plein pied de cette grange ait servi potentiellement à accueillir des animaux (cela pose le problème de la pollution du ruisseau extérieur). Un long creusement étroit (Us 2657) (rigole ?), provenant de l'intérieur de la grange et finissant sa course dans la cour à hauteur du bâtiment I, a pu avoir la même fonction que l'ouverture 2640. Une interrogation subsiste en ce qui concerne la façade occidentale de l'édifice. Lieu de passage de la tranchée de diagnostic, on est confronté à l'escamotage possible de traces, notamment de sablières basses ou de fondations (légères) de plots. Difficile d'imaginer ce bâtiment sans fermeture de façade. L'hypothèse retenue est donc celle d'une façade dont la structure portante, en bois, reposerait sur des sablières basses, la possibilité de poteaux posés sur plot n'étant pas écartée, l'enterrement de ces plots n'étant pas obligatoires (BERNARDI 2011). Le lambeau de sol 4064 (petits blocs calcaires et tout venant lié par un sédiment argilo-sableux gris sombre comportant des inclusions de charbons) a livré notamment 9 objets métalliques dont 1 fragment de fer à cheval (Iso 735-2), de faucille (iso 749-2) et de lame (772-1). Clou, tige, élément cylindrique et trois fragments indéterminés complètent cette petite série.



Cl. 164 Vue oblique du côté oriental du bâtiment IV. On aperçoit principalement l'évacuation 2789 au niveau de la maçonnerie 2041 (au premier plan)

Louis Hugonnier



Cl. 165 Vue du caniveau M2046 (E2646), en direction du nord
Marjorie Galois



Cl. 166 Vue zénithale de la mise en œuvre entre le caniveau et la maçonnerie 2041

Louis Hugonnier



Cl. 167 Vue du caniveau M2046(E2646), en direction de la cour interne

Marjorie Galois

La cour et le puits 2012 (cf. Fig. 110, p. 282)

La cour, formée par la disposition des bâtiments et les murs de clôture, dégage ainsi une surface totale de 214 m² ; la cour proprement dite (si l'on retranche la surface du « vestibule » d'entrée) a une surface d'emprise de 180 m². La numérotation de la cour n'est pas unique, elle est l'association de différentes US, chacune représentative d'un fragment de sol conservé, recharges et accumulations comprises. On observe une alternance de niveaux caillouteux (ex : Us 4065, Us 4060(E2032) etc.), dont l'homogénéité est parfois troublée par la présence de fragments de tuiles, d'ardoises et de terres cuites (Us 4095), et dont un des lambeaux les mieux conservés a été observé lors du décapage, au niveau de l'entrée de la ferme (Cl. 168), ainsi que devant la façade occidentale du bâtiment IV (Cl. 169). L'alternance se construit avec des couches de sédiment principalement argilo-sableux qui lient et s'accumulent sur le sol caillouteux. Les inclusions charbonneuses y sont nombreuses, accompagnées de micro-points de calcaires, parfois de craie, régulièrement de mobiliers fragmentés. Deux sols caillouteux de la cour ont été principalement identifiés, sur une épaisseur atteignant par endroits vingt centimètres (ex : Us 2042). La formation mécanique de cette couche d'occupation, mélangeant matériau rocheux, dépôts organiques et sédiments sablo-argileux, n'est pas sans rappeler la composition des terres sombres avoisinantes. Un niveau de sol se distingue par sa composition exclusive : le lambeau de sol 2024, conservé sur 10 m² environ, est un mélange compacté sur 6cm d'épaisseur de micro fragments de craie et de calcaire, à proximité du puits 2012, en fond de cour. 170 restes de céramiques ont été collectés sur l'ensemble de ces couches. Le découpage XIV^e-XVI^e siècle est omniprésent, avec une densité assez marquée pour les XV^e-XVI^e siècle.



Cl. 168 Vue de l'empierrement de la cour, à l'entrée de la ferme
Louis Hugonnier



Cl. 169 Vue des deux lambeaux de sol : au niveau de l'entrée de la ferme et au niveau de la façade occidentale de la grange
Louis Hugonnier

Ponctuellement, des fragments des périodes antérieures se mélangent à ces lots. La couche 4060, proche du bâtiment II, est assez représentative : on y a dénombré un lot de céramique du XII^e siècle, des XIV^e-XV^e s., du XV^e siècle et trois fragments antiques (*cf. infra et supra*). Quelques éclats lithiques isolés n'ont rien donné de probant (*cf. supra*), les roches isolées et étudiées renseignent principalement sur la nature possible du couvrement final de la ferme, avec la présence d'une dizaine de fragments d'ardoises ardennaises présentant des traces de ciment de chaux (*cf. Annexe 5, p. 483*). Le mobilier métallique a livré des éléments liés à l'harnachement insistant sur la nature des fers (fers à labours, chevaux de grande taille), à l'outillage (partie distale de faucille) et au registre personnel, avec notamment au sein de la couche de sol 2713 la présence de deux boucles dont une revêt un caractère unique de par sa morphologie (*cf. infra*, boucle n°42).

Les seuls aménagements présents au sein de cette cour sont le caniveau 2048 et le puits 2012. Celui-ci est le troisième exemplaire de puits présent sur l'emprise de fouille, et des trois le mieux conservé. Il est donc situé au fond de la cour, vers l'ouest, à environ 5,5 m au nord du bâtiment II, et quasiment contre le mur de clôture occidentale. Découvert au diagnostic, le puits 2012 (*cf. Fig. 110, p. 282*) est de forme circulaire (Cl. 170), ses parois sont droites et en pierres de taille, dont les faces internes sont incurvées, donnant au conduit une forme cylindrique (Cl. 171). Sept rangs sont conservés. Le diamètre complet du puits se monte à environ 1,20 m, le diamètre du conduit interne est lui de 82 cm, sur toute sa profondeur. Celle-ci est de 1,52 m dans sa conservation maximale. Au niveau des assises 3 et 4, on note la présence d'un blocage composé de blocs bien agencés comblant la tranchée de fondation dans la partie médiane du puits (Cl. 172).



Cl. 170 Vue zénithale du puits 2012

Louis Hugonnier



Cl. 171 Vue zénithale du puits 2012 : demi-cercle oriental. On aperçoit également la tranchée de fondation du puits

Louis Hugonnier



Cl. 172 Détail du blocage au niveau de l'assise 3 du puits 2012

Marjorie Galois



Cl. 173 Vue du conduit intérieur du puits 2012

Louis Hugonnier

A l'approche des deux premières assises, et notamment au contact des couches 9 et 10, l'eau est apparue rapidement (Cl.173). La base du puits est constituée d'un premier rang de blocs, unique, les blocs étant posés simplement sur une de leur face (Cl.174). Le comblement de la structure est relativement homogène, des couches 1 à 5, avec une alternance de remblais compacts puis meubles, faiblement détritiques (peu de rejets domestiques et mobiliers), correspondant à la condamnation complète de ce puits (condamnation rapide). La couche 5 est la plus chargée en blocs calcaires dont un au diamètre proche de 50 cm (pierre de condamnation ?) (Cl.175). Sous cette couche apparaît un niveau argileux, gras, presque vaseux, "chargé" en charbons de bois, dans lequel a été identifié des fragments de bois et des brindilles (Cl.176). On retrouve des fragments de bois dans l'ensemble des niveaux d'utilisation du puits (couche 7 à 9) qui ont pu appartenir, pour certains, au mode de couvrement du puits (planche de couvercle, cf. Annexe 6, p. 497). Au même titre que les maçonneries de la grange, la grande majorité des blocs d'assise comportent des marques griffées ou gravées (Cl.177).

Les mobiliers recueillis dans les différentes couches de comblement et d'utilisation n'ont pas livré de mobiliers en grand nombre : un support de travail de type "enclume" ou "tas" a été isolé (cf. Annexe 5, p. 483 : Iso.888) en couche 5, 69 tessons de céramique, dont 4 bords, se distribuent entre les couches 2 à 9 sans interruption, dont les éléments caractéristiques se retrouvent aussi bien en couche d'utilisation (tasse en grès de Beauvaisis) qu'en couche de comblement (fragments de coquemar à lèvre éversé et bord de pichet à lèvre triangulaire). L'éventail chronologique est XIV^e-XVI^e s. La mise en œuvre intervient donc au moins au XIV^e s., ce vraisemblablement en accord avec la mise en œuvre des bâtiments II et IV.

Des prélèvements (échantillons P3 à P5) ont été réalisés et étudiés par Muriel Boulen. L'échantillon P5 (prélevé à la base) est resté stérile en pollen. L'échantillon P4 se situe lui au niveau des bois conservés, dans la couche 8. Cet échantillon est problématique. En effet, le seuil statistique de validité est atteint : 394 pollens comptés, 26 taxons et une concentration absolue de 6433, mais l'état de conservation est médiocre. Cela nous pousse à être réservés quant à la réelle validité de ce spectre pollinique. Une fois encore, le taux de cichorioidées (22,8 %) peut être un indice d'une conservation différentielle. Son rejet peut également être motivé par la grande dissemblance avec P3, prélevé dans la même couche, et qui lui est d'une grande richesse (320 grains de pollen, 30 taxons et concentration absolue de 45714). AP/T atteint 11,3 %. Si les essences forestières sont absentes de cet enregistrement, on observe en revanche une meilleure perception de la ripisylve (4,7 %) et des héliophiles (6,3 %). Les poacées dominent la strate herbacée (33,1 %). Pour ce qui concerne les indices anthropiques, les céréales (dont *Secale*) sont à 13,1 %, tandis que les rudérales sont relativement faibles (5,1 %), mais *Cannabis/Humulus* bien représenté avec 11,9 %. Les cypéracées sont ici relativement peu développées. Des mousses conservées en contact direct avec des fragments de bois ont été analysées (cf. Annexe 6, p. 497). Ces fragments de bois, en chêne caducifolié, rappelle de par leur morphologie, des fragments de planches épaisses (dont un carret) dont la fonction primaire est possiblement à relier au système de fermeture du puits (couvercle ?). Les mousses, présentes sur une des surfaces altérées, ont été déterminées par Monsieur Gérard Hunault, botaniste à la SEPENES. Il s'agit de deux espèces distinctes, *Eurhynchium striatum* (Hedw.) Schimp. et *Thuidium tamariscinum* (Hedw.) Schimp. Toutes deux sont assez banales en contexte forestier, poussant sur le sol, sur les souches et à la base des arbres. Elles sont donc bien associées aux rejets de ligneux dans le comblement.

Ce puits a une morphologie communément rencontrée pour cette période (ALEXANDRE-BIDON 1992).



Cl. 174 Vue zénithale de la première assise
Louis Hugonnier



Cl. 175 Vue du comblement du puits 2012
Louis Hugonnier



Cl. 176 Fragments de bois dans le puits 2012
Louis Hugonnier



Cl. 177 Détail de marque griffée sur un bloc du puits 2012
Marjorie Galois

Sa proximité avec le mur de clôture, l'absence alentour de fantômes de poteaux, la faible profondeur, suggèrent trois principales hypothèses quand au mode de puisage : à bras, à l'aide d'une poulie suspendue à un système couvrant afin d'éviter les chutes d'impuretés, à l'aide d'une poulie reliée à un système de jambage en prise dans le mur de clôture. Sa proximité d'avec le bâtiment II suggère également un approvisionnement direct, la présence d'un abreuvoir ou d'une auge...L'hygiène, les jardins, l'eau pour les chevaux, la réserve en cas d'incendie sont vraisemblablement les destinations de ce point d'eau, sa consommation étant peu recommandée car potentiellement sale et indigeste (*Ibidem* ; PICHON 1847).

De la typologie des bâtiments

Les différentes observations réalisées lors de la phase terrain insistent sur le caractère évolutif du bâti, de façon certaine pour les bâtiments I et III, ainsi que pour l'unité entière avec sa mise en "défense". Cette évolution, évidente si l'on considère l'occupation du lieu bâti sur au moins 4 siècles, a entraîné vraisemblablement des changements de destination des espaces internes. A la seule lecture des mobiliers (peu nombreux), des physionomies des sols (peu conservés), des morphologies bâties (peu comparables aux fermes habituelles), il est bien délicat d'être affirmatif. La transcription complète des documents d'archives trouve ici sa légitimité : un tableau récapitulatif dresse, pour chaque temps historique concerné, le "portrait" de la maison et ferme (**Tab. 16**). On dispose ainsi de dix instants T, du XIV^e au XVII^e principalement, et notamment le texte rédigé par une main du XVI^e siècle, le bail à ferme contracté par Quentin Baudet, laboureur, pour une durée de 9 ans, le vingtiesme jour de janvier lan mil cinq cens soixante neuf, d' une maison grange estable court jardin encloz de murailles ladicté maison grange estable contenant six (ramures) ou environ en laquelle est apresent demourant ledict prieur appelle la grand maison (contenant) (sept verges et demye) le nombre de trente et huitcs essins de terre que prez comprins ung quartier de terre estangs en le court de la dicte maison. Ce document, le plus "complet" en terme d'identification du lieu, sert de point de repère.

Concernant le Bâtiment I, l'hypothèse de terrain était que nous étions en présence d'un bâtiment d'habitation, ayant connu une ou plusieurs transformations. En 1569, on avance l'hypothèse que ce bâtiment est celui du preneur du bail. Même hypothèse retenue pour le XV^e siècle. En revanche, pour les premiers temps d'installation, il se pourrait que ce bâtiment, moins long si l'on considère pour possible acquis l'extension suggérée par les données architecturales, soit l'expression physique de ce qu'écrivait le scribe en 1300, à savoir le logis occupé par les religieux (*cf. Tab. 16 et Annexe 2, p. 427* : b. texte de 1300).

Concernant la destination des pièces identifiées du rez-de-chaussée, le constat insiste aussi sur la faiblesse des données. A la lecture des différentes chartes du corpus, dont certaines sont l'objet de descriptif de biens immobiliers, il apparait que le rez-de-chaussée abrite parfois la cuisine, l'arrière cuisine et la remise, parfois un cellier sec etc. Cependant, ces documents, plus tardifs (XVII^e et surtout XVIII^e siècles), ne concernent pas directement notre ferme (disparue) mais des biens plus ou moins similaires à proximité (A.N. T1051-26, descriptif du fief du Lorthoï en 1780). Ces distinctions se retrouvent également dans différents traités sur l'espace champêtre et le monde rural (notamment ESTIENNE, LIEBAULT 1572 ; CRESCENZI 1486) ainsi que dans les travaux portant sur l'architecture soissonnaise (SALMON 1971, p.63 et suiv.). On supposera donc que le bâtiment I, dans un premier temps résidence des religieux, aurait été réaménagé et agrandi pour être par la suite occupé par le fermier censier.

	1300	1339	1456	1490-1500	1546	1569	1569	1570	1580	1598	1606	1616	1743
Propriétaire	Notre Dame		Offémont / Ndamé	Offémont		Offémont	Offémont			Offémont	Offémont	Offémont	Offémont
Bailleur(s)				Jehan le Maire dit Hucquin		Jehan Provost (après la mort de Jehan le Maire)	Quentin Baudet			Barthélémy le Mercier	Louis Desmezières Barthélémy le Mercier	Barthélémy le Maieur Gillette du Plessis Sébastien Nantier	
Nature de l'acte			Procès ND	Bail de 99 ans		Bail d'une partie	Bail de 9 ans				½ vatoize et ½ Grand maison		cartographie
Profession				Laboureur		Laboureur	Laboureur			Laboureur	Laboureurs	Laboureur / Tailleur d'habits / héritier pour ¼	
Appellation	Maison		La grand Maison							Ferme nommée la grand maison	Appelée vulgairement La grande Maison	La grande maison	Clos de la citadelle
Bâtiments	Maison		Maison	Maison			Maison			Masure	Masure		
	Pressoir	pressoir					Grange			lieux			
							Etable			pourpris			
							6 ramures*** ou environ sur 7 verges						
inf ^o architecturales		Bois	enfermé de murs	clos de murs			Murailles						
Dans le clos			maison pressureur		fossés		Court	fossé	pressoir bannal				clos
			Viviers	grand vivier (7 essins)			1 essin de terre			Vivier			
			Jardins	Jardins			Jardins			Jardins	Jardins		
Hors le clos			petit vivier (3 essins)				petit vivier						
Héritages			terres, prés, bois	terres, prés, bois		Terres et prés				Terres, prés, larris	terres, prés, Aulnaies	terres, bois, prés, héritages, dardives*	terres
Contenance				28 poigneux, 12 pichets, 23 journeaux, 100 essins, 17 quartiers, 588 verges		9 essins et deux verges	98 essins dont 38 essins de terre/prés			7 essins 1 quartier 71 verges pour la mesure, les jardins et le vivier + 5 verges de larris et de prés	71 essins (141 essins)	71 essins (141 essins) 3 quartiers (et demi)	
Produits	XXII livres (maison) 40 livres (pressoir)						seigle et naveaux**			Blé, seigle, naveaux, avoine, prés, saules en bottes	Avoine, seigle, bon grain	grain, avoine, seigle	
Cens à ND			3 sols 6 deniers 1 poule + 8 sols et 2 poules sur les arriérés				5 sols 7 deniers 1 poule		4 sols 8 deniers paris 1 poule	5 sols tournois 1 poule	2 sols	2 sols	
Observation				présence de la mesure du pressoir dans le clos		le seigle doit être conduit en la grange des religieux d'Offémont	résidence du prieur + passage autorisé dans le clos pour ceux qui ont des terres + entretenir les sols et les torches		chariot chargé de vin + traîneau à trainer vin			mise en grenier des religieux	

* dardives : terres difficiles (Godefroy 1881)

** naveaux : navets (Godefroy 1881)

*** ramures : le faite d'un toit (Godefroy 1881)

Tab. 16 Baux relatifs à la Grand Maison

Du rez-de-chaussée, on retiendra la possibilité d'une pièce à vivre possédant cheminée et arrière-pièce, puis, dans un deuxième temps, l'apparition d'un troisième espace, peut-être de petit cellier sec, l'étage étant entrevu comme abritant les chambres.

On rencontre les mêmes contraintes pour le **bâtiment II**. La caractérisation, à la seule lecture des mobiliers et des données architecturales, reste sujette à caution. Tout au plus le renforcement constaté dans la mise en œuvre des fondations (stabilisation des coins) laisse entendre la possibilité d'au moins un étage, hypothèse enrichie par la présence de fondations pouvant être interprétées comme assises d'escalier. La morphologie et la composition du lambeau de sol conservé, associé à la présence de mobiliers relevant de l'harnachement, suggère la présence, en rez-de-chaussée, d'une possible petite écurie. Le croisement de l'ensemble des données de terrain avec les données anciennes nourrit la question : en 1569, il est établi que le prieur réside dans la ferme. Comme le bailli à ferme est enjoint également à demeurer dans le bien loué, on peut entrevoir l'existence conjointe de deux logis, celui occupé par le fermier, l'autre par le Prieur.

Les indices retrouvés ci-et-là (harnachement, morphologie du sol, escalier extérieur, morphologie de la fondation – rectangulaire assez ramassé, offrant une allure de tour(elle) rectangulaire d'angle) nous conduisent à proposer l'hypothèse de travail suivante : le bâtiment II serait ainsi le lieu de résidence du Prieur en 1569, et ce possiblement dès la mise en œuvre de cette structure. La morphologie proposée serait celle d'un édifice rectangulaire, à étages, dont le plain-pied aurait pu servir de petite écurie. Cette morphologie se rencontre encore actuellement sur des édifices restaurés, dans le village même de Couloisy, et alentours (**Cl. 178** et **Cl. 179**). Un temps envisagé, l'hypothèse du colombier n'a pas été retenu : le modèle régional est le plus souvent octogonal et se trouve principalement dans la cour ou à l'extérieur et reste l'attribut des fermes seigneuriales laïques (SALMON, *OP.CIT*) ; mentionné pour la ferme voisine de la Watoise, pour le fief du Lorthoys (AN T1051-26) il ne l'est à aucun moment pour la Grand Ferme.



Cl. 178 Vue du bâtiment d'angle de la mairie actuelle de Couloisy
Louis Hugonnier



Cl. 179 Vue d'un bâtiment rectangulaire à un étage, ferme actuelle de Jaulzy (route nationale) en cœur de village
Louis Hugonnier

Deux des quatre bâtiments sont donc considérés comme Logis potentiels (résidence du censier et résidence du prieur) dans cette deuxième moitié du XVI^e siècle. Reste donc à distinguer la grange de l'étable, également mentionnés en 1569.

L'identification de la grange semble plus qu'acquise : le bâtiment IV, de par sa position, sa forme et sa distribution interne remplit les conditions. On pourrait rétorquer que, suivant les modèles actuellement connus, la surface est relativement faible. Dans notre cas, c'est moins la surface que la disposition topographique et l'aire utile qui suggère cette détermination. Les fonctions internes même de la grange restent à discuter. Le peu d'horizon de sol conservé suggère un sol caillouteux et terreux, sans aménagement particulier (en dehors du poteau interne). Les mobiliers céramiques, issus des quelques lambeaux de sols conservés et du nettoyage du blocage interne des fondations de murs, montrent le visage d'un mobilier assez mélangé chronologiquement et dont les fonctions ne diffèrent pas de manière spectaculaire de ceux des bâtiments I, II et III. Tout au plus observons-nous l'apparition de fragments de tèles et/ou jattes et de couvre-feux, relevant de la sphère domestique. Le spectre chronologique se situe principalement entre les XIV^e et XVI^e siècles. Le mobilier métallique indique la présence d'une lame de force (domaine de l'élevage ? de l'hygiène ? artisanal ?) et de quelques fers à chevaux (de traits). Concernant une possible activité d'élevage, il semble que cette fonction, d'après les sources anciennes, relèvent du fermier de la Watoise (*cf. infra*). La présence d'une évacuation interne, dans le coin oriental de la grange pose question également : évacuation de déjections animales ? d'eaux usées ? de pressures ? En l'absence ici d'analyses plus complètes (phosphores), on ne pourra trancher sur la fonction de cette évacuation mais l'hypothèse d'un espace réservé aux animaux (chevaux et vaches par exemples) (7), par exemple (ou d'un espace réservé à la mise à bas), pose question, si l'on prend en considération les remarques établies dans les traités agricoles, excluant de préférence la mixité Grain/excréments (estienne, liebault, *op.cit*). L'hypothèse, concernant ce bâtiment IV, est donc celui d'une grange, aux dimensions moyennes, dont les espaces de plain-pied et d'étage ont du remplir des fonctions synchrones et/ou évolutives : paille et fourrage (à l'étage), stockage, remise, la fonction d'étable n'étant pas éliminée pour autant (présence des fers métalliques). On notera que les écritures au XVI^e suggèrent que les fonctions de stockage des grains n'ont plus cours à la ferme : ceux-ci doivent être menés dans les granges des religieux, soit celle rachetée des templiers sise à Couloisy, soit celle d'Offémont (*cf. Tab. 16*).

Ainsi, de la liste de 1569, ne reste que l'étable, qui, par élimination, est l'attribution fonctionnelle du bâtiment III. Là encore, cette hypothèse de travail ne doit pas occulter les possibles changements de destination de l'espace interne de ce bâtiment (*cf. Fig. 111, p. 284*). L'état primaire, matérialisé par deux fondations résiduelles, concerne une partition dont la destination nous échappe. Le texte de 1300 faisant état de la maison et pressoir pourrait, ici, induire qu'il remplissait une fonction liée à la présence du pressoir banal (à moins que ce rôle ne soit réservé pour la première phase du bâtiment I...). Pour les siècles suivants, les pièces identifiées peuvent tout autant remplir des fonctions d'étable mais aussi, à la lecture des indices mobiliers, des fonctions (synchrones) de petite écurie, de remise pour les outils liés au travail de la vigne par exemple, de petit hangar pour les chars et charrettes des sources manuscrites, voire d'un emplacement réservé au petit travail de forge. Ici aussi, l'absence de véritable niveau de sol complique les déterminations (*Fig. 115*).

7. En 1339, les religieux de Sainte-Croix obtiennent, suite à une donation, des droits de païsson en forêt de Cuise, pour trente pourceaux (AN K185, pièce n°7). Cependant, même si l'acte nous est inconnu, il semble que la Grand Maison ne soit pas encore propriété à ce moment là des religieux. Il se peut donc que ces pourceaux viennent d'un autre bien.



Fig. 115 Ferme de la grand Maison : hypothèse d'identification des fonctions internes, XVI^e siècle

2.3.5.2 Les maçonneries isolées

(Fig. 116)

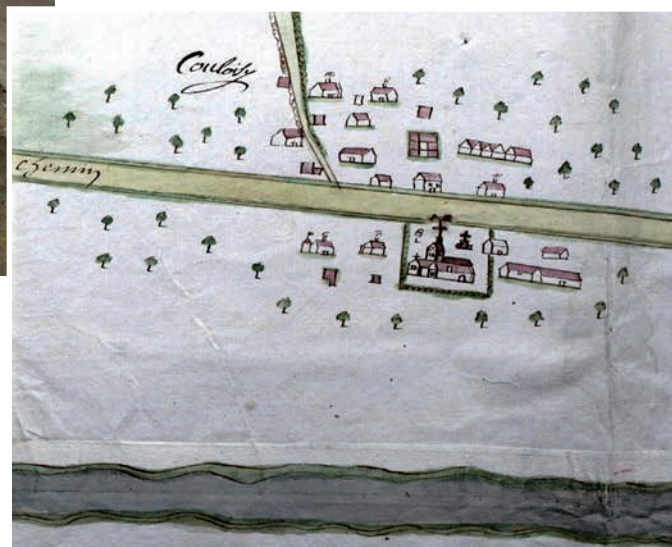
Sur le reste de l'emprise, hors et en le clos, sont matérialisés différents vestiges, très résiduels, de maçonneries, témoignant ou non de la présence de bâtiments.

Le **tracé du clos**, clos dans le sens "court" et "pourpris" des sources anciennes, est matérialisé au sud par la maçonnerie M2228, orientée nord-ouest/sud-est, dont les vestiges sont suivis sur une longueur de 3 m environ. La largeur oscille entre 0,9 et 1 m selon la conservation, ce qui est une largeur habituellement rencontrée sur les murs porteurs de bâtiments. La mise en œuvre des blocs calcaires de cette semelle est assez fruste mais massive. Le liant se compose à l'identique de ceux enregistrés pour les bâtiments de la ferme, seule change la charge sableuse et de tout-venant, qui apparaît plus dense. On a ainsi l'expression d'un mur de clôture assez massif, à ajouter à la caractéristique de lieu clos de murs (muraillles). Les blocs épars, identifiés de chaque côté de cette maçonnerie, proviennent vraisemblablement du démontage et de la récupération du mur d'enclos : de par et d'autres, on suit le tracé de la tranchée de récupération (Us 2229 et 2425 – **Cl. 180**). Ce phénomène de récupération n'a pas livré de mobiliers dateurs dans l'Us 2229 (poches de sable, sédiment terreux, blocaille, quelques éclats de tuiles). 4nr céramique ont été recueillis dans la section de l'Us 2425 et sont attribuables aux XV^e-XVI^e siècles. Les éléments céramiques recueillis eux lors du démontage de M2228, au nombre de 15 nr, témoignent des productions du bas Moyen Âge, plus précisément de la moitié du XIV^e siècle jusqu'au XV^e siècle. Les sources anciennes mentionnent distinctement la "court" de la Grand Ferme (pour rappel, à distinguer de la cour interne de la ferme) au XV^e siècle puis, à l'extrême fin du XVI^e siècle, le mot disparaît des actes, disparition également constatée dans les écrits des XVII^e et XVIII^e siècles. L'hypothèse retenue est que la mise en œuvre du mur du clos intervient vraisemblablement dès la moitié du XIV^e siècle et sa destruction, au moins dans sa partie septentrionale, entre l'extrême fin du XVI^e siècle et la moitié du XVII^e siècle (les cartographies anciennes représentent un espace ouvert où seul le clos de l'église est représenté – **Cl. 181**).



Cl. 180 Aperçu de la maçonnerie M2228 et de la tranchée de récupération Us 2425 (profil) en cours de fouille

Pierre-Yves Groch



Cl. 181 Détail du plan cartographié 1EP 10-14, XVIII^e siècle, aperçu de l'église (A.D.O)

Louis Hugonnier

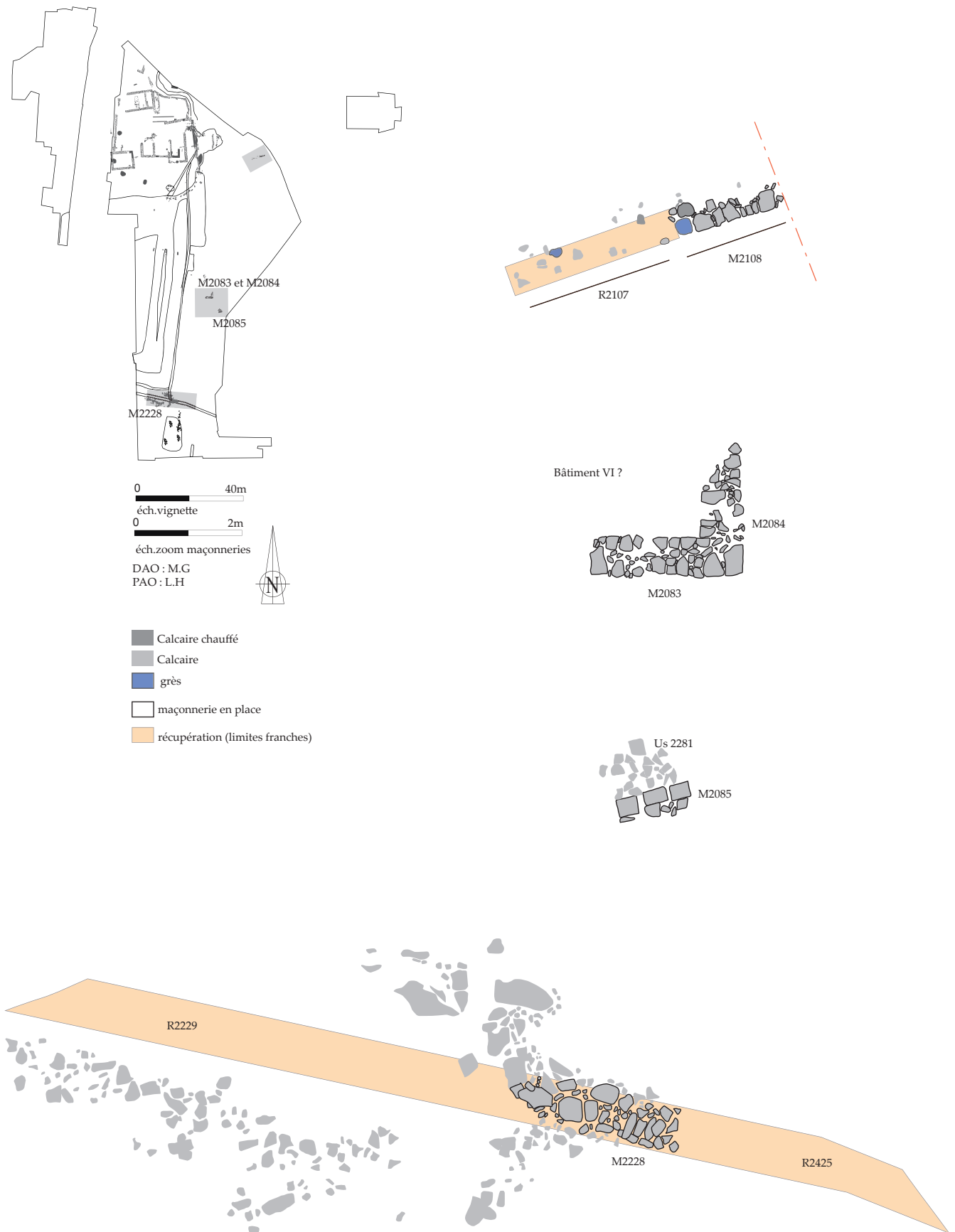


Fig. 116 Vestiges des maçonneries isolées dans le clos de la ferme

L'absence de tracés empierrés de même nature sur le reste de l'emprise est un indice permettant d'estimer grossièrement la surface interne de ce clos. A l'est, le clos se limite vraisemblablement sur le tracé actuel de la rue Saint-Blaise, sans empiéter sur l'âtre de l'église. La relation ferme-église, en vis-à-vis, suggère l'existence d'une ouverture sur le tracé du clos, permettant un accès direct entre l'une et l'autre. Au nord, la mention du chemin de l'âtre dans les sources anciennes, chemin actuellement nommé le chemin des maretiers, sert également de limite. A l'ouest, les textes mentionnent la présence du clos de la ferme de la Watoize, faisant hache et jointive aux jardins de la Grant Maison. L'espace ainsi circonscrit donne une fourchette grossière entre 1 et 1,5 hectare pour le clos.

En repartant vers le nord, en direction de la ferme proprement dite, **on croise la maçonnerie M2085**, qui se compose en l'état de trois pierres calcaires, taillées et rectangulaires, de petit module. Cet alignement (sur environ 1,4 m) est synchrone avec l'empierrement 2281, composé de tout-venant et de blocs calcaires issus soit de la semelle de fondation M2085 (espace interne), soit de son épierrement. Le mobilier céramique, issu du nettoyage de 2281 (Us 4006), est relatif à des productions antiques (13nr/0Nmi ; 1b/3_ *cf. infra* Véronique Pissot) et provient sans nul doute du comblement sommital du fossé antique 2285, recoupé en partie par la fondation. A environ 4 m, au nord-est de M2085 se dessine un angle maçonné composé de la semelle M2083 chaînée à la semelle M2084. Sa mise en œuvre est mimétique de celle du bâtiment V, au nord de la ferme, comme sa disparition (absence de tranchée de récupération). Le démontage de l'assise a livré du mobilier XV^e siècle (3nr) ainsi qu'un fragment de molette protohistorique (*cf. Annexe 5, p. 483* : iso.904). Cet angle est peut-être à mettre en relation avec le tracé, à environ 4 m, de la maçonnerie M2288 (long. 200, larg. 0,9 m) qui forme également un angle matérialisé par la présence de la tranchée de récupération 2287 (*cf. Fig. 14, p. 73*). Ces éléments témoignent furtivement de la présence, à cet endroit, d'un bâtiment que l'on dénommera Bâtiment VI. Une hypothèse d'interprétation peut être envisagée, à la lecture des sources anciennes. Il est fait mention, au bas Moyen Âge, de la présence au sein du clos d'une surface labourable, non mise en labours par le fermier de la Grant Ferme. Le bail de Quentin Baudet, par exemple, précise que le bailleur doit faire entretenir les sols pour permettre à ceux qui ont des terres dans le clos, de pouvoir s'y rendre et faire labours (*cf. Tab. 16, p. 306*). On peut ainsi conjecturer de la présence, à cet endroit, d'une annexe de type remise. **La dernière maçonnerie isolée, M2108**, inscrite également dans le clos, est localisée au nord-est de l'emprise de fouille, en grande partie sous berme (*cf. Cl. 25, p. 85*). Orientée NNE-SSO, elle est observable sur 1,93 m. Dans son prolongement, la récupération 2107, plus large de 10 cm, projette sa distance sur au moins 5 m. L'agencement des blocs (calcaire, taillés mais non parementés) est régulier, dans sa partie la mieux conservée, sans blocage interne, et lié par un sédiment terreux. Cette semelle est un des exemples de structuration "apparues" dans le niveau de terres sombres (*cf. supra*) : son dégagement a donné lieu à une première collecte de mobilier typique des productions antiques (24 nr notamment des 1b/2a), puis, dans un second temps, le démontage de la structure a livré du mobilier MA (8nr). Le ramassage effectué manuellement, au niveau du tracé de la récupération 2107, a livré, lui, du mobilier au spectre large MA-MOD (2nr) et XV^e-XVI^e (2). Hétérogénéité des mobiliers et indigence des vestiges conduisent à ne pas émettre d'hypothèse pour cet aménagement.

2.3.5.3 "Système" hydraulique et activité piscicole

Occupant quasiment 1/6 de la surface totale ouverte, les aménagements hydrauliques et le vivier 2476 occupent principalement le quart sud-ouest de l'emprise (**Fig. 117**).

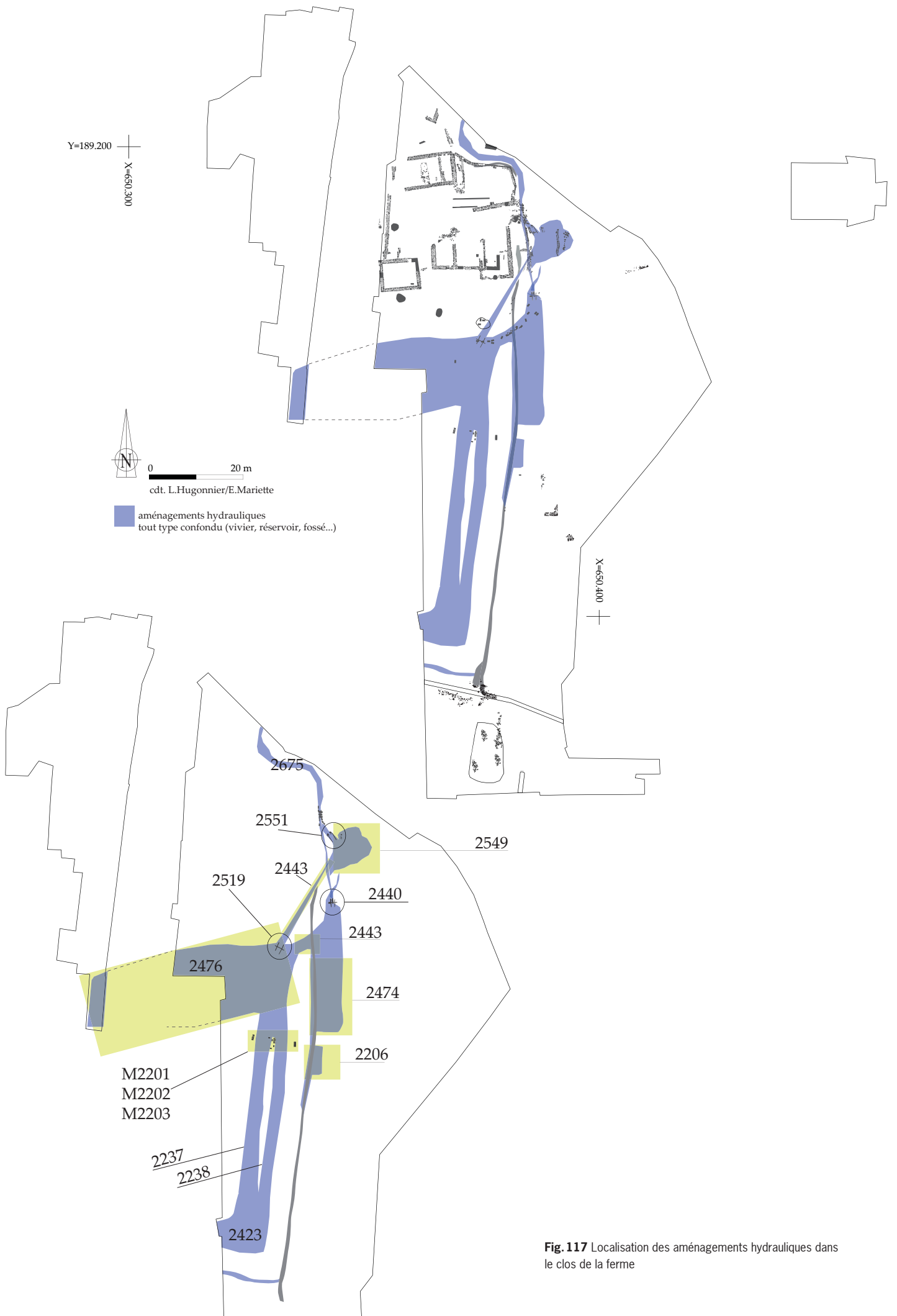


Fig. 117 Localisation des aménagements hydrauliques dans le clos de la ferme



Cl. 182 Vue de la largeur du vivier 2476 (stratigraphie 7)

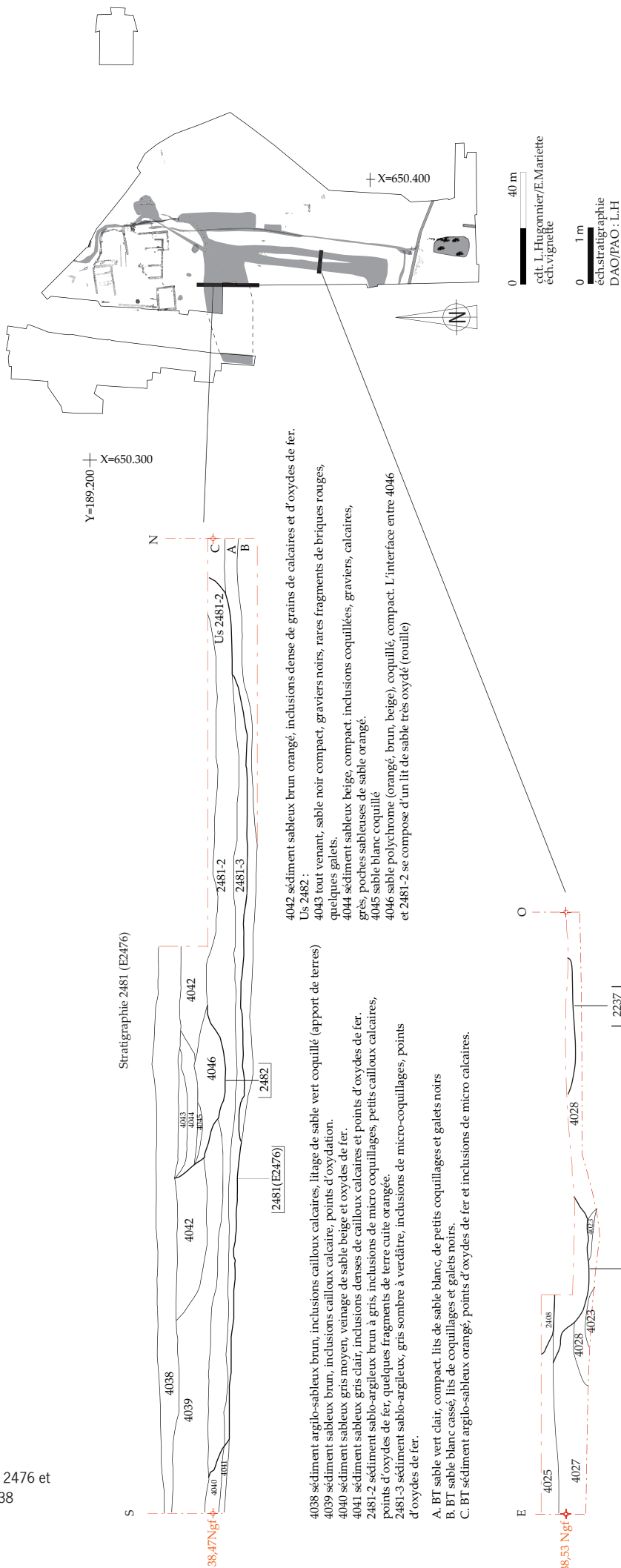
Lionel Perret

Une partie du flux est maîtrisé dans un système de fossés alimentant le vivier 2476, une autre partie reprend le tracé du fossé (antique) 2407, passe devant la ferme, décrit une courbe vers l'ouest, longeant les bases du bâtiment IV et repart sous berme au nord, en direction des marais septentrionaux et de l'Aisne. Le vivier 2476 (E2481), de ce que l'on a pu en percevoir, est de forme rectangulaire. Ses dimensions ont été observées sur une longueur de 25,35 m en zone 2. Le bord occidental a été repéré en zone 1 (Us 1115) ce qui porte la longueur à environ 44,18 m. La largeur de l'ensemble, appréhendée en zone 2, oscille entre 16,54 m et 16,67 m. On estime la surface du vivier à environ 733 m² (pour rappel, l'emprise totale du bâti est d'environ 690 m²).

La morphologie de ce vivier a été appréhendée stratigraphiquement dans sa largeur, au niveau de la berme ouest (**Fig. 118 – Cl. 182**). Dans la longueur, il a été impossible de réaliser une section complète d'est en ouest. Le fond du vivier est à fond plat, les parois résiduelles (40 cm de conservées sur la limite méridionale) sont évasées. La mise en place de cette structure a percé deux couches intermédiaires de sédiments sableux gris clairs, parsemés de grains calcaires et d'oxydes de fer (Us 4040 et Us 4041), avant d'atteindre un premier lit géologique (« GEOL A ») composé de sable vert compact lité de petits coquillages et de galets noirs, lui-même reposant sur un lit géologique (« GEOL B ») de même composition où seule la couleur change (blanc cassé), ainsi que la densité de coquillage plus importante (Alluvions). Au nord, on note l'absence des couches 4040 et 4041 : le creusement perce l'horizon géologique orangé C que l'on retrouve dans la partie haute de l'emprise. Le fond de structure se compose d'un sédiment sableux gris sombre, coquillé, très humide et par endroits vaseux, comportant de multiples lits de sable vert clair et/ou beige, chargé d'oxydes de fer ou de micro-coquillage, sur une profondeur variant de 2 à 20 cm (2481-3). La couche suivante (2481-2), est un sédiment sableux, très humide, au chromatisme variant entre le brun, le bleu délavé et le gris sombre, piqueté de micro fragments de calcaires, de traces d'oxydes de fer, densément coquillé. Quelques rares fragments de terre cuite rouge complètent le tableau des inclusions. La couche postérieure, l'Us 4039, est une des couches de condamnation du vivier, composée d'un sédiment sableux, légèrement argileux, de couleur brune. On considère donc que le vivier avait une profondeur au moins équivalente à 60 cm. En prenant en compte le taux d'érosion et la possibilité d'existence de petites levées de terre autour du vivier (ou d'aménagement en dur), on peut suggérer une profondeur possible variant entre 1 m et 1 m 20 (simple conjecture).

Il est alimenté au sud par l'arrivée des eaux empruntant les fossés 2237 et 2238 (cf. **Fig. 118** et *infra*).

Fig. 118 Stratigraphie du vivier 2476 et coupes des fossés 2237 et 2238



Le point de départ de ces deux fossés, rectilignes, quasiment de même longueur (respectivement 35 m pour 2237 et 34,25 m pour 2238), se situe au sud-est de l'emprise, au niveau du coude angulaire (Us 2423) dont on n'a pu appréhender la forme entière, son tracé repartant vers l'ouest sous berme. A 10 m environ de la pointe extrême de ce coude, la structure se divise, amenant ainsi le tracé des deux fossés.

Le fossé 2237 subit quelques variations de largeurs, du sud au nord : environ 4 m à son départ de 2423, puis de façon dégressive sur les 15 premiers mètres pour atteindre une largeur d'environ 2,8 m, puis sur la deuxième partie de son tracé, la largeur fluctue légèrement pour atteindre 3,5 m à l'endroit où il se déverse dans le vivier, au niveau des piles du ponteau. Les largeurs du fossé 2238 sont, elles, moins prononcées : 2,6 m au départ de 2423, un tracé plus régulier sans grandes variations (+ ou - 10 cm) pour atteindre une largeur de 2,8 m au niveau du ponteau. Les observations réalisées sur les sections transversales notent la présence de deux comblements au sein du fossé 2238. La couche du fond est matérialisée par un sédiment argilo-sableux brun sombre, chargé de multiples nodules de calcaires et de micro-coquillages alors que la couche supérieure, de même nature, est marquée par la présence de quelques blocs taillés de calcaire provenant du démontage du ponteau et de son abandon, composition identique pour le comblement du fossé 2235 et au niveau du coude angulaire 2423. Certains traits caractéristiques (couleur, humidité, charge de micro-coquillage) sont également présents dans la couche 2481-2 du vivier. Les deux fossés sont scellés par la couche compactée 4025 (synchrone de 4039) où les inclusions charbonneuses et d'argile cuite sont nombreuses. Localement, celle-ci contient plus d'éléments liés à l'abandon (fragments de blocs calcaires, blocs entiers, TCA fragmentée) et notamment dans l'environnement direct du ponteau (Fig. 119).

Celui-ci est matérialisé au sol par les fondations de piles M2201, M2202 et M2203. M2201 et M2203 sont les mieux conservées : de M2202 ne reste qu'une assise de blocs calcaires (cf. Fig. 119). Ces trois piles, alignées et quasi-parallèles (parallèle respectée entre M2202 et 2203, léger décalage d'orientation pour M2201), sont de formes rectangulaires (Cl. 183).



Cl. 183 Vue oblique des piles du ponteau
Louis Hugonnier

Cl. 184 Détail de marques griffées, zoom
M2203
Marjorie Galois



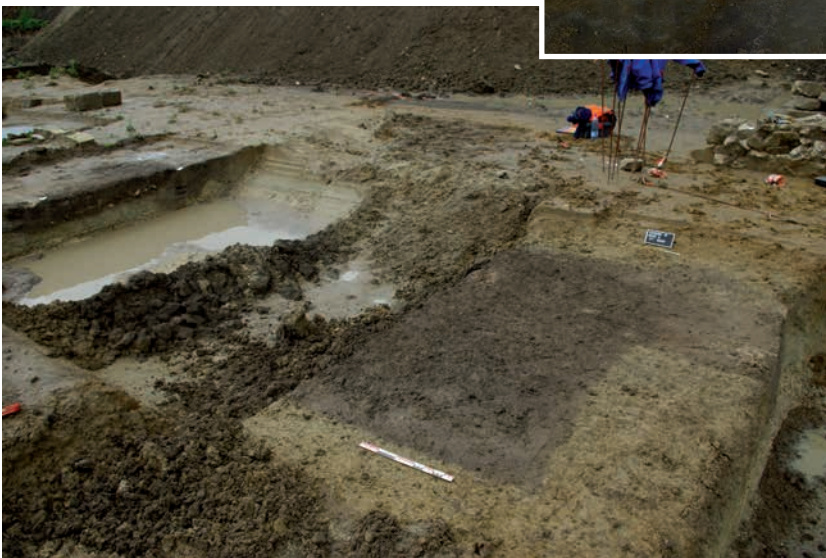
Cl. 185 Vue de l'exutoire 2443 après
décapage des couches stériles
Louis Hugonnier



Cl. 186 Vue de la bonde 2519
Louis Hugonnier



Cl. 187 Traitement en cours de la structure
2206 sur le tracé du fossé 2407
Marjorie Galois



Les dimensions font état d'une longueur variable entre 1,14 m (M2203) et 1,2 m (M2201) et d'une largeur oscillant entre 40 et 55 cm (respectivement M2201 et M2203). La hauteur la mieux conservée est celle de M2201 (80 cm) avec la survivance de 4 rangs de blocs. On a noté la présence de traits gravés, à l'identique de ceux retrouvés sur les blocs des fondations septentrionales de la grange (Bâtiment IV) (Cl.184). Le démontage de structures a permis de collecter, pour chacune des maçonneries 2201 et 2203, 1 reste céramique dont la datation proposée, identique, reste malheureusement assez large "MA". Il n'a pas été remarqué de départ d'arc, ce qui ne nous permet pas de proposer de morphologie particulière : ponteau à arches ou droit à tablier de bois par exemple. On notera, fait du hasard ou non, la présence entre les piles 2201 et 2202, dans le comblement initial de 2237, d'un gond en fer (cf. **Annexe 10, p. 589** : Iso.727) et, dans les mêmes conditions, entre M2202 et M2203, au niveau de l'embranchement du fossé 2238, d'un pied de chandelier tripode en alliage cuivreux (cf. **Annexe 10, p. 589** : Iso.1039). La pièce d'hubriserie peut évoquer ici la présence d'un système d'hubriserie de type ventail ; le pied de chandelier fait écho au texte manuscrit évoquant l'obligation pour le preneur du bail de la Grand Ferme d'assurer l'éclairage à l'intérieur du clos (cf. **Tab. 16, p. 306**).

Les mobiliers collectés au sein des deux fossés sont très indigents : 15 restes pour l'ensemble des deux tracés (14 nr pour 2237 et 1nr pour 2238). Les productions se rattachent majoritairement à la période 1350-1425, seul 1 reste est attribué au XV^e-XVI^e s. La présence de ce ponteau permettait d'une part de franchir les deux fossés et de maintenir une circulation dans l'enclos d'ouest en est et réciproquement. On conjecture également la possibilité de pouvoir, à ce niveau, réguler en partie les arrivées d'eaux. L'angle nord-est du vivier est marqué par la présence de ce que l'on a caractérisé comme son exutoire (Us 2443) (**Fig. 120** ; **Cl.185**). Ce même angle est marqué par la présence du fantôme d'une bonde, en forme de H (Us 2519 – cf. **Fig. 120, Cl.186**), légèrement décalée sur la gauche de l'exutoire, positionnée en vis-à-vis du fossé 2432⁽⁸⁾. A proximité de celle-ci, les creusements rectangulaires 2604 et 2814, respectivement fond de fosse et fantôme de pièce de bois rectangulaire, participent hypothétiquement au système de régulation. Le positionnement de la bonde 2519 (cf. **Annexe 6, p. 497**), face au fossé 2432, suggère, en plus de l'exutoire 2443, une seconde régulation des eaux du vivier (deuxième état ?).

Parallèlement à ce premier système fossoyé, un second tracé mimétique suit la même orientation, du sud au nord. Celui-ci est déjà en partie connu puisqu'il reprend le tracé du fossé 2407 (cf. *supra*). La même caractéristique angulaire est notée pour le tracé des fossés 2505, 2504 (trace de reprise en 2408) qui succèdent au tracé du fossé 2507. Ceux-ci effectuent un virage vers le nord et s'embranchent avec le tracé de 2407. Les relations sont délicatement lisibles à cet endroit, conséquemment à la méthodologie imposée (cf. *supra*), rendant les observations de creusements et recreusements délicats à interpréter (cf. **Cl.89, p. 207**). Sur une distance de 40 m vers le nord, le tracé de 2407 ne subit pas de transformations particulières, hormis quelques traces de curage. A environ 15 m au sud du ponteau (au niveau de la maçonnerie 2203), le tracé s'élargit et subit des transformations (**Fig. 121**).

Le premier aménagement a consisté à adjoindre au tracé un creusement de forme rectangulaire, d'une surface approximative de 16 m² et d'une profondeur de 50 cm (Us 2206 ; **Cl.187**). Cet aménagement, dont le profil est en U aux parois évasées, recrée le fossé 2407 sans l'oblitérer totalement. "Entrée" et "sortie" de cet aménagement sont similaires en terme de mesures (1,2 m). S'ensuit, à moins de 3 m en aval, un deuxième aménagement, plus conséquent celui-ci.

8. Concernant l'emploi du mot "Bonde", nous avons opté pour cette terminologie, dans son acceptation linguistique médiévale (GODEFROY 1881). Ce système est également noté "escluse", voire "vanne" et/ou "martelière" pour les périodes modernes.

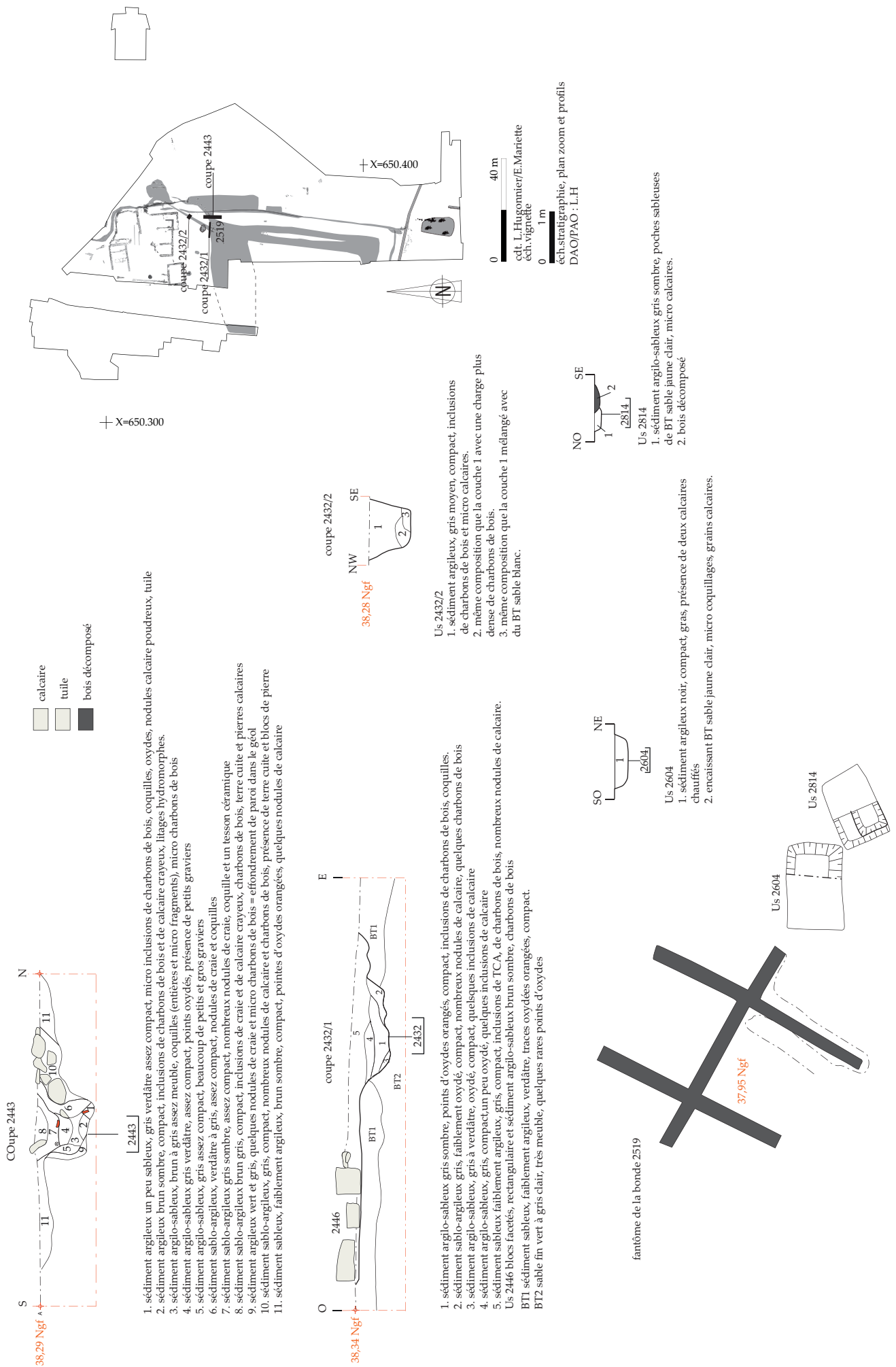
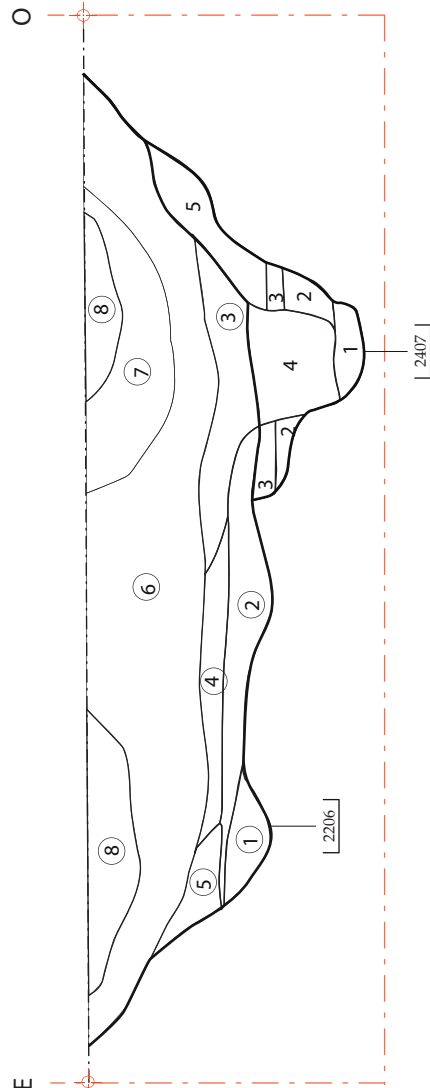
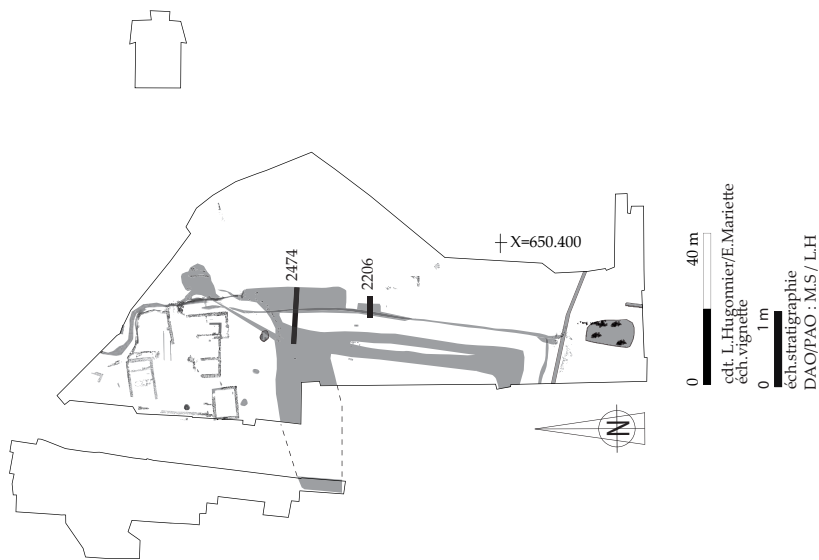


Fig. 120 Coupes et profils des structures 2443, 2432 et 2519

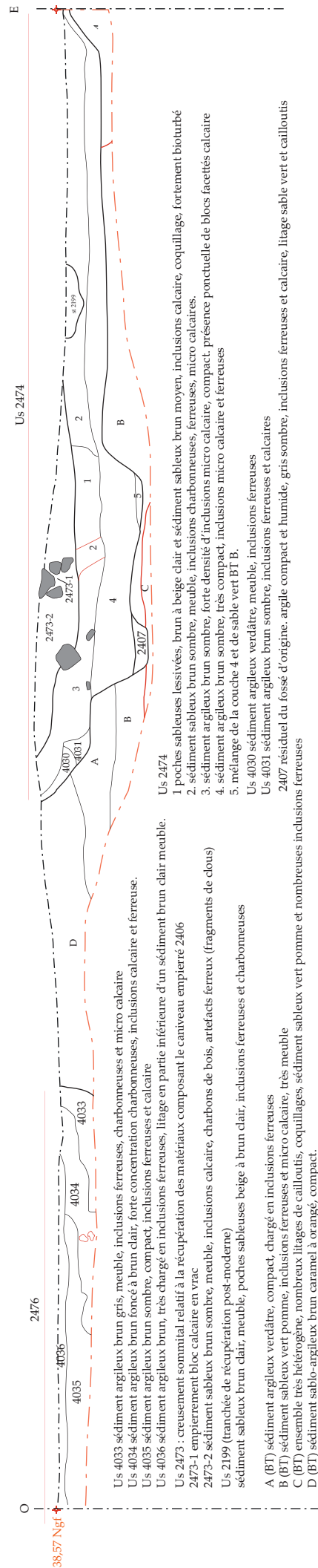


Us 2206:

1. sédiment argilo-sableux gris sombre, compact, inclusion charbonneuses et d'oxyde ferreux
2. sédiment sablo-argileux gris compact, oxydé
3. sédiment argileux gris sombre, très compact, inclusion charbonneuses
4. sédiment sablo-argileux gris, compact, inclusions charbonneuses et micro calcaire
5. sédiment argilo-sableux gris, compact, oxydé (taches brunes), inclusions de CB, coquilles
6. sédiment argilo-sableux gris compact, inclusions de CB, coquilles et calcaire
7. sédiment argileux un peu sableux, très compact, gris sombre, oxydé, inclusion charbonneuses et coquilles
8. sédiment argilo-sableux gris, compact, nombreuses inclusions de coquilles et de sable moyen, quelques nodules de terre cuite

Us 2407:

1. sédiment argileux gris vert, assez compact, graviers et sable vert (BT)
2. sédiment argilo-sableux gris, compact, inclusions ferreuses et coquilles
3. sédiment sableux verdâtre, oxydé et meuble
4. sédiment argileux faiblement sableux, gris sombre, nombreuses inclusions charbonneuses, micro calcaire et terre cuite, très oxydé (taches brunes), très compact
5. sédiment argilo-sableux verdâtre (lessivage), inclusions charbonneuses et coquilles



Us 2474

- 1 poches sableuses lessivées, brun à beige clair et sédiment sableux brun moyen, inclusions calcaire, coquillage, fortement bioturbé
2. sédiment sableux brun sombre, meuble, inclusions charbonneuses, ferreuses, micro calcaires.
3. sédiment argileux brun sombre, forte densité d'inclusions micro calcaire, compact, présence ponctuelle de blocs facettés calcaire
4. sédiment argileux brun sombre, très compact, inclusions micro calcaire et ferreuses
5. mélange de la couche 4 et de sable vert BT B.

Us 4030 sédiment argileux verdâtre, meuble, inclusions ferreuses

Us 4031 sédiment argileux brun sombre, inclusions ferreuses et calcaires

2407 résiduel du fossé d'origine, argile compact et humide, gris sombre, inclusions ferreuses et calcaire, litage sable vert et cailloutis

Us 2407 résiduel du fossé d'origine, argile compact et humide, gris sombre, inclusions ferreuses et calcaires

Us 4033 sédiment argileux brun gris, meuble, inclusions ferreuses, charbonneuses et micro calcaire

Us 4034 sédiment argileux brun foncé à brun clair, forte concentration charbonneuses, inclusions calcaire et ferreuse.

Us 4035 sédiment argileux brun sombre, compact, inclusions ferreuses et calcaire

Us 4036 sédiment argileux brun, très chargé en inclusions ferreuses, litage en partie inférieure d'un sédiment brun clair meuble.

2473-1 empierrement bloc calcaire en vrac

2473-2 sédiment sableux brun sombre, meuble, inclusions calcaire, charbons de bois, artefacts ferreux (fragments de clous)

Us 2199 (tranchée de récupération post-moderne)

sédiment sableux brun clair, meuble, poches sableuses beige à brun clair, inclusions ferreuses et charbonneuses

A (BT) sédiment argileux verdâtre, compact, chargé en inclusions ferreuses

B (BT) sédiment sableux vert pomme, inclusions ferreuses et micro calcaire, très meuble

C (BT) ensemble très hétérogène, nombreux litages de cailloutis, coquillages, sédiment sableux vert pomme et nombreuses inclusions ferreuses

D (BT) sédiment sablo-argileux brun caramel à orangé, compact.

Le même dégagement rectangulaire se constate, vers l'est (Us 2474). On a enregistré le long du tracé de cet aménagement (20 m) des largeurs oscillant entre 6,5 et 7 m. Ces deux structures ont détruit sur leur passage pratiquement l'ensemble des couches du fossé 2407 et la partie sommitale du puits 2439 sur le tracé de 2474 (*cf. infra*). Leur positionnement sur le tracé ouvre le champ d'hypothèses d'aménagement régulateur sur le tracé. On aurait pu y voir la possibilité d'activités liées à l'utilisation de l'eau mais la possibilité d'une pollution des eaux étant peu envisageable à ce niveau, l'hypothèse de régulation sera privilégiée à ce stade (bassin de régulation ?). Au contraire de l'aménagement 2206, l'extrémité nord de 2474 ne se resserre pas. Il est rejoint, par l'ouest, par l'exutoire 2443 du vivier, les deux tracés se rejoignant pour ne faire qu'un au niveau de la bonde 2440 (Cl.188). Les vestiges de cette bonde font état d'un assemblage de 6 pièces, à mi-bois et mortaisées (Cl.189 et Cl.190) (*cf. Annexe 6, p. 497*).

Passé ce point de régulation, les eaux se dirigent (sont dirigées) dans deux directions (Fig.122) : la première est matérialisée au sol par les creusements 2521 et 2527, fossé dans lequel se trouve une canalisation en bois (Us 6000-6003) (Cl.191 et Cl.192), partiellement conservée, laquelle se poursuit sur une distance approximative de 10 m, en décrivant une courbe, passe devant l'entrée de la ferme, sous les dalles du caniveau 2828 (Cl.193, Cl.194 et Cl.195). Les eaux, passé l'entrée de la ferme, se jettent dans le fossé 2801 (E2675 E2686) qui, longeant les soubassements empierrés de la grange, repart hors emprise, en direction du nord. La seconde emprunte le fossé 2758, pour se jeter dans la structure 2549, structure appréhendée partiellement car fortement perturbée par une fenêtre de diagnostic (Cl.196 et Cl.197). Passé la troisième bonde (Us 2551) associée à 2549, les eaux rejoignent celles de la première direction, juste en deçà du caniveau positionné devant l'entrée de la ferme (*cf. supra* et Cl.198, Cl.199 et Cl.200). Différentes questions demandent réflexion et tentatives de réponse : la première concerne le système hydraulique dans son intégralité ; la seconde le synchronisme ou non des structures identifiées, leur mise en œuvre et leur abandon ; la troisième l'activité liée à ce système. A ce stade de la recherche, les réponses apportées restent sujettes à discussion.

Bien que conséquente sur l'espace de l'emprise, la vision de ce système hydraulique reste toutefois partielle. Les données que nous possédons sur sa morphologie en amont nous sont suggérées par l'étude des sources anciennes principalement et les données cartographiques des plans anciens, en l'absence d'étude spécifique géologique et hydrographique. Les sources qui sont ici maîtrisées proviennent de la colline qui surplombe le village, deux sources en 1643 étant localisées sur le flanc oriental de la colline du Crocq (ADO : source de la quesotte, 1643 ; fontaine russeline, XVIII^e). Ces sources s'unissent en un seul ru, parfois dénommé Grand Ru, qui serpente parmi les maisons et masures, passant même sous certaines habitations : Item une autre piece cotenans ung pichet seant dessoubz la dite eglise tenant au Ru qui passe par dessoubz la maison de freret lemaire (ADO Hs1493, Couloisy 1495). Le tracé actuel passe ensuite par le lavoir puis sous la Route nationale. Pour les époques médiévales et modernes, les documents conservés ne renseignent pas sur les modalités du passage de l'eau au niveau de l'axe viaire principal du village (Pont ? ponteau ? canalisation ?). Une charte du fonds ancien d'Offémont retient l'attention : en 1412, en date du 12 octobre, une attestation est rendue par des experts au sujet de l'appartenance juridique ou non d'un poncel qui était, aux dires des habitants du village, de l'appartenance de la seigneurie des religieux d'Offémont et qu'ils étaient tenus de l'entretenir et de le réparer (ADO H6866, 1412 ; HUGONNIER 2012).



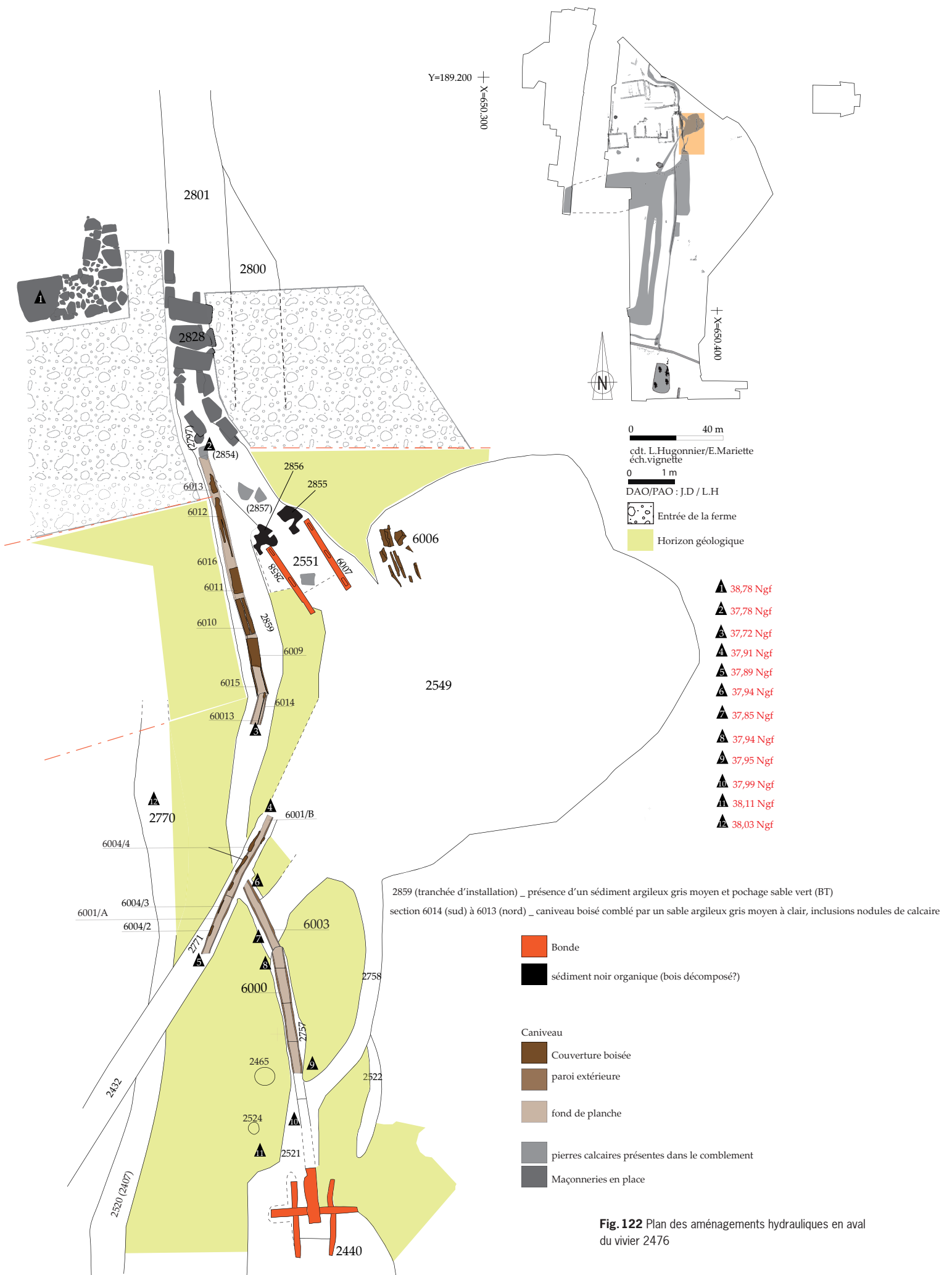
Cl. 188 Point de jonction entre l'exutoire 2443 et l'aménagement 2474, au niveau de la bonde 2440
Louis Hugonnier



Cl. 189 Dégagement en cours de la bonde 2440
Louis Hugonnier



Cl. 190 Vue de la bonde 2440
Louis Hugonnier



Y=189.200 +
X=650.300



0 40 m

cdt. L.Hugonnier/E.Mariette
éch.vignette

0 1 m

DAO/PAO : J.D / L.H

Entrée de la ferme

Horizon géologique

- ▲ 38,78 Ngf
- ▲ 37,78 Ngf
- ▲ 37,72 Ngf
- ▲ 37,91 Ngf
- ▲ 37,89 Ngf
- ▲ 37,94 Ngf
- ▲ 37,85 Ngf
- ▲ 37,94 Ngf
- ▲ 37,95 Ngf
- ▲ 37,99 Ngf
- ▲ 38,11 Ngf
- ▲ 38,03 Ngf

2859 (tranchée d'installation) _ présence d'un sédiment argileux gris moyen et pochage sable vert (BT)
section 6014 (sud) à 6013 (nord) _ caniveau boisé comblé par un sable argileux gris moyen à clair, inclusions nodules de calcaire

- Bonde
 - sédiment noir organique (bois décomposé?)
- Caniveau
- Couverture boisée
 - paroi extérieure
 - fond de planche
 - pierres calcaires présentes dans le comblement
 - Maçonneries en place

Fig. 122 Plan des aménagements hydrauliques en aval du vivier 2476



CI.191 Vue de la canalisation en bois partant de la bonde 2440
Lionel Perret



CI.192 Vue générale du système boisé passant devant l'entrée de la ferme
Louis Hugonnier



CI.193 Détail du conduit du caniveau 2828
obstrué et comblé
Louis Hugonnier



CI.194 Vue zénithale (de détail) du
conduit 2828
Louis Hugonnier



Cl. 195 Vue du conduit 2828 dégagé et désobstrué, au niveau du passage devant la ferme, on aperçoit la première dalle de couverture conservée

Louis Hugonnier



Cl. 196 Vue de la portion ouest de 2549 (on aperçoit les traces ovoïdes laissées par les bois de 2551)

Marjorie Galois



Cl. 197 Vue de la portion est de 2549. On aperçoit les différents matériaux calcaires de comblements du réservoir, ainsi que la maçonnerie M2101

Marjorie Galois



CI. 198 Vue de la bonde 2551 (plan large)
Louis Hugonnier



CI. 199 Vue de la bonde 2551 (plan moyen)
Louis Hugonnier



CI. 200 Vue de la bonde 2551 (vue de détail)
Louis Hugonnier

Les 9 mainagiers de Coloisy, demourans et habitans en la ville, Jehan le Maistre et Jehan le Thieulier en tête, jurent par serment solemnel sur ce fait aux saintes esvangiles de dieu, qu'il est (le poncel) du ressort et de la seigneurie des religieux. Ceux-ci, pour leur défense, se défaussent des travaux d'entretien en précisant que les propriétaires sont d'Attichy et explicitent le circuit des eaux qui est de leur ressort et seigneurie : [...] que les eaues qui passent par la dicte ville de colosi et par deux petits fosses (fossés) que lesdits religieux ont en leur jardin audit couloisy naient en leurs cours et esiau par le dit fosse et suppose que aucuns heritaiges lesdis religieulx neusent en la dicte ville de coloisy sy fauroit il que ainsy feust pour ce que les eaues dudit coloisy viennent de montengnes et choient en la riviere daisne [...]. Ces eaux, qui descendent de la montagne en direction de l'Aisne, passent donc par les fossés 2237 et 2238. A la fin du XV^e siècle, le ru alimente alors les deux fossés, le fossé principal mais aussi vraisemblablement le deuxième vivier, mentionné conjointement avec le vivier 2476. A la différence de celui-ci, le petit vivier se situe hors du clos : [...] Item dehors les murs dudit clos ens piece deaue nommee le petit Vivier contenans trois ou environs tenan dun lez a lospital dudit colloizy Dun lez au jardins de la watoise appartenans ausdits relligieux aboutant Dun bout aux murs du clos dautre bout au chemin qui maine au Ru bardon [...] (ADO, H6877). De par son positionnement, on conjecture qu'il devait faire partie du complexe, à défaut d'être dans le clos. En aval, les textes ne font guère allusion au chemin suivi : seule est consignée la direction de la rivière d'Aisne, lieu d'exutoire principal.

Le creusement 2549, à l'approche de l'entrée de la ferme, pose question quant à sa caractérisation : d'une surface d'environ 60 m² et d'une profondeur conservée de 0,7 m, il peut contenir 42 m³ d'eau, la contenance pouvant monter au moins à 60 m³, si l'on admet un minimum de 30 cm d'érosion des parties hautes. Sa position, et les relations stratigraphiques résiduelles, suggère sa relation directe, au moins pendant un temps certain, avec le corps du vivier. Bien que tardif, le *Traité de la pêche à la ligne et au filet* écrit dans la deuxième moitié du XIX^e siècle par Adolphe RENE (RENE, LERSEL 1882), apporte des éléments de réponses : il détaille les principaux éléments de constitution d'un étang dont la fosse ou vidange qui sert (du côté extérieur de la chaussée) à recevoir les eaux de l'étang lorsqu'il est mis à sec (pour la pêche ou le nettoyage). Il parle également du réservoir (pêcherie ou poêle), creusement de cinq à dix mètres de diamètre, d'au moins 60 centimètres de profondeur (suivant l'étendue de l'étang), accueillant le poisson lorsque les eaux sont évacuées (*ibidem*, p.166).

L'hypothèse du réservoir peut être envisagée pour l'Us 2549.

La question de la chronologie de cet ensemble (mise en œuvre, occupation et/ou transformations, abandon) est des plus délicates. Les propositions données ci-après font figures d'hypothèses discutables. Elles ont été établies en croisant les données stratigraphiques, céramiques et manuscrites (**Tab. 17**). On n'épiloguerà pas sur les contraintes : faiblesse numérique des artefacts dateurs (moins de 100 restes céramique sur l'ensemble du parcours), morphologie du système (structures en eau et drainantes), réaménagements potentiels (curages etc.), tranchées et fenêtres de diagnostic (oblitération des relations stratigraphiques)...

La période de la mise en œuvre, de la création de ce complexe (fossés + viviers) reste difficilement cernable. La seule relation "certaine" dont nous disposons est celle fournie par le recreusement du puits 2439 (XII^e siècle – *cf. supra*). Les textes restent muets jusqu'au tout début du XV^e siècle (1412). Entre deux, les indices sont trop faibles voire indigents et il est trop aléatoire de vouloir à tout prix dater ce système. On se risquera à l'hypothèse suivante : la création du vivier et de son alimentation en eau semble être du fait de l'abbaye de Notre-Dame, dans la deuxième moitié du XIV^e siècle. Cette création a pu succéder à un premier système (marais ? marécages ?) lié au premier état de la ferme (fin XII^e-début XIII^e siècle ?).

	Données céramiques			Relations stratigraphiques			Données manuscrites			Cartographie XVIIe s.
	TPQ	'occupation''	TAQ	Coupe/creuse	SUR	SOUS/creusé par	1e mention	présence	dernière mention	Présence / absence
Grand Vivier 2423	Fin XIII-XIV	MA XV	1e ½ XVII	2432 ? / 2444 (E2518)	2812 / 2813 / 2472 / 2716 / 2715 / 2717 /	2036 / 2477 / 2382 / 2482 / 2481 /	1412	XV-XVI	1598	abs.
Fossés 2237/2238 (+2423)	Moitié XIV	MA XV	XVII			M2223 / 2225 / 2240 / 2200 / 2232	1412	XV-XVI	1570	abs.
Ponton (2201 à 2203)	MA	MA XV	XVII	2490 /						abs.
Bonde 2519		SM	XVII							abs.
Fossé 2432	XIII	XIII-XIV	XVI							abs.
Exutoire 2443	Moitié XIV	Fin XIV-XV	XVI			4008 / 4009				abs.
petit vivier				hors emprise			XV	1570	1570	abs.
Fossé 2504										abs.
Fossé 2505	XIII									abs.
Fossé 2408			XV-XVIII							abs.
Fossé 2407	HE	XI-XIII	XIII-XIV							abs.
Bonde 2440										abs.
Caniveau 6000			XV-XVI			M2096 / M2097				
Bassin 2206										abs.
section fossé 2397		XIII-XIV								abs.
Bassin 2474	XII		XV-XVII			2173 / 2429 / 2430 / 2086 / 2087 / 2379				abs.
Fossé 2521										abs.
fossé2758										abs.
2828		XIV-XV	XV-XVI							abs.
Fossé 2675		XIII-XIV								abs.
Fosse 2549	fin XI-XII	XV-XVI	XV-XVI							abs.
Bonde 2551	MA	XIV-XV	XIV-XV	2528 / 2772 / 2531		2102 / M2101/2726				abs.

Tab. 17 Vivier et hydraulique : croisement des archives sols et manuscrites

La mise en œuvre, dans son intégralité, peut avoir eu lieu parallèlement avec la création des bâtiments II et IV. L'ajout d'un exutoire supplémentaire et l'abandon du premier caniveau boisé suggère également des réfections, des améliorations ou des réparations. Ces travaux, qui demandaient de la main d'œuvre et de l'argent, ont pu faire intervenir certains villageois de par leur métier (masson, charpentier etc. – HUGONNIER 2013). Bien qu'encore présent dans les documents du XVI^e siècle (dernière mention en 1598), on se gardera de tout jugement définitif : son utilisation a dû être fortement perturbée pendant les troubles des XIV^e-XVI^e siècles. Les aménagements en maçonnerie liés au bâtiment III (M2097 : XV-XVI^e ?) et au comblement du réservoir 2549 (M2101 et Us 2102 : MOD ?) suggèrent que l'abandon a pu se faire en plusieurs temps (Fig. 123). Nommé en 1598, le Grand Vivier n'est pas cartographié sur les plans cartographiques du XVII^e et n'apparaît plus dans les textes, ni nominativement ni sous la forme de repères parcellaires. Le dépouillement actuel des sources anciennes (séries médiévales modernes) dans les départements de l'Aisne et de l'Oise (HUGONNIER EN COURS 1) exhume régulièrement des productions écrites indiquant la présence de fosses à poissons, de viviers et d'étangs et éclairent parfois, sous couvert de conflits, la question des droits de pêches et des pêcheries. L'archéologie régionale a récemment mis en lumière ces phénomènes, notamment dans l'Aisne sur le territoire de Brissay-Choigny (MARECHAL 2012 ; FLUCHER 2015). Concernant les populations consommées, l'ensemble des travaux de Benoit CLAVEL fait office de référence. On citera également ceux d'Armelle Querrien sur le Berry, montrant le potentiel que présente cette thématique (QUERRIEN 2003).

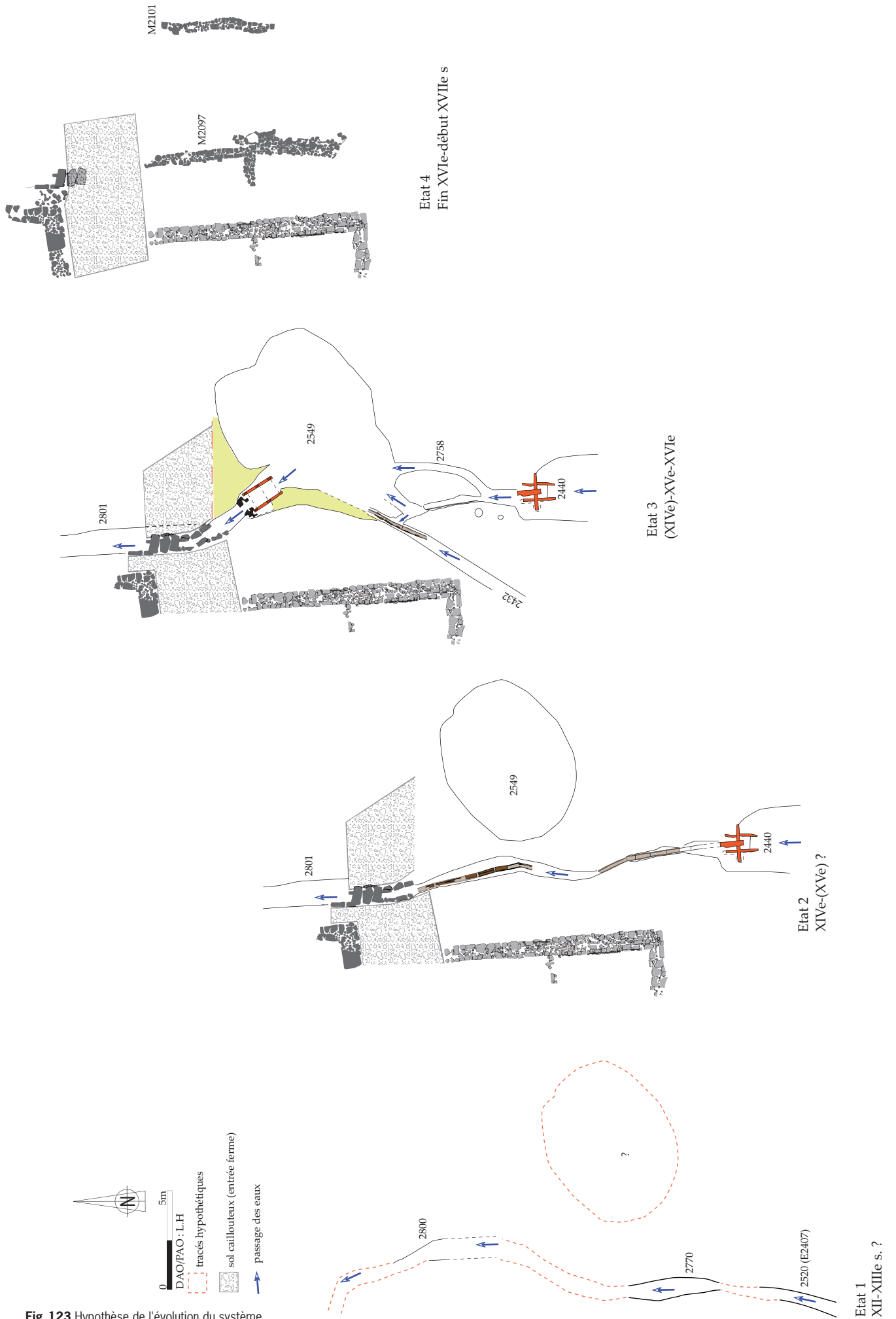


Fig. 123 Hypothèse de l'évolution du système boisé devant la ferme

Concernant la connaissance des espèces élevées et consommées, ainsi que l'économie liée à l'exploitation de viviers (et/ou d'étangs), la présence de comptes, même non exhaustif, permet de saisir un certain nombre d'informations : activités d'entretien, de curage, production de végétaux, pisciculture (DEFOSSEZ 2004). Pour le vivier de la Grant ferme, on ne peut que se résigner pour le moment : les quelques fragments de censier ou de comptes que nous possédons ne mentionnent pas les activités liées au vivier, ni même le vivier par ailleurs. Cette situation fait dire notamment à Armelle QUERRIEN qu'un « étang sans problème ni de terrain au moment de sa construction ni de voisinage en cas d'inondation, est un étang dont on ne parle pas » (QUERRIEN 2003, p.416). C'est peut-être ici le cas. La quasi-totalité des sources fait état des activités liées à l'agriculture, la vigne, le forestier, les délimitations, cens et conflits liés à ces activités, mais ignore ces traces de pisciculture. Le texte de 1412 fait mention des marchandises transportées au bac de la Motte (Cuise-la Motte) et l'on peut supputer qu'une partie de l'élevage de poissons d'eau douce était mise sur le circuit économique, l'autre partie étant réservée à l'alimentation de la ferme, voire mise sur le circuit économique villageois.

2.3.5.4 Typologie de la ferme de la Grant Maison

La ferme de la Grant Maison relève, dans son expression moderne, de la classification des fermes soissonnaises, étudiées par Marie-José SALMON (SALMON 1971). Par rapport au classement établi dans son ouvrage, la Grant Maison s'intègre à la catégorie des fermes de vallées incluses dans un village, groupe peu prégnant dans son inventaire. Son plan, à l'identique des fermes soissonnaises, s'ordonnent donc autour d'une cour, ici peu importante. En règle générale, la taille de la cour révèle la taille de l'exploitation : dans notre cas, nous sommes donc confrontés à une petite exploitation. Toujours dans cet ordre d'idée, la ferme soissonnaise est comprise dans un enclos divisé en deux parties : le verger et le groupe du logis. Dans notre cas, le groupe du logis et de l'exploitation ainsi que le verger (les jardins) sont effectivement présents mais la division en deux parties est moins certaine voire nuancée. En effet, les données que nous possédons font état de la présence d'un vivier et de ses aménagements ainsi que d'une surface de terre labourable accessible aux labourers : se dessine donc un enclos au moins divisé en quatre parties. L'unité bâtie de la ferme soissonnaise se décompose principalement comme suit : un corps de logis, écurie, étable, bergeries, grange, cour, puits, parfois une mare ou une fosse à fumier, porte charretière et/ou piétonne, parfois une chapelle (bien ecclésiastique) ou un colombier (ferme seigneuriale) (*Ibidem*). Des nuances sont donc présentes : Logis, grange, écurie/étable, cour et puits, porte charretière présumée sont présents dans la Grant Ferme, chapelle et colombier en sont absents. Au même titre que certains éléments "domestiques" comme la cave et/ou les latrines. Ces nuances, soulignées pour ces architectures soissonnaises (*Ibidem*, p.22), n'altèrent en rien ici l'appartenance de la Grant Maison au groupe des fermes soissonnaises, mais souligne les nuances à apporter au modèle général. En terme de topographie, bien que non située sur une hauteur dominante, son orientation, son lien physique et sa proximité d'avec l'église perçue ici comme centre de territoire, en font une place dominante.

2.3.5.5 Les autres structures

Hormis les structures précitées, peu de structures sont rattachables à la périodisation de la ferme et du clos, entre le XIV^e et le début du XVII^e siècle : une vingtaine de tranchées de récupération forme le contingent principal de ces structures (liées quasi exclusivement à la phase d'abandon de la ferme), auxquelles s'ajoute principalement la fosse 2491 et six segments de fossés.

Concernant les structures fosses, aucune n'a livré de mobilier céramique relatif exclusivement aux XIV^e, XV^e ou XVI^e siècles. Certaines fosses, non datées, résiduelles dans l'ensemble et pauvre en mobiliers, ont une amplitude existentielle trop large pour pouvoir s'intégrer sereinement dans ce phasage (principalement TF-MOD). La seule structure qui s'inscrit donc, avec une relative certitude dans cette partie, est la structure 2491, localisée au sud de l'emprise, hors le clos de la ferme.

La fosse 2491 (Fig. 124 ; Cl. 201), de forme sub-rectangulaire, a été appréhendée mécaniquement. Elle prend place sur une surface avoisinant les 100 m² au sol (long. 12,7 m ; larg. oscillant entre 6,7 m en partie médiane et 8,02 m au niveau de la coupe sud). Le transect réalisé d'est en ouest restitue une profondeur moyenne de 68 cm. Les 9 couches sont scellées par l'horizon 4048 d'abandon de la structure, probablement au XIV^e siècle. Les premières observations pointaient la présence d'une ligne d'eau, longitudinale, à 20 cm environ du fond de la structure. Cette première observation est relayée et explicitée par les analyses réalisées sur le terrain par Kai Fechner (**Annexe 7, p. 545**). Ses descriptions des horizons pédologiques notent parallèlement la présence de couches très argileuses et noires, suggérant la présence d'une eau stagnante et de matières organiques (excrémentielles ?) au sein de la structure : les différentes analyses montrent la présence d'un taux d'argile conséquent (36 %) et des taux de phosphates élevés. La caractérisation proposée est celle d'une probable fosse de lisier. L'étude parasitologique apportera confirmation ou infirmation de cette hypothèse (**Annexe 7, p. 545**). Le positionnement de cette fosse à lisier, hors les murs du clos de la ferme, donc de son territoire interne, rejoint la série d'informations relatives à la gestion des déchets.

Parmi les fossés identifiés (6), relatifs à la période d'utilisation de la ferme, on distingue ceux dont le comblement est intervenu lors de la phase d'abandon du vivier (les Us 2443, 2429 et 2430), auxquels s'ajoute le creusement 2408 perturbant les tracés des fossés 2504 et 2505 (*cf.* **Fig. 14, p. 73**) et ceux comme relevant d'une autre destination : le fossé 2657, localisé dans le bâtiment IV (la grange) a été précédemment exposé. Reste le fossé 2020 (*cf.* **Fig. 13, p. 72**), localisé à deux mètres au nord du bâtiment I. Suivi sur 1,34 m, relativement étroit (34 cm) et peu profond (14 cm), on suggère l'hypothèse d'une petite plantation (présence de charbon de bois et de "bio perturbations" au sein du comblement).

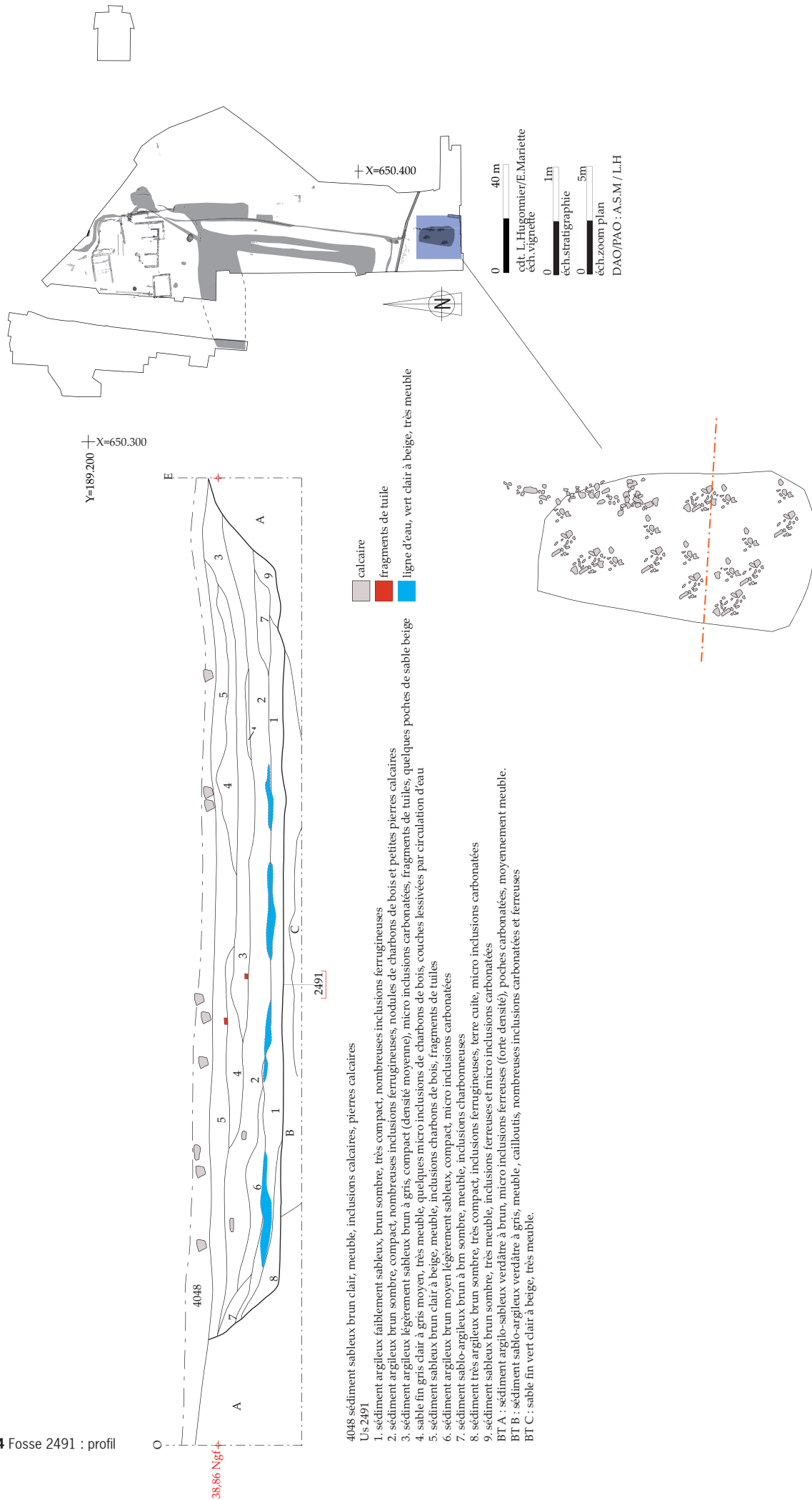
Enfin, 15 structures relatives au phénomène de récupération viennent clore le tableau structurel de la ferme et du clos. 12 d'entre elles n'ont pas livré de mobilier dateur et doivent leur appartenance aux phases tardives (BMA-MOD) à leur positionnement stratigraphique, principalement en liaison avec les récupérations des maçonneries de la ferme, des maçonneries identifiées dans la Court et du mur méridional du clos. Les 3 structures restantes ont livré 10 nr (us 2107, us 2425 et us 2607, respectivement 4, 4 et 2 nr).



Cl. 201 Vue du transect réalisé sur la fosse 2491 (stratigraphie 8)

Louis Hugonnier

Fig. 124 Fosse 2491 : profil



4048 sédiment sableux brun clair, meuble, inclusions calcaires, pierres calcaires

Us 2491

1. sédiment argileux faiblement sableux, brun sombre, très compact, nombreuses inclusions ferrugineuses
 2. sédiment argileux brun sombre, compact, nombreuses inclusions ferrugineuses, nodules de charbons, de bois et petites pierres calcaires
 3. sédiment argileux légèrement sableux brun à gris, compact (densité moyenne), micro inclusions carbonatées, fragments de tuiles, quelques poches de sable beige
 4. sable fin gris clair à gris moyen, très meuble, quelques micro inclusions de charbons de bois, couches lessivées par circulation d'eau
 5. sédiment sableux brun clair à beige, meuble, inclusions charbons de bois, fragments de tuiles
 6. sédiment argileux brun moyen légèrement sableux, compact, micro inclusions carbonatées
 7. sédiment sablo-argileux brun à brn sombre, meuble, inclusions charbonneuses
 8. sédiment très argileux brun sombre, très compact, inclusions ferrugineuses, terre cuite, micro inclusions carbonatées
 9. sédiment sableux brun sombre, très meuble, inclusions ferreuses et micro inclusions carbonatées
- BT A : sédiment argilo-sableux verdâtre à brun, micro inclusions ferreuses (forte densité), poches carbonatées, moyennement meuble.
 BT B : sédiment sablo-argileux verdâtre à gris, meuble, nombreuses inclusions carbonatées et ferreuses
 BT C : sable fin vert clair à beige, très meuble.

2.3.5.6 Les mobiliers

La céramique

- La deuxième phase : entre le milieu du XIII^e siècle et le XV^e siècle

» Les groupes techniques

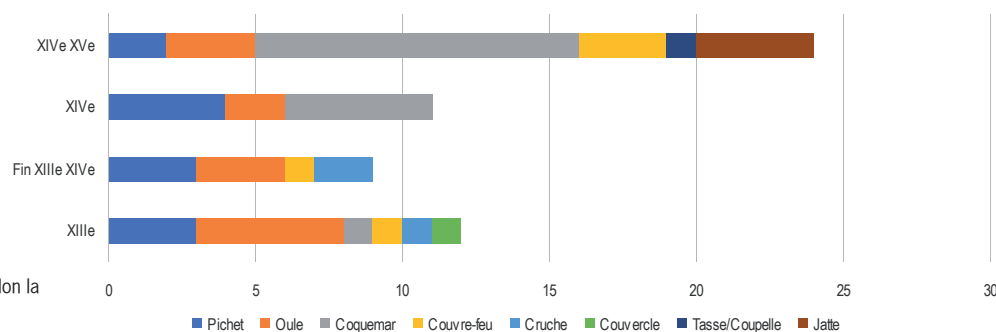
Les pâtes céramiques rencontrées au cours du bas Moyen Âge sont toujours principalement de teinte claire. Les pâtes à cœur beige prennent le pas sur les pâtes blanches. Leur surface varie alors du beige rosé au beige jaunâtre mais aussi au beige orangé. Nous notons encore quelques pâtes rosées à rose orangé (pour certaines alors très décorées), quelques pâtes franchement plus foncées alors de teinte marron et exceptionnellement quelques tessons en pâte rouge dense (production champenoise ?). Au cours du XIV^e siècle apparaissent les grès en provenance du Beauvaisis. Les pâtes à grosses inclusions blanches et/ou rouges coexistent toujours avec les pâtes à la structure plus homogène. Des traces de colmatage à l'argile, réalisées par le potier pour renforcer des récipients fragilisés avant la cuisson, ont été observées sur plusieurs fragments de poterie attestant d'une mise en circulation de produits de second choix pour la fin de cette phase et donc de la toute proximité d'ateliers de potiers. Cette mise en circulation de produits imparfaits malgré tout commercialisés est un phénomène fréquemment observé au cours du bas Moyen Âge.

» Les décors

Les décors peints sont totalement absents. En revanche, les décors à la glaçure ont pris de l'importance. En effet, sur l'ensemble de la période, 26 % des tessons sont glaçurés. Ces décors prennent principalement place sur les panses de pichets mais aussi sur les panses des coquemars. Si, dans le cas des pichets, la glaçure est décorative, elle est fonctionnelle dans le cas des coquemars. Sur les quelques panses de pichets, le décor est parfois élaboré. On observe ainsi sous la glaçure des bandes d'argile parfois colorées en rouge par la présence d'oxydes métalliques, parfois claires mais également des impressions en forme de bâtonnets ou en damier réalisées à la molette directement sur le corps du pichet. Ces décors sont caractéristiques des XIII^e et XIV^e siècles.

» Les formes

97 individus dont 55 NMI Bords ont été recensés pour cette période. Aucune forme n'est archéologiquement complète. Le mobilier est à nouveau très fragmenté et provient pour une part importante de niveaux de remblais (US 4000) et de « terres noires » : le rejet devait être réalisé à cette période sous la forme de dépotoirs de surface et non en fosses. Le répertoire des formes évolue très nettement entre le XIII^e siècle et le XV^e siècle (**Graph. 5**). Le pichet, apparu à la fin de la phase précédente (fin XII^e) prend de l'importance. L'oule encore présente au XIII^e siècle est peu à peu supplantée par le coquemar qui devient majoritaire aux XIV^e et XV^e siècles. Ce vaisselier est complété par un fragment de couvercle, quelques éléments attestent de la présence de couvre-feu, de tasses ou coupelles mais également de jattes, ces dernières apparaissant à la fin de cette phase. Notons également la présence aux XIV^e et XV^e siècles de quelques fonds appartenant à des formes de petites dimensions (pichet). Aucun fragment de lampe en terre cuite n'a été mis au jour.



Graph. 5 Répartition des formes selon la période chronologique



Cl. 202 Détail d'un décor de fines bandes d'argile rapportée de couleur rouge sous une glaçure jaune

Caroline Claude



Cl. 203 Détail de décor imprimé à la molette sur céramique glaçurée

Caroline Claude



Cl. 204 Détail de décor imprimé à la molette sur céramique glaçurée

Caroline Claude

» Les récipients en céramique dite commune

L'**oule** est à col en bandeau exclusivement, aucun bord d'oule à lèvres saillante n'a été identifié. Le bandeau est plus fin, moins saillant voire aminci. Le parement est ainsi moins mouluré qu'au cours de la phase précédente. Dans un cas, le col est même rentrant (Fig. 125 : 3) attestant de l'évolution ultime de ce bord. Le **pichet** prend une place importante dans le vaisselier vers la fin du XIII^e siècle. L'exemplaire le mieux conservé est celui provenant de l'US 4215. Il est à panse globulaire (Fig. 126 : 1). Seule la base est manquante. Le col est haut, la lèvre saillante arrondie et soulignée sur le col de moulurations. La liaison col/panse est marquée d'un ressaut. L'anse est ronde et massive. Il est recouvert d'une glaçure verte foncée à l'aspect moucheté en partie basse. La glaçure ne couvre pas totalement le fond du pichet. Sous la glaçure, de fines bandes d'argile rapportée de section triangulaire ornent régulièrement la panse. Elles prennent naissance à la base du col. Ce type de pichet est caractéristique du XIII^e siècle. Le pichet évolue ensuite : les moulurations des lèvres sont moins saillantes, moins marquées (cf. Fig. 126 : 2, 3). Quelques fragments de bords attestent de la production de pichets bruts de décors (en tout cas non visibles sur les parties conservées). Les autres décors de pichets ont été identifiés sur des fragments de panse uniquement. Ainsi plusieurs fragments de panses en pâte orangée à inclusions rouges portent un décor de fines bandes d'argile rapportée de couleur rouge (argile teintée dans la masse par la présence importante d'oxyde de fer) sous une glaçure jaune (Cl. 202). Ce type de produit se rapproche des pichets produits à la Croix Saint-Ouen (60) : il s'agit de pichets dits très décorés à décor de bandes de barbotine brun rouge sous une glaçure jaune (LACROIX 1995 : 163, 164 ; CARTIER, DURAND 1990) que l'on retrouve à Compiègne à l'abbaye de Lieu-Restauré (FRANCOIS 2004 : 79-80) ou encore à Montdidier (80 – PETIT 1990 : 142). D'autres tessons glaçurés portent des décors imprimés à la molette directement sur le corps du récipient en registre horizontal. Les motifs sont des bâtonnets ou des petits damiers. La glaçure est alors soit jaune soit verte (Cl. 203 et Cl. 204). Ce type de décor est fréquemment rencontré au cours du XIV^e siècle en région Ile-de-France. En Picardie, ce type de décor se rencontre moins souvent que celui à bandes rapportées colorées, il est attesté par exemple à Noyon sur l'Îlot des deux bornes (BERNARD, TALON 1989 : 194, 195).

Un certain nombre d'anses rondes creuses parfois de gros module ont été mises au jour sur le site. Il est délicat pour nombre d'entre elles de leur donner une attribution précise lorsqu'aucun élément de bord ne lui est associé. Elles ont pu appartenir à un pichet de grosse capacité comme ceux de Beauvais datés de la deuxième moitié du XIV^e (FRICHET-COLZY 1991A, B : 99, 100) ou encore à des coquemars comme il en a été trouvé à Compiègne (PETITJEAN & ALEXANDRE 1998 : 122 et Fig. 5) ou à Noyon (LACROIX, *OP.CIT.* : 118 et Fig. 49 ; BERNARD, TALON, *OP.CIT.* : 194, 195). Le **coquemar** apparaît au cours du XIII^e siècle. Il s'agit d'une forme fermée, destinée à la cuisson ou au réchauffage des aliments. Il supplante peu à peu l'oule à col en bandeau dans sa fonction de pot à cuire. Il est muni d'une anse pour faciliter la manipulation près des braises.

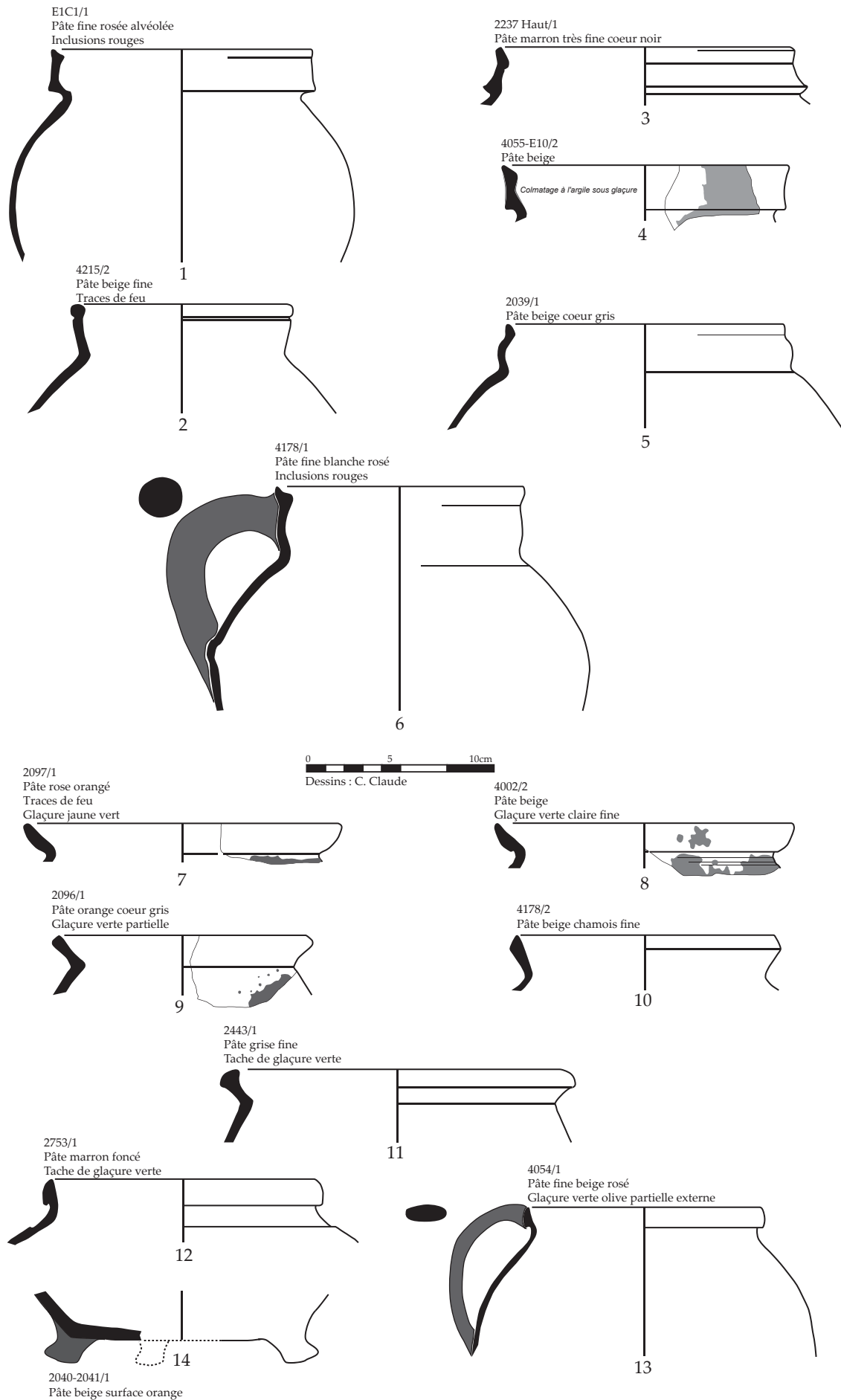


Fig. 125 Oules et coquemars des XIII^e et XIV^e siècles

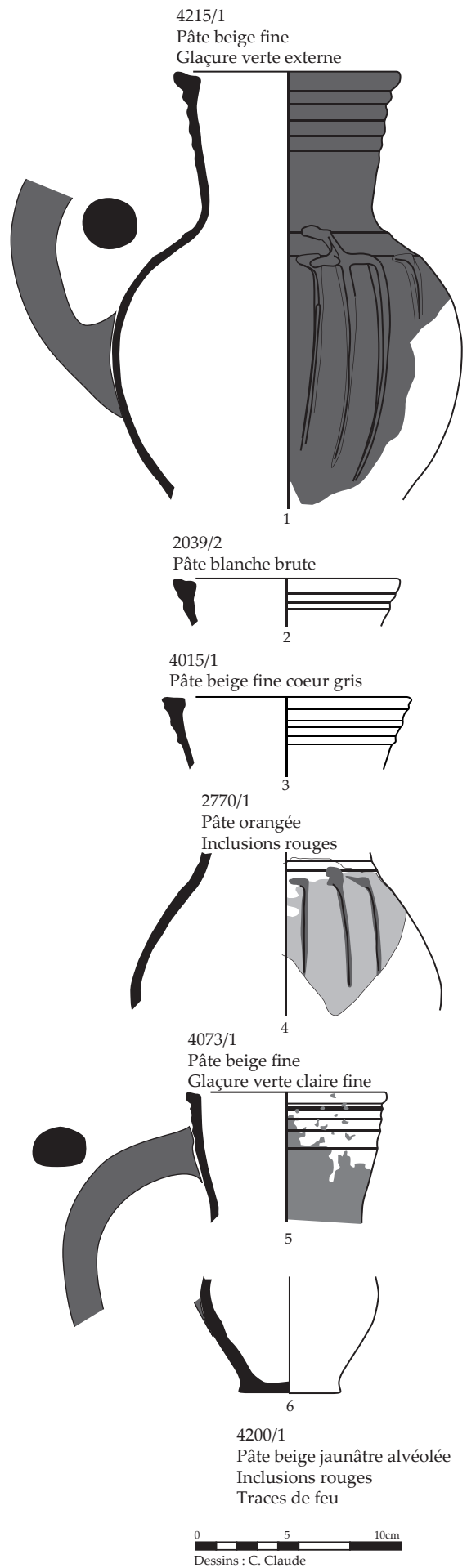


Fig. 126 Pichets des XIII^e et XIV^e siècles

Le type le plus ancien de coquemar se présente avec un bord droit, légèrement évasé, et une lèvre marquée par un bourrelet (cf. Fig. 125 : 2). De tels types de coquemar sont connus dans le nord de l'Île-de-France dans les ateliers de Fosses dès la première moitié du XIII^e siècle (GUADAGNIN 2007 : 262). Le bord du coquemar évolue ensuite : il devient convexe au cours du XIV^e siècle (cf. Fig. 125 : 5, 6). Un coquemar semblable a été découvert à Compiègne dans une fosse datée du XIV^e – début XV^e siècle (PETITJEAN & ALEXANDRE, *OP.CIT* : 122, Fig. 6). Un exemplaire assez bien conservé (cf. Fig. 125 : 6) possède encore l'anse : celle-ci est de section ronde et collée à la panse et au col. Ce dernier type de coquemar se rapproche de ceux découverts à Compiègne, sur le site de la Villa Impériale et datés des XIV^e – début XV^e siècles (*Ibidem* : 122, Fig. 5). Enfin, le bord du coquemar se raccourcit et la lèvre devient nettement éversée (cf. Fig. 125 : 7, 8, 9, 10, 11) type de bord caractéristique que l'on rencontre autant dans le nord de l'Île-de-France (GUADAGNIN, *OP.CIT* : 401, 426) que dans l'Oise à Beauvais (FRICHET-COLZY 1991A,B : 97, 104) ou à Compiègne (PETITJEAN & ALEXANDRE, *OP.CIT.* : 125 et Figure 14) entre la fin du XIV^e siècle et le XV^e siècle. On observe aussi quelques variantes, probablement régionales : la lèvre est triangulaire (cf. Fig. 125 : 12, 13). Les fonds de ces coquemars étaient pour certains tripodes (cf. Fig. 125 : 14). On parle également de marmites lorsque la taille de ces coquemars est importante. Le couvre-feu semble apparaître ici vers la fin du XIII^e siècle – XIV^e siècle. Il s'agit d'une forme ouverte destinée à couvrir les braises. Quelques fragments de bords attestent de leur présence au cours de cette phase (Fig. 127 : 1, 2). Des exemplaires semblables ont été découverts à Noyon sur le site de la rue d'Orroire (LACROIX 1995 : 131). Un fragment de couvercle est également attesté (cf. Fig. 127 : 3) : il est plat, en forme de disque. Un enfoncement au pouce est à signaler sur la partie sommitale ainsi qu'un repli de pâte externe.

La **jatte**, récipient de forme ouverte destinée à la préparation des aliments et plus particulièrement pour récupérer la crème du lait, apparaît au cours du bas Moyen Âge (cf. Fig. 127 : 5-7). Son diamètre d'ouverture oscille de 30 à 38 cm. La lèvre adopte des profils différents, horizontale, saillante ou de section triangulaire. A Hargicourt (Aisne), les premières jattes datent de la première moitié du XIV^e siècle (BAYARD, MANTEL 1989 : 146) et sont à bord souligné d'une bande digitée. A Noyon, les formes ouvertes telles que poêlons (ici absents), terrines ou jattes sont plus nombreuses entre les XIII^e et XV^e siècles (LACROIX, *OP.CIT* : 72, 73). Les jattes, souvent appelées tèles à lait, sont souvent en relation avec un élevage bovin à proximité.

» Les quelques récipients en grès du Beauvaisis
Seuls dix tessons de cette phase sont en grès du Beauvaisis. Ils sont de couleur grise et les parois sont très fines. Deux types de récipients ont été reconnus : le pichet au travers un bord et des fragments de fond (cf. Fig. 127 : 4,) et des petites formes de type tasse au travers quelques fragments de panse.

Notons l'absence au sein de ce mobilier céramique de forme ouverte de types poêlon, pourtant attestés dans des ensembles contemporains comme à Compiègne ou Beauvais. Aucun fragment de lampe en céramique n'a été mis au jour.

» Les ensembles de tessons caractéristiques
Nous ne disposons pas d'ensembles conséquents de tessons caractéristiques et homogènes de cette phase, le mobilier étant très fragmenté, très mélangé. Les assemblages comportant une part importante du mobilier du bas Moyen Âge proviennent des niveaux (US 4000) scellant le bâtiment. Ces niveaux correspondent-ils à des dépotoirs de surface ici étalés ? Hormis ces niveaux, l'essentiel du mobilier provient des murs et/ou de leur démontage (2023, 2029, 2096, 2039, 2040, 2049, 2084, 2096, 2097...), de fossés (2044, 2237, 2238, 2443...) et du puits 2012.

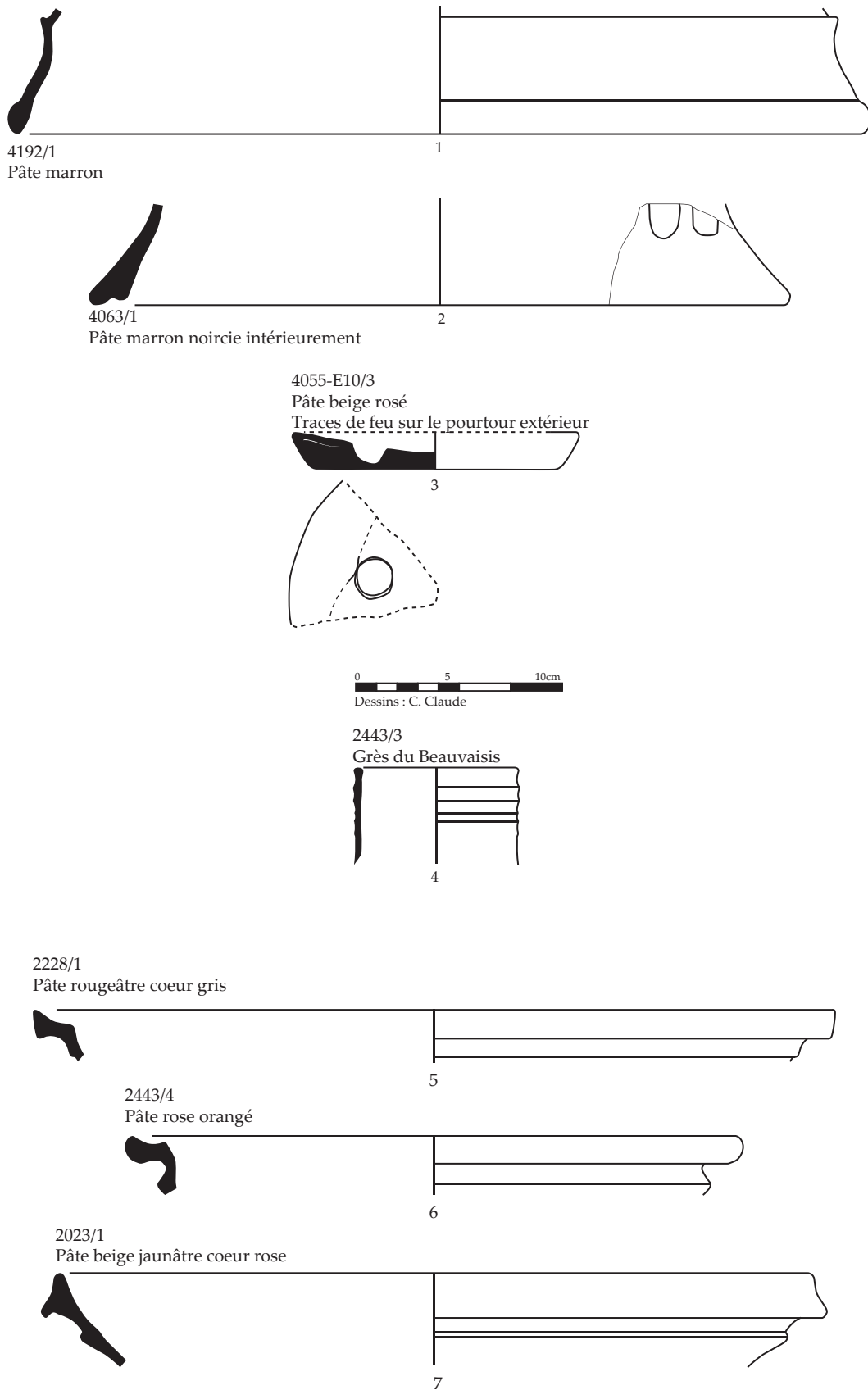


Fig. 127 Autre mobilier céramique des XIII^e à XV^e siècles

Nous n'aborderons ci-après que quelques assemblages comportant le plus d'éléments caractéristiques.

L' US 4215 comporte 24 tessons correspondant à deux récipients assez bien conservés en pâte sableuse fine de teinte beige. L'un est un pichet globulaire (cf. Fig. 126 : 1) et l'autre un coquemar à bord droit (cf. Fig. 125 : 2). Le pichet est globulaire à anse ronde massive, décoré de bandes d'argile rapporté sous une glaçure verte. Ce type de pichet se rapproche des pichets dits parisiens connus au cours du XIII^e siècle (NICOURT 1986). Le coquemar est à bord droit et à lèvre finement marquée extérieurement : c'est un type rencontré dans les ateliers de potiers de Fosses (95- GUADAGNIN 2007) et de Paris (HURARD & AL. 2010) au cours de la deuxième moitié du XIII^e siècle. Le relatif bon état de conservation de ces récipients nous permet d'imaginer qu'ils proviennent d'un dépôt peu remanié (dépotoir de surface ?).

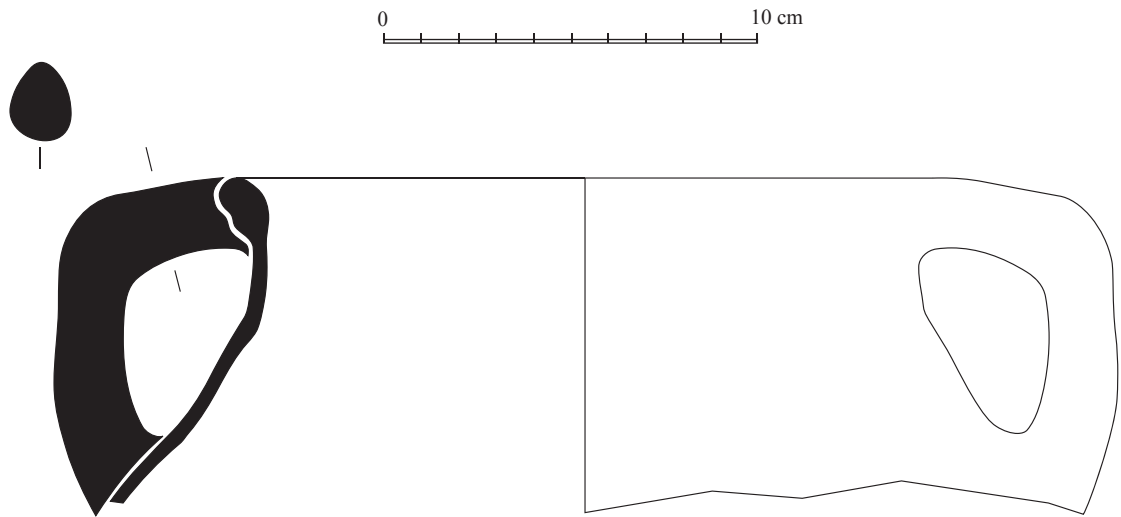
Le mobilier des murs 2023, 2039, 2040-2041, 2096, 2097 (etc.) est homogène : il est daté entre les XIV^e et XV^e siècles. Il se caractérise par des pâtes claires et foncées. Les formes identifiées sont diverses : coquemars ou marmites (cf. Fig. 125 : 7, 9, 14) dont certains sont tripodes, quelques oules (cf. Fig. 125 : 5), jattes (cf. Fig. 127 : 5, 7) mais aussi pichets glaçurés souvent décorés de fines bandes d'argile rapportée rouge.

Le puits 2012 comporte 69 tessons dont 4 bords. 9 unités stratigraphiques ont été distinguées lors de la fouille mais le mobilier céramique est totalement homogène. Outre des pâtes sableuses de teinte claire mais également foncées (orangée, marron), nous avons également 3 tessons en grès du Beauvaisis au sein de ces différents remplissages. Les éléments caractéristiques sont des fragments de coquemar à lèvre éversé, de tasse en grès du Beauvaisis, un bord de pichet à lèvre triangulaire. Nous observons quelques tessons glaçurés (8).

Parmi le mobilier céramique contenu dans les fossés 2443, 2237 tous deux datés de la seconde moitié du XIV^e - XV^e siècles, mentionnons en 2443 (cf. Fig. 125 : 11) un bord de coquemar éversé dont des exemplaires similaires ont été trouvés tant dans l'Oise, à Beauvais (FRICHET-COLZY 1991A, B : 104) qu'à Paris (PEIXOTO, CELLY 2010 : 106). Celui de Couloisy est en pâte fine grise avec une tache de glaçure verte sur la lèvre. Un important caramel de cuisson témoigne de son utilisation intense comme pot à cuire. Un second bord de coquemar porte également d'importantes traces d'utilisation comme pot à cuire. Au sein de ce même fossé, un pichet en grès du Beauvaisis a également été mis au jour (cf. Fig. 127 : 4). Le mobilier du fossé 2237 est composé essentiellement de tessons en pâte foncée (marron, grise) dont un bord en bandeau aminci (cf. Fig. 125 : 3).

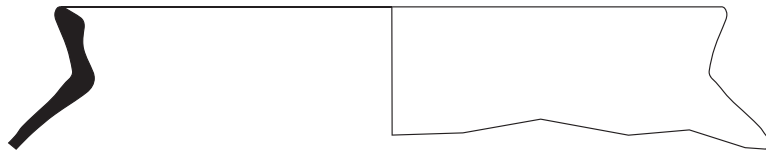
Cette étude a donc tenté malgré un état très fragmentaire des tessons et l'absence de lots de référence d'aller au-delà d'une simple détermination chronologique. L'évolution du répertoire des formes céramiques en usage au Moyen Âge a pu être appréhendée. Cette évolution suit celle généralement rencontrée dans les contextes médiévaux : passage d'un vaisselier céramique très restreint en formes au début du Moyen Âge à un vaisselier du bas Moyen Âge plus diversifié. Les aires d'approvisionnement sont certainement multiples et diverses au vu de la position géographique de Couloisy sur la vallée de l'Aisne et des nombreux faciès céramiques entraperçus. L'absence de lots véritablement cohérents a freiné toute tentative d'analyse fonctionnelle de ces dépôts. L'absence de certains types de formes (lampes, formes ouvertes, poêlon, lèchefrite) est néanmoins peut être significative d'un type d'occupation plutôt modeste ou en tout cas aux pratiques domestiques caractéristiques d'un monde rural.

Un petit corpus, peu abondant et très fragmenté, a été étudié par Guy Flucher. L'examen des pâtes, des fragments de formes et des éléments de décor, a permis néanmoins de cerner chronologiquement ce mobilier céramique et les unités stratigraphiques correspondantes. Aucune structure n'a livré d'exemplaire archéologiquement complet. L'éventail chronologique, principalement XV^e-XVI^e, parfois XVII^e, correspond à la "fin de l'occupation de la ferme et du lieu" (Fig. 128, Fig. 129 et Fig. 130).



Us 2589

Us 2589 : partie supérieure de marmite tripode, pâte sableuse de couleur beige-rosé surface externe noircie au feu.



Us 4017-1

Us 4017-1 : col de coquemar, pâte sableuse de couleur beige et grise à coeur



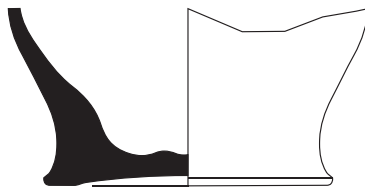
Us 4017-2

Us 4017-2 : lèvre de tèle, pâte sableuse de couleur beige



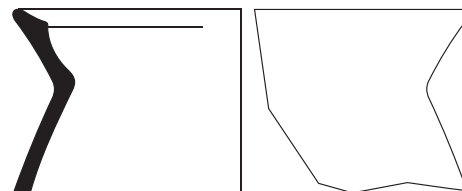
Us 2098-1

Us 2098-1 : lèvre de coquemar, pâte sableuse de couleur beige-rosé



Us 2556-1

Us 2556-1 : base de pichet en grès du Beauvaisis, pâte de couleur grise, traces de coups de feu sur une partie de la panse



Us 2828-1

Us 2828-1 : col de coquemar, pâte sableuse de couleur beige, surface externe partiellement noircie au feu

Fig. 128 Mobilier céramique, époque Moderne
© Guy Flucher, Inrap



Us 2038-1

Us 2038-1 : base de coupelle en grès du Beauvaisis
pâte de couleur grise.



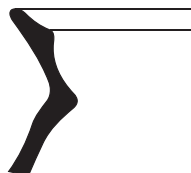
Us 2097-1

Us 2097-1 : col de pichet en grès du Beauvaisis,
pâte de couleur grise.



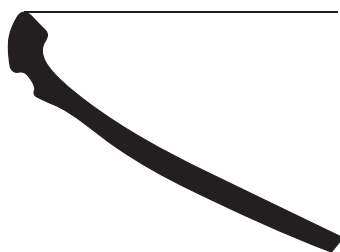
Us 2097-2

Us 2097-2 : coquemar, pâte sableuse de couleur
beige grise à coeur.



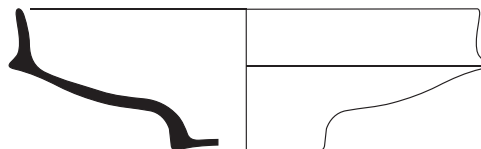
Us 2098-2

Us 2098-2 : col de coquemar, pâte sableuse
de couleur beige, surface externe de la lèvre
noircie au feu.



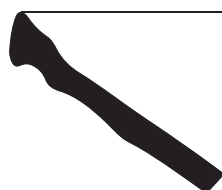
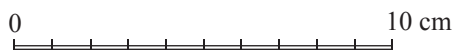
Us 4052

us 4052 : partie supérieure de tèle,
pâte sableuses de couleur beige-orangé



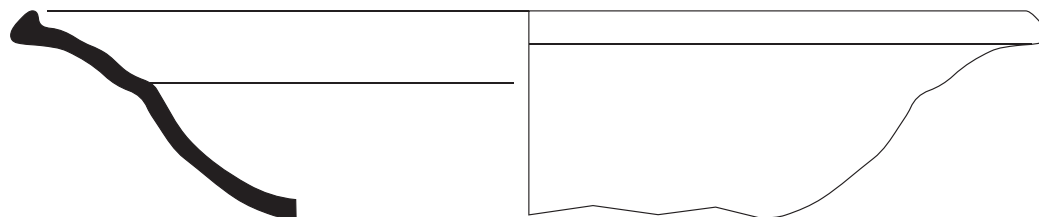
Us 2181

Us 2181 : coupelle en grès du Beauvaisis, pâte
de couleur grise, coup de feu sur la surface
extérieure de la lèvre.



Us 2726

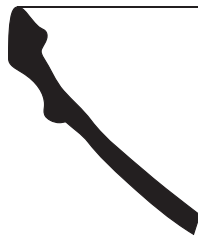
Us 2726 : bord de bassin, pâte sableuse
de couleur beige



surface (sac 0457)

surface sac 457 : assiette décorée à sgraffiato du Beauvaisis

Fig. 129 Mobilier céramique, époque Moderne



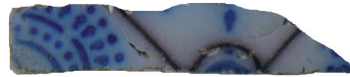
Us 2162

Us 2612 : partie supérieure de tèle
pâte sableuse de couleur beige-orangé



Us 2042-2

Us 2042-2 : lèvre de bol en faïence,
décor de filets au bleu de cobalt.

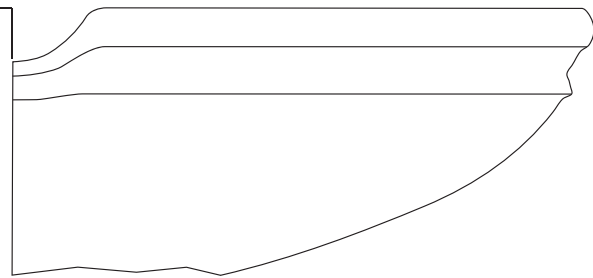
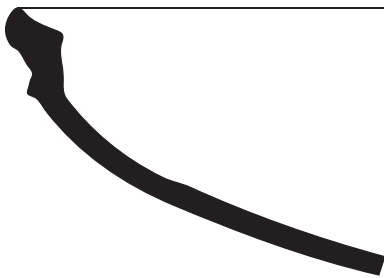


1



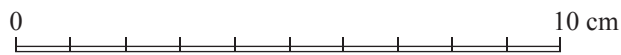
Us 2042-1

Us 2041-1 : fragment de carreau en faïence,
décor géométrique au bleu de cobalt
et au brun de manganèse.



Us 2431

Us 2431 : tèle à bec verseur,
pâte sableuse de couleur gris-beige,
gris foncé à coeur.



DAO : G.Flucher
PAO : L.H

Fig. 130 Mobilier céramique, époque Moderne

© Guy Flucher, Inrap

Le métal

48 objets et fragments métalliques (dont cinq en alliage cuivreux), du corpus des artefacts métalliques, relèvent de la période de transition médiévale-moderne. Le harnachement est illustré par une boucle de harnais et six fers à cheval. Hormis l'exemplaire n° 9 (**Fig. 131**), de configurations précoces, les cinq autres fers arborent toutes les caractéristiques observées pour la période. Les branches sont aménagées de 4 contre-perçures (*cf.* **Fig. 131** : n° 10, 11 et 13) de forme quadrangulaire bien marquée. La couverture des fers assez large (*cf.* **Fig. 131** : n° 12 et 13) constitue l'une des caractéristiques des fers utilisés pour les labours dotés le plus souvent d'une éponge effilée (*cf.* **Fig. 131** : n° 8 et 10). Le fer n° 10 par son imposante dimension, signale la présence de chevaux de grande taille. L'outillage n'est représenté que par un fragment de faucille (*cf.* **Fig. 131** : n° 15), un fer de bêche similaire à l'exemplaire issu de la phase antérieure (*cf.* **Fig. 131** : n° 16) et d'une douille conique pouvant s'apparenter à un plantoir (*cf.* **Fig. 131** : n° 17). La présence d'une lame de force n'évoque pas nécessairement une activité pastorale liée à l'élevage des ovi-caprinés et peut tout autant servir dans un cadre d'hygiène pour la coupe des cheveux et de la barbe. Sa grande dimension semble toutefois plus compatible avec la première fonction évoquée plus haut même si parfois elle peut être utilisée dans le cadre d'une activité textile.

Les accessoires domestiques sont principalement caractérisés par la présence de couteaux au nombre de 9. Deux d'entre eux (**Fig. 132** : n° 19 et 25) arborent une forme particulière suggérant un usage spécifique (éventuel couteau pour le travail du cuir pour le premier et à greffer pour le second). Les couteaux n° 20 et 21, aménagés d'une soie effilée légèrement désaxée vers le dos de l'ustensile et d'un tranchant à base arrondie, reflètent parfaitement la configuration courante repérée au sein de plusieurs corpus de cette période en l'occurrence celui de Moreaucourt (*cf.* **Fig. 132** et *supra*). Enfin, le manche n° 23, luxueusement décoré, peut illustrer le niveau social élevé des occupants tout comme la présence d'un chandelier tripode en alliage cuivreux (**Fig. 133** : n° 30). Il n'en subsiste qu'un seul pied et une portion de son plateau. Ce type, exclusivement tripode, est bien connu par ses pieds stylisés en forme de patte d'animal carnivore rattachés sur un disque à bourrelet périphérique. Les tiges sont de forme tubulaire, le plus souvent pleines et sans décor pour les exemplaires des XIII^e et XIV^e siècles. Les chandeliers plus récents sont majoritairement constitués d'une tige creuse, moulurée à sa base ou au centre de la tige. La partie sommitale du chandelier peut s'apparenter à une douille dans laquelle la bougie est glissée où bien à une tige effilée, dénommée bobèche sur laquelle la base de la bougie est piquée. Les ouvertures réalisées latéralement, sur la douille permettent de pouvoir extraire la souche de la bougie une fois consommée. Ces chandeliers à douille apparaissent au XIV^e siècle et les exemplaires à bobèche sont utilisés bien plus tôt (PRIGENT 1999).

Le domaine de l'immobilier est peu représenté contrairement au corpus des sites de cette période pour lesquels les clous, les pentures, les charnières et les gonds apparaissent en grand nombre. Il se réduit dans notre cas au recensement de trois gonds, dont l'un d'entre-eux s'utilise par scellement (**Fig. 134** : n° 33), les deux autres étant plantés dans les chambranles (*cf.* **Fig. 134** : n° 35), une penture massive (*cf.* **Fig. 134** : n° 36) et une charnière à œil de taille restreinte pouvant s'apparenter à une vertevelle (*cf.* **Fig. 134** : n° 32), sorte d'anneau fixé par un système d'agrafe guidant la course d'un verrou. La serrurerie, peu présente également, se résume à deux clés, l'une bénarde et l'autre à canon creux. La faible proportion de ce domaine peut illustrer une récupération systématique des matériaux au moment de l'abandon des lieux.

Le registre personnel est illustré par quatre accessoires vestimentaires. En premier lieu, l'analyse morphologique de la boucle de ceinture n° 42 à lever quelques interrogations quant la forme cintrée de son dé (**Fig. 135** : n° 42).

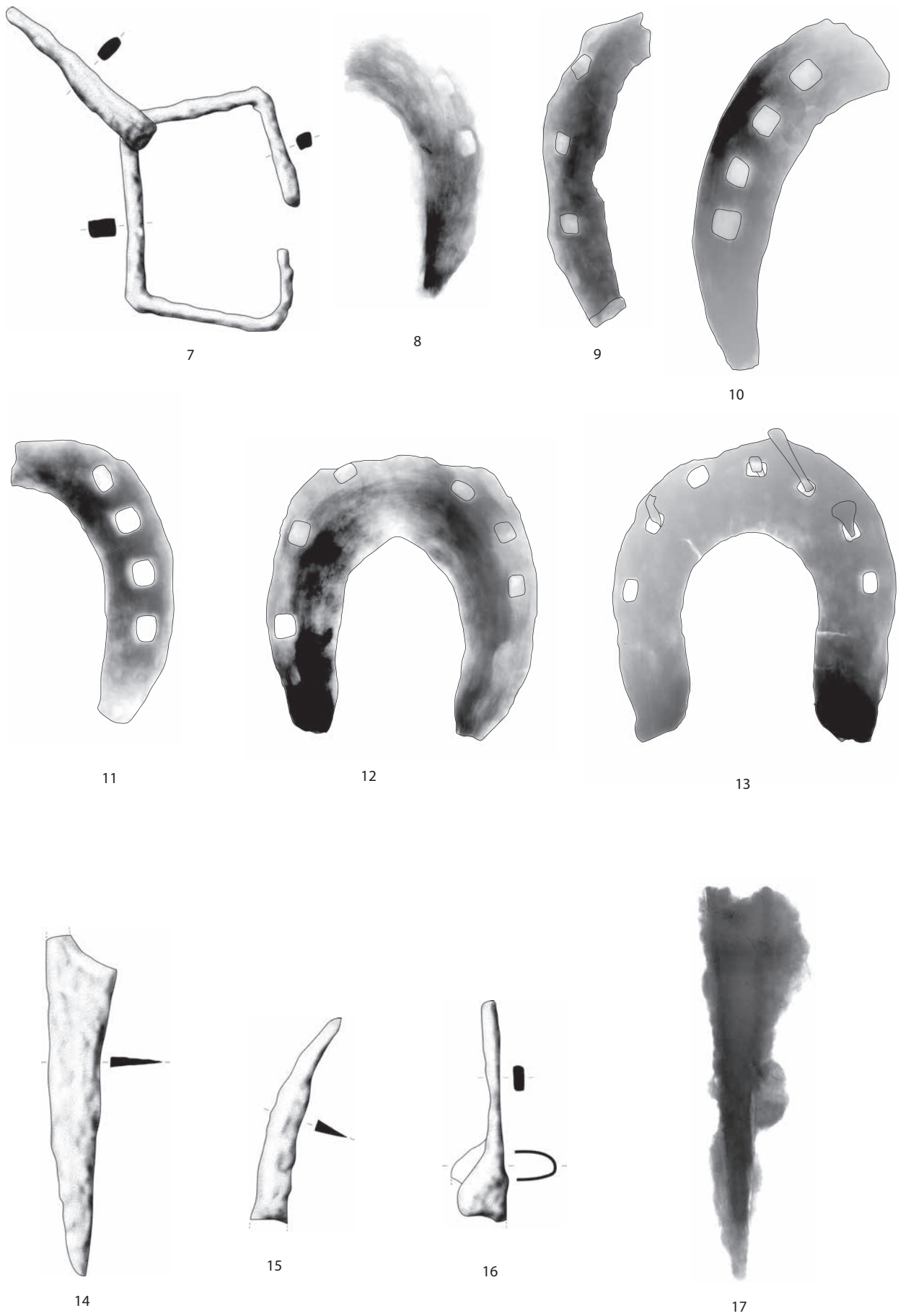


Fig. 131 Objets métalliques



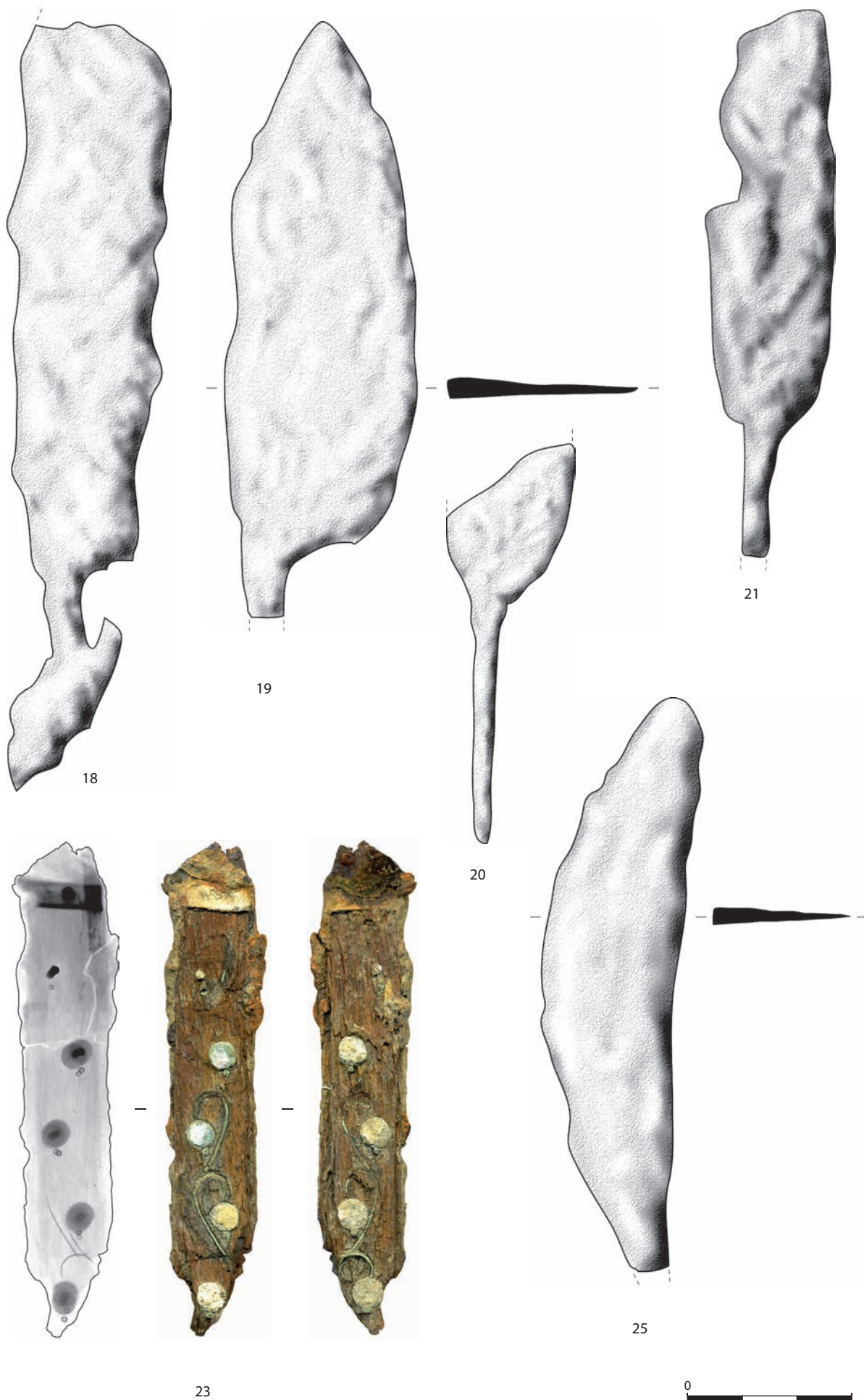


Fig. 132 Objets métalliques

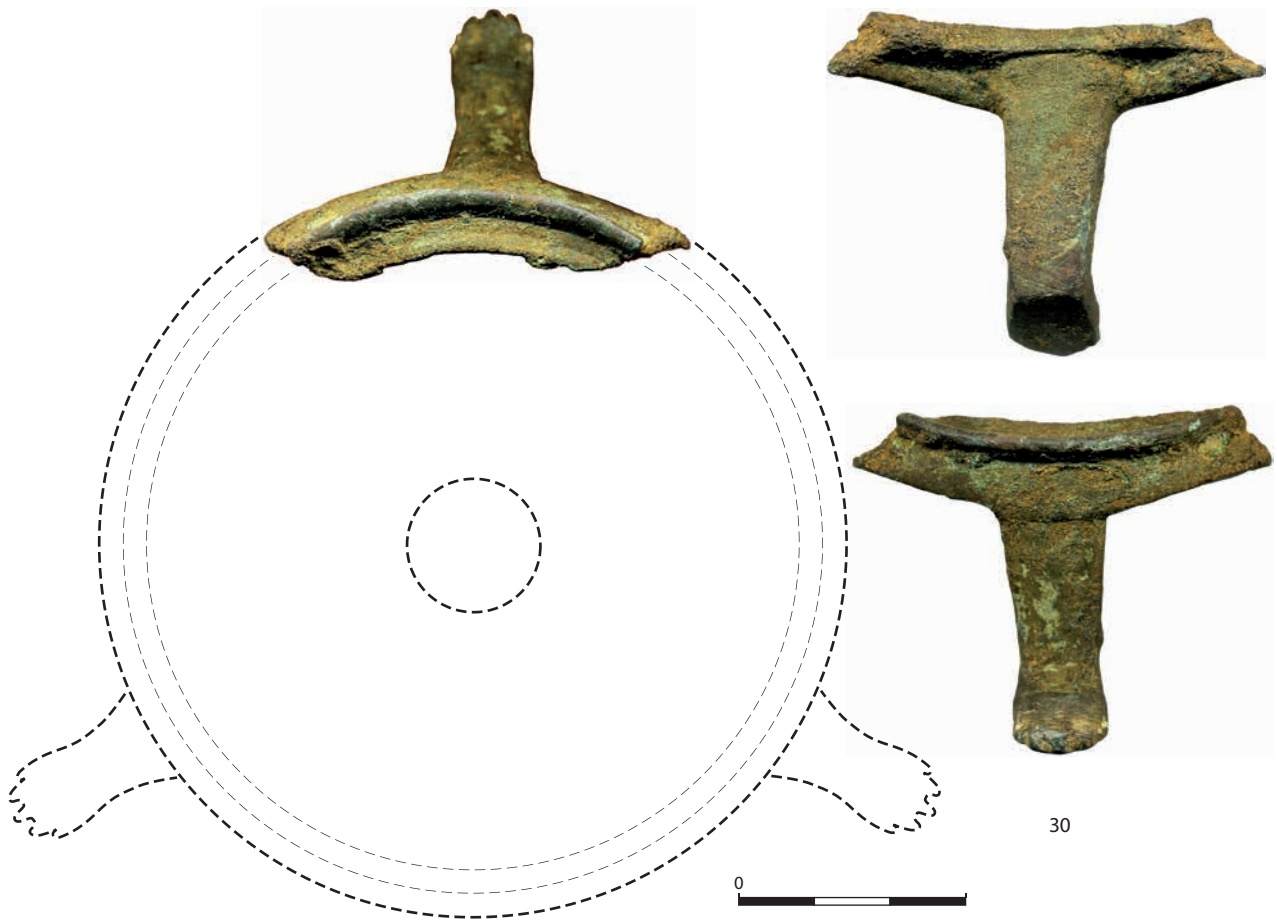


Fig. 133 Objets métalliques

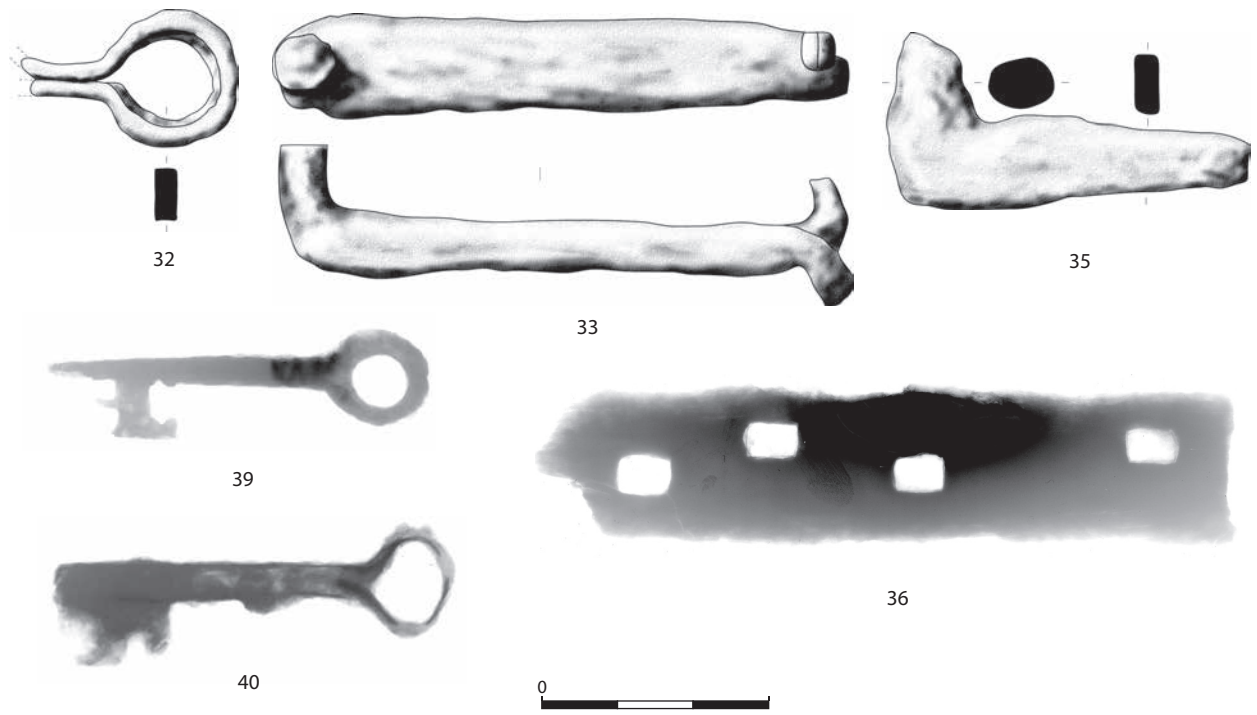


Fig. 134 Objets métalliques

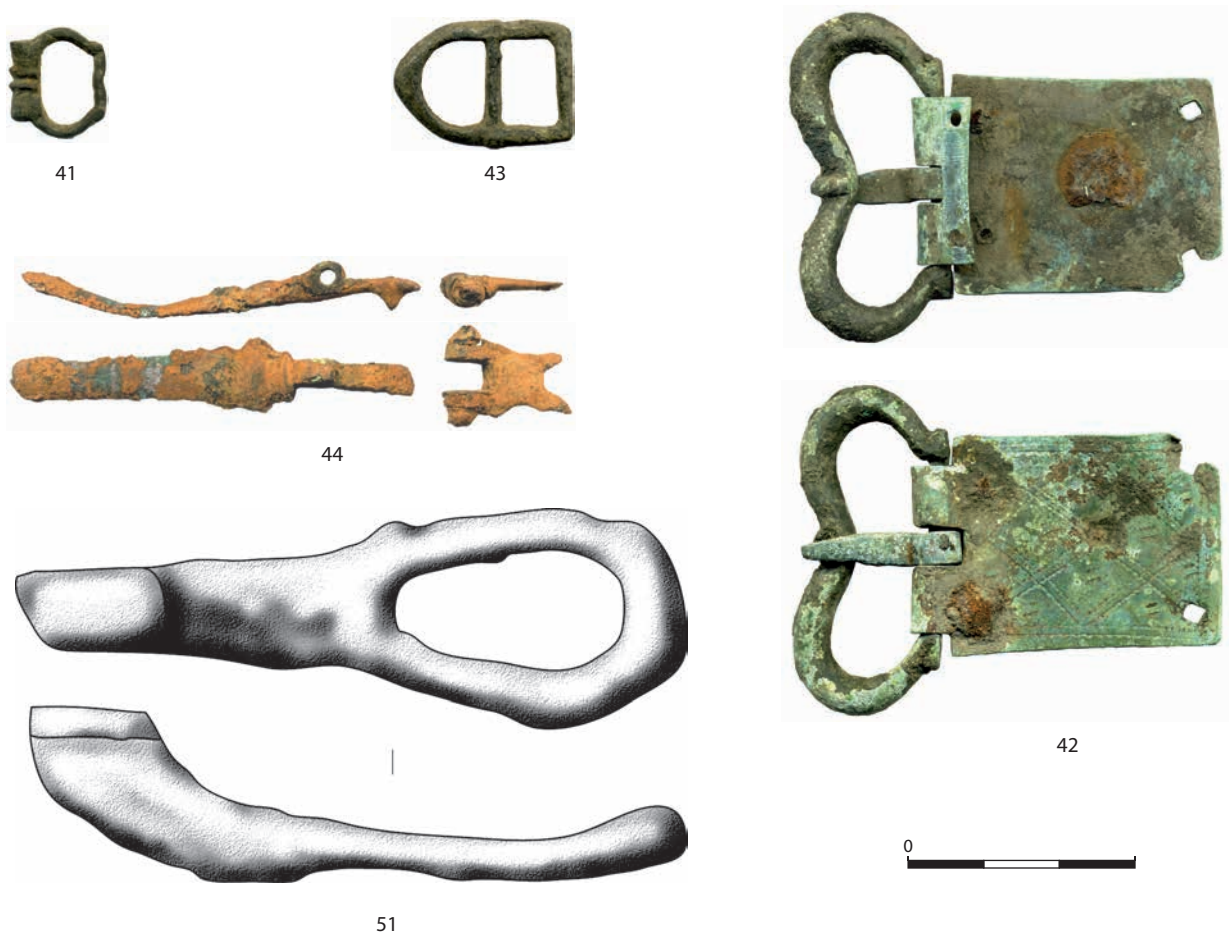


Fig. 135 Objets métalliques

Ce type de configuration est plutôt courant sur les boucles datant de la fin du Bas-Empire et du début de la période mérovingienne (440-530). L'existence d'une boucle arborant cet aspect au sein du site de Rougiers dans le Var (DEMIANS D'ARCHIMBAUD 1980 : p.486, fig.462, n°20), quoiqu'en fer, indique la probabilité de retrouver cette morphologie particulière au bas Moyen Âge. Cette datation est toutefois confortée par le caractère sémiologique du traitement de la surface de sa chape. Ce type de décor de double-lignes poinçonnées formant losanges et triangles est fréquemment rencontré sur les chapes datant des XIV^e et XV^e siècles. Ainsi, on peut estimer que la forme particulière de cette boucle lui confère un caractère unique. La petite boucle n° 41, associée généralement à une chape oblongue, est en revanche courante entre la fin du XIV^e siècle et le XV^e siècle (cf. Fig. 135 : n°41). La boucle à double fenêtre, plus tardive, offre une forme qui peut permettre de l'associer à la fixation des chaussures ou des éperons. Enfin l'ardillon 44, très certainement associé à l'origine à une boucle de ceinture, est techniquement caractéristique du XVI^e siècle et au-delà par son élément articulé à extrémité bifide qui maintient plaquée la pointe de l'ardillon contre la zone centrale du dé de la boucle (cf. Fig. 135 : n°44).

En conclusion, si le corpus du mobilier métallique de Couloisy est quantitativement limité par une récupération certaine au moment de l'abandon du site, quelques objets, souvent fragmentaires, illustrent toutefois le caractère aisé des occupants. Cet ensemble permet également de conforter la typo-chronologie de certains éléments dont les assemblages ont pu être observés ailleurs et en l'occurrence à Moreaucourt. Malgré le constat d'un faible nombre d'artéfacts métalliques, notre corpus confirme encore une fois la nature du niveau d'équipement de cette frange de la société rurale du bas Moyen-Âge. Il est parfaitement conforme aux aspects de la culture matérielle appréhendés et analysés dans la région à partir de lots issus d'occupations datant de la même période.

Les terres cuites architecturales (cf. Annexe 3, p. 459)

25 contextes archéologiques ont livré l'ensemble des tuiles médiévales. Les différentes observations réalisées permettent de dégager quelques points précis pour cette phase chronologique. On notera, en premier lieu, la permanence de l'utilisation des ressources argileuses locales, expliquant en partie les concordances enregistrées entre production céramique et production tuilière ainsi que l'existence d'un groupe majoritaire de pâte issu d'un banc localisé sur le territoire proche [matrice dominante : groupe CL2 (cf. « description des groupes de pâtes », Annexe 3, p. 459), matrice constituée d'une base limono-sableuse avec des grains de quartz grossiers dont les bancs affleurent dans un rayon maximum de 2 km pour les premières identifiées (cf. Annexe 3, p. 459, les argiles et cf. Fig. 15, p. 76). Malgré le caractère fragmentaire du lot étudié, le spécialiste entrevoit, en second lieu, une vraie différence typologique aux alentours du XIII^e siècle où nous passons des tuiles à rebords (*tegulae* romaines ou médiévales) aux tuiles plates (BAUDART, GEISSNER 2009, p.340-345 ; BRUT 2009, p.408-410 ; RAVOIRE 2009, p.393-405). L'hypothèse privilégiée par le spécialiste est celle d'un changement d'aménagement dans la charpente et dans l'inclinaison des toits (cf. Annexe 3, p. 459). Enfin, les données archivistiques et historiques font état, non sur l'emprise de la fouille, mais sur le territoire de Couloisy d'une activité tuilière, à l'époque Moderne de façon certaine.

Cette activité, que l'on retrouve également au XIX^e siècle par la présence de quatre tuileries à moins de 10 km (Batigny, Cuise-la-Motte, Trosly et Jaulzy : GRAVES 1991, p.156-157) trouve sa genèse dès le bas Moyen Âge, si l'on tient compte des indications microtoponymiques (« la thuillerie » dès le XV^e siècle ; « le port à thieulle » dès le XIV^e siècle) et de la présence d'au moins deux artisans travaillant la tuile sur le territoire de Couloisy : Colart Bertheram, « couvreur en thieulle et platrier, demourant à Compiègne » et de Pierre Harderel dit Thieullier, « demourant audit Couloisi » (ADO : H 6863 – Baux 1371-1527). Dès le XIV^e siècle, et de façon certaine au XV^e siècle, le territoire est marqué par la présence d'une activité tuilière.

Les roches

Sept isolations, relatives à la période, ont donné lieu à une identification. Elles relèvent des domaines de la construction, du réemploi et de la chasse (cf. **Annexe 5, p. 483**). Dans le domaine (large) de la construction, les matériaux rencontrés se partagent entre calcaire et ardoise. Le calcaire est associé généralement aux déchets de taille (ex : Us 2646) alors que l'ardoise concerne vraisemblablement la couverture du ou des bâtiments de la ferme (Us 2042 : iso 892_7 morceaux d'ardoises ardennaises avec présence de ciment de chaux ; comblement du grand vivier : iso 931_ardoise verte veinée des Ardennes). Un élément de sculpture en calcaire fin est à signaler dans le comblement final de l'Us 2549 (**Cl. 205**) : l'identification qui en est faite ("aile brisée en deux") n'a pas trouvé, à ce stade, d'élément de comparaison. On suppose qu'il appartenait à l'architecture d'un bâtiment de la Grant Maison. Le phénomène de réemploi est ici imagé par la présence d'une molette protohistorique (Iso 904) dans la maçonnerie M2084.

Le domaine de la chasse est ici aussi représenté par un élément : l'unité stratigraphique 2828 a livré une balle de fronde losangique (us 2828_ iso.903, matériau silex, 82 g). Bien que ce projectile ne semble pas se rencontrer dans nos contrées (B. Robert, **Annexe 5, p. 483**), il semble attesté que la fronde, arme des bergers bibliques, des unités militaires de l'Antiquité méditerranéenne, est une des armes de la paysannerie médiévale : « arme rustique, s'il en est, facile à fabriquer, à armer – avec des cailloux ronds ramassés dans le lit d'une rivière – la fronde était particulièrement en usage chez les vigneron qui s'en servaient pour se défaire des oiseaux venus grappiller leurs vignes... » (BORD, MUGG 2008, p. 212). La scène 10 (illustration 5) de la Tapisserie de Bayeux en montre un exemple (*id.*, p.312). Une autre arme, plus spécifique au domaine guerrier, pourrait être également concernée par cette balle de fronde : le fustibale, fronde montée sur un bâton d'1 mètre environ, augmentant la force et la distance du tir.



Cl. 205 Élément de sculpture en calcaire fin issu du comblement du réservoir 2549
Marjorie Galois

Le mobilier Verre

L'ensemble est très fragmenté et seuls 2 types de récipient, sont clairement identifiés. Le premier type est celui d'un verre à pied biconique à fond refoulé et à sommet bombé, de couleur brunâtre, issu de la couche 4017. L'usage de cette forme, durant le XVI^e siècle, est fréquent dans tout le nord de la France (*A travers le verre* (1989) : n° 292 – p. 278 ; GARDAIS 2003 : pl. 33). Le second type est celui d'un gobelet à décor moulé formé de côtes mis au jour dans deux structures, 2042 et 2098. On le rencontre principalement au XV^e siècle (*A travers le verre* (1989) : n° 256 – p. 261). Nous devons simplement préciser que le premier fragment (structure 2042) est sans doute résiduel puisque le reste du mobilier en verre associé est essentiellement contemporain (vitre, bouteilles de vin ou de bière, flacons contenant des produits pharmaceutiques, ampoule électrique). Les deux présentent une forte irisation de la surface et sont de taille réduite ce qui implique de rester prudent.

2.3.5.7 Les écofactes Le mobilier faunique

XIV ^e -XVI ^e	NR	%NR	PdR	%PdR	PM
Bœuf	29	30,5	1660	55,5	57,2
Porc	17	17,9	136	4,5	8
Caprinés	27	28,4	269	9	10
Cheval	15	15,8	902	30,2	60,1
Chien	5	5,3	21	0,7	4,2
Chat	2	2,1	2	0,1	1
Total Dét.	95	60,5	2990	92,8	31,5
Indét.	62	39,5	233	7,2	3,8
Total	157	100	3223	100	20,5

Tab. 18 Dénombrement en nombre (NR) et poids de reste (PdR) de la phase XIV^e-XVI^e

La Phase XIV^e-XVI^e siècle est la seule présentant une fourchette chronologique assez réduite et un nombre de restes assez nombreux pour permettre d'estimer les modalités alimentaires de la période. Le nombre de reste atteint 157 pour un poids de plus de 3 kg (**Tab. 18**). Seuls des animaux domestiques ont été identifiés, parmi eux, la triade reste nettement majoritaire puisqu'elle représente 76,8% du %NR dét. Parmi cette dernière, le bœuf (39,7% du %NR3) domine faiblement les caprinés (36,9% du %NR3) puis le porc (23,3% du %NR3). En poids de restes, le bœuf est largement majoritaire puisqu'il atteint 80,4 % du %PdR3, les caprinés et le porc arrivent loin derrière avec respectivement 13,0 % et 6,6 % du PdR3. Le cheval est présent de façon importante puisqu'il totalise 15,8% du NR dét. Le chien, avec 5,3% du NR dét., est moyennement représenté tandis que le chat l'est encore moins avec seulement 2,1 %. L'analyse des poids moyen (PM) montre sans surprise des valeurs élevées pour les grandes espèces et des plus petites valeurs pour les petites espèces mais sans en atteindre de très faibles. Cela nous renseigne sur le mode d'accumulation qui semble avoir favorisé les os de plus grandes dimensions et occasionné une fragmentation assez modéré. Il s'agit ici encore de rejet indirect. Le faible nombre de reste ne nous permet ni de réaliser une étude de la répartition anatomique par le poids de restes, ni d'estimer les âges d'abattages. Concernant la pratique des rejets, il s'agit encore ici d'un rejet indirect de type alimentaire. Aucune fosse d'équarissage n'a été observée dans cette phase (le cas de la structure 2227 reste à discuter).

Ce mode d'accumulation amène à pondérer la présence majoritaire du bœuf, au sein de notre corpus, les grandes espèces étant favorisées par le mode d'accumulation. La part du petit bétail, notamment les caprinés, devait de ce fait être plus conséquente et sans doute représenter les choix alimentaires principaux. Cette distribution est assez différente de la majorité des sites ruraux de cette période qui sont plutôt largement dominés par le bœuf. Il s'agit donc d'un ensemble atypique qui pourrait être associé à un milieu social plutôt favorisé, mais le faible nombre de reste incite à rester prudent quant aux interprétations. Un reste d'âne a été identifié mais sans certitude : il s'agit d'un os de petite dimension mais en l'absence de critères asiniens discriminants, il est impossible de déterminer l'appartenance à ce taxon. Bien qu'aucun reste d'hybride n'ait été découvert, ce reste, s'il appartient bien à un âne, pourrait être une nouvelle fois lié à une production mulassière.

Le faible nombre de reste découvert sur le site de Couloisy ne permet pas de réellement caractériser les différentes phases d'occupations mais il a été cependant possible d'en tirer quelques éléments susceptibles de les renseigner.

Il est en effet possible de mettre en évidence que le mode d'accumulation se retrouve de manière semblable à toutes les périodes chronologique du site. Les différentes phases sont ainsi caractérisées car la prédominance de rejets indirects à caractère alimentaire, couplées pour les deux premières par la présence de zone d'équarrissage. La fonction du site semble donc rester similaire au cours des périodes renseignées.

La phase XIV^e-XVI^e est la seule à avoir livrée assez de restes pour permettre une étude des choix alimentaires même si ces derniers restent néanmoins trop faibles pour garantir une réelle fiabilité. En pondérant les données du bœuf (compte tenu de la surestimation engendrée par le mode d'accumulation), on peut estimer que la part des caprinés puis du porc dans un second temps était dominante dans l'alimentation. Il s'agit donc d'une distribution qui tranche avec celle des sites ruraux de cette période et qui pourrait indiquer un milieu assez favorisé. Le cheval est bien représenté sur toutes les périodes, mais ceci peut résulter de la favorisation des grandes espèces par le mode d'accumulation. Il semble surtout lié à l'équarrissage et n'apparaît pas comme ayant un caractère alimentaire. La présence de l'âne est attestée avec certitude pour la période XII^e-XIII^e et de façon plus incertaine pour la période XIV^e-XVI^e. La faible abondance de ces restes pour résulter d'une production d'hybride ne nécessitant qu'un faible nombre de reproducteur mâle.

2.3.5.8 Les données environnementales

Les données environnementales proviennent quasi-exclusivement des résultats liés aux prélèvements effectués dans le puits 2012 (*cf. supra*). Dans cette séquence, on enregistre un paysage extrêmement ouvert, où seuls sont perçus quelques éléments de la ripisylve et des héliophiles. Ici encore les activités agricoles et liées au chanvre sont prépondérantes.

Les résultats enregistrés par Patrice Verdin (Phytolithes) notent également une forte anthropisation liée à la céréaliculture, au niveau des structures 2407 et 2423. Les assemblages sont dominés par les phytolithes de Poaceae, mais contiennent aussi des phytolithes de taxons dicotylédones (7,7 % et 11,4 %). Ce sont les seuls de l'étude qui présentent des phytolithes de Pinaceae, ainsi que des spicules d'éponge (2,3 % et 0,6 %). Ce dernier morpho-type est caractéristique des milieux humides. La structure 2423 présente d'autres indicateurs d'humidité : des cellules bulliformes de Poaceae (1,5 %) et des cellules courtes de Poaceae panicoides (2,3 %). Quelques phytolithes de glumes de céréales (orge, *Hordeum* t.) complètent ce tableau et sont la marque d'une anthropisation liée à la céréaliculture.

2.3.5.9 Conclusion phasée des occupations médiévales/modernes (Fig. 136)

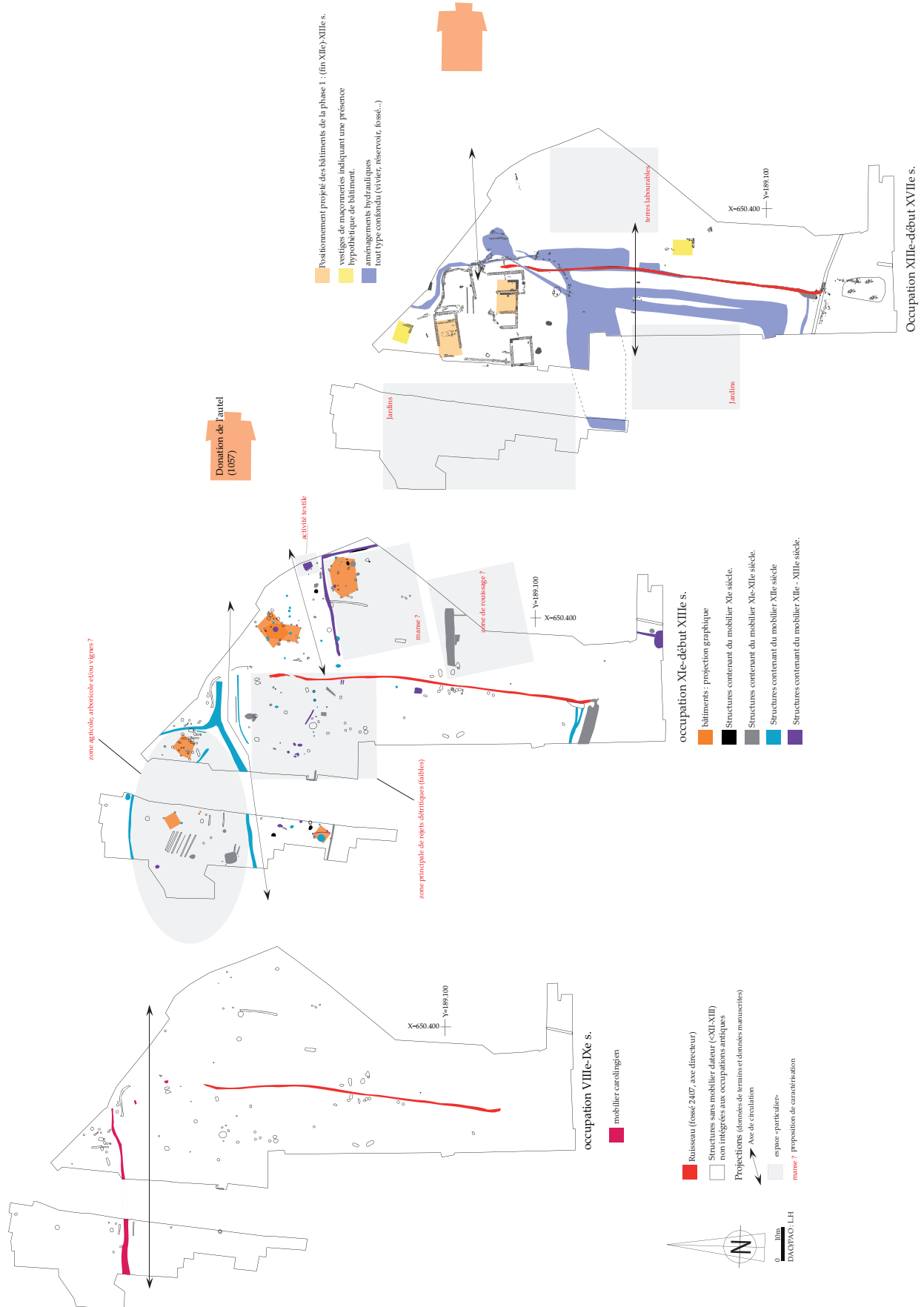
La conclusion phasée qui suit se propose de résumer les trois temps forts des occupations médiévales/modernes, en incluant quelques propositions thématiques (voirie, activité particulière, caractérisation des espaces). Elle a valeur à discussion, au même titre que les propositions faites pour les occupations antiques, pour principalement les mêmes raisons (*cf. supra*). Il conviendra, par la suite, en intégrant toutes les données manuscrites, de préciser plus finement ces temps forts.

Au niveau de l'emprise de fouille, les premiers indices d'anthropisation attestent d'une occupation timide, voire discrète, pour la phase (*cf.*

Fig. 136 : phase 1) s'étendant principalement du VIII^e au IX^e siècle, voire probablement au tout début du XI^e siècle. Cette reprise d'occupation fait suite à un hiatus mérovingien réel, au moins sur l'emprise. Le ruisseau reste l'élément marqueur dans le paysage et l'on suppose, de par l'alignement du fossé transversal, au nord de l'emprise, et de son inscription (aléatoire ?) physique d'une possible permanence d'un axe de circulation, détecté aux périodes antiques. Les sources anciennes, qui mentionnent la présence de 30 manses sur le territoire, nous orientent à localiser le cœur de l'habitat plus au nord-nord-est. Cette hypothèse suggère dès lors que l'emprise soit un élément de la zone rurale marginale, *ager* ou *saltus*, de *Colosiacum*.

La phase suivante (*cf. Fig. 136* : phase 2), du XI^e siècle au début du XIII^e siècle, est marquée par une densification progressive et significative des structures. La zone marginale est donc progressivement attaquée, mise en valeur et incorporée à l'habitat principal qui marque ainsi son expansion, expansion à mettre principalement en relation avec la hausse démographique entendue pour notre région (FOSSIER 1992). Différentes zones semblent se préciser, témoignant de fonctions habituelles pour ce type d'habitat (domestique, artisanat textile, activités agricoles) mais aussi particulières (vignes, rouissage). On note la même permanence concernant le ruisseau central ainsi que, plus subjective, celle concernant l'axe de circulation, au nord de l'emprise, dont la direction orientale se trouve axée avec le porche de l'église.

La troisième phase (*cf. Fig. 136* : phase 3), qui ne fait pas suite à un hiatus d'occupation (transition perceptible entre la phase 2 et 3, aux alentours de la fin du XII^e siècle et le milieu du XIII^e siècle), est marquée par un changement radical d'occupation foncière. Une ferme, dont la genèse semble coïncider avec l'abandon de l'occupation précédente, prend place de façon dominante au sein d'un clos fermé de mur. Lieu de résidence pour le Prieur et le bailleur (dans son extension maximale), unité principalement agricole, cette ferme censière voit son activité complétée par une production piscicole (vivier). Jardins et terres labourables complètent le puzzle productif du clos de la ferme, le temporel productif hors du clos se composant de terres labourables, de prés, de vignes et de bois. Le ruisseau reste l'axe permanent de l'emprise, repris dans sa partie septentrionale, sur lequel vient se greffer une partie des aménagements hydrauliques. Deux axes viaires internes sont certains : celui permettant le franchissement des fossés en eaux alimentant le vivier et celui de l'entrée de la ferme, dans l'axe du porche de l'église, comme une symbolique. Les quatre siècles d'occupation de la Grant Maison, sans hiatus, dont les seules ruptures enregistrées ne sont que de « simples » soubresauts architecturaux (reprises, remaniements...), témoignent d'une fixation foncière du lieu, d'un figement de cette portion de territoire, de et par l'installation de cette ferme, à l'ombre de l'église, au centre du territoire.



A3 en fin de volume
 (Attention échelle modifiée)

Fig. 136 Phasage des occupations médiévales/ Modernes

2.3.5.10 La question de l'abandon

Le début du XVII^e siècle marque, à-priori, l'abandon du lieu, tout au moins l'abandon de l'occupation immobilière du lieu. Cet abandon définitif de la ferme et de l'activité piscicole semble se situer entre 1606 et 1616, le texte de 1616 ne mentionnant plus ne serait-ce que la mesure de la Grand Maison. La cartographie ancienne à notre disposition vient à l'appui de cette hypothèse, ce malgré toutes les réserves et la prudence qu'il faut exercer en matière de représentation cartographique pour ces périodes. Sur les quatre documents cartographiques issus de notre récolement, deux ont été produits au XVII^e siècle, les deux suivants (l'original et son double) sont produits en 1740. Celui de 1643, conservé aux archives départementales de l'Oise (ADO_1EP10-14), fait suite au conflit foncier opposant lan mil six cent quarante trois le jedy douziesme jour de novembre (...) le seigneur d'attichy et de la motte a lencontre de (C)harlier de Crestien Sieur de Couloisy (Cl. 206). Le plan, figurant l'arpentage, établi par Louis Durand, arpenteur demeurant à Ressons-le-Long, représente le lieu conflictuel ainsi que les villages environnants. On peut y voir notamment l'église, les habitations du village le long du Grand Chemin de Compiègne à Paris et la figuration de plantations de (peupliers) (saules) en lieu et place de la ferme et des terrains avoisinants jusqu' à l'Aisne (Cl. 207). En 1681, un plan forestier (ADO Oise, 1EP/10-13) établi par Pierre Chandellier, arpenteur royal demeurant à Compiègne, au profit de Monseigneur de Marilliac, cartographie les bois nouvellement plantés sur le territoire de la seigneurie de la Mothe. La représentation, différente de celle de 1643, montre un village dont les habitations (modules schématiques) se retrouvent de par et d'autres de la route royale, l'église n'étant plus isolée (Cl. 208). Le plan de 1740, qui a également une origine foncière forestière, donne à voir l'église entourée d'une clôture (symbolisation de l'âtre ?), « entourée » de groupes de bâtis schématiques (Cl. 209). Enfin, dernier élément de discussion, le traité d'arpentage de 1747 (ADO, H6877) qui, alliant écriture et croquis, fait l'arpentage des terres et biens appartenant aux vénérables Prieurs et Religieux du couvent des Célestins de Sainte Croix lez Offémont, représentés sur le terrain par Jâques Filion fermier des religieux, demeurant à Couloisy. Sous l'article 43 est figuré une partie du tracé du ru Cordier (celui de l'emprise d'intervention), ainsi que les limites bornées de *six essins et quarante verges*, également localisables sur la zone d'intervention. Le lieu y est nommé « le Clos de la Citadelle » (Cl. 210). Bien que disparue du paysage depuis le début du XVII^e siècle, le caractère massif, « fortifié », emmurillé, de la Grand Maison a perduré au moins jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, dans le vocabulaire parcellaire.

Reste à en connaître les causes, ou tout au moins les approcher. Les archives du sol font état d'un phénomène de récupération, que l'on qualifiera d'intense : pas de murs en élévation, pas d'éléments architecturaux liés à des sols construits, maçonneries récupérés jusqu'au premier lit de fondation, parfois au deuxième, rarement au troisième. On notera également l'absence de témoignages directs d'incendie (absence de couches sombres cendreuse ou charbonneuses, absence de traces de rubéfaction, localisées au sein des bâtiments ou aux abords...). Les archives manuscrites, elles, relatent la chute de la Maison de Couloisy, à travers les prismes nominatifs, descriptifs et économiques : entre 1569 et 1598, la ferme passe de l'état de "Maison grange étable" à "Masure lieux pourpris", le vivier étant toujours mentionné. Puis, de 1598 à 1606, la « Masure lieux pourpris » apparaît comme « masure appelée vulgairement la grande Maison » dans laquelle n'est plus mentionné le vivier, mais simplement les jardins. Par ailleurs, elle n'est plus "seule" : le bail contracté par Louis Desmézières et Barthélémy le Mercier marque la réunion des moitiés des terres et biens de la Grande Maison et de la ferme voisine de la Watoise (Tab. 19).



CI. 206 Plan de 1643 (ADO 1EP10-14)

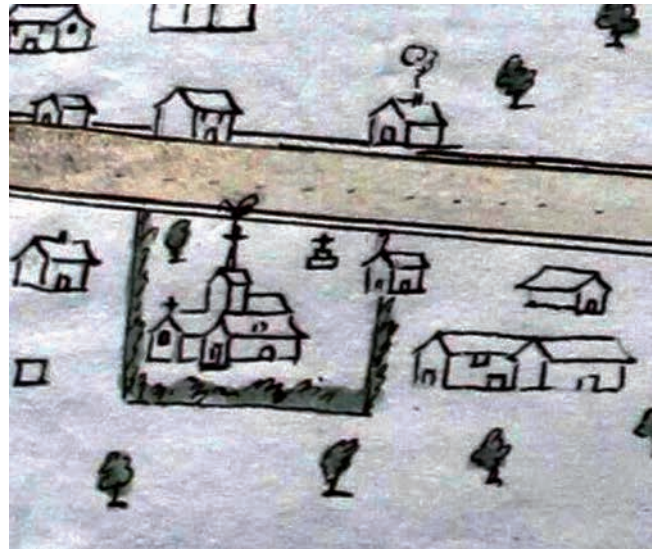
Louis Hugonnier



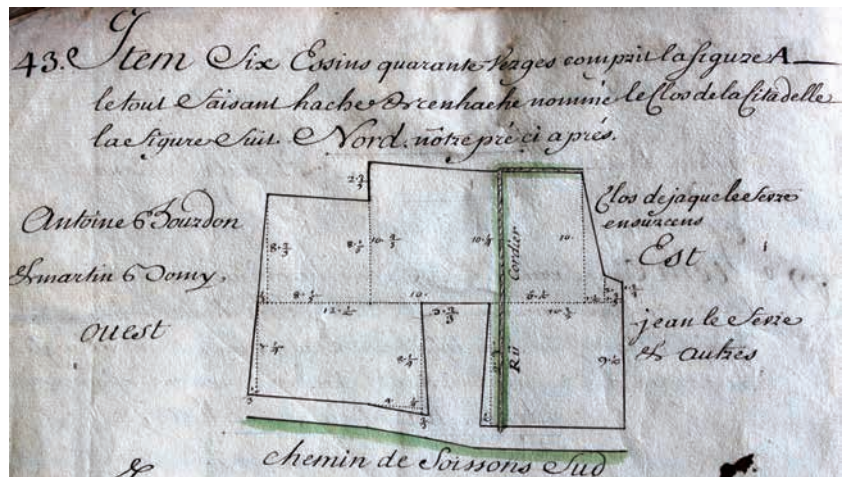
CI. 207 Détail du plan de 1643, église de Coulisy et emplacement de l'emprise de fouille
Louis Hugonnier



CI. 208 Détail du plan de 1681, vue de l'église
Louis Hugonnier



CI. 209 Détail du plan de 1740, vue de l'église
Louis Hugonnier



CI. 210 Article 43 de l'arpentage de 1747, ADO H6877
Louis Hugonnier

	Description générale		Prise		Nombre bâtiments (différenciés)		surface		détail des redevances		Commentaires Baux	
	Watoise	Grand Maison	Watoise	Grand Maison	Watoise	Grand Maison	Watoise	Grand Maison	Watoise	Grand Maison	Watoise	Grand Maison
1300		maison et pressoir		ND	au moins 2							XXI livres de rente pour la maison et 40 livres pour le pressoir
1339		pressoir et bois		ND	au moins 1							
1396	courtill		seigneur de Cuise						6 deniers			
1456	maison+ jardins + viviers + prés	maison enfermée de murs + jardins + viviers + maison du pressureur	suite au procès entre ND et Offémont		1	au mois 2	29 pougneux 9 piches 6 pichets 41 essin 572 verges 4 pièces terres vignes bois prés marais		3 sols 6 deniers 1 poule + 8 sols parisis et 2 poules sur les cens non payés à temps 3 sols 6 deniers 1 poule + 8 sols parisis et 2 poules sur les cens non payés à temps		pièce de vignes en bois et des pièces de bois en vignes	
1499	Maison + grange +Court + terre + bois + prés + jardins	maison close de murs + grand vivier + jardins + petit vivier hors les murs + terres prés bois + mesure du pressoir dans le clos	jehan le Maire (99 ans)	jehan le Maire (99 ans)	2	2 au moins	69 pougneux, 1 piche, 1 pichet, 46 essin, 3 quartiers, 964 verges 61 pièces réparties entre lieux, terres, bois, prés etc...	28 pougneux, 12 pichets, 23 journeaux, 100 essins, 17 quartiers, 588 verges	10 livres		entretenir maison et cultures + labourer + mettre en nature + résider sur le lieu	
1546	Cense de la watoise = maison court jardin grange lieux et pourpris jardins terres bois prés	mention des fossés internes	Nicolas le Maire						10 livres + arrières + 7 livres tournois d'amendes pour non versement		Pièce de terre plantée en vigne / pièce de terre en jardin /	
1569				Jehan Provost, à la mort de Jehan le Maire				9 essins de terres et prés			Bail d'une partie seigle conduit en la grange des religieux d'Offémont	
1569	Maison grange étable murailles Court jardins terre prés		Quentin Baudet laboureur		4	au moins 3	7 verges pour bâtiments + 98 essins dont 38 de terre et de prés + essin de terre dans le clos		5 sols 7 deniers 1 poule		seigle et naveaux + résidence du prieur + passage dans le clos pour la terre + entretenir les sols et les torches	
1570	Cense de la watoise = maison de démolie + Grange + étable + bergerie + bois	mention des fossés et du petit vivier	Nicolas le Maire						1 pichet par essin de seigle		renonciation au bail de 99 ans contracté par son père Jean Le Maire + réédifier la maison + interdiction d'abattre les arbres + refaire un bail de 9 ans.	
1580		mention du pressoir banal								4 sols 8 deniers parisis et 1 poule		mention de chariot chargé de vin et traineau à traîner vin

Tab. 19 Données comparatives entre les fermes voisines de la Watoise et la Grant Maison (données manuscrites)

	Description générale		Prise		Nombre bâtiments (différenciés)		surface		détail des redevances		Commentaires Baux	
	Watoize	Grand Maison	Watoize	Grand Maison	Watoize	Grand Maison	watoize	Grand maison	watoize	Grand Maison	Watoize	Grand Maison
1598	ferme, terre, prés, saules	mesure lieux pourpris vivier jardins terre prés larris	Thomas du Quesnel et Jehan François, laboureurs, par sa femme veuve moitié (sur 9 ans)	Barthélémy le Mercier laboureur	« maison entourée de fossés »	au moins 1	89 essins 3 quartiers (terre et prés)	7 essins 1 quartier 71 verges (mesure, jardins, vivier) + 5 verges de larris et prés	18 essins de seigle + 6 essins d'avoine + 1 essin de naveaux (annuel) : le tout pour moitié	5 sols tournois 1 poule	Prise à ferme et moisson de blé et seigle + labourer, cultiver, fumer, amender, faire botter les arbres (peupliers ou saules) + empêcher troubles et empêchements	Blé seigle naveaux avoine prés saules en bottes
1600	ferme, terre, prés, saules	Francois Macquain, laboureur et Marguerite Petit sa femme veuve Thomas Duquesnel()			« maison entourée de fossés »		89 essins 3 quartiers (terre et prés)		Annuel : 18 essins de seigle + 6 essins d'avoine + 1 essin de naveaux + 6 mines de seigle pendant 6 ans		Labourer, cultiver, fumer, amender, faire botter les arbres (peupliers ou saules) + prés en bonne fauche + entretenir les aulnoies	
1606	mesure, terre, bois, prés, héritages	mesure jardins terres prés bois aulnates	Francois Macquain, laboureur (9 ans)	Louis Desmezieres et Barthélémy le Mercier	1		87 essins	71 essins		2 sols	Bail ferme et moisson de grains	bail sur moitié watoize et moitié grand maison
1616		terres bois prés héritages dardives	Desmezieres	Barthélémy le Mercier Gillette du Plessis et Sébastien Nantier		pas de mention	80 essins (terre bois héritages)	71 essins sur 141			prise par moitié	avoine + seigle + bon grain + mise en greniers des religieux.
1626			Desmezieres en partie	Louis de la branche en partie			80 essins terre bois prés et héritages					
1656	le marché de la maison de la watoize		Nantier	Nantier et Bourdon	8 verges de jardins					4 sols pour les jardins		
1683	marché de la watoize		Sébastien de la Branche, bacquier de la motte, à la suite de Marin Bomy, Nicolas de Quai et Julien Arondei.	Nantier et Bourdon	83 essins terre bois prés		144 essins terres et prés				laboureur, cultiver, fumer, amander + mise en labours de certains prés + refaire bail de 9 ans	
1686	marché de la watoize		Sébastien Bourdon laboureur				22 essins terre bois prés héritages					
1694	marché de la watoize		Sansson Guillebert laboureur + à la suite de Sébastien Bourdon et Marie le Clerg sa femme				99 essins 29 verges terre bois prés et taillis			58 essins de seigle sec + blé mèteil sec + 22 essins d'avoine	rendre terre et prés en bon état + cultiver et amender les terres + tenir les prés + relever les fossés + tenir les bois + fournir les glads et ozelles pour lier les vignes	

En 1616, le dernier bail conservé pour la Grande Maison indique la prise des héritages par Barthélémy le Maieur (le Mercier), Gillette du Plessis et Sébastien Nantier (respectivement laboureur, tailleur d'habits et héritier pour un quart), héritages constitués de terres, bois, prés, héritages et dardives ("terres dures"). Puis, plus rien, jusqu'aux premières cartographies du territoire vierges de toutes marques de sa présence (1643, *cf. infra*). Le même glissement, sur cette période, s'enregistre au niveau foncier (de 98 essins à 71) et au niveau des redevances dues à l'abbaye de Notre Dame (de 5 sols 7 deniers 1 poule à 2 sols). De 1569 à 1616, les grains (et notamment le seigle) doivent être transportés et mis en grenier des religieux, soit à Offémont, soit au plus près dans l'ancienne grange de la commanderie de Maupas, sise à Couloisy, rachetée par Offémont. Le constat est simple : la ferme est tombée petit à petit en désuétude, le foncier étant privilégié et regroupé avec celui de la ferme voisine. Les causes sont à chercher dans les facteurs historiques : A partir de 1563 commencent les guerres de religions particulièrement néfastes dans le Soissonnais. Les exactions sont nombreuses sur les biens religieux, abbayes, églises et fermes séculières. Ces dommages sont également mentionnés au début du XVII^e siècle lors des événements de la Fronde. Le choix est naturellement fait, pour les religieux, de privilégier les fermes à reconstruire, et les fermes de la Watoize et de la Grande Maison n'ont simplement pas fait partie des choix d'Offémont et de Notre-Dame. Ainsi, La grande Maison, ayant survécu aux exactions de la Guerre de Cent Ans, n'a pas résisté aux conflits des guerres des XVI^e-XVII^e siècle. On retrouve cette cassure de la Fronde notamment en Île-de-France (MORICEAU 1994) : aux destructions s'ajoutent une retombée des prix agricoles, augmentation des charges, et incidences climatiques dans le dernier tiers du XVI^e siècle (LE ROY LADURIE, 1965, 1967). La petitesse de l'exploitation associée aux problèmes précédemment exposés, des choix stratégiques en matière de reconstruction ont donc concouru à la disparition de cette maison et ferme censière, caractérisé par l'abandon de la fonction résidentielle et le maintien du potentiel foncier agricole et/ou exploitable des terres. L'abandon des deux fermes voisines de la Grande Maison et de la Watoize entrainera alors la réunion des terres foncières et héritages liés à ces deux unités agricoles, ce au moins jusqu' à la fin du XVII^e siècle : les terres sont regroupées sous l'appellation « petit et grand Marché de la Watoize », le dernier bail datant du 6 mars 1694 marque la prise à cens du marché par Sansson Guillebert, laboureur à Couloisy, de 99 essins et 29 verges de terre, répartis entre terre labourables, bois, prés et taillis (*cf. Tab. 19*).

2.3.6 La question des fermes médiévales/modernes et essais de comparaisons

(Tab. 20)

La question des fermes médiévales et modernes, dans les départements de l'Aisne et de l'Oise, reste peu documentée : signalée en 2005 lors de la rédaction de bilans régionaux portant sur la question des campagnes médiévales en Picardie (BLARY *ET AL.* 2005), cette constatation prévalait encore en 2012 (BLARY & *AL.* 2005, p.274-276). L'archéologue en charge de la fouille des fermes d'Herneuse à verberie (Oise) résumait par ailleurs la situation : « à exemples rares, comparaisons délicates » (BRULEY-CHABOT *ET AL.* 2012, p.274). A l'échelle nationale, les conclusions sont identiques (BECK 2007, p.127-128), à l'exception notable des granges cisterciennes (notamment BLARY 1989).

Tab. 20 Tableau synthétique de quelques cas extraits du corpus national relatif aux fermes médiévales

critères	la Grand Maison	La watoise	ferme de la Cense	Hameau du Bellé	grange du Mont Chamy	Ferme "entre deux cours"	Herneuse	Les Gâts	La Férolle	"La Cologne"
Région	Oise	Oise	Aisne	Oise	Côte-d'Or	Moselle	Oise	Oise	Aisne	Aisne
territoire	Couloisy	Couloisy	Essômes sur Marne	Neuillyen-Thelle	Chamy	Laquenexy	Verberie	Verberie	Tergnier	Hargicourt
Topo/village	Centre-bourg	Centre-bourg	Hors bourg	Hors Bourg	Hors bourg	Hors Bourg	Hors Bourg	Hors Bourg	Hors bourg	hors bourg
Topo/territoire	fond de vallée (bord première terrasse)	nr	nr	versant	plateau	plateau	plaine alluviale	plaine alluviale	versant	interfluve
Occupation	(XIIe)-XIIIe à début XVIIe siècle	(XIIe)-XIIIe à début XVIIe siècle	Seconde 1/2 XIIe-XVIIIe	Phase 1 : XIV Phase 2 : XVIIe	XIVe	XIIIe au XVe siècle	miXVIIe-XVIIIe	miXVIIe-XVIIIe	2e 1/3 XIIe s.-TAQ XVIIIe	(XIII) à XVe
typologie	Maison et pressoir puis Maison et ferme	Domus/Courtil Maison (forte?) puis ferme	grange monastique	fermes médiévales	ferme seigneuriale (grange)	ferme seigneuriale	ferme seigneuriale	ferme seigneuriale	ferme monastique	Maison forte
Type générique	ferme villageoise	ferme villageoise	ferme isolée	hameau	ferme isolée	métairie	ferme isolée	ferme isolée	ferme isolée	ferme et donjon
Plan ferme	rectangulaire à cour fermée	présence d'un système fossoyé enserrant la domus	quadrilatère cour ouverte	1 secteur bâti organisé autour d'une cour fermée + secteur agricole	quadrilatère à cour ouverte	en ligne (?) cour ouverte	en U cour ouverte	en ligne cour ouverte	en ligne, cour ouverte en clos de 2ha.	rectangulaire
propriétaire foncier	Abbaye Notre Dame puis Abbaye d'Offémont	seigneurs de Cuise puis Abbaye ND puis abbaye d'Offémont	Chanoines d'Essômes-sur-Marne	Saint Martin de Pontoise puis Comte de Beaumont	Seigneurie de Mont Saint-Jean	abbaye Saint-Vincent de Metz	Trinitaires de Saint Nicolas	seigneurie laïque (?)	Abbaye de Prémontré	laïc
exploitants	Faire-vaioir direct (?) puis laïcs censitaires	seigneurs de Cuise (fermage?) puis laïcs censitaires	Faire-vaioir direct puis laïcs censitaires	Laïcs censitaires ?	Faire-vaioir direct puis laïcs censitaires (?)	laïcs censitaires	laïcs censitaires	laïcs censitaires (?)	Faire-vaioir direct	nr
emprise	<800m² pour le bâti, < 2ha pour le clos entier.	NR	nr	> 2500m²	11 00m² bâti sur 4000m² terrain en enclos	2 bâtiments séparés de 40m	4400m²	5000m²	<1800m²	<1200m²
nbre bâtiments	4	3 puis 5+	4	3 x 3	2	10	5	5	1 à 3	1 à 3
Logis	x	230m² (30 x 7,6m)	120m²	93,6m² (13x7,2m)	134,6m² (19,8x6,8m)	160m² ?	x	x	x	x
Grange	x	563 m² (32x17,6m)	500m²	1 (deux phases)	?	338m²	x	x	x	x
Bergerie	x	1	390m²							
Remise			280m²							
Colombier	0	x	1 (XVIIe s.)	1	1					
autres	plan évolutif	évolutif possible	plan évolutif	chapelle	Four,	2 bâtiments recouvrant de multiples fonctions	plan évolutif	fixe ?	cave, latrine	bâtiment halle centrale (phase I), présence de foyer (logis phase I?), épier, mares, puits,...
	plan évolutif	évolutif possible	plan évolutif	chapelle	Four,	2 bâtiments recouvrant de multiples fonctions	plan évolutif	fixe ?	cave, latrine	bâtiment halle centrale (phase I), présence de foyer (logis phase I?), épier, mares, puits,...
	plan évolutif	évolutif possible	plan évolutif	chapelle	Four,	2 bâtiments recouvrant de multiples fonctions	plan évolutif	fixe ?	cave, latrine	bâtiment halle centrale (phase I), présence de foyer (logis phase I?), épier, mares, puits,...

Pour résumer la situation, le corpus régional se compose principalement de 6 gisements archéologiques : la maison forte médiévale de la Cologne à Hargicourt (02), fouillée en 1982 et 1983 par Didier Bayard (BAYARD 1989 ; BAYARD, MANTEL 1989) ; les fermes du hameau "Bellé" à Neuilly-en-Thelle (Oise – DERBOIS-DELATTRE 2001) ; la ferme médiévale monastique de la "Férolle" à Tergnier (Aisne – FLUCHER 2012) ; les fermes modernes des "Gâts" et d' "Herneuse" à Verberie (Oise – BRULEY-CHABOT ET AL., *OP.CIT.*), la ferme de "la Cense" à Essomes-sur-Marne (Aisne – grange monastique, BLARY 2002). A cette liste régionale s'ajoutent notamment les sites extra-régionaux comme la ferme seigneuriale du Mont d'Or (Charny, Côte d'Or – BECK 1989), la ferme seigneuriale de Laquenexy (Côte d'Or – JEANDEMANGE ET AL. 2011) ou bien encore la ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne - HURARD 2012). La ferme de la Grant Maison vient donc s'ajouter à cette liste de sites archéologiques. Les tentatives de comparaison restent délicates pour la simple et unique raison que la ferme de Couloisy a pour caractéristique principale son intégration au tissu villageois : l'ensemble des cas régionaux, voire extra-régionaux, concernent principalement des unités agricoles hors centre-bourgs.

Sur les six sites répertoriés dans les départements de l'Aisne et de l'Oise, aucun ne se prête véritablement au jeu des comparaisons, ou alors au simple niveau des mises en œuvres architecturales (matériau utilisé, modes de constructions...) : ce constat a par ailleurs déjà été établi par Gaëlle BRULEY-CHABOT, insistant sur la rareté des cas entraînant des difficultés d'établir des comparaisons (BRULEY-CHABOT ET AL., *OP.CIT.*, p.274). On se retrouve ainsi confronté au même bilan : les fermes du hameau "Bellé" à Neuilly-en-Thelle, attestées du XII^e au XVIII^e siècle, sont finalement l'expression spatiale d'un ensemble de fermes formant hameau ; la ferme médiévale monastique de la "Férolle" à Tergnier, attestée du XII^e à la moitié du XVII^e siècle, se situe sur le terroir de l'ancienne paroisse de Vouël, hors centre-bourg. Cette caractéristique d'éloignement des centres se retrouve également pour les fermes des "Gâts" et d' "Herneuse" à Verberie et la ferme de "la Cense" à Essomes-sur-Marne.

Lorsqu'il y a concordance sur un point majeur (bien d'abbaye par exemple), c'est l'implantation, la période voire la nature même de l'unité agricole qui diverge. Par exemple, la ferme seigneuriale du Mont Charny en Côte d'Or est l'expression d'une ferme modèle « telle qu'on la concevait au XIV^e siècle » (BECK 1989, p.9). Elle prend la dénomination de "grange", entendue comme un domaine rural créé à une certaine distance du centre de la seigneurie – souvent monastique – dont il dépendait et exploité en faire-valoir direct ou affermé à un entrepreneur de culture (Idem).

Dans notre cas, le corpus des sources anciennes ne fait pas allusion à la dénomination "Grange" : « maison et pressoir », « Grand Maison » ou « ferme de la Grand Maison » sont les titulatures exclusives, alors que parallèlement, dans ce même corpus, le terme de "Grange" est utilisé dans d'autres villages dont le foncier dépendait de l'abbaye de Notre-Dame et/ ou de l'abbaye d'Offémont. Au sein du corpus archéologique régional, la Grant Maison devient donc l'unique représentant de la catégorie des fermes de fonds de vallées, de petite taille, en cœur d'agglomération villageoise.

Les sources manuscrites permettent de nourrir cette problématique comparative. En effet, parallèlement aux mentions de la ferme de la Grant Maison, apparaissent des documents (au nombre de 12), entre 1396 et 1694, relatifs à la ferme voisine de la Watoise, issue du foncier seigneurial d'Enguerran de Cuise et basculée au XIV^e siècle dans le foncier de Notre-Dame puis d'Offémont (*cf. supra*). Dans un premier temps, il a fallu, après transcription et analyses, différencier les deux, afin d'être certain de notre identification (*cf. Tab. 19*). La mention en 1598 de fossés entourant la ferme de la Watoise a été l'élément principal de la distinction entre les deux.

Située à l'ouest de la Grand Maison, longeant à l'est les jardins et à proximité du chemin menant à l'église (le chemin des maretiers du cadastre), la ferme de la Watoise se compose d'une maison (logis), court, grange, jardins, lieux et pourpris en 1546. Le caractère censitaire est représenté par le bail bien évidemment mais aussi par la dénomination de "cense de la Watoise". La présence d'un vivier est signalée en 1456 mais il n'apparaît plus dans les baux après cette date. Une des différences est la présence nominative d'une bergerie en 1570. Autre différence, la présence d'un colombier, marquant le caractère seigneurial (laïque) de cette ferme. Dernière différence principale, la mention en 1570 de l'état dévasté de la ferme « démolie et en ruine » (ce qui ne semble pas le cas à priori pour la Grant Maison), l'acte de renonciation émis par Nicolas le Maire ne retranscrit malheureusement pas les raisons de cet état. La présence de Nicolas le Maire n'est d'ailleurs pas inintéressante car elle souligne, via la filiation à Jean Lemaire, la prise des deux fermes à baux par cette famille de laboureurs. A la fin du XV^e siècle, la famille LE MAIRE, famille de laboureurs, "originaire", dans une première lecture, du village même, prend à cens, via Jehan le Maire, les deux fermes. La filiation semble possible également avec Jacquin LE MAIRE, laboureur de bras habitant Couloisy en 1480, et Freret LE MAIRE (*cf. supra*). Les deux fermes ont potentiellement connu sur deux générations le même fermier, ou à défaut, la même famille censière. A la mort de Jacques Le MAIRE, dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, quatre exploitants se succèdent à la Grant Maison jusqu'en 1616 alors que pour la Watoise, entre 1598 et au moins 1606 (dernier bail mentionnant la mesure), deux exploitants se succèdent dans un esprit de continuité familiale : Titulaire du bail en 1598, Thomas du Quesnel (ou Duquesne), laboureur couloisien, meurt en 1600. Le bail est alors repris par François Macquain, laboureur, et sa femme Marguerite PETIT veuve Thomas Duquesne(l). EN 1683, c'est le bacquier de la Mothe, non résidant à Couloisy, qui prendra le cens des terres. En 1694, les terres seront à nouveau exploitées par un villageois de Couloisy. Parallèlement, les trois derniers preneurs en commun des baux de la Grand Maison sont pour l'un laboureur (Barthélémy le Mercier), pour l'autre tailleur d'habits et le dernier héritier pour un quart.

Malgré l'absence de données métriques, la comparaison des deux fermes est riche d'enseignements. En l'absence de testaments ou de baux plus descriptifs, on ne peut pousser l'exercice. Même lieu d'implantation, origine foncière différente (marquée par la présence du colombier), même destination agricole avec des différences notables concernant les activités internes (vivier, bergerie etc.), destins croisés et regroupement des fonciers en un seul. Au regard du fond d'archives, cette expérience devra être étendue aux autres fermes du village, comme celle entendue du fief de l'Orthois.

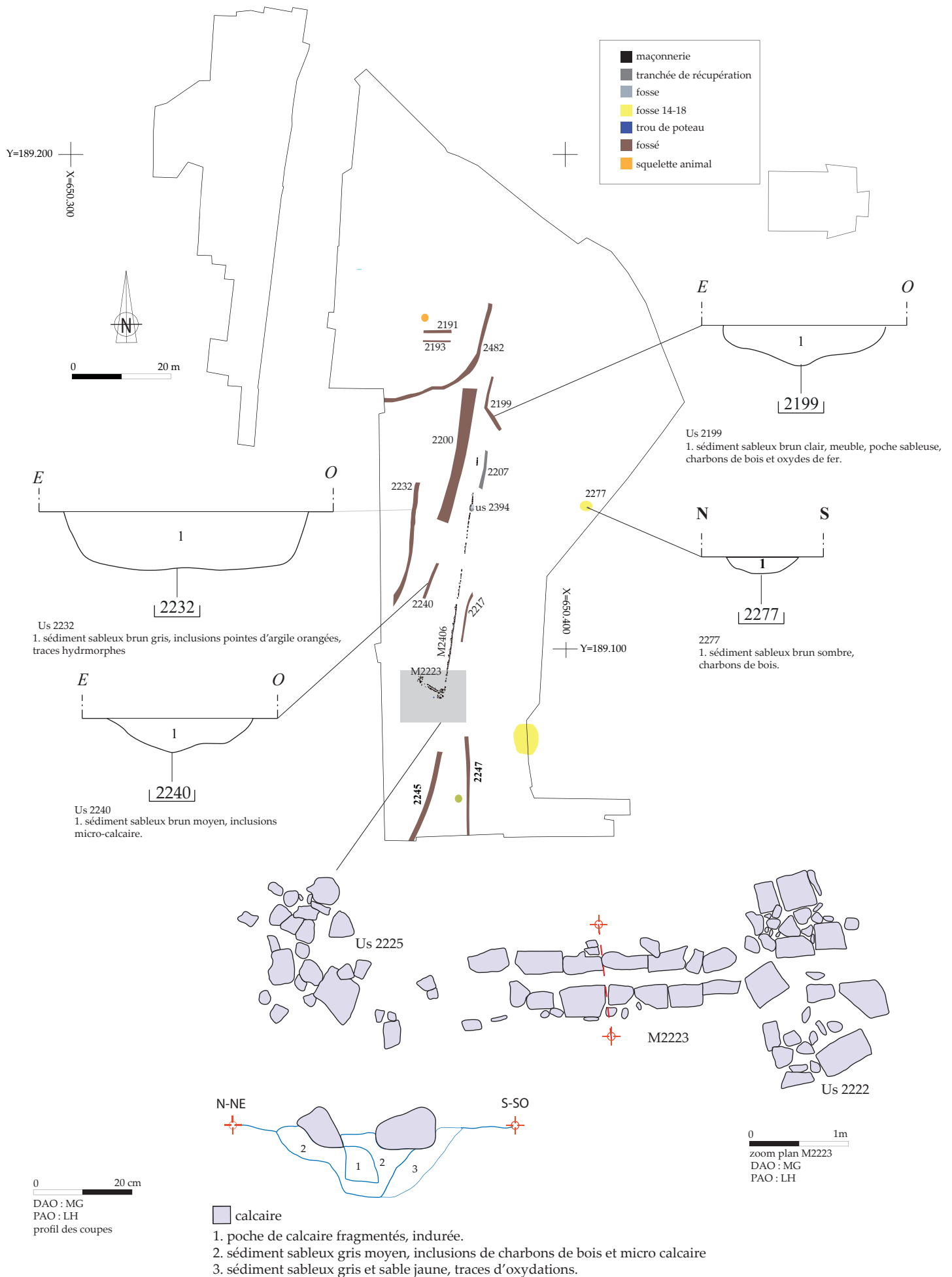


Fig. 137 Occupation XIX^e-XX^e siècle : plan et profils

2.4 Les occupations post-modernes et contemporaines : « l'après » grande ferme

2.4.1 Les vestiges

(Fig. 137)

Les structures rattachées aux époques post-modernes et contemporaines au sens large sont matérialisées au sol par la présence d'une vingtaine de vestiges principalement fossoyés. Répartis équitablement entre tracés rectilignes et curvilignes, ils s'organisent selon l'axe central du fossé 2407 (Cl. 211). Les largeurs et profondeurs varient respectivement entre 25 cm et 260 cm (largeurs moyennes observables) et 6 cm à 80 cm (profondeurs moyennes observables également). Les profils relevés sont homogènes, en U, parfois en cuvette et les comblements sont majoritairement uniques et ne contiennent pas d'éléments dateurs autre que la présence de plastique ou de matière contemporaine comme des éclats bétonnés, du grésil ou des fragments de tuiles mécaniques. Deux fossés ont même livré du mobilier antique (Us 2191) et du mobilier médiéval classique (Us 2232) : leur positionnement stratigraphique a permis bien évidemment de ne pas les assigner à ces datations. Le même phénomène est à signaler pour la fosse 2036 (mobilier antique III^e-IV^e siècle) creusée dans une des couches post-abandon du vivier médiéval-moderne (Cl. 212).

Le creusement fossoyé 2200, aux dimensions imposantes par rapport aux données métriques des autres fossés de la même période (observation sur une trentaine de mètres, largeurs oscillant entre 2,1 m et 3 m), a une profondeur très résiduelle (< à 6cm sur le tracé conservé) et peut être entendu comme le vestige d'un chemin creux. Les restes des vestiges semblent, de par l'association de leur orientation et la forme de leurs profils, avoir (au minimum) un caractère drainant. La structure remarquable pour cette période est intrinsèquement liée au fossé central 2407. Suivi sur 50m environ, le caniveau 2406, empierré, réemprunte le tracé du fossé central (cf. Cl. 211 et Cl. 213). Le premier vestige maçonné, M2223, est conservé presque intégralement sur une distance de 3 m (Cl. 214). Il est orienté grossièrement NNO/SSE et semble provenir du même endroit que l'arrivée d'eau 2423 des fossés centraux alimentant l'ancien vivier. Il forme un angle et se relie au premier tronçon maçonné de 2406, orienté S/N, creusé à même la partie sommitale du fossé 2407. La morphologie est identique, dans sa notion dynamique, à la forme du tracé réunissant les fossés 2504, 2505, 2408 et 2407.

Dans ses parties les mieux conservées, la maçonnerie se compose d'une suite de pierres calcaires rectangulaires, grossièrement taillées, reposant sur une suite de pierres plates, permettant l'écoulement de l'eau du ruisseau (Cl. 215). Les différentes traces de récupération (fosse, tranchée, etc.), ainsi que la mise en œuvre du tronçon M2223, suggèrent que ce lit de pierres plates était bordé de part et d'autres par deux maçonneries parallèles, à l'identique d'une rigole à ciel ouvert (M2223, M2407). On perd sa trace au nord, au niveau des vestiges des piles de l'ancien ponton. Son abandon correspond sans nul doute aux travaux engagés pour changer le tracé fossoyé du ruisseau Cordier, tracé que l'on retrouve sur le cadastre Napoléonien (Cl. 216). N'ayant pu avoir accès aux archives contemporaines, cette question reste pour le moment en suspens.

On signalera enfin la présence de deux sépultures animales, l'une à proximité de la place de l'ancienne ferme (squelette de cheval en vrac) et l'autre (chien domestique en sac plastique) au sud de l'emprise. En bord d'emprise orientale, deux fosses très remaniées (non numérotées mais relevées en plan) ont été associées, par la présence de ferrailles et de tête d'obus (2), au conflit 14-18.



Cl. 211 Vue du caniveau central 2406 en cours de traitement, identifié sur le tracé du fossé central 2407
Louis Hugonnier



Cl. 212 Profil de la fosse 2036
Lionel Perret



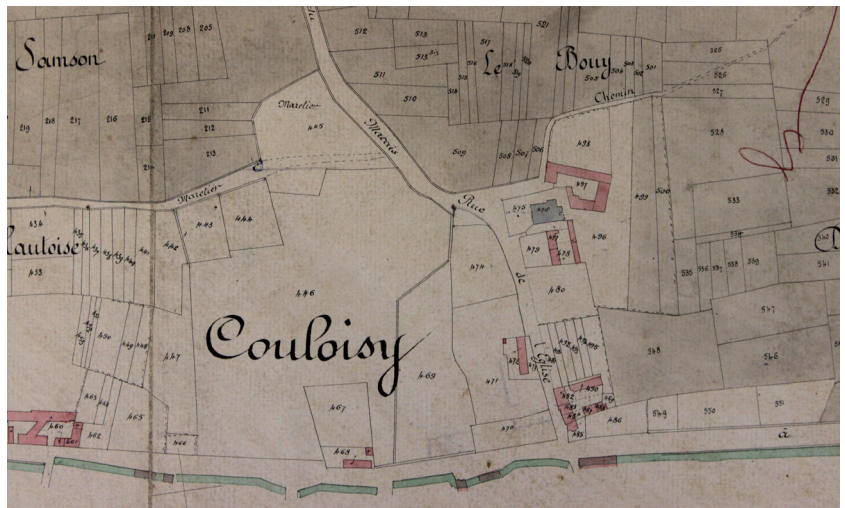
Cl. 213 Vue d'un des nombreux profils montrant la reprise du tracé de 2407, dans la partie sud de l'emprise, par le tracé du caniveau 2406
Lionel Perret



Cl. 214 Vue oblique de la maçonnerie M2223
au croisement de la maçonnerie 2406
Louis Hugonnier



Cl. 215 Aperçu de la maçonnerie M2406
Louis Hugonnier



Cl. 216 Cadastre Napoléonien : vue de détail
sur la parcelle d'emprise
Louis Hugonnier

2.5 Conclusion générale

Cette fouille, réalisée entre mars et octobre 2010, sur une emprise d'environ 8 000 m², a exhumé des vestiges conséquents témoignant d'une occupation quasi continue sur le territoire de Couloisy (60), de l'Antiquité à nos jours. Un des intérêts majeurs de cette opération est la situation géographique de la parcelle, dans la basse vallée de l'Aisne, moins documentée archéologiquement que la Vallée de l'Aisne "historique", et en cœur de bourg, ouvrant ainsi des perspectives synchroniques et diachroniques, notamment sur les questions de l'origine du village et de la formation du territoire de Couloisy.

Les premières traces d'occupation anthropique du lieu se matérialisent principalement sous la forme de réseaux fossoyés gallo-romains (enclos, parcellaire et ruisseau). Ces structures sont parties intégrantes de l'espace agropastoral en marge de la villa de Couloisy, identifiée cette même année lors d'un survol aérien, au nord-est de l'emprise prescrite. Cet établissement antique, d'un statut relativement élevé au regard des indices recueillis, s'inscrit dans la longue durée (probablement de la fin de la Tène au début du IV^e siècle), qui s'exprime également dans la structuration de son espace marginal.

Un hiatus est enregistré entre le début du IV^e siècle et la reprise de l'occupation aux VIII^e-IX^e siècles, mais les littératures archéologiques et historiques des XIX^e et XX^e siècles relativisent ce hiatus : l'occupation mérovingienne est vraisemblablement localisée sur ou à proximité des ruines de la villa antique. Les quelques structures fossoyées des VIII^e-IX^e siècles, qui marquent la reprise de l'occupation sur la parcelle – et la diffusion hors contexte des artefacts carolingiens, suggèrent que le cœur de l'habitat, mentionné dans les sources anciennes au IX^e siècle (30 manses), se situe vraisemblablement dans la continuité topographique de l'habitat mérovingien. Juridiquement, cet habitat – et une partie de son territoire, fait partie du temporel de l'abbaye Notre-Dame de Soissons, au moins depuis la moitié du IX^e siècle.

Entre le XI^e et le début du XIII^e siècle, l'espace marginal et périphérique de l'habitat est investi progressivement pour atteindre un pic d'occupation au XII^e siècle. L'approche spatiale permet de saisir l'existence de zones spécifiques, habituellement rencontrées dans les contextes d'habitats ruraux (activités domestiques, agricoles et pastorales), et particulières (travail de la vigne, travail du chanvre). La présence intermédiaire d'un sol anthropique en formation ("terres sombres") renseigne également sur les pratiques humaines (épandage, rejets, mise en culture...).

Entre la fin du XII^e siècle et la moitié du XIII^e siècle (hypothèse probable), on assiste à un véritable remaniement foncier au niveau de l'emprise : l'espace est ainsi réinvesti par l'abbaye de Notre Dame de Soissons qui procède à la création d'une unité d'exploitation composée, dans un premier temps, d'une maison et un pressoir.

Cette unité, qui apparaît nominativement dans les sources en 1300, est l'embryon de la ferme à cens, nommée la Grand Maison, dont on suit l'évolution, tant par les données du sol que les données manuscrites, jusqu'au début du XVII^e siècle. Au milieu du XV^e siècle, cette ferme à cour fermée, composée de quatre bâtiments dont une grange et deux logis, inscrite dans un clos renfermant également vivier, jardins et terres labourables, est cédée au prieuré de Sainte-Croix-sous-Offémont, établissement religieux situé à moins de 10 km de Couloisy. Jusqu'à sa disparition, effective dans le premier tiers du XVII^e siècle, cette ferme est baillée à cens, principalement à la famille couloisienne des LE MAIRE, laboureurs de leur état. Résistante face aux vicissitudes de la Guerre de Cent Ans, la Grant Maison succombe finalement aux dommages collatéraux des crises des XVI^e-XVII^e siècles.

En 1643, la place est occupée par une plantation de grands peupliers, culture répondant à la demande accrue en bois de l'époque.

Jusqu'à la mise en place du projet de lotissement au début du XXI^e siècle, le lieu est dévolu en partie aux travaux agricoles et aux plantations arborées. La seule permanence, identifiable jusqu'au début du XX^e siècle, est la présence du ruisseau central, de création antique, qui sera finalement détourné dans le courant du XX^e siècle.

La continuité est, dans le cas du territoire couloisien, une notion prégnante : continuité d'occupation, continuité des activités (au XIX^e siècle, le territoire est encore concerné par le travail du chanvre et de la vigne par exemple), continuité de la relation entre l'homme et son milieu, à travers notamment les différentes gestions de l'eau par les occupants des lieux. Les antiques ont maîtrisé les sources (ruisseau central), ont drainé les eaux dans un contexte de prairie humide ; les médiévaux ont utilisé l'eau dans une volonté de mise en valeur, principalement économique (rouissage, activité piscicole). Hors emprise, cette "matière première" est mise à contribution comme vecteur de circuit économique (transport sur la rivière d'Aisne mentionné dans les sources anciennes).

Les résultats de la fouille, qui ont permis de saisir dans son intégralité l'organisation bâtie d'une ferme médiévale en cœur de village, ne sont pas une fin en soi : les travaux actuels, menés parallèlement à nos activités de recherche, ouvrent des pistes intéressantes quant à l'approche de la dynamique morphologique de ce territoire. En effet, les données en cours de traitement insistent sur le développement du village, du XIV^e siècle à la fin de l'époque moderne, en direction du réseau viaire royal, menant de Soissons à Compiègne. Le développement urbain du village gravite, de manière circulaire, autour d'un axe formé autant par la présence de l'église romane que du clos de la Grant Ferme. La remise en contexte parcellaire, rendue envisageable grâce notamment à l'étude complète des sources anciennes, devrait permettre de nourrir cette nouvelle problématique morphologique.

Bibliographie générale

Ci-joint les abréviations courantes utilisées dans l'écriture de cette bibliographie :

R.A.P. : *Revue Archéologique de Picardie*

S.F.E.C.A.G. : *Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule*.

ACSADI, NEMESKERI 1971 : ACSADI G. and NEMESKERI J. (1971) — "History of Human Life Span and Mortality", *Population*, n°4, p. 769.

ALEXANDRE-BIDON 1992 : ALEXANDRE-BIDON D. (1992) — « Archéo-iconographie du puits au Moyen Âge (XII^e-XVI^e siècle) », *Mélanges de l'Ecole française de Rome*, Moyen-Âge, tome 104, n°2, p.519-543.

ARBOGAST & AL. 2002 : ARBOGAST R.-M., CLAVEL B., LEPETZ S., MENIEL P. et YVINEC J.-H. (2002) — *Archéologie du cheval*, collection des Hespérides, édition Errance, Paris.

ARCHÉOPAGES 2013 : PISSOT V., BRUANT J., COTTE O., DESRAYAUD G., GAUTIER S., HENON B., HUGONNIER L. (2013) — « Vestiges de bornage antique en Île-de-France et en Picardie. La question des dépôts de vases dans les fossés », *Archéopages : Archéologie & Société*, n°36, 80p.

AUXIETTE & AL. 2003 : AUXIETTE G., BOULEN M., DESENNE S., MATTERNE V., ROCQ C., YVINEC J.-H., PONELP. et PERNAUD J.-M. (2003) — « Un site du Hallstatt à Villeneuve-Saint-Germain, Aisne », *R.A.P.*, n° 3-4, p. 21-65.

BAUDART, GEISSNER 2009 : BAUDART C., GIESSNER D. (2009) — « Les tuiles du château de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne) », In : CHAPELOT J., CHAPELOT O., REITH B. — *Terres cuites architecturales médiévales et modernes en Ile-de-France et dans les régions voisines*, Caen, p. 339-348.

BAYARD 1989 : BAYARD D. (1989) — « La maison forte de "la Cologne" à Hargicourt (Aisne). Description des structures : éléments d'interprétations », *R.A.P.*, n°3/4, p.107-140.

BAYARD, LEMAIRE 2014 : BAYARD D., Patrick Lemaire (2014) — « Les vestiges de l'Antiquité sur les grands tracés linéaires en Picardie », in : Didier Bayard, Nathalie Buchez, Pascal Depaepé (dir.), *Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie, seconde partie*, R.A.P., n°3/4, p.7-232.

BAYARD, MANTEL 1989 : BAYARD D., MANTEL E. (1989) — « La maison-forte de la Cologne à Hargicourt (Aisne), Etude du mobilier », *R.A.P.*, N°3/4, p. 141-182.

BECK 1989 : BECK P., dir (1989) — « Une ferme seigneuriale au XIV^e siècle, la grange du Mont (Charny, Côte d'Or) », *Documents d'Archéologie Française*, n°20, 143p.

BECK 2007 : BECK P. (2007) — « Le bâtiment agricole en France au Moyen Âge : historiographie d'un thème second », In : MADELINE, MORICEAU, *Bâtir dans les campagnes : les enjeux de la construction de la Protohistoire au XXI^e siècle*, Bibliothèque du pôle rural, Presses universitaires de Caen, 370 p.

BERGA ET AL. 2011 : BERGA et al. (2011) — *Montévrain, ZAC du Val d'Europe « Courtalin », « les 22 Arpents », « la Charbonnière »*, Vol. 2, Annexes — études spécialisées, Rapport de fouille, Inrap Centre Ile-de-France.

BERNARD, TALON 1989 : BERNARD V., TALON M. (1989) — « Un ensemble stratifié du XIV^e au XVI^e siècle sur l'îlot des deux Bornes à Noyon (Oise), Présentation préliminaire », In : *Actes du colloque de Lille (mars 1988)*, n° HS Nord Ouest Archéologie, 1989, p. 191-198.

BERNARDI 2011 : BERNARDI P. (2011), *Bâtir au Moyen Âge*, CNRS Edition, Paris, 2011, 335p.

BIEGERT ET AL. 2004 : BIEGERT S., DERU X., FRONTEAU G., PAICHELER J.-C. (2004) — Les productions du « groupe de pâtes champenois » : caractérisations archéologiques, pétrographiques et chimiques, *Archéologie de la Picardie et du nord de la France*, *Revue du Nord*, T.86, n°358, p.135-161.

BILLOIN, DUFOUR 2005 : BILLOIN D., DUFOUR J.-Y. (2005) — « La reconnaissance archéologique des cultures maraîchères anciennes : l'exemple des aspergeries », *Archéopages*, n°15, p.12-15.

BLARY 1989 : BLARY F. (1989) — *Le domaine de Chaalis, XII^e-XIV^e siècles*, éd.CTHS, 417 p.

BLARY 2002 : BLARY F. (2002) — *La ferme de la Cense à Essomes-sur-Marne*, LGV Est 2002 (sic).

BLARY & AL. 2005 : BLARY F., DERBOIS M., LEGROS V. (2005) — « Les campagnes médiévales en Picardie : état de la question », *R.A.P.*, n°3/4.

BLARY 2013 : BLARY F. (2013) — « Origines et développement d'une cité médiévale, Château-Thierry », *R.A.P.*, n°spécial 29. Sur la question des terres noires p.122 et suiv.

- BOISSINOT, PUIG 2005 : BOISSINOT P., PUIG C. (2005) – « Archéologie du champ et viticulture méridionale. Pourquoi les traces de vignobles sont-elles si peu fréquentes au Moyen Âge ? », *Archéologie du Midi médiéval*, volume 23, n°1, p.17-26.
- BORG, MUGG 2008 : BORG L.-J., MUGG J.-P. (2008) – *La chasse au Moyen Âge : Occident latin, VI^e-XV^e s.*, Le gerfaut, 356 p.
- BOULEN 1997A : BOULEN M. (1997a) – *Études palynologiques en contextes archéologique et naturel – La micro-aire de Bucy-le-Long (Aisne)*. Diplôme de l'EHESS, Toulouse, 151 p.
- BOULEN 2011 : BOULEN M. (2011) – *Evolution de l'environnement sur la plaine de Soupir/Moussy-Verneuil (Aisne), d'après les analyses palynologiques de structures archéologiques et de paléochenaux*, Mémoire de Master2 Recherche, Université de Paris1, 2011, 94 p.
- BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières - *InfoTerre, le visualiseur des données géoscientifiques* [ressource en ligne]. Paris : BRGM, 2010. [consultation janvier 2013]. <http://infoterre.brgm.fr/>
- BROCHIER, CLAUSTRE 2000 : BROCHIER J.-E. et CLAUSTRE F. (2000) – « Le parcage des bovins et le problème des litières du Néolithique Final à l'âge du Bronze dans la grotte de Bélesta », In : *XXIV Congrès Préhistorique de France – Habitats, Economies et Sociétés du Nord-Ouest Méditerranéen*, p. 27-36.
- BRULEY-CHABOT ET AL. 2012 : BRULEY-CHABOT G., CLAVEL B., JOUANIN G., FACQUEZ D., LEGROS V., BERNARD J.-L., « les fermes d'herneuse à Verberie (Oise). Deux fermes voisines des XVI^e-début XVIII^e siècles », *R.A.P.*, n°3/4, 2012, p 294.
- BRUT 2009 : BRUT C. (2009) – « Les tuiles médiévales parisiennes », In : CHAPELOT J., CHAPELOT O., REITH B., *Terres cuites architecturales médiévales et modernes en Ile-de-France et dans les régions voisines*, Caen, p. 407-416.
- BRUZEK 2002 : BRUZEK J. (2002) – “A Method for Visual Determination of Sexe, Using the Humain Hip Bone”, *American Journal of Physical Anthropology*, 117, p.157-168.
- BUI-THI-MAÏ & GIRARD 2010 : BUI-THI-MAÏ, GIRARD M. (2010) – « Pollen et archéologie : une alliance passionnante », *Anthropobotanica* 1.8, 21 p.
- CAMMAS, MARTI & VERDIN 2005 : CAMMAS C., MARTI F., VERDIN P. (2005) – « Aménagement et fonctionnement des structures de stockage de la fin de l'âge du Fer dans le Bassin Parisien », In : *L'âge du Fer en Ile de France*, vol.2, colloque de l'AFEAF de mai 2002 à Saint-Denis, 26^e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, Ed. FERACF, Tours, p 33-54.
- CARTIER, DURAND 1990 : CARTIER J., DURAND M. (1990) – « Un four de potier médiéval à la Croix-Saint-Ouen (Oise) à la limite de forêt de Compiègne », *R.A.P.*, n°3/4, p.127-137.
- CHANTELOUP, EN COURS : CHANTELOUP, en cours, *Rapport de fouille préventive 2008 -2009*, Inrap (sic).
- CHARPENTIER 1986 : CHARPENTIER M. (1986) – « Aperçu sur la pétrographie de la couverture de la sépulture collective de Bazoches (Aisne) », In : LECLERC J. (ed.), *La sépulture collective Seine-Oise-Marne de Bazoches-sur-Vesle, Le Bois de Muisemont, Fouilles préhistoriques de la vallée de l'Aisne*, Soissons, Annexe I, p. 19-21.
- CHARTIER 1991 : CHARTIER M. (1991) – *Etude des paléoenvironnements de la vallée de l'Aisne à l'Holocène*, Thèse de doctorat, Univ.Paris VII, 1991, 261 p.
- CHOUQUER, FAVORY 1992 : CHOUQUER G., FAVORY F. (1992) – *Les arpenteurs romains. Théorie et pratiques*, Errance, Paris.
- CLEMENT 2009 : CLEMENT B. (2009) – « Nouvelles données sur les tuiles de couverture en Gaule du Centre-Est, de la fin de la République au III^e siècle : typologie et chronologie », In : *S.F.E.C.A.G.*, Actes du Congrès de Colmar, Marseille, p. 611-636.
- CLEUVENOT, HOUËT 1993 : CLEUVENOT E., HOUËT F. (1993) – « Proposition de nouvelles équations d'estimation de stature applicables pour un sexe indéterminé, et basées sur les échantillons de Trotter et Gleser », *Bulletin et Mémoire de la Société d'Anthropologie de Paris*, 5, 1-2, p.245-255.
- COLLART À PARAÎTRE : COLLART J.-L. (à paraître) – *Les grandes villae de Picardie : morphologie et bâtiments* (communication personnelle).
- COLLECTIF 1975 : Groupe « Sources », « Four Tuilier Médiéval à l'Abbaye de Vauclair », *Cahiers archéologiques de Picardie*, 2, fasc. I, p. 69-76.
- COLLECTIF 2004 : BESSAC J.C., CHAPELOT O., DE FILIPPO R., FERDIERE A., JOURNOT F., PRIGENT D., SAPIN C., SEIGNE J. (2004) – *La construction. Les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Collections « Archéologiques », éditions Errance, Paris.

COLLECTIF 2009 : GENTILI F., LEFEVRE A., MAHE N. (coord.) (2009) – L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France, 2^e supplément au Bulletin archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise, Collectif d'archéologie rurale du haut Moyen Âge, Guiry-en-Vexin, 296 p.

COMET 1992 : COMET G. (1992) – *Le paysan et son outil, essai d'histoire technique des céréales, (France, VIII^e-XV^e siècle)*, Ecole Française de Rome, Palais Farnèse, 1992, 712p.

COTTINEAU 1939 : COTTINEAU Dom L.H. (1939) – *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, tome II, Mâcon, Protat frères, imprimeurs-éditeurs.

COURBOT 2000 : COURBOT C. (2000) – « Evolution des établissements ruraux à la période de transition (I^{er} s.av-I^{er} s.ap.) dans le quart nord-ouest de la France », In : MARION S., BLANQUAERT G. (éd.), *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Paris, Rue d'Ulm/Presses de l'Ecole Normale Supérieure, Etudes d'Histoire et Archéologie, 6, p.463-527.

COUTURIER, BAUCHET 2006 : COUTURIER D., BAUCHET O. (2006), Diagnostic archéologique, « Les Hauts de Chantereine », Meaux, Seine-et-Marne, http://www.inrap.fr/dossiers/Archeologie-du-Vin/Les-sites/carte/1/Carte-des-sites#.WMPzyW_hD4Z.

CRESCENZI 1486 : CRESCENZI P. de (1486) – Le livre des prouffitz champestres..., Paris. <http://gallica.bnf.fr>

DAULNY 2014 : DAULNY L. (2014) – « Silex taillés retrouvés sur un site du Haut Moyen Âge à Pommiers (Aisne) », In : Gilles DESPLANQUES, Pommiers (Aisne) « Les Grosses Vignes », rapport de fouille, CG02, p115-215.

DEFLORENNE, QUEREL 1997 : DEFLORENNE C., QUEREL P. (1997) – Un four de potier du Haut-Empire à Soissons (Aisne), *R.A.P.*, n°3/4, p.73 à 84.

DEFOSSEZ 2004 : DEFOSSEZ M. (2004), « Les viviers de la terre d'Avesnes : dans la première moitié du XV^e siècle, essai d'inventaire et de typologie », in : *Pêche et Pisciculture en eau douce : la rivière et l'étang au Moyen Âge*, Actes des 1^{res} Rencontres Internationales de Liessies, 1998, Conseil général du Nord, Lille.

DELATTRE, SEGUIER 2007 : DELATTRE V., SEGUIER J.-M (2007) – « Du cadavre à l'os sec », In : *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer, Actes du XXIX^{ème} colloque international de l'AFEAF*, Bienne, 5-8 mai 2005, vol. II, p. 605-620.

DELOFFRE ET AL. 1991 : DELOFFRE V., FRICHET-COLZY H., JOBIC F., PEIXOTO X. (1991) – « Le mobilier archéologique des fouilles de l'Hôtel-Dieu à Beauvais (Oise) », *R.A.P.*, N°3/4, p.202-308.

DEMIANS D'ARCHIMBAUD 1980 : DÉMIANS D'ARCHIMBAUD G. (1980) - *Les fouilles de Rougiers (Var)*, (Archéologie médiévale méditerranéenne, Mémoires n° 2), Paris-Valbonne, p. 431-527, 724 p.

DERBOIS-DELATTRE 2001 : DERBOIS-DELATTRE M. (2001) – « Les fermes médiévales de Neuilly-en-Thelle (oise) », *R.A.P.*, n°1/2, p.13-72.

DERU 1996 : DERU X. (1996) – *La céramique belge dans le nord de la Gaule. Caractérisation, Chronologie, Phénomènes culturels et économiques*, Université Catholique de Louvain, département d'Archéologie et d'histoire de l'art, Louvain-la-Neuve, 463 p. (type Deru de l'étude céramique antique).

DERU 2005 : DERU X. (2005) – « Les productions de l'atelier de potiers des « Quatre Bornes » aux Rues-des-Vignes (Nord) », In : Actes du congrès de Blois, S.F.E.C.A.G., p. 469-477.

DESACHY & SCHWAB 1998 : DESACHY B. et SCHWAB C. (1998) – *Couloisy « rue Saint-Blaise »*, rapport de fouilles SRA, 8 pages.

DESRAYAUD, WARME EN COURS : DESRAYAUD G., WARME N. (dir) – *Moissy-Cramayel (77), Parc d'activités Prologis*, en cours.

DESRAYAUD 2008 : DESRAYAUD G. (2008) – « Parcelles fossoyées du Haut Empire des plateaux de Brie : Jossigny/Serris et Moissy-Cramayel (Seine et Marne). Approche méthodologique de l'étude des réseaux », *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 47, Varia, 38p.

DION 1959 : DION R. (1959) – Histoire de la vigne et du vin en France, des origines au XIX^e siècle, Paris, 768p.

DOYEN 2003 : DOYEN B. (2003) – La cense d'Eparcy, *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne*, XLVIII, p. 37-52.

DUBOULOZ ET AL. 2005 : DUBOULOZ J., BOSTYN E., CHARTIER M., COTTIAUX R., LE BOLLOCH M. (2005) – « La recherche archéologique sur le Néolithique en Picardie », In : *R.A.P.*, n°3-4. La recherche archéologique en Picardie : Bilans et Perspectives [Journées d'études tenues à Amiens les 21 et 22 mars], p.63-98.

- DUCROCQ 2005** : DUCROCQ T. (2005) – « Le Mésoolithique », In : *R.A.P.*, n°3-4. La recherche archéologique en Picardie : Bilans et Perspectives [Journées d'études tenues à Amiens les 21 et 22 mars], p.40-49.
- DUDAY & BOULESTIN 2005** : DUDAY H., BOULESTIN B. (2005) – « Ethnologie et archéologie de la mort: de l'illusion des références à l'emploi d'un vocabulaire », In : *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France: Comité de travaux Historiques et Scientifiques*, Paris, p. 17-30.
- DUDAY 2005** : DUDAY H. (2005) – « L'archéotantologie ou l'archéologie de la mort », In : O. DUTOUR et col., *Objet et Méthodes en paléanthropologie*, p. 153-207.
- DULAUROY-LYNCH 2007** : DULAUROY-LYNCH H. (2007) – « Passel-Noyon. Parc d'activité Noyon-Passel » - tranche 1 [ressource en ligne]. In : *AdlFI*. [consultation janvier 2013]. http://www.adlfi.fr/SiteAdfi/document?base=base_notices&id=N2007-PI-0122 >
- DURAND 1988** : DURAND M. (1988) – « Archéologie du cimetière médiéval au sud(est de l'Oise. Relations avec l'habitat et évolution des rites et des pratiques funéraires du VI^e au XVI^e siècle », *R.A.P.* , n°spécial, 1988, 275p.
- DUVAL-ARNOULD 1973** : DUVAL-ARNOULD L. (1973) – « Etat et carte du diocèse de Soissons d'après les listes bénéficiales de la fin du XIV^e siècle », In : *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen-Âge, Temps Modernes*, T.85, n°1, p.159-266.
- ESTIENNE, LIEBAULT 1572** : ESTIENNE C., LIEBAULT J. (1572) – *L'agriculture et Maison rustique*, Paris, <http://gallica.bnf.fr>.
- FAVORY, GONZALES ET ROBIN 1994** : FAVORY F., GONZALES A., ROBIN P. (1994) – « Témoignages antiques sur le bornage dans le monde romain, textes traduits et présentés, In : *Revue archéologique du Centre de la France*, tome 33, p.214-238.
- FAVORY ET AL. 1995** : FAVORY F., GONZALES A., GUILLAUMIN J.-Y., ROBIN P. (1995) – « Témoignages antiques sur le bornage romain II », In : *Revue archéologique du Centre de la France*, tome 34, p.261-281.
- FEDOU 1989** : FEDOU R. (dir) (1989) – *Lexique historique du Moyen Âge*, Armand Colin, 167p.
- FERDIERE 1996** : FERDIERE A. (1996) – « La mise en place du réseau gallo-romain d'occupation du sol en Gaule Centrale : Orléanais, Berry, Auvergne », In : *R.A.P.* , n°spécial 11. Textes recueillis par Didier Bayart et Jean-Luc Collart, *De la Ferme indigène à la Villa romaine. La romanisation des campagnes de la Gaule, Châlons-sur-Marne, Actes du deuxième colloque de l'association AGER à Amiens (Somme), 23-25 septembre 1993*, p.245-260.
- FERDIERE 1997** : FERDIERE A. (1997) – « Stratégie de fouille des parcelles en archéologie préventive », In : CHOUQUER G. (dir), *Les formes du paysage, tome 2, Archéologie des parcelles, Actes du colloque d'Orléans (mars 1996)*, Paris, Errance, ARCHEA, *Archéologie aujourd'hui*, p.81-87.
- FERDIERE 2004** : FERDIERE A. (dir) (2004) – *La construction. Les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Collections Archéologiques, Editions Errance, Paris, rééd.1999, 208 p.
- FERDIERE ET AL. 2010** : FERDIERE A., GANDINI C., NOUVEL P., COLLART J.-L. (2010) – « Les grandes villae "à pavillons multiples alignés" dans les provinces des gaules et des Germanies », *Revue Archéologique de l'Est*, t.59, p.357-446.
- FEREMBACH 1979** : FEREMBACH D. (1979) – « Recommandations pour déterminer l'âge et le sexe sur le squelette », *Bull. et Mém. de la Société d'Anthropologie de Paris*, 6, 13, p. 7-45.
- FLUCHER 2012** : FLUCHER G. (2012) – *Tergnier (Aisne) : La ferme monastique de la Férolle*, rapport final d'opération, Inrap Nord Picardie.
- FLUCHER 2015** : FLUCHER G. (2015) - *Brissay-Choigny, « la Prélette », aménagements antiques et médiévaux de la rivière Oise*, rapport final d'opération, Inrap Nord-Picardie.
- FONDRILLON 2007** : FONDRILLON M. (2007) – *La formation du sol urbain : étude archéologique des terres noires à Tours (4^e-12^e siècle)*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Tours (<http://tel.archives-ouvertes.fr>), volume de texte, 535p.
- FONDRILLON 2009** : FONDRILLON M. (2009) – « A propos des recherches sur les terres noires urbaines : dépasser le concept d'attente », *Archéologie médiévale*, 89, p.1-16.
- FOSSIER 1970** : FOSSIER R. (1970), *La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIII^e siècle*, Amiens.
- FOSSIER 1992** : FOSSIER R. (1992) – *Hommes et Villages d'Occident au Moyen Age*, Publications de la Sorbonne, Paris, 525p.

FRANCOIS 2004 : FRANCOIS J.-L. (2004) – « La céramique médiévale de l'ancienne abbaye de Lieu-Restauré (Oise) », *R.A.P.*, 3/1, p.75-88.

FRIBOULET 2005 : FRIBOULET M. (2005) – *Couloisy (Oise) « le Village »*, Rapport de diagnostic, Inrap Nord-Picardie, 37p.

FRICHET-COLZY 1991A : FRICHET-COLZY H. (1991) – « Le mobilier archéologique des fouilles de l'Hôtel-Dieu à Beauvais (Oise) », *R.A.P.*, n° 3 / 4, p. 203-261.

FRICHET-COLZY 1991B : FRICHET-COLZY H. (1991) – « La fosse dépotoir 2023 de la place Clémenceau à Beauvais (Oise). Contexte stratigraphique et matériel archéologique. », *R.A.P.*, n°3/4, 1991 : 93-106.

GALINIE 2004 : GALINIE H. (2004) – « L'expression Terres noires : un concept d'attente », *Les petits cahiers d'Anatole*, n°15, 1/06/2004, [http : //www.univ.tours-fr/lat](http://www.univ.tours-fr/lat).

GARDAIS 2006 : GARDAIS C. (2006) – « le petit mobilier », In : CERCY C., *Rue des Tanneurs – les Tanneurs 3*, rapport de fouilles archéologiques, volume III, Inrap Nord.

GAUDEFROY 2011 : GAUDEFROY S. (2011) – « Les sites de la Tène Moyenne à la Tène Finale sur les tracés linéaires en Picardie : questions méthodologiques et résultats scientifiques », in : Didier Bayard, Nathalie Buchez, Pascal Depaepe (dir.), *Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie, première partie*, *R.A.P.*, n°3/4, p.201-266.

GERMAIN 1675 : GERMAIN Dom M. (1675) – *Histoire de l'abbaye royale de Soissons*, Paris.

GILLAM 1968 : GILLAM J.-P. (1968) – *Types of Roman coarse pottery vessels in Northern Britain*, Oriol Press Limited, 2d edition, Newcastle.

GODEFROY 1881 : GODEFROY F. (1881) – *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle : composé d'après le dépouillement de tous les plus importants documents manuscrits ou imprimés qui se trouvent dans les grandes bibliothèques de la France et de l'Europe...*, Paris, 1881-1902.

GORET 1997 : GORET J.-F. (1997) – « Le mobilier osseux travaillé découvert sur le site du « Vieux Château » de Château-Thierry (Aisne). IX^e-XII^e Siècles », *R.A.P.*, n° 3 -4, p. 101-136.

GRAVES 1840 : GRAVES L. (1840), *Précis statistique d'Attichy*, Beauvais, 164 p. (extrait des archives départementales de l'Oise).

GRAVES 1847 : GRAVES L. (1847) – *Essai sur la topographie géognostique du département de l'Oise*, Imprimerie d'Achille Desjardins, Beauvais.

GRAVES 1855 : GRAVES L. (1855) – *Notice archéologique sur le département de l'Oise*.

GRAVES 1856 : GRAVES L. (1856) – *Précis du canton d'Attichy*, Beauvais, réed.1956.

GRAVES 1991 : GRAVES L. (1991) – *Cantons d'Attichy et de Compiègne*, Monographies des villes et villages de France, vol. 10, Paris Res Universis, 428p.

GUADAGNIN 2007 : GUADAGNIN R. (2007) – *Fosses – Vallée de l'Ysieux, Mille ans de production céramique en Ile-de-France, Catalogue typo-chronologique*, Vol. 2. Caen : CRAHM, 735 p. :ill.

GUILHIERMOZ 1913 : GUILHIERMOZ P. (1913) – « De l'équivalence des anciennes mesures », In : *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, Tome LXXIV, p.267-328.

GUILHIERMOZ 1919 : GUILHIERMOZ P. (1919) – « Remarques diverses sur les poids et mesures du Moyen-Âge », In : *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, Tome LXXX, p.5-100.

HARNAY 2014 : HARNAY V., avec la coll. de Didier Bayard et Vincent Legros (2014) – « Le haut Moyen Âge », in : BAYARD D., BUCHEZ N. et DEPAEPE P., *Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie*, *R.A.P.*., trimestriel, n°3-4, p233-308.

HENON & AL. 2002 : HENON B. (2002) – « Trois nouveaux sites d'habitat du Hallstatt final/La Tène ancienne dans la vallée de l'Aisne », In : *Découvertes récentes de l'âge du Fer dans le massif des Ardennes et ses marges, Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule*, Actes du XXV^e colloque international de l'AFEAF, Charleville-Mézières, p. 49-66.

HUARD 1938 : HUARD G. (1938) – « Considérations sur l'histoire de la paroisse rurale, des origines à la fin du Moyen-Âge », *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, tome 24, n°102, 1938, p.5-22.

HUGONNIER 1996 : HUGONNIER L. (1996) – *Habitats désertés de Haute-Marne, du X^e au XVIII^e : inventaire des villages et hameaux. Etude historique et archéologique*, mémoire de Maîtrise d'Histoire, sous la direction de M. Charles Vulliez et M. Jackie Lusse, Université de Reims, 2 tomes, Reims.

HUGONNIER 1998 : HUGONNIER L. (1998) – *Les hommes et la forêt dans le diocèse de Reims, XI^e-XIII^e. Signy, abbaye forestière*, sous la direction de M. Charles Vulliez, Professeur d'Histoire médiévale, Université de Reims, Reims.

HUGONNIER 2008 : HUGONNIER L. (2008) – *Cuise la Motte, Oise, Ruelle Quartier*, Rapport de diagnostic, Inrap Nord Picardie, 39 p.

HUGONNIER 2011 : HUGONNIER L. (2011) – « Vues cartographiques de Couloisy d'après des plans du XVII^e et XVIII^e siècles conservés aux archives départementales de l'Oise », *Bulletin municipal de la mairie de Couloisy*, 4p.

HUGONNIER 2012 : HUGONNIER L. (2012) – « L'affaire du pont de Couloisy d'après un acte du XV^e siècle conservé aux archives départementales de l'Oise », *Bulletin municipal de la mairie de Couloisy*, 2p.

HUGONNIER 2013 : HUGONNIER L. (2013) – « Des métiers anciens de Couloisy d'après les sources manuscrites des XI^e-XVIII^e siècles », *Bulletin municipal de la mairie de Couloisy*, 3p.

HUGONNIER 2015 : HUGONNIER L. (2015) – *Chambly, Oise, « 803 rue Henri Barbusse »*, *Sur les traces du hameau de Vigneseuil à Chambly*, Rapport de fouille, Inrap Nord-Picardie, novembre 2015, 485p.

HUGONNIER EN COURS 1 : Etude critique des sources anciennes, HMA, dans le cadre de la direction de projet collectif 4420 territoires et habitats, occupations médiévales, Aisne-Oise.

HUGONNIER EN COURS 2 : HUGONNIER L., Montmacq « la Croix Noire », occupations alto-médiévales, rapport de fouille.

HUGONNIER ET AL. 2014 : HUGONNIER L. (Dir.), ARBAULT S., DERBOIS M., DESPLANQUE G., FRONTY R. MARECHAL D., RASSAT S., avec la collaboration de DULAUROY-LYNCH H., VEYSSIER D. et ZIEGLER S. (2014) – « Etat de la recherche sur le fait villageois en Picardie méridionale, nouvelles données et nouvelles perspectives », *Archéopages*, n°40, p.56-67.

HURARD & AL. 2006 : HURARD S. (2006) – *Varennnes-sur-Seine (77) la Ferme du Colombier : ferme seigneuriale des XVI^e-XVII^e siècles*, rapport final d'opération, Fouille préventive du 10 mai au 10 septembre 2004, SRA Ile de France, INRAP, St-Denis.

HURARD & AL. 2010 : HURARD S., CLAUDE C., RAVOIRE F. (2010) — *Ancien Collège des Bernardins (Paris) Fouille du pignon sud du grand logis. De l'atelier de potiers au chantier médiéval*, rapport final d'opération, Janvier-février 2008, Inrap Cif.

HURARD 2012 : HURARD S. dir. (2012) – *La ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine (XVI^e-XVIII^e siècles) : Expression matérielle de l'ascension sociale d'élites rurales en milieu humide* [Texte imprimé], Paris : CNRS Editions: Inrap.- 1 vol. (277 p.) : ill. en noir et en coul., couv. ill. en coul., fig. ; 29 cm.- (Recherches archéologiques ; 3).

HURARD, BRULEY-CHABOT 2011 : HURARD. S., BRULEY-CHABOT. G. (2011) – *Rapport de fouille de Saint-Pathus « Les Petites-Ormes » (Seine-et-Marne): Longue durée d'occupation du Néolithique à l'époque moderne. Mutation d'un habitat rural du Bas-Empire à la fin du premier Moyen Âge*, rapport de fouille, vol.1, SRA Ile de France, INRAP, St-Denis.

IMBART DE LA TOUR 1900 : IMBART DE LA TOUR P. (1900), *Les origines religieuses de la France. Les paroisses rurales du IV^e au XI^e siècle*, rééd., A.Picard et fils, Paris, 1900, in-8°.

JEANDEMANGE ET AL. 2011 : JEANDEMANGE S., CAILLAT P., FRAUCIEL M., PROUTEAU R., WIETHOLD J. (2011) – « Une ferme seigneuriale (XIII^e-XV^e s.) à Laquenexy Entre Deux Cours (Moselle), *Revue Archéologique de l'Est*, tome 60, p.423-485.

JOSEPH, PARIS 2011 : JOSEPH F., PARIS C. (2011) – *Une nouvelle occupation mésolithique à Choisy-au-Bac (Oise)*, Rapport de diagnostic de la ZP1 (2), Service Régional de l'Archéologie, Amiens, 2011.

LACROIX 1995 : LACROIX M.-C. (1995) – *La céramique médiévale des régions de Noyon et Compiègne (Oise) : Bilan des connaissances*, Mémoire de DEA, Paris I Panthéon Sorbonne.

LAMBERT 1963 : LAMBERT E. (1963) – *Toponymie du département de l'Oise, tome I et II*, Amiens.

LAMBERT 1982 : LAMBERT E. (1982) – *Dictionnaire topographique du département de l'Oise, Tome XXIII*, Collection de la société de linguistique picarde, Amiens.

LEBEGUE 1994 : M. LEBEGUE M. (1994) – *Les noms de commune du département de l'Oise*, Collection de la société de linguistique picarde, tome XXVIII, Musée de Picardie, Amiens.

LECLERC 1990 : LECLERC J. (1990) – « La notion de sépulture », Actes du colloque de Bordeaux : Anthropologie et archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires, *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1990, vol.2, 3-4, pp. 13-18.

LECLERC, TARRETE 1988 : LECLERC J., TARRETE J. (1988) – « Sépulture », In : LEROI-GOURHAN A. (dir.), *Dictionnaire de la préhistoire*, PUF, Paris, 1994.

LEFEVRE & MEYER 1988 : LEFÈVRE A., MEYER N. (1988) – « Les lampes en céramique des fouilles urbaines de Saint-Denis », *Archéologie Médiévale*, tome XVIII, p.73-111.

LEGRAND 2011 : LEGRAND T. (2011) – « Cantin (59), rue de l'église », In : Chroniques des fouilles médiévales en France en 2011, *Archéologie médiévale*, n° 42, p. 188-189.

LEGROS 2001 : LEGROS V. (2001) - *Archéologie de l'objet métallique aux époques médiévale et moderne entre Somme et Oise : approches typologique et fonctionnelle*, Thèse de Doctorat sous la direction de Ph. Racinet, Université de Picardie Jules Verne, 4 tomes, 987 p.

LEGROS 2012 : LEGROS V. (2012) – « Ustensiles et outils – étude du mobilier métallique », In : BRULEY-CHABOT G. (2012) – « Les fermes d'Herneuse à Verberie (Oise). Deux fermes voisines des XVI^e - XVIII^e siècles. », *R.A.P.*, n° 3-4, p. 251-263.

LE ROY LADURIE 1965 : LE ROY LADURIE E. (1965) – Le climat des XI^e et XVI^e siècle : séries comparées », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, volume 20, n°5, p.899-922.

LE ROY LADURIE 1967 : LE ROY LADURIE E. (1967) – Histoire du climat depuis l'an mil, Paris, Flammarion, 379p.

LESORT 1960 : LESORT A. (1960) – « Le trafic du vin sur l'Oise au Moyen-Âge », In : *Bulletin philologique et historique*, Tome I, p.295-302.

LUSSE 1992 : LUSSE J. (1992) – *Naissance d'une cité : Laon et le Laonnois du Ve-Xe siècles*, Nancy, 1992, 424p.

MALLET & AL. 2007 : MALLET (2007) – *Une installation agricole gallo-romaine du Haut Empire (I^{er}-III^e s. ap. J.-C.) et une occupation du haut Moyen Âge aux lieux-dits Le Nid de Grivel/Le Pré au Curé à Bussy-Saint-Georges (Seine-et-Marne)*, Rapport final d'opération, SRA Île-de-France, INRAP, 2 vol., 209 pages, 127 ill.

MALRAIN ET AL. 2006 : MALRAIN F., PINARD E., GAUDEFROY S., LEROYER C., MENIEL P. MARECHAL D., MATTERNE V., PASTRE J.-F., POMMEPUY C. (2006) – « Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du Ve au Ier s. avant notre ère, *R.A.P.*, numéro spécial 23, 268 p.

MALRAIN ET AL. 2010 : MALRAIN F., BAUVAIS S., HENON B., LEGROS V., SAUREL M. et PISSOT V., avec la collaboration de BOULEN M. et FECHNER K. (2010) – « Le site artisanal de La Tène finale et du Gallo-romain de Ronchères (Aisne) « le Bois de la Forge » », *R.A.P.* , n°1/2, p. 41-165.

MARECHAL 2012 : MARECHAL D. (2012) – *Brissay-Choigny (02), « le Clos Holette », le « Clos du Moulin », occupations protohistoriques, Habitats des XII^e au XV^e siècle, pêcheries médiévales*, rapport de diagnostic, 2012, 73p.

MASSET 1982 : MASSET C (1982) – *Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes*, Thèse de Science naturelle (thèse d'Etat). Université de Paris VII.

MERMET 1989 : MERMET J.-E. (1989) – *Cuisse-la-Motte et ses environs*, Res Universis, Paris, Réed. de l'ouvrage de 1907, 108 p.

MORICEAU 1994 : MORICEAU J.-M. (1994) – Les fermiers de l'Île-de-France. L'ascension d'un patronat agricole (XV^e-XVIII^e siècle), Paris, Fayard, 1070p.

MULLER 1905 : MULLER E. (1905) – *Courses archéologiques autour de Compiègne*, Compiègne.

MURAIL ET AL. 2005 : MURAIL P., BRUZEK J., HOUËT F., CUNHA E. (2005) – « DSP : un outil de diagnose sexuelle probabiliste à partir des données métriques de l'os coxal », *Bull. et Mém. De la Société d'Anthropologie de Paris*, t.17, 3-4, p. 167-176.

PAILLET 2005 : PAILLET A. (2005) – *Archéologie de l'agriculture moderne*, éditions Errance, Paris, 288 p.

PARIAT 2005 : PARIAT. J.-G. (2005) - *Des pratiques funéraires marginales entre les 6^e et 3^e millénaires av. J.-C. en Europe tempérée? Le cas des ossements humains en contexte non sépulcral*, Thèse de doctorat, Université de Paris 1, 425 p ; *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2005, vol. 17, 3-4, pp.263-291.

PARIS 2012 : PARIS C. (2012) – *Couloisy, Attichy, Barrage de Couloisy, Oise*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap Nord-Picardie, Juin 2012, 29p.

- PEIXOTO, CELLY 2010** : PEIXOTO X., CELLY P. (2010) – *PARIS (75), 140a rue de Rivoli (1^{er}), La première enceinte urbaine de la rive droite*, Rapport de fouille archéologique, INRAP Ile de France.
- PESEZ 1984** : PESEZ J.-M., Dir. (1984) – « Brucato, histoire et archéologie d'un habitat médiéval en Sicile », *Collection de l'Ecole de Rome - 78, Volume II*, Rome 1984, p. 534.
- PETIT 1990** : PETIT B. (1990) – « Fouilles dans les souterrains de Montdidier (Somme) », *R.A.P.*, n°3/4, p. 139-160.
- PETITJEAN & ALEXANDRE 1998** : PETITJEAN M., ALEXANDRE S. (1998) – *Compiègne (Oise), Villa impériale, 1 rue Henri de Seroux, 10 place du Général de Gaulle*, Rapport de fouille 14 janvier – 21 mars 1998, Deuxième volume, AFAN Nord Picardie, SRA Picardie, Amiens.
- PICHON 1847** : J.PICHON éd. (1847) – *Le Ménagier de Paris, traité de morale et d'économie domestique composé en 1393 par un bourgeois parisien*, Paris, 1847.
- PINARD ET AL. 2006** : PINARD E., PISSOT V., THOUVENOT S., YVINEC J.-H. (2006) – « Les habitats laténiens, gallo-romains et médiévaux de Varesnes « Le Bois du Lombril » (Oise) », *R.A.P.*, n°1/2, p. 71-126.
- PINARD 2010** : PINARD. E (2010) – « Les dépôts humains dans les structures désaffectées d'habitat: du Bronze ancien à la Tène finale en Picardie et Nord-Pas-de-Calais », In : *Morts anormaux et sépultures bizarres, Les dépôts humains en fosses circulaires et en silos du Néolithique à l'âge du Fer*, dir. Baray. L et Boulestin. B., p. 127-136.
- POMMEPUY 1999** : POMMEPUY C. (1999) – « Le matériel de mouture de la vallée de l'Aisne de l'Age du Bronze à La Tène finale : formes et matériaux », *R.A.P.*, volume 3, n° 1, p.115-141.
- PRIE EN COURS** : PRIE A. (2011) – *Dammartin-en-Goële (77), Rue de l'Hôtel Dieu*, rapport de diagnostic archéologique, INRAP Ile-de-France, en cours.
- PRIGENT 1999** : PRIGENT C., Dir. (1999) – *Art et Société en France au XV^e siècle*, Paris, p. 532.
- QUERRIEN 2003** : QUERRIEN A. (2003) – « Pêche et consommation du poisson en Berry », in : *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 161, livraison 2, Paris, 2003, p.409-435.
- RAVOIRE 2009** : RAVOIRE F. (2009) – « Etudes de quelques lots de tuiles médiévales et modernes provenant de Paris, Blandy-les-Tours (Seine-et-Marne) et Roissy-en-France (Val-d'Oise) », In : CHAPELOT J., CHAPELOT O., REITH B., *Terres cuites architecturales médiévales et modernes en Ile-de-France et dans les régions voisines*, Caen, p. 393-405.
- RENE, LERSEL 1882** : RENE A. et LERSEL (1882) – *Traité de la pêche à la ligne et au filet, dans les rivières et dans les étangs, contenant toutes les lois, y compris l'ordonnance du 10 août 1875*, T.Lefèvre, Paris, 1882.
- REQUI ET AL. 2002** : REQUI C., LE NOHEN C., RODET-BELARBI I., BOUBY L., MOLET H. (2002) – « L'Ourmède : une aire d'ensilage médiévale à Castelnau-d'Estréfonds », *Archéopages*, n°8, p.36-43.
- ROBERT 2011** : ROBERT S., Dir. (2011) – *Sources et techniques de l'archéogéographie*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 246p. (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté 895 ; Série Environnement, sociétés et archéologie, 15).
- ROBERT, LANDREAT 2005** : ROBERT B., LANDREAT J.-L. (2005) – « Les meules rotatives en calcaire à glauconie grossière et l'atelier de Vauxrézis (Aisne). Un état de la question », *R.A.P.* , n° spécial 22 hommages à Claudine Pommepuy.
- ROHMER 1996** : ROHMER P. (1996) – *Audun-le-Tiche, steinacker (57038221AH, Moselle)*, Rapport SRA Lorraine, 1996.
- ROUSSEL 1790** : ROUSSEL E. (1790) – *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, archives ecclésiastiques, Série H, tome II Beauvais*, 478p.
- SALMON 1971** : SALMON M.-J. (1971) – *L'architecture des fermes du Soissonnais, son évolution du XIII^e au XX^e siècle*, Sazeray, 304p.
- SCHAEFER ET AL. 2009** : SCHAEFER M. SCHEUER L. et BLACK S (2009) – *Juvenile osteology. A laboratory and Field Manual*, New York, p.369.
- SCHEUER, BLACK 2000** : SCHEUER. L, BLACK. S. (2000) – *Developmental Juvenile Osteology*, Academic Press, New York, 587 p.
- STEIN 1907** : STEIN H. (1907) – *Bibliographie générale des cartulaires français ou relatifs à l'histoire de France*, Paris, 658p.
- TORRE 1990** : de la TORRE M. (1990) – *Oise, le guide complet de ses 693 communes*, Deslogis-Lacoste, Paris.

TOUATI 1995 : TOUATI F.O. (1995) – *Vocabulaire historique du Moyen-Âge*, Boutique de l'Histoire, Paris.

TROTTER, GLESER 1952 : TROTTER M. et GLESER G. (1952) – “Estimation of stature from long limb bones of American Whites and Negroes”, *American Journal of Physical Anthropology*, 10 (4), p. 463-514.

VAN OSSEL 1992 : VAN OSSEL P. (1992) – *Etablissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le Nord de la Gaule*, Paris, Edition du CNRS, Collection Suppléments à Gallia, 480 p.

VAUVILLE 1892 : VAUVILLE O. (1892) – « Ateliers et stations de l'époque néolithique dans les départements de l'Aisne et de l'Oise », in : *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, IV^e série, tome 3, p.213-221 et 572-574.

VAUVILLE 1899 : VAUVILLE O. (1899) – « Sépulture humaine et meules à écraser le grain de Vauxrezis », in : *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, Volume 10, Numéro 1, p. 17-19.

VERDIN 2002 : VERDIN P. (2002) – « Analyse de phytolithes des structures archéologiques du site de Rungis-Les Antes », In : *Néolithique et protohistoire du site de Rungis-Les Antes*, Editions Artcom, Paris, p. 41-47.

VRYDAGHS 2007 : VRYDAGHS L. (2007) – « Phytolithes d'opale des terres noires bruxelloises: prairies et labours entre les X^e et XIII^e siècles », In : *On the road again. L'Europe en mouvement*, Medieval Europe Paris 2007, 4^e Congrès international d'Archéologie Médiévale et Moderne, Session 7, Archéologies environnementales. 3 – 8 septembre Institut National d'Histoire de l'Art, Paris.

WOILLEY 1992 : WOILLEY E. (1992) – *L'Oise, répertoire archéologique du Département*, collection Monographies des villes et villages de France, Res Universis, Paris.

WOIMANT 1980 : WOIMANT G.-P. (1980) – « Aperçu sur l'archéologie historique de la région de Compiègne », *R.A. Oise*, 19, p.15-29.

WOIMANT 1995 : WOIMANT G.-P. (1995) – *L'OISE*, 60, Carte archéologique de la Gaule, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris.

ZADORA-RIO 2001 : ZADORA-RIO E. (2001) – « Archéologie et toponymie : le divorce », *Les petits cahiers d'Anatole*, n°8, 47496 signes, http://www.univ-tours.fr/lat/pdf/F2_8.pdf

Liste des illustrations

Liste des figures

Volume 1

Fig. 1 Limites de prescriptions (Diagnostic, Fouille) et principaux résultats du diagnostic 2005	42
Fig. 2 Localisation topographique	
© IGN	43
Fig. 3 Contexte hydrographique : Données issues du plan de 1926	
@ Mairie de Couloisy (éch. origine 1 pour 2500 m)	45
Fig. 4 Contexte géologique de l'opération	
© Brgm - feuille Attichy	46
Fig. 5 Localisation schématique des indices archéologiques d'occupations humaines identifiés aux alentours de Couloisy, côté Oise d'après les mentions de la Carte Archéologique de la Gaule - Oise	47
Fig. 6 Couloisy : localisation schématique des données archéologiques XIX ^e -XXI ^e s., avant intervention 2010 Fond de plan dressé sur tableau d'assemblage cadastral, échelle inconnue	
@ Mairie de Couloisy.	48
Fig. 7 Dynamiques et flux seigneuriaux à Couloisy, d'après les données de l'étude d'archives	
© DAO L.H.	52
Fig. 8 Rayonnement des temporels de Notre-Dame de Soissons, Sainte-Croix sous Offémont et Saint-Pierre de Châtres	
d'après les données des cartulaires	54
Fig. 9 Croisement des données du diagnostic et des structures identifiées à la fouille, en sortie de terrain	61
Fig. 10 Cartographie des prélèvements effectués lors de la phase terrain	62
Fig. 11 Zonages, contraintes et méthodologie	63
Fig. 12 Plan et numérotation des structures, toutes périodes confondues, hors phénomène des terres sombres : Zone 1	71
Fig. 13 Plan masse et numérotation des structures, toutes périodes confondues, hors phénomène des terres sombres : Zone 2 Nord	72
Fig. 14 Plan et numérotation des structures, toutes périodes confondues, hors phénomène des terres sombres : Zone 2 Sud	73
Fig. 15 Répartition des mobiliers lithiques	76
Fig. 16 Hache polie en grès exhumée de la structure 2816	
© Cliché, dessin : N. Cayol	78
Fig. 17 Localisation des principaux sondages mécaniques et manuels, structures de type fossés des occupations antiques	82
Fig. 18 Impact topographique des principaux systèmes postérieurs (bâtiments, viviers, tranchées de diagnostic) sur les occupations antiques	83
Fig. 19 Plan des structures relevant des occupations antiques, d'après l'étude du mobilier céramique et des relations stratigraphiques	84
Fig. 20 Typologie des structures relevant des occupations antiques	86
Fig. 21 Principales orientations cardinales des systèmes fossoyés antiques	91
Fig. 22 Linéaire A, plan et profils des segments	93
Fig. 23 Linéaire B : plans et profils des segments	94
Fig. 24 Linéaire C, plan et profils des segments	98
Fig. 25 Linéaire D, plan et profils des segments	100
Fig. 26 Linéaires E et F, plans et profils des segments	101
Fig. 27 Linéaire G, plan et profils des segments	104
Fig. 28 Hypothèse de voirie antique : plan et profils des segments courts en zone 2 Nord	107
Fig. 29 Plans et profils des fossés 2578 et 2499	108
Fig. 30 Plans et profils des segments fossoyés ponctués par un trou de poteau	110
Fig. 31 Plans et profils des segments d'un seul tenant orientés sud/nord	112

Fig. 32 Plan et profils des fossés 1097, 2035 et des segments 2543 et 2586	113
Fig. 33 Plan et profils des segments 2494, 2286, 2358 et 2547	115
Fig. 34 Plan et profils des segments 2274, 2144, 2344, 2355, 2330 et 2573	116
Fig. 35 Hypothèses de projection parcellaire	117
Fig. 36 L'emprise estimée de la <i>villa</i> de Couloisy : positionnement et recalage des structures archéologiques appartenant aux périodes antiques sur le territoire de Couloisy	
d'après Jean-Luc Collard	118
Fig. 37 Plan et profils des segments composants le fossé 2407, lit du ruisseau central	120
Fig. 38 Plan des trous de poteaux relevant des occupations antiques, d'après l'étude du mobilier céramique et des relations stratigraphiques	122
Fig. 39 Hypothèse de bâtiments : Bâtiment a. et bâtiment b	123
Fig. 40 Hypothèse de bâtiment : bâtiment c	126
Fig. 41 Profils des poteaux "isolés" des périodes antiques	127
Fig. 42 Plan des fosses relevant des occupations antiques, d'après l'étude du mobilier céramique et des relations stratigraphiques	129
Fig. 43 Fosses 1015 et 1017 : profils	130
Fig. 44 Fosses 1024, 1014 et 1100 : profils	131
Fig. 45 Localisation des fosses (sans mobiliers dateurs) : profils	132
Fig. 46 Fosses 2816a et b, 2541 et 2542 : plan et profils	136
Fig. 47 Fosse 2230 : plan et profils	138
Fig. 48 La structure 2129 : plan	140
Fig. 49 La mare 2299 : localisation et stratigraphie	142
Fig. 50 Répartition spatiale des vestiges antiques : nr les plus riches (céramique)	144
Fig. 51 Sigillée sud gauloise, Terra Nigra, Commune Sombre et Claire, Mortiers	
Dessins de Anne Comont et Véronique Pissot, Inrap	146
Fig. 52 Dolium et Amphore à huile de Bétique	
Dessins de Anne Comont et Véronique Pissot, Inrap	148
Fig. 53 Échantillon terres cuites, 2, 3, 5 et 16	152
Fig. 54 Échantillons de terres cuites : n°34 et 37	153
Fig. 55 Profil du culot double de l'Us 2344	155
Fig. 56 Répartition spatiale du mobilier faunique : toutes périodes confondues	157
Fig. 57 Répartition spatiale des restes fauniques des périodes antiques	158
Fig. 58 Occupation antique : Phase 1	161
Fig. 59 Occupation antique : Phase 2	162
Fig. 60 Occupation antique : phase 3, projections hypothétiques bâtiments et zones d'enclos	163
Fig. 61 Occupation antique : hypothèses chronologiques de la phase 3	164
Fig. 62 Occupation antique : Phase 4	166
Fig. 63 <i>Villa</i> de Couloisy	
d'après Jean-Luc Collard	167
Fig. 64 L'occupation carolingienne : VIII ^e -IX ^e s.	173
Fig. 65 Profils des Us 1102, 1103, 2007, 4050 et 2606	174
Fig. 66 Plan et profils de la fosse 2819, 2859 et 2853. Profil de l'Us 6016	176
Fig. 67 Mobilier céramique en pâte grise entre le haut Moyen Age et le XI ^e siècle	177
Fig. 68 Hypothèse de positionnement de l'habitat carolingien	178
Fig. 69 Plan de la sépulture 2862 et profils des structures fossoyées environnantes : 2827, 2822, 2829 et 2823	180
Fig. 70 Localisation et observations générales : le phénomène sédimentaire des terres sombres	186
Fig. 71 Terres sombres : stratigraphies Zone 1 et Zone 2	188
Fig. 72 Occupation XI ^e -début XIII ^e : structures et céramiques des comblements	193
Fig. 73 Occupation XI ^e -début XIII ^e : typologie des fossés	195
Fig. 74 Occupation XI ^e -XIII ^e : Plan et profils du linéaire G*	197
Fig. 75 Fossé 2709 : hypothèse de fossé bordier (plan, profils et projections)	198
Fig. 76 Occupation XI ^e -XIII ^e : Plan et profils du linéaire H. Profil de l'Us 2580	200
Fig. 77 Occupation XI ^e -XIII ^e : Plan et profils du fossé 2290 et Us participants de son fonctionnement	201
Fig. 78 Occupation XI ^e -XIII ^e : Plan et profils du fossé 1005, du fossé 2486 et de l'Us 1086	203
Fig. 79 Occupation XI ^e -XIII ^e : Plan et profils des fossés 1020 à 1022, 1035 à 1037, de la fosse 1038. Hypothèses du bâtiment 6	204
Fig. 80 Occupation XI ^e -XIII ^e : Plan et profils des Us 1101, 1104, 1029, 1030, 1089, 1031, 1032 et 1040	205
Fig. 81 Occupation XI ^e -XIII ^e : Plan et profils des Us 1079, 1082 et 1052	206
Fig. 82 Occupation XI ^e -XIII ^e : Principales zones de concentrations de poteaux	208
Fig. 83 Concentration 1 en Zone 2 : hypothèse de bâtiment	210

Fig. 84 Concentration 1 en Zone 2 : hypothèse de restitution et profils des creusements	211
Fig. 85 Concentration 2 en Zone 2 : hypothèses de bâtiments	212
Fig. 86 Concentration 3 en Zone 2 : hypothèses de bâtiments	215
Fig. 87 Concentration 4 en Zone 1 : hypothèses de bâtiments	216
Fig. 88 Hypothèses de bâtiments : bâtiment 5 et bâtiment 7 ?	217
Fig. 89 Plan et profils des structures excavées de type fond de cabane (1056, 2462 et 2577)	219
Fig. 90 Profils des silos 2442 et 2582	224
Fig. 91 Profils des fosses 1004, 1068 et 2388	228
Fig. 92 Plan et profils des Us 2455, 2434, 2468, 2456, 2435, 2452, 2433, 2444, 2454, 2437, 2438, 2453, 2431 et 2463	231
Fig. 93 Profils des fosses 2428 et 2539	234
Fig. 94 Plan et profil de la mare 2302, des fossés 2257 et 2304, de la fosse 2303	236
Fig. 95 Plan et profils de la mare 2847, de l'Us 2848 et du fossé 2675	237
Fig. 96 Plan et profils du bassin 2276 et structures liées à son fonctionnement	238
Fig. 97 Plan et profil du puits 2590	240
Fig. 98 Plan et profil du puits 2439. Profil de l'Us 2474	243
Fig. 99 Mobilier céramique en pâte grise entre le haut Moyen Âge et le XI ^e siècle	246
Fig. 100 Mobilier céramique des XI ^e -début XII ^e siècles, Oule, cruche et socle de lampe	248
Fig. 101 Oules à col en bandeau des XI ^e à début XIII ^e siècle	250
Fig. 102 Cruches et pichets du XII ^e à début XIII ^e siècle	251
Fig. 103 Quelques ensembles céramiques du XII ^e siècle	253
Fig. 104 Objets métalliques, n°2 et 4	257
Fig. 105 Objets en matière dure animale	258
Fig. 106 Occupation XIII ^e -début XVII ^e s.	269
Fig. 107 Ferme de la Grand Maison : Bâtiment I, plans et projections	271
Fig. 108 Vestiges de maçonneries au nord du Bâtiment I	274
Fig. 109 Ferme de la Grand Maison : Bâtiment II, plan et projections	276
Fig. 110 Ferme de la grand Maison : le puits 2012 et le mur de clôture occidental, plan et profils	282
Fig. 111 Ferme de la Grand Maison : Bâtiment III, plan et projections	284
Fig. 112 Entrée de la ferme, plan des structures et des couches	290
Fig. 113 Entrée de la ferme : hypothèses d'états différents	292
Fig. 114 Ferme de la Grand Maison : Bâtiment IV, plan et projections	294
Fig. 115 Ferme de la grand Maison : hypothèse d'identification des fonctions internes, XVI ^e siècle	309
Fig. 116 Vestiges des maçonneries isolées dans le clos de la ferme	311
Fig. 117 Localisation des aménagements hydrauliques dans le clos de la ferme	313
Fig. 118 Stratigraphie du vivier 2476 et coupes des fossés 2237 et 2238	315
Fig. 119 Ponteau : stratigraphie et profil des maçonneries 2201, 2202 et 2203	317
Fig. 120 Coupes et profils des structures 2443, 2432 et 2519	320
Fig. 121 Coupes des structures 2474 et 2206	321
Fig. 122 Plan des aménagements hydrauliques en aval du vivier 2476	324
Fig. 123 Hypothèse de l'évolution du système boisé devant la ferme	330
Fig. 124 Fosse 2491 : profil	333
Fig. 125 Oules et coquemars des XIII ^e et XIV ^e siècles	336
Fig. 126 Pichets des XIII ^e et XIV ^e siècles	337
Fig. 127 Autre mobilier céramique des XIII ^e à XV ^e siècles	339
Fig. 128 Mobilier céramique, époque Moderne	341
© Guy Flucher, Inrap	
Fig. 129 Mobilier céramique, époque Moderne	342
© Guy Flucher, Inrap	
Fig. 130 Mobilier céramique, époque Moderne	343
© Guy Flucher, Inrap	
Fig. 131 Objets métalliques	345
Fig. 132 Objets métalliques	346
Fig. 133 Objets métalliques	347
Fig. 134 Objets métalliques	348
Fig. 135 Objets métalliques	348
Fig. 136 Phasage des occupations médiévales/Modernes	354
Fig. 137 Occupation XIX ^e -XX ^e siècle : plan et profils	364

Volume 2

Fig. 138 échantillons terres cuites, n°7, 9, 27, 33 et 36	466
Fig. 139 Tuiles semi-circulaires	468
Fig. 140 Autres éléments en terre cuite	469
Fig. 141 Les zones de gisements d'argiles autour de Couloisy	473
Fig. 142 Les zones de gisements d'argiles autour de Couloisy	473
Fig. 143 Schéma de synthèse sur la méthodologie générale employée en xylogie	
© Julien Dez, Inrap	497
Fig. 144 Répartition du corpus selon les deux grandes phases, les structures et les taxons	
© Julien Dez, Inrap	498
Fig. 145 Nombre d'occurrences par taxons, toutes périodes et structures confondues	
© Julien Dez, Inrap	499
Fig. 146 Vues d'ensemble du puits clayonné ST 2439 : vue zénithale (a) et vue vers le sud (b), avec en coupe la ST 2198 qui vient recouper le haut du puits	
© Louis Hugonnier, Inrap	501
Fig. 147 Répartition et détail des bois du puits ST 2439, entre éléments structurels et bois du comblement	
© Julien Dez, Inrap	502
Fig. 148 Tableau synthétique des informations xylogiques et dendrologiques sur les piquets du puits ST 2439	
© Julien Dez, Inrap	503
Fig. 149 Détail des branches constituant le clayonnage de la paroi du puits ST 2439	
© Louis Hugonnier, Inrap	504
Fig. 150 Éléments de construction de ST 2439 : nombre d'occurrences de branchage du clayonnage en fonction du diamètre	
© Julien Dez, Inrap	504
Fig. 151 Diamètre, âge et saison de coupe des échantillons du clayonnage du puits ST 2439	
© Julien Dez, Inrap	507
Fig. 152 Éléments de construction de ST 2439 : nombre d'occurrences de branchage du clayonnage en fonction de l'âge	
© Julien Dez, Inrap	507
Fig. 153 Exemple régional de puits adoptant le même mode de construction de parois clayonnées montées sur piquets. Passel, Noyon, 2007	
© Dulauroy-Lynch H. Source : AdIFI [ressource en ligne]	509
Fig. 154 Puits ST 2439 en cours de fouille : vue zénithale montrant les branchages de vigne rejetés dans le comblement	
© Louis Hugonnier, Inrap	509
Fig. 155 Évolution d'une coursonne de vigne	
d'après Truffaut 1997	511
Fig. 156 Quelques uns des fragments de sarments de vignes dégagés du comblement du puits ST 2439	
© Julien Dez, Inrap	512
Fig. 157 Schéma théorique des âges des sarments avec une taille à deux yeux francs pendant 4 ans	
© Julien Dez, Inrap	513
Fig. 158 Premier exemple de fragment de ceps de vigne portant les traces des gestes de taille et d'entretien	
© Julien Dez, Inrap	514
Fig. 159 Deuxième exemple de fragment de ceps de vigne	
© Julien Dez, Inrap	515
Fig. 160 Troisième exemple de fragment de ceps de vigne	
© Julien Dez, Inrap	516
Fig. 161 « Plant & plantations de la vigne. »	
Fig. 1. Gros sep de vigne en espalier. 2. & 3. Plan de crocette ou de bouture. a, fig. 2. b, fig. 3. crocette ou bouture. 4. Deux brins de plant en racine a b, disposés comme ils doivent l'être dans la bovette. Fig. 5. Plan de marcotte. a, brin passé par le panier b. 6. Autre plan de marcotte. a, brin passé à - travers une pièce de gazon b percée. 7. Plantation de vigne distribuée par planches. 8. Manière dont la vigne veut être plantée. 9. Plan piqué droit, à ravalier ou provigner. 10. Vigne attachée à l'arbre ou saule. 11. Vigne moyenne. 12. Vigne basse. 13. Vigne dont on a déchaussé les racines pour en connaître l'âge.	
D'après l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert (ARTFL Encyclopédie Project [ressource en ligne])	518
Fig. 162 Répartition du corpus du comblement du puits ST 2012, entre catégories, taxons et couches	
© Julien Dez, Inrap	519
Fig. 163 Objet indéterminé (à ce jour) du comblement du puits ST 2012	
© Julien Dez, Inrap	520

Fig. 164 Deux vues de la structure ST 2440	
© Louis Hugonnier, Inrap	522
Fig. 165 Schéma d'assemblage des différentes pièces composant ST 2440	
© Julien Dez, Inrap	522
Fig. 166 Vues de détail de ST 2440	
© Louis Hugonnier, Inrap	523
Fig. 167 Plan et vue d'ensemble de ST 2519	
Ech. 1/20	
Minute 297	524
Fig. 168 Plan d'ensemble des canalisations	525
Fig. 169 Tableau descriptif des ST 6000, 6003 et 6005	
© Julien Dez, Inrap	526
Fig. 170 Vues d'ensemble et de détail des ST 6000, 6003 et 6005	527
Fig. 171 Vue de détail du raccordement entre ST 6003 et ST 6001-B	
© Louis Hugonnier, Inrap	528
Fig. 172 Vue en coupe des deux états successifs de canalisations	
© Louis Hugonnier, Inrap	529
Fig. 173 Petit diagramme stratigraphique des ST 6000 à 6005	529
Fig. 174 Vue d'ensemble et de détail de ST 6001 A et B	530
Fig. 175 Tableau descriptif des ST 6001 A et B et ST 6004	
© Julien Dez, Inrap	530
Fig. 176 Tableau descriptif des ST 6008 à 6016	
© Julien Dez, Inrap	531
Fig. 177 Vue d'ensemble des ST 6008 à 6016 et ST 2551 et 6007	
© Louis Hugonnier, Inrap	531
Fig. 178 Vue du raccordement par recouvrement entre ST 6014 et ST 6015	
© Louis Hugonnier, Inrap	531
Fig. 179 Mode de débitage des éléments constitutifs des ST 6000 à 6016	
© Louis Hugonnier, Julien Dez, Inrap	531
Fig. 180 Exemple d'un élément de couverture en place, ST 6009	
© Louis Hugonnier, Inrap	532
Fig. 181 Tableau descriptif des ST 2551 et ST 6007	
© Julien Dez, Inrap	532
Fig. 182 Vue des ST 2551 et 6007 et plus particulièrement des ST 2855 et 2856, au remplissage argileux brun noir et qui viennent épouser l'extrémité des bois	
© Louis Hugonnier, Inrap	533
Fig. 183 Vue d'ensemble de ST 6006	
© Louis Hugonnier, Inrap	533
Fig. 184 Détail d'une planche de l'Encyclopédie sur l'économie rurale et le travail du chanvre. En arrière plan les routoirs, où le chanvre est couvert et lesté (planches, pierres) pour rester au fond du bassin	
D'après l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert (ARTFL Encyclopédie Project [ressource en ligne])	535
Fig. 185 Deux exemples de martellières	
© http://patrimoine-de-france.com/ pour Condac et http://salins.com/ pour Hyères-les-Palmiers	537
Fig. 186 Vue de la vanne restituée sur le site du haut Moyen Age de Saleux	
d'après Dietrich 1994	539
Fig. 187 Emplacement des tests	546
Fig. 188 Méthode d'utilisation des indices	546
Fig. 189 Base de données pédologiques	547
Fig. 190 Liste de contrôle	548
Fig. 191 Référence point de contrôle (VSGChevincPB160600coul)	549
Fig. 192 Paramètres de points de contrôle	549
Fig. 193 Vue générale du bassin	554
Fig. 194 Echantillonnage sur la coupe du bassin. Vue générale	556
Fig. 195 Vues de détail de l'échantillonnage sur la coupe du bassin	
De gauche à droite et de haut en bas :	
- Partie gauche	
- Partie centre droit	
- Détail du fond de la poche au centre	
Partie centre droit, détail	
- Détail sur l'échantillonnage	556

Fig. 196 Stratigraphie 17

De gauche à droite et de haut en bas :

- Vue générale	
- Vue de détail de l'échantillonnage	
- Vue de détail de l'échantillonnage en base	
- Vue de détail des lits et poche de la coupe	558
Fig. 197 Stratigraphie 17 - Détail de l'échantillonnage sur la structure en creux	560
Fig. 198 Structure 2230, vue générale et détail du fond	560
Fig. 199 Fossé 2238, vue générale et de détail	562
Fig. 200 Structure 2494, vue générale	562
Fig. 201 Terre noire, détail	564
Fig. 202 Tests de phosphore comparés	564
Fig. 203 Conclusion des analyses	566
Fig. 204 Résultats polliniques en histogrammes	582
Fig. 205 Résultats polliniques synthétiques	583

Liste des tableaux

Volume 1

Tab. 1 Répartition chronologique des mentions de microtoponymes	50
Tab. 2 Etudes spécialisées, envoi et retour d'études	69
Tab. 3 Récapitulatif des mobiliers lithiques (N.C)	77
Tab. 4 Récapitulatif général des fossés (sections, segments) antiques	87
Tab. 5 Récapitulatif des données métriques et caractéristiques des fosses antiques	128
Tab. 6 Répartition par contexte de la céramique antique	143
Tab. 7 Tableau général de comptage de la céramique antique	145
Tab. 8 Tableau de datation des céramiques antiques non associées à du mobilier médiéval	149
Tab. 9 Us antiques ayant été sujettes à analyses	159
Tab. 10 Récapitulatif des données métriques (fossés XI ^e -XIII ^e s.)	194
Tab. 11 Tableau récapitulatif des fosses médiévales	226
Tab. 12 Répartition chronologique des fosses médiévales, phase XI ^e -début XIII ^e siècle	227
Tab. 13 Dénombrement en nombre (NR) et poids de reste (PdR) de la phase IX ^e -XIV ^e	261
Tab. 14 Dénombrement en nombre (NR) et poids de reste (PdR) pour les structures datées Moyen Age Indét.	264
Tab. 15 Dénombrement en nombre (NR) et poids de reste (PdR) pour les structures datées Moyen Age Indét.	264
Tab. 16 Baux relatifs à la Grand Maison	306
Tab. 17 Vivier et hydraulique : croisement des archives sols et manuscrites	329
Tab. 18 Dénombrement en nombre (NR) et poids de reste (PdR) de la phase XIV ^e -XVI ^e	351
Tab. 19 Données comparatives entre les fermes voisines de la Watoise et la Grand Maison (données manuscrites)	358
Tab. 20 Tableau synthétique de quelques cas extraits du corpus national relatif aux fermes médiévales	361

Volume 2

Tab. 21 Corpus général	460
Tab. 22 Corpus antique	462
Tab. 23 Corpus médiéval	463
Tab. 24 Données métriques des tuiles à rebords	464
Tab. 25 Données métriques des tuiles plates	465
Tab. 26 Données métriques des tuiles semi-circulaires	467
Tab. 27 Corpus des groupes de pâtes	470
Tab. 28 Corpus des éléments architecturaux en contexte	477
Tab. 29 Dénombrement par phase en Nombre (NR) et poids de restes (PdR) du site de Couloisy	480
Tab. 30 Dénombrement en nombre (NR) et poids de reste (PdR) de la phase gallo romaine	480
Tab. 31 Dénombrement en nombre (NR) et poids de restes (PdR) de la phase IX ^e -XIV ^e	480
Tab. 32 Dénombrement en nombre (NR) et poids de reste (PdR) de la phase XIV ^e -XVI ^e siècle	480
Tab. 33 Dénombrement en nombre (NR) et poids de restes (PdR) pour les structures datées du Moyen Age Indéterminé	480
Tab. 34 Dénombrement en nombre (NR) et poids de reste (PdR) pour les structures non datées	481
Tab. 35 Présentation des échantillons	581
Tab. 36 Enregistrements de <i>Cannabis/Humulus</i> par site	586
Tab. 37 Inventaire des taxons répertoriés en <i>varia</i>	586
Tab. 38 Catalogue du mobilier en verre	597

Liste des clichés

Volume 1

Cl. 1 Vue de l'église de Couloisy et du porche Roman	
Louis Hugonnier	41
Cl. 2 Vue de la tranchée 10 du diagnostic	
Muriel Friboulet	41
Cl. 3 Extrait de la donation d'Heddon, «altare colisiaci» (ligne 7) - ADA, H1508,f°243	
Louis Hugonnier	51
Cl. 4 Extrait de la copie de l'acte de fondation des Célestins de Sainte-Croix sous Offémont, AN Q1 857 - Oise	
Louis Hugonnier	55
Cl. 5 Extrait du testament de Simon de Saint-Benoit, ADO H6860	
Louis Hugonnier	56
Cl. 6 Dénombrement des fiefs mouvants de Couloisy, 1388. ADO H6864	
Marjorie Galois	56
Cl. 7 Reconnaissance d'Enguerran de Cuise envers les religieux d'Offémont, 1396. ADO H6864, s.n°	
Marjorie Galois	57
Cl. 8 Détail de la pierre tombale de Jérôme de Crétien, en l'église de Couloisy	
Marjorie Galois	59
Cl. 9 Lithographie anonyme	59
Cl. 10 Aperçu du cordon ouest (zone 2)	
Louis Hugonnier	62
Cl. 11 Vue du «ru aux grenouilles protégées». On aperçoit la passerelle de communication entre les deux zones	
Pierre-Yves Groch	64
Cl. 12 Vue de l'impact des travaux ante intervention archéologique	
Louis Hugonnier	64
Cl. 13 Vue de la zone 1 - on aperçoit le carré de terre non décapé correspondant aux voiries faites dans la zone de prescription	
Pierre-Yves Groch	64
Cl. 14 Mise en place d'une station de pompage rudimentaire	
Louis Hugonnier	65
Cl. 15 Aperçu des dégâts occasionnés par un orage de grêle	
Marjorie Galois	65
Cl. 16 Aperçu d'une partie des fondations des bâtiments lors de leur dégagement. Au premier plan on aperçoit moellons et blocs parementés récupérés dans le comblement de la tranchée de diagnostic	
Louis Hugonnier	65
Cl. 17 Aperçu des différents «niveaux» d'apparition des structures sous le couvert végétal. L'horizon géologique, orangé, se perçoit dans le fond des fenêtres et tranchées de diagnostic, vidées simultanément lors du décapage	
Louis Hugonnier	67
Cl. 18 Aperçu de la stratigraphie en présence. On perçoit l'horizon dit « de terres noires» dans le rapport de diagnostic, dans lequel s'insère notamment un niveau de calcaire fragmenté horizontal, un empierrement (structure potentielle) dans l'espace intermédiaire et les négatifs de structures en creux creusées dans l'horizon géologique orangé	
Pierre-Yves Groch	67
Cl. 19 Aperçu de la zone 2 à la fin du décapage. On aperçoit les niveaux intermédiaires encore en place comportant des structures	
Louis Hugonnier	67
Cl. 20 Explication de la stratigraphie (simplifiée) et des techniques d'enregistrements sur un chantier de fouille	
Louis Hugonnier	69
Cl. 21 «Initiation» à la prise de point d'altitude	
Louis Hugonnier	69
Cl. 22 Extrait de la fiche de prospection relative au "cromlech" de Couloisy	
Sra Picardie, Louis Hugonnier	79
Cl. 23 Extrait du survol de la villa gallo romaine de Couloisy	
Sra picardie Gilles Naze	81
Cl. 24 Exemple de stratigraphie en plan des fossés non datés, sud Zone 2	
Louis Hugonnier	85
Cl. 25 Vision des fossés continuant leurs courses sous berme, nord-est Zone 2	
Louis Hugonnier	85

Cl. 26 Profil du segment 1099	
Pierre-Yves Groch	92
Cl. 27 Profil du segment 2528	
Louis Hugonnier	92
Cl. 28 Vue du croisement des fossés 1003 et 1008	
Pierre-Yves Groch	92
Cl. 29 Profil de la fosse 1110	
Pierre-Yves Groch	92
Cl. 30 Vue du fossé 1043 (coupé par 1102-1103)	
Pierre-Yves Groch	95
Cl. 31 Vue du segment 2348 (à gauche de la photo)	
Louis Hugonnier	96
Cl. 32 Profil du fossé 1043 (zone 1)	
Pierre-Yves Groch	96
Cl. 33 Profil du segment 2436 (fossé 1043)	
Louis Hugonnier	96
Cl. 34 Profil du segment 2350 (fossé 1043)	
Louis Hugonnier	96
Cl. 35 Profil des segments 2348, 2513 et 2514	
Louis Hugonnier	97
Cl. 36 Profil du segment 2529	
Louis Hugonnier	97
Cl. 37 Profil du segment 2529	
Louis Hugonnier	97
Cl. 38 Tracés des segments 2321 et 2150 (tracé noir vertical) et 2349 (tracé noir horizontal)	
Louis Hugonnier	99
Cl. 39 Profil du segment 2404 (gauche de la photo)	
Baptiste Marchand	102
Cl. 40 Aperçu du tracé du segment 2148, en cours de dégagement	
Pierre-Yves Groch	102
Cl. 41 Aperçu du test sur le tracé du segment 2404, à la rencontre des Us 2419 et 2420	
Célia Basset	102
Cl. 42 Profil des segments 2249 et 2510, sud Zone 2	
Louis Hugonnier	103
Cl. 43 Aperçu du tracé du fossé 1006 (droite de la photo)	
Pierre-Yves Groch	105
Cl. 44 Profil du fossé 1107 (profil médian sur la photo)	
Pierre-Yves Groch	105
Cl. 45 Aperçu du tracé du segment 2578 et profil	
Louis Hugonnier	106
Cl. 46 Aperçu du profil b. du segment 2578	
Louis Hugonnier	106
Cl. 47 Aperçu d'un des profils du segment 2499	
Louis Hugonnier	109
Cl. 48 Profil du segment 1097	
Pierre-Yves Groch	111
Cl. 49 Profil du segment 2035	
Louis Hugonnier	111
Cl. 50 Profil du segment 2547, nord d'emprise Zone 2	
Louis Hugonnier	114
Cl. 51 Profil du segment 2573, nord d'emprise zone 2	
Louis Hugonnier	114
Cl. 52 Profil sud du fossé 2407	
Louis Hugonnier	119
Cl. 53 Profil du segment résiduel 2520	
Louis Hugonnier	119
Cl. 54 Tracé du segment 2770 (au premier plan) et du segment 2771 (arrière plan). En partie médiane, on aperçoit une portion du segment 2528	
Louis Hugonnier	121
Cl. 55 Aperçu des poteaux 2457, 2458 et 2459 : bâtiment b	

Louis Hugonnier	124
Cl. 56 Aperçu de la fosse 2380 en plan	
Pierre-Yves Groch	124
Cl. 57 Vue zénithale des poteaux composant le bâtiment c	
Pierre-Yves Groch	125
Cl. 58 Profil de la fosse 1015	
Pierre-Yves Groch	133
Cl. 59 Profil de la fosse 1017	
Pierre-Yves Groch	133
Cl. 60 Profil de la fosse 1024	
Pierre-Yves Groch	134
Cl. 61 Profil des fosses 1100 et 1014 (1100 à gauche de la photo)	
Pierre-Yves Groch	134
Cl. 62 Profil des fosses 2816a et b	
Lionel Perret	135
Cl. 63 Profil des fosses 2541 et 2542	
Louis Hugonnier	135
Cl. 64 Vue en plan de la fosse 2230	
Louis Hugonnier	139
Cl. 65 Vue du profil ouest-est de la fosse 2230	
Louis Hugonnier	139
Cl. 66 Vue de la structure 2129	
Anne-Sophie Marçais	140
Cl. 67 Demi-lissoir en verre, contexte terres sombres	
Louis Hugonnier	155
Cl. 68 Vue en direction du nord de la pars urbana de la villa de Couloisy	
Louis Hugonnier	165
Cl. 69 Vue en direction du sud de l'emprise de la villa de Couloisy	
Louis Hugonnier	165
Cl. 70 Vue de l'arrière de l'église, lieu-dit «derrière l'église», début XX ^e s.	
anonyme, site Delcampe	172
Cl. 71 Vue des profils des segments 1102 et 1103	
Pierre-Yves Groch	174
Cl. 72 Sépulture 2826 en cours de fouille	
Amandine Dubois	179
Cl. 73 Zoom sur la sépulture 2826, perception de l'ensemble osseux	
Amandine Dubois	179
Cl. 74 Vue du crâne incomplet	
Anne-Sophie Marçais	181
Cl. 75 Vue de la suture métopique du crâne	
Anne-Sophie Marçais	182
Cl. 76 Vue de deux impacts sur la diaphyse	
Anne-Sophie Marçais	183
Cl. 77 Détail de la trace la plus marquée sur le fémur droit	
Anne-Sophie Marçais	183
Cl. 78 Aperçu des bandes sombres en Zone 1, partie médiane de l'ouverture	
Pierre-Yves Groch	185
Cl. 79 Lambeau de terres sombres lors du dégagement de la surface au nord du bâtiment I de la ferme	
Pierre-Yves Groch	187
Cl. 80 « Empierrement » 2372 dans l'horizon de terres sombres	
Anne-Sophie Marçais	189
Cl. 81 Forte densité d'éléments inclusifs dans le niveau de terres sombres, Zone 2 N-E	
Pierre-Yves Groch	189
Cl. 82 Faible densité d'éléments inclusifs dans le niveau de terre sombre, Zone 2 SSE	
Pierre-Yves Groch	189
Cl. 83 Faible densité d'éléments inclusifs, niveau de terres sombres, Zone 1	
Pierre-Yves Groch	191
Cl. 84 Aperçu des niveaux d'apparition <i>supra</i> , <i>intra</i> et <i>sub</i>	191
Cl. 85 Profils des fossés 2008 et 2737	
Louis Hugonnier	196

Cl. 86 Profil du fossé 2709	199
Pierre-Yves Groch	
Cl. 87 Zone de contact entre 2315 et 2347, profils de 2347 et 2344. Le fossé 2315 se distingue par la couleur sombre de son comblement	199
Louis Hugonnier	
Cl. 88 Apparition des fossés 1020, 1021, 1022, 1035, 1036 et 1037	202
Pierre-Yves Groch	
Cl. 89 Vue des fossés 2504, 2505 et 2507	207
Louis Hugonnier	
Cl. 90 Profil du fossé 2504	207
Baptiste Marchand	
Cl. 91 Concentration 2 de poteaux : bâtiment 2 et 3 (?)	209
Louis Hugonnier	
Cl. 92 Apparition de la zone de concentration 3 de poteaux (hypothèses bâtiment 4a et/ou 4b)	213
Pierre-Yves Groch	
Cl. 93 Fond de cabane 1056 en cours de fouille	218
Baptiste Marchand	
Cl. 94 Vue de l'excavation 2462 après nettoyage de surface	220
Baptiste Marchand	
Cl. 95 Fouille de l'excavation 2462 en cours	220
Baptiste Marchand	
Cl. 96 Apparition des limites hautes de 2577, en bord d'emprise	220
Pierre-Yves Groch	
Cl. 97 Vue du poteau 2742 et de son calage	221
Pierre-Yves Groch	
Cl. 98 Vue du sol de 2577	221
Pierre-Yves Groch	
Cl. 99 Vue d'ensemble des aménagements de 2577	221
Pierre-Yves Groch	
Cl. 100 Profil du silo 2442 et aperçu du fond de tranchée de diagnostic	223
Baptiste Marchand	
Cl. 101 Profil de la fosse 1015	225
Louis Hugonnier	
Cl. 102 Profil de la fosse 1004	227
Pierre-Yves Groch	
Cl. 103 Profil de la fosse 1068	229
Célia Basset	
Cl. 104 Profil de la fosse 2464	230
Lionel Perret	
Cl. 105 Détail de la paroi droite de la fosse 2438	230
Baptiste Marchand	
Cl. 106 Détail du comblement de l'Us 2526	232
Lionel Perret	
Cl. 107 Profil du creusement 2428	233
Lionel Perret	
Cl. 108 Découverte du pot archéologiquement complet dans la structure 2539	233
Lionel Perret	
Cl. 109 Profil du bassin 2276	237
Pierre-Yves Groch	
Cl. 110 Relation entre les Us 2276 et 2291 en cours de fouille	237
Célia Basset	
Cl. 111 Vue sommitale de la couronne empierrée du puits 2590	239
Marjorie Galois	
Cl. 112 Apparition du crâne de bœuf dans le fond du puits 2590	239
Marjorie Galois	
Cl. 113 Vue zénithale du cuvelage clayonné du puits 2439	242
Louis Hugonnier	
Cl. 114 Prélèvements en cours du clayonnage (puits 2439)	242
Célia Basset	
Cl. 115 Décor de bandes d'argile rapportée digitée	247

Cl. 116 Pâte fine blanche rosée avec décor en ligne de molette de losanges et de damier	252
Cl. 117 Vue de la structure 2227	
Anne-Sophie Marçais	260
Cl. 118 Trace de désarticulation avec un objet tranchant	261
Cl. 119 Métatarse de boeuf de petite dimension	261
Cl. 120 Vue du porche roman de l'église de Couloisy	
Marjorie Galois	265
Cl. 121 Vue zénithale de la ferme de la Grant Maison dans son extension maximale (orientation cardinale de la prise)	
Sébastien Charrier	268
Cl. 122 Vue zénithale des 4 bâtiments principaux de la ferme	
Sébastien Charrier	269
Cl. 123 Bâtiment I en cours de traitement	
Louis Hugonnier	270
Cl. 124 Vue zénithale du bâtiment I	
Sébastien Charrier	270
Cl. 125 Aperçu de la maçonnerie 2721 lors de son dégagement	
Louis Hugonnier	272
Cl. 126 Maçonnerie 2022, préparation au relevé pierre à pierre	
Anne-Sophie Marçais	272
Cl. 127 Aperçu de la maçonnerie 2271 (premier plan), de la section sud de la maçonnerie 2049 (seconde plan) et de la couche 2050	
Marjorie Galois	272
Cl. 128 Détail du parement nord de la maçonnerie 2021	
Marjorie Galois	273
Cl. 129 Maçonneries 2269 et 2270 (vestige du bâtiment V). on aperçoit également les vestiges de la maçonnerie 2037 (décentrée)	
Pierre-Yves Groch	275
Cl. 130 Vue oblique du bâtiment II	
Louis Hugonnier	277
Cl. 131 Vue zénithale du bâtiment II	
Sébastien Charrier	277
Cl. 132 Détail du parement interne de la maçonnerie 2026 (bâtiment II)	
Nicolas M-Ritz	277
Cl. 133 Détail du chaînage des maçonneries 2026 et 2027, blocs parementés en coin	
Louis Hugonnier	278
Cl. 134 Détail du chaînage des maçonneries 2027 et 2028 (pierre d'angle)	
Louis Hugonnier	278
Cl. 135 Détail de la pierre en réemploi dans la fondation 2026 (encoche)	
Marjorie Galois	279
Cl. 136 Vue de la récupération 2607. On aperçoit le départ de la maçonnerie 2182 depuis la maçonnerie 2025, dans le coin gauche de la prise de vue	
Baptiste Marchand	279
Cl. 137 Vue de l'Us 2680 reposant sur la couche 4215 (Bâtiment II)	
Nicolas M-Ritz	280
Cl. 138 Profil de la fosse 2802	
Nicolas M-Ritz	280
Cl. 139 Profil de la fosse 2803	
Nicolas M-Ritz	280
Cl. 140 Vue de la pierre <i>in situ</i> dans l'angle sud-ouest du bâtiment II. On aperçoit au premier plan l'aménagement 2679	
Louis Hugonnier	281
Cl. 141 Vue de la maçonnerie 2720, en cours de dégagement	
Louis Hugonnier	283
Cl. 142 Zoom bâtiment III	
Sébastien Charrier	285
Cl. 143 Vue oblique du bâtiment III (on aperçoit les deux principales ruptures enregistrées sur les maçonneries méridionales, résultant du passage des tranchées de diagnostic	
Louis Hugonnier	285
Cl. 144 Maçonneries 2089/2090 en cours de fouille	
Amandine Dubois	287

Cl. 145 Vestiges de crapaudine (?)_M2089	
Amandine Dubois	287
Cl. 146 Rainure enregistrée au niveau de la crapaudine_M2089	
Amandine Dubois	287
Cl. 147 Fosse 2659	
Baptiste Marchand	287
Cl. 148 Lambeau de sol 4098 (E4826)	
Amandine Dubois	288
Cl. 149 Zoom sur les maçonneries 2093-2091	
Louis Hugonnier	289
Cl. 150 Entrée de la ferme en cours de dégagement. On aperçoit les trois dalles conservées du caniveau passant devant l'entrée	
Louis Hugonnier	291
Cl. 151 Entrée de la ferme. Vue des dalles couvrantes du caniveau et du dernier état de la cour, de la maçonnerie excentrée 2810 et du recouvrement du passage au niveau de la maçonnerie M2097. On aperçoit le coin sud-est de la grange (Bâtiment IV)	
Louis Hugonnier	291
Cl. 152 Aperçu de M2815 et l'auréole circulaire US 2797	
Pierre-Yves Groch	291
Cl. 153 Vue zénithale du bâtiment IV	
Sébastien Charrier	295
Cl. 154 Vue oblique du bâtiment IV, depuis l'est	
Louis Hugonnier	295
Cl. 155 Aperçu de l'apport de terre (couche brune orangée) correspondant au nivellement et au réhaussement du sol à l'entrée de la cour	
Vincent Bionaz	295
Cl. 156 Aperçu de l'apport de terre (couche brune) sous la maçonnerie M2093	
Pierre-Yves Groch	295
Cl. 157 Profil du poteau 2820 (Bâtiment IV)	
Lionel Perret	295
Cl. 158 Vue oblique des maçonneries M2039 à M2041	
Marjorie Galois	296
Cl. 159 Détail de l'appareillage de la maçonnerie M2834	
Marjorie Galois	296
Cl. 160 Détail de l'appareillage de la maçonnerie M2038	
Marjorie Galois	296
Cl. 161 Détail de l'appareillage de la maçonnerie M2040	
Marjorie Galois	298
Cl. 162 Traces lapidaires, exemple de la maçonnerie M2039	
Marjorie Galois	298
Cl. 163 Détail d'une des traces lapidaires, blocs de M2039	
Marjorie Galois	298
Cl. 164 Vue oblique du côté oriental du bâtiment IV. On aperçoit principalement l'évacuation 2789 au niveau de la maçonnerie 2041 (au premier plan)	
Louis Hugonnier	299
Cl. 165 Vue du caniveau M2046 (E2646), en direction du nord	
Marjorie Galois	299
Cl. 166 Vue zénithale de la mise en œuvre entre le caniveau et la maçonnerie 2041	
Louis Hugonnier	300
Cl. 167 Vue du caniveau M2046(E2646), en direction de la cour interne	
Marjorie Galois	300
Cl. 168 Vue de l'empierrement de la cour, à l'entrée de la ferme	
Louis Hugonnier	301
Cl. 169 Vue des deux lambeaux de sol : au niveau de l'entrée de la ferme et au niveau de la façade occidentale de la grange	
Louis Hugonnier	301
Cl. 170 Vue zénithale du puits 2012	
Louis Hugonnier	302
Cl. 171 Vue zénithale du puits 2012 : demi-cercle oriental. On aperçoit également la tranchée de fondation du puits	
Louis Hugonnier	302

Cl. 172 Détail du blocage au niveau de l'assise 3 du puits 2012	302
Marjorie Galois	
Cl. 173 Vue du conduit intérieur du puits 2012	302
Louis Hugonnier	
Cl. 174 Vue zénithale de la première assise	304
Louis Hugonnier	
Cl. 175 Vue du comblement du puits 2012	304
Louis Hugonnier	
Cl. 176 Fragments de bois dans le puits 2012	304
Louis Hugonnier	
Cl. 177 Détail de marque griffée sur un bloc du puits 2012	304
Marjorie Galois	
Cl. 178 Vue du bâtiment d'angle de la mairie actuelle de Couloisy	307
Louis Hugonnier	
Cl. 179 Vue d'un bâtiment rectangulaire à un étage, ferme actuelle de Jaulzy (route nationale) en cœur de village	307
Louis Hugonnier	
Cl. 180 Aperçu de la maçonnerie M2228 et de la tranchée de récupération Us 2425 (profil) en cours de fouille	310
Pierre-Yves Groch	
Cl. 181 Détail du plan cartographié 1EP 10-14, XVIII ^e siècle, aperçu de l'église (A.D.O)	310
Louis Hugonnier	
Cl. 182 Vue de la largeur du vivier 2476 (stratigraphie 7)	314
Lionel Perret	
Cl. 183 Vue oblique des piles du ponteau	316
Louis Hugonnier	
Cl. 184 Détail de marques griffées, zoom M2203	318
Marjorie Galois	
Cl. 185 Vue de l'exutoire 2443 après décapage des couches stériles	318
Louis Hugonnier	
Cl. 186 Vue de la bonde 2519	318
Louis Hugonnier	
Cl. 187 Traitement en cours de la structure 2206 sur le tracé du fossé 2407	318
Marjorie Galois	
Cl. 188 Point de jonction entre l'exutoire 2443 et l'aménagement 2474, au niveau de la bonde 2440	323
Louis Hugonnier	
Cl. 189 Dégagement en cours de la bonde 2440	323
Louis Hugonnier	
Cl. 190 Vue de la bonde 2440	323
Louis Hugonnier	
Cl. 191 Vue de la canalisation en bois partant de la bonde 2440	325
Lionel Perret	
Cl. 192 Vue générale du système boisé passant devant l'entrée de la ferme	325
Louis Hugonnier	
Cl. 193 Détail du conduit du caniveau 2828 obstrué et comblé	325
Louis Hugonnier	
Cl. 194 Vue zénithale (de détail) du conduit 2828	325
Louis Hugonnier	
Cl. 195 Vue du conduit 2828 dégagé et désobstrué, au niveau du passage devant la ferme, on aperçoit la première dalle de couverture conservée	326
Louis Hugonnier	
Cl. 196 Vue de la portion ouest de 2549 (on aperçoit les traces ovoïdes laissées par les bois de 2551)	326
Marjorie Galois	
Cl. 197 Vue de la portion est de 2549. On aperçoit les différents matériaux calcaires de comblements du réservoir, ainsi que la maçonnerie M2101	326
Marjorie Galois	
Cl. 198 Vue de la bonde 2551 (plan large)	327
Louis Hugonnier	
Cl. 199 Vue de la bonde 2551 (plan moyen)	327
Louis Hugonnier	
Cl. 200 Vue de la bonde 2551 (vue de détail)	327
Louis Hugonnier	

Cl.201 Vue du transect réalisé sur la fosse 2491 (stratigraphie 8)	
Louis Hugonnier	332
Cl.202 Détail d'un décor de fines bandes d'argile rapportée de couleur rouge sous une glaçure jaune	
Caroline Claude	335
Cl.203 Détail de décor imprimé à la molette sur céramique glaçurée	
Caroline Claude	335
Cl.204 Détail de décor imprimé à la molette sur céramique glaçurée	
Caroline Claude	335
Cl.205 Elément de sculpture en calcaire fin issu du comblement du réservoir 2549	
Marjorie Galois	350
Cl.206 Plan de 1643 (ADO 1EP10-14)	
Louis Hugonnier	356
Cl.207 Détail du plan de 1643, église de Couloisy et emplacement de l'emprise de fouille	
Louis Hugonnier	357
Cl.208 Détail du plan de 1681, vue de l'église	
Louis Hugonnier	357
Cl.209 Détail du plan de 1740, vue de l'église	
Louis Hugonnier	357
Cl.210 Article 43 de l'arpentage de 1747, ADO H6877	
Louis Hugonnier	357
Cl.211 Vue du caniveau central 2406 en cours de traitement, identifié sur le tracé du fossé central 2407	
Louis Hugonnier	366
Cl.212 Profil de la fosse 2036	
Lionel Perret	366
Cl.213 Vue d'un des nombreux profils montrant la reprise du tracé de 2407, dans la partie sud de l'emprise, par le tracé du caniveau 2406	
Lionel Perret	366
Cl.214 Vue oblique de la maçonnerie M2223 au croisement de la maçonnerie 2406	
Louis Hugonnier	367
Cl.215 Aperçu de la maçonnerie M2406	
Louis Hugonnier	367
Cl.216 Cadastre Napoléonien : vue de détail sur la parcelle d'emprise	
Louis Hugonnier	367

Volume 2

Cl.217 A.N., L//1005, Janvier 1250 Acte de vente par Gautier du Fresnoy à l'abbaye de Notre Dame de Soissons	428
Cl.218 A.N, Fonds L//1005, n°156. Actes de 1162 à 1250	431
Cl.219 Archives Nationales, Série S – coté S 4952. Pochette Commanderie du Mont-à-Soissons et de Maupas (il manque les pièces 1 à 13 et 15 à 24)	433
Cl.220 Archives Nationales, Série S – coté S 4952. Pochette Commanderie du Mont-à-Soissons et de Maupas (il manque les pièces 1 à 13 et 15 à 24 – aperçu folio XXIII)	436
Cl.221 A.N. – R4 134, n°30, 26 janvier 1580 (extrait)	446
Cl.222 A.D.O., série H – coté H 6877	451
Cl.223 A.N. T1051-26, vue du folio d'en-tête de l'acquêt de la terre de Couloisy, 1706	457

Liste des graphiques

Volume 1

Graph.1 Nombre de mentions et chronologie de rédaction	70
Graph.2 Répartition par contexte de la céramique antique	143
Graph.3 Répartition des couleurs de pâtes par période chronologique	245
Graph.4 Répartition des formes selon la période chronologique	247
Graph.5 Répartition des formes selon la période chronologique	335



Les Haut-de-France, Oise, Couloisy :

Le Village - La ferme censière de la Grant Maison

Chronologie

Néolithique ?
Protohistoire
La Tène ?
Antiquité romaine
Empire romain
Haut-Empire
Bas-Empire
Epoque médiévale
haut Moyen Age ?
Moyen Age
bas Moyen Age
Temps moderne

Sujets et thèmes

Hydraulique
Habitat rural
Villa ?
Bâtiment agricole
Structure agraire
Fosse
Sépulture
Autre

Mobilier

Industrie lithique
Industrie osseuse
Céramique
Restes
Végétaux
Faune
Flore
Objet métallique
Outil
Parure
Monnaie
Verre
Autre

Un projet de lotissement est à l'origine de cette intervention sur le territoire de Couloisy (60), en cœur de village, au lieu-dit « le Village », rue Saint Blaise. Réalisée en 2010, cette fouille s'intègre aux problématiques des occupations humaines identifiées dans la vallée de l'Aisne et vient documenter le secteur moins connu de la basse Vallée. Les objectifs de la fouille étaient de caractériser l'organisation spatiale et l'évolution de l'occupation du haut Moyen Age à l'époque subactuelle et devait répondre notamment à la question de la genèse du village, tout en mettant en perspective ces données avec des éléments historiques ou archivistiques, sans négliger l'analyse de l'environnement physique, afin d'appréhender le site dans son contexte naturel.

La fouille, en cœur de village et en périphérie directe de l'église romane, a mis en lumière des vestiges d'occupations humaines perceptibles sur le temps long, témoignant d'une présence antique (enclos partiel protohistorique et systèmes linéaires parcellaires et drainants dans la périphérie directe de la *villa* gallo-romaine de Couloisy), infirmant l'hypothèse mérovingienne mais confirmant l'occupation alto-médiévale à partir de la période carolingienne, détectée lors du diagnostic (structures d'habitats...), exhumant enfin les ruines maçonnées de la ferme de la Grant Maison, bien foncier issu du temporel de l'abbaye soissonnaise de Notre Dame. Court, vivier et systèmes hydrauliques viennent compléter le schéma interne de cette unité de production agricole, inédite de par son positionnement et ses caractéristiques intrinsèques. L'existence d'un corpus conséquent d'archives anciennes, issues principalement des fonds anciens des abbayes de Notre-Dame, de Sainte Croix d'Offémont et de Saint Pierre Châtres, et relatant des événements ayant eu lieu sur le territoire de Couloisy du IX^e au XVIII^e siècle, fournit un matériau fondamental, utile à la compréhension de cette ferme, tant dans sa composition propre que dans son impact dans la formation du territoire de Couloisy, et permet ainsi une confrontation entre archives du sol et archives manuscrites.

Inrap Nord-Picardie

32 av. de l'Étoile du Sud
80440 Glisy

www.inrap.fr